





DICTIONNAIRE
DE
CHIRURGIE,

COMMUNIQUÉ A L'ENCYCLOPÉDIE;

PAR M. LOUIS,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, Profeſſeur Royal de Phyſiologie, Cenſeur Royal, ancien Chirurgien-Major de la Charité, Chirurgien-Conſultant des Armées du Roi, Aſſocié libre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Rouen & Metz; Aſſocié étranger de la Société Royale des Sciences de Gottingue, & de l'Académie Impériale des Apathiſtes de Florence; Honoraire de la Société Botanique de la même Ville; Docteur en Chirurgie de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Hale-de-Magdebourg.

EXTRAIT ET RÉDIGÉ

Par M. P. F. Docteur en Médecine & Membre de pluſieurs Académies.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez SAILLANT & NYON, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXXXIX.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



DICTIONNAIRE

DE

CHIRURGIE.

I



CHOREUX, Ichoreuse, *adj.* On appelle *ichoreuſe*, l'humeur ſéreuſe & âcre qui découle de certains ulceres. Les parties exangues, telles que les ligamens, les membranes, les aponévroſes, les tendons, ne fourniſſent jamais une ſuppuration vraiement purulente ; les ulceres qui affectent ces parties donnent un pus *ichoreux*, une eſpece de ſanie ; ce mot vient du grec *ichor*, *ſanies*, ſanie ou ſéroſité âcre.

On tarit la ſource de l'humeur *ichoreuſe* dans les plaies des parties membraneuſes & aponévrotiques, par l'uſage de l'eſprit de térébenthine. Ce médicament deſſeche l'extrêmité des vaiſſeaux qui fourniſſent l'*ichor*. Lorſque dans la piquure d'une aponévroſe ou d'un ligament, les matieres *ichoreuſes* & âcres ſeront retenues derriere, elles y produiſent des accidens qu'on ne fait ceſſer ordinairement qu'en faiſant une inciſion pour donner une iſſue à ces matieres ; l'inciſion eſt d'ailleurs indiquée pour arrêter les ſuites funeſtes de l'é-

tranglement que l'aponévrose enflammée fait sur les parties qu'elle embrasse. *Voyez* GANGRENE.

Si le pus est *ichoreux* par le défaut de ressort des chairs relâchées & spongieuses d'un ulcere, les remedes déterfifs corrigent ce vice ; l'indication particuliere peut déterminer à les rendre cathérétiques ou antiputrides. *Voyez* DETERSIF. Les chairs molasses d'un cautere forment quelquefois un bourrelet pâle dont il ne sort qu'un pus *ichoreux*. On applique ordinairement de l'alun calciné pour détruire les chairs excédantes. Je me suis servi avec succès dans ce cas de la poudre de scammonée & de rhubarbe ; j'en ai même chargé une boule de cire pour mettre à la place du poids. La vertu de ces médicamens ranime les chairs, & produit un dégorgement purulent. Ces bons effets montrent la justesse de l'idée des anciens sur la qualité des remedes déterfifs qu'ils appelloient les *purgatifs des ulceres*. [Y]

IMPERFORATION. Maladie chirurgicale qui consiste dans la clôture des organes qui doivent naturellement être ouverts. L'anus, le vagin, & l'urethre, sont les parties les plus sujettes à *l'imperforation*. Le défaut d'ouverture peut être accidentel à la suite des plaies, des ulceres ou des inflammations qui auront procuré l'adhérence des orifices de ces parties ; mais il est plus souvent un vice de premiere conformation.

M. *Petit* a donné de remarques sur les vices de conformation de l'anus qui sont insérés dans le premier tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie. L'auteur distingue les différens états de l'intestin fermé ; & d'après plusieurs observations, il indique les moyens qui conviennent pour en procurer l'ouverture. Le cas le plus épineux est lorsque la nature a, pour ainsi dire, oublié la partie du *rectum* qui doit former l'anus ; alors il n'y a aucune marque extérieure capable de diriger le chirurgien ; & il est certain qu'on ne peut réparer ce vice de conformation. Les enfans n'en meurent cependant pas tous ; car il est quelquefois possible de donner issue aux matieres fécales : M. *Petit* a imaginé à ce sujet un trocart dont la canule est fendue

des deux côtés ; il eſt plus gros & plus court que les trocarts ordinaires. Il faut ſouvent faire une inciſion entre les feſſes, & porter les doigts dans cette inciſion pour tenter la découverte de l'anus, & pouvoir porter le trocart dans l'inteſtin. Si l'on a réuſſi, on peut agrandir l'ouverture en introduiſant une lancette ou un biſtouri dans la fente de la canule : on ne riſquera pas que la pointe de ces inſtrumens bleſſe aucune partie, parce qu'elle eſt toujours cachée dans la canule dont elle garde le centre. Dans cette opération, le chirurgien doit tâcher de découvrir le centre du boyau qui doit former l'anus, & qui ſe préſente ordinairement ſous la forme d'une corde dure eſt compacte ; car ſi l'on manque de paſſer par l'enceinte du muſcle ſphincter, s'il y en a un, l'enfant guéri, aura néceſſairement pendant toute ſa vie une iſſue involontaire de matiere ; ce qui eſt un mal plus fâcheux que la mort n'eſt à cet âge. Malgré ces inconvéniens, qui ſont ſouvent inévitables, le chirurgien doit procurer, à tout événement, l'évacuation des matieres retenues ; ce qui eſt fort facile, lorſque, comme il arrive ſouvent, il ne ſe trouve qu'une membrane à percer, ou qu'il y a ouverture externe ou veſtige d'anus. *Voyez le mémoire de M. Petit.*

L'urethre n'eſt jamais imperforée qu'il n'y ait une ouverture fiſtuleuſe par où les urines ont un cours libre ; c'eſt un fait prouvé par un grand nombre d'obſervations. Si l'ouverture qui donne paſſage à l'urine ſe trouve au périné ou à la verge, à une diſtance aſſez éloignée de l'extrêmité du gland, il eſt impoſſible de réparer ce défaut, qui eſt un obſtacle à la génération. Si l'ouverture étoit près du frein, on pourroit avec un inſtrument convenable percer le gland juſqu'à l'urethre, & mettre une bougie dans cette ouverture ; on pourroit enſuite, à l'aide d'une canule, empêcher les urines de paſſer par l'ancienne ouverture, dont il faudroit conſumer les bords avec quelques cauſtiques, pour, après la chûte de l'eſcarre, réunir les parois de l'urethre. Cette opération a été pratiquée par le docteur *Turner*, chirurgien agrégé au college des médecins de Londres. *Voyez ſon traité des maladies de la peau.*

Les femmes naiſſent ſouvent avec l'*imperforation* du vagin : cette maladie n'eſt pas ſi dangereuſe que la cloture de l'anus : les accidens qu'elle cauſe ne ſe manifeſtent que lorſque les regles ſurviennent. *Fabrice d'Aquapendente* rapporte qu'une fille qui s'étoit bien portée juſqu'à l'âge de 13 ans, commença à ſentir des douleurs autour des lombes, & vers le bas-ventre, qui ſe communiquoient à la *jointure de la hanche & aux cuiſſes* ; les médecins la traitoient comme ſi elle eût eu une goutte ſciatique. Le corps s'exténua ; il ſurvint une petite fievre preſque continue, avec dégoût, inſomnie, & délire. Il ſe forma enfin une tumeur dure & douloureuſe au bas du ventre, à la région de la matrice : on obſerva que tous ces accidens augmentoient réguliérement tous les mois. L'auteur fut appelé à la derniere extrêmité ; & ayant viſité la malade, il fendit d'une ſimple inciſion la membrane hymen ; il ſortit une grande quantité de ſang épais, gluant, verdâtre, & puant ; à l'inſtant la malade fut délivrée comme par miracle de toutes ſes incommodités.

Le docteur *Turner* rapporte un fait à-peu-près ſemblable ; une femme mariée, d'environ 20 ans, avoit le bas-ventre diſtendu comme ſi elle avoit été enceinte ; à l'examen des parties, on trouva l'hymen ſans aucune ouverture, & débordant les grandes levres, comme ſi c'eût été une chûte de matrice ; il ſortit par l'inciſion qu'on y fit quatre pintes de ſang grumelé, de couleurs & de conſiſtances différentes, qui n'étoit que celui des regles ſupprimées. La malade guérit parfaitement, & eut un enfant un an après. Son mari dit que les premieres approches leur avoient été fort douloureuſes à l'un & à l'autre, mais qu'enfin, il avoit trouvé un accès plus facile ; *Turner* croit que c'étoit par l'orifice de l'urethre.

L'hymen ſans être *imperforé* forme quelquefois une cloiſon qu'il eſt néceſſaire d'inciſer ; nous nous contenterons d'en rapporter l'exemple qui ſuit. Une femme de *Heſſe*, au rapport de *Mœcius* & de *Skenkius*, n'avoit au lieu de la grandeur ordinaire de la vulve, qu'un trou à admettre une plume ; elle voulut néanmoins ſe

marier, & vécut dans cet état avec son mari (fort paisible sans doute sur l'article) pendant huit ans; mais enfin il plaida pour le divorce. L'affaire fut portée devant le Landgrave de *Hesse*, qui par l'avis des *Mages* & de *Dryeinder* fameux praticien, ordonna que la femme fut opérée; mais dans le cours de la cure, le bon homme mourut, & laissa la jouissance de son épouse à un second mari qu'elle épousa bientôt après & de qui elle eut bientôt un fils, dont le *Landgrave* lui-même eut la bonté d'être parrain.

Dionis (*cours d'opérations*,) en parlant sur cette matiere, fait observer que l'étendue de l'incision dépend de la prudence du chirurgien. Si on consultoit, dit-il, le caprice de quelques maris, on les feroit très-petites; mais si on regarde l'avantage des femmes, on les fera plutôt grandes que petites, parce qu'elles accoucheront plus facilement.

Fabrice d'Aquapendente dit que la situation trop supérieure du trou de l'hymen est un obstacle au coït; cet auteur fut consulté par une fille de chambre, que quelques écoliers essayerent en vain de dépuceler, ce sont ses termes. Moi voyant, continue-t-il, qu'elle avoit le trou de l'hymen placé trop haut, & qu'il n'étoit pas directement opposé au vuide de la vulve, mais que néanmoins il donnoit passage aux menstrues, je lui dis de venir me trouver lorsqu'elle voudroit se marier, lui promettant lui ôter ce défaut; mais elle n'y est point venue: je crois qu'elle trouva bien quelque plus habile anatomiste que moi, qui lui enfonça son hymen. L'auteur se proposoit de lui fendre avec un bistouri la cloison membraneuse depuis le trou jusque vers la fourchette, pour la rendre propre, dit-il, à souffrir l'accointance d'un mari. [Y]

IMPOSTURE, *en maladie*, est une ruse ou artifice qu'on pratique pour paroître attaqué d'une maladie qu'on n'a pas. Les médecins & les chirurgiens, dans les rapports qu'ils sont obligés de faire en justice, doivent être très-attentifs à ne se point laisser tromper. Il y a dans les ouvrages de *Galien* un petit traité sur ce sujet. *Jean-Baptiste Silvaticus* a composé une dis-

ſertation dans laquelle il donne des regles pour découvrir les maladies ſimulées : *de iis qui morbum ſimulant deprehendendis.* Tous les auteurs qui ont écrit avec quelque attention ſur la médecine légale, n'ont point oublié les tromperies imaginées pour paroître malade. *Fortunatus Fidelis*, qui paſſe pour le premier qui ait écrit des queſtions médicales relatives à la juriſprudence, a donné ſur cette matiere des principes auxquels *Zacchias*, médecin de Rome, a ajouté quelques détails. Mais ils ont tous été dévancés dans cette carriere par notre fameux chirurgien *Ambroiſe Paré*, qui a ſpécialement écrit ſur les *impoſtures* des gueux qui feignent d'être ſourds & muets, qui contrefont les ladres; ſur les artifices des femmes qui paroiſſent avoir des cancers à la mamelle, des deſcentes de matrice, & autres maux, pour exciter la compaſſion du peuple, & en recevoir des plus amples aumônes. Il eſt entré de l'art & de l'induſtrie juſque dans les moyens d'abuſer le public par les voies les plus honteuſes. En général, il y a trois motifs auxquels on peut rapporter tous les faits dont les auteurs ont fait mention; la crainte, la pudeur & l'intérêt. C'eſt par la crainte du ſupplice qu'un criminel contrefait l'inſenſé; par pudeur, une fille ſe plaint d'une hydropiſie pour cacher une groſſeſſe; par intérêt une femme ſe dit enceinte, & prend les précautions qui peuvent le faire croire, afin de pouvoir ſuppoſer un enfant, &c. Il y a beaucoup de circonſtances délicates où il faut uſer d'une grande prudence, & être capable de diſcernement pour aller à la recherche de la vérité, & rendre aux juges un témoignage fidele & éclairé. Le motif préſumé conduit à l'examen des différentes *impoſtures* qu'on a rangées ſous trois genres, qui ont chacun leurs regles générales & particulieres. Le premier genre comprend les maladies dont la nature ne ſe manifeſte pas, & qui n'ont d'autres ſignes de leur exiſtence ſuppoſée que les plaintes & les cris de ceux qui s'en diſent attaqués. On met dans le ſecond genre des maladies réelles, mais factices; & ſous le troiſieme, les apparences poſitives de maladies qui n'exiſtent point, comme des

échymofes artificielles pour s'être frotté de mine de plomb, des crachemens de fang fimulés, &c. Il faut voir ces détails dans les livres qui en traitent, afin d'être en garde contre de pareilles fupercheries, par lefquelles on pourroit être l'occafion de torts forts préjudiciables, par des jugemens portés avec légéreté, faute de connoiffances, ou d'attention fuffifante. [Y]

INCARNATIF, INCARNATIVE, *adj.* qui fe dit des bandages, des futures & des remedes.

On appelle *bandage incarnatif* celui qui eft capable de procurer la réunion des levres d'une plaie. On donne plus particuliérement ce nom à l'efpece de bandage qu'on applique pour les plaies en long, & qui fe fait avec une bande roulée à deux chefs, & fendue par le milieu. On commence l'application de cette bande fur la partie du membre qui eft oppofée à la plaie. On ramene les deux globes, l'un d'un côté, l'autre de l'autre côté, jufques fur les bords de la divifion qu'on fe propofe de réunir. On paffe un des chefs de la bande par l'ouverture fufdite, qui doit fe trouver précifément fur la plaie; on tire également les deux chefs en les portant vers la partie oppofée, jufqu'à ce que les levres de la plaie foient exactement rapprochées, & l'on finit par des circulaires. Ce bandage eft un moyen curatif, il eft connu fous le nom d'*uniffant*. Le chirurgien avant de l'appliquer, doit prendre toutes les précautions prefcrites par les regles de l'art, pour affurer le fuccès de la réunion, telle que de débarraffer l'intérieur de la plaie des corps étrangers, des caillots de fang qui empêcheroient la confolidation. *Voyez* PLAIE. Ce bandage eft particuliérement fort utile dans l'opération du bec-de-lievre. *Voyez* BEC-DE-LIEVRE.

La *future incarnative* eft celle qui rejoint les levres d'une plaie, & qui les tient unies enfemble. On la fait de plufieurs manieres, dont on parlera au mot *future*. Mais il eft bon d'avertir que la chirurgie moderne, éclairée par les progrès qu'on a fait dans cette fcience, va tous les jours avec fuccès au rabais des opérations; qu'on a de moyens plus doux, plus effi-

caces, & moins chargés d'inconvéniens que les futures, pour la réunion des plaies. On peut voir à ce fujet un excellent mémoire compofé par M. *Pibrac*, & imprimé dans le troifieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie *fur l'abus des futures*.

Les remedes *incarnatifs* font, fuivant tous les auteurs, des médicamens qui ont la vertu de faire croître la chair dans les ulceres ; on leur a donné auffi le nom de *farcotiques*. Quand on examine avec réflexion la nature des médicamens qu'on donne pour *incarnatifs*, on voit qu'ils n'ont d'autre vertu que celle de déterger & de deffécher. Les auteurs fe font abufés dans l'énumération des indications curatives des ulceres, qu'ils difent être la fuppuration, la mondification, l'*incarnation*, & l'exficcation. Il n'y a aucun temps de la cure où il foit queftion de reproduire des chairs, fi cette régénération eft un être de raifon ; & c'eft ce qu'on trouve prouvé dans les livres mêmes qui ont approfondi cette queftion, quoiqu'on y explique cette prétendue régénération. La plaie qui réfulte d'une amputation, n'offre aucunes indications pour la régénération des chairs ; il fuffit que leur furface deffechée ou maftiquée avec le fang qui s'y eft répandu, foit humectée & nettoyée par la fuppuration, & que ces chairs fourniffent le peu de feve qui eft néceffaire pour la production de la cicatrice. M. *Quefnay*, premier médecin ordinaire du roi, dont les lumieres & l'expérience garantiffent la folidité de fa doctrine, rapporte à ce fujet une obfervation très-importante. » Il » me fouvient, dit-il, que dans les premiers temps » que je commençois à pratiquer la chirurgie, je fis » l'amputation d'une jambe, & qu'après que la fup- » puration fut établie, je continuai l'ufage du di- » geftif ordinaire ; les chairs devinrent fort molles & » fort gonflées, & il furvint une fuppuration fi » abondante, que le malade tomba dans une efpece » d'épuifement & de foibleffe, qui l'auroit peut-être » fait mourir, fi je n'euffe pas réprimé au plutôt » cette grande fuppuration. Je me fervis, continue » M. *Quefnay*, pour cet effet de charpie feche, ayant

» reconnu que dans ces plaies, il faut, dès que la » suppuration est établie, avoir immédiatement la » cicatrice en vue; & qu'aussi-tôt que cette suppura- » tion devient excessive, on doit avoir recours sur le » champ à de légers dessicatifs. « *Voyez* ce que nous avons dit des vues générales pour la cure des ulceres, au mot *détersif.*

Si la nature agit sans régénération de chairs dans la plaie d'une amputation qu'on mene à cicatrice, peut-on supposer un autre méchanisme pour la réunion d'une plaie profonde dans un membre que l'on conserve? Les parties sont les mêmes dans l'un & dans l'autre cas: la réunion ne doit pas se faire par de lois différentes dans de parties qui ont la même texture, la même organisation, & à l'action desquelles la forme ou la figure de la plaie n'apporte ni ne peut apporter aucun changement essentiel. Nous allons tâcher de donner la preuve de cette vérité dans l'article suivant. [Y]

INCARNATION. Ce mot se dit de la régénération des chairs dans les plaies & dans les ulceres. C'est le troisieme état dans lequel ils se trouvent pendant la curation méthodique. Il est précédé de la suppuration & de la mondification ou déterfion, & suivi de la dessication qui produit la cicatrice. *Voyez* DÉTERSIF & INCARNATIF.

Cette doctrine, quoique généralement admise, ne paroît pas fondée sur les faits. C'est un principe certain que les vaisseaux sensibles, les nerfs remarquables, & les tendons ne se réparent pas, lorsqu'ils ont souffert une déperdition de substance; car on ne trouve jamais aucune de ces parties dans le corps des cicatrices. Les fibres charnues, ou la chair qui forme les muscles, ne se réparent point non plus: on peut s'en convaincre par l'examen des cicatrices qui se font aux grandes plaies des muscles; car non-seulement la substance de ces cicatrices n'est point fibreuse, mais nous voyons que chaque extrêmité de muscle se resserre & se rabat à l'endroit de la division; & que la consolidation étant faite, il reste toujours à l'endroit

de la plaie, un enfoncement proportionné à la déperdition de la ſubſtance muſculaire. Les cicatrices qu'on voit aux membres qui ont reçu des bleſſures profondes par des armes à feu, montre clairement la vérité du principe poſé.

Suppoſons un ulcere large & profond à la partie antérieure de la cuiſſe, avec déperdition de la ſubſtance des muſcles, & dans lequel l'os ſoit découvert; il reſtera une fiſtule, ſi l'os n'eſt préalablement recouvert de chairs vives & vermeilles, ſuſceptibles de conſolidation ſemblable à celle qui ſe fait aux parties molles. Mais ſi l'ulcere de l'os eſt mondifié & bien détergé, ainſi que les parois de la ſolution de continuité des parties molles, la cure ſe fera promptement, & s'achevera ſolidement par une bonne cicatrice. On remarque dans le progrès de la cure une dépreſſion des parties molles qui ſe fera ſucceſſivement de la circonférence vers le centre. La peau s'enfoncera inſenſiblement des deux côtés, en s'approchant du centre de la diviſion. Lorſque les tégumens ſe ſeront avancés autant qu'il leur aura été poſſible, relativement à la dépreſſion des parties ſubjacentes qui forment les parois de la plaie, la cicatrice commencera à ſe former, elle s'avancera juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement collée immédiatement à l'os, & ſe confonde avec lui. S'il y avoit une ſubſtance qui réparât & reproduisît la ſubſtance détruite, il ne reſteroit pas un creux & un vuide proportionné à la déperdition de la ſubſtance de la partie; & la pellicule qui forme la cicatrice ne ſeroit pas immédiatement adhérente à l'os, auquel elle tient lieu de perioſte. Dans la plaie qui reſte après l'amputation d'une mamelle cancéreuſe, ſi l'on a été obligé pour l'extirpation du mal, de découvrir par une diſſection exacte une portion du muſcle grand pectoral, & même de l'entamer en quelques points comme cela arrive quelquefois, la cicatrice ſera intimement adhérente & confondue avec la ſubſtance du muſcle dans les endroits qui auront été entamés, ou entiérement privés du tiſſu cellulaire. Ces faits ne prouvent pas la

réparation de la ſubſtance détruite, & ils ſont inconteſtables.

M. *Van-Swieten* dans ſes commentaires ſur l'*aphoriſme* 158 de *Boerhaave*, dit poſitivement que la matiere vive & vermeille qui remplit la cavité des plaies, & qui en fait l'*incarnation*, n'eſt pas de la chair muſculeuſe, quoiqu'on lui donne le nom de matiere charnue; que c'eſt une nouvelle ſubſtance qui croît dans les plaies par un travail merveilleux de la nature, *mirabili naturæ artificio.* Il admire la ſageſſe infinie du créateur dans la prétendue génération de cette ſubſtance reproductive; & en parlant de la conſolidation, il n'oublie pas de dire qu'après l'extirpation des tumeurs conſidérables, telles que ſont les mamelles, la cicatrice eſt enfoncée, immobile & adhérente aux parties ſubjacentes. On voit dans l'expoſé de l'illuſtre auteur que je cite, le flambeau de l'expérience qui éclaire une des faces de l'objet, pendant que l'autre reſte couverte du voile de la prévention. Il eſt facile de le lever. Il y a des obſervations ſans nombre qui prouvent la non-régénération; je vais en produire une qui mérite une conſidération particuliere. Les plaies faites pour l'inoculation de la petite-vérole paroiſſent fermées le troiſieme & le quatrieme jour, mais le cinquieme la plaie forme une ligne blanchâtre, environnée d'une petite rougeur. Dès le ſixieme jour les plaies s'ouvrent, leurs bords deviennent blancs, durs & élevés, avec une rougeur inflammatoire ou éréſipélateuſe, plus ou moins étendue dans la circonférence. A meſure que la maladie fait du progrès, les levres de la plaie s'écartent davantage, l'inflammation & la ſuppuration avancent d'un pas égal avec l'inflammation & la ſuppuration des puſtules; de ſorte que ces petites plaies qui n'étoient dans leur origine qu'une ligne ſur la peau, ſemblable à une égratignure, forment enſuite des ulceres pénétrans dans le corps graiſſeux, & quelquefois larges d'un demi-pouce. Voilà donc une plaie ſi légere, qu'elle en mérite à peine le nom; une ſimple égratignure qui, par l'engorgement des parties

circonvoiſines, ſe montre ſous les apparences d'une plaie large & profonde, qui fournit une ſuppuration abondante. Pour conſolider cette plaie, il ne faut pas que de chairs ſe régénerent & rempliſſent les vuides qu'on apperçoit ; l'affaiſſement des parois, par le dégorgement de la ſuppuration, rapprochera les levres de cette plaie de ſon fond ; tout ſe rétablit dans l'ordre naturel, la légere égratignure ſe deſſeche, à peine en reſte-t-il un veſtige. Un auteur moderne a admis deux ſortes de ſuppuration dans les plaies ; une ſuppuration primitive & abondante qui opere le dégorgement de la partie, & un affaiſſement manifeſte : il l'a appelée *ſuppuration préparante*, pour la diſtinguer de cette ſuppuration louable, qui n'eſt plus que l'excrétion du ſuc nourricier des parties diviſées ; il appelle cette ſuppuration ſecondaire, *ſuppuration régénerante*, parce que c'eſt, quand elle a lieu, qu'on croit voir les bourgeons d'une nouvelle chair ſe développer pour remplir le vuide que l'affaiſſement ſeul fait diſparoître. Car ce n'eſt jamais le fond des plaies qui s'éleve au niveau de la ſurface ; il eſt manifeſte que ce ſont les bords qui s'affaiſſent & ſe dépriment & qui continuent de le faire à meſure que la ſuppuration opere le dégorgement des vaiſſeaux qui s'ouvrent dans la cavité de la plaie. C'eſt par l'affaiſſement & la dépreſſion des ſolides qu'une légere goutte de ſuc nourricier conſolide les orifices de ces vaiſſeaux de la circonférence au centre, ſucceſſivement de proche en proche. Suppoſons un inſtant que cet affaiſſement ceſſe de continuer, ſuppoſons qu'il ſe faſſe une régénération de chairs ; ce ſeroit le plus grand obſtacle à la cicatriſation. Ces chairs en croiſſant dans le fond de la plaie, feroient bâiller ſon ouverture, & en augmenteroient les dimenſions. Jamais l'extenſion des vaiſſeaux qu'on donne pour l'agent de la reproduction des chairs, ne menera au reſſerrement qui eſt de l'eſſence de la cicatrice, puiſque ſans ce reſſerrement il eſt de toute impoſſibilité qu'il ſe faſſe une conſolidation. Nous voyons tous les jours que par l'uſage indiſcret des remedes relâchans & huileux dans les plaies, le

tiſſu des chairs s'amollit, & qu'elles deviennent pâles & fongueuſes ; il faut les affaiſſer par des remedes deſſicatifs ; on panſe avec de la charpie ſeche, ſouvent il faut avoir recours à des cauſtiques tels que la pierre infernale pour donner aux chairs engorgées la conſiſtance néceſſaire & les mettre dans l'état de dépreſſion qui permet la conſolidation. Il eſt certain que la cicatrice n'avancera point, ſi la dépreſſion eſt interrompue. Que ſeroit-ce, ſi les chairs augmentoient & ſe reproduiſoient ? Les ſujets bien conſtitués, qui ſur la fin de la guériſon d'une plaie avec déperdition de ſubſtance ſe livrent à leur appétit, & prennent une nourriture trop abondante, retardent par cette augmentation de ſucs nourriciers, la formation de la cicatrice. La plaie ſe rouvre même quelquefois par le gonflement des chairs, qui rompt une cicatrice tendre & mal affermie, parce qu'il détruit manifeſtement l'ouvrage de la dépreſſion.

Il y a de cas où la grande maigreur eſt un obſtacle à la réunion des parties diviſées ; ceux qui ſont dans cet état doivent être nourris avec des alimens d'une facile digeſtion, qui refourniſſent la maſſe du ſang de ſucs nourriciers. Mais dans ce cas-là même on doit diſtinguer le rétabliſſement de l'embonpoint néceſſaire juſqu'à un certain degré, d'avec la prolongation végétative des vaiſſeaux, qui opéreroit la régénération d'une nouvelle ſubſtance. Comme la réunion ne peut jamais ſe faire que par l'affaiſſement des parties, c'eſt une raiſon pour qu'on n'en doive pas attendre dans les ſujets exténués : il faut donc leur donner un degré d'embonpoint qui puiſſe permettre aux parties le méchaniſme ſans lequel la réunion n'auroit pas lieu.

Le fait de pratique qui m'arrête le plus ſur l'idée de la régénération, c'eſt la réunion d'une plaie à la tête, avec perte des tégumens qui laiſſent une aſſez grande portion du crâne à découvert. On voit dans ce cas les chairs qui bourgeonnent de toute la circonférence des tégumens, & qui gagnent inſenſiblement ſur une ſurface convexe qui ne ſe déprime point. Mais j'ai bientôt découvert l'erreur de mes ſens. Les

bourgeons charnus ne croissent pas sur la surface de l'os ; c'est l'exfoliation de sa lame extérieure, si mince qu'on voudra la supposer, qui découvre la substance vasculeuse par laquelle l'os est organisé & au nombre des parties vivantes. Ce réseau se tuméfie un peu, parce qu'il n'est plus contenu par la lame osseuse dont il étoit recouvert avant l'exfoliation de cette lame. Cette tuméfaction est légere & superficielle, & n'est qu'accidentelle & passagere ; car la cicatrice qui se forme de la circonférence au centre, ne se fait réellement que par l'affaissement & la conglutination successive de ces bourgeons vasculeux tuméfiés. S'ils ne s'affaissoient point, la cicatrice n'avanceroit pas : il est certain qu'ils se dépriment, & que la cicatrice bien faite est toujours plus basse que le niveau des chairs. La cicattice dans le cas posé, recouvre l'os immédiatement ; elle y a de très-fortes adhérences, sans aucune partie intermédiaire. Cela ne peut être autrement, puisque cette cicatrice n'est elle-même que l'obturation des vaisseaux découverts par l'exfoliation, & dont les extrêmités qui produisent le pus, sont formées par une goutte de suc nourricier épaissi. En déposant toute préoccupation, & en consultant les faits avec une raison éclairée, on connoîtra bientôt que dans la réunion des plaies, l'idée de leur *incarnation* n'est pas soutenable. [Y]

INCISION. On exprime génériquement par ce mot une opération au moyen de laquelle on divise avec un instrument tranchant la continuité des parties. On fait des *incisions* pour évacuer le pus contenu dans un dépôt purulent, *voyez* *ABSCE'S*. Pour agrandir les plaies, extirper les callosités des ulceres & des fistules, *voyez* *PLAIE*, *ULCERE*, *FISTULE*. Pour extraire les corps étrangers ou réputés tels, *voyez* *CÉSARIENNE*, *LYTHOTOMIE*, *HAUT-APPAREIL*. Pour retrancher quelque membre, *voyez* *AMPUTATION*. Pour séparer ce qui est uni contre l'ordre de la nature, *voyez* *IMPERFORATION*. Pour réduire de parties qui sont hors de leur place, *voyez* *REDUCTION*.

Les *incisions* different par leur grandeur, par leur situation,

situation, par la nature des parties qu'on divise, & par la direction des *incisions* ; à ce dernier égard les unes sont longitudinales, les autres obliques, les autres transversales; il y en a de circulaires, de cruciales, de triangulaires, en V, en T, &c.

Le point essentiel dans l'ouverture des abscès, est de procurer autant qu'il est possible une issue, par laquelle les matieres puissent s'écouler facilement & complétement. Le pus qui croupit devient plus nuisible dans un abscès, lorsque par l'ouverture l'air y a plus d'accès, qu'auparavant. Si la situation de l'abscès ne permet pas de l'ouvrir de façon que les matieres puissent s'écouler par leur propre pente, il y a de cas où l'on supplée à ce défaut par une contre-ouverture. Pour la faire, on retient d'un pansement à l'autre la matiere dans le foyer de l'abscès, au moyen d'un tamponnement méthodique, & d'un bandage légérement compressif, la fluctuation peut alors indiquer l'endroit où le pus se présente le plus superficiellement. Quand l'endroit où l'on doit faire la contre-ouverture répond par une ligne droite à la premiere *incision*, on peut au moyen d'une sonde à boutons soulever les tégumens, & pénétrer dans le foyer sur l'extrêmité de cette sonde. La contre-ouverture peut aussi se faire de dedans en dehors, avec un trocart particulier destiné à cette opération. *Voyez* CONTRE-OUVERTURE. En général, les contre-ouvertures ne peuvent suffire que lorsqu'elles sont faites dans les endroits mêmes où le pus séjourne, & où sa pente l'entraîne le plus. Si la contre-ouverture ne pouvoit pas être assez étendue, ou qu'elle ne répondit pas immédiatement au foyer de l'abscès, elle ne laisseroit pas que de pouvoir être utile en certains cas, au moyen d'un seton. *Voyez* SETON. La compression, le bandage expulsif, & les injections, peuvent remplir les vues du chirurgien, & opérer efficacement l'évacuation du pus, la détersion des parois du foyer & leur recollement, sans avoir recours à la contre-ouverture. On doit ménager les *incisions* le plus qu'il est possible, & ne se déterminer à les pratiquer que dans le besoin démontré.

La question que l'académie royale de chirurgie pro-

posa en 1732 pour le premier prix, à la naissance de cette compagnie, demandoit *pourquoi certaines tumeurs doivent être extirpées, & d'autres simplement ouvertes, dans l'une & l'autre de ces opérations, quels sont les cas où le cautere est préférable à l'instrument tranchant, & les raisons de préférence.* Le mémoire qui a été couronné, est imprimé à la tête du premier tome du recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie ; cet ouvrage contient de préceptes excellens sur la doctrine des *incisions*, & dont tout chirurgien doit être instruit.

L'extraction des corps étrangers & l'ouverture des abscès profonds, demandent une grande connoissance de l'anatomie, parce que les cas qui exigent ces opérations étant sujets à une infinité de variations, il ne peut y avoir aucune méthode fixée par préceptes pour la diversité de chaque cas. C'est à la prudence & au savoir à guider de concert la main du chirurgien ; ce sont ses lumieres qui conduiront l'instrument avec la fermeté & la précision nécessaires pour ne faire que ce qu'il faut, & inciser à-propos & avec connoissance de cause les parties qu'il est important de respecter.

Il y a peu d'opérations qui n'exige des *incisions*, pour lesquelles il y a des regles particulieres.

Les inflammations & les gonflemens considérables qui menacent un membre de gangrene, ne viennent souvent que de l'étranglement causé par quelques fibres aponévrotiques, dont la section feroit cesser tous les accidens. *Voyez* GANGRENE.

Les incisions qu'on fait superficiellement pour procurer le dégorgement des parties œdémateuses, se nomment *mouchetures* : si elles pénetrent dans le corps graisseux, telles qu'on en fait dans les engorgemens sanguins qui menacent de suffoquer le principe vital dans la gangrene, elles s'appellent scarifications ; enfin, on donne le nom de taillades aux incisions profondes qui pénetrent quelquefois jusqu'à l'os dans le sphacele. *Voyez ces mots.* [Y]

INDURATION. C'est une des cinq terminaisons des tumeurs humorales. *Voyez* APOSTEME. Quand les

partie les plus ſubtiles de l'humeur qui forme une apoſteme ſe diſſipent, les parties les plus groſſieres ſe durciſſent, & l'apoſteme ſe termine par *induration* ou endurciſſement.

Cette terminaiſon n'eſt pas toujours déſavantageuſe ; car lorſqu'on n'a pu obtenir la réſolution d'une inflammation intérieure, il eſt plus favorable qu'elle ſe termine par *induration* que de ſuppurer.

La cauſe prochaine de *l'induration* eſt l'indolence de la partie, & la diſpoſition que les humeurs ont à s'endurcir ; les apoſtemes ſitués dans le corps glanduleux & dans le voiſinage des articulations s'endurciſſent aiſément, parce qu'ils ſont formés ordinairement par la partie blanche du ſang qui eſt fort ſuſceptible *d'induration.*

Les cauſes éloignées de *l'induration* ſont l'application indue des remedes répercuſſifs & réſolutifs.

Lorſqu'on s'apperçoit, à la dureté de la tumeur & à la diminution de la chaleur & de la douleur, que la tumeur ſe termine par *induration* il faut avoir recours aux émolliens. *Voyez* SKIRRE. [Y]

INFIBULATION. Opération de chirurgie que les anciens pratiquoient chez les jeunes hommes, pour les empêcher d'avoir commerce avec les femmes. *Voyez* FIBULA. [Y]

INFILTRATION. Terme nouvellement en uſage pour exprimer l'inſinuation de quelques fluides dans le tiſſu cellulaire des parties ſolides. *L'infiltration* differe de l'épanchement en ce que les liquides extravaſés abreuvent, pour ainſi dire, & imbibent les tiſſus cellulaires dans *l'infiltration*, & que dans l'épanchement ces mêmes fluides font une maſſe, & ſont en congeſtion dans un foyer cauſé par la rupture ou l'écartement des parties ſolides. L'anaſarque eſt un hydropiſie par *infiltration.* L'anévriſme faux eſt accompagné d'une *infiltration* de ſang, &c.

Il ſe forme ordinairement une œdématie pâteuſe ſur la fin des inflammations qui ſe ſont terminées par ſuppuration ; cet *infiltration*, qui vient de l'inertie du tiſſu cellulaire, eſt un ſigne indicatif d'un abſcès caché

& profond. L'*infiltration* œdémateuſe eſt quelquefois l'effet de la contraction des membranes cellulaires du tiſſu adipeux, dans le cas où l'inflammation occupe des parties membraneuſes au voiſinage de ce tiſſu. On voit cette bouffiſſure aſſez fréquemment aux éréſipelles de la face. La bouffiſſure peut ſe manifeſter dans des parties éloignée du ſiege de la maladie. Telle eſt par exemple l'enflure des mains dans les ſuppurations de poitrine. On l'attribue à la gêne que le ſang trouve à ſon retour par la compreſſion des matieres épanchées. La circulation devenue plus lente, les ſucs lymphatiques *s'infiltrent* dans les cellules du tiſſu adipeux.

L'*infiltration* ne put ſe guérir que par la ceſſation des cauſes qui l'ont produite & qui l'entretiennent ; ce qui ſoumet la matiere *infiltrée* à l'effet des remedes réſolutifs extérieurs, dont l'action peut être utilement favoriſée par l'uſage des médicamens intérieurs capables de procurer des évacuations par les urines, par les ſelles, & par les ſueurs. Si ces moyens ſont inefficaces la chirurgie opératoire fera ce à quoi la médicale n'a pas ſuffi, en procurant par des mouchetures le dégorgement des cellules *infiltrées*. *Voyez* MOUCHETURES. Quand la bouffiſſure ſera le ſymtôme d'un abſcès, c'eſt par l'inciſion qu'on en fera & par la parfaite évacuation du pus, qu'on parviendra à guérir l'infiltration.

Les brides que forment les cicatrices profondes à la ſuite de certaines plaies, principalement de celles qui ont pour cauſe les armes à feu, laiſſent des engorgemens pâteux qui ſubſiſtent long-temps. Les bains locaux avec la leſſive de cendres de ſarment fondent la lymphe viſqueuſe qui ſéjourne dans les cellules affoiblies du tiſſu graiſſeux ; ces bains donnent du reſſort aux membranes extérieures, & par leur chaleur & leur humidité ils relâchent & détendent les parties qui font les brides. On prend dans la même intention les eaux de Bourbon, de Barege, de Bourbonne, &c. *Voyez* DOUCHE. On fourre la partie dans la ſaignée d'un bœuf, s'il eſt poſſible de le faire ; enfin on tâche par tous les moyens poſſibles, de remplir les indications que nous venons d'expoſer. [Y]

INGUINAL, *INGUINALE*, *adj.* qui concerne l'aîne, appelée en latin *inguen.* On appelle en chirurgie *inguinal*, un bandage fait avec une piece de toile coupée en triangle, sur laquelle sont attachés trois bouts de bande, savoir deux aux angles supérieurs pour être attachés autour du corps, & l'autre à l'angle inférieur qui s'attache à la ceinture après avoir passé de devant en arriere sous la cuisse du côté malade. Ce bandage est contentif; on s'en sert, lorsqu'on applique quelque emplâtre, cataplasme & compresses sur l'aîne. On fait un *inguinal* double, lorsque les deux aînes sont dans le cas d'être pansées. On appelle *hernie inguinale*, la descente qui se borne au pli de l'aîne. *Voyez* *HERNIE*. [Y].

INJECTION est un médicament liquide qu'on pousse au moyen d'une seringue dans quelque cavité du corps, soit naturelle ou faite par maladie. Plusieurs auteurs modernes se sont déclarés contre les *injections*; ils leur trouvent plusieurs inconvéniens, comme de dilater les cavités, de presser leurs parois, de débiliter les solides, d'enlever le suc nourricier préparé par la nature pour la consolidation des plaies, d'introduire dans la cavité des plaies & des ulceres une certaine quantité d'air qui leur est nuisible; enfin on leur reproche d'avoir trop peu de durée dans leur action. L'usage méthodique des injections annule tous ces inconvéniens. Il est certain que par leur moyen on est parvenu à déterger des ulceres caverneux & fistuleux, & qu'elles ont évité aux malades des incisions, des contre-ouvertures qui sont des moyens plus douloureux. Les *injections* ont souvent entraîné des matieres étrangeres adhérentes aux parois des cavités où leur croupissement auroit eu de suites funestes, & elles ont préparé à l'application salutaire d'un bandage expulsif, qui auroit été sans effet, sans l'usage primitif des *injections*. Argumenter contre les *injections* de ce qu'elles ne sont pas ce à quoi elles ne doivent pas être employées, ou les mettre en parallele avec d'autres moyens, qui ne les admettent que préparatoirement ou concurremment, pour les condamner par un jugement absolu, c'est moins

décrier les *injections*, que les raisons par lesquelles on voudroit les proscrire. Elles transmettent des médicamens dans des lieux où il seroit impossible d'en introduire sous une autre forme. Tous les auteurs sont remplis d'observations sur leurs bons effets. M. de *la Peyronie* s'en est servi avec le plus grand succès dans le cerveau. *Voyez dans le premier volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie*, un mémoire de M. *Quesnay* sur les plaies de ce viscere. Dans les épanchemens purulens de la poitrine, l'ouverture est nécessaire pour donner issue aux matieres épanchées. L'on donne encore pour regle de mettre dans les pansemens les malades en une situation qui favorise l'écoulement du pus, de lui faire faire de fortes inspirations, de mettre une cannule qui empêche le séjour des matieres. Malgré toutes ces précautions, on ne sera pas dispensé d'avoir recours aux *injections* si le pus est visqueux, si la substance du poumon en est abreuvée. M. *Quesnay* nous apprend dans son *traité de la suppuration purulente*, que M. de *la Peyronie* étant réduit au seul secours des *injections* dans la cure d'un abscès à la poitrine, qui avoit formé une cavité fort considérable, où les matieres qui s'y accumuloient se multiploient prodigieusement, fut obligé de réitérer les *injections* jusqu'à cinq fois & davantage en 24 heures. Par cette méthode, suivie avec application, il vint à bout d'arrêter la propagation des matieres, de les tarir entiérement, & de terminer heureusement cette cure. Ce que M. de *la Peyronie* a fait si utilement dans les abscès du cerveau & du poumon, pourroit-il être exclus raisonnablement du traitement des abscès au foie ? On dira en vain qu'il faut avoir grande attention à ne pas caverner ce viscere, dans le tissu lâche & tendre peut aisément se laisser pénétrer & abreuver. Le cerveau & le poumon sont-ils d'une texture moins délicate, & destinés à des fonctions moins importantes ? Il n'y a pas de réponse à cette observation.

Dans le cas d'épanchement sanguin dans la cavité du bas-ventre ou de la poitrine, qui exige qu'on fasse

une ouverture, elle ne rempliroit pas la fin qu'on se propose, à moins qu'on ne parvienne à dégruméler le sang épanché qu'on peut trouver adhérent aux parties qui forment les parois du vuide où est l'épanchement. Les *injections* avec le miel & du sel dissous dans de l'eau, auront la vertu de décoaguler le sang épaissi.

Dans les épanchemens de pus il faut faire les injections à grand lavage, afin d'entraîner, chaque fois qu'on panse l'abscès, tout le pus qui se trouve amassé dans sa cavité. Il faut que la liqueur soit alliée à des remedes qui lui donnent les qualités convenables à l'état des chairs. Elle doit être suppurative, émolliente ou digestive, si ces chairs sont endurcies; mondificative, si elles sont relâchées & engorgées de matieres purulentes; vulnéraire, balsamique & sans acrimonie, si l'on a l'intention d'empêcher seulement la dépravation des matieres qui suppurent; vulnéraire, astringente, & déssicative, si on veut s'opposer à l'affluence des humeurs & à la mollesse des chairs. On les renouvelle plusieurs fois le jour si la suppuration est fort abondante, & l'on s'assurera que la cavité est suffisamment lavée & nettoyée, lorsque l'*injection* qui sort ne paroît plus chargée de matieres.

Les *injections* sont d'une très-grande utilité dans les maladies des cavités naturelles du corps. On les fait utilement dans la vessie, & suivant la vertu qu'on donne à la liqueur injectée on remédie par leur moyen à deux maladies directement opposées, à l'atonie des fibres musculeuses, par des *injections* vulnéraires & toniques; & à la corrugation, par des lotions émollientes & relâchantes. Les *injections* sont d'usage pour nettoyer & mondifier des vessies baveuses ou purulentes; détacher les pierres enkistées, & entraîner les sables & graviers qui séjournent dans sa cavité. *Voyez* BOUTONNIERE. On éprouve quelquefois dans l'opération de la taille, de la difficulté à charger la pierre sur laquelle la vessie se contracte après la sortie de l'urine. Dans ce cas, une

injection émolliente écarte les parois de la vessie, ramene la pierre en devant, & permet de la saisir aisément avec des tenettes.

Les lavemens sont des *injections* dans l'intestin rectum ; on en fait dans cette partie pour les ulceres dont elle peut être affectée, ainsi que dans le vagin, & dans le canal de l'urethre de l'homme. Les *injections* sont suspectes dans les cas de gonorrhées virulentes ; on peut néanmoins s'en servir utilement sur la fin, lorsqu'on n'a d'autre intention que de dessécher & de resserrer les orifices des vaisseaux affoiblis & relâchés. L'usage des bougies est fort approprié à ce cas. *Voyez* BOUGIE.

Le corps de la matrice admet des *injections* ; tous les auteurs qui ont parlé des maladies de ce viscere les recommandent. Mais M. *Recolin*, de l'académie royale de chirurgie, paroît démontrer par le texte de plusieurs auteurs & par des réflexions judicieuses sur les cas pour lesquelles ils les ont prescrites, qu'ils n'entendoient par *injections* dans la matrice, que des ablutions faites par le moyen d'une seringue dans la cavité du vagin. Cette discussion termine un mémoire très-utile, imprimé dans le troisieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie par le même M. *Recolin*, sur l'efficacité des *injections* d'eau chaude dans la matrice : lorsqu'il y reste des portions de l'arriere-faix après de fausses couches ; l'auteur s'est trouvé plusieurs fois dans le cas de secourir des femmes menacées de périr, & qu'il a délivrées par l'*injection* réitérée d'eau chaude dans la cavité de la matrice. Le tableau des accidens auxquels ces femmes étoient prêtes de succomber, comparé avec la simplicité du moyen que M. *Recolin* a employé, donne un grand prix à cette découverte, sur laquelle l'auteur s'explique néanmoins avec la plus grande modestie. M. *Neuhoff*, dans une these de sa composition soutenue à Leipsick en 1755, & qui a les *injections* de la matrice pour objet, *de enemate uterino*, traite son sujet d'une maniere très-érudite. Il rapporte les passages des plus anciens écrivains sur les cas où ils ont

cru ces *injections* convenables ; mais on ne voit pas bien clairement qu'elles aient été faites dans le corps même de la matrice. *Harvey* eft le feul qui en parle d'une maniere non équivoque ; il a fait la même opération que M. *Recolin* a fait depuis. Il fut appelé pour voir une femme de qualité qui fouffroit de la fuppreffion des lochies, & qui avoit des accidens que l'auteur avoit vu fouvent être les avant-coureurs d'une mort prochaine. Après avoir tenté inutilement les moyens ordinaires il dilata l'orifice de la matrice avec une fonde, y porta un fiphon, & fit une *injection* par laquelle il fit fortir plufieurs livres d'un fang noir, grumeleux & fétide ; la malade en fut foulagée fur le champ. *Harvey* rapporte qu'il a fait à une autre perfonne des *injections* dans le corps même de la matrice, pour une ulcération qu'il a guérie par ce fecours.

Les *injections* fe font avec fruit dans les maladies des oreilles ; pour en déterger les ulcérations, & déraciner les amas de matieres cérumineufes. On affure qu'on a *injecté* les trompes d'*Euftache*, & qu'on a guéri la furdité par ce moyen : cela mérite confirmation. Perfonne n'ignore l'utilité des *injections* dans les maladies des voies lacrymales ; on les fait ou avec les petits fiphons par les points lacrymaux, à la méthode d'*Anel*, ou fuivant la méthode de M. de la *Forêt*, chirurgien de Paris, par le nez, en portant un fiphon courbe dans la partie inférieure du conduit nazal. *Voyez* le mémoire de ce praticien dans le fecond volume de l'académie royale de chirurgie. Il paroît par une differtation de M. *Louis* fur la fiftule lacrymale, inférée dans ce même volume, que MM. *Morgagni* & *Bianchi* ont été en difpute fur cet objet, bien avant que M. de la *Forêt* établît fa méthode. Les maladies du finus maxillaire peuvent être traitées par les *injections*. *Voyez* au mot *GENCIVES*, l'article *MALADIES DES GENCIVES*. On a employé avec fuccès les *injections* pour faire defcendre dans l'eftomac des corps étrangers arrêtés dans l'œfophage.

Les regles à obferver dans l'ufage des *injections*,

font de donner à la liqueur un degré de chaleur qui ne foit que de quelques degrés au-deffus de celle des parties où on la porte ; de fe fervir, pour peu que la cavité foit confidérable, d'une feringue qui foit grande, & qui forme un gros jet ; afin que l'*injection* puiffe détremper & entraîner furement les matieres qui croupiffent. Pour le cerveau, M. de *la Peyronie* recommande un conduit large & terminé en forme d'arrofoir, afin que la liqueur s'étendent davantage, qu'elle lave mieux & faffe moins d'effort fur la fubftance du cerveau ; il ne faut pas dans ce cas ou femblable pouffer avec trop de force. On proportionnera la quantité de la liqueur à l'efpace où elle doit être reçue ; on mettra de la promptitude dans l'opération ; on favorifera la fortie de la liqueur par une pofition avantageufe ; ou bien, on la retirera avec une autre feringue ; enfin, on en ceffera l'ufage lorfqu'il en fera temps. L'académie royale de chirurgie a propofé en 1757, pour le fujet du prix, la queftion fuivante : *déterminer les cas où les injections font néceffaires pour la cure des maladies, & établir les regles générales & particulieres qu'on doit fuivre dans leur ufage.* Le mémoire qui a été couronné, eft imprimé dans le troifieme tome des recueils des prix. M. *Bergman* qui a eu connoiffance du programme de l'académie, a fait une differtation latine fur le même fujet, qu'il a foutenue pour fon doctorat en médecine à Leipfick, au mois de juin 1757.

INOCULATION. Ce nom fynonyme d'*infertion*, a prévalu pour défigner l'opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole, dans la vue de prévenir le danger & les ravages de cette maladie contractée naturellement.

Les premiers détails de cette opération, avant ce que *Timoni* & *Pilarini* en ont dit, fe font perdus dans le filence & dans l'obfcurité du temps. Il paroît feulement qu'elle étoit dans les mains de quelques femmes grecques, & que fes premiers fuccès ne furent dûs qu'à la bonne conftitution des fujets, dont les mœurs & le genre de vie très-fimple & très-uniforme exigeoient peu de préparation. La charlatanerie prefque auffi an-

cienne que la peur de la mort, & qui naît par-tout de la crainte des uns, & de la fourberie des autres, ne respecta pas cette opération. Une vieille Thessalienne plus adroite que les autres, trouva le moyen de persuader aux Grecs que ce n'étoit pas une invention humaine; la Sainte Vierge, disoit-elle, l'avoit révélée aux hommes, & pour la sanctifier, elle accompagnoit son opération de signes de croix, & de prieres qu'elle marmotoit entre ses dents & qui lui donnoient un air de mystere. Indépendamment de son salaire, elle exigeoit toujours quelques cierges qu'elle présentoit à la vierge. Ce présent souvent répété intéressoit les prêtres grecs en sa faveur; ils devenoient ses protecteurs, & pour augmenter l'illusion, elle faisoit ses piqures au haut du front, au menton, & près des oreilles; cette espece de croix faisoit impression sur le peuple: il lui faut toujours du merveilleux. La préparation se réduisoit alors à un purgatif, à l'abstinence de viandes, d'œufs & du vin pendant quelques jours, & à se défendre du grand air & du froid, en se tenant renfermé. Le pus variolique pour l'*inoculation* se prenoit toujours d'un enfant sain, dont la petite vérole étoit de la meilleure espece naturelle ou artificielle, indifféremment. Il paroît que dans ce temps là on n'employoit pas les incisions; on se contentoit de piquures qu'on faisoit où l'on vouloit; au moyen d'une aiguille d'argent émoussée, on mêloit un peu de pus avec le sang qui en sortoit, & on couvroit les petites plaies pour que le frottement ne dérangeât pas l'opération. On ne laissoit cet appareil que cinq ou six heures, après lesquelles on l'ôtoit. Pendant trois ou quatre semaines on nourrissoit l'*inoculé* de crême d'orge & de farine, & de quelques légumes: voilà à quoi se réduisoit la premiere opération grecque; il n'en falloit pas davantage. D'autres précautions devenues absolument nécessaires, relativement à d'autres mœurs & à une autre façon de vivre, étoient inutiles à un peuple dont la simplicité de la diete égaloit celle des premiers temps; il paroît que dans tous les cas quelques piquures auroient pu suffire.

Timoni le premier imagina les incifions. Les hommes fe portent volontiers à imaginer des changemens dans les chofes même où ils font le moins néceffaires. *Timoni* prétendit, on ne fait pourquoi, qu'on devoit faire des incifions dans les parties les plus charnues, il voulut que ce fut aux bras. *Maitland* adopta cette pratique, il l'apporta à Londres, l'ufage l'y confacra; elle avoit cependant d'affez grands inconvéniens dans les enfans & dans les adultes; la peur de l'inftrument tranchant & la douleur de l'incifion, jette dans l'ame des enfans une terreur qui fe renouvelle à chaque panfement par la crainte qu'il leur infpire. On en a vu plus d'une fois qui en ont pris des convulfions, toujours à craindre dans un cas où il eft de la derniere importance de maintenir le calme le plus parfait, dans l'économie animale. L'irritation du biceps fur lequel fe fait l'incifion, irritation néceffairement produite par l'inflammation qui fuit l'incifion, augmente très-fouvent la fievre, & caufe jufque fous l'aiffelle une douleur quelquefois vive, & prefque toujouts inquiétante. L'artere & le nerf axillaires en font agacés, & l'irritation de ce nerf fe communique au genre nerveux; celle de l'artere, au moyen de la fous-claviere, dont elle eft la continuation, fe communique de proche en proche à l'aorte afcendante, d'où elle prend fa naiffance; tous les rameaux donc de l'artere fous-claviere & de l'aorte afcendante s'en reffentent plus ou moins, la mammaire interne, la médiaftine, la péricardine, la petite diaphragmatique, autrement dite la fupérieure, la thymique, la trachéale, la vertébrale, les cervicales, & quelquefois les intercoftales fupérieures, les carotides enfin, toutes deftinées à la tête, & aux parties fupérieures, participent à l'irritation. Les rameaux fupérieurs de l'artere axillaire, qui font la mammaire externe, les thorachiques fupérieures & inférieures, les fcapulaires internes & externes & l'humérale, y font encore plus expofées.

Ce méchanifme explique comment l'*inoculation* faite aux bras, augmente l'éruption à la tête & les accidens qui l'accompagnent; il décide par conféquent

pour l'*inoculation* aux jambes, dont l'éloignement de la tête & la nature des parties qui en ſont affectées par proximité ou par ſympathie, donnent bien de l'avantage. L'expérience le confirme, & c'eſt elle qui depuis pluſieurs années a déterminé M. *Tronchin* à abandonner l'ancienne méthode, & à *inoculer* aux jambes. Tout l'effort de l'éruption de Mlle. d'Orléans fut aux jambes, & il eſt très-vraiſemblable que ſans les larmes qui coulent ſi facilement à ſon âge, elle n'en auroit pas eu aux paupieres.

Un autre déſavantage de l'*inoculation* aux bras, c'eſt qu'elle oblige ordinairement le malade d'être couché ſur le dos, & de s'y tenir pendant pluſieurs jours; la chaleur des reins en particulier, & de l'épine du dos en général, que les maîtres de l'art craignent tant, eſt une raiſon plus que ſuffiſante pour préférer une méthode qui laiſſe au corps la liberté de ſes mouvemens, & qui maintient dans toutes ſes parties une égalité de chaleur, & une température ſi favorable à l'éruption.

Il eſt aiſé de conclure de ce qui a été dit, qu'il eſt indifférent pour les adultes que *l'inoculation* ſe faſſe au moyen des véſicatoires ou par inciſion, pourvu qu'elle ſe faſſe aux jambes. Il n'en eſt pas de même des enfans; la méthode la plus facile & la plus douce eſt non-ſeulement préférable, mais elle paroît néceſſaire. L'application & le panſement des petits véſicatoires eſt, pour ainſi dire, un jeu; ils n'ont rien qui effraye, & le traitement s'en fait ſans douleur, peut-être même que la guériſon en eſt plus prompte, vingt jours y ſuffiſent.

Maitland tranſmit à ſes ſucceſſeurs l'opération de *Timoni*, telle qu'il l'avoit reçue de ſon maître; la préparation lui appartenoit auſſi : la complaiſance avec laquelle on adopta celle-là, ne ſe démentit point dans celle-ci. *Timoni* étoit un maître avantageux, dont la vivacité & la prévention étoient incompatibles avec l'heureuſe défiance qui caractériſe les bons guides; il eſt même poſſible qu'accoutumé aux Grecs, dont la vie ſimple & frugale eſt un régime, il n'imagina

pas que *l'inoculation* portée chez des peuples dont la vie ordinaire est un excès, exigeroit plus de précautions, & c'étoit aux Anglois sur-tout d'en faire la remarque. Mais qui ne sait que l'exemple séduit aisément la raison, que les plus grands médecins en sont quelquefois les dupes, & que les malades en sont souvent les victimes. On crut qu'il falloit suivre *Timoni*, & on ne tint compte ni de la différence du climat, ni de celle des mœurs & des alimens. C'est à ce manque d'attention qu'on doit attribuer les premiers accidens de *l'inoculation*, & ce n'est pas la seule fois qu'on a mis injustement sur le compte de l'art les fautes des artistes. Cette réflexion est si vraie, que nous pouvons citer un maître de l'art (M. *Ranby*, premier chirurgien du roi d'Angleterre) qui de mille inoculés n'en a pas perdu un seul. Il n'en faut pas tant pour prouver que de si grands succès de *l'inoculation* entre les mains des habiles gens, portent avec eux les caracteres de la bénédiction divine.

Ainsi toutes les objections qu'on a élevées contre l'*inoculation* confiée à des yeux éclairés & à des mains sages, se détruisent par les faits, excepté celles que la malice, l'ignorance, la jalousie, ou l'opiniâtreté, osent imaginer; on leur donne du prix en y répondant, & c'est le seul qu'elles puissent avoir.

La petite vérole artificielle préserve de la contagion : tout comme la naturelle, & s'il étoit vrai, ce qui n'a pas encore été décidé, qu'il y eut quelques exceptions à cette regle générale, on pourroit tout-au-plus en conclure, que la prudence prend quelquefois de précautions inutiles. L'*inoculation* ne communique aucune autre maladie; quoique la preuve n'en soit que négative; qui est-ce qui ne s'en contentera pas ? La chose n'est pas susceptible d'une preuve positive (1). Trente années d'observations, dont aucune jusqu'à présent ne l'invalide, doivent nous tranquilliser; où est d'ailleurs le médecin sage qui n'exige qu'on

(1) La preuve positive n'existoit pas ou n'étoit pas encore devenue publique, quand cet article a été écrit.

soit attentif sur le choix du pus dont on se sert pour *inoculer ?* Si après tout ce qui a été dit & écrit sur cette matiere, il étoit besoin d'encouragemens, la petite vérole naturelle nous les donneroit en foule. C'est aux vrais médecins, & le nombre en est bien petit, à apprécier les complimens que les adversaires de l'*inoculation* leur prodigue ; ils avoueront tout d'une voix, que dans les grandes épidémies, les ressources de l'art sont très-petites, & les billets mortuaires n'en font que trop foi. Que seroit-ce si on ajoutoit, que peut-être l'art même rend la mortalité plus grande, & que la petite vérole est de toutes les maladies celle qu'on traite le plus mal ? Epargnons au lecteur des réflexions aussi tristes, & aux médecins, un compte aussi mortifiant : chacun peut aisément juger de ce qui se passe sous ses yeux ; car quel est le pays, la ville, le bourg ou le village dont cette cruelle maladie ne décime les habitans ? Montpellier qui passe en France pour être un des sanctuaires de l'art, en a fait de nos jours la triste expérience ; mais tout le monde ne sait pas qu'au Brésil la petite vérole est mortelle pour le plus grand nombre d'habitans ; que dans l'Amérique méridionale ; elle fait autant de ravage que la peste ; qu'en Barbarie & au Levant, de cent il en meurt plus de trente. Passons sous silence les victimes qu'elle laisse languissantes & privées de la vue & de l'ouie, mutilées & couvertes de cicatrices. *Extrait de l'article* INOCULATION*, communiqué par M. Tronchin.*

INSTRUMENT. Moyen auxilliaire, dont on se sert pour les opérations ; ils sont composés de différentes matieres ; mais l'acier & le fer en fournissent la plus grande partie ; l'or, l'argent, le plomb, & plusieurs autres matieres y sont aussi employées.

Les *instrumens* qui doivent résister beaucoup, ou qui doivent incifer par leur tranchant, doivent absolument être fabriqués d'acier & de fer, ou des deux ensemble. Les *instrumens* plians, comme les algalies, les cannules, doivent être d'argent ; & l'on fait indifféremment d'acier, de fer, ou d'argent, plusieurs autres *instrumens*. Quelques-uns donnent la préférence

à l'acier bien poli, à cause de la propreté ; d'autres aiment mieux l'argent, parce qu'il n'est point sujet à la rouille, & que les *instrumens* qui en sont construits exigent moins de soins.

On divise communément les *instrumens* de chirurgie en communs & en particuliers. Les *instrumens* communs servent à plusieurs opérations, au pansement des plaies, &c. tels sont les ciseaux, les bistouris, les sondes, &c. Les *instrumens* particuliers sont ceux dont l'usage est fixé à certaines opérations, comme les algalies pour la vessie, les scies pour les amputations des membres, le trépan pour le crâne, &c. Les *instrumens* communs sont aussi appelés *portatifs*, parce que le chirurgien est obligé de les avoir sur lui ; les autres au contraire sont nommés *non-portatifs*, parce qu'il suffit qu'on les ait chez soi en bon état pour le besoin.

M. de *Garangeot* a fait un traité sur les *instrumens* de chirurgie, le premier qui ait paru depuis l'arsenal de *Scultet*. Il en donne des connoissances très-distinctes, en entrant dans la discussion de toutes leurs parties ; il s'attache principalement aux circonstances propres à en faire connoître le jeu ; il déduit la construction & la régularité de leurs dimensions, & enseigne la meilleure maniere de s'en servir, en parlant de leurs usages. Les figures en taille-douce rendent toutes ces applications fort intelligibles pour les jeunes chirurgiens qui ne peuvent être trop au fait de la matiere *instrumentale*.

INSUFFLATION. Action de souffler dans quelque cavité du corps, pour transmettre à quelque partie affectée le remede qui lui convient, & qui peut lui être appliqué de cette maniere. Les clysteres ou lavemens de fumée sont une espece d'*insufflation*. Article de M. *Diderot*.

INTESTINS (PLAIES OU LESION). *Voyez* PLAIES DE L'ABDOMEN, au mot *plaie*.

ISCHURIE. C'est un composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *j'arrête*, & l'autre *urine*. Il désigne donc une suppression entiere de cette liqueur. *Voyez* RÉTENTION D'URINE.

K

KISTE. Membrane en forme de ſac ou de veſſie, remplie de matieres liquides ou épaiſſies, adipeuſes, charnues ou d'une autre nature. Telle eſt l'enveloppe membraneuſe de l'athérome, du méliceris, du ſtéatome, & de toutes les tumeurs qui s'engendrent dans les glandes, dont la membrane externe fait le *kiſte*. Ce mot vient du grec & ſignifie *veſſie*. Voyez *ENKISTE'*, *ENKISTE'E*.

L

LAGOPHTHALMIE ou ŒIL DE LIEVRE. Maladie de la paupiere ſupérieure retirée en haut, enſorte que l'œil n'en peut être recouvert. Ce nom eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *lievre*, & l'autre *œil*, parce qu'on dit que les lievres dorment, les paupieres ouvertes.

Les auteurs ont confondu la *lagophthalmie* avec l'éraillement, de même que l'*ectropium* qui eſt à la paupiere inférieure, la même maladie que la *lagophthalmie* à la ſupérieure. Les deſcriptions qu'on a données de ces maux, de leurs cauſes, de leurs ſymptômes, & de leurs indications curatives, m'ont paru défectueuſes à pluſieurs égards. *Voyez ECTROPIUM*.

Quand la peau qui forme extérieurement la paupiere, eſt retirée par quelque cauſe que ce ſoit, la membrane intérieure rebrouſſée, fort ſaillante, & dans une inverſion véritable, ſe gonfle communément au point de couvrir entiérement la cornée tranſparente. On ne doit pas confondre l'éraillement, qui eſt la ſuite d'une plaie ſimple à la commiſſure ou au bord des paupieres, &

qui n'a pas été réunie, avec le bourſoufflement de la membrane interne, produit par d'autres cauſes.

Ce bourſoufflement idiopathique qui ſeroit cauſé par une fluxion habituelle d'humeurs ſéreuſes, ou par l'uſage indiſcret des remedes émolliens, preſcriroit les remedes aſtringens & fortifians, comme on l'a dit au mot *ectropium* ; mais ces médicamens pourroient être ſans effet, ſi l'on ne donnoit aucune attention à la cauſe. Il faut détourner l'humeur par les purgatifs ; faire uſage de la ptiſane d'eſquine ; appliquer des véſicatoires ou faire un cautere, ſuivant le beſoin : ſouvent même, avec toutes ces précautions, le vice local exige qu'on faſſe dégorger la partie tuméfiée au moyen des ſcarifications ; & le tiſſu de la partie dans les tuméfactions invétérées, peut s'être relâché au point qu'il en faut faire l'amputation.

L'uſage des remedes opthalmiques fort aſtringens ne paroît pas pouvoir être mis au nombre des cauſes de la *lagophthalmie* ni de l'ectropium, comme on l'a dit ailleurs. Mais pour ne parler ici que de la paupiere ſupérieure, les auteurs ont admis quatre cauſes principales du raccourciſſement de cette partie, qui ſont : 1°. un vice de conformation : 2°. la convulſion du muſcle releveur de cette paupiere, & la paralyſie ſimultanée du muſcle orbiculaire qui ſert à l'abaiſſer ; 3°. le deſſéchement de la paupiere : & 4°. enfin des cicatrices qui ſuivent les plaies, les ulceres, & les brûlures de cette partie.

Maitrejan ne diſpute point l'exiſtence des trois premieres cauſes, quoiqu'il ne les ait jamais rencontrées dans la pratique ; mais il ſoutient avec raiſon que l'opération que quelques praticiens ont propoſée contre cette maladie n'eſt point admiſſible. Cette opération conſiſte à faire ſur la paupiere ſupérieure une inciſion en forme de croiſſant, dont les extrêmités ſeroient vers le bord de la paupiere. On rempliroit la plaie de charpie, & l'on auroit ſoin d'en entretenir les levres écartées juſqu'à ce que la cicatrice fût formée. *Maitrejan* prouve très-ſolidement que toute cicatrice cauſant un rétreciſſement de la peau, & étant toujours

beaucoup plus courte que la plaie qui y a donné lieu, l'opération propofée doit rendre la difformité plus grande, parce que la paupiere en fera néceffairement un peu raccourcie.

L'expérience m'a montré la vérité de cette affertion. Cette opération a été pratiquée fur un homme qui, à la fuite d'un abfcès, avoit la peau de la paupiere fupérieure raccourcie ; la membrane interne étoit un peu faillante & rebrouffée. Depuis l'opération elle devint fort faillante, & couvrit tout le globe de l'œil ; je fus obligé d'en faire l'extirpation ; le malade fentit qu'il avoit la paupiere beaucoup plus courte qu'avant l'opération qu'on lui avoit faite pour l'alonger. J'ai traité quelque temps après un homme d'un phlegmon gangreneux à la paupiere fupérieure. Pendant le temps de la fuppuration, & affez long-temps après la chûte de l'efcarre, on n'auroit pu craindre que la paupiere démeurât beaucoup trop longue ; le dégorgement permit aux parties tuméfiées de fe refferrer au point que malgré toutes mes précautions, le malade ne guérit qu'avec une *lagophthalmie* ; preuve bien certaine de l'inutilité de l'opération propofée, & grand argument contre la régénération des fubftances perdues dans les ulceres. *Voyez INCARNATION.* La membrane interne forma un bourrelet fort lâche fur le globe de l'œil au-deffus de la cornée tranfparente. Le feul ufage de lotions avec l'eau de plantain a donné à cette membrane le reffort néceffaire pour ne pas s'éloigner de la peau des paupieres.

Cet état ne doit pas être confondu avec l'éraillement caufé, comme nous l'avons dit, par la fimple folution de continuité qui s'étend jufqu'au cartilage qui les borde, comme la fente de la levre dans le bec-de-lievre. Pourquoi donner le nom de mutilation à une fimple fente ? Le renverfement de la paupiere ou l'éraillement qui réfulte de ce qu'on a entamé la commiffure des paupieres dans l'opération de la fiftule lacrymale, étant fans déperdition de fubftance, peut être affez facilement corrigé. On a dit à l'article *ectropium*, que la paupiere a trop-peu d'épaiffeur pour

pouvoir être retaillée, unie, consolidée, & remise dans l'état qu'elle doit avoir naturellement. La raison montre la possibilité de cette opération, & l'expérience en a prouvé le succès. Le premier tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie contient une observation de M. *Ledran* sur un œil éraillé, dans laquelle il décrit les procédés qu'il a suivis pour corriger efficacement cette difformité. [Y]

LANCE ou PIQUE. Instrument pour ouvrir la tête du fœtus mort & arrêté au passage. M. *Mauriceau* en est l'inventeur. Il est fait comme le couteau à crochet, dont nous avons parlé en son lieu, excepté que son manche n'a point de bec. Son extrêmité est un fer de *pique*, fait en cœur, long d'un pouce & demi, fort aigu, pointu & tranchant sur les côtés. On introduit cette *lance* dans le vagin, à la faveur de la main gauche, & l'on perce la tête de l'enfant entre les pariétaux, s'il est possible, pour donner entrée à un autre instrument appelé *tire-tête*. [Y]

LANCETTE. Petit instrument, d'un acier extrêmement fin, très-pointu & à deux tranchans, qui sert principalement à ouvrir la veine.

Cet instrument est composé d'une lame & d'une chasse ou manche. La lame est faite en pyramide, dont la pointe est très-aiguë : elle ne doit pas excéder un pouce six ou sept lignes sur quatre de largeur à sa base. Le corps de la *lancette*, qui est d'environ sept lignes de longueur, ne coupe point sur les côtés, mais le poli, qui est long de sept à huit lignes, est très-tranchant & très-net jusqu'à la pointe. La base, qui en fait le talon, est engagée dans la chasse par le moyen d'un clou de laiton, autour duquel elle tourne pour pouvoir s'ouvrir & se nettoyer facilement. La chasse, qui est longue de deux pouces, quatre à cinq lignes, est composée de deux petites lames d'écailles fort minces & polies, qui ne sont point arrêtées ensemble par leurs extrêmités.

On fait ordinairement de quatre sortes de *lancettes*; la premiere est *à grain d'orge*; elle est plus large vers la pointe que les autres, afin de faire une plus grande

ouverture en ſaignant ; elle convient pour les vaiſſeaux gros & ſuperficiels : cette *lancette* diſpenſe de faire une élévation après la ponction ; & dans ce cas elle peut convenir aux commençans. La ſeconde eſt appelée *lancette à grain d'avoine*, parce que ſa pointe eſt plus alongée que celle de la précédente : elle eſt propre à tous les vaiſſeaux, principalement à ceux qui ſont profonds : en la retirant on peut faire une élévation auſſi grande qu'on le juge à propos. La troiſieme eſt en *pyramide* ou *à langue de ſerpent* ; elle va toujours en diminuant, & ſe termine par une pointe très-longue, très-fine, & très-aiguë : elle ne convient qu'aux vaiſſeaux les plus profonds. La quatrieme eſt nommée *lancette à abſcès* ; elle eſt plus forte, plus longue & plus large que les autres ; ſa lame à deux pouces & demi de longueur ; ſa pointe eſt à grain d'avoine, ſans être extrêmement fine, crainte qu'elle ne ſe caſſe. On peut ouvrir les abſcès artificiels, & faire des ſcarifications avec ces quatre eſpeces de *lancettes*. en Allemagne on ſaigne très-adroitement avec une flâme à reſſort. Cet inſtrument n'eſt point en uſage en France. *Voyez ci-après* PHLEBOTOMIE. [Y]

LAQS. Eſpeces de bandes plus ou moins longues, faites de ſoie, de fil ou de cuir, ſuivant quelques circonſtances, deſtinées à fixer quelques parties, ou à faire les extenſions & contre-extenſions convenables pour réduire les fractures ou les luxations. *Voyez* EXTENSION, FRACTURE, LUXATION.

On ne ſe ſert pas de *laqs* de laine, parce qu'étant ſuſceptibles de s'alonger, ils feroient infideles ; & que c'eſt par l'éloignement des *laqs* qui tirent à contre-ſens, qu'on juge aſſez ſouvent que les extenſions ſont ſuffiſantes.

Quelques praticiens ont établi qu'avec une parfaite connoiſſance de la diſpoſition des parties, une expérience ſuffiſante, & une grande dextérité, on peut réuſſir à réduire les luxations par la ſeule opération de la main ; & que les *laqs* qui ſervent aux extenſions doivent être regardés comme des liens qui garrotent les membres, qui les meurtriſſent, & y cauſent des douleurs

inouies. Les *laqs* font cependant des moyens que les chirurgiens anciens & modernes ont jugé très-utiles. *Oribase* a composé un petit traité sur cette matiere que les plus grands maîtres ont loué ; il décrit la maniere d'appliquer les *laqs*, & leur donne différens noms qu'il tire de leurs auteurs, de leurs usages, de leurs nœuds, de leurs effets, ou de leur ressemblance avec différentes choses. Tels sont le nautique, le kiaste, le pastoral, le dragon, le loup, l'herculien, le carchese, l'épangilote, l'hyperbate, l'étranglant, &c. Mais toutes ces différences, dont l'explication est superflue, parce qu'elles sont inutiles, ne donnent pas au sujet le mérite qu'il doit aux réflexions solides de quelques chirurgiens modernes, & principalement de M. *Petit* qui dans son *traité des maladies des os*, a exposé les regles générales & particulieres de l'application des *laqs*. 1°. Ils doivent être placés près des condyles, des malléoles, ou autres éminences capables de les retenir en leur place au moyen de la prise : ils glisseroient & ne feroient d'aucun effet si on les plaçoit ailleurs. 2°. Il faut qu'un aide tire avec ses deux mains la peau autant qu'il lui sera possible pendant l'application du *laqs* du côté opposé à l'action qu'il aura ; sans quoi il arriveroit que dans l'effort de l'extension, la peau pourroit être trop considérablement tirée ; & le tissu cellulaire qui la joint aux muscles étant trop alongé, il s'y feroit rupture de quelques petits vaisseaux ; ce qui produiroit une échymose & autres accidens. La douleur de cette extension forcée est fort vive, & on l'épargne au malade par la précaution prescrite. 3°. On liera les *laqs* un peu plus fortement aux personnes grasses, pour l'approcher plus près de l'os, sans quoi la graisse s'opposeroit à la sûreté du *laqs*, qui glisseroit avec elle par-dessus les muscles. 4°. Enfin, il faut garantir les parties sur lesquelles on applique les *laqs* ; pour cet effet on les garnit de coussins & de compresse ; on en met particuliérement aux deux côtés de la route des gros vaisseaux : on doit s'en servir aussi aux endroits où il y a des contusions, des excoriations, des cicatrices, des cauteres, &c. pour éviter les impressions fâcheuses & les déchiremens qu'on pourroit y causer.

Les regles particulieres de l'application des *laqs* sont décrites aux chapitres des luxations & des fractures de chaque membre. On les emploie simples ou doubles, & on tire par leur moyen la partie également ou inégalement, suivant le besoin. Le nœud qui les retient est fixe ou coulant: ces détails qui s'apprennent par l'usage, seroient très-difficiles à décrire, & on ne les entendroit pas aisément sans démonstration.

Les *laqs* ne servent pas seulement pendant l'opération nécessaire pour donner à des os fracturés ou luxés leur conformation naturelle; on s'en sert aussi quelquefois pendant la cure, pour contenir les parties dans un degré d'extension convenable: c'est ainsi que dans la fracture oblique de la cuisse on soutient le corps par des *laqs* qui passent dans le pli de la cuisse, & d'autrefois sous les aisselles, & qui s'attachent vers le chevet du lit; d'autres *laqs* placés au-dessus du genou, sont fixés utilement à une planche qui traverse le lit à son pied; dans une fracture de la jambe, avec déperdition considérable du tibia fracassé, M. *Coutavoz* parvint à consolider le membre dans sa longueur naturelle, au moyen d'un *laqs* qu'on tournoit sur un treuil avec une manivelle, pour le contenir au degré convenable. *Voyez* le second tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

LARYNGOTOMIE est une incision à la trachée-artere entre deux de ses anneaux, pour donner passage à l'air lorsqu'il y a danger de suffocation par une esquinancie ou par telle autre cause que ce soit. Ce nom est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *larynx*, & l'autre *je coupe*.

La *laryngotomie* est la même chose que la bronchotomie. *Voyez* *BRONCHOTOMIE* & *TRACHEOTOMIE*. [Y]

LEUCÉ. Espece de pustule, symptôme de la lepre; c'est une tâche blanche qui pénetre jusqu'à la chair; il en découle de la sanie lorsqu'on la pique; ce mot, qui est grec, signifie *alba*, *blanche*. [Y]

LEUCOMA. Petite tache blanche sur la cornée de l'œil, appelée en latin *albugo*, & en françois *taye*. Le mot est grec & signifie *blanc*.

Il ne faut pas confondre le *leucoma* qui eſt cauſé par une humeur amaſſée dans la cornée, avec les cicatrices qui ſont la ſuite d'une plaie ou d'un ulcere dans cette membrane, comme il arrive quelquefois dans la petite vérole. On trouvera les caracteres diſtinctifs de ces deux affections, & les remedes qui conviennent pour la guériſon du *leucoma*, au mot *albugo*. [Y]

LEVRES (PLAIES DES). Les plaies des *levres* peuvent être faites avec des inſtrumens, ou tranchans ou émouſſés.

Dans les plaies faites par des inſtrumens tranchans, les maîtres de l'art conſeillent, ſoit que ces plaies ſoient longitudinales ou tranſverſales, d'en faciliter la réunion avec des emplâtres agglutinatifs, & lorſque les plaies ſont un peu conſidérables, de les ſaupoudrer avec quelque poudre conſolidante, telle que celle de ſarcocolle ou autre préparée avec la racine de conſoude, la gomme adragant, & la gomme arabique. Si la plaie eſt ſi grande qu'elle rende tous ces moyens inutiles, il faut néceſſairement en procurer la réunion par une ſuture.

Dans les *plaies des levres* occaſionées par des corps émouſſés, par une chûte, ou par des armes à feu; la premiere choſe qu'on doit faire, & de préparer la plaie à la ſuppuration, par quelque onguent digeſtif; il faut enſuite la déterger & finalement en réunir les bords, par un emplâtre agglutinatif, ou par la ſuture, comme on la pratique pour le bec-de-lievre. *Article de M. le chevalier de Jaucourt.*

LIENS. Bandes de ſoie, de fil, ou de laine, dont on ſe ſert pour contenir les malades, principalement dans l'opération de la taille, afin qu'ils ne changent point de ſituation, & ne puiſſent faire aucuns mouvemens qui pourroient rendre dangereuſe à différends égards une opération qui exige une ſi grande préciſion.

On met ordinairement le malade ſur le bord d'une table garnie d'un matelas, & de quelques oreillers pour ſoutenir la tête & les épaules. Cette ſituation preſque horizontale, eſt préférable au plan incliné qu'on obtenoit avec une chaiſe renverſée ſous le matelas, ou avec un doſſier à crémaillere.

Lorſque le malade eſt aſſis ſur le bord de la table, on applique les *liens*. Ce ſont ordinairement des bandes de cinq ou ſix aunes de long, larges de trois ou quatre travers de doigts. On poſe le milieu des deux liens ſur le col au-deſſus des épaules : deux aides placés, l'un à droite, l'autre à gauche, font paſſer, chacun de ſon côté un chef des *liens* pardevant la clavicule, & l'autre chef ſur l'omoplate. Ils les amenent ſous l'aiſſelle où on les tourne deux ou trois fois en les cordelant. Enſuite on fait approcher les genoux du malade le plus que l'on peut vers ſon ventre, & dans ce temps on fait paſſer un des *liens* entre les cuiſſes, & l'autre par dehors ; on les joint enſemble tous deux par-deſſus, en les cordelant une fois. On fait pareillement approcher les talons du malade vers les feſſes, tandis qu'on engage la jambe de la même façon. Après quoi on lui fait mettre quatre doigts de la main ſous le pied & le pouce au deſſous de la malléole externe, comme s'il vouloit prendre ſon talon. Dans cette ſituation, on lui engage les poignets & la main avec la jambe & le pied, obſervant de paſſer les chefs des *liens* par-deſſous le pied en forme d'étrier, & enſuite on les conduit entre les pieds & les pouces des mains, parce qu'il faut ſerrer médiocrement ; ce qui ſuffiroit néanmoins pour incommoder les pouces, ſi on les engageoit.

Cet appareil a quelque choſe d'effrayant pour le malade. On pourroit ſe diſpenſer de cette maniere de lier qui imprime quelquefois de la terreur aux aſſiſtans mêmes. M. *Raw* ne ſe ſervoit que de *laqs* pour contenir & fixer ſimplement les mains avec les pieds, au moyen de quelques circonvolutions des chefs d'une bande. M. *Ledran* a imaginé des *liens* aſſez commodes, & qui aſſujettiſſent ſuffiſamment les malades, ſans l'embarras des grands *liens* ordinaires. Une treſſe de fil fort large de deux pouces, longue de deux pieds ou environ à ſes deux bouts réunis par une couture. Cette treſſe pliée en deux n'a plus qu'un pied de long. Un nœud coulant fait d'une pareille treſſe, rapproche & embraſſe enſemble les deux côtés de ce *lien*, qui alors fait une eſpece de 8. Ce nœud n'eſt pas fixe :

on peut le faire couler vers l'un ou l'autre bout du *lien.*

Pour s'en fervir, chacun des deux aides paffe une des mains du malade dans un des bouts du *lien*, & il l'affujettit avec le nœud coulant à l'endroit de la jointure du poignet ; auffi-tôt il fait paffer l'autre bout du *lien* dans le pied, en forme d'étrier. Il porte une de fes mains entre les bras & le jarret du malade pour le lui foutenir, & de l'autre main il lui foutient le pied.

Plufieurs lythotomiftes prennent pour *liens* des ceintures de laine en réfeau, dont les courriers fe ferrent le ventre. On met cette ceinture en double : on fait dans l'anfe un nœud coulant dans lequel on engage le poignet ; les deux chefs fervent à fixer la main & le pied par différens croifés, & l'on en noue les extrêmités. Cette ligature mollete & épaiffe peut être ferrée affez fermement, & elle ne laiffe aucune impreffion, comme les bandes de fil. J'en ai introduit l'ufage à l'hôpital de la charité de Paris en 1758.

On ne lie point les petits enfans : il fuffit de les faire contenir fur les genoux d'un homme fort & robufte.

On donne auffi le nom de *liens* à des rubans de fil, larges d'un pouce ou environ, dont on fe fert pour contenir les fanons dans l'appareil d'une fracture. Nous en avons parlé au mot *fanon.*

LIGATURE, *fafcia.* Bande de drap écarlate, coupée à droit fil, fuivant la longueur de fa chaîne, large d'un travers de pouce ou environ, longue d'une aune, qui fert à ferrer fuffifamment le bras, la jambe ou le col pour faciliter l'opération de la faignée.

La *ligature* en comprimant les vaiffeaux, interrompt le cours du fang, fait gonfler les veines qu'on veut ouvrir, les affujettit & les rend plus fenfibles à la vue & au toucher.

La maniere d'appliquer la *ligature* pour les faignées du bras ou du pied eft de la prendre par le milieu avec les deux mains, de façon que le côté inférieur foit fur les quatre doigts de chaque main, & que les pouces

foient appuyés fur le fupérieur. On pofe enfuite la *ligature* environ quatre travers de doigt au-deffus de l'endroit où l'on fe propofe d'ouvrir la veine ; puis gliffant les deux chefs de la *ligature* à la partie oppofée, on les croife en paffant le chef interne du côté externe, & ainfi de l'autre, afin de les conduire tous deux à la partie externe du bras où on les arrête par un nœud en boucle.

Cette méthode de mettre la *ligature*, quoique pratiquée prefque généralement, eft fujette à deux défauts affez confidérables ; le premier, c'eft qu'en croifant les deux chefs de la *ligature* fous le bras, on les fronce de maniere qu'on ne ferre point uniment ; le fecond, c'eft qu'en fronçant ainfi la *ligature* on pince le malade. Les perfonnes fenfibles & délicates fouffrent fouvent plus de la *ligature* que de la faignée, il eft très-facile de remédier à ces inconvéniens ; on conduira les deux chefs de la *ligature* en ligne droite, & au-lieu de les croifer à la partie oppofée de l'endroit où l'on doit faigner, on fera un renverfé avec l'un des chefs, qui par ce moyen fera conduit fort également fur le premier tour, jufqu'à la partie extérieure du membre où il fera arrêté avec l'autre chef par un nœud coulant en rofette.

Les chirurgiens phlébotomiftes trouvent que dans la faignée du pied, lorfque les vaiffeaux font petits, on parvient plus facilement à les faire gonfler en mettant la *ligature* au-deffous du genou fur le gras de la jambe. Cette *ligature* n'empêcheroit pas qu'on en fît une feconde près du lieu où l'on doit piquer pour affujetir les vaiffeaux roulans. Dans cette même circonftance, on fe trouve très-bien dans les faignées du bras de mettre une feconde *ligature* au-deffous de l'endroit où l'on faignera.

Pour faigner la veine jugulaire, on met vers les clavicules fur la veine qu'on doit ouvrir une compreffe épaiffe ; on fait enfuite avec une *ligature* ordinaire, mais étroite, deux circulaires autour du col, de forte qu'elle contienne la compreffe ; on la ferre un

peu & on la noue par la nuque par deux nœuds, l'un ſimple, & l'autre à roſette. On engage antérieurement, vis-à-vis de la trachée-artere, un ruban ou une autre *ligature* dont les bouts ſeront tirés par un aide ou par le malade, s'il eſt en état de le faire. Par ce moyen la *ligature* circulaire ne comprime pas la trachée-artere, & fait gonfler les veines jugulaires externes, & ſur-tout celle ſur laquelle eſt la compreſſe ; on applique le pouce de la main gauche ſur cette compreſſe, & le doigt index au-deſſus ſur le vaiſſeau, afin de l'aſſujetir & de tendre la peau. On pique la veine jugulaire au-deſſus de la *ligature*, à raiſon du cours du ſang qui revient de la partie ſupérieure vers l'inférieure, à la différence des ſaignées du bras & du pied où l'on ouvre la veine au-deſſous de la *ligature*, parce que le ſang ſuit une direction oppoſée, & remonte en retournant des extrêmités au centre.

L'académie royale de chirurgie a donné ſon approbation à une machine qui lui a été préſentée pour la ſaignée de la jugulaire ; c'eſt une eſpece de carcan qui a du mouvement par une charniere qui répond à la nuque ; antérieurement les deux portions de cercle ſont unies par une crémaillere, au moyen de laquelle on ſerre plus ou moins. La compreſſion ſe fait déterminément ſur l'une des veines jugulaires, par le moyen d'une petite pelotte qu'on aſſujetit par le moyen d'un ruban ſur la partie concave d'une des branches du collier. *Voyez* le ſecond tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Le mot *ligature*, *ligatio*, *vinctura*, ſe dit auſſi d'une opération de chirurgie, par laquelle on lie avec un ruban de fil ciré une artere ou une veine conſidérable, pour arrêter ou prévenir l'hémorrhagie. *Voyez* *HE'MORRHAGIE*, *ANE'VRYSME*, *AMPUTATION*. On fait avec un fil ciré la *ligature* du cordon ombilical aux enfans nouveaux nés. On ſe ſert avec ſuccès de la *ligature* pour faire tomber les tumeurs qui ont un pédicule, les excroiſ-

ſances ſarcomateuſes de la matrice & du vagin. *Voyez* POLYPE.

J'ai donné dans le ſecond tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie, l'hiſtoire des variations de la méthode de lier les vaiſſeaux après l'amputation. Les accidens qui pourroient réſulter de la *ligature* des vaiſſeaux avoient été prévus par *Gourmelen*, antagoniſte d'*Ambroiſe Paré.* Il n'eſt pas poſſible, diſoit-il, que des parties tendineuſes, nerveuſes, & aponévrotiques, liées & étranglées par une *ligature*, n'excitent des inflammations, des convulſions, & ne cauſent promptement la mort. Cette imputation, quelque grave qu'elle ſoit, n'eſt que trop véritable, mais *Paré* n'a pas encouru les reproches qu'on ne pourroit faire à la méthode qu'il pratiquoit. Il ne ſe ſervoit pas d'aiguilles, du moins le plus communément; ainſi il ne riſquoit pas alors de lier & d'étrangler des parties nerveuſes & tendineuſes. Il ſaiſiſſoit l'extrêmité des vaiſſeaux avec de petites pinces, & quand il les avoit amenées hors des chairs, il en faiſoit la *ligature* avec un fil double, de la même façon que nous lions le cordon ombilical. Si l'hémorrhagie ſurvenoit, & qu'on ne pût ſe ſervir du bec de corbin, il avoit recours à l'aiguille: elle avoit quatre pouces de long, & voici comment il s'en ſervoit: Ayant bien conſidéré le trajet du vaiſſeau, il piquoit ſur la peau un pouce plus haut que la plaie, il enfonçoit l'aiguille à travers les chairs, un demi-doigt à côté du vaiſſeau, & la faiſoit ſortir un peu plus bas que ſon orifice. Il repaſſoit ſous le vaiſſeau par le dedans de la plaie, afin de le comprendre avec quelque peu de chair, dans l'anſe du fil, & faiſoit ſortir l'aiguille à un travers de doigt de la premiere ponction faite ſur les tégumens. Il mettoit entre ces deux points une compreſſe aſſez épaiſſe, ſur laquelle il lioit les deux extrêmités du fil, dont l'anſe paſſoit deſſous le vaiſſeau. *Paré* aſſure poſitivement que jamais on n'a manqué d'arrêter le ſang en ſuivant cette méthode. *Guillemeau* en a fait l'éloge, & a fait graver une figure qui repréſente la diſpoſition des deux

points d'aiguille. *Dionis* en fait mention ; & de toutes les manieres de faire la *ligature*, c'étoit celle qu'il démontroit par préférence dans ses leçons au jardin royal : il la pratiquoit avec deux aiguilles. Les chirurgiens des armées faisoient la *ligature* sans percer la peau, comme nous l'avons décrite au mot *amputation*. M. *Monro*, célebre professeur d'anatomie à Edimbourg, a écrit sur cette matiere, & conseille de ne prendre que fort peu de chairs avec le vaisseau. Il assure que les accidens ne viennent que pour avoir compris dans le fil qui sert à faire la *ligature* plus de parties qu'il ne falloit ; & qu'il n'y a aucune crainte quand on se sert de fils applatis & rangés en forme de rubans, que la *ligature* coupe le vaisseau. Des chirurgiens modernes prescrivent dans les traités d'opérations qu'ils ont donnés au public de prendre beaucoup de chair ; mais ce sont des opérations mal concertées.

Nous avons parlé au mot *hémorrhagie* de différens moyens d'arrêter le sang, & nous avons vu que la compression méthodique étoit préférable en beaucoup de cas à la *ligature* : l'artere intercostale a paru l'exiger nécessairement. M. *Gerard*, chirurgien de Paris, distingué, si l'on en croit ses contemporains, par une dextérité singuliere, a imaginé le moyen de faire la *ligature* des arteres intercostales, lorsqu'elles seront ouvertes dans quelque endroit favorable. Après avoir reconnu ce lieu, on agrandit la plaie ; on prend une aiguille courbe capable d'embrasser la côte, & enfilée d'un fil ciré, au milieu duquel on a noué un bourdonnet. On la porte dans la poitrine, à côté où l'artere est blessée, & du côté de son origine. On embrasse la côte avec l'aiguille, dont on fait sortir la pointe au-dessus de ladite côte, & on retire l'aiguille en achevant de lui faire décrire le demi-cercle de bas en haut. On tire le fil jusqu'à ce que le bourdonnet se trouve sur l'artere. On applique sur le côté qui est embrassé par le fil, une compresse un peu épaisse, sur laquelle on noue le fil en le serrant suffisamment pour comprimer le

vaisseau qui se trouve pris entre le bourdonnet & la côte.

M. *Goulard*, chirurgien de Montpellier, a imaginé depuis une aiguille particuliere pour cette opération. Après l'avoir fait passer par-dessous la côte, & percer les muscles au-dessus, on dégage un des brins de fil; on retire ensuite l'aiguille de la même maniere qu'on l'avoit fait entrer : on fait la *ligature* comme on vient de le dire. Cette aiguille grossit l'arsenal de chirurgie, sans enrichir l'art. L'usage des aiguilles a paru fort douloureux; les plaies faites à la plevre & aux muscles intercostaux, sont capables d'attirer une inflammation dangereuse à cette membrane. La compression, si elle étoit praticable avec succès, mériteroit la préférence. M. *Lottari*, professeur d'anatomie à Turin, a présenté à l'académie royale de chirurgie un instrument pour arrêter le sang de l'artere intercostale; il est gravé dans le second tome des mémoires de cette compagnie. C'est une plaque d'acier poli, & coudée par une de ses extrêmités pour former un point de compression sur l'ouverture de l'artere intercostale. On matelasse cet endroit avec une compresse; l'autre extrêmité de la plaque est contenue par le bandage.

Une sagacité peu commune, jointe à des lumieres supérieures, a fait imaginer à M. *Quesnay* un moyen bien simple, par lequel en suppléant à la plaque de M. *Lottari*, il sauva la vie à un soldat qui perdoit son sang par une artere intercostale ouverte. Il prit un jeton d'ivoire, rendu plus étroit par deux sections paralleles; il fit percer deux trous à une de ses extrêmités pour pouvoir passer un ruban; il lui fit un fourreau avec un petit morceau de linge. Le jeton ainsi garni fut introduit à plat jusque derriere la côte; il poussa ensuite de la charpie entre le jeton & le linge dont il étoit recouvert, pour en faire une pelotte dans la poitrine. Les deux chefs du ruban servirent à appliquer le jeton, de façon à faire une compression sur l'ouverture de l'artere.

M. *Belloq* a examiné dans un mémoire inséré dans

le second tome de ceux de l'académie royale de chirurgie, les avantages & les inconvéniens de ces différens moyens; ils les a cru moins parfaits qu'une machine en forme de tourniquet, très-compliquée, dont on voit la figure à la suite de la description qu'il en a donnée. *Article de M. Louis.*

LIGATURE. (*Thérapeutique.*) Outre les usages ordinaires & chirurgicaux des *ligatures* pratiquées sur les vaisseaux sanguins, le cordon ombilical, &c. dans la vue d'arrêter l'écoulement du sang, & celles qu'on pratique aussi sur certaines tumeurs ou excroissances, comme porreaux, loupes, &c. pour les détacher ou faire tomber; les sortes de *ligatures* sont comptées encore parmi les moyens d'exciter de la douleur, & de remédier par-là à diverses maladies On les emploie dans la même vue & aux mêmes usages que les frictions & les ventouses seches, que l'application des corps froids ou des corps brûlans, & dans les longs évanouissemens, les affections soporeuses & les hémorrhagies. *Addition de M. Venel*, professeur en médecine dans l'université de Montpellier.

LIGATURE DE L'EPIPLOON. *Voyez ci-devant* EPIPLOON.

LIME. Instrument dont se servent les dentistes pour séparer les dents trop pressées, diminuer celles qui sont trop longues, ôter des pointes ou inegalités contre lesquelles la langue ou les gencives peuvent porter; ce qui occasionne des ulceres, &c.

Les *limes* doivent être d'un bon acier & bien trempées. On ne les fait pas faire chez les couteliers; on les achete des quinquailliers qui en font venir en gros. La figure & la grandeur des *limes* sont différentes. Les plus grandes ont environ trois pouces de long, d'autres n'ont que deux pouces, & d'autres moins. Il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de grosses, de fines, & même plusieurs de chaque espece pour s'en servir au besoin. M. *Fauchart*, dans son traité intitulé *le chirurgien dentiste*, en décrit de huit especes; 1°. une mincé & plate qui ne sert qu'à séparer les dents; 2°. une un peu plus grande & plus épaisse,

épaisse, pour rendre les dents égales en longueur; 3°. une appelée *à couteau*, dont l'usage est de tracer le chemin à une autre *lime*; 4°. une plate & un peu pointue, pour élargir les endroits séparés, lorsqu'ils sont atteints de carie; 5°. une nommée *feuille de sauge*, qui a deux surfaces convexes, pour faire des échancrures un peu arrondies sur les endroits cariés; 6°. une demi-ronde pour augmenter les échancrures faites avec la précédente; 7°. une ronde & pointue, nommée *queue de rat* pour échancrer & augmenter la séparation proche de la gencive; 8°. enfin une *lime* recourbée, propre à séparer avec facilité les dents du fond de la bouche.

Il seroit trop long de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans l'usage des *limes*. En général il faut les appuyer médiocrement lorsque les dents font de la douleur, & les conduire toujours le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors. Pour éviter que les *limes* ne soient trop froides contre les dents, & que la limaille ne s'y attache, on doit, lorsqu'on s'en sert, les tremper de temps en temps dans l'eau chaude, & les nettoyer avec une petite brosse. Quand on *lime* les dents chancelantes, il faut les attacher à leurs voisines par un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisés qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres. S'il y avoit un intervalle assez large entre la dent solide & la dent chancelante, on remplit cet espace avec un petit coin de bois ou de plomb, en forme de coulisse.

L'attitude des malades & celle de l'opérateur sont différentes suivant la situation de la dent, à droite ou à gauche, sur le devant ou dans le fond de la bouche, en haut ou en bas. Ce sont des détails de pratique qui s'apprennent par l'usage. M. de *Garengeot* dans son *traité des instrumens*, après avoir parlé succinctement des *limes* pour les dents & de leurs propriétés, assure avoir vu plusieurs personnes qui se sont fait égaliser les dents, & qui trois ou quatre ans après auroient souhaité qu'on n'y eût jamais touché, parce qu'elles

s'étoient cariées. L'inconvénient de l'ufage indifcret de la *lime* ne détruit pas les avantages que procure cet inftrument lorfqu'il eft conduit avec prudence, méthode & connoiffance de caufe. [Y]

LINGUAL, *adj.* (BANDAGE.) Machine pour la réunion des plaies tranfverfales de la langue, imaginée par M. *Pibrac*, & décrite dans une differtation qu'il a donnée à l'académie royale de chirurgie *fur l'abus des futures*, tome III.

Les futures ont prévalu dans prefque tous les cas fur les autres moyens de réunion, parce qu'il a toujours été plus facile d'en faire ufage, que d'appliquer fon efprit dans des circonftances difficiles, à imaginer un bandage qui remplit, par un procédé nouveau, toutes les intentions de l'art & de la nature. *Ambroife Paré*, le premier auteur qui ait parlé expreffément du traitement des plaies de la langue, rapporte trois obfervations de plaies à cette partie, auxquelles il a fait la future avec fuccès. Elle avoit été coupée entre les dents à l'occafion de chûtes fur le menton. Ce grand praticien prefcrit la précaution de tenir la langue avec un linge, de peur qu'elle n'échappe pendant l'opération. La future eft très-difficile, quelque précaution qu'on prenne; fur-tout pour peu que la divifion foit éloignée de l'extrêmité. *Ambroife Paré* ne défefpéroit pas qu'on ne réuffit à trouver un meilleur moyen : M. *Pibrac* l'a imaginé. Une demoifelle dans un accès d'épilepfie, fe coupa la langue obliquement entre les dents ; la portion divifée qui ne tenoit plus que par une petite quantité de fibres fur un des côtés, étoit pendante hors de la bouche ; en attendant qu'on avifât aux moyens les plus convenables, M. *Pibrac* crut devoir retenir cette portion par un morceau de linge en double qu'il mit tranfverfalement en forme de bande entre les dents. Le fuccès avec lequel la portion de langue coupée fut retenue dans la bouche, fuggéra à M. *Pibrac* l'invention d'une petite bourfe de linge fin pour loger exactement la langue. Il trouva le moyen de l'affujettir, en l'attachant à un fil d'archal *a a* replié fous le menton, & qu'il étoit facile de fixer

par deux rubans *b b b*, liés derriere la tête ; ce qui représente assez bien un bridon.

Rien n'est plus commode que cet instrument pour réunir les plaies de la langue, & maintenir cette partie sans craindre le moindre dérangement. Il suffit de fomenter la plaie à travers la poche avec du vin dans lequel on a fait fondre du miel rosat. S'il s'amasse quelque espece de limon dans le petit sac, il est aisé de le nettoyer avec un pinceau trempé dans le vin miellé, & d'entretenir par ce moyen la plaie toujours nette.

Ce bandage est extrêmement ingénieux & d'une utilité marquée ; cette invention enrichit réellement la chirurgie ; c'est un présent fait à l'humanité, cet éloge est mérité. L'inconvénient de notre siecle, c'est qu'on loue avec un faste imposant des inventions superflues ou dangereuses comme utiles & admirables ; & que le suffrage public instantané est pour ceux qui se vantent le plus, & dont la cabale est la plus active. Le bandage *lingual* a été placé sans ostentation dans les mémoires de l'académie royale de chirurgie, & ne sera vu dans tous les temps qu'avec l'approbation qui lui est due. [Y]

LIPOME. Loupe graisseuse, ou tumeur formée par la graisse épaissie dans les cellules de la membrane adipeuse. Il en vient par-tout ; on en voit sur-tout de monstrueuses entre les deux épaules. On voyoit, il y a quelques années, à Paris, un homme avec une tumeur graisseuse, qui s'étendoit depuis le col jusqu'au bas du dos. On dit qu'un coup de poing entre les deux épaules a été la cause premiere de cette congestion de sucs, sous le faix de laquelle cet homme a plié pendant plusieurs années. *Voyez* LOUPE.

Lipome vient d'un mot grec qui signifie *adeps*, *pinguitudo*, graisse. [Y]

LIPPITUDE, *lippitudo*, (*Med. & chirurg. ocul.*) est un mot employé par *Celse*, pour signifier une maladie des yeux, autrement nommée *ophthalmie*. Voyez ci-après *OPHTHALMIE*.

Lippitude, chez les auteurs modernes, signifie la ma-

ladie appelée vulgairement *chassie*, qui consiste dans l'écoulement d'une humeur épaisse, visqueuse & âcre qui suinte des bords des paupieres, les colle l'une à l'autre, les enflamme & souvent les ulcere. *Voyez* SCLEROPHTHALMIE.

L'application des compresses trempées dans la décoction des racines d'althéa est fort bonne pour humecter & lubrifier les paupieres & le globe de l'œil dans la *lippitude* ou *chassie*. [Y]

LITHIASE, en grec *litiasis*, est un des noms de la maladie appelée plus communément *la pierre* ou *le calcul*.

LITHIASIE ou LITHIASIS est aussi une maladie des paupieres qui consiste dans de petites tumeurs dures & pétrifiées, engendrées sur leur bord. On les nomme autrement *gravelles*; elles sont causées par une lymphe épaissie, endurcie, & convertie en petites pierres ou sables dans quelques grains glanduleux, ou plutôt dans quelques vaisseaux lymphatiques; ce qui les rend enkistées. On fait facilement l'extraction de ces pierres avec une petite incision sur le kiste, jusqu'au corps étranger qu'on fait ensuite sauter avec une petite curette. La bonne chirurgie prescrit que l'incision soit faite à la paupiere inférieure suivant sa longueur, c'est-à-dire d'un angle à l'autre pour suivre la direction des fibres du muscle orbiculaire. Au contraire les incisions intérieures qui se pratiquent à la paupiere supérieure doivent se faire de haut en bas, de crainte de couper transversalement les fibres de l'aponévrose du muscle releveur de cette paupiere.

Lorsqu'on a quelques incisions à faire à l'intérieur de la paupiere il faut les renverser. [Y]

LITHOTOME. Espece de bistouri avec lequel on fait une incision pour tirer la pierre de la vessie. Il y a plusieurs especes de *lithotomes*; celui qui a été jusqu'ici le plus en usage, ressemble assez à une lancette.

LITHOTOME CACHÉ. Un homme qui s'est annoncé anonymement, en disant qu'il n'étoit pas de l'art & qu'il n'y avoit aucune prétention, a imaginé il y a quelques années un *lithotome caché*, dont les premieres

épreuves ont été faites ſur le vivant par feu M. de *la Roche*, chirurgien de Paris. L'auteur, encouragé par quelques ſuccès, s'eſt fait *lithotomiſte*, & n'a pas toujours eu à ſe féliciter de n'avoir pas laiſſé ſon inſtrument en d'autres mains; l'académie royale de chirurgie a porté ſur ce *lithotome* un jugement impartial, inſéré dans le troiſieme volume de ſes mémoires. Nous avons fait graver l'inſtrument; en voici la deſcription.

La lame tranchante a quatre pouces & demi de long, A. Cette lame a une gaîne B, dont la ſoie paſſe dans toute la longueur d'un manche de bois C, qui peut tourner ſur elle : ce manche eſt à ſix pans; chaque ſurface eſt à une diſtance inégale de l'axe de l'inſtrument D. Au moyen d'un reſſort à baſcule E, dont l'extrêmité inférieure entre dans des engrainures ſur la virole du manche, on fixe la ſurface qu'on juge à propos ſous la queue de la lame tranchante F, de façon qu'on peut à volonté faire ſortir la lame de ſa gaîne de 5, de 7, de 9, de 11, de 13, ou de 15 degrés. Des chiffres gravés ſur chaque ſurface, indiquent le degré d'ouverture qu'elles permettent.

Pour ſe ſervir de cet inſtrument, on met le malade en ſituation, *voyez* LIENS. On fait ſur une ſonde cannelée l'inciſion comme au grand appareil; l'opérateur porte alors l'extrêmité de la gaîne du *lithotome caché* dans la cannelure de la ſonde; il en tient le manche avec la main gauche, puis en faiſant gliſſer le bec du *lithotome* le long de la cannelure ſous l'os pubis, il introduit ſon inſtrument dans la veſſie, & en retire la ſonde qui n'eſt plus d'aucune utilité. Il faut reconnoître la pierre; & ſuivant le volume dont on la juge, on regle, par le manche de l'inſtrument, la grandeur de l'inciſion dont on croit avoir beſoin. Ces choſes étant ainſi diſpoſées, on porte le dos de la gaîne du *lithotome* ſous l'arcade du pubis; on ouvre l'inſtrument, & on le retire tout ouvert juſqu'au dehors, en conduiſant le tranchant de la lame ſuivant la direction de l'inciſion extérieure. Les parties ſont coupées bien net; l'introduction des tenettes ſe

fait facilement, & l'on acheve l'opération par l'extraction de la pierre.

Voilà ce que l'auteur dit de sa maniere d'opérer, à laquelle il attribue de grands avantages. Il juge avec raison que la plus grande perfection de l'opération de la taille consiste à débrider entiérement & nettement le trajet par où il faut extraire la pierre, & il prétend que l'ouverture de son instrument, qu'il croit pouvoir proportionner au volume différent des pierres, fait, avec toute la précision possible, le degré convenable d'incision, ensorte qu'elle n'a point les inconvéniens du déchirement & de la contusion, dont les suites peuvent être si funestes dans l'opération du grand appareil, & qu'elle est aussi moins douloureuse, puisqu'on peut tirer le corps étranger sans violence par la voie libre qu'on a ouverte.

Le grand appareil est certainement une méthode très-imparfaite, comme nous le démontrerons au mot *taille* : il a de très-grands inconvéniens, même par la maniere dont se fait la coupe extérieure, que l'auteur du *lithotome caché* a retenue. Il se propose d'obtenir, par l'incision que fait ce nouvel instrument, les avantages de la taille latérale dans laquelle en ouvrant une voie libre à la pierre, on évite, autant qu'il est possible, la contusion de ces parties délicates, qui sont nécessairement déchirées & meurtries dans le grand appareil. C'est principalement du bourrelet que la prostate forme au cou de la vessie, que dépend la plus grande difficulté de l'extraction de la pierre dans l'opération du grand appareil. Dès qu'on a incisé la prostate, il n'y a plus d'obstacle : la plaie forme un triangle dont la base est aux tégumens, & la pointe au col de la vessie. Voyons d'après ces principes, admis par l'auteur même du *lithotome caché*, si cet instrument a les avantages qu'il lui suppose.

Nous adoptons volontiers, 1°. qu'il faut ouvrir une voie aisée aux pierres, pourvu qu'on n'entende pas que l'incision doive se faire sans égard aux parties qui peuvent être intéressées sans danger, & à celles qu'il est à propos de ménager. L'anatomie doit être

conſtamment le flambeau de la chirurgie & le guide de ſes opérations. La plus grande inciſion doit être bornée intérieurement à la ſection de la proſtate, & s'étendre juſqu'au corps de la veſſie excluſivement. C'eſt un dogme très-dangereux que de recommander vaguement une plus grande inciſion à l'intérieur pour les groſſes pierres que pour celles d'un volume moyen. Il faut compter ſur la ſoupleſſe des parties; & dès qu'on convient qu'il n'y a que le corps de la proſtate qui réſiſte, ce n'eſt que la proſtate qu'il faut attaquer. Les inciſions graduées du *lithotome caché* ont fait illuſion à ſon auteur, & ſéduit ceux qui n'enviſagent les objets que d'une vue ſuperficielle; mais la raiſon & l'expérience en démontrent également le danger à ceux qui jugent d'après un examen réfléchi. Le *lithotome* ouvert à cinq degrés peut fendre entiérement la protaſte, & donner le même réſultat que la taille latérale; pourquoi donc ſe ſerviroit-on de cet inſtrument? Ce ne ſera pas pour faire une plus grande coupe extérieure; car il ſeroit abſurde d'ouvrir une grande lame tranchante dans l'intérieur de la veſſie, pour couper les tégumens & les parties qui ſont en-deçà de ſon col. S'il s'agit uniquement de couper la proſtate, on le fait avec bien de la ſûreté par le dehors, en gliſſant un inſtrument, tel que le *lithotome de Cheſelden*, le long de la cannelure de la ſonde. Le nouveau *lithotome* ne doit couper que la proſtate, & nous avons vu qu'il pouvoit le faire au n°. 5. Quel eſt donc le but qu'on ſe propoſe en ouvrant cet inſtrument juſqu'au n°. 13, ou au n°. 15? Ce ne peut être que dans la vue de couper des parties plus éloignées, ou d'entamer plus profondément celles qui le ſeroient moins par un moindre degré d'ouverture de la lame du *lithotome*. Mais l'inciſion portée plus haut que le col de la veſſie ſera dangereuſe & tout-à-fait inutile pour l'extraction de la pierre; ſi on entame plus profondément, on coupera les véſicules ſeminales & le rectum, & des vaiſſeaux dont l'hémorrhagie fera périr les malades. Voilà les dangers de cette pratique: la raiſon les fait ſentir; des preuves réitérées ſur les cadavres nous les ont fait

appercevoir ; & les opérations ſur le vivant ne les ont que trop confirmées. En appréciant ainſi la valeur des choſes, ſans conſidérer le prix que le haſard ou l'opinion ont pu y mettre, nous ſervons l'humanité, bien ſûrs d'ailleurs que les perſonnes les plus prévenues aujourd'hui nous ſauroient quelque jour mauvais gré de la complaiſance que nous aurions eu de nous être trop prêtés à leur préoccupation.

L'avantage qui a le plus frappé dans le nouvel inſtrument, c'eſt l'invariabilité de ſon effet : on aſſure que le *lithotome* ouvert au degré qu'on juge convenable, fait avec préciſion & certitude la ſection, de même qu'un compas fait ſûrement le cercle qui doit réſulter de l'ouverture donnée de ſes branches, ſoit qu'une main habile le conduiſe ou qu'une mal adroite le dirige. De-là on a conclu que le nouveau *lithotome* pouvoit être mis avec confiance entre les mains de toute ſorte de chirurgiens de différens degrés de génie & d'adreſſe, que tous feront uniformément la même opération, ſans crainte de manquer de préciſion ; qu'elle ſera auſſi parfaitement exécutée par l'homme qui a le moins d'expérience, que par le lithotomiſte le plus conſommé : ce ſont les propres expreſſions de ceux qui ont loué le nouveau *lithotome* ; mais ont-ils aſſez réfléchi à la comparaiſon qu'ils en ont faite avec un compas ? L'une des pointes du compas eſt fixe, & l'endroit ſur lequel elle porte ſera invariablement le centre du cercle que l'autre branche doit tracer. Il n'en eſt pas de même de la main du chirurgien, laquelle n'ayant pas de point fixe dans cette opération, peut, par une inclinaiſon de poignet ſi légere qu'on ne pourroit s'en appercevoir, faire beaucoup de mal avec une lame tranchante qui a quatre pouces & demi de long. Pour établir l'invariabilité de la préciſion qu'on dit réſulter de l'uſage de cet inſtrument, il faudroit que les mêmes parties fuſſent toujours coupées par le même écartement de la lame ; mais la lame portée plus ou moins profondément dans la veſſie, fait varier la coupe au point que nous avons vu dans quelques cas l'inciſion moins grande au n°. 15 & au n°. 14,

que dans d'autres tailles, avec les n°. 7. & 9. De plus, l'eſpace plus ou moins grand de l'intérieur de la veſſie, & la diſpoſition variée de cet organe & des parties circonvoiſines, font que l'inſtrument dans la même direction n'a point les mêmes rapports avec les parties ſur leſquelles il doit agir. La lame tranchante ouverte au n°. 9, par exemple, pourra ne pas bleſſer une veſſie ſpacieuſe, & qui peut douter qu'à ce même n°. elle ne doivent faire une plaie très-dangereuſe ſur une veſſie étroite & raccourcie? Cependant l'ouverture de l'inſtrument ne ſe meſure pas ſur le plus ou le moins de capacité de la veſſie; c'eſt le volume de la pierre qui eſt la regle de l'écartement qu'on donne à la lame tranchante; & malheureuſement ce ſont ordinairement dans des veſſies étroites que ſe trouvent les plus groſſes pierres. Enfin, pour revenir à la comparaiſon ſi défectueuſe d'un compas, & du *lithotome*, en traçant un cercle, c'eſt le compas lui-même qui fixe & aſſujettit la main; & dans le cas de la lithotomie, c'eſt la main qui conduit l'inſtrument. Le troiſieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie rapporte les expériences qui ont ſervi à porter ce jugement du nouveau *lithotome*. [Y]

LITHOTOMIE. Opération par laquelle on tire la pierre de la veſſie. On trouvera au mot *taille* le détail des différentes manieres de pratiquer la *lithotomie*. [Y]

LOUP. Ulcere virulent & chancreux qui vient aux jambes, ainſi appelé de ce qu'il ronge & conſume les chairs voiſines comme un *loup* affamé. *Voyez* ULCERE. [Y]

LOUPE. Tumeur qui ſe forme ſous la peau dans les cellules du tiſſu adipeux. Cette tumeur eſt circonſcrite, ſans chaleur, ſans changement de la couleur naturelle de la peau qui la couvre. La peau n'y eſt pas adhérente, & l'on ſent dans ſon centre une fluctuation quelquefois très-ſenſible, & quelquefois plus obſcure.

Les *loupes* ſont des tumeurs enkiſtées qu'on a rangées ſous trois claſſes, relativement à la nature de l'humeur qu'elles contiennent; mais cela ne forme que des différences accidentelles, puiſque, comme l'a

fort bien remarqué notre célebre chirurgien françois *Ambroise Paré*, on ne connoît ce que contiennent ces tumeurs que lorsqu'elles sont ouvertes. *Voyez* les articles *ENKISTÉ*, *ATHEROME*, *STEATOME*, *MELICERIS*.

M. *Littre* ajoute une quatrieme sorte de *loupe* formée par une graisse molle, & qu'il a nommée *lipoma*. Voyez *LIPOME*.

La cause formelle des *loupes* est une accumulation des sucs lymphatiques, qui prennent des couleurs & des consistances différentes, suivant qu'ils sont plus ou moins chargés de sucs bilieux, graisseux, gélatineux, ou d'autres sucs recrémenteux. Les coups, les chûtes peuvent en être les causes occasionnelles & primitives. Les *loupes* se forment peu-à-peu par des degrés insensibles ; aussi ne comprimant point les vaisseaux du voisinage, ou ne le faisant que fort peu & très-lentement, le sang se conserve une entiere liberté de circuler, en dilatant à proportion les vaisseaux collatéraux, ce qui fait que les *loupes* n'attirent ordinairement aucune inflammation. Quand elles grossissent, elles peuvent s'enflammer, s'abcéder. Il y en a qui deviennent skirreuses & carcinomateuses, cela dépend de la dégénération vicieuse des sucs qui y sont renfermés. *Voyez* *CANCER* & *CARCINOME*.

Paré appelle *énorme* une *loupe* dont il a fait heureusement l'extirpation. Elle pesoit huit livres, étoit de la grosseur de la tête d'un homme, située derriere le col, & pendoit entre les épaules. Il est parlé dans les transactions philosophiques, d'une *loupe* bien plus extraordinaire qu'avoit à la mâchoire inférieure un nommé *Alexandre Palmer*, de Keith en Ecosse ; il la portoit depuis 27 ans. Sa grosseur énorme, & les douleurs violentes qu'elle lui causoit, le déterminerent à se la faire couper. La base de cette *loupe* avoit cinq pouces d'étendue, ce qui est considérable par le lieu qu'elle occupoit ; elle pesoit près de 22 livres, elle étoit de figure sphéroïde, & avoit 34 pouces de tour dans un sens & 28 dans un autre. L'hémorragie qui suivit l'opération, fut arrêtée par le moyen de la

poudre de vitriol, & la plaie par des panſemens ordinaires fut guérie en ſix ſemaines.

Les *loupes* ſont des maux opiniâtres, mais qui ne ſont pas ordinairement dangereux, lorſqu'elles ne changent point de nature; elles peuvent néanmoins incommoder beaucoup par leur volume ou par leur ſituation. On ne peut eſpérer de les guérir par la voie de la réſolution, que quand elles ſont commençantes; & les *loupes* graiſſeuſes ſe réſoudront plus facilement que les autres par des applications diſcuſſives, telles que les fumigations de vinaigre dans lequel on aura fait diſſoudre de la gomme ammoniac; les emplâtres de ciguë, de diabotanum, de virgo *cum mercurio*, ſont fort recommandés & ne font pas grand effet.

Les *loupes* dont la baſe eſt étroite peuvent être détruites par la ligature; l'extirpation eſt plus prompte & moins douloureuſe. J'ai vu pluſieurs perſonnes qui craignoient l'inſtrument tranchant, en demander l'uſage par préférence à la ligature qu'on avoit tentée. Quand le pédicule eſt aſſez conſidérable, on peut inciſer circulairement la peau vers la baſe de la tumeur, & en lier la baſe intérieurement; ce procédé épargne les grandes douleurs qui viennent de la grande ſenſibilité de la peau. On peut auſſi cautériſer circulairement la peau, & tracer par une eſcarre la voie de la ligature.

Nous avons donné au mot *enkiſté* des regles pour l'extirpation de ces ſortes de tumeurs; mais les grands principes ſe tirent de l'anatomie, qui inſtruit dans chaque cas particulier des parties auxquelles la tumeur a ſes attaches; elles peut tenir à des tendons, à des nerfs, être ſur la route de vaiſſeaux conſidérables, &c. toutes ces différences font varier le traitement, ou établiſſent des procédés particuliers. On peut attaquer la tumeur par ſa partie la plus éminente par le moyen des cathérétiques, dont on continue l'uſage méthodiquement juſqu'à la parfaite éradication de la tumeur. Si la *loupe* étoit carcinomateuſe, ce ſeroit une voie fort dangereuſe: l'extirpation par l'inſtrument tranchant eſt indiſpenſable, ſi elle eſt poſſible.

Quand le kiste est emporté ou détruit en entier, l'ulcere est simple, & se guérit aisément par les pansemens ordinaires. [Y]

LUETTE (MALADIES DE LA). Cette partie est sujette à s'enflammer, & à devenir grosse & longue par un engorgement d'humeur pituiteuse. Dans le premier cas, les saignées, le régime humectant, & les gargarismes rafraîchissans peuvent calmer l'inflammation, & résoudre la tumeur. Si elle se terminoit par gangrene, comme on le voit quelquefois dans la maladie vénérienne, il faudroit en faire l'amputation.

La *luette* rélâchée par des humeurs exige des gargarismes astringens & fortifians. On lui donne aussi du ressort en mettant dans une petite cuiller du poivre en poudre fine, que l'on porte sous la *luette* pour la saupoudrer. Mais si elle étoit devenue blanche, longue, sans irritabilité, & incapable d'être rétablie dans son état naturel, il faudroit en retrancher la partie excédente.

Celse a parlé de cette opération, en disant qu'il faut saisir la *luette* avec des pinces, & couper au-dessus ce qu'il est nécessaire d'emporter. Mais *Fabrice d'Aquapendente* ne trouve pas cette opération facile : comment, dit-il, saisir la *luette* avec des pincettes d'une main, & la couper de l'autre dans la partie la plus étroite, la plus profonde, & la plus obscure de la bouche, principalement par la nécessité qu'il y a d'une main tierce pour abaisser la langue ? C'est pourquoi, dit-il, je ne me sers point de pinces. J'abaisse la langue, & je coupe la *luette* avec de petits ciseaux. Il seroit à propos d'avoir pour cette opération des ciseaux dont les lames échancrées en croissant embrasseroient la *luette*, & la couperoient nécessairement d'un seul coup. 2°. Les branches doivent être fort longues, & former une courbe du côté du plat des lames, afin d'avoir les anneaux fort bas, & que la main ne bouche pas le jour. *Fabricius Hildanus* avoit imaginé un anneau cannelé portant un fil noué, propre à embrasser la *luette* & à la lier. *Scultet* a corrigé cet instrument, & dit s'en être servi utilement à Ulm le 8 juin

1637, sur un soldat de l'empereur qui avoit la *luette* pourrie. Après que *Fabrice d'Aquapendente* avoit coupé la portion de *luette* relâchée, qu'il avoit jugé à propos de retrancher, il portoit un instrument de fer fait en forme de cuiller, bien chaud, non pour brûler & cautériser la *luette*, mais pour fortifier la chaleur naturelle presque éteinte de la partie, & rappeler sa vie languissante. Nous avons dit au mot *feu*, comment cet auteur s'étoit servi du feu d'une façon qu'il n'avoit pas une action immédiate, dans la même intention de fortifier & de resserrer le tissu d'une partie trop humide. [Y]

LUXATION. Déplacement d'un ou de plusieurs os de l'endroit où ils sont naturellement joints. Les *luxations* sont en général de deux especes par rapport à leurs causes, les unes viennent de causes externes, comme chûtes, coups, sauts, extensions, &c. les autres viennent de causes internes, comme d'un relâchement des ligamens, de la paralysie des muscles, du gonflement des têtes des os d'une fluxion d'humeur qui s'est faite tout-à-coup dans l'articulation, & qui en a abreuvé les capsules, ou d'un amas d'humeurs qui s'y sont accumulées peu-à-peu; tel est l'épanchement de la synovie, qui chasse la tête de l'os de sa cavité.

La *luxation* n'arrive proprement qu'aux os qui ont un mouvement manifeste, comme sont tous ceux dont la jonction est par diarthrose : ceux qui sont articulés par synarthrose, n'ayant qu'un mouvement fort obscur, sont plus sujets à être cassés qu'à se luxer : les os joints par charniere ou gynglime se luxent plus difficilement que ceux dont la jonction est faite par une seule tête & une seule cavité; & ils sont plus sujets à la *luxation incomplete* qu'à la *complete*.

On entend par *luxation complete* celle où la tête d'un os est réellement hors de la cavité de celui qui la recevoit. On reconnoît cette *luxation* par une tumeur ou éminence que forme la tête de l'os déboîté dans un endroit qui n'est pas destiné à la loger, & par un enfoncement que l'on sent dans l'endroit d'où l'os

eſt ſorti. Ces ſignes ſont quelquefois difficiles à appercevoir ; ſur-tout à la cuiſſe, lorſqu'il y a gonflement. La *luxation complete* eſt auſſi accompagnée d'une grande douleur, d'une abolition du mouvement, & du raccourciſſement du membre, ſi la *luxation* eſt en haut ; car le membre eſt plus long dans la *luxation* qui ſe fait en bas.

La *luxation incomplete* ou *partiale* appelée auſſi *ſubluxation* eſt un dérangement des os dans leur contiguité, mais qui ſe touchent encore par quelque ſurface. Dans la *luxation incomplete*, outre la douleur & l'impuiſſance du membre qui ſont des ſignes communs & équivoques de *luxation*, on remarque 1°. que le lieu de l'articulation eſt plus éminent qu'il ne doit être ; 2°. que le membre ne change preſque pas de figure, ni de longueur ; & 3°. que la partie n'eſt pas plus diſpoſée à ſe mouvoir d'un côté que de l'autre, à cauſe que les muſcles ſont preſque également tendus, parce que l'éloignement de l'os n'eſt pas aſſez grand pour changer conſidérablement la diſtance de leurs attaches : ce qui n'eſt point de même dans la *luxation* complete. L'entorſe eſt une eſpece de *luxation* incomplete. *Voyez* ENTORSE.

Une *luxation* eſt *ſimple*, lorſqu'elle n'eſt accompagnée d'aucun accident ; & *compliquée*, lorſqu'elle ſe trouve avec plaie, inflammation, fracture, &c.

Le prognoſtic des *luxations* eſt relatif à leur eſpece, à leur cauſe, & aux accidens qui les compliquent.

La *luxation* exige la réduction le plutôt qu'il eſt poſſible. Il y a des complications qui s'y oppoſent. Une fracture, une grande tenſion, une contuſion profonde ne permettent quelquefois pas de réduire une *luxation*. Si l'os du bras, par exemple, étoit fracturé dans ſa partie moyenne ſupérieure, & luxé dans l'épaule, les extenſions convenables pour réduire la luxation ne feroient pas ſans inconvénient ; & il faudroit abſolument abandonner la *luxation*, à moins que la tête de l'os ne preſſât fortement les gros vaiſſeaux ; ce qui mettroit le malade en danger, & détermineroit à tout tenter plutôt que de différer la réduction.

Lorſqu'elle eſt poſſible, il faut faire les extenſions & contre-extenſions convenables, qui s'exécutent par le ſecours des mains ſeulement, ou avec des laqs & des machines.

Quand les extenſions ſont ſuffiſantes, il faut conduire la tête de l'os dans ſa cavité naturelle, en faiſant lâcher doucement ceux qui tirent, afin que l'os ſe replace. Il n'eſt pas toujours néceſſaire de pouſſer l'os : les muſcles & les ligamens qui n'ont pas été trop forcés, les retirent avec action ; il eſt même quelquefois dangereux d'abandonner l'os à toute la force des muſcles : on court riſque, 1°. s'il y a un rebord cartilagineux, de le renverſer en lâchant tout-à-coup, ce qui pourroit cauſer une enchyloſe, du moins le mouvement du membre deviendroit-il fort difficile ; 2°. quand même la vîteſſe du retour de l'os ne romproit pas le rebord cartilagineux, la tête de l'os feroit une contuſion plus ou moins forte aux cartilages qui encroûtent la tête & la cavité. Il eſt donc néceſſaire de pouſſer l'os doucement dans ſa cavité, au moins juſqu'à ce qu'on ſoit aſſuré qu'il en prend bien la route.

Il faut obſerver que cette route n'eſt pas toujours le plus court chemin que puiſſe prendre l'os pour rentrer, mais celui par lequel il eſt indiqué qu'il eſt ſorti de ſa cavité. On eſt obligé de ſuivre ce chemin, quand même il ne feroit pas le plus court ; tant parce qu'il eſt déjà frayé par la tête de l'os luxé, que parce qu'il conduit à l'ouverture qui a été faite à la poche ligamenteuſe par la ſortie de l'os. Il n'eſt pas bien prouvé que ce dogme ſoit auſſi important dans la pratique, qu'il eſt ſpécieux dans la théorie : on dit fort bien que ſi on ne ſuit pas le chemin frayé on en fait un autre avec peine pour l'opérateur, & douleur pour le malade ; que la tête de l'os arrivant à ſa cavité, ne trouve point d'ouverture à la capſule ligamenteuſe, qu'elle la renverſe avec elle dans la cavité, ce qui empêche l'exacte reduction, & cauſe des douleurs, des gonflemens, inflammations, dépôts, & autres accidens funeſtes. J'ai vu tous ces accidens dans la prati-

que, & ils ne venoient pas de cette caufe, j'ai réduit beaucoup de *luxations*; je n'ai jamais apperçu qu'on pût diftinguer cette route précife de l'os, on le réduit toujours, ou plutôt il fe réduit lui-même par la feule route qui peut lui permettre de rentrer, lorfque par des mouvemens, ou méthodiques, ou empyriques, on a levé les obftacles qui s'oppofoient au replacement.

On connoît que la réduction eft faite lorfque dans l'opération on entend un certain bruit qui annonce le retour de la tête dans fa cavité, & que la bonne conformation, l'ufage, & le mouvement de l'articulation font rétablis.

On applique enfuite l'appareil contentif de l'os, avec des topiques néceffaires pour remédier à la tenfion des parties, & les confoler de l'effort qu'elles ont fouffert. Les bandages font fur-tout néceffaires dans les *luxations* de caufe interne, principalement à celles qui font produites par la relaxation des ligamens ou la paralyfie des mufcles. Dans ces cas, le feul poids du membre met la tête de l'os hors de fa cavité.

Après l'application de l'appareil, on met le membre en fituation convenable. Le malade doit être couché dans les *luxations* du tronc & des extrêmités inférieures; il n'eft pas néceffaire qu'il le foit dans les *luxations* de la mâchoire inférieure, ou des extrémités fupérieures. Il faut enfuite que le chirurgien s'applique à corriger les accidens, fuivant les diverfes indications qu'ils prefcrivent.

La nature différente des *luxations*, par rapport à la nature des parties, à la façon dont elles ont été léfées, aux caufes du défordre, aux fymptômes & accidens qu'il produit, exige des attentions diverfifiées & des procédés particuliers qu'il faut voir dans les livres de l'art. *Ambroife Paré* parmi les anciens, & M. *Petit* parmi les modernes, font les plus grands maîtres qu'on puiffe confulter fur cette matiere.

Le dernier a décrit & fait graver dans fon *traité des maladies des os* une machine qu'il a imaginée pour réduire

réduire les *luxations*. On trouve une machine destinée aux mêmes usages dans la chirurgie de *Platner*; mais si l'on fait bien attention aux regles posées par les meilleurs auteurs, & fondées en raison & en expérience, pour la réduction des *luxations*, on sentira combien peu l'on doit attendre de secours de toutes ces machines. La réduction des *luxations* dépend de plusieurs mouvemens combinés. Chaque espece de déplacement exige que le membre soit situé différemment, pour que les muscles qui sont accidentellement dans une tension contre nature, ne soient pas exposés à de nouvelles violences par l'effet des extensions nécessaires; on risque de déchirer les muscles, & de les arracher dans une opération mal dirigée. Il faut sûrement plus de lumieres & d'adresse que de force, pour faire à propos tout ce qu'il convient, suivant la situation de la tête de l'os qui peut être portés en haut, en bas, en devant, en arriere, en dedans, en dehors; ce qui fait que les membres sont tantôt plus longs, tantôt plus courts; suivant l'espece de *luxation*. Comment donc pourroit-on réussir avec un instrument qui n'agit, & ne peut agir que suivant une seule direction? Dès qu'il est constant qu'il faut combiner les mouvemens pour relâcher à propos certains muscles, en étendre d'autres avec des efforts variés en différens sens, à mesure que la tête de l'os se rapproche de sa cavité, pour y être replacée. C'est ce qui est exposé dans un plus grand détail, dans le discours préliminaire de la derniere édition du *traité des maladies des os* de feu M. *Petit*, en 1758. [Y]

M

MACHINE *pour la réunion des tendons extenseurs des doigts & du poignet.* Cette *machine* est composée de deux parties, une fixe & une mobile, unies ensemble par une charniere.

La partie fixe eſt une gouttiere de dix pans de long ; de cinq pouces de large, & de deux pouces de profondeur.

A l'extérieure on voit trois pieces ſoudées ; au milieu & à l'extrêmité antérieure ſont des eſpeces d'anſes quarrées, par où paſſent des liens qui aſſujettiſſent cette gouttiere à l'avant-bras. Entre ces deux anneaux il y a une crémaillere à quatre crans, dont l'uſage eſt de loger le bec d'un crochet attaché à la piece mobile.

Cette ſeconde partie de la *machine* eſt une eſpece de ſemelle, cave intérieurement, convexe à l'extérieur, haute d'environ ſept pouces, ſur quatre pouces & demi de diametre.

Elle a ſur les côtés deux petites fentes, qui ſervent à paſſer une bande qui tient la main aſſujettie appliquée ſur la palette ; & à ſes parties latérales & inférieures, on voit l'attache des crochets.

Pour ſe ſervir de cette *machine*, on la garnit d'un petit lit de paille d'avoine, couvert de quelques compreſſes, & d'un bandage à 38 chefs ; on met l'avant-bras ſur ces préparatifs, la main étendue ; on panſe la plaie, & on ſoutient la main au degré d'extenſion convenable, par la piece mobile qu'on fixe au degré d'élévation qu'on juge à propos. [Y]

MACHINE *pour la réunion du tendon d'Achille*, inventée par M. *Petit*. (1)

Cette invention eſt des plus utiles & des plus ingénieuſes. Le bandage ne fait aucune compreſſion ſur les parties qui en reçoivent l'utilité ; le degré d'extenſion eſt immuable, non-ſeulement le pied eſt étendu, mais la jambe eſt contenue en même temps dans le degré de flexion qui relâche les muſcles gémeaux, & facilite le rapprochement du bout ſupérieur du tendon : ces muſcles ſont comprimés & gênés au point qu'on n'a rien

---

(1) On peut voir la figure & la deſcription de cette machine ou bandage, dans l'excellent diſcours préliminaire dont M. *Louis* a enrichi la derniere édition du traité de M. *Petit*, & dans les planches qui ſont à la fin de cet ouvrage.

à craindre des treſſaillemens involontaires durant le ſommeil ; enfin ce bandage laiſſe la jambe & le talon à découvert, de maniere qu'on peut obſerver ce qui ſe paſſe, auſſi ſouvent qu'on le veut, & appliquer ce qui eſt néceſſaire, ſans être obligé de toucher à ce bandage ; avantage dont on ſent tout le prix dans le cas des plaies. Rien n'étoit ſi dangereux que les plaies du tendon d'*Achille*, & elles rentrent dans la claſſe des plus ſimples & des plus faciles à guérir, depuis l'heureuſe découverte de cette *machine*, fruit du génie d'un des plus grands chirurgiens que la France ait eu. (1) [Y]

MACHINE *pour réduire les luxations*, inventée par M. *Petit*, & décrite dans ſon *traité des maladies des os*.

On trouve une *machine* deſtinée aux mêmes uſages dans la chirurgie de *Platner*, mais ſi l'on fait bien attention aux regles poſées par les meilleurs auteurs, & fondées en raiſon & en expérience, pour la réduction des luxations, on ſentira combien peu l'on peut attendre de ſecours de toutes ces *machines*. La réduction des luxations dépend de pluſieurs mouvemens combinés. Chaque eſpece de déplacement exige que le membre ſoit ſitué différemment, pour que les muſcles qui ſont accidentellement dans une tenſion contre nature, ne ſoient pas expoſés à de nouvelles violences par l'effet des extenſions néceſſaires ; on riſque de déchirer les muſcles & de les arracher dans une opération mal dirigée. Il faut ſûrement plus de lumieres & d'adreſſe que de forces, pour faire à propos tout ce qu'il convient, ſuivant la ſituation de la tête de l'os qui peut être portée en haut, en bas, en devant, en arriere, en dedans, en dehors ; ce qui fait que les membres ſont tantôt plus longs, tantôt plus courts, ſuivant l'eſpece de luxation. Comment donc pourroit-on réuſſir avec un inſtrument qui n'agit, & ne peut agir que ſuivant une ſeule & unique direction ? Dès qu'il eſt conſtant

(1) *Voyez* l'article des plaies des tendons dans le ſupplément à la chirurgie d'*Heiſter*, qui eſt actuellement ſous preſſe, & qui verra bientôt le jour.

qu'il faut combiner les mouvemens pour relâcher à propos certains mufcles, en étendre d'autres avec des efforts variés en différens fens, à mefure que la tête de l'os fe rapproche de fa cavité, pour y être replacée. C'eft ce qui eft expofé dans un plus grand détail, dans le difcours préliminaire de la derniere édition du traité des maladies des os de feu M. *Petit.* (1) [Y]

MACROPHYSOCEPHALE. Terme peu ufité ; il fignifie la tuméfaction de la tête d'un fœtus, qui feroit produite par des ventofités. Le dictionnaire de Trévoux rapporte ce terme d'après le dictionnaire de James, & l'applique à celui dont la tête eft diftendue au-delà de fa longueur naturelle par quelque affection flatulente. *Ameroife Paré* s'eft fervi de ce terme dans fon livre *de la génération.* » Si, dit-il, la femme ne peut ac-» coucher à raifon du volume exceffif de la tête de » l'enfant qui fe préfente la premiere, foit qu'elle » foit remplie de ventofités que les Grecs appellent » *macrophyfocephale*, ou d'aquofités qu'ils nomment » *hydrocephale* ; fi la femme eft en un extrême travail » & qu'on connoiffe l'enfant être mort, il faut ou-» vrir la tête de l'enfant, &c. « *Voyez* *HYDROCEPHALE*, *CROCHET*, *COUTEAU A CROCHET.* Le mot de cet article eft compofé de trois mots grecs, dont le premier fignifie *long*, le fecond *flatulence*, & le troifieme *tête.* [Y]

MAILLET DE PLOMB. Maffe de plomb de figure cylindrique, qui a environ deux pouces & demi de long, fur quinze lignes de diametre. Il eft percé dans fon milieu pour le paffage d'un bout du manche, lequel eft de buis, parce que les pores de ces bois étant très-ferrés, le manche a plus de réfiftance.

Ce manche eft compofé d'une poignée & d'une tige, orné de différentes façons, fuivant le goût de l'ouvrier.

Ce *maillet* fert à frapper fur le cifeau ou la gouge

(1) On peut voir la figure & la defcription de la machine de M. *Petit*, dans la chirurgie d'*Heifter.* Pl. X. figure 6.

pour enlever les exoſtoſes. *Voyez* EXOSTOSE, CISEAU & GOUGE.

On ſe ſert du plomb préférablement à toute autre matiere, parce qu'étant plus lourd, il agit par ſa maſſe, & les percuſſions en ſont plus fortes, quoique faites avec moins d'action de la part du chirurgien, ce qui occaſionne moins de ſecouſſe. Si le *maillet* avoit moins de poids, il faudroit pour un effet égal, que la gouge fût frappée avec plus de vîteſſe; d'où il ſuivroit un ébranlement qui pourroit être préjudiciable.

MAITRE EN CHIRURGIE. C'eſt le titre qu'on donne à ceux qui ont acquis le droit d'exercer la chirurgie par leur réception au corps des chirurgiens, après les épreuves néceſſaires qui juſtifient de leur capacité. C'eſt aux chirurgiens ſeuls & excluſivement qu'il appartient d'apprécier le mérite & le ſavoir de ceux qui ſe deſtinent à l'exercice d'un art ſi important & ſi difficile. Les lois ont pris les plus ſages précautions, & les meſures les plus juſtes, afin que les études, les travaux & les actes néceſſaires pour obtenir le grade de *maître en chirurgie*, fuſſent ſuivis dans le meilleur ordre, relativement à l'utilité publique. Nous allons indiquer en quoi conſiſtent ces différens exercices.

Par la déclaration du roi du 23 avril 1743, les chirurgiens de Paris ſont tenus, pour parvenir à la maîtriſe, de rapporter des lettres de maître-ez-arts en bonne forme, avec le certificat du temps d'études. On y reconnoît qu'il eſt important que dans la capitale les chirurgiens, par l'étude des lettres, puiſſent acquérir une connoiſſance plus parfaite des regles d'un art ſi néceſſaire au genre-humain; & cette loi regrette que les circonſtances des temps ne permettent pas de l'établit de même dans les principales villes du royaume.

Une déclaration ſi favorable au progrès de la chirurgie, & qui ſera un monument éternel de l'amour du roi pour ſes ſujets, a trouvé des contradicteurs, & a été la ſource de diſputes longues & vives, dont nous avons parlé au mot *chirurgien*. Les vues du bien pu-

blic ont enfin prévalu, & les parlemens de Guyenne, de Normandie, & de Bretagne, sans égard aux contestations qui se sont élevées à Paris, ont enrégistré des statuts pour les principales villes de leur ressort, par lesquels les frais de réception à *la maîtrise en chirurgie* sont moindres en faveur de ceux qui y aspireront, avec le grade de maître-ez-arts. La plupart des cours souveraines du royaume, enrégistrant les lettres-patentes du 10 août 1756, qui donnent aux chirurgiens de province, exerçant purement & simplement la chirurgie, les privileges de citoyens-notables, ont restraint la jouissance des honneurs & des prérogatives attachées à cette qualité aux seuls chirurgiens gradués, & qui présenteront des lettres de maître-ez-arts en due & bonne forme.

Un arrêt du conseil d'état du roi du 4 juillet 1750, qui fixe entr'autres choses l'ordre qui doit être observé dans les cours de chirurgie à Paris, établis par les bienfaits du roi en vertu des lettres-patentes du mois de septembre 1724, ordonne que les éleves en chirurgie seront tenus de prendre des inscriptions aux écoles de St. Côme, & de rapporter des certificats en bonne forme, comme ils ont fait le cours complet de trois années sous les professeurs royaux qui y enseignent pendant l'été; la premiere année, la physiologie & l'hygiene; la seconde année, la pathologie générale & particuliere, qui comprend le traité des tumeurs, des plaies, des ulceres, des luxations, & des fractures; & la troisieme, la thérapeutique ou la méthode curative des maladies chirurgicales; l'on traite spécialement dans ces leçons de la matiere médicale externe, des saignées, des ventouses, des cauteres, des eaux minérales, considérées comme remedes extérieurs, &c. Pendant l'hyver de ces trois années d'études, les éleves doivent fréquenter assiduement l'école pratique: elle est tenue par les professeurs & démonstrateurs royaux d'anatomie & des opérations, qui tirent des hôpitaux ou de la basse-geole les cadavres dont ils ont besoin pour l'instruction publique. Il y a en outre un professeur & démonstrateur pour les accouchemens

fondé par feu M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du roi, pour enſeigner chaque année les principes de cette partie de la chirurgie aux éleves ſéparément du pareil cours, qui, ſuivant la même fondation, ſe fait en faveur des ſages-femmes & de leurs apprentiſſes.

Les profeſſeurs des écoles de chirurgie ſont brévetés du roi, & nommés par ſa majeſté ſur la préſentation de ſon premier chirurgien. Ils ſont permanens, & occupés par état & par honneur à mériter la confiance des éleves & l'applaudiſſement de leurs collegues. Cet avantage ne ſe trouveroit point ſi l'emploi de profeſſeur étoit paſſager comme dans d'autres écoles, où cette charge eſt donnée par le ſort & pour un ſeul cours; ce qui fait qu'une des plus importantes fonctions peut tomber par le haſard ſur ceux qui ſont le moins capables de s'en bien acquitter.

Outre les cours publics, il y a des écoles d'anatomie & de chirurgie dans tous les hôpitaux, & des maîtres qui, dévoués par goût à l'inſtruction des éleves, leur font diſſéquer des ſujets, & enſeignent dans leurs maiſons particulieres l'anatomie, & font pratiquer les opérations chirurgicales.

Il ne ſuffit pas que l'éleve en chirurgie ſoit préparé par l'étude des humanités & de la philoſophie qui ont dû l'occuper juſqu'à environ 18 ans, âge avant lequel on n'a pas ordinairement l'eſprit aſſez formé pour une étude bien ſérieuſe; & que depuis il ait fait le cours complet de trois années dans les écoles de chirurgie, on exige que les jeunes chirurgiens aient demeuré en qualité d'éleve durant ſix ans conſécutifs chez un maître de l'art, ou chez pluſieurs pendant ſept années. Dans d'autres écoles qui ont, comme celle de chirurgie, la conſervation & le rétabliſſement de la ſanté pour objet, on parvient à la maîtriſe en l'art, ou, pour parler le langage reçu, l'on eſt promu au doctorat après les ſeuls exercices ſcholaſtiques pendant le temps preſcrit par les ſtatuts. Mais, en chirurgie, on demande des éleves une application aſſidue à la pratique ſous les yeux d'un ou de pluſieurs maîtres pendant un temps aſſez long,

On a reproché aux jeunes chirurgiens dans des disputes de corps, cette obligation de domicile, qu'on traitoit de servitude, ainsi que la dépendance où ils sont de leurs chefs dans les hôpitaux, employés aux fonctions ministérielles de leur art pour le service des malades. Mais le bien public est l'objet de cette obligation, & les éleves n'y trouvent pas moins d'utilité pour leur instruction, que pour leur avancement particulier. L'attachement à un maître, est un moyen d'être exercé à tout ce qui concerne l'art, & par degrés depuis ce qu'il y a de moindre, jusqu'aux opérations les plus délicates & les plus importantes. Tout le monde convient que dans tous les arts, ce n'est qu'en pratiquant qu'on devient habile : l'éleve, en travaillant sous des maîtres, profite de leur habileté & de leur expérience ; il en reçoit journellement des instructions de détail, dont l'application est déterminée ; il ne néglige rien de ce qu'il faut savoir ; il demande des éclaircissemens sur les choses qui passent la portée actuelle de ses lumieres ; enfin il voit habituellement des malades. Quand on a passé ainsi quelques années à leur service sous la direction des maîtres de l'art & qu'on est parvenu au même grade, on est moins exposé à l'inconvénient, fâcheux à plus d'un égard, de se trouver long-temps, après sa réception, ancien maître, & jeune praticien, comme on en voit des exemples ailleurs.

Dans un art aussi important & qui ne demande pas moins de pratique que de théorie, ce seroit un grand défaut dans la constitution des choses, qu'un homme pût s'élever à la qualité de maîtres, sans avoir été l'éleve de personne en particulier ; les leçons publiques peuvent être excellentes, mais elles ne peuvent être ni assez détaillées, ni assez soutenues, ni avoir le mérite des instructions pratiques, personnelles, variables suivant les diverses circonstances qui les exigent. Avant l'établissement des universités, la médecine, de même que la chirurgie, s'apprenoit sous de maîtres particuliers, dont les éleves étoient les enfans adoptifs. Le serment d'*Hippocrate* nous rappelle,

à ce ſujet, une diſpoſition bien digne d'être propoſée comme modele. » Je regarderai toujours comme mon » pere celui qui m'a enſeigné cet art ; je lui aiderai » à vivre, & lui donnerai toutes les choſes dont il » aura beſoin. Je tiendrai lieu de frere à ſes enfans ; » s'ils veulent ſe donner à la médecine, je la leur » enſeignerai ſans leur demander ni argent, ni pro- » meſſe. Je les inſtruirai par des *préceptes abrégés* & » par des *explications étendues*, & autrement avec » tout le ſoin poſſible. J'inſtruirai de même mes en- » fans, & les diſciples qu'on aura mis ſous ma con- » duite, qui auront été immatriculés, & qui auront » fait le ſerment ordinaire, & je ne communiquerai » cette ſcience à nul autre qu'à ceux-là. »

On pourroit objecter contre l'obligation du domicile, qu'un jeune homme trouve des reſſources pour ſon inſtruction dans les leçons publiques, dans la fréquentation des hôpitaux, qu'il ſe fera par l'étude l'éleve d'*Hippocrate*, d'*Ambroiſe Paré*, de *Fabrice de Hilden* & d'*Aquapendente*, comme les médecins le ſont d'*Hippocrate*, de *Galien*, de *Sidenham*, & de *Boerhaave*. Mais ces grands maîtres ne ſont plus, & ne peuvent par conſéquent nous répondre de la capacité de leurs diſciples. Il eſt de l'intérêt public qu'avant de ſe préſenter ſur les bancs, un candidat ait été attaché pendant pluſieurs années à quelque praticien qui l'ait formé dans ſon art, introduit chez les malades, entretenu d'obſervations bien ſuivies ſur les maladies, dans leurs différens états, dans leurs diverſes complications, & dans leurs différentes terminaiſons. Le grand fruit de l'aſſujetiſſement des éleves ſous ces maîtres n'eſt pas ſeulement relatif à l'inſtruction, les chirurgiens y trouvent même un moyen d'avancement & de fortune. Menés dans les maiſons, ils ſont connus du public pour les éleves des *maîtres* en qui on a confiance. Ils ſont à portée de la mériter à un certain degré par leur application & leur bonne conduite. Ceux qui n'ont pas eu cet avantage, percent plus difficilement : c'eſt ce qu'on voit dans la médecine, où ordinairement il faut vieillir avant que d'atteindre à une certaine réputation

qui procure une grande pratique. Il eſt rare que des circonſtances heureuſes favoriſent un homme de mérite. C'eſt la mort ou la retraite des anciens médecins, comme celle des anciens avocats, qui pouſſent le plus chez les malades & au barreau. De cette maniere on doit, à ſon âge encore plus qu'à ſes talens, l'avantage d'être fort employé ſur la fin de ſes jours. De-là peut-être eſt né ce proverbe ſi commun, *jeune chirurgien, vieux médecin*, dont on peut faire de ſi fauſſes applications. Si les chirurgiens ſont plutôt formés, ils le doivent au grand exercice de leur art; & ceux même qu'on regarderoit comme médiocres, ſont capables de rendre au public des ſervices eſſentiels & très-utiles, par l'opération de la ſaignée & le traitement d'un grand nombre de maladies, qui n'exigent pas des lumieres ſupérieures ni des opérations conſidérables, quoique l'art d'opérer, conſidéré du côté du manuel, ne ſoit pas la partie la plus difficile de la chirurgie, comme nous l'avons prouvé aux mots *chirurgie* & *opération*.

L'éleve qui a toutes les qualités requiſes ne peut ſe mettre ſur les bancs pour parvenir à la maîtriſe que pendant le mois de mars, & il ſubit le premier lundi du mois d'avril, dans une aſſemblée générale un examen ſommaire ſur les principes de la chirurgie; les quatre prévôts ſont les ſeuls interrogateurs; & ſi le candidat eſt jugé ſuffiſant & capable, il eſt immatriculé ſur les regiſtres. L'acte de tentative ne peut être différé plus de trois mois après l'immatricule. Dans cet exercice, l'aſpirant eſt interrogé au moins par treize maîtres, à commencer par le dernier reçu; les douze autres examinateurs ſont tirés au ſort par le lieutenant du premier chirurgien du roi, immédiatement avant l'examen & en préſence de l'aſſemblée. En tentative, on interroge ordinairement ſur les principes de la chirurgie, & principalement ſur des points phyſiologiques. Le troiſieme acte, nommé *premier examen*, a pour objet la pathologie, tant générale que particuliere. Le candidat eſt interrogé par neuf maîtres, au choix du premier chirurgien du roi ou de ſon

lieutenant : ſi le candidat eſt approuvé après cet acte, il entre en ſemaine. Il y en a quatre dans le cours de la licence: dans la premiere nommée d'*oſtéologie*, le candidat doit ſoutenir deux actes en deux jours ſéparés, dont l'un eſt ſur la démonſtration du ſquelette, & l'autre ſur toutes les opérations néceſſaires pour guérir les maladies des os. Après la ſemaine d'oſtéologie vient celle d'anatomie, pour laquelle on ne peut ſe préſenter que depuis le premier jour de novembre, juſqu'au dernier jour de mars, ou au plus juſqu'à la fin d'avril, ſi la ſaiſon le permet.

La ſemaine d'anatomie ſe fait ſur un cadavre humain: elle eſt compoſée de treize actes. L'aſpirant devant travailler & répondre pendant ſix jours & demi conſécutifs, ſoir & matin, ſavoir le matin pour les opérations de la chirurgie, & le ſoir, ſur toutes les parties de l'anatomie.

La troiſieme ſemaine eſt celle des ſaignées. L'aſpirant y ſoutient deux actes à deux différens jours, l'un ſur la théorie, & l'autre ſur la pratique des ſaignées.

La quatrieme & derniere ſemaine eſt appelée *des médicamens*, pendant laquelle le candidat eſt obligé de ſoutenir encore deux actes à deux différens jours: le premier, ſur les médicamens ſimples: le ſecond, ſur les médicamens compoſés. Les quatre prévôts ſont les ſeuls interrogateurs dans les actes des quatre ſemaines, & c'eſt le lieutenant du premier chirurgien du roi qui recueille les voix de l'aſſemblée ſur l'admiſſion ou le refus de l'aſpirant.

Après les quatre ſemaines, il y a un dernier examen, nommé *de rigueur*, qui a pour objet les méthodes curatives des différentes maladies chirurgicales, & l'explication raiſonnée des faits de pratique. Dans cet acte, le candidat doit avoir au moins douze interrogateurs, tirés au ſort par le lieutenant du premier chirurgien du roi, en préſence de l'aſſemblée.

Les candidats doivent enſuite ſoutenir une theſe ou acte public en latin. La faculté de médecine y eſt invitée par le répondant; elle y députe avec ſon doyen deux autres docteurs, qui occupent trois fauteuils au

côté droit du bureau du lieutenant du premier chirurgien du roi & des prévôts. Cet acte doit durer au moins quatre heures : pendant la premiere, les médecins députés propoſent les difficultés qu'ils jugent à propos ſur les matieres de l'acte : *les maîtres en chirurgie* argumentent pendant les trois autres heures, après quoi, ſi l'aſpirant a été trouvé capable par la voie du ſcrutin au ſuffrage des ſeuls maîtres de l'art, on procede à ſa réception dans une chambre ſéparée. Le lieutenant propoſe au candidat une queſtion, ſur laquelle il demande ſon rapport par écrit ; il faut y ſatisfaire ſur le champ, & faire lecture publique de ce rapport ; enſuite de quoi le candidat prête le ſerment accoutumé, & ſigne ſur les regiſtres ſa réception à la maîtriſe en l'art & ſcience de la chirurgie.

Ceux qui ont rendu pendant ſix années des ſervices gratuits dans les hôpitaux de Paris, avec la qualité de gagnant maîtriſe, après un examen ſuffiſant, ſont diſpenſés des actes de la licence, & ſont reçus au nombre des maîtres en l'art & ſcience de la chirurgie en ſoutenant l'acte public. Il y a ſix places de gagnant maîtriſe. Deux à l'hôtel-dieu, dont une par le privilege de l'hôpital des incurables, une à l'hôpital de la charité ; deux à l'hôpital général, l'une pour la maiſon de la ſalpêtriere, l'autre pour la maiſon de bicêtre ; enfin une place de gagnant maîtriſe en chirurgie à l'hôtel royal des invalides : enſorte que, par la voie des hôpitaux, il y a chaque année, l'une dans l'autre, un *maître en chirurgie.*

Ceux qui ont acheté des charges dans la maiſon du roi ou des princes, auxquelles le droit d'agrégation eſt attaché, ſont auſſi admis, ſans autre examen que le dernier, à la maîtriſe en chirurgie, de laquelle ils ſont déchus, s'ils viennent à vendre leurs charges avant que d'avoir acquis la vétérence par vingt-cinq années de poſſeſſion.

Les chirurgiens qui ont pratiqué avec réputation dans une ville du royaume où il y a archevêché & parlement après vingt années de réception dans leur communauté, peuvent ſe faire agréger au college des chi-

rurgien de Paris, où ils ne prennent rang que du jour de leur agrégation.

Les examens que doivent ſubir les candidats en chirurgie, paroiſſent bien plus utiles pour eux & bien plus propre à prouver leur capacité, que le vain appareil des theſes qu'on feroit ſoutenir ſucceſſivement; parce que les theſes ſont toujours ſur une matiere aux choix du candidat ou du préſident; qu'on n'expoſe ſur le programme la propoſition que ſous le point de vue qu'on juge à propos; que le ſujet eſt prémédité, & ſuppoſe une étude bornée & circonſcrite, qui ne demande qu'une application déterminée à un objet particulier & excluſif de tout ce qui n'y a pas un rapport immédiat. Il n'y a perſonne qu'on ne puiſſe mettre en état de ſoutenir aſſez paſſablement une theſe, pour peu qu'il ait les premieres notions de la ſcience. Il y a long-temps qu'on a dit que la diſtinction avec laquelle un répondant ſoutenoit un acte public, prouvoit moins ſon habileté que l'artifice du maître. M. *Baillet* a dit à ce ſujet qu'on pouvoit paroître avec applaudiſſement ſur le théâtre des écoles par le ſecours des machines qu'on monte pour une ſeule repréſentation, & dont on ne conſerve ſouvent plus rien une fois qu'elles ont fait leur effet. On peut lire avec ſatisfaction & avec fruit une diſſertation contre l'uſage de ſoutenir des theſes en médecine par M. *le François*, docteur en médecine de la faculté de Paris, publiée en 1720, & qui ſe trouve chez *Cavelier*, libraire, rue St. Jacques, au lys-d'or; il y a du même auteur des réflections critiques ſur la médecine, en 2 volumes *in*-12. qui ſont un ouvrage très-eſtimable & trop peu connu.

La réception n'eſt pas le terme des épreuves auxquelles les chirurgiens ſont aſſujettis, pour mériter la confiance du public. L'arrêt déjà cité du conſeil d'état du roi du 4 juillet 1750, portant réglement entre la faculté de médecine de Paris & les maîtres en l'art & ſcience de la chirurgie, a ordonné, ſur les repréſentations de M. de *la Martiniere*, premier chirurgien de ſa majeſté, pour la plus grande perfection de la chirurgie, que les maîtres nouveaux reçus ſeroient

tenus d'aſſiſter aſſidument, pendant deux ans au moins, aux grandes opérations qui ſe feront dans les hôpitaux, en tel nombre qu'il ſera jugé convenable par les chirurgiens majors des ſuſdits hôpitaux; enſorte qu'ils puiſſent y être tous admis ſucceſſivement. Par un autre article de ce réglement, leſdits nouveaux maîtres ſont tenus pendant le même temps d'appeler deux de leurs confreres, ayant au moins douze années de réception, aux opérations difficiles qu'ils entreprendront, ſa majeſté leur défendant d'en faire aucune durant ledit temps qu'en préſence & par le conſeil deſdits maîtres à ce appelés. Cette diſpoſition de la loi eſt une preuve de la bonté vigilante du prince pour ſes ſujets, & fait l'éloge du chef de la chirurgie qui l'a ſollicitée.

Les chirurgiens des grandes villes de province, telles que Bordeaux, Lyon, Monpellier, Nantes, Orléans, Rouen, ont des ſtatuts particuliers qui preſcrivent des actes probatoires auſſi multipliés qu'à Paris; &, ſuivant les ſtatuts généraux pour toutes les villes qui n'ont point de réglemens particuliers, les épreuves pour la réception ſont aſſez rigoureuſes pour mériter la confiance du public, ſi les interrogateurs s'acquittent de leur devoir avec la capacité & le zele convenables.

Les aſpirans doivent avoir fait un apprentiſſage de deux ans au moins, puis avoir travaillé trois ans ſous des maîtres particuliers, ou deux ans dans les hôpitaux des villes frontieres, ou au moins une année dans les hôpitaux de Paris, à l'hôtel-dieu, à la charité, ou aux invalides.

L'immatricule ſe fait après un examen ſommaire ou tentative, dans lequel acte l'aſpirant eſt interrogé par le lieutenant du premier chirurgien du roi & par les deux prévôts, ou par le prévôt, s'il n'y en a qu'un, & par le doyen de la communauté.

Deux mois après au plus tard, il faut ſoutenir le premier examen, où le lieutenant, les deux prévôts, le doyen, & quatre maîtres, tirés au ſort, interrogent l'aſpirant, chacun pendant une demi-heure au moins, ſur les principes de la chirurgie, & le général des tumeurs, des plaies, & des ulceres. S'il eſt jugé

incapable, faute de suffisante application, il est renvoyé à trois mois pour le même examen ; sinon il est admis à faire sa semaine d'ostéologie deux mois après.

La semaine d'ostéologie a deux jours d'exercice. Le premier jour, l'aspirant est interrogé par le lieutenant, les prévôts & deux maîtres tirés au sort, sur les os du corps humain ; &, après deux jours d'intervalle, le second acte de cette semaine est sur les fractures & luxations, & sur les bandages & appareils.

On n'entre en semaine d'anatomie que depuis le premier de novembre jusqu'au dernier jour d'avril. Cette semaine a deux actes. Le premier jour, on examine sur l'anatomie, & l'aspirant fait les opérations sur un sujet humain ; à son défaut, sur les parties des animaux convenables. Le second jour, l'examen a pour objet les opérations chirurgicales, telles que la cure des tumeurs, des plaies, l'amputation, la taille, le trépan, le cancer, l'empyeme, les hernies, les ponctions, les fistules, l'ouverture des abscès, &c.

La troisieme semaine, l'aspirant soutient deux actes : le premier sur la théorie & la pratique de la saignée, sur les accidens de cette opération, & les moyens d'y remédier. Le second, sur les médicamens simples & composés, sur leurs vertus & leurs effets.

Dans le dernier examen, l'aspirant est interrogé sur des faits de pratique par le lieutenant, les prévôts, & six maîtres tirés au sort. S'il est jugé capable, on procede à sa réception, & il prête serment dans une autre séance entre les mains du lieutenant du premier chirurgien du roi en présence du médecin royal, qui a dû être appelé à l'acte appelé *tentative*, & au premier & dernier examen seulement. Sa présence à ces actes est purement honorifique, c'est-à-dire qu'il ne peut interroger le récipiendaire, & qu'il n'a point de droit de suffrage, pour l'admettre ou le refuser.

Pour les bourgs & villages, il n'y a qu'un seul examen de trois heures sur les principes de la chirurgie, sur les saignées, les tumeurs, les plaies & les médicamens, devant le lieutenant du premier chirurgien du

roi, les prévôts, ou le prévôt & le doyen de la communauté.

MAL DE DENTS. C'eſt une maladie commune que les chirurgiens appellent *odontalgie*. *V.* *ODONTALGIE*.

Le *mal de dent* vient ordinairement d'une carie qui pourrit l'os & le ronge en dedans.

Quelquefois il vient d'une humeur âcre qui ſe jette ſur les gencives. Une pâte faite de pain tendre & de graine de ſtramonium, & miſe ſur la dent affectée, appaiſe le *mal de dents*, ſi la dent eſt creuſe, & la douleur violente, une compoſition de parties égales d'opium, de mirthe & de camphre réduites en pâte avec de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin, dont on met environ un grain ou deux dans le creux de la dent, arrête la carie, émouſſe la violence de la douleur, & par ce moyen ſoulage ſouvent dans le moment.

Les huiles chymiques, comme celle d'origan, de girofle, de tabac, &c. ſont auſſi utiles, en détruiſant par leur nature chaude & cauſtique le tiſſu des vaiſſeaux ſenſibles de la partie affectée; néanmoins un trop grand uſage de ces ſortes d'huiles cauſe ſouvent des fluxions d'humeurs, & des abſcès.

Un véſicatoire appliqué derriere une oreille ou derriere toutes deux, manque rarement de guérir le *mal de dents*, ſur-tout lorſqu'il eſt accompagné d'une fluxion d'humeurs chaudes, d'un gonflement de gencives, du viſage, &c. Les linimens faits avec l'onguent de guimauve, de ſureau, &c. mêlé avec l'eau de vie ou l'eſprit de vin camphré ſont bons extérieurement pour appaiſer la douleur.

M. *Cheſelden* parle d'un homme qui fut guéri d'un *mal de dents* par l'application d'un petit cautere actuel ſur l'anthelix de l'oreille, après que la ſaignée, la purgation, la ſalivation par l'uſage des maſticatoires, les ſetons, &c. avoient été inutiles. Une choſe fort ſinguliere dans ce *mal de dents*, c'eſt que dès que la douleur devenoit violente, ou que le malade eſſayoit de parler, il ſurvenoit une convulſion de tout le côté du viſage où étoit la douleur.

Scoockius dans ſon *traité du beurre*, prétend que rien n'eſt

n'est meilleur pour conserver les dents belles & saines, que de les frotter avec du beurre : ce qui, suivant M. *Chambers*, qui apparemment n'aimoit pas le beurre, n'est guere moins dégoûtant que l'urine avec laquelle les Espagnols se rincent les dents tous les matins.

Pour prévenir & guérir le scorbut des gencives, on recommande de se laver tous les matins la bouche avec de l'eau salée ; & pour empêcher les dents de se gâter ou carier, quelques-uns emploient seulement la poudre de corne de cerf dont ils se frottent les dents, & les rincent ensuite avec de l'eau froide. On prétend que cela est préférable aux dentifrices qui par la dureté de leurs parties emportent l'émail qui couvre les dents, & les garantit des mauvais effets de l'air, des alimens, des liqueurs, &c. lesquelles occasionnent de douleurs de dents, lorsqu'elles sont usées.

Les dentifrices sont ordinairement composés de poudre de corne de cerf, de corail rouge, d'os de seche, d'alun brûlé, de myrrhe, de sang de dragon, &c. Quelques-uns recommandent la poudre de brique, comme suffisante pour remplir toutes les intentions d'un bon dentifrice. *Voyez* DENTIFRICE.

La douleur de dent qui vient de la carie, se guérit en desséchant le nerf & plombant la dent ; si ce moyen ne réussit pas, il faut faire le sacrifice de la dent. [Y]

MASQUE. Nom qu'on donne à un bandage qui sert principalement pour les brûlures du visage ; il est ainsi nommé par rapport à sa figure ; c'est un morceau de linge auquel on fait quatre ouvertures qui répondent à celles des yeux, du nez & de la bouche. Cette piece de linge est fendue à six chefs, qui se croisent postérieurement, & s'attachent au bonnet. [Y]

MATRICE (CHUTE ou DESCENTE DE), *prolapsus uteri*. La matrice dans l'état naturel est soutenue par plusieurs ligamens à l'extrêmité du vagin, à une certaine distance, qui varie dans différens sujets, de l'entrée de la vulve ; il arrive quelquefois que la *matrice* escend dans le vagin, en occupe tout l'espace, ue quefois même elle s'étend au dehors, & pend

entre les cuisses. Quelques auteurs, uniquement fondés sur leur inexpérience (tels sont *Kerkringius*, *Van-Roonhuyssen*, *Van-Meeckren*, *&c.*) ont refusé de croire que la descente de *matrice* peut avoir lieu ; on pourroit leur opposer une foule d'observations qui constatent évidemment le fait ; on peut consulter à ce sujet *Fabrice de Hilden*, *Mauriceau*, *Deventer*, *Diemerbroeck*, *Stalpalt*, *Van-der-Wiel*, *&c.* & tous ceux qui ont traité des accouchemens & des maladies des femmes ; il est vrai que quelquefois la descente du vagin peut en imposer ; on peut même prendre des tumeurs polypeuses, attachées à l'orifice de la vulve, pour la chûte de la *matrice*, comme *Séger* rapporte s'y être trompé lui-même. *Meeckren* a aussi une observation semblable ; mais les ouvertures des cadavres confirment aussi ce fait. *Graaf*, *Blasius* assurent avoir ouvert de femmes dans lesquelles ils trouverent effectivement la *matrice* déplacée, & presque entiérement contenue dans le vagin ; *Jean Bauhin* rapporte qu'il avoit pris une véritable descente de *matrice* pour un corps étranger, & qu'il ne connut sa méprise que par l'ouverture du cadavre ; mais ce qui doit ôter tout sujet de doute, c'est qu'on a quelquefois emporté la *matrice* ainsi descendue ; *Ambroise Paré* raconte avoir détaché une *matrice* qui pendoit hors le vagin ; cette opération rétablit la santé de la malade ; mais étant morte d'une autre maladie quelques années après, on l'ouvrit & l'on ne trouva point de *matrice* ; on peut avoir des observations semblables dans *Berenger*, *Langius*, *Mercurialis*, *Duret*, & plusieurs autres, qui tous assurent avoir extirpé la *matrice* sans suite fâcheuse. J'ai connu un chirurgien qui en accouchant une dame, emporta la *matrice*, & la faisoit voir comme une piece curieuse, bien éloigné de penser que ce fût effectivement elle ; cet accident coûta cependant la vie à la malade.

La descente de *matrice* est accompagnée de différens symptômes, suivant qu'elle est plus ou moins complete, qui servent à nous la faire reconnoître ; lorsque la *matrice* n'est descendue que dans le vagin, on

s'en apperçoit en y introduifant les doigts, on fent l'orifice interne de la *matrice* fe préfenter d'abord à l'ouverture. Le devoir & les plaifirs du mariage font à charge, infipides, douloureux, difficiles ou impoffibles à remplir. Il y a outre cela une difficulté d'uriner, d'aller à la felle, la *matrice* déplacée comprimant la veffie & le rectum; on fent auffi pour l'ordinaire des douleurs, des tiraillemens aux lombes, partie où vont s'implanter les ligamens larges; ces douleurs fe terminent auffi quelquefois à l'extérieur de la vulve, aux aînes; & lorfque la *matrice* eft entiérement tombée, on peut par la vue fe convaincre de l'état de la maladie; il faut pour ne pas fe tromper, être bien inftruit de la figure de la *matrice*; il arrive quelquefois que la *matrice* en tombant ainfi fe renverfe, c'eft à-dire que l'orifice refte au dedans du vagin, tandis que la partie intérieure du fond fe préfente au dehors; dans ces circonftances on pourroit, comme il eft arrivé plus d'une fois, la confondre avec quelque tumeur, quelque concrétion polypeufe, mais un bon anatomifte ne rifque pas de tomber dans cette erreur, furtout s'il fait attention que les tumeurs fe forment & augmentent infenfiblement, au lieu que cette defcente fe fait fubitement, toujours à la fuite d'un accouchement laborieux; & par la faute d'un mauvais chirurgien, ou d'une fage-femme inhabile. D'ailleurs, il fuinte continuellement de la *matrice* quelque férofité jaunâtre ou fanguinolente. Plufieurs auteurs ont penfé que cette maladie étoit fpécialement affectée aux femmes mariées, qu'on ne l'obfervoit jamais chez les jeunes filles, parce que, difent-ils, les ligamens font trop forts, la *matrice* trop ferrée & trop ferme. Mais ce mauvais raifonnement eft démontré faux par quelques obfervations: *Mauriceau* dit avoir vu la *matrice* pendre entre les cuiffes de la groffeur de la tête d'un enfant dans deux filles qui portoient cette incommodité depuis fept ans; il vint à bout malgré cela de la remettre heureufement, (*obferv. XCVI*). Il y a même dans quelque auteur un exemple d'une jeune enfant de trois ou quatre ans atteinte de cette maladie. Pour ce qui

regarde le renverfement de la *matrice*, il eft très-certain qu'il eft particulier aux femmes nouvellement accouchées.

Les caufes de cet accident confiftent dans un relâchement, ou dans la diftraction, ou même le déchirement & la rupture totale des ligamens qui retiennent la *matrice* attachée & fufpendue ; le relâchement eft principalement occafionné par l'état cachectique, chlorétique, par les fleurs blanches, par l'hydropifie ; c'eft pourquoi *Bartholin* remarque que les femmes hydropiques font très-fujettes à la chûte de *matrice* ; ces caufes font favorifées par la groffeffe ; l'enfant qui eft alors dans la *matrice* en augmente le poids, & la fait tendre néceffairement vers les parties inférieures ; les perfonnes enceintes rifquent cette maladie lorfqu'elles font des exercices violens, qu'elles font de grands efforts pour lever des fardeaux pefans, pour aller à la felle, pour vomir, touffer, éternuer, &c. lorfqu'elles danfent & fautent beaucoup ; lorfqu'elles font des voyages un peu longs dans des voitures mal fufpendues qui cahotent beaucoup, &c. Mais de toutes les caufes celle qui eft la plus fréquente & la plus dangereufe, c'eft l'accouchement laborieux, conduit par un chirurgien mal adroit, qui ébranlera, fecouera vivement la *matrice*, tirera fans ménagement les vaiffeaux ombilicaux, & voudra détacher par force l'arriere-faix ; par-là il entraînera la *matrice* en bas, tiraillant ou déchirant fes ligamens, ou il la renverfera ; & même, ce qui eft le plus fâcheux, il emportera tout-à-fait la matrice.

Lorfque la defcente eft incomplete, cette maladie eft plus incommode que dangereufe ; elle eft, outre cela, un obftacle au coït, & par conféquent à la génération ; elle trouble par-là une des fonctions les plus intéreffantes & la plus agréable ; on a cependant vu quelquefois des femmes concevoir dans cet état. Lorfque la *matrice* eft tout-à-fait tombée, il eft à craindre qu'il ne fe forme un étranglement qui amene l'inflammation & la gangrene ; l'action de l'air fur des parties qui n'y font point accoutumées, peut

être fâcheufe ; néanmoins les deux filles dont *Mauriceau* nous a laiffé l'hiftoire, gardoient depuis fept ans cette defcente fans autre incommodité, étoient très-bien réglées; mais il n'en eft pas de même lorfque la *matrice* eft renverfée ; l'inflammation & la gangrene fuivent de près l'accident, & la mort eft ordinairement prochaine : les defcentes occafionées par l'impéritie de l'accoucheur ou de la fage-femme , font accompagnées d'un danger beaucoup plus prompt & plus preffant que les autres; enfin lorfqu'elle a lieu dans les filles qui le font réellement , elle eft plus opiniâtre & plus difficile à réduire , à caufe que les parties par lefquelles on doit faire rentrer la *matrice* , naturellement fort étroites, n'ayant pas encore été élargies, oppofent plus de réfiftance à la réduction.

Dès qu'on s'apperçoit de la defcente de *matrice*, il faut tâcher de la réduire ; mais on doit auparavant examiner fi elle eft bien faine , fans inflammation & gangrene : car fi on en appercevoit quelques traces, il faudroit , avant de la remettre, y faire quelques légeres fcarifications avec la pointe de la lancette , & la fomenter avec des décoctions de quinquina, de fcordium , l'eau-de-vie camphrée, ou autres anti-feptiques, ce qu'on pourra continuer quand elle fera refferrée : avant d'effayer la réduction , il faut avoir attention, pour la faciliter, de faire uriner la femme, de la faire aller du ventre par un léger lavement s'il eft néceffaire, après quoi on la fait coucher fur le dos , la tête fort baffe, & les feffes élevées ; on prend la *matrice* qu'on enveloppe d'un linge fort fouple , & l'on tâche par de légeres fécouffes de côté & d'autre , de la repouffer en dedans ; on a foin auparavant d'oindre ces parties d'huile d'amandes douces, de beurre, ou de graiffe bien fraîche , &c. *Roderic à Caftro* , auteur connu par un excellent traité fur les maladies des femmes , confeille pour faire rentrer la *matrice* , d'en approcher un fer rouge , comme fi on vouloit la brûler ; il affure qu'alors la *matrice* fe retire avec impétuofité ; & pour prouver l'efficacité de ce remede , il cite le fuccès qu'il a eu dans une defcente de boyau ,

qui fut réduit tout de suite par cet ingénieux artifice. Quand la matrice est bien réduite, il faut en prévenir la rechûte, & la contenir par un pessaire, qu'on introduira simplement dans le vagin, & non pas dans la *matrice*, comme le prétend ridiculement *Rousset* : ces pessaires seront percés pour laisser passer les excrétions de la *matrice*, & fournir le moyen d'injecter quelque liqueur astringente, comme la décoction de plantain, de grenades, les eaux de forges, &c. pour fortifier la *matrice* ; d'ailleurs la femme peut alors user du coït (quoiqu'elle doive s'en abstenir,) & même engendrer, comme il conste par des observations. Si la descente est la suite d'un relâchement occasioné par un état chlorétique, cachéctique, d'hydropisie, &c. Il faut user des remedes qui sont convenables dans ces maladies, & sur-tout insister sur les martiaux. On peut même fortifier les reins par des fomentations astringentes, &c. Si une femme enceinte est sujete à cet accident, il faut qu'elle agisse très-peu, qu'elle reste presque toujours au lit, ou couchée dans une bergere ; & lorsqu'on l'accouche, il faut que le chirurgien ou la sage-femme à chaque douleur soutienne l'orifice de la *matrice*, en même temps qu'elle tâche d'attirer en dehors la tête de l'enfant ; sans cette précaution, on risque d'entraîner la *matrice* avec l'enfant. Il arrive quelquefois que la *matrice* ayant resté trop long-temps dehors, est étranglée dans quelque partie ; l'inflammation se forme, le volume augmente, la gangrene survient ; alors la réduction est impossible, ou elle est dangereuse ; il n'y a pas d'autre parti à prendre que de couper entiérement la *matrice* ; il ne manque pas d'observations qui prouvent qu'on peut faire cette opération sans mettre la vie de la malade dans un danger évident. On a quelquefois pris la *matrice* pour une tumeur, on l'a extirpée en conséquence, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient fâcheux ; l'art peut imiter & suivre ces heureux hasards ; mais il ne doit le faire que dans une extrême nécessité ; & lorsqu'elle est bien décidée, il ne faut pas balancer à recourir à ce remede, le seul qui puisse avoir quelque

heureux succès, sans examiner scrupuleusement s'il est infaillible. *Nihil interest*, dit Celse, *an satis tutum præsidium sit, quod unicum est.* Article de M. *Menuret*, docteur en médecine de l'université de Montpellier.

Hernie de la MATRICE, *histérocele.* La plus légere teinture d'anatomie suffit pour faire sentir combien il est difficile que la *matrice* soit portée hors du péritoine, & surtout par les anneaux des muscles du bas-ventre, pour y former une hernie; mais les raisonnemens les plus plausibles ne sauroient détruire un fait; & quelque impossible que paroisse un tel déplacement de la *matrice*, il est certain qu'on en a vu quelques exemples. *Sennert* raconte que la femme d'un tonnelier, dans les premiers mois de sa grossesse, aidant à son mari à courber des perches, reçut un violent coup à l'aîne gauche de l'une de ces perches, qui étant lâchée, se remit par son élasticité; il survint immédiatement après une tumeur, qui augmenta tous les jours, de façon à mettre obstacle à sa réduction. Lorsque le terme de l'accouchement arriva, il ne fut pas possible de tirer l'enfant par les voies ordinaires; on fut obligé d'en venir à l'opération césarienne, qu'on pratiqua sur la tumeur. Cette opération fut avantageuse à l'enfant & préjudiciable à la mere, dont elle accéléra la mort, d'ailleurs inévitable (1). *Mauriceau* dit avoir vu dans une femme grosse de six mois & demi, une hernie ventrale si considérable, que la *matrice* & l'enfant étoient presque entiérement contenus dans cette tumeur, qui s'élevoit prodigieusement par-dessus le ventre (2).

Pour concevoir comment cette hernie peut se former, il faut faire attention que cette maladie est particuliere aux femmes enceintes, qu'alors la *matrice* augmentant en volume, force les enveloppes extérieures du bas-ventre, les contraint de se dilater; il peut

---

(1) Inst. medic. lib. II, part. I, cap. IX.

(2) Liv. III, chap. XV.

arriver alors que le péritoine, incapable de ſoutenir une pareille dilatation, ſe rompe ; que les faiſceaux charnus qui compoſent les muſcles du bas-ventre, s'écartent & donnent ainſi paſſage à la *matrice* alors diſtendue. Cette rupture peut plutôt avoir lieu vers le nombril & aux aînes, parce que ces endroits ſont les parties les plus foibles du ventre ; ces cauſes dépendantes de la *matrice* ſont beaucoup aidées par les efforts violens, les vomiſſemens continuels, des éternumens fréquens, des chûtes, des coups, ou autres cauſes violentes ; & enfin par la vanité & l'imprudence de quelques femmes, qui, pour paroître de plus belle taille, ou pour cacher leur groſſeſſe, ſe ſerrent trop la poitrine & le ventre, & empêchent par-là la *matrice* de s'étendre également de tous côtés, & la pouſſent avec plus de force vers les parties inférieures.

Si l'on ne remédie pas tout de ſuite à cet accident, il peut devenir dangereux; outre qu'il eſt difforme, incommode, une ſource d'indigeſtions, de vomiſſemens, de vapeurs, &c. l'étranglement peut amener l'inflammation, la gangrene, & obliger de recourir à l'opération incertaine du bubonocele ; ou enfin, pour tirer l'enfant dans le temps de l'accouchement, à l'opération céſarienne, dont les riſques ne ſont pas moins preſſans ; l'hernie peut auſſi être funeſte à l'enfant dont elle gêne l'accroiſſement, & que le mauvais état de la *matrice* ne peut manquer d'incommoder.

La réduction eſt le ſeul remede curatif qu'il convient d'employer lorſque l'hernie eſt bien décidée ; on empêche enſuite par un bandage approprié le retour de l'hernie ; il faut auſſi que les femmes elles-mêmes y concourent par leur régime : lorſqu'elles ont à craindre pareils accidens, elles ne doivent porter aucun habillement qui leur ſerre trop le ventre & la poitrine, & ſurtout éviter ces corps tiſſus de baleine, qui ne peuvent prêter aucunement, & où la vanité a empriſonné leur taille aux dépens même de leur aiſance & de leur ſanté. Il faut auſſi qu'elles s'abſtiennent de tout exercice violent, de tout effort ſubit & conſidérable, & bien plus qu'elles gardent tout-à-fait le lit,

ſi leurs affaires le leur permettent. Si lorſque le terme de l'accouchement eſt venu, la réduction n'étoit pas faite, & que l'hernie étant totale, l'enfant ne pût ſortir par les voies ordinaires, il ne faut pas balancer à tenter l'opération céſarienne, dont le ſuccès, quand elle eſt faite à temps, eſt preſque toujours aſſuré pour l'enfant, quoiqu'elle doive probablement être funeſte à la mere, qui ſans ce ſecours ne peut manquer de périr. Je crois qu'il ſeroit à propos, lorſqu'on eſt obligé d'en venir à cette extrêmité, en même temps qu'on a fait la ſection des gumens & de la *matrice* pour avoir l'enfant, de débrider les parties du péritoine qui forment l'étranglement; par cette double opération, qui ne ſeroit pas plus cruelle, on pourroit remettre la *matrice* & guérir l'hernie. *Article de M. Menuret.*

MATURATIFS. Remedes propres à hâter la formation de la matiere purulente; tels ſont les oignons de lys, la lévure de biere, le vieux levain, la bouſe de vache, les gommes & les réſines, les plantes émollientes & leurs pulpes; & enfin ce terme ſe dit de tous les remedes qui peuvent hâter la coction, l'atténuation, la préparation des humeurs nuiſibles & génératrices des maladies, pour enſuite les rendre plus faciles à être expulſées.

MELAS. Tache de la peau, ſuperficielle, noirâtre, de couleur de terre d'ombre. Cette tache eſt exempte de douleur & d'excoriation, & la couleur de la peau n'y eſt altérée qu'à ſa ſurface. Elle paroît peu différer des taches livides de quelques ſcorbutiques. [Y]

MELICERIS. Tumeur enfermée dans un kiſte, & contenant une matiere qui reſſemble à du miel, d'où lui vient ſon nom; elle eſt ſans douleur, & reſſemble beaucoup à l'athérome & au ſtéatome. *Voyez* ATHÉROME & STEATOME.

Le *méliceris* eſt une eſpece de loupe. *Voyez* LOUPE. [Y]

MENINGOPHILAX. Inſtrument de chirurgie dont on ſe ſert au panſement de l'opération du trépan; il eſt ſemblable au couteau lenticulaire, excepté que

ſa tige eſt un cilyndre exactement rond, & n'a point de tranchant. Sa lentille qui eſt ſituée horizontalement à ſon extrêmité, doit être très-polie pour ne pas bleſſer la dure-mere. L'uſage de cet inſtrument eſt d'enfoncer un peu avec ſa lentille la dure-mere, & de ranger la circonférence du ſindon ſous le trou fait au crâne par la couronne du trépan. On peut avoir une lentille à l'extrêmité du ſtylet dans l'étui de poche, & ſupprimer le *meningophilax* du nombre des inſtrumens non portatifs.

Meningophilax eſt un mot grec qui ſignifie *gardien des meninges.*

On peut auſſi ſe ſervir pour le panſement du trépan d'un petit levier applati par ſes bouts. [Y]

METASTASE. Ce mot eſt grec ; il ſignifie *tranſporter, changer de place :* il déſigne, ſuivant le ſens littéral & le plus reçu en médecine, un *tranſport* quelconque d'une maladie d'une partie dans une autre, ſoit qu'il ſe faſſe du dehors en dedans, ſoit au contraire qu'il ait lieu du dedans en dehors. *Voyez* DELITESCENCE & le mémoire couronné par l'académie de chirurgie ſur les *metaſtaſes* dans les maladies chirurgicales.

MEURTRISSURE. Amas de ſang qui ſe fait en une partie du corps, lorſqu'elle a été offenſée par quelque contuſion ; ce ſang extravaſé ſe corrompt, noircit, & donne cette couleur à la partie meurtrie ; cependant à la longue, il s'atténue, ou de lui-même, ou par les topiques appropriés, ſe diſſipe par la peau, & la *meurtriſſure* diſparoît. *Voyez* CONTUSION.

MOLE. Maſſe charnue, dure & informe, qui s'engendre quelquefois dans la *matrice* des femmes, au lieu d'un fœtus, on l'appelle auſſi *fauſſe conception.*

Les latins ont donné à cette maſſe le nom de *mola*, c'eſt-à-dire *meule*, parce qu'elle a en quelque ſorte la forme & la dureté d'une meule.

La *mole* eſt un embryon manqué, qui ſeroit devenu un enfant, ſi la conception n'avoit pas été troublée par quelque empêchement. Quoiqu'elle n'ait proprement ni os ni viſceres, &c. ſouvent néanmoins ſes

traits n'y ſont pas tellement effacés, qu'elle ne conſerve quelques veſtiges d'un enfant. On y a quelquefois apperçu une main, d'autrefois un pied, mais le plus ſouvent un arriere-faix. Il y a rarement plus d'une *mole* à la fois. *Sennert* obſerve néanmoins qu'il s'en eſt trouvé deux, trois, ou même davantage; il ajoute que quoique les moles viennent ordinairement ſeules, on en a cependant vu venir avec un fœtus, quelquefois avant, & quelquefois après.

La *mole* ſe diſtingue d'un embryon en ce qu'elle n'a pas de placenta, par où elle reçoive de la mere ſa nourriture; & qu'au-lieu de cela elle eſt attachée immédiatement à la matrice, & en reçoit ſa nourriture.

Elle a une eſpece de vie végétative, & groſſit toujours juſqu'à l'accouchement; il y en a qui ont demeuré deux ou trois ans dans la matrice.

On croit que la *mole* eſt cauſée par un défaut, ou une mauvaiſe diſpoſition de l'œuf de la femme, ou par un vice de la ſemence de l'homme, laquelle n'a pas la force de pénétrer ſuffiſamment l'œuf pour l'ouvrir & le dilater. On peut auſſi expliquer cette production informe, en ſuppoſant qu'un œuf eſt tombé dans la matrice, ſans être impregné de la ſemence du mâle. Dans tous ces cas, l'œuf continuant de croître, & manquant néanmoins de quelque choſe de néceſſaire pour l'organiſer & en former un embryon, devient une maſſe informe.

Les auteurs ne conviennent pas ſi les femmes peuvent porter des *moles* ſans avoir eu de commerce avec les hommes. Quelques-uns diſent que certaines *moles* viennent d'un ſang menſtruel retenu, coagulé & durci, à travers lequel le ſang & les eſprits ſe ſont ouverts des paſſages.

La *mole* ſe diſtingue d'une véritable conception, en ce qu'elle a un mouvement de palpitation & de tremblement; qu'elle roule d'un côté à l'autre; & que le ventre eſt enflé également par-tout. Les mamelles ſe gonflent comme dans une groſſeſſe naturelle; l'humeur qui s'y produit n'eſt pas du vrai lait, mais une humeur

crue provenant des menſtrues ſupprimées.

Pour faire ſortir de la matrice une *mole*, on emploie les ſaignées & les purgations violentes, & à la fin les emménagogues; ſi tout cela eſt inutile, il faut avoir recours à l'opération manuelle. *Chambers.*

Lanzweerde, médecin de Cologne, a donné en 1686, un traité fort ſavant ſur les *moles* ſous ce titre: *hiſtoria naturalis molarum uteri.* Il rapporte le ſentiment de ceux qui ſoutiennent que les filles ſages ne ſont point expoſées à cette maladie, & de ceux qui admettent l'affirmative; il les concilie en admettant deux eſpeces de *moles*: l'une de génération, l'autre de nutrition. En général, il regarde les *moles* comme des conceptions manquées. Son ouvrage eſt rempli de faits inſtructifs & curieux. M. *Levret* a traité des *moles* ſous la dénomination de fauſſe groſſeſſe. Le commerce avec les hommes eſt toujours la cauſe occaſionelle des *moles*. Les ſignes de la fauſſe groſſeſſe ſont aſſez ſemblables à ceux qui annoncent la vraie: l'une & l'autre produiſent également des nauſées, des vomiſſemens, des appétits dépravés, & du dégoût pour les alimens qu'on mangeroit habituellement & avec plaiſir. Les mamelles deviennent douloureuſes, les regles ſe ſuppriment; mais tous ces ſignes ſont équivoques, puiſque les filles les plus ſages peuvent les éprouver par le dérangement de leurs regles.

Voici des ſignes caractériſtiques. Les progrès de la tuméfaction du ventre ſont plus rapides dans le commencement d'une fauſſe groſſeſſe que dans la vraie; la région de la matrice eſt douloureuſe; la femme vraiment groſſe ne reſſent rien. Dans le premier mois d'une bonne groſſeſſe on touche aiſément le cou de la matrice; il eſt alongé comme une poire par ſa pointe: dans la fauſſe groſſeſſe au-contraire, on a de la peine à trouver l'orifice qui eſt raccourci, comme tendu, & appliqué ſur un ballon. Dans la bonne & vraie groſſeſſe, le ventre n'augmente que peu-à-peu; & vers la fin du terme ſeulement, l'augmentation eſt beaucoup plus prompte qu'auparavant; puiſque l'enfant du ſeptieme au neuvieme mois, croît

presque du double. Au-contraire dans la fausse grossesse les progrès de l'augmentation du volume du ventre, qui sont considérables & rapides dans le commencement, deviennent très-lents vers la fin. Les mamelles qui se gonflent vers la fin d'une bonne grossesse, se flétrissent au même terme dans la mauvaise : quand on examine une femme grosse d'enfant couchée sur le dos, & que dans cette situation, on la fait tousser ou se moucher, son ventre s'élève antérieurement comme une boule ; ce que l'on ne remarque pas au ventre d'une femme qui n'a qu'une fausse grossesse.

La cure de la fausse grossesse, bien reconnue par les signes qui la caractérisent, consiste à délivrer la femme du corps étranger formé dans sa matrice. Il n'y a pas de moyen plus efficace que le bain. L'expérience en a montré l'utilité, quoique plusieurs auteurs de réputation l'aient proscrit comme dangereux.

Il se forme quelquefois dans le fond ou sur les parties intérieures de la matrice des engorgemens qui dégénerent en tumeurs, lesquelles venant à franchir l'orifice de la matrice, croissent dans le vagin ; c'est ce que *Lanzweerde* appelle *mole de nutrition*. Ces tumeurs sont sarcomateuses, & ont été appelées dans ces derniers temps *polypes uterins*. Voyez *POLYPE*.

L'auteur des pensées sur l'interprétation de la nature parle des *moles* de la façon suivante : » ce corps singulier s'engendre dans la femme, & selon quelques-uns sans le concours de l'homme. De quelque maniere que le mystere de la génération s'accomplisse, il est certain que les deux sexes y cooperent. La *mole* ne seroit-elle point cet assemblage ou de tous les élémens qui émanent de la femme dans la production de l'homme, ou de tous les élémens qui émanent de l'homme dans ses différentes approches de la femme ? Ces élémens qui sont tranquilles dans l'homme, répandus & retenus dans certaines femmes d'un tempérament ardent, d'une imagination forte, ne pourroient-ils pas s'y échauffer, s'y exalter, & y prendre de l'activité ? Ces élémens qui sont tranquilles dans la femme ne pourroient-ils pas être mis en action, soit par une présence

feche & fterile, & des mouvemens inféconds & purement voluptueux de l'homme, foit par la violence & la contrainte des defirs provoqués de la femme, fortir de leurs réfervoirs, fe porter dans la matrice, s'y arrêter, & s'y combiner d'eux-mêmes? La *mole* ne feroit-elle point le réfultat de cette combinaifon folitaire, ou des élémens émanés de la femme, ou des élémens fournis par l'homme? Mais fi la *mole* eft le réfultat d'une combinaifon telle qu'on la fuppofe, cette combinaifon aura fes lois auffi invariables que celles de la génération. Il nous manque l'anatomie des *moles* faite d'après ces principes; elle nous découvriroit peut-être des *moles* diftinguées par quelques veftiges relatifs à la différence des fexes, &c. *Voyez les penfées fur l'interprétation de la nature.* [Y]

MONDIFICATIF. Synonyme de déterfif. *Voyez* *DETERSIF* & *MUNDIFICATIF*.

MONOCULE. Bandage pour la fiftule lacrymale & autres maladies qui affectent un œil. Il fe fait avec une bande longue de trois aunes, large de deux doigts, roulée à un globe qu'on tient de la main oppofée à la partie malade; c'eft-à-dire, que pour appliquer cette bande fur l'œil droit, le globe eft dans la main droite, & l'on tient le bout avec la main gauche, & *vice verfâ*. On applique le bout de la bande à la nuque, & l'on fait un circulaire qui paffe fur le front, & vient engager le bout de la bande; on defcend enfuite fous l'oreille du côté malade, & on paffe obliquement fur la joue au-deffous de l'œil, fur la racine du nez, fur le pariétal oppofé, & à la nuque. Le troifieme tour de bande forme un doloire avec le fecond; le quatrieme en fait un fur le troifieme, & on finit par quelques circulaires autour de la tête. Ce bandage eft contentif, & fuppofe l'application de l'appareil convenable; fon nom lui vient d'un mot grec qui fignifie *folus*, *unicus*, feul, unique, & du latin *oculus* œil. Un mouchoir en triangle eft auffi bon, & moins embarraffant que ce bandage. [Y]

MORTIFICATION. Extinction totale de la chaleur naturelle du corps ou d'une partie du corps.

Quelques-uns définissent la *mortification*, une maladie où les sucs naturels d'une partie perdent tout-à-fait leur mouvement propre, & acquierent par ce moyen un mouvement de fermentation & de corruption qui détruit le tissu de la partie.

Il y a deux sortes ou plutôt deux degrés de *mortification* : le premier appelé *gangrene*, qui est une *mortification* imparfaite ou commençante ; le second appelé *sphacele*, qui est une *mortification* entiere ou complete. *Voyez* GANGRENE & SPHACELE.

MOUCHETURE. Scarification superficielle. *Voyez* SCARIFICATION.

MOUSSE. Espece de bandage simple & inégal. *Voyez* BANDAGE.

La *mousse* ou bandage obtus se fait, lorsqu'un tour de bande, succédant à celui qui vient d'être appliqué, n'en couvre qu'une quatrieme partie, ou même que les circulaires sont mis successivement à côté les uns des autres, sans se couvrir & sans laisser d'espace entr'eux. Ce bandage n'est point fait pour comprimer la partie sur laquelle on l'applique, mais il suffit pour contenir les compresses, cataplasmes, emplâtres, & autres remedes. [Y]

MOXA. (*Hist. nat. med. & chir.*) C'est le nom que les Japonois donnent à une espece de duvet fort doux au toucher, d'un gris de cendre, & semblable à de la filasse de lin. On le compose de feuilles d'armoise pilées, dont on sépare les fibres dures & les parties les plus épaisses & les plus rudes. Cette matiere étant seche, prend aisément le feu, mais elle se consume lentement, sans produire de flamme, & sans causer une brûlure fort douloureuse. Il en part une fumée légere, d'une odeur assez agréable. Lorsqu'il s'agit d'appliquer le *moxa*, on prend une petite quantité de cette filasse que l'on roule entre les doigts, pour lui donner la forme d'un cône d'environ un pouce de hauteur. On applique ce cône par sa base après l'avoir humecté d'un peu de salive sur la partie qu'on veut cautériser, pour qu'il s'y attache plus aisément ; après quoi l'on met le feu au sommet du cône qui se consume peu-à-peu, & finit par faire une brûlure légere à la peau, qui ne

cauſe point une douleur conſidérable. Quand un de ces cônes eſt conſumé, on en applique un ſecond, un troiſieme, & même juſqu'à dix & vingt, ſuivant l'exigence des cas, & ſuivant les forces du malade. Les Japonois nomment *tenſaſi* ou *tâteurs* ceux dont le métier eſt d'appliquer le *moxa*, parce qu'ils tâtent le corps des malades avant l'opération, pour ſavoir la partie ſur laquelle il faut faire la brûlure; cette connoiſſance dépend de l'expérience de l'opérateur. Dans les maux d'eſtomac, on brûle les épaules; dans les pleuréſies, on applique le *moxa* ſur les vertebres du dos; dans les maux de dents, on l'applique ſur le muſcle adducteur du pouce, c'eſt ſur-tout le long du dos que l'on fait cette opération; celui qui doit la ſouffrir s'aſſied à terre, les jambes croiſées, le viſage appuyé ſur les mains: cette poſture eſt eſtimée la plus propre à faire découvrir la ſituation des nerfs, des muſcles, des veines & des arteres, qu'il eſt très-important d'éviter de brûler.

Ce remede eſt employé très-fréquemment au Japon, même par les perſonnes en ſanté, qui le regardent comme un grand préſervatif, au point que l'on ne refuſe pas aux criminels condamnés à la priſon, de ſe faire appliquer le *moxa*. Selon *Kempfer*, les Hollandois ont ſouvent éprouvé l'efficacité de ce remede contre la goutte & les rhumatiſmes. Ce voyageur croit qu'il ne réuſſiroit point ſi bien dans les pays froids que dans les pays chauds où la tranſpiration forte cauſe plus de relâchement dans les muſcles; cependant il paroît conſtant que ce remede procureroit, même parmi nous, de très-grands biens, s'il étoit employé à propos.

Les anciens médecins ſe ſervoient de la filaſſe de lin, de la même maniere que les Japonois emploient le *moxa*. [Y]

MUNDIFICATIF ou MUNDIFIANT ſe dit en chirurgie des remedes déterſifs, deſſicatifs, cicatriſans, & vulnéraires.

Ainſi cette ſorte de remedes ſert à pluſieurs fins. Les emplâtres ou onguens *mundificatifs* ſont ceux qui détergent,

tergent, deſſechent & nettoient les ulceres de deux eſpeces : ſavoir les purulens & les ſanieux. *V.* ULCERE.

Les principaux ingrédiens de ces emplâtres ſont la gentiane, l'ariſtoloche, l'enula campana, & les herbes vulnéraires. *Voyez* DETERSIF, & ſur-tout l'article VULNERAIRE.

Le *mundificatif* d'ache eſt un des meilleurs que nous ayons en pharmacie. D'ailleurs tous les onguens & les baumes ont une vertu qui approche de celle des *mundificatifs*.

MYDRIASE. Indiſpoſition de l'œil qui conſiſte dans une trop grande dilatation de la prunelle.

Maîtrejan, dans ſon *traité des maladies de l'œil*, dit avec beaucoup de fondement, que la dilatation contre-nature de la prunelle n'eſt point une maladie particuliere, mais le ſymptôme d'une autre maladie, telle que l'augmentation de l'humeur vitrée, la goutte-ſereine, &c. Il appuye ſon ſentiment ſur le méchaniſme de l'iris, qui dans l'état naturel ſe reſſerre & ſe dilate ſuivant les différens états de la lumiere, & ſuivant les différentes impreſſions que les rayons lumineux font ſur la rétine. La dilatation de la pupile n'eſt qu'un acceſſoire de la maladie, l'expérience démontrant qu'il y a toujours quelque maladie qui donne lieu à cette dilatation. *Voyez* HYDROPHTALMIE.

MYOPE, *adj.* pris ſubſtantivement (*optique*). C'eſt une perſonne qui a la vue courte ou baſſe.

Ce mot vient du grec, & ſignifie *œil de ſouris*, parce qu'on croit, dit-on, avoir obſervé que la ſouris a la vue courte. Nous nous en raportons ſur ce fait aux naturaliſtes.

Myope ſe dit proprement de ceux qui voient confuſément les objets éloignés, & diſtinctement les objets proches. Ceux qui ont le défaut oppoſé s'appellent *presbites*. *Voyez* PRESBITE.

Le défaut de la vue des *myopes* ne vient ni du nerf optique, ni de la prunelle, mais de la forme du cryſtallin, ou de la diſtance à laquelle il eſt de la rétine. Quand le cryſtallin eſt trop rond ou trop convexe, il rend les rayons trop convergens, de ſorte qu'ils ſe réu-

nissent trop près du crystallin, & avant de parvenir à la rétine ; c'est la même chose quand la rétine est trop proche du crystallin, quoique le crystallin ne soit pas trop convexe.

La trop grande convexité de la cornée fait aussi qu'on est *myope*, par la même raison. La cornée est cette membrane convexe semblable à de la corne qui paroît sur la surface du globe de l'œil ; on remarque en effet que presque toutes les personnes qui ont les yeux fort gros, ou la cornée fort convexe, sont *myopes*.

Le défaut des vues *myopes* diminue avec le temps ; parce que l'œil s'applatit à mesure que l'on avance en âge, & devient de la convexité nécessaire, pour que les rayons se réunissent exactement sur la rétine. C'est pour cette raison qu'on dit que les vues courtes sont les meilleures, c'est-à-dire, celles qui se conservent le mieux & le plus long-temps.

Ceux qui ont la vue *myope*, peuvent remédier à ce défaut par le moyen d'un verre concave placé entre l'œil & l'objet ; car ce verre ayant la propriété de rendre les rayons plus divergens avant qu'ils arrivent à l'œil, les rayons entrent donc plus divergens dans l'œil que s'ils partoient directement de l'objet, & par conséquent ils se réunissent plus tard au fond de l'œil qu'ils ne feroient s'ils partoient de l'objet même, &c. *Art. de M. d'Alembert.*

MYOPIE. Courte vue ; on appelle *myopes*, comme on vient de le dire au mot *myope*, ceux qui ont la vue courte, qui ne voient les objets que de fort près & en clignant les yeux.

La cause de la *myopie* est la trop grande convexité de la cornée transparente, qui fait que les rayons visuels sont trop convergent, c'est-à-dire, qu'ils se réunissent avant que de tomber sur l'organe immédiat de la vue.

Pour réparer ce vice de conformation, il faut se servir de lunettes concaves ; c'est le seul moyen d'appercevoir les objets un peu éloignés [Y].

N

NATTA. Excroiſſance charnue ou groſſe tumeur, qui vient en différentes parties du corps; on dit auſſi *naſa*, *naſda* & *nopta*.

Blanchard la définit une groſſe tumeur molaſſe, ſans douleur & ſans couleur, qui vient le plus ordinairement au dos, & quelquefois aux épaules & en pluſieurs autres parties. La racine du *natta* eſt fort petite; cependant il augmente quelquefois ſi prodigieuſement, qu'il égale la groſſeur d'un melon ou d'une gourde; il ſe forme ſouvent des *nattes* au col, qui reſſemblent à des taupes. *Voyez* TAUPE. Cette tumeur eſt de l'eſpece des enkiſtées. [Y]

Bartholin dit qu'une dame ſe fit mordre un *natta* qui commençoit, & qu'elle en fut guérie par ce moyen. *Voyez* LOUPE.

NEPHELION. Petite tache blanche ſur les yeux, produite par la cicatrice d'un ulcere. Cette cicatrice incommode la vue, lorſqu'elle ſe trouve ſur la cornée tranſparente vis-à-vis la prunelle. Nos anciens l'appelloient *nuage*. Voyez NUBECULA. On donne auſſi le nom de *nephelion* à ces eſpeces de petits nuages qui nâgent au milieu de l'urine, & aux petites taches blanches ſur la ſurface des ongles qui reſſemblent à de petits nuages. [Y]

NODUS. Mot purement latin, mais qui ne laiſſe pas de s'employer en françois dans les matieres chirurgiques; il ſignifie une tumeur qui vient ſur les os, laquelle procede pour l'ordinaire d'une cauſe vénérienne; c'eſt la même choſe que *nœud* en françois.

On prend communément pour *nodus* de petites exoſtoſes ou des tumeurs en forme de petits nœuds qui s'élevent ſur la ſurface de l'os, & la rendent inégale. *Voyez* EXOSTOSE.

Il paroît que le *nodus* eſt engendré par une humeur

craſſe, froide, & viſqueuſe, laquelle eſt ſouvent très-difficile à réſoudre. On ſe ſert quelquefois pour y parvenir, d'une lame de plomb, enduite de mercure, qu'on applique ſur le *nodus*.

Mais plus communément on y applique l'emplâtre de *ranis cum mercurio*; & ſi elle ne fait rien, on frotte de temps en temps le *nodus* avec quelque ouguent mercuriel, après quoi on y applique des emplâtres mercuriels de cinabre & autres ingrédiens.

Quelques-uns appellent *nodus*, ou *nœuds*, toutes les tumeurs dures qui viennent aux parties extérieures du corps, en conſéquence d'humeurs peccantes qui y ſont coagulées.

Mais ce terme s'applique plus particuliérement aux tumeurs & protubérances qui viennent aux jointures des goutteux, ſur-tout quand la goutte eſt invétérée, & qu'on appelle autrement des *tophus*. Voyez *Tophus*.

Ces *nodus* ou *tophus* ſont formés, à ce qu'on prétend, d'une matiere épaiſſe, crue, peſante & indigeſte, mêlée avec un ſuc bilieux, chaud & âcre dont la partie la plus groſſiere & la plus terreſtre, étant retenue dans ces parties, y forme par degrés des concrétions pierreuſes. [Y]

NEPHROTOMIE. Opération par laquelle on tire la pierre du rein. Ce mot eſt grec; il eſt compoſé de *rein* & d'*inciſion*.

Pluſieurs auteurs ont prétendu prouver la poſſibilité de cette opération, en rapportant des obſervations par leſquelles ils démontrent que les plaies des reins ne ſont point mortelles : mais cet argument eſt peu concluant, n'y ayant aucune comparaiſon entre un coup d'épée ou de couteau, qui a bleſſé un rein par haſard, & dans un point indéterminé, & la plaie qu'il faudroit faire, dans la vue de tirer une pierre qui occupe un lieu fixe dans ce viſcere. Cette opération peut être pratiquée lorſque le rein ſera en ſuppuration, & que l'on appercevra une tumeur circonſcripte à la région lombaire avec fluctuation. *Voyez Fluctuation*. M. de *Lafitte*, maître en chirurgie à Paris, a communiqué à l'académie royale de chirurgie une obſerva-

tion sur l'extraction d'une pierre à la suite d'un abscès au rein, dont il a fait l'ouverture avec succès, ayant guéri radicalement le malade. On trouve quelques cas semblables dans les auteurs. *Hippocrate* même qui détournoit ses disciples de l'opération de la taille, recommande en trois endroits de ses ouvrages la section du rein, lorsqu'il forme abscès & tumeur à côté de l'épine.

Les observations de M. de *Lafitte* sont insérées dans le second tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie; & M. *Hevin*, dans le troisieme tome, a donné un mémoire fort étendu qui a pour titre: *Recherches historiques & critiques sur la néphrotomie ou taille du rein.* [Y]

NŒUD DU CHIRURGIEN. C'est un nœud qu'on fait en passant deux fois le fils dans la même anse; on se sert du *nœud du chirurgien* pour la ligature des vaisseaux, & l'on assujettit ce *nœud* par un autre qui est simple. Le *nœud* double se fait le premier, afin qu'il ne puisse point se relâcher pendant qu'on fait l'anse pour le second *nœud*. [Y]

NOLI ME TANGERE. Mots purement latins, qui signifient à la lettre *ne me touchez point*, dont on a fait le nom d'une éruption maligne au visage, produite par une humeur extrêmement âcre & corrosive. On l'appelle ainsi, soit par ce qu'elle peut se communiquer par l'attouchement, ou parce qu'en y touchant, on augmente sa malignité & sa disposition à s'étendre. Le *noli me tangere* est une espece d'herpe corrosif, que quelques-uns croient tenir du cancer, & d'autres de la lepre.

Noli me tangere se dit particuliérement d'un ulcere externe aux ailes du nez, lequel vient souvent d'une cause vénérienne, quoiqu'il puisse être l'effet d'une constitution scrophuleuse. *Voyez* ULCERE.

Cet ulcere ne se borne pas toujours aux ailes du nez; quelquefois il corrode aussi toutes les chairs circonvoisines. Il est bien difficile à guérir, sur-tout quand il a son principe dans une constitution dépravée.

L'ulcere qu'on appelle *noli me tangere* est cancéreux,

& ce nom lui vient de ce qu'en voulant le guérir, on l'irrite souvent davantage, & on avance la mort du malade : il n'est point de nature différente du *carcinome*; il n'y a de difficulté à la guérison que lorqu'il est absolument impossible d'extirper totalement la maladie, & toutes les duretés skirreuses qui en dépendent, parce que la putréfaction qui y surviendroit, produiroit un ulcere de la même nature, souvent plus terrible que le premier. *Voyez* CANCER.

NUBECULA, en grec *nephelis*, (*voyez* NEPHELION), & en françois *nuage*. C'est un ulcere assez léger de la cornée transparente, semblable à celui que l'on nomme *brouillard*, mais un peu plus profond, plus blanc, & qui occupe souvent moins de place, comme dans cet ulcere la superficie de la cornée est attaquée, il reste après sa guérison une cicatrice légere qui incommode un peu la vue, quand elle se trouve au-dessus de la prunelle. Les anciens ont appelé cet ulcere *nuage*, parce qu'il est plus épais que celui qu'ils nomment *brouillard*, en grec *achlys*, en latin *caligo oculi*; ce dernier n'est proprement qu'un commencement d'ulcération de la surpeau qui recouvre la cornée, & après sa guérison; il ne reste aucune cicatrice, parce que cette surpeau se reproduit aisément. *Article de M. le chevalier de Jaucourt.*

NYMPHOTOMIE. Amputation d'une partie des nymphes ou du clitoris, que quelques-uns appellent aussi *nymphes*, lorsque ces parties forment un volume si considérable qu'elles empêcheroient la consommation du mariage ou la rendroient extrêmement difficile.

Galien observe qu'on étoit souvent obligé de faire la *nymphotomie* sur les femmes Egyptiennes. Mais dans notre Europe il est rare que cette opération soit nécessaire.

Si cependant il arrive qu'elle le soit, les casuistes décident que la femme est obligée de s'y soumettre.

La *nymphotomie* est, à proprement parler, la circoncision des femmes.

Les nymphes & les levres deviennent quelquefois si longues qu'on ne sauroit approcher certaines femmes.

Au rapport de *Léon l'Africain*, il y a des hommes en Afrique qui n'ont d'autre métier que de ſavoir retrancher ce que la nature a trop alongé dans ces parties.

Le célebre *Mauriceau*, chirurgien de Paris, a fait avec ſuccès cette opération. Une femme de condition, obligée de monter ſouvent à cheval, ſentoit alors des cuiſſons inſupportables & de la douleur par le froiſſement des nymphes, qu'elle avoit très longues. Elle ſe détermina à ſe les faire amputer par cette raiſon, & auſſi parce que la longueur démeſurée de ces parties déplaiſoit beaucoup à ſon mari. Il faut prendre des précautions pour arrêter le ſang avec ſoin : car *Mauriceau* dit que pluſieurs heures après l'opération il a vu ſurvenir une hémorragie aſſez conſidérable qui met la malade en danger. On préviendra cet accident en lavant la plaie avec de l'eau alumineuſe, & par l'application de l'agaric, de la charpie ſeche, de compreſſes graduées, ſoutenues par un bandage qui faſſe une compreſſion ſuffiſante. *Voyez* HEMORRHAGIE, LIGATURE, STIPTIQUES. Il y a apparence que les hiſtoriens qui diſent que dans certains pays on châtroit les femmes, n'ont entendu parler que de la *nymphotomie*, & non de l'extirpation des ovaires qu'on pratique ſur les truies & ſur les chiennes pour les rendre ſtériles. *Voyez* ſur la caſtration des femmes, la *généantropie de Sinibaldus*. [Y]

O

OBTURATEUR. Inſtrument deſtiné à boucher un trou contre-nature à la voûte du palais. Les plaies d'armes à feu ou d'autres cauſes extérieures peuvent cauſer une déperdition de ſubſtance à la voûte du palais ; elle arrive plus communément par la carie des os & les ulceres que cauſent le virus vénérien ou le ſcorbut.

Lorſqu'une ouverture établit contre l'ordre naturel une communication entre les fauſſes naſales & la bou-

che, les perſonnes ne peuvent preſque plus ſe faire entendre en parlant, parce que l'air qui doit former le ſon de la voix s'échappe par la breche de la voûte du palais, & la déglutition eſt fort difficile, parce que les alimens que le mouvement de la langue doit porter dans l'arriere-bouche, paſſent en partie par le nez.

Le traitement le plus méthodique des cauſes virulentes qui ont occaſioné la maladie, l'exfoliation parfaite des os viciés, ou l'extraction des eſquilles dans les fracas de la voûte du palais par cauſe extérieure, laiſſent un vice d'organiſation auquel il faut ſuppléer par une machine qui empêche les inconvéniens que nous venons de décrire. On y réuſſit par l'application d'une plaque d'argent ou d'or aſſez mince, qui a un peu plus d'étendue que l'ouverture qu'elle doit boucher. Cette plaque doit être légérement convexe du côté de la voûte du palais, & un peu concave du côté qui regarde la langue. Toute la difficulté eſt de contenir cette plaque. *Ambroiſe Paré* a donné la deſcription des *obturateurs* du palais, qu'il a imaginés & appliqués avec ſuccès. Du milieu de la ſurface ſupérieure de la plaque *obturatrice*, s'élevent deux tiges d'argent plates & élaſtiques, deſtinées à embraſſer une petite éponge. Elle eſt portée dans le nez par l'ouverture du palais; & les humidités du nez gonflant l'éponge, l'inſtrument eſt retenu en ſituation.

M. de *Garangeot* dans ſon traité des inſtrumens de chirurgie, donne la deſcription d'une autre *obturateur*. Du milieu de la convexité de la plaque s'éleve une tige haute de huit lignes, & d'une ligne & demie de diametre. Elle ſe termine à ſon ſommet par une petite vis haute de deux lignes; un petit écrou quarré, de trois lignes de diametre en tous ſens, eſt la ſeconde piece de l'*obturateur*. Pour s'en ſervir, on prend une éponge coupée de façon qu'elle ait une ſurface plate; avec des ciſeaux on donne au reſte la figure d'un demi-globe, qu'on enfile par le milieu avec la tige de l'inſtrument, & on fixe l'éponge par le moyen de l'écrou. On trempe l'éponge dans quelque liqueur; on l'exprime bien enſuite, & on l'introduit avec la tige dans le trou de la voûte du palais.

L'expérience a démontré que l'éponge, par son gonflement, ne retenoit par l'*obturateur* avec assez de stabilité, & qu'elle avoit en outre un inconvénient très-désagréable ; c'est de contracter dès le premier jour une odeur insupportable. On doit donc les construire sans éponge ; *Ambroise Paré* même en a fait graver qui sont retenus dans le nez au moyen d'une plaque qu'on tourne avec un bec de corbin. Cette plaque est comme une traverse ou un verrou dans la fosse nazale. *Fauchart*, dans son traité du chirurgien dentiste, décrit cinq especes d'*obturateurs*, qui sont des machines plus ou moins compliquées, & qui, dans certains cas, peuvent avoir leur utilité : mais M. *Bordet* dentiste de la reine, dans un traité qui a pour titre : *Recherches & observations sur toutes les parties de l'art du dentiste*, vient de donner de très-bonnes remarques sur l'usage des *obturateurs* du palais. Il trouve que dans la plupart des cas, on fait très-mal de se servir d'un *obturateur* avec une tige qui passe par le trou de la voûte du palais, parce que cette tige est un corps étranger qui empêche la réunion des parties, lesquelles sont susceptibles de se rapprocher peu-à-peu, & de former enfin à la longue le trou qu'un instrument mal construit entretient constamment. On a vu en effet au bout de six mois ou d'un an, plusieurs breches de palais absolument fermées par l'extension des parties molles. Dans cette vue, il faut se contenter d'une plaque, avec deux branches assez étendues pour être attachées avec des fils d'or à une dent de chaque côté. Cette espece d'*obturateur* remplit parfaitement les intentions qu'on a dans l'usage de cet instrument, & il ne met aucun obstacle au rapprochement des parties qui peuvent diminuer considérablement l'ouverture & même la boucher entiérement.

Dans le cas où la partie de l'os maxillaire détruite auroit des alvéoles & porteroit des dents, il faut que l'*obturateur* soit en même temps dentier. On trouve des machines ingénieusement imaginées pour ce cas dans le chirurgien dentiste de *Fauchard*. Voyez aussi dans le livre cité de M. *Bordet*, l'article *des palais artificiels ou obturateurs*. [Y]

OBTURATION. Ce mot ſe dit de la maniere dont les ouvertures ſe bouchent. La voûte du palais eſt ſujette à être trouée contre l'ordre naturel ; on y remédie par l'application d'un inſtrument appelé *obturateur.*

On a mis en queſtion utile pour la pratique, de ſavoir comment ſe referment les ouvertures du crâne après l'opération du trépan. *Ambroiſe Paré* parle de certains abuſeurs qui trompoient les malades, en leur demandant une piece d'or, qu'ils tailloient en la figure convenable à la perte de ſubſtance du crâne, & qui laiſoient croire qu'ils la mettoient en lieu & place de l'os. Ce grand chirurgien penſe que la breche de l'os eſt irréparable, & les obſervations les plus exactes ſur cet objet font voir que le trou du trépan ſe bouche par une ſubſtance membraneuſe fournie par la dure-mere, à laquelle ſe joignent les bourgeons charnus qui naiſſent du diploë dans toute la circonférence du trou, & que les tégumens fortifient. Cette eſpece de tampon calleux, formé de la ſubſtance préexiſtente de toutes les parties qui ont contribué à la produire, a été pris pour une ſubſtance nouvelle, une génération particuliere, parce que cette production reſſemble à une corne naiſſante par ſa couleur & ſa conſiſtance. Dans les grandes déperditions de ſubſtance, la dure-mere produit des bourgeons charnus, qui, en ſe deſſéchant de la circonférence de la plaie vers le centre, deviennent aſſez fermes pour mettre le cerveau en ſureté. On ſent le mouvement du cerveau au travers de cette membrane. Pour éviter les injures extérieures, on doit faire porter aux perſonnes qui ſont dans ce cas une calotte. M. de *la Peyronie* a vu des inconvéniens d'une calotte d'argent ; elle s'échauffe & devient fort incommode. *Ambroiſe Paré* a fait porter une calotte de cuir bouilli à un homme, pour mettre la cicatrice en ſureté, juſqu'à ce qu'elle fût devenue aſſez ferme. Il y auroit de la prudence à ne jamais être au moins ſans une calotte de carton, après la cure des plaies où l'on a perdu une partie d'os du crâne. On peut tenir pour ſuſpecte l'obſervation d'un auteur, qui dit que pour ſuppléer à une grande partie du pariétal, on appliqua une

plaque d'argent percée de pluſieurs trous, à travers deſquels les chairs ſe joignirent par-deſſus la plaque, qu'elles enfermerent. On ajoute qu'on ſentoit cette plaque & ſes trous, lorſqu'on portoit le doigt ſur la cicatrice.

Belloſte loue beaucoup dans ſon traité intitulé *le chirurgien d'hôpital*, un inſtrument de ſon invention pour boucher le trou du crâne d'un panſement à l'autre. C'eſt une plaque de plomb percée de pluſieurs trous, pour laiſſer ſuinter les matieres purulentes, & qui retient le cerveau, très-diſpoſé en certaines occaſions à faire hernie par l'ouverture. Mais ſi l'on fait attention que ſouvent c'eſt une excroiſſance fongueuſe de la tumeur qu'on prend pour une hernie du cerveau, on concevra qu'une plaque de plomb ne peut qu'être préjudiciable, & qu'il faut attaquer l'excroiſſance par des cathérétiques capables de la détruire. En la contenant par la plaque de *Belloſte*, on fait une compreſſion ſur le cerveau, dont il peut réſulter des accidens. Si c'eſt la ſubſtance du cerveau qui ſe tuméfie, il faut remédier à cet accident par des ſaignées qui diminuent le volume du ſang, & l'action impulſive des vaiſſeaux. Il faut de plus ſe ſervir de remedes convenables. M. de *la Peyronie* a obſervé que l'uſage de l'eſprit de vin, qui s'oppoſe à la pourriture dans toutes les parties du corps, qui coagule la lymphe, & excite la criſpation des vaiſſeaux, produiſoit des effets tout contraires au cerveau. Il raréfie ſa ſubſtance ; & en lui faiſant occuper plus de volume, il en favoriſe la diſſolution putride. L'huile de térébenthine, ou le baume du commandeur, font ſur le crâne une eſpece de vernis, qui empêche l'action putréfiante de l'air ; & ces médicamens, en reſſerrant le tiſſu de ce viſcere, repriment la force expanſive qui lui vient de l'action de ſes vaiſſeaux, la ſaignée modere efficacement cette action. La plaque *obturatrice de Belloſte* ne produit point ces effets ſalutaires. [Y]

OCULISTE. Chirurgien qui s'applique particuliérement à toutes les maladies des yeux, *ocularius chirurgus*, *ophthalmiater*.

Dans les ſtatuts des chirurgiens de Paris il y a un

article qui porte, que ceux qui voudront être reçus pour exercer seulement la partie de la chirurgie qui concerne la vue, subiront un examen, dans lequel ils seront interrogés sur la théorie & sur la pratique, & qu'ils auront le titre d'*experts pour les yeux*, sans pouvoir y joindre celui de *chirurgien*.

Celui qui se destine aux maladies des yeux devroit néanmoins avoir toutes les connoissances qu'on exige dans les autres chirurgiens, car les maladies sont presque toutes les mêmes, c'est le lieu qu'elles occupent qui en fait la différence. L'inflammation de l'œil n'est pas d'un autre nature que l'inflammation du foie ou du poumon. Les principes généraux sont les mêmes, il faut seulement en faire des applications particulieres aux différentes parties, & les maladies y ont des simptômes relatifs aux fonctions lésées. On ne peut guere attendre de grands progrès de ceux qui sont livrés spécialement à un genre d'exercice, sans avoir puisé dans les sources de l'art les grands principes qui doivent les diriger : le public qui n'est pas au fait des choses, croit aisément qu'un homme qui s'applique uniquement à la connoissance des maladies d'un organe, doit avoir des lumieres supérieures à un autre, & cela seroit vrai s'il étoit d'ailleurs profondément instruit des principes de l'art. Mais souvent on ne choisit une partie que par l'incapacité où l'on se sent de s'adonner à l'exercice complet de l'art : il est certain que les auteurs qui ont le mieux traité des maladies des yeux, étoient des chirurgiens également versés dans la connoissance de toutes les maladies, & pratiquoient indistinctement toutes les grandes opérations de la chirurgie : parmi les anciens, *Guillemeau*, éleve d'*Ambroise Paré*, & premier chirurgien du roi après son maître ; au commencement de ce siecle, *Antoine Maîtrejan* chirurgien à Mery sur Seine, qui termine son traité des maladies de l'œil, le plus estimé que nous ayons, par ces paroles : » Je sais que la plupart des chirurgiens négligent » de s'appliquer aux maladies des yeux, parce qu'elles » sont si nombreuses qu'on s'en est fait un monstre, & » que l'on croit qu'elles demandent toute l'application

» d'un homme, & une adreſſe toute ſinguliere pour » exécuter toutes les opérations qui leur conviennent. » Il n'eſt rien de tout cela ; elles ſont nombreuſes à » la vérité ; mais elles ſont très-faciles à apprendre à un » chirurgien déjà éclairé dans ſa profeſſion : elles n'ont » point d'autres regles pour leur traitement que celles » que l'on ſuit pour traiter les autres maladies, pourvu » ſeulement qu'on ait égard à la nature de l'œil : il n'eſt » beſoin que d'une adreſſe médiocre & d'un peu de » jugement pour en faire les plus difficiles opérations. « Voilà l'avis d'un très-habile *oculiſte* ſur un point où il ne doit pas être ſuſpect. Il pouvoit mettre à un très-haut degré d'eſtime les talens néceſſaires pour exercer convenablement cette partie de l'art, & perſonne n'avoit plus mérité d'en être cru ſur ſa parole. Il a été excellent *oculiſte*, parce qu'il étoit très-bon chirurgien, & perſonne n'ignore que les opérations les mieux concertées de la chirurgie oculaire, ſont dues à des chirurgiens qui n'en ont point fait leur capital ; la fiſtule lacrymale par M. *Petit*, la cataracte, dont M. *Mery* a connu la poſſibilité de l'extraction, pratiquée ſi heureuſement de nos jours par M. *Daviel*, &c. en ſont des exemples. [Y]

ODONTALGIE. Douleur de dents ; ce mot eſt compoſé de deux mots grecs dont l'un ſignifie *dent* & l'autre *douleur*. Le mal des dents eſt des plus ordinaires & des plus cruels, au point qu'on a vu des gens attenter à leur vie pour s'en délivrer. Les violentes douleurs de dents ſont preſque toujours occaſionées par la carie, qui, mettant le nerf de la dent à découvert, permet ſur ce nerf l'action des cauſes extérieures qui excitent la douleur. Les auteurs admettent une *odontalgie* idiopathique qui dépend d'une fluxion ſur les nerfs & les vaiſſeaux nourriciers de la dent. M. de *la Motte*, dans ſon traité de chirurgie, aſſûre avoir délivré des perſonnes qui ſouffroient violemment de la douleur des dents, en les faiſant ſaigner du bras ; ce qui prouve qu'une fluxion inflammatoire étoit la cauſe formelle de cette douleur. *Charles le Pois*, dans ſon excellent traité *de morbis ab illuvie ſeroſâ*, met l'en-

gorgement ſereux au nombre des cauſes de l'*odontalgie* ; & il rapporte un cas qui s'eſt paſſé ſur lui-même. Il prit un remede purgatif contre une douleur de dents, qui le tourmentoit depuis pluſieurs jours ; il vomit une aſſez grande quantité d'eaux, avec un tel ſuccès, qu'il fut plus de dix ans ſans être incommodé du même mal. On a remarqué que les dents arrachées dans le temps de la douleur, avoient leurs vaiſſeaux ſort engorgés, & le tiſſu cellulaire qui les ſoutient comme œdémateux. On peut faire cette obſervation quand ces vaiſſeaux ſe rompent dans le fond de l'avéole & non pas préciſément à l'extrêmité des racines de la dent dont on fait l'extraction.

Les cauſes externes de la douleur de dents ſont, l'air froid & humide, la trop grande chaleur qui raréfie le ſang & les humeurs, les intempérances dans le boire & dans le manger, la négligence de ſe chauſſer tout en ſortant du lit, &c.

S'il y a aucune dent cariée, il faut procéder à la guériſon du mal de dents par les remedes généraux, qui conſiſtent à diminuer le volume des humeurs, & à diſcuter l'engorgement local. Dans les fluxions inflammatoires, la ſaignée, les boiſſons délayantes, la diete humectante & rafraîchiſſante détruiront la cauſe de la douleur. La ſaignée ſera moins indiquée que la purgation, ſi l'engorgement eſt formé par des ſucs pituiteux. On fait enſuite uſage extérieurement des remedes odontalgiques, qui ſont en très-grand nombre. *Voyez* ODONTALGIQUE. On peut avoir recours aux narcotiques pris intérieurement pour calmer la vive douleur, lorſqu'on a ſuffiſamment diminué le volume redondant du ſang & des humeurs, ſuivant les diverſes indications.

Quoique les dents ne paroiſſent pas cariées, il n'eſt pas ſûr que la douleur des dents ne ſoit cauſée par la carie occulte de la partie de la dent qui eſt cachée dans l'alvéole. Il eſt à propos de frapper les dents ſur leur couronne avec une inſtrument d'acier, tel que feroit un poinçon obtus, ou autre corps ſemblable. Ce contact a ſouvent découvert le mal, par la ſenſation douloureuſe qu'il a exercée ſur une dent ſaine en appa-

rence. Dans ce cas, il faut faire ſans héſiter le ſacrifice de la dent, pour pouvoir faire ceſſer efficacement le mal préſent, & en prévenir de plus grands, tel que l'abſcès du ſinus maxillaire. *Voyez* ce que nous avons dit de cette maladie, en parlant de celles qui attaquent les gencives, à la ſuite du mot *GENCIVES*.

Quand la carie des dents eſt apparente, ſi elle eſt diſpoſée de façon que l'on puiſſe plomber la dent avec ſuccès, on peut la conſerver par ce moyen. *Voyez PLOMBER*. Lorſque cela n'eſt pas poſſible, les perſonnes timides, qui craignent de s'expoſer à la douleur de l'extraction de la dent, en laiſſent détruire le nerf par le cautere actuel. *Voyez CAUTERE* & *CAUTÉRISATION*. Mais hors le cas où le plomb peut conſerver la dent, les odontalgiques ne ſont que des ſecours palliatifs dans le cas de carie; & le parti le plus ſûr eſt de faire ôter la dent pour s'épargner les douleurs cruelles, ſi ſujettes à récidiver, pour ſe délivrer de la puanteur de la bouche, qui eſt cauſée par une dent gâtée, & empêcher la communication de la carie à d'autres dents.

La carie eſt une ſuite aſſez ordinaire de leur éroſion, maladie nouvellement découverte, & dont l'étiologie eſt due aux obſervations du feu ſieur *Bunon*, dentiſte des enfans de France, & expert reçu à St. Come. Le ſéjour des alimens dans le creux de l'éroſion, le chaud & le froid alternatifs des boiſſons, la quantité des liqueurs, &c. alterent l'émail, & cauſent la carie des dents.

Les mémoires des *curieux de la nature*, *décad. XI*, parlent d'une *odontalgie* qui fut guérie par un ſoufflet que reçut la perſonne ſouffrante. Bien des gens ſont délivrés de la douleur d'une façon plus ſurprenante : ils ceſſent de ſentir leur mal, lorſqu'ils voient le dentiſte qui doit leur arracher la dent. [Y]

ODONTALGIQUE. (*Matiere médicale externe.*) Remede propre pour calmer la douleur des dents.

Ces remedes ſont en très-grand nombre, & il n'y a preſque perſonne qui n'en vante un dont il aſſure l'efficacité.

On applique avec ſuccès un emplâtre de maſtic ou de gomme élemi à la région des tempes. L'emplâtre d'o-

pium a ſouvent produit un très-bon effet, de même que le cataplaſme de racine de grande conſoude pour réprimer la fluxion.

Quelques-uns appliquent des médicamens dans l'oreille du côté de la douleur. L'huile d'amandes ameres, ou la vapeur du vinaigre dans lequel on a fait bouillir du pouillot ou de l'origan. Le vinaigre eſt recommandé contre les fluxions chaudes ou inflammatoires ; & quand l'engorgement vient d'une cauſe froide ou humorale, on coule dans l'oreille du jus d'ail cuit avec de la thériaque, & employé chaudement, ou bien un petit morceau de gouſſe d'ail cuit ſous la cendre, & introduit dans l'oreille en forme de tente.

Il n'y a ſorte de cataplaſme aſtringens, émolliens, réſolutifs, diſcuſſifs, dont on ne trouve des formules pour appliquer ſur la mâchoire & la joue, contre les fluxions qu'occaſionne la douleur des dents. On conſeille auſſi des gargariſmes avec des noix de galles cuites dans le vinaigre ; avec du vinaigre dans lequel on a éteint des cailloux rougi au feu ; de la décoction de verveine, de la décoction de gayac dans l'eau ou le vin, en y ajoutant un peu de ſel. D'autres font mâcher de la racine de pyrethre pour faire dégorger les glandes ſalivaires. La racine de calamus aromaticus a produit ſouvent de très-bons effets : mais c'eſt ſur-tout les remedes qu'on applique ſur la dent, dans le creux que forme la carie qui méritent eſſentiellement le nom d'*odontalgiques*. L'huile de gayac, celle de buis, de girofle, de camphre, de canelle, portées dans le creux de la dent avec un peu de coton, deſſechent la carie, empêchent ſes progrès, & brûlent le nerf. C'eſt un préparatif à l'opération de plomber une dent. Si la douleur eſt très-violente, le coton trempé dans les gouttes anodines, calme puiſſamment ; on peut même introduire avec ſuccès dans la dent deux ou trois grains d'opium. Mais l'extraction de la dent eſt le moyen le plus ſûr, comme nous l'avons dit à l'article *odontalgie*.

Les perſonnes du peuple mettent dans le creux d'une dent cariée un morceau d'encens : ce remede pourrit la dent & la fait tomber par parcelles ; mais on

on a remarqué que cela étoit dangereux pour les dents voiſines. Les autres parlent d'un trochiſque fait avec le lait de tithimale, l'encens en poudre, & tempéré d'amidon, pour procurer la chûte ſpontanée de la dent. L'adreſſe de nos dentiſtes doit faire préférer leurs ſecours, tout douloureux qu'ils ſont, à des remedes incertains, qui ont tant d'inconvéniens d'ailleurs. [Y]

ODONTOTECNIE. Mot dérivé de deux mots grecs qui ſignifient, à proprement parler, l'*art du dentiſte* en général, quelques-uns entendent particuliérement par ce terme, la partie de l'art du dentiſte qui a pour objet les dents artificielles.

La perte des dents à l'occaſion d'un coup, d'une chûte, ou de leur extraction indiquée par la carie dont elles étoient gâtées, défigure la bouche, nuit à la maſtication & à la prononciation. L'art a des reſſources efficaces pour réparer cette perte.

Les dents qu'on emploie ne ſont pas toujours artificielles ; on peut faire porter dans l'alvéole une dent naturelle ſemblable en dimenſion & de la même eſpece que celle qu'on a perdue. Les dentiſtes ont à cet effet beaucoup de dents tirées des mâchoires des perſonnes mortes, qui avoient les dents fort ſaines. Pour placer une dent naturelle, il faut le faire immédiatement après l'extraction de la mauvaiſe ; & on l'aſſujettit pendant quelque temps aux dents voiſines avec des liens de ſoie cirés, ou avec des fils d'or. On monte quelquefois une dent artificielle à vis ſur la racine qui remplit l'alvéole, lorſque la couronne ſeule étoit cariée, & qu'on a cru pouvoir ſe contenter de la ſcier ſans faire l'extraction de ſa racine. La matiere dont on forme les dents artificielles, eſt la dent d'hippopotame ; elle eſt bien préférable à l'ivoire dont on ſe ſervoit anciennement, & qui n'eſt ni ſi dure ni ſi blanche que la dent du cheval marin, & qui jaunit très-promptement. On en fait des rateliers complets d'une ſeule piece, lorſque toutes les dents manquent. *Guillemeau* donne la recette d'une compoſition pour faire des dents artificielles. Cette pâte ſervira plus utilement à remplir une dent cariée, » afin d'empêcher, ſui-

» vant l'expreſſion de l'auteur, qu'il ne tombe & ſe
» cache quelque viande en mangeant qui la pour-
» rit davantage, & excite ſouvent grande douleur. «
Au défaut d'artiſte capable de bien plomber une dent, on pourroit ſe ſervir de cette compoſition, après les précautions que nous avons indiquées à l'article *odontalgique*, & que nous expoſerons à l'article *plomber*. [Y]

ŒDÉMATEUX, qui eſt de la nature de l'œdeme. *Voyez* ŒDEME. L'on dit un bras *œdémateux*, des jambes *œdémateuſes*, &c.

Les tumeurs œdémateuſes ſont rarement dangereuſes d'elles-mêmes. Quand elles ſont invétérées, elles ſont difficiles à guérir ; & elles ſont abſolument incurables, ſi elles ſont cauſées & entretenues par des maladies qu'on ne puiſſe guérir. Le gonflement *œdémateux* d'un bras eſt ſymptômatique dans l'hydropiſie de poitrine, & annonce concurremment avec d'autres ſignes de quel côté eſt l'épanchement. La diſſipation de cette œdématie ne peut dépendre que de la deſtruction de la cauſe qui y donne lieu. Le gonflement *œdémateux* d'un bras à l'occaſion d'un cancer à la mamelle eſt ordinairement l'effet de l'engorgement des glandes de l'aiſſelle ; de-là on peut juger que ce ſymptôme réſiſtera à tous les ſecours qu'on pourroit donner à l'enflure *œdémateuſe*. Les pieds & les mains reſtent long-temps *œdémateux*, à la ſuite des plaies d'armes à feu conſidérables, qui ont produit de longues ſuppurations, & pendant le traitement deſquelles les membres ont reſté long-temps dans l'inaction ; ce ſont des ſucs lymphatiques & ſéreux, croupiſſant dans les cellules du tiſſu cellulaire, qui cauſent cette enflure ; elle eſt aſſez ordinaire après la cure des fractures qui ont exigé le repos du membre, & l'application continuée des bandes par leſquelles la circulation du ſang & des humeurs a été gênée. Dans ce cas, les fomentations réſolutives diſcutent la lymphe ſtagnante, & donnent du reſſort aux parties ſolides : telles ſont les lotions avec la leſſive des cendres de ſarment, ou de ſolution de ſel ammoniac, ou de nitre dans l'eau commune. Un bandage bien méthodiquement appliqué & qui com-

prime mollement & également les parties *œdémateuſes* de la circonférence vers le centre, favoriſe beaucoup la réſolution de l'enflure *œdémateuſe* conſécutive. Il y a beaucoup de cas où on la préviendroit par la ſituation convenable de la partie malade. Une écharpe mal miſe qui laiſſeroit la main pendante, & qui ne la ſoutiendroit pas, de façon qu'elle fût un peu plus haut que le coude, donneroit lieu à l'engorgement *œdémateux* du poignet, de la main, & des doigts.

Lorſqu'un chirurgien intelligent connoît la cauſe d'une enflure *œdémateuſe*, il juge ſi elle ſera curable ou non, & il eſt en état de faire choix des moyens les plus convenables pour remplir l'indication que préſente la nature de la maladie. Dans l'adminiſtration des remedes réſolutifs, il faut employer d'abord ceux qui ſont inciſifs, & ſucceſſivement ceux qui ont le plus d'activité. On ne doit pas perdre de vue le degré d'épaiſſiſſement de la lymphe & d'atonie des ſolides. Quand les lotions & fomentations ne ſuffiſent pas, on a recours aux cataplaſmes faits avec les quatre farines, où l'on joint les fleurs de camomille & de mélilot, les ſemences carminatives, les baies de genievre & de laurier, les plantes aromatiques ſeches. Toutes ces choſes pulvériſées & cuites dans le vin, donnent du reſſort aux vaiſſeaux, & en excitant leur action ſur une humeur lente & viſqueuſe, la font rentrer dans le torrent de la circulation : il eſt à propos ſouvent d'aider les remedes topiques, par l'uſage des purgatifs, & des remedes apéritifs, tels que les boiſſons nitrées.

Si la tumeur *œdémateuſe* eſt accompagnée d'inflammation, & qu'elle dépende de cauſes permanentes qu'on ne peut détruire, il eſt à craindre qu'elle ne tombe en gangrene : il faut alors rendre les cataplaſmes moins actifs, de peur que la vertu ſtimulante n'irrite l'inflammation : la farine de graines de lin, ajoutée aux cataplaſmes ſuſdits, & la précaution de les faire avec de l'eau de ſureau au lieu de vin, feront des moyens de calmer la chaleur de la partie. L'eau de chaux eſt un excellent antiſeptique dans l'œdeme qui

menace de gangrene; l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée a aussi son utilité, quand il faut augmenter fortement le ressort de la partie. Si les dispositions gangreneuses se manifestent, malgré les soins, il faut se conduire en conséquence. *Voyez* GANGRENE.

Dans le gonflement *œdémateux*, si la partie conserve du ressort, & se releve après qu'on la comprimée, c'est une simple *bouffissure* : quand la partie *œdémateuse* est molle & sans ressort, & que les sucs en stagnation sont au-dessous de la peau dont le tissu n'est pas abreuvé, c'est un empâtement. L'œdeme est une autre espece de la même maladie; & les soins tant internes qu'externes, doivent être variés relativement aux indications que prescrivent ces différens états, aux causes qui les ont produits, au tempérament des personnes qui en sont attaquées, &c. [Y]

ŒDEME. Tumeur molle, lâche, sans douleur, sans changement de couleur à la peau, & qui retient l'impression du doigt qui la comprime. Ce mot est dérivé du grec, d'un terme qui signifie *enflure*; ce qui fait qu'*Hippocrate* a donné le nom d'*œdeme* à toute tumeur en général.

L'*œdeme* est produite par l'engorgement de la lymphe dans les cellules du tissu adipeux; & comme la peau n'est formée que par la réunion de plusieurs membranes folliculeuses qui composent ce tissu, la lymphe dans le progrès de l'*œdeme* écarte peu-à-peu ces feuillets membraneux, & se porte enfin jusque sous l'épiderme immédiatement, qu'il suffit d'effleurer, pour procurer l'écoulement des sucs stagnans. Cette étiologie est sûre & donne les vues les plus salutaires pour la guérison de cette maladie.

Quand l'*œdeme* occupe une grande partie du corps, cette maladie s'appelle *anasarque* ou *leucophlegmatie* & *hydropisie universelle*. Le nom d'*œdeme* reste aux tuméfactions particulieres & bornées à certaines parties, telles que les pieds, les mains, les paupieres, les bourses, &c.

Les causes de l'extravasation de la lymphe sont différentes. L'appauvrissement des sucs, & l'inertie

des solides produisent l'*œdeme* dans les vieillards : les personnes les plus robustes y sont sujettes après des évacuations considérables qui les ont fort affoiblies. Les fréquentes saignées par la spoliation des parties rouges, rendent le sang séreux & disposé à croupir dans les extrêmités principalement. Les femmes grosses sont sujettes à l'*œdeme* des jambes, par la difficulté du retour du sang des parties inférieures, en conséquence de la pression de la matrice sur les veines iliaques. Le sang retardé dans son cours, cause l'obstruction des vaisseaux lymphatiques qui laissent échapper les sucs blancs dans les tissus cellulaires. Les bandages dans les fractures & les luxations, l'engorgement des glandes axilaires dans le cancer de la mamelle produisent l'*œdeme* par cette raison. *Voyez* le mot *ŒDÉMATEUX*.

La connoissance des causes de l'*œdeme* en donnera le prognostic, & réglera les indications curatives qu'il faut suivre dans le traitement. L'*œdeme* qui provient de l'appauvrissement de la masse du sang, exige l'usage des alimens de prompte & facile digestion : tels que les gelées de viande, les jaunes d'œufs frais, du bon vin pris modérément & comme cordial, puis passer par degrés à des nourritures plus fortes. Les frictions modérées & un exercice convenable donnent du ressort aux parties solides, & dissipent les sucs stagnans. Les topiques résolutifs peuvent être employés. L'*œdeme* qui vient de compression accidentelle & étrangere, tels que sont les bandages, exige des attentions dans l'application des bandes, & dans la maniere de situer la partie. Si la compression vient de quelque tumeur incurable, comme d'un cancer qu'on ne peut extirper, il faut se contenter des secours palliatifs. *Voyez* l'article *ŒDÉMATEUX*. En général, il faut résoudre la lymphe stagnante, & donner du ressort aux fibres, & si l'on peut, attaquer directement la cause qui a déterminé la maladie. C'est par cette considération qu'on a guéri des *œdemes* en faisant saigner des malades fort plethoriques; parce que l'enflure avoit pour cause la difficulté de la circulation du sang occa-

sionné par la plénitude excessive des vaisseaux. Les diurétiques qui poussent les sucs blancs par la voie des urines, les sudorifiques qui excitent leur secrétion par les pores de la peau, & les purgatifs hydragogues qui les déterminent par les selles, remplissent l'indication qui se tireroit de la surabondance des sérosités dans le sang. Nous avons indiqué les meilleurs topiques à l'article ŒDÉMATEUX, pour raffermir le ton des vaisseaux; & si ces secours sont inutiles, l'on a une ressource très-efficace dans les mouchetures faites avec attention sur la partie *œdémateuse*. Voyez SCARIFICATION & MOUCHETURE.

L'*œdeme* des jambes est souvent l'effet de l'hydropisie ascite.

ŒDÉMOSARQUE, *œdemosarca*. Espece de tumeur d'une nature moyenne entre l'œdeme & le sarcome. *Voyez* ŒDEME & SARCOME. C'est une espece de loupe formée par des sucs blancs, congelés & qui n'ont pas acquis un degré d'épaississement qui le fasse résister à l'impression du doigt. *Marc-Aurele Severin* dans son traité *de reconditâ abscessuum naturâ* au *liv. IV*, *chap. IV*, donne la description d'une tumeur, d'un volume considérable, qui s'étendoit depuis le genou jusqu'au pied, comme une espece de sac; cette tumeur étoit indolente, remplie d'humeurs assez fluides, pour retenir l'impression du doigt comme l'œdeme, si la surface extérieure, lisse & polie de la tumeur n'avoit pas eu un certain degré de dureté calleuse. Le malade âgé d'environ 60 ans, demandoit avec instance qu'on le délivrât de cette tumeur; ce que notre auteur, quoique l'un des plus intrepides chirurgiens qui aient existé, crut une entreprise trop dangereuse. Il lui fit un seton à l'aîne du même côté, & après un long usage de décoction de salsepareille, il l'envoya sur le bord de la mer, pour se faire couvrir la jambe de sable, comme on va prendre les boues médicamenteuses à Bourbonne, à Bourbon, &c. *Fabrice de Hilden* a décrit une maladie de même caractere, dont la résolution spontanée a eu des suites très-fâcheuses. Il y avoit une tumeur sur chaque main; il l'a

nommée *œdémateuſe dure*. On fit long-temps ſans ſuccès tous les remedes qu'on crut convenable. A l'âge de 13 ans, lorſqu'on penſoient le moins à la guériſon ſur laquelle on n'avoit plus d'eſpérance, les tumeurs ſe diſſiperent inſenſiblement; mais quelque temps après cette jeune perſonne eut des douleurs cruelles à une épaule : elles céderent aux remedes ſagement administrés; la hanche fut attaquée enſuite, & il ſe fit luxation par la fluxion de l'humeur qui relâcha les ligamens; enfin il ſe fit un abſcès conſidérable au talon, & la guériſon fut radicale après l'exfoliation d'une petite portion du calcaneum. Ce qu'il y a de plus ſurprenant c'eſt que cela s'eſt paſſé en quinze jours de temps. La malade s'eſt bien portée depuis, a été mariée, & n'a ſouffert que l'inconvénient d'être un peu boiteuſe.

ŒIL (Maladies de l'). Il n'y a point de partie dans le corps humain ſujette à tant de maladies que l'*œil*. La ſtructure particuliere de cet organe, & la nature des parties tant ſolides que fluides qui le compoſent, peuvent être viciées de différentes manieres qui n'ont que des rapports éloignés avec les affections contre nature des autres parties du corps. Quoiqu'on ſoit peu propre à traiter méthodiquement les maladies de l'*œil*, lorſqu'on n'a point les connoiſſances lumineuſes qui doivent conduire dans le traitement de toutes les maladies, comme nous l'avons obſervé au mot *oculiſte*; il faut néanmoins convenir que la pathologie des *yeux* mérite une attention ſpéciale, & que les méthodes curatives doivent être dirigées ſur les principes particuliers que fournit l'étiologie particuliere de chaque maladie.

Les parties extérieures de l'*œil* qui ne conſtituent pas le globe, ont leurs maladies connues aſſez ſouvent ſous différens noms qui leur ſont propres. Les paupieres ſont ſujettes à des fluxions & inflammations, comme toutes les autres parties du corps. Elles peuvent être réunies par vice de conformation, ou accidentellement contre l'ordre naturel. Les paupieres ſont éraillées par la ſection ou l'éroſion de leur com-

miſſure. *Voyez* ECTROPIUM & LAGOPHTHALMIE. Les cils éprouvent la chûte & le derangement. Quand ils entrent dans l'*œil* & en piquent le globe ; cette maladie ſe nomme *trichiaſe*. Voyez *ce mot*. Quelquefois il y en a un double rang. Il ſurvient des ulceres prurigineux le long des bords des paupieres. *Voyez* PSOROPHTHALMIE. Les paupieres peuvent être attaquées de varices, de verrues, de cancer qu'il faut extirper, de tumeurs enkiſtées, de concrétions lymphatiques dures comme des pierres. *Voyez* ORGEOLET, *&c.* L'abſcès du grand angle de l'*œil* eſt une maladie particuliere. *Voyez* ANCHYLOPS. Les larmes retenues par l'obſtruction du conduit naſal cauſent une tumeur au grand angle qui finit par s'ulcérer, *voyez* ŒGILOPS ; & produire une fiſtule lacrymale, *voyez* ce mot à l'article FISTULE. Il ſurvient au grand angle de l'*œil* des excroiſſances. *Voyez* ENCANTHIS.

Les graiſſes qui entourent le globe de l'*œil* & qui rempliſſent le vuide qu'il laiſſe dans l'orbite, ſont ſuſceptibles d'un engorgement qui chaſſe l'*œil* ſur la joue. *Voyez* EXOPHTHALMIE, maladie qu'on a confondue ſouvent avec la dilatation du globe. *Voyez* HYDROPHTHALMIE.

Les muſcles de l'*œil* & les nerfs dont ils tirent la puiſſance motrice, ont leurs maladies particulieres. Ces organes ſont affectés dans les yeux louches. *Voyez* STRABISME.

La conjonctive eſt fort ſouvent attaquée d'inflammation. *Voyez* OPHTHALMIE. Dans les ophthalmies invétérées, les vaiſſeaux reſtent variqueux. *Voyez* VARICES. Cette membrane eſt ſujette au gonflement œdémateux. *Voyez* ŒDÉMATEUX. Il y ſurvient des ulceres. *Voyez* STAPHILOME.

La cornée perd ſa tranſparence par des puſtules, des cicatrices, des engorgemens lymphatiques. *Voyez* TAYE, LEUCOMA, ALBUGO. La cornée s'abſcede. *Voyez* HYPPOPION. Les ulceres reſtent fiſtuleux, il ſe forme ſur la cornée une excroiſſance charnue. *Voyez* ONGLE & PTERIGION.

Le globe de l'*œil* peut-être bleſſé & ouvert par des

inſtrumens piquans, tranchans, & contondans. *Voyez* *PLAIES DES YEUX* à l'article *plaie.* Il augmente de volume par la plénitude exceſſive que cauſe la ſurabondance des humeurs qu'il contient. *Voyez* *HYDROPHTHALMIE.* Il ſouffre atrophie & diminution, le nerf optique devient paralytique. La prunelle ſe dilate par cette cauſe, ou par le gonflement du corps vitré, ce qu'il ne faut pas confondre : le corps vitré perd ſa tranſparence, *voyez* *GLAUCOME* ; & le cryſtallin devient opaque, *voyez* *CATARACTE*, & la nouvelle méthode de guériſon cette maladie par l'extraction du cryſtallin, au mot *CRISTALLIN.* La totalité du globe de l'*œil* forme quelquefois un cancer, maladie qui requiert abſolument l'extirpation complete de cet organe : cette opération, dont les auteurs ont parlé trop ſuperficiellement juſqu'ici, fera le ſujet de l'article qui ſuit.

ŒIL (EXTIRPATION DE L'). Opération de chirurgie. Les auteurs dogmatiques qui ſe ſont acquis la plus grande réputation ſur les maladies de l'*œil*, ſont en défaut ſur l'expoſition des cas qui exigent l'extirpation. On ne doit pas la tenter dans l'exophthalmie qui vient de cauſe interne, ni même dans ce qu'on appelle l'*œil* hors de la tête, à l'occaſion des coups reçus ſur l'orbite, à moins que la néceſſité de l'extirpation ne ſoit bien expreſſément marquée. *Couillard*, dans ſes obſervations *jatro-chirurgiques*, dit s'être oppoſé à ce qu'un chirurgien coupât avec des ciſeaux l'*œil* pendant ſur la joue, ſéparé de l'orbite par un coup de bâton de raquette ; & qu'ayant remis l'*œil* à ſa place le plus proprement & promptement qu'il lui fut poſſible, il continua ſes ſoins & guérit le bleſſé, ſans aucune altération ou diminution de la vue.

Un fait auſſi intéreſſant dans la chirurgie des yeux, mériteroit d'être examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention. *Antoine Maîtrejan* ne craint point de dire qu'il eſt faux & exagéré. Ses raiſonnemens ne peuvent prévaloir contre l'expérience. *Lanzweerde*, médecin de Cologne, rapporte un cas ſemblable. *Spigelius*, ce fameux anatomiſte, qu'on ne ſoupçonne pas de s'être

laissé tromper par les apparences, voulant prouver que les nerfs sont de parties lâches, susceptibles d'être fort étendues, prend le nerf optique pour exemple, & donne le récit d'une blessure faite à un enfant pour un coup de pierre, qui lui avoit fait sortir l'*œil* de l'orbite, au point qu'il pendoit jusqu'au milieu du nez. Un habile chirurgien prit soin de cet enfant; l'*œil* se rétablit peu-à-peu, & si bien qu'il n'en est resté aucune difformité. *Guillemeau* admet la possibilité de la réduction de l'*œil* qui a été poussé hors de l'orbite par une cause violente.

On sent assez que ces principes doivent paroître absurdes à ceux qui prendroient le terme de réduction à la lettre, comme si la chûte de l'*œil* étoit simplement une maladie par situation viciée, pour me servir de l'expression des anciens pathologistes, & qu'on parlât de le remettre comme on réduit une luxation. Il est néanmoins certain que les anciens replaçoient l'*œil*, & comptoient beaucoup sur une compression violente par le moyen d'un bandage convenable pour le soutenir & favoriser sa réunion.

Ceux qui, à l'exemple de *Maitrejan*, n'admettent dans ces faits que ce qu'ils y entrevoient de vraisemblable, auroient peut-être moins douté des principales circonstances qu'on y détaille, s'ils eussent connu bien précisément la disposition relative de l'*œil* & de l'orbite dans l'état naturel. Le plan du bord de chaque orbite est oblique, & se trouve plus reculé, ou plus en arriere vers la tempe que vers le nez. Le globe de l'*œil* est fixé du côté du nez, & déborde antérieurement le plan de l'orbite. Il est donc manifeste, par la seule inspection, que le globe de l'*œil* dans l'état naturel est en partie hors de l'orbite. Si l'on considere ensuite que le nerf optique est fort lâche, pour suivre avec aisance tous les mouvemens que le globe fait autour de son centre par l'action de ses différens muscles, on n'aura pas de peine à concevoir qu'au moindre gonflement, l'*œil* ne puisse saillir d'une maniere extraordinaire, & qu'il ne faut pas un si grand désordre qu'on pourroit se l'imaginer, pour le faire paroître tout-à-

fait hors de l'orbite, sans que le nerf optique soit rompu ou déchiré. Il y auroit donc une grande impéritie de se décider trop précipitamment à faire l'extirpation du globe de l'*œil* dans le cas où on le croit tout-à-fait détaché de l'orbite, & comme pendant sur la joue.

Le cancer de l'*œil* est une maladie très-formidable par sa nature, & par la difficulté d'user des secours applicables en toute autre partie. De grands chirurgiens ont surmonté ces obstacles ; ils nous ont laissé dans leurs ouvrages, les exemples de leur savoir & de leur habileté dans ces cas épineux. Je vais exposer la doctrine des autres sur l'extirpation de l'*œil*, en suivant l'ordre des temps. C'est sur-tout dans un dictionnaire encyclopédique qu'on doit placer l'histoire des arts ; elle est toujours intéressante ; par elle on rassemble les traits de lumiere qui ont éclairé chaque âge, & l'on dissipe les ténebres, qui, de temps à autre, ont obscurci les meilleures idées. On n'est pas obligé de remonter fort loin pour trouver les premieres notions de l'opération dont il s'agit ; & contre la marche naturelle des arts & des sciences qui vont ordinairement d'un pas plus ou moins rapide vers leur perfection, on voit que ceux à qui nous sommes redevables des premiers détails, ont travaillé plus utilement qu'aucun de leurs successeurs. De-là la nécessité d'étudier les anciens, & de ne pas ignorer leurs découvertes & leurs observations.

C'est dans un traité allemand sur les maladies des *yeux*, publié à Dresde en 1583, par *George Bartisch*, qu'on trouve la premiere époque de la pratique d'extirper l'*œil*. L'auteur a orné son ouvrage de beaucoup de figures, & y a fait représenter plusieurs maladies qui exigent cette opération. Il propose un instrument en forme de cuiller, tranchante à son bec, pour cerner l'*œil*, & le tirer de l'orbite. Treize ans après la publication de cet ouvrage, *Fabrice de Hilden* eut occasion d'extirper un *œil* ; il fit construire l'instrument de *Bartisch*, & en fit l'essai sur des animaux. Il reconnut que son usage étoit incommode & dangereux ;

qu'il étoit trop large pour pouvoir être porté jusque dans le fond de l'orbite, & y couper le nerf optique, avec les muscles qui y sont implantés ; qu'ainsi il faudroit laisser la moitié du mal, ou fracturer les parois de l'orbite, en poussant l'instrument avec violence dans le fond de cette cavité pour l'extirpation radicale. *Fabrice de Hilden* imagina un autre instrument, dont il s'est servi avec grand succès. C'est un bistouri, mousse à son extrêmité comme le couteau lenticulaire, de crainte d'offenser les parois de l'orbite. Le tranchant est en dedans ; la tige qui le porte est un peu courbe, ni plus ni moins dit l'auteur, que sont les couteaux dont on se sert pour creuser les cuillers de bois. Il en avoit fait le modele en plomb, en prenant les dimensions nécessaires sur une tête de squelette.

Pour se servir de cet instrument, après avoir mis le malade en situation sur une chaise, *Fabrice de Hilden* prit tout ce qu'il put saisir de l'excroissance cancéreuse de l'*œil* dans une bourse de cuir, dont les cordons furent serrés sur la tumeur, afin de pouvoir la tirer un peu en dehors, & faciliter l'opération. Cette méthode est préférable aux anses de fil, qu'on forme par deux points d'aiguille donnés crucialement, parce que les humeurs contenues dans la tumeur qu'on veut extirper, venant à s'écouler, les membranes s'affaissent, la tumeur devient flasque, & l'opération plus difficile. L'excroissance saisie dans la bourse, l'opérateur fit une incision à la conjonctive pour couper les attaches de la tumeur avec les paupieres. Il porta alors dans le fond de l'orbite l'instrument que je viens de décrire, avec lequel il coupa au derriere le globe de l'*œil* le nerf optique & les muscles qui l'entourent à leur origine. L'opération ne fut ni longue ni douloureuse ; & le malade pansé avec des remedes balsamiques, fut guéri en peu de temps.

Tulpius qui n'ignoroit pas le succès de cette opération, laissa mourir une fille d'un cancer à l'*œil*, par l'omission de ce secours. Dans le même temps, les fastes de l'art nous montrent une autre personne qui est la victime d'une opération pratiquée d'une maniere cruelle.

Bartholin dans ses histoires anatomiques, fait mention d'un homme à qui on arracha l'*œil* carcinomateux avec des tenailles, & qui en mourut le quatrieme jour.

On lit dans la collection posthume des observations medico-chirurgicales de *Job à Mechreen*, qu'il a fait l'extirpation de l'*œil* à Amsterdam à une fille de 18 ans. L'instrument qu'on a fait graver, est précisément la cuiller tranchante de *Bartisch.* Voilà un instrument défectueux qui se trouve entre les mains d'un très-habile homme, cent ans ou environ après avoir été inventé, quoiqu'il eût été proscrit presque aussi-tôt par la censure de *Fabrice de Hilden* : censure que *Job à Mechreen* devoit connoître, puisqu'il cite cet auteur en plusieurs occasions.

Bidloo rapporte quatre observations sur l'heureuse extirpation du globe de l'*œil* ; il se servit d'un bistouri droit qui faisoit angle avec le manche ; son procédé n'a pas été méthodique ; car il a été obligé d'employer à différentes reprises le bistouri & des ciseaux. Quoiqu'il en soit, il a guéri ses malades, & la réussite est un argument en faveur de l'opération.

Jusqu'ici nous n'avons pu citer que des étrangers. Je n'ai rien trouvé sur l'extirpation de l'*œil* dans les écrits de nos compatriotes avant *la Vauguyon.* Ce médecin dans un traité d'opérations de chirurgie, imprimé en 1696, recommande l'extirpation de l'*œil* cancéreux, en se contentant de dire qu'il faut le disséquer avec une lancette. Un autre médecin dans une pathologie de chirurgie regarde comme incurable le cancer de l'*œil* ; il ne conseille que la cure palliative. Il cite l'opération pratiquée par *Fabrice de Hilden*, en disant qu'elle est trop délicate pour qu'on l'entreprenne sans de grandes précautions. Un chirurgien a commenté ce texte de *Verduc*, & il dit qu'il faut que l'opérateur, pour entreprendre une telle affaire, soit comme forcé par les instances réitérées du malade & des assistans, à cause de l'incertitude du succès d'une cure presque absolument déplorée. Nous reconnoissons là le langage d'un chirurgien timide, qui n'a aucune expérience personnelle, & qui

a négligé de s'inſtruire par celle des autres. *Antoine Maîtrejan*, dont le traité ſur les maladies de l'*œil* a joui juſqu'ici d'une eſtime générale, proſcrit l'extirpation de l'*œil*, ou plutôt il ſe contente de preſcrire quelques remedes palliatifs pour éloigner, autant qu'il eſt poſſible, les ſuites funeſtes du cancer de l'*œil*.

Parmi les auteurs françois, il n'y a que *St Yves* qui ſoit entré dans quelques détails très-ſuccincts, ſur la pratique de cette opération. Il paſſoit, au moyen d'une aiguille, une ſoie à travers le globe pour le ſoulever pendant l'extirpation, il ne décrit point le procédé qu'il ſuivoit, & il ſe borne à dire, que les malades ſont guéris en peu de temps.

Heiſter, attentif à recueillir toutes les méthodes qui ſont venues à ſa connoiſſance pendant 40 ans d'une application continuelle, eſt fort court ſur l'extirpation de l'*œil*; en admettant la néceſſité de cette opération, il prétend qu'il ne faut pas d'autre inſtrument pour la faire qu'un biſtouri droit ordinaire. L'expérience & la raiſon ne ſont pas favorables à une aſſertion auſſi haſardée.

On voit par cet expoſé, qu'on n'a point encore de regles préciſes ſur le manuel d'une opération, dont la néceſſité & l'utilité ne peuvent être équivoques. *Fabrice de Hilden* eſt le ſeul qui ait décrit ſon procédé avec quelque attention : il n'a point eu d'imitateur; le ſilence, la négligence ou la timidité des auteurs modernes ſur ce point ſont difficiles à concevoir. La perte infaillible des malades à qui l'on ne fera point cette opération, les cures heureuſes qu'on lui doit, devoient animer les praticiens à la perfectionner & à la rendre auſſi ſimple & auſſi facile qu'elle eſt avantageuſe. Conſulté pluſieurs fois dans des cas qui exigeoient cette opération, je me ſuis fait une méthode que la ſtructure de l'*œil*, ſes attaches & ſes rapports avec les parties circonvoiſines m'ont fait concevoir comme la plus convenable; elle a eu l'approbration de l'académie royale de chirurgie, & pluſieurs perſonnes l'ont pratiquée depuis moi avec ſuccès.

Il faut d'abord incifer les attaches de l'*œil* avec les paupieres , comme *Hildanus* l'a fort bien remarqué. Il ne faut pas d'inftrument particulier pour cela : mais cette incifion peut être faite avec plus ou moins de méthode. Inférieurement , il fuffit de couper dans l'angle ou repli que font la conjonctive & la membrane interne de la paupiere. On doit penfer en même temps à l'attache fixe du mufcle petit oblique , fur le bord inférieur de l'orbite du côté du grand angle : fupérieurement, il faut diriger la pointe de l'inftrument pour couper le mufcle releveur de la paupiere fupérieure avec la membrane qui le double ; & en faifant gliffer un peu le biftouri de haut en bas du côté de l'angle interne , on coupera le tendon du grand oblique. Dès-lors , l'*œil* ne tient plus à la circonférence antérieure de l'orbite : il ne s'agit plus que de couper dans le fond de cette cavité le nerf optique & les mufcles qui l'environnent : cela fe fera d'un feul coup de cifeaux appropriés à cette fection. Les lames en font courbes du côté du plat. Il paroît affez indifférent de quel côté on porte la pointe des cifeaux dans le fond de l'orbite. Dans l'état naturel , l'obliquité du plan de l'orbite , & la fituation de l'*œil* près de la paroi interne prefcrivent de pénétrer dans l'orbite du côté du petit angle , en portant la concavité des lames fur la partie latérale externe du globe ; mais comme la protubérance de l'*œil* & la tuméfaction contre nature ne garde aucunes mefures , & que les végétations fongueufes fe font vers les endroits où il y a naturellement le moins de réfiftance ; c'eft le côté du petit angle qui fe trouve ordinairement le plus embarraffé. Il fera donc au choix du chirurgien d'entrer dans l'orbite avec fes cifeaux courbes du côté qui lui paroîtra le plus commode : les mufcles & le nerf optique étant coupés , les cifeaux fermés fervent comme d'une curette pour foulever l'*œil* en dehors ; c'eft ce que *Bartifch* prétendoit faire avec fa cuiller tranchante. L'opération eft fort fimple de la façon dont je viens de la décrire ; & l'on fent affez qu'ayant pris de la main gauche l'*œil* , qui tient encore par de

graiſſes mollaſſes & extenſibles, il faut les couper avec des ciſeaux qu'on a dans la droite.

L'extirpation de l'*œil* avec tout autre inſtrument n'eſt réglée par aucun précepte ; on fait abſtraction de tout ordre opératoire relatif à la ſituation & à l'attache des parties. Au contraire, dans l'opération que je recommande, chaque mouvement de la main eſt dirigé par les connoiſſances anatomiques ; il n'y en a aucun qui n'ait un effet déterminé. L'opération ſe fait promptement & avec préciſion, chaque procédé eſt raiſonné & va directement au but que l'opérateur ſe propoſe ; enfin il y a une méthode, & l'on n'en voit point dans l'opération pratiquée avec le biſtouri ſeulement.

Si la glande lacrymale étoit engorgée, il faudroit la détacher de ſa foſſe particuliere avec la pointe des ciſeaux courbes ; après que l'*œil* ſeroit extirpé, ainſi que toutes les duretés skirreuſes qui pourroient être reſtées dans l'orbite. Cette attention tient aux préceptes généraux de l'extirpation des tumeurs cancéreuſes : les panſemens doivent être deſſicatifs avec des ſubſtances balſamiques, afin de réprimer les graiſſes qui ont grande diſpoſition à ſe bourſouffler, parce que rien ne les contient & qu'il faut conſerver un vuide dans l'orbite pour placer un *œil* artificiel.

Œil Artificiel. La chirurgie ne s'occupe pas ſeulement du rétabliſſement de la ſanté, elle détermine des moyens qui ſuppléent aux choſes qui manquent : la connoiſſance de ces moyens eſt un point capital dans la chirurgie, & la maniere de donner des ſecours aux parties qui manquent naturellement ou par accident, forme une claſſe générale des opérations, connue ſous le nom de *protheſe*. Voyez *PROTHESE*.

Le moyen dont nous parlons ici, n'eſt point curatif, & n'aide à aucune fonction ; c'eſt un objet de pure décoration, ſur la conſtruction duquel le chirurgien doit donner ſes conſeils.

Les *yeux artificiels* peuvent être faits d'or, d'argent ou d'émail. Les yeux d'or ou d'argent doivent être peints

peints ou émaillés de façon à imiter la couleur naturelle. L'inconvénient d'un *œil* de métal eſt de gêner par ſon poids, & de procurer un écoulement d'humeur chaſſieuſe fort incommode. L'*œil* de verre ou d'émail eſt bien plus léger, & l'on n'en emploie point d'autres; il y a des ouvriers à Paris qui les font en imitant ſi parfaitement les couleurs de l'*œil* ſain, qu'on ne s'apperçoit pas que celui qui porte un *œil artificiel*, ſoit privé de l'un de ſes yeux. *Fabrice d'Aquapendente* fait le même éloge des yeux de verre qu'on conſtruiſoit de ſon temps à Veniſe.

L'*œil artificiel* doit être différemment configuré, ſuivant les cas où ſon application eſt néceſſaire. Lorſqu'on a perdu les humeurs de l'*œil* à l'occaſion d'une plaie ou d'un abſcès qu'il a fallu ouvrir, &c. les membranes qui compoſent le globe ſont conſervées; il reſte un globe informe, une eſpece de moignon qui fait les mêmes mouvemens que l'œil ſain par l'action des muſcles. Dans ce cas, l'*œil artificiel* eſt un hémiſphere alongé, dont la partie concave s'adapte ſur le moignon de l'*œil*. On eſt bientôt habitué à porter cette machine qu'on gliſſe très-facilement ſous les paupieres; on la porte tous les jours, & on l'ôte le ſoir pour la laver, & on la remet le matin. Cette précaution journaliere n'eſt pas indiſpenſablement néceſſaire; mais la propreté l'exige autant que l'amour propre.

L'*œil artificiel* craſſeux eſt comme un vaſe de porcelaine mal nettoyé faute de ſoin, les moins clairvoyans s'appercevroient de l'artifice.

Si l'on a perdu le globe de l'*œil* par extirpation, la cavité de l'orbite eſt plus ou moins remplie d'une chair vermeille dont les bourgeons ont été fournis par les graiſſes qui entouroient l'*œil* extirpé. Dans ce cas l'*œil artificiel* doit avoir poſtérieurement une ſurface plus ou moins convexe; ordinairement il lui faut à-peu-près la figure d'un noyau d'abricot; mais ſi les choſes étoient diſpoſées de façon que rien ne pût tenir dans l'orbite, il y auroit encore une reſſource pour éviter le déſagrément d'être défiguré, faute de pou-

voir faire uſage d'un *œil artificiel. Ambroiſe Paré* a prévu ce cas ; il fait porter l'*œil artificiel* à l'extrêmité d'un fil de fer applati & couvert de ruban qui paſſera par-deſſus l'oreille & autour de la moitié de la tête. Dans le cas où l'on auroit été obligé d'extirper les paupieres cancéreuſes avec l'*œil*, ou en conſervant l'*œil* ſain, on pourroit, au lieu d'une lame d'acier élaſtique, porter un *œil* garni de paupieres, ou ſeulement de paupieres artificielles. Le beſoin ſuggérera tous les artifices capables de réparer les difformités. [Y]

ŒSOPHAGE (Corps etrangers dans l'). L'introduction des corps étrangers dans le conduit des alimens, occaſionne des accidens plus ou moins preſſans, ſuivant la nature & la figure de ces corps. On ne peut pas réduire cette matiere à des principes dont le ſeul développement puiſſe fournir une théorie capable de nous conduire dans la pratique ; c'eſt à l'expérience à nous inſtruire exactement ſur ces cas. Le premier *volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie* contient une collection très-étendue de faits relatifs à ce ſujet. M. *Hevin* les a rangés ſous quatre claſſes : dans la premiere on voit les cas où l'on peut enfoncer les corps étrangers dans l'eſtomac ſans danger : dans la ſeconde claſſe ſont compris les corps qu'il faut retirer : on examine dans la troiſieme les circonſtances où l'on eſt obligé d'enfoncer les corps qu'il faudroit retirer : & enfin dans la quatrieme, on expoſe les cas où les corps étrangers ne peuvent être retirés ni enfoncés, ni rejetés par les voies naturelles.

Nous renvoyons à cet ouvrage le détail de tous ces faits, qui tiendroient trop de place dans ce dictionnaire, & qui perdroient par abréviation leur principal mérite, qui eſt d'inſtruire fidellement & complétement. Nous nous contenterons de parler de quelques inſtrumens, qu'on peut employer pour retirer les corps étrangers arrêtés dans l'*œſophage*.

Pour éviter les inconvéniens de la pointe du crochet dont quelques praticiens ſe ſont ſervi, M. *Petit*

en a imaginé un qui eſt formé d'une tige ou ſtylet d'argent flexible, ou de deux fils d'argent tournés l'un ſur l'autre en ſpirale. L'extrêmité eſt recourbée & forme un petit anneau propre à engager le corps étranger.

Le même auteur a encore inventé dans les mêmes vues un inſtrument dont le ſuccès eſt beaucoup plus ſûr, à cauſe de la multiplicité d'anneaux dont il eſt fourni, leſquels peuvent les uns ou les autres ſe préſenter du côté du corps étranger & l'engager. Cet inſtrument eſt formé d'une tige d'argent flexible ou de baleine, à l'extrêmité de laquelle ſont attachés pluſieurs petits anneaux, de maniere qu'ils peuvent ſe mouvoir librement en différens ſens, & ſe préſenter de tous côtés à la ſurface des parois de l'*œſophage*.

On peut auſſi ſe ſervir d'une canule flexible, armée d'une éponge.

Le balai de l'eſtomac, décrit au mot *balai*, eſt auſſi fort propre à repouſſer des corps étrangers arrêtés dans l'*œſophage*, à les retirer, s'il eſt poſſible, & à changer au moins leur mauvaiſe détermination en une meilleure.

Nous avons parlé des corps étrangers arrêtés dans l'*œſophage* au mot *bronchotomie*, qu'il eſt à propos de conſulter pour compléter cet article.

Les inſtrumens que nous venons de décrire ſont bien préférables à la tige de porreau, dont ſe ſervent les gens qui ne ſont pas de l'art, avec plus d'envie d'être utiles que de diſcernement; car le porreau peut ſe caſſer dans l'*œſophage*, & augmenter les accidens. Il n'y a rien de mieux qu'une bougie longue & groſſe comme le bout du petit doigt: on peut au défaut d'inſtrumens s'en ſervir utilement après l'avoir trempée dans l'huile d'amandes douces, & maniée un peu pour la rendre ſouple & flexible.

On peut & l'on doit dans quelques circonſtances faire une opération pour tirer les corps étrangers engagés dans l'*œſophage*; on lui a donné le nom d'*œſophagotomie*. Voyez cet *article*.

ŒSOPHAGE (Plaies de l'). Toutes les fois que

l'*œſophage* eſt bleſſé dans la région du col, la plus grande partie de la nourriture ſolide ou liquide, s'échappe auſſi-tôt par la plaie, & ſouvent le hoquet & le vomiſſement ſurviennent. Si l'*œſophage* a ſouffert une diviſion totale, il n'y a plus de reſſource pour le bleſſé ; mais s'il n'y a qu'une légere ouverture, on panſera exactement la plaie avec quelque baume vulnéraire ; on en tiendra les bords rapprochés avec des emplâtres agglutinatifs, & l'on recommandera fortement au malade de s'abſtenir pendant quelques jours de toute nourriture, ou de n'en prendre du moins qu'extrêmement peu ; on y ſuppléera deux ou trois fois par jour, & même plus ſouvent, s'il eſt néceſſaire, par des lavemens nourriſſans, faits avec le bouillon à la viande, où l'on peut délayer quelques jaunes d'œufs, le lait, ou telle autre matiere. Quand on eſt forcé par le beſoin d'accorder quelque peu de nourriture au malade par la bouche, il faut avoir grand ſoin de nettoyer auſſi-tôt la plaie de la portion d'alimens qui y eſt paſſée, de peur qu'ils ne ſe corrompent par le ſéjour & ne donnent lieu à des accidens très-graves. On panſe enſuite la plaie à l'ordinaire avec le baume vulnéraire, & l'on continue ce traitement juſqu'à parfaite réunion (1). Mais ſi c'eſt la portion de l'*œſophage* renfermée dans la poitrine qui eſt bleſſée, on abandonne entiérement à la nature le ſoin de la guériſon, la plaie n'étant pas à portée des ſecours de la chirurgie. *Heiſter*, *inſtitut. chirurg.* in-4°. *tom. I. liv. I. chap. XII.*

Plaies de l'œſophage. Voyez au mot *PLAIE.*

ŒSOPHAGOTOMIE. Opération qu'on fait à l'œſophage pour tirer les corps étrangers qui y ſont arrêtés, qui ne peuvent être ni retirés ni enfoncés, & dont le

---

(1) On fera pencher la tête au malade en devant, & on la maintiendra dans cette ſituation par le bandage & les emplâtres agglutinatifs, & même par quelques points de ſuture, ſi la plaie eſt conſidérable. *Voyez* Garangeot, & le premier volume *in*-4°. des mémoires de l'académie de chirurgie.

séjour dans cette partie feroit une caufe d'accidens funeftes. *Voyez* dans l'article précédent les fecours qu'on peut donner contre les corps étrangers de l'œfophage ; & l'article *bronchotomie* où l'on voit que la ponction de la trachée-artere ayant rétabli la refpiration, très-gênée par un corps étranger dans l'œfophage, on a pu enfoncer ce corps étranger dans l'eftomac par des moyens ordinaires : ce qui a difpenfé de l'*œfophagotomie*.

M. *Guattani*, chirurgien de l'hôpital général de Rome, & premier chirurgien de fa fainteté en furvivance, a communiqué en 1747 à l'académie royale de chirurgie, dont il eft affocié, une differtation, imprimée dans le troifieme volume de fes mémoires, dans laquelle il établit la poffibilité de l'incifion de l'œfophage, d'après plufieurs diffections anatomiques, & plufieurs expériences fur des animaux vivans. Il fait obferver que l'incifion doit toujours fe faire à gauche, parce que l'œfophage, fuivant la remarque de M. *Winflow*, n'eft point couché fur le milieu des vertebres, mais qu'il eft fitué à la gauche de la trachée-artere. [Y]

OIGNON, *terme de chirurgie vulgaire*, eft une dureté qui vient au pié à la bafe du gros orteil : c'eft une efpece de cors. Lorfque fa racine eft fimplement dans la peau, il n'eft que cutané : quelquefois fes racines vont jufqu'aux ligamens & au périofte.

Ces *oignons* font quelquefois fort douloureux, s'enflamment & fuppurent. J'ai vu un amas de fynovie fous l'enveloppe calleufe d'un *oignon* ; le malade a guéri par l'ufage de l'efprit de térébenthine introduit dans la plaie.

Les *oignons* font en général plus incommodes que dangereux : on les diminue en les coupant, après avoir fait tremper le pié dans le bain tiede ; il ne faut pas aller trop au vif crainte d'accident ; par une longue macération réitérée, on parvient à les détacher fans fe fervir d'inftrument tranchant.

Le meilleur topique eft le galbanum ou la gomme ammoniac amollie dans le vinaigre & appliqués en

forme d'emplâtre. *Voyez* ce que nous avons dit au mot *cors.* [Y]

OMPHATOCELE. Tumeur qui ſe fait au nombril par le déplacement des parties contenues dans le bas-ventre. *Voyez* EXOMPHALE. [Y]

ONDULATION, ſe dit du mouvement d'un fluide épanché dans une cavité. Quelques auteurs confondent l'*ondulation* & la fluctuation, & regardent ces termes comme ſynonymes. Il paroîtroit plus d'exactitude à diſtinguer leur ſignification, & à appeler *fluctuation* le mouvement qu'on imprime à une colonne du fluide épanché, *voyez* FLUCTUATION; & entendre par *ondulation* le ſentiment que le malade a du mouvement de la liqueur qui flotte dans une cavité. Ainſi le ſentiment d'*ondulation* eſt un ſigne de l'hydropiſie de poitrine, quoiqu'elle ne ſe puiſſe manifeſter par la fluctuation. [Y]

ONGLE. Mot employé pour exprimer deux maladies des yeux fort différentes; l'une connue ſous le nom latin *unguis*, dont nous allons parler dans cet article; & l'autre que nous décrirons au mot *onyx.*

L'*ongle* eſt une maladie de l'*œil*, qui conſiſte en une excroiſſance plate qui s'étend ſur la conjonctive; elle commence ordinairement au grand angle, & va par degrés juſqu'à la cornée tranſparente qu'elle couvre enfin tout-à-fait. Les Grecs l'ont nommée *pterygium*, qui ſignifie *petite aîle*; & les latins *pannus* ou *panniculus*, & *unguis*, parce que cette excroiſſance eſt à-peu-près de la grandeur & de la figure d'un *ongle* de la main.

Les anciens ont reconnu trois eſpeces d'*ongles* : un membraneux, parce qu'il reſſemble à une membrane charnue; le ſecond adipeux, parce qu'il eſt plus blanchâtre que le précédent, & qu'il ſemble être de la graiſſe congelée. Ils ont nommé le troiſieme *variqueux*, parce qu'il paroît tiſſu de beaucoup d'arteres & de veines aſſez groſſes; c'eſt celui qu'on appelle proprement *pannus.* Il eſt le plus fâcheux de tous, parce qu'il eſt ſuſceptible d'inflammation, de douleur, & d'ulcération.

Le prognoſtic de l'*ongle* n'eſt point équivoque : ſi on ne le guérit pas, il prive celui qui en eſt attaqué de l'uſage de la vue. Il faut donc néceſſairement employer les ſecours qui conviennent pour le détruire.

La cure de l'*ongle* eſt différente, ſuivant ſon état : s'il eſt médiocre & récent, on peut, ſelon *Maitrejan*, l'atténuer & le deſſécher par les collyres ſecs, avec le vitriol blanc, le ſucre candi, l'os de ſeche, l'iris de Florence, la poudre de tuthie, &c. On y ajoute du verre ou du cryſtal ſubtilement pulvériſé : chaque particule de cette ſubſtance conſerve des angles tranchans qu'on apperçoit au microſcope, & qui ſervent à excorier la ſuperficie de l'*ongle*. Ces ſcarifications imperceptibles procurent l'écoulement de l'humidité qui abreuve cette membrane contre-nature, & elles y attirent une légere ſuppuration. L'auteur aſſure s'en être ſervi pluſieurs fois ſans aucun inconvénient, & avec beaucoup de ſuccès.

Si par ces remedes, ou autres ſemblables, on n'a pu parvenir à deſſécher & détruire l'*oncle*, il faut faire l'opération.

On prépare d'abord une aiguille un peu longue & ronde : on la détrempe en la faiſant rougir à la flamme d'une chandelle, & on la courbe ſuivant qu'on le juge à-propos ; on en émouſſe enſuite la pointe ſur une pierre à aiguiſer, afin qu'elle ne pique point, & qu'elle ſe gliſſe plus aiſément entre l'*ongle* & la conjonctive, ſans bleſſer cette membrane.

Pour faire l'opération, on enfile cette aiguille d'un fil de ſoie retors ; l'opérateur aſſis fait aſſeoir le malade par terre, & lui fait renverſer & appuyer ſa tête ſur ſes genoux ; ou le chirurgien peut reſter debout & faire aſſeoir le malade dans un fauteuil dont le doſſier puiſſe ſe renverſer. Un aide tient une paupiere ouverte, & le chirurgien l'autre. Celui-ci paſſe ſon aiguille par-deſſous l'*ongle*, vers ſon milieu, enſorte qu'il le comprenne entiérement. Lorſque le fil eſt paſſé, & que l'aiguille eſt ôtée, le chirurgien prend avec le pouce & le doigt index de chaque main, & le plus près de l'œil qu'il peut, une extrêmité du fil qui doit être

ſimple, & le fait gliſſer comme en ſciant par-deſſous l'*ongle*, vers ſa racine du côté du grand angle; il le ramene enſuite de la même maniere vers la cornée tranſparente. Si l'*ongle* eſt trop adhérent, & que le fil ne puiſſe pas paſſer, on tient les deux extrêmités du fil d'une main, & en ſoulevant un peu l'*ongle* par ſon milieu, on le détache en le diſſequant avec une lancette armée, c'eſt-à-dire affermie ſur ſa chaſſe par le moyen d'une bandelette de linge qui ne laiſſe que la pointe découverte: on détache toutes les adhérences, ayant ſoin de ne point intéreſſer le globe de l'œil.

Lorſque l'*ongle* eſt bien ſéparé, on le lie avec le fil vers ſon milieu, & avec la lancette ou de petits ciſeaux bien tranchans, on coupe l'*ongle* par ſes extrêmités. Il faut bien prendre garde d'entamer la caroncule lacrymale en détruiſant l'attache de l'*ongle*, parce qu'il pourroit en réſulter un larmoyement involontaire.

Après l'opération, on lave l'œil, on y ſouffle de la poudre de tuthie & de ſucre candi; on met deſſus une compreſſe trempée dans un collyre rafraîchiſſant. On panſe enſuite l'œil avec les remedes propoſés pour les ulceres ſuperficiels de l'œil, & on les continue juſqu'à la fin de la cure.

Maitrejan ayant extirpé un *ongle* de la maniere ſuſdite, fut obligé pour arrêter le ſang, de ſe ſervir d'une poudre faite avec parties égales de gomme arabique & de bol, & une ſixieme partie de colchotar. Le même auteur ayant eu occaſion de faire l'opération d'un *ongle* dont les vaiſſeaux étoient gros, le lia près du grand angle, & ſe contenta de couper l'autre extrêmité. La ligature tomba cinq à ſix jours après, & par ce moyen il ne fut point incommodé de l'écoulement du ſang. J'ai fait pluſieurs fois cette opération avec ſuccès. [Y]

Ongle entre' dans la Chair. Maladie qui occaſionne des douleurs très-vives, & qui fait venir une excroiſſance fongueuſe dans le coin de l'*ongle*. C'eſt ordinairement celui du gros orteil à qui cela arrive, parce que les chauſſures trop étroites enfoncent la

chair ſur la partie tranchante de l'*ongle*. Quand le mal commence, on peut en prévenir les ſuites en ſe faiſant chauffer plus au large, & en raclant avec un verre la ſurface de l'*ongle*. Quand le mal a fait des progrès, il faut détruire la chair fongueuſe avec la poudre d'alun calciné, & couper avec de petites tenailles inciſives la portion de l'*ongle* qui entre dans la chair, pour en faire enſuite l'extraction. Voici comment *Fabrice d'Aquapendente* traitoit cette maladie : il écartoit avec une petite ſpatule la chair de l'*ongle*, & il dilatoit cet endroit avec de la charpie ſeche, fourrée entre la chair & l'*ongle*. Cela fait, il coupoit l'*ongle* en long près de l'endroit où il eſt adhérent à la chair, & il l'arrachoit ſans violence; il procédoit ainſi pluſieurs jours de ſuite, dilatant, coupant, & arrachant, juſqu'à ce que toute la partie de l'*ongle* qui entroit dans la chair fut enlevée. On a vu quelquefois les plus violens accidens être les ſymptômes de ce mal; tels que fievre conſidérable, mouvemens convulſifs, & le délire: les ſaignées, les calmans, & même les narcotiques, deviennent néceſſaires; mais on calme bien plus promptement & plus efficacement, en ôtant la cauſe de la douleur par une opération très-douloureuſe à la vérité, mais qui n'eſt que momentanée, & qui aſſure une guériſon prochaine, & la ceſſation ſubite des vives douleurs. Le panſement exige à peine l'application d'une compreſſe trempée dans l'eau vulnéraire, à moins qu'il n'y ait des chairs à détruire; mais elles s'affaiſſent bientôt d'elles-mêmes, & cedent à l'application des remedes ſpiritueux & deſſicatifs.

ONKOTOMIE eſt l'opération de l'ouverture d'une tumeur ou d'un abſcès. Ce mot eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *tumeur*, & l'autre *je coupe*. Voyez *ABSCÉS* & *INCISION*. [Y]

ONYX. Maladie de l'œil, connue en françois ſous le nom d'*ongle*; c'eſt un amas de pus dans la chambre antérieure, entre l'iris & la cornée tranſparente; c'eſt la ſuite d'un hypopion qui s'eſt ouvert de lui-même au-dedans de l'œil. Cette collection purulente fait une tache ſemblable au croiſſant qui eſt à la racine des

ongles, ce qui lui a fait donner le nom d'*ongle*, *onyx* signifiant la même chose en grec. *Voyez* HYPOPION. [Y]

OPERATEUR. Celui qui opere de la main sur le corps de l'homme, pour lui conserver ou lui rétablir la santé. L'opération étant le caractere distinctif de la partie de l'art de guérir connue sous le nom de *chirurgie*, l'on n'a souvent cherché dans le chirurgien que la qualité d'*opérateur*. Nous avons démontré au mot *chirurgie*, l'erreur de ceux qui en auroient une si fausse idée. On peut cependant considérer par abstraction, le chirurgien comme *opérateur*, & déterminer quelles qualités il doit avoir pour exercer avec habileté les opérations, & comment il peut acquérir ces qualités.

Suivant *Celse* qui a fait de la chirurgie le plus bel éloge, les fonctions de cet art ne seroient dévolues qu'à de jeunes gens. Il faut, dit-il expressément, que le chirurgien soit jeune, ou du moins peu avancé en âge, ce qui ne doit sans doute s'entendre que des éleves : car *Hippocrate* qui a cultivé la chirurgie avec tant de soins & de succès, & tous ceux qui dans l'antiquité l'ont enrichie de leurs découvertes, n'étoient sûrement pas dans la premiere jeunesse, lorsqu'ils s'immortalisoient en contribuant par leurs travaux aux progrès d'une science & d'un art qui exige tant d'expérience & d'études. Le chirurgien, continue *Celse*, doit avoir la main ferme, adroite, & jamais tremblante ; qu'il se serve de la gauche comme de la droite ; qu'il ait la vue claire, perçante ; qu'il soit courageux, & ne s'abandonne point à la compassion, *animo intrepidus*, *immisericors*. Les interprêtes ont souvent mal rendu ce dernier terme, en le traduisant par ceux d'*impitoyable* & d'*insensible*. Un chirurgien ne peut assez adoucir, par la sensibilité qu'il marque au malade, les douleurs qu'il est obligé de lui faire sentir. *Celse*, cet auteur si élégant, & qui a écrit avec tant de précision, semble avoir prévu le mauvais sens qu'on pouvoit prêter à son expression; car il l'a commentée par deux ou trois phrases dont le résultat est de dire que le chirurgien doit opérer sans s'émouvoir, & comme si les plaintes du malade ne faisoient aucune

impreſſion ſur lui, ce que ne rendent point les termes d'*inſenſible* ou d'*impitoyable*.

Pour enviſager la chirurgie du côté des opérations, nous diſtinguerons deux ſortes d'opérations. 1°. Les opérations réglées qu'on peut apprendre ſur les cadavres; 2°. celles que nous appelons *cas de chirurgie*, qui ſont toutes des opérations ſingulieres; telles ſont toutes celles dont le haſard fournit les occaſions, qu'on n'apprend point par le même exercice, & qu'on n'eſt en état de pratiquer que par les lumieres de l'eſprit acquiſes par l'étude. Les premieres, c'eſt-à-dire les opérations qu'on peut eſſayer ſur les cadavres, ſont en très-petit nombre; telles ſont l'amputation des membres, le trépan, la lithotomie, l'empyeme, & quelques autres. Le temps qu'il faut pour acquérir la facilité d'exercer ces opérations ſur les corps morts, eſt fort borné. Un chirurgien qui a appris l'anatomie, & qui ſait diriger un ſcalpel pour dégraiſſer un muſcle, choſe qui eſt très-facile, a beaucoup plus d'adreſſe qu'il n'en faut pour faire une amputation ou toute autre opération. N'y a-t-il pas des payſans, des manœuvres groſſiers, qui font avec la plus grande dextérité ſur des animaux des opérations qui paſſent pour les plus délicates & qui le ſont en effet? Celles qu'on eſtime les plus difficiles, ne ſont qu'une diſſection groſſiere & fort aiſée, en ne les regardant que du côté du manuel; & de la dextérité qu'on requiert pour les pratiquer. Ce n'eſt pas par l'exercice continuel qu'on devient bon *opérateur*; les mains ſont toujours ſuffiſamment diſpoſées pour exécuter ce que l'intelligence preſcrit. Il feroit ridicule de penſer qu'un habile chirurgien, qui, par exemple, n'auroit pas fait l'opération du trépan, fut moins en état de la faire, qu'un médiocre qui l'auroit pratiquée depuis trois mois. On ſait que les grandes opérations ne ſont pas journalieres hors des hôpitaux; & dans les hôpitaux mêmes, on n'eſt pas ſurpris d'être pluſieurs années ſans trouver l'occaſion d'en pratiquer la plus grande partie. De plus, quand les opérations ſeroient plus fréquentes dans les hôpitaux, on ſait qu'il

n'y a qu'un très-petit nombre de ſpectateurs qui puiſſent voir l'*opérateur* ; ſouvent en l'incommodant beaucoup, & toujours en s'incommodant eux-mêmes, & s'empêchant mutuellement de rien voir diſtinctement.

D'ailleurs que peut-on apprendre en voyant opérer ? Si l'on y fait ſérieuſement réflexion, on réduira à peu de choſe cet exercice des yeux. N'eſt-il pas hors de doute qu'auſſi-tôt que l'inſtrument entre dans les chairs, il ſe dérobe à la vue, & qu'il n'y a plus que celui qui le conduit qui ſache préciſément ce qu'il fait. Le ſpectateur qui ne ſeroit pas inſtruit par la théorie de tout ce qu'il y a à faire pour exécuter l'opération ; qui n'en connoîtroit pas les différens temps, qui ne ſauroit pas de quelle importance il eſt de ménager certaines parties ; qui n'auroit aucune notion ſur les raiſons qu'il y a d'en couper d'autres, que leur uſage ſembleroit devoir faire reſpecter : un tel ſpectateur eſt là comme un automate ; & celui qui eſt inſtruit des préceptes qui regardent la méthode d'opérer, peut ſeulement imaginer à-peu-près ce que fait l'*opérateur* dans les différens inſtans de l'opération. Voilà à quoi ſe réduit toute l'inſtruction que peut lui procurer la fonction de ſpectateur. Et comment réduiroit-il en acte, & imiteroit-il ce qu'il a vu, puiſqu'il ne peut par cet exercice des yeux, acquérir les connoiſſances néceſſaires ?

La chirurgie, conſidérée même comme l'art d'opérer, ne peut être un art d'imitation, & où il ne s'agiſſe que d'avoir de l'adreſſe pour bien faire. On n'apprend eſſentiellement la méthode d'opérer que par la lecture réfléchie des auteurs qui ont le mieux traité cette matiere. Il faut ſans contredit voir pratiquer les maîtres de l'art, mais on ne le voit utilement que lorſque l'eſprit eſt muni des connoiſſances requiſes. Les yeux ne voient rien. C'eſt l'eſprit qui voit par les yeux ; il faut de même que ce ſoit l'eſprit qui donne de l'adreſſe & de l'intelligence aux mains d'un chirurgien. Il y a quelques opérations dont on doit faire l'eſſai ſur les cadavres ; mais l'exercice réitéré de ces

essais ne supplée point à l'étude des principes : c'est ce qui fait que des gens naturellement très-adroits, font très-mal les opérations de chirurgie ; & que d'autres gens qui ne se piqueroient pas de plus d'adresse que d'autres dans les choses ordinaires de la vie, font avec une habileté merveilleuse les opérations de la chirurgie ; il n'y a que l'intelligence & le savoir qui puissent conduire le chirurgien dans la plupart des opérations. *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet au mot *chirurgie.*

Lanfranc de Milan, qui professoit la chirurgie à Paris, sous le regne de *Philippe-le-Bel*, en 1295, parle des qualités naturelles, morales, & scientifiques d'un chirurgien ; il n'en exige pas peu, & il les considere toutes relativement aux opérations ; il est court sur les qualités corporelles, il ne demande que la fermeté de la main & sa bonne conformation ; avec des doigts grêles & longs. Mais du côté des connoissances de l'esprit, il requiert pour base de la chirurgie, toute la théorie de la médecine, prise dans sa plus grande étendue. En parlant de la nécessité de distinguer les tempéramens & les diverses complexions, il suppose deux hommes de même âge, qui au même lieu & à la même heure reçoivent un coup d'épée au travers du bras ; l'un est d'un tempérament chaud, & l'autre d'une complexion froide. Suivant l'opinion vulgaire, dit *Lanfranc*, la chirurgie doit donner les mêmes secours à ces deux hommes. Mais la science des complexions apprendra à les traiter diversement ; elle nous enseigne ce que l'on doit en craindre dans la cure de l'un & de l'autre. L'un sera sujet à la fievre, au gonflement de la partie, à l'inflammation & aux abscès. Il faudra donc avoir égard à ce qui s'est passé ; on s'informera s'il a perdu beaucoup de sang par sa plaie, afin de le faire saigner, s'il est besoin, à proportion de son âge & de ses forces ; on le mettra à un régime très-léger : & l'autre ne sera pas saigné ; on regardera son sang comme le trésor de la vie ; on lui permettra des alimens pour le nourrir, & peut-être du vin pour soutenir ses forces. Ce n'est pas seulement le tempé-

rament général du corps qu'il faut obſerver dans le traitement des maladies chirurgicales, la complexion particuliere des parties fournit au chirurgien des indications différentes. Le remede qui a à un très-haut degré la faculté aſtringente ou deſſicative ſur des chairs fermes & élaſtiques, ne produira pas ces effets au degré le plus foible ſur des chairs molles & relâchées. Le même médicament qui réſiſte puiſſamment à la pourriture dans un cas, l'excite dans d'autres ; c'eſt donc par les connoiſſances phyſiques & expérimentales, par le raiſonnement & le bon uſage des obſervations, qu'on parviendra à bien diriger ſes opérations ; il y a nombre d'inductions à tirer du temps, du lieu, des ſaiſons, & des cauſes extérieures. Quoiqu'en général il faille réunir les plaies, ſont-ce les mêmes opérations qui procureront la réunion d'une plaie par inſtrument tranchant, ou par un coup de pierre, ou par la morſure d'un animal ? N'y a-t-il pas une autre conduite à tenir ſi l'animal eſt enragé ou s'il ne l'eſt pas ? *Lanfranc* cite ces exemples ; & de tous les détails dans leſquels il eſt entré ſur les différens points de doctrine néceſſaire au médecin, il conclut que le chirurgien n'en doit pas moins être inſtruit ; ſans préjudice des connoiſſances qui lui ſont particulieres : c'eſt le témoignage d'un médecin, il n'eſt pas ſuſpect. [Y]

OPERATION. Action méthodique de la main du chirurgien ſur les parties du corps de l'homme, pour lui conſerver ou lui rétablir la ſanté.

Les *opérations* de chirurgie s'exécutent généralement en réuniſſant les parties diviſées ; en diviſant ce qui eſt uni ; en faiſant l'extraction des corps étrangers, & extirpant ce qui eſt ſuperflu, défectueux & nuiſible ; & en ajoutant ce qui manque par défaut de la nature, ou par accident. Ces quatre genres d'*opérations*, ſont connus ſous le nom de *ſyntheſe*, de *diereſe*, d'*exereſe*, & de *protheſe*. Voyez *ces mots* chacun à ſon *article*. Souvent pluſieurs de ces *opérations* ſe trouvent réunies dans une ſeule ; tel eſt un abſcès qu'on ouvre, dont on tire le pus, & où il faut enſuite procurer la réunion des parties.

Les *opérations* se font suivant certaines regles générales. Les auteurs scholastiques prescrivent essentiellement quatre choses. Il faut observer, 1°. quelle est l'*opération* qu'on doit faire ; 2°. pourquoi on la fait ; 3°. si elle est nécessaire & possible ; 4°. enfin quelle est la maniere de la faire.

On saura, dit-on, quelle est l'*opération* qu'on doit faire, par les connoissances anatomiques de la partie malade ; par les lumieres qu'on aura acquises en lisant les auteurs qui ont traité des *opérations*, & pour avoir vu pratiquer ces mêmes *opérations* par les maîtres de l'art. *Voyez* OPÉRATEUR. La nature de la maladie, ses causes, ses symptômes & ses indications, doivent fournir les raisons pourquoi on la fait : on jugera si elle est nécessaire & possible, en examinant la maladie, les forces du malade, son tempérament, les accidens qui compliquent sa maladie ; enfin la maniere de la faire est une quatrieme condition qu'on remplit par l'attention à suivre les regles que l'art prescrit pour chaque *opération*.

Quand on a eu égard à ces choses, & qu'on est déterminé à entreprendre une *opération*, il faut considérer ce qui doit se faire avant, pendant, & après. Avant l'*opération*, toutes les choses nécessaires pour la bien exécuter seront disposées. *Voyez* APPAREIL. Pendant qu'on la fait, on sera exact à mettre en pratique les différens préceptes qui concernent chaque *opération* ; & après qu'on l'a faite, on appliquera méthodiquement l'appareil : le malade sera mis en situation, & l'on apportera tous les soins convenables pour le conduire à une parfaite guérison.

Toutes les *opérations* de chirurgie ne sont pas de secours urgent ; il y en a qui toutes nécessaires qu'elles sont, peuvent être différées & remises à une saison plus favorable, comme le printemps & l'automne : l'hiver & l'été ne jouissent pas des mêmes avantages pour obtenir une heureuse guérison. L'*opération* de la taille, de la cataracte, & autres ; l'extirpation d'une loupe dont les progrès sont lents, &c. peuvent se

remettre ; mais lorſqu'il y a des accidens qui peuvent mettre la vie en danger, on n'a plus d'égard aux saiſons : on eſt quelquefois obligé de faire l'*opération* de la taille pendant l'hiver, au plus fort du froid ; comme on la fait auſſi dans les chaleurs les plus exceſſives, lorſque les accidens preſſent. Mais alors on doit avoir l'attention d'empêcher, par des précautions convenables, que les malades ne reſſentent les effets de ces différentes diſpoſitions de l'air.

Quoique l'*opération* ſoit le principal caractere de la chirurgie, on n'eſt point chirurgien pour avoir acquis quelque facilité dans l'art d'opérer ; ou plutôt quelque adreſſe qu'on ait, on ne poſſede jamais l'art d'opérer ſans une infinité de connoiſſances que l'ignorance a voulu faire croire étrangeres à cet égard ; & qui ſont néanmoins les lumieres ſans leſquelles les *opérations* ne ſe feront que par une routine, plus ſouvent meurtriere qu'utile. L'*opération* ne convient point dans toutes les maladies chirurgicales, c'eſt un moyen extrême qu'il ne faut mettre en uſage que lorſqu'il n'eſt pas poſſible de guérir la maladie par des voies moins douloureuſes. Lors même que les *opérations* ont lieu, elles ne ſont qu'un point du traitement, & pendant toute ſa durée ; il faut que par une conduite intelligente & méthodique on diſpoſe le malade à l'*opération* ; qu'on prévienne ou qu'on détruiſe les accidens qui pourroient en empêcher le ſuccès ; & enfin que par le concours de tous les moyens ſagement adminiſtrés, on guériſſe après l'*opération*, laquelle indépendamment de la cauſe fâcheuſe, & ſouvent mortelle qui la preſcrit, eſt ſouvent par elle-même une maladie très-dangereuſe ; voudroit-on faire conſiſter la capacité & le mérite d'un chirurgien à ſavoir mutiler avec hardieſſe ? Le ſuccès des grandes *opérations* eſt à la vérité le triomphe des chirurgiens ; mais ce triomphe même peut être la honte de la chirurgie. L'*opération* eſt la premiere & l'unique reſſource d'un prétendu chirurgien qui n'eſt qu'opérateur. Toute ſa gloire & ſon profit ſe trouvent dans les *opérations* qu'il fait ; il cherche à les multiplier ; il trouve

qu'il *n'en* fait jamais assez ; au contraire, un vrai chirurgien, un homme savant & expérimenté cherche à ne compter ses succès que par les *opérations* qu'il a su prévenir, & par les membres qu'il a pu conserver. [Y]

OPÉRATION CESARIENNE. *Opération* de chirurgie par laquelle on incise le ventre & la matrice d'une femme pour en tirer l'enfant. Nous avons parlé de cette opération au mot *césarienne*, nous allons ajouter ce qui manque dans l'article où nous renvoyons, à la doctrine nécessaire pour être instruit de tout ce qui regarde une matiere aussi importante.

Le second tome de l'encyclopédie où se trouve notre premier article, a paru en 1751, & nous y avons fait mention d'un mémoire publié en 1743 dans le premier tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie, sur l'*opération césarienne*, dans lequel on prouve son utilité & sa possibilité ; cette académie n'a mis au jour le second volume de ses mémoires qu'en 1753 : il contient une dissertation fort étendue sur les cas qui exigent l'*opération césarienne ;* car on ne peut se dissimuler que parmi les faits de pratique qui ont fourni les preuves de sa possibilité, il n'y en eût que quelques-uns qui montroient qu'on s'étoit déterminé trop légérement & sans motif suffisant à entreprendre une *opération* aussi dangereuse sur la femme vivante. C'est donc rendre un important service à l'humanité que de discuter les cas où cette *opération* doit être pratiquée, je n'en ferai que l'énumération ; on aura recours à la dissertation pour les détails ; ces cas sont 1°. la mauvaise conformation des os du bassin de la mere, par l'applatissement des os pubis, le rapprochement des tubérosités des os ischion, enfin quand le passage est trop étroit pour laisser sortir l'enfant. S'il étoit mort & qu'on pût l'avoir par parties avec le crochet, il ne faudroit pas exposer la mere aux risques de l'*opération césarienne* ; il n'est question d'opérer sur la femme vivante que pour sauver la vie à la mere & à l'enfant. 2°. L'étroitesse du vagin par des

tumeurs ou callosités. Il faut avant que d'en venir à l'*opération* être bien assuré que l'obstacle est absolument insurmontable ; les observations de M. de *la Motte* montrent qu'on a incisé avec succès les parties molles qui résistoient au passage, & que les accouchemens se sont faits ensuite sans difficulté de cette part. 3°. Dans les efforts inefficaces de la femme en travail, la matrice se déchire quelquefois vers le ventre : ce déchirement, & le passage de l'enfant dans le ventre exigent l'*opération césarienne.* 4°. Les conceptions ventrales dans certains cas assez rares ; communément l'*opération* seroit plus dangereuse que profitable par la difficulté de détacher l'enfant des adhérences qu'il a contractées aux différentes parties. 5°. L'*opération césarienne* est indiquée dans quelques cas de la hernie de la matrice par une éventration. Il est certain qu'on peut abuser de l'*opération césarienne* ; en général le grand principe est de ne la pratiquer que dans les cas où il est nécessaire de terminer l'accouchement, & où il y a impossibilité physique de le pouvoir faire par les voies ordinaires : cette regle bien méditée fera juger de tous les cas.

En parlant du manuel de l'*opération* à l'article *césarienne*, nous avons dit qu'il falloit inciser avec précaution lorsqu'on coupe le péritoine, de crainte de blesser les intestins ; on évitera cet inconvénient très-dangereux si l'on fait l'*opération* suivant la méthode que je vais prescrire. La femme étant en situation, on fera l'incision dans l'endroit désigné, & l'on ne coupera d'abord que la peau & la graisse ; ensuite on pénétrera dans le bas-ventre en incisant seulement dans le tiers inférieur de la premiere division ; par ce moyen on ne rencontrera que la matrice, dont le fond soutient les intestins ; on incise la matrice, & l'on étend son incision entre deux doigts de bas en haut, en achevant de couper ce qui reste des parties contenantes à diviser dans la longueur de la premiere incision, de dedans en dehors ; par ce moyen la matrice est toujours soutenue, les intestins ne se présentent point dans la

plaie, & ne ſont point expoſés à être bleſſés : cette méthode rend l'*opération* plus prompte, plus ſûre, & moins embarraſſante. [Y]

OPHTHALMIE. Maladie des yeux. C'eſt proprement une inflammation de la conjonctive, accompagnée de rougeur, de chaleur & de douleur.

Ce mot eſt grec & ſignifie *œil*. *Celſe* nomme l'*ophthalmie*, *lippitudo*, parce que dans cette maladie il s'attache de la chaſſie au yeux, que les Latins appellent *lippa*.

Il y a une *ophthalmie* humide & une ſeche : la premiere eſt celle où il y a écoulement de larmes, la ſeconde celle où il n'en ſort point du tout.

Il arrive quelquefois dans l'*ophthalmie* que les paupieres ſont tellement renverſées, que l'œil demeure ouvert ſans pouvoir ſe fermer; on l'appelle *chemoſis*. D'autrefois les paupieres tiennent tellement enſemble, que l'œil ne peut s'ouvrir, & on appelle celle-ci *phimoſis*, comme qui diroit clôture d'une choſe qui doit être naturellement ouverte.

La cauſe immédiate de l'*ophthalmie* eſt le ſang qui coule en trop grande quantité dans les vaiſſeaux de la conjonctive, y reſte en ſtagnation, & les diſtend. Pour les cauſes éloignées, elles ſont les mêmes que celles des autres inflammations.

Il arrive ſouvent en été, qu'il y a des *ophthalmies* épidémiques. De la neige appliquée ſur l'œil malade, paſſe pour un bon remede dans l'*ophthalmie*. Les éphémérides des curieux de la nature parlent d'une *ophthalmie* qui fut guérie en appliquant ſur l'œil de la fiente de vache toute chaude entre deux linges. La langue de renard, la graiſſe & le fiel de vipere ſont prônés par les empiriques, comme d'excellens préſervatifs contre l'*ophthalmie*.

La méthode que ſuivent les modernes dans la cure de l'*ophthalmie*, conſiſte particuliérement à purger le malade pluſieurs fois ; ſi les purgations réitérées n'emportent point le mal, ils ont recours aux véſicatoires, aux cauteres, & aux ſetons, &c. *Pitcarne* cependant

préfere la faignée, & trouve qu'il n'y a pas de maladie où il foit plus à propos de faigner copieufement.

Cet auteur & quelques autres diftinguent deux fortes d'*ophthalmies*, l'une externe & l'autre interne ; la premiere affecte la conjonctive, & c'eft celle dont nous avons parlé jufqu'à préfent, & la feconde affecte la retine. Les fymptômes ou indications de la derniere font, qu'on croit voir voltiger devant fes yeux des mouches ou de la pouffiere, lorfqu'il n'y a en effet ni l'un ni l'autre.

Lorfque cette maladie eft invétérée, elle dégénere en goutte fereine ou amaurofe.

Je ne joindrai que quelques obfervations générales à cet article, & pour le refte je renvoie à *Maîtrejan.*

1°. Si la tunique de l'œil, naturellement très-fenfible, vient à être irritée par des corps étrangers qui font tombés deffus, ou par l'application des matieres âcres, comme la chaux, le tabac, les fourmis, les cantharides, la fumée ; ou par le frottement, la contufion, la piquure, &c. il eft à propos de nettoyer l'œil à l'aide d'un collyre émollient, enfuite de recourir à quelque fomentation de la même nature. Mais cette légere inflammation de l'œil, nommée *taracis* par les Grecs, produite par une caufe extérieure de peu de conféquence, comme la fumée, un vent froid, &c. eft de peu de durée, & ne demande pas les fecours de l'art.

2°. Lorfqu'il coule des paupieres une matiere âcre qui irrite le bulbe, ce qu'on connoît aifément par l'infpection des yeux & les ordures qui s'y amaffent, il faut employer les remedes propres à corriger l'âcreté de l'humeur & à l'adoucir.

3°. Quand ce font des larmes âcres & abondantes, produites par une humeur catarrale ou bilieufe, qui continue de caufer de l'irritation au bulbe de l'œil & aux paupieres, il faut employer les purgatifs, les fetons, les véficatoires pour évacuer cette humeur, la détourner fur le col ou fur le bras. Dans les perfonnes bilieufes on employera les aftringens froids ; mais dans les

maladies catarales froides, l'application des aſtringens chauds ſur les yeux ſe trouve indiquée.

4°. Lorſqu'après la ceſſation d'une hémorragie, le ſang, en ſe portant trop à la tête dans une maladie aiguë & à la ſuite de l'abus des échauffans & des ſpiritueux, donne lieu à une *ophthalmie*, il faut ſur le champ ouvrir la veine, & lâcher le ventre par les antiphlogiſtiques. Il convient auſſi de les employer intérieurement, & de les appliquer comme topiques ſur les yeux, le front & les tempes.

5°. S'il ſe fait une métaſtaſe ſur les yeux, on doit d'abord tenter la dérivation ſur d'autres parties, enſuite, ſelon la nature de l'humeur, catarrale, bilieuſe, éréſipélateuſe, ichoreuſe, ſcorbutique, vénérienne, &c. & ſelon le pays, la ſaiſon de l'année, la qualité de l'ulcere, dont la ſuppuration ſupprimée a pu donner lieu à la métaſtaſe, on variera les remedes, tant internes qu'externes, en donnant la préférence à ceux qui ſont oppoſés à la nature du mal.

6°. Si le bulbe de l'œil même eſt attaqué d'inflammation ou d'éréſipelle, il eſt néceſſaire de ſaigner & de lâcher le ventre, juſqu'à ce que l'inflammation ait diminué. Il convient encore de donner intérieurement & d'appliquer ſur les yeux les remedes propres à calmer cette inflammation ou cette éréſipelle. [D. J.]

OPHTHALMOXISTRE. Petite broſſe qu'on fait avec douze ou quinze barbes d'épi de ſeigle, pour ſcarifier les vaiſſeaux variqueux des paupieres ou de la conjonctive. Cet inſtrument eſt de l'invention de M. *Woolhouſe*, fameux oculiſte.

La ſcarification des paupieres eſt un ſecours très-ancien, mais la petite broſſe eſt un moyen nouveau & fort commode. Je m'en ſuis ſervi pluſieurs fois avec ſuccès; on lave l'œil avec de l'eau tiede, pour favoriſer le dégorgement; enſuite avec de l'eau froide, ou de l'eau de plantain & de roſe pour arrêter le ſang.

Les ophthalmies invétérées qui ſont devenues habituelles, dépendent de la dilatation variqueuſe des vaiſſeaux, qu'on ne peut utilement dégorger que par des

ouvertures. La petite brosse les multiplie sans aucun inconvénient. *Platner* qui a décrit cet instrument dans une dissertation particuliere, *de scarificatione oculorum*, l'appelle *blepharoxistum*, nom donné par *Paul d'Egine* & par *Albucasis* à une espece de petite rape destinée à irriter les paupieres galeuses, de deux mots grecs, dont l'un signifie *paupiere*, & l'autre *je ratisse, je racle. Ophthalmoxistre* veut dire *instrument avec lequel on racle l'œil.* [Y]

OREILLE (Maladies chirurgicales de l'). Les maladies chirurgicales de l'*oreille* ne sont pas en grand nombre, elles méritent cependant une attention particuliere : si elles étoient plus nombreuses, il s'éleveroit surement une espece de chirurgiens pour les traiter exclusivement, comme les maladies des yeux. Le conduit de l'*oreille* peut être bouché par vice de conformation par une membrane. Si cette cloison est profondément située dans le conduit auditif, il faut de la prudence pour y porter l'instrument tranchant. Si elle est superficielle, on la fend sans grand inconvénient. Il faut faire l'incision cruciale, & mettre dans le conduit une tente de charpie pour écarter les lambeaux de la membrane, jusqu'à ce que la consolidation des plaies soit faite.

Il arrive quelquefois à la suite des abscès de l'oreille, des excroissances charnues qu'il faut détruire. *Fabrice de Hilden* fait mention d'une caroncule de cette nature, qu'il a extirpée en partie. Les racines étoient trop profondes pour pouvoir être saisies avec des pincettes, il se servit de caustiques portés avec la plus grande circonspection au moyen d'une bougie, & parvint à détruire le principe du mal.

Les corps étrangers qui s'insinuent dans le conduit de l'*oreille* y causent quelquefois des douleurs extraordinaires, qui excitent même le délire & les convulsions. Le même *Fabrice de Hilden* a tiré au bout de huit ans ; une boule de verre qui avoit été la cause d'accidens très-formidables. Il se servit d'une curette, après avoir coulé de l'huile dans l'*oreille* pour graisser le passage. On pourroit se servir de tire-fonds pour

l'extraction de corps étrangers qui en permettroient l'usage. Il ne faut point employer de pincettes ni d'autres instrumens contre les insectes qui sont dans les *oreilles* : on les fait avancer vers la membrane du tambour, où ils excitent par le châtouillement des douleurs excessives. Il est plus convenable d'injecter de l'huile où de l'esprit de vin dans l'*oreille* pour faire mourir l'animal. On le retire après si l'injection ne le fait pas sortir.

Bien de gens sont sourds par une cause toute naturelle : c'est la replétion du conduit auditif par l'humeur cérumineuse qu'on y a laissé accumuler, & qui s'y est endurcie. L'huile d'amandes ameres tiede fond peu-à-peu cette matiere, & on la détache avec une curette des parois du conduit. La plupart des cures de surdité faites par le moyen des injections, n'ont été que l'effet de la désopilation du conduit, & de l'extraction de la matiere cérumineuse, qui semble quelquefois pétrifiée.

L'on injecte dans l'*oreille* des liqueurs anodines, mondifiantes, résolutives, déterfives, &c. pour remplir différentes indications dans les ulcérations de l'*oreille*, avec ou sans carie. Nous parlerons des injections par la trompe d *Eustache* au mot *trompe*.

Nous ne ferons point mention de la cautérisation du cartilage antifrage de l'*oreille* contre la douleur des dents, parce que c'est un remede très-infidele, qui peut bien dissiper pour un temps très-court l'odontalgie, mais qui ne peut absolument être curatif. *Voyez* *Odontalgie*. [Y]

OREILLONS. Nom que le vulgaire donne aux tumeurs des parotides, parce qu'elles viennent autour des oreilles. *Voyez* *Parotides.*

Les parotides sont ordinairement des tumeurs inflammatoires ou fort dures ; & l'on donne plus particuliérement le nom d'*oreillons* à des engorgemens lymphatiques qui ressemblent plutôt à un œdeme qu'à un phlemon, & dont le siege paroît plutôt dans le tissu cellulaire qui avoisine la glande maxillaire ou la parotide, que dans le corps même de ces glandes. Les en-

ſans ſont ſujets aux *oreillons* ; c'eſt la lymphe ſtagnante qui les produit. Les tiſanes purgatives détournent l'humeur des *oreillons* naiſſans. Les cataplaſmes réſolutifs y ſont fort convenables, quand l'embarras cauſe de la douleur par la tenſion ; la laine imbibée de parties égales d'huile de lys & de camomille calme & détend : ce topique aidé du régime & des purgatifs ſuffit communément à la cure des *oreillons*. J'ai vu une conſtitution épidémique où après quelques accès de fievre, ſans aucun mauvais ſymptôme, il ſurvenoit des *oreillons* ; ceux qu'on différoit de purger ſe trouvoient attaqués d'une fluxion ſur les teſticules par la diſparition ſpontanée des *oreillons*. Les pilules mercurielles parurent le purgatif le mieux indiqué ; il réuſſiſſoit mieux que les autres, & procuroit plus promptement la réſolution des engorgemens contre leſquels on les adminiſtroit. [Y]

ORGEOLET ou ORGUEIL. Maladie des paupieres. Petite tumeur circonſcrite, rénitente, qui vient ſur le bord des paupieres, tout auprès des cils. Elle s'échauffe, devient rouge, & ſe termine par ſuppuration. On l'appelle *orgeolet*, parce qu'elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un grain d'orge. C'eſt une eſpece de clou ou de furoncle, qui vient originairement de l'obſtruction des glandes ſébacées ; auſſi en arrive-t-il familiérement à ceux qui ont eu des inflammations aux paupieres. Ce bouton eſt ſans danger, il parcourt ordinairement en quinze jours ſes différens temps. Une mouche couverte d'emplâtre dyachilon gommé accélere la ſuppuration. Si l'inflammation excitoit beaucoup de douleur, il faudroit baſſiner l'œil pluſieurs fois par jour avec une décoction émolliente. Il eſt rare qu'on ſoit obligé d'aider par une très-petite inciſion avec la pointe d'une lancette, la ſortie de l'humeur. Cette petite opération d'ailleurs n'a aucun inconvénient, & ſi elle n'eſt pas faite prématurément, elle peut empêcher le pus de s'épaiſſir & de former un durillon, difficile à réſoudre à la circonférence du bouton. [Y]

OSCHEOCELE. Hernie complete, dans laquelle l'épiploon ou l'inteſtin, enſemble ou ſéparément, paſ-

sent par l'anneau du muscle oblique externe du bas-ventre pour former une tumeur dans le scrotum aux hommes, & dans la grande levre aux femmes. [Y]

OSTÉOCOLLE. Substance fossile, qui ressemble parfaitement à des racines d'arbre pétrifiées; on assure que l'*ostéocolle* est un spécifique pour la génération du cal dans les fractures. *Fabrice de Hilden* en dit des merveilles dans ses observations de chirurgie. Il prétend que par l'usage intérieur & extérieur de cette pierre, il a obtenu bien plus promptement que d'ordinaire la consolidation des os fracturés. Il a des observations par lesquelles il semble que le cal étoit difforme, parce qu'il se faisoit avec trop de précipitation, comme si la nature avoit porté, par l'opération de cette pierre, une trop grande quantité de sucs osseux à la partie fracturée. L'auteur assure avoir été obligé de s'abstenir de l'usage de l'*ostéocolle*, & d'employer des moyens pour reprimer le cal, tels que des remedes répercussifs & une plaque de plomb bien serrée : de-là il conclut qu'on ne peut se servir utilement de ce secours que pour des vieillards en qui les sucs nourriciers manquent; mais que sur un jeune homme, tel que celui qui étoit le sujet de son observation, il falloit en user bien modérément. Il y a bien de l'apparence qu'il en a été de ce remede, comme de toutes les nouveautés qu'on accueille d'abord avec enthousiasme contre toute raison, & qu'on abandonne souvent tout-à-fait avec aussi peu de fondement, parce qu'il pourroit y avoir un point d'utilité en-delà & en-deçà duquel on se porte trop communément.

OSTEOCOPE (*douleur*) se dit en médecine & en chirurgie de certaines douleurs aiguës dans lesquelles il semble à ceux qui en sont attaqués qu'on leur brise les os.

C'est un composé de deux mots grecs, dont l'un signifie os, & l'autre *couper*, *rompre*, *briser*.

Ces douleurs proviennent d'une humeur âcre qui picote la membrane dont les os sont revêtus. Ceux que l'ostéocope affecte le plus ordinairement, sont les scorbutiques & les vérolés.

OZENE. Ulcere de la narine, accompagné de puanteur; ce mot vient d'un mot grec qui signifie la même chose.

Il y a un *ozene* simple qui consiste en une simple ulcération de très-petite conséquence, & qui ne devroit point être appellé de ce nom. Il convient plus particuliérement à un ulcere putride qui exhale une odeur très-fétide & dont l'humeur est plus ou moins âcre & quelquefois sanguinolente.

L'*ozene* simple vient souvent à la suite de la petite vérole, ou après l'extirpation d'un polype. *Voyez* POLYPE.

Ceux qui ont les écrouelles, la vérole, le scorbut, sont sujet aux ulceres putrides; ils deviennent quelquefois cancéreux; ils sont souvent accompagnés de la carie des cornets supérieurs ou inférieurs du nez.

La cause de l'*ozene* le rend plus ou moins fâcheux, ou de plus ou moins facile guérison.

Les ulceres simples doivent être traités par des remedes généraux suivant le tempérament du sujet; puis on fait tomber les croûte du nez avec des décoctions émollientes attirées dans les narines, ou injectées. On peut toucher les croûtes avec les barbes d'une plume, trempées dans un liniment d'huile d'amandes douces & de blanc de baleine, à la suite de la petite vérole : on desseche ensuite l'ulcere avec l'huile d'œufs; s'il y avoit disposition cancéreuse, l'onguent nutritum seroit fort bon, après avoir lavé l'ulcere avec l'eau de *solanum*, ou de *jusquiame* : si l'*ozene* vient de quelques vices, il faut tâcher de les attaquer primitivement par les remedes spécifiques : on a remarqué que le mercure devoit être donné avec la plus grande circonspection dans ce cas pour ne pas exciter des désordres au mal local; les décoctions de gayac & de sassafras seront indiquées, tant extérieurement que pour boisson dans ce cas.

On propose communément les injections pour dessécher les ulceres de l'intérieur du nez, mais il est difficile qu'elles portent sur le lieu malade; on préfere avec raison les fumigations seches, avec le mastic, l'encens, la myrrhe, le styrax calamite, le benjoin, & autres

corps odoriférans, dont on forme des paſtilles ou trochiſques, avec de la térébenthine. *Rondelet* rapporte avoir guéri par ce moyen un ulcere, que des médecins italiens & françois n'avoient pu guérir. *Voyez* FUMIGATION.

Celſe parle de la cure de l'*ozene* par l'application du cautere, s'il ne cede point aux médicamens : mais comment aller porter le fer rouge dans une cavité, dans laquelle on ne voit point les endroits qui pourroient être utilement cautériſés ?

Une obſervation plus intéreſſante eſt celle de *Drake*, qui a décrit une eſpece d'*ozene* dont le ſiege eſt dans le ſinus maxillaire ; entr'autres ſignes, il ſe connoît à un plus grand écoulement de pus, lorſqu'on eſt couché du côté oppoſé à la maladie. Elle exige pour ſa curation l'extraction d'une ou de pluſieurs dents, au moyen de quoi on peut injecter facilement le ſinus maxillaire après avoir pénétré dans ſa cavité par la perforation des alvéoles qui contenoient les dents arrachées. Nous avons parlé amplement de cette opération, en traitant des maladies des gencives, à *l'article* GENCIVES. [Y]

P

PÆDARTHROCACE. Maladie qui conſiſte dans une carie interne des os, & qui attaque principalement les articulations. *Voyez* SPINA VENTOSA. M. *A. Severin* a écrit un traité ſur cette maladie.

Ce mot eſt compoſé de trois mots grecs dont l'un ſignifie *enfant*, *jeune perſonne*, le ſecond *articulation*, & le troiſieme *mal* ou *maladie*, à cauſe que ce mal attaque principalement les enfans & les jeunes gens, rarement ceux de 25 ou 30 ans, & parce qu'il commence preſque toujours par les jointures. [Y]

PAIN D'EPICE. C'eſt un pain de miel & de farine de ſeigle. Avant d'employer le miel dans le *pain d'épice* il faut qu'il ait bouilli long-temps & qu'on l'ait bien

écumé. On y détrempe la farine de feigle pendant qu'il eft encore chaud, avec une efpece de gache exprès.

Le *pain d'épice* peut fervir utilement en chirurgie. Il tient lieu de cataplafme maturatif dans la formation des abfcès qui furviennent dans la bouche, à la racine des dents, & aux gencives entre les machoires & les joues. On coupe une tranche de *pain d'épice*, de l'épaiffeur d'un écu de fix livres, & de la grandeur convenable: on la trempe dans du lait chaud, & on l'applique fur les tumeurs inflammatoires difpofées à fuppuration. Ce topique n'a aucun défagrément; il tient fans aucun moyen fur le lieu malade, & il remplit parfaitement les intentions de l'art en favorifant celles de la nature. *Voyez* SUPPURATIF & SUPPURATION, & pour les cas particuliers, l'article *maladies des gencives* à la fuite du mot GENCIVES. [Y]

PALETTE. Petit vaiffeau d'étain ou d'argent, qui reçoit le fang qu'on tire dans l'opération de la faignée.

On dit que ce mot vient de *poëllette* ou *petite poëlle*, & qu'on le trouve ainfi écrit dans *Villon*. *Dionis* écrit *poelette*, contre l'ancien ufage, puifque *Paré* appeloit *palette*, l'efpece de petite écuelle à une oreille, dont on s'eft toujours fervi pour mefurer le fang qu'on tire dans la faignée.

Chaque *palette* doit tenir trois onces, afin qu'on fache au jufte la quantité de fang qu'on a tiré. La mefure ordinaire eft de trois *palettes* dans les faignées communes; on les met fur trois affiettes différentes, ou fur un plat où elles puiffent être de niveau.

Il y a des circonftances qui exigent une faignée plus forte, & d'autres où l'on ne tire que deux *palettes*, & quelquefois une feulement.

Au rapport de *Dionis*, quand on faigne le Roi, ou quelqu'un de la famille royale, c'eft le premier médecin qui tient la bougie; il fe fait un honneur de rendre ce fervice, auffi-bien que le premier apothicaire de tenir les *palettes*. S'il y avoit quelqu'un dans la chambre que le chirurgien ne crut pas de fes amis, il pourroit le faire fortir, parce qu'il ne faut point qu'il ait pour fpectateurs des gens qui pourroient l'in-

quiéter & le chagriner par leur préſence : aujourd'hui : continue l'auteur, on n'uſe plus de ce privilege. Toutes les fois, dit-il, que j'ai ſaigné madame la dauphine, ou quelqu'un des princes, la chambre étoit pleine de monde, & même monſeigneur & les princes ſe mettoient ſous le rideau du lit ſans que cela m'embarraſſât.

On eſt dans l'uſage d'avoir des *palettes* numérotées ; ou bien le chirurgien les marque, en mettant un morceau de papier ſur la premiere, deux ſur la ſeconde, & trois ſur la troiſieme.

Dans les ſaignées du pied on ne ſe ſert point de *palettes* ; on juge de la quantité du ſang tiré, par le temps qu'il y a qu'il ſort, comparé avec la groſſeur du jet ; par la couleur plus ou moins rouge que l'eau reçoit, & par la teinture que cette eau communique à une ſerviette qu'on y trempe. Quelques chirurgiens meſurent avec un bâton la hauteur de l'eau, lorſque le pied y trempe. Ils retirent autant d'eau qu'ils veulent tirer du ſang ; & après avoir ouvert la veine, ils en laiſſent ſortir juſqu'à ce que l'eau ſoit au niveau de la marque faite au bâton. *Voyez* SAIGNÉE. [Y]

PANARIS. Tumeur phlegmoneuſe, accompagnée d'une douleur très-vive, qui vient à l'extrêmité des doigts, ou à la racine & aux côtés des ongles.

Les chirurgiens modernes ont diſtingué quatre eſpeces de *panaris* qu'il eſt à propos de ne pas confondre, parce que chacune d'elles demande un traitement particulier.

La premiere a ſon ſiege ſous l'épiderme ; elle commence par former au coin de l'ongle une petite tumeur qui en fait le tour, & qui pour cela eſt appelée vulgairement *tourniole* ; quand il s'y forme du pus, on lui donne iſſue en coupant l'épiderme avec des ciſeaux ; cette opération n'eſt point du tout douloureuſe, & n'a aucune ſuite fâcheuſe ; quelquefois l'inflammation détruit les adhérences naturelles de la racine de l'ongle, qui ne recevant plus de nourriture eſt chaſſé au-dehors par un autre ongle que la nature produit.

La ſeconde eſpece de *panaris* a ſon ſiege dans le corps graiſſeaux qui entoure le doigt ; c'eſt un véritable phleg-

mon qui commence par une tumeur dure & peu douloureuse; elle s'échauffe ensuite, s'enflamme, devient fort rouge, & excite une douleur pulsative très-aiguë qui se termine par la suppuration.

La troisieme espece de *panaris* a son siege dans la gaîne des tendons fléchisseurs des doigts; en rechechant la structure naturelle des organes affectés, on verra que tout y est un appareil de douleur par la quantité des nerfs qui s'y distribuent. Le pus se manifeste quelquefois près les articulations, & même dans la main par une fluctuation (*voyez* FLUCTUATION,) qu'on ne sent point dans la longueur des phalanges, parce que la gaîne des tendons & les bandes ligamenteuses sont d'un tissu fort serré. La douleur est très-violente, & se fait sentir au principe du muscle; par cette raison, lorsque le pouce est affecté, la douleur ne passe pas la moitié de l'avant-bras; & quand cette espece de *panaris* arrive aux quatre derniers doigts, on ressent de la douleur au condyle interne de l'humerus, à l'attache fixe des muscles fléchisseurs de ces doigts. L'inflammation se communique fort souvent & forme des abscès au-dessus du ligament annulaire dans les cellules graisseuses qui sont sous les tendons des muscles profond & sublime, & qui recouvrent le muscle quarré pronateur; quelquefois même la continuité de la douleur & les accidens produisent des abscès à l'avant-bras, au bras, & même jusqu'au dessous de l'aisselle.

La quatrieme espece de *panaris* est une maladie de l'os & du périoste; on la reconnoît à une douleur profonde & vive, accompagnée d'une tension & d'un gonflement inflammatoire, qui se borne assez communément à la phalange affectée, & qui ne passe guere le doigt. La fievre, les insomnies, les agitations, & le délire accompagnent plus particuliérement la troisieme & la quatrieme espece de *panaris*.

Les causes des *panaris* sont internes & externes. Une piquure, un petit éclat de bois qui sera entré dans le doigt, une contusion, une brûlure, l'irritation de quelques fibres qu'on aura tiraillées en arrachant quelques-unes des excroissances appelées vulgairement *en-*

vies, ſont les cauſes externes des *panaris* ; le virus vénérien, le ſcrophuleux, & le cancéreux en ſont quelquefois les cauſes internes.

Quoique les *panaris* different par leurs ſieges & par leurs ſymptômes, ils préſentent les mêmes indications curatives dans le commencement ; la ſaignée réitérée à proportion de la violence des accidens, la diete, les cataplaſmes anodins, émolliens & réſolutifs, & tout ce qui eſt propre à calmer l'inflammation, convient lorſque le mal n'a pas fait encore des progrès conſidérables : quelques perſonnes ont été guéries en trempant pluſieurs fois le doigt dans de l'eau chaude, & l'y tenant auſſi long-temps qu'il eſt poſſible. *Riviere* rapporte dans ſes *obſervations* deux cas aſſez ſinguliers de perſonnes attaquées de *panaris*, qui en furent guéries, l'une par réſolution, & l'autre par ſuppuration en tenant le doigt dans l'oreille d'un chat. La chaleur modérée de cette partie, & la qualité de l'humeur cérumineuſe qui exude des glandes, peuvent ouvrir les pores du doigt, en relâcher les parties trop tendues par la conſtriction inflammatoire, & diſſiper l'humeur qui eſt arrêtée, ou bien en procurer une bonne & louable ſuppuration, ſi par l'état des choſes la tumeur eſt diſpoſée à cette terminaiſon.

Après avoir employé inutilement les remedes anodins & réſolutifs, on a recours aux maturatifs. *Voyez* MATURATIFS. Quand le panaris eſt de la ſeconde eſpece, le pus ſe manifeſte bientôt par une petite tumeur avec fluctuation. Il faut en faire l'ouverture avec le biſtouri ou la lancette. *Voyez* ABSCÉS. Quand le panaris eſt de la troiſieme eſpece, il ne faut pas attendre que le pus ſe faſſe appercevoir ; les accidens ſont trop violens, & on riſque beaucoup en différant l'ouverture. Il faut y déterminer le malade & le mettre en bonne ſituation, de maniere qu'il ait le coude appuyé contre quelque choſe de ferme : le malade ne pourra retirer ſa main, ſi le coude ne peut reculer. Alors on prend un biſtouri avec lequel on fend le doigt & la gaîne ; dès qu'on a pénétré juſqu'au tendon, on ſe ſert d'une ſonde cannelée fort déliée, qu'on introduit dans

la gaîne pour conduire le biſtouri qui doit la débrider dans toute ſon étendue, tant ſupérieurement qu'inférieurement : l'ouverture qui ſuffit pour donner iſſue à la matiere, n'eſt pas ſuffiſante pour le traitement : il faut en outre couper les deux levres de l'inciſion pour que les panſemens ſoient plus commodes & moins douloureux ; on panſe la plaie en premier appareil avec de la charpie ſeche. On applique des cataplaſmes pour procurer la détente des parties & ſoulager le malade, & l'on en continue l'uſage juſqu'à ce que les accidens ſoient paſſés & que la ſuppuration ſoit bien établie.

On ſe ſert dans la ſuite des panſemens d'un petit plumaceau trempé dans l'eſprit de térébenthine qui s'applique immédiatement ſur le tendon, & on fait ſuppurer les tégumens par les remedes digeſtifs. Il ſe fait ſouvent exfoliation du tendon, & le malade perd la flexion du doigt ; c'eſt un inconvénient de la maladie, & non la faute de l'opération ni de l'opérateur.

Lorſqu'on fait l'opération à temps, l'ouverture de la gaîne arrête le progrès du mal ; mais ſi l'étranglement cauſé par les bandes ligamenteuſes qui entrent dans la ſtructure de cette partie, n'a pas été détruit avant la formation du pus, il faut prolonger l'inciſion juſques dans le creux de la main, quand il s'y eſt fait un abſcès. S'il y avoit du pus ſur le muſcle quarré pronateur, il faudroit, pour donner iſſue à la matiere, faire fléchir le poignet, & introduire ſous le ligament annulaire, par l'ouverture de l'intérieur de la main, une ſonde cannelée, au moyen de laquelle on fera une inciſion qui pénétrera entre les tendons fléchiſſeurs des doigts, juſqu'au foyer de l'abſcès. On paſſe enſuite un ſeton de la main au poignet : c'étoit la pratique de M. *Thibaut*, premier chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris. Si les accidens continuoient, & qu'on jugeât qu'ils vinſſent de l'étranglement cauſé par le ligament annulaire commun, il faudroit le couper ; le chirurgien doit avoir dans ce cas la prudence d'avertir que le malade en demeurera eſtropié, & qui ne ſe détermine à faire cette opération que pour lui ſauver la vie. Si les accidens venoient du tendon, on pourroit

doit l'emporter entiérement. M. *Petit* a pratiqué cette opération avec ſuccès, en coupant l'attache du tendon à la phalange il le tiroit enſuite de deſſous le ligament annulaire, & le coupoit dans ſon corps charnu.

Quoique l'affection de la gaîne & du tendon forme un *panaris* de la troiſieme eſpece, ces parties ſont quelquefois affectées conſécutivement dans les *panaris* de la ſeconde eſpece, lorſque l'ouverture n'en a pas été faite à propos. Si l'on tarde trop, le pus qui eſt ſous la peau comme dans un abſcès ordinaire la perce; la partie la plus ſéreuſe dilacere & ſouleve l'épiderme, & forme une tumeur tranſparente qui reſſemble au *panaris* de la premiere eſpece. Lorſqu'on a enlevé l'épiderme, on apperçoit à la peau un petit trou par où le pus ſort. Il faut y introduire une ſonde cannelée, & à ſa faveur ouvrir la tumeur dans toute ſon étendue, avec les attentions que nous avons décrites. Le ſéjour du pus a ſouvent altéré la gaîne & le tendon, & il y a des *panaris* de la ſeconde eſpece dont la matiere eſt de ſi mauvais caractere qu'elle altere les os, d'où s'enſuit la perte des doigts.

Pour la quatrieme eſpece de *panaris*, on doit mettre en uſage dans le commencement les ſecours indiqués généralement pour calmer l'inflammation; ſi la tumeur ſuppure, on en fait l'ouverture; on eſt ſouvent obligé de faire une inciſion de chaque côté du doigt; il eſt bien rare que le malade conſerve la phalange: cet os eſt ſi ſpongieux, qu'il eſt preſque toujours altéré juſque dans ſon centre; il ſe ſépare par la ſuppuration des ligamens, après quoi la plaie ne tarde pas à guérir; pour abréger la cure, on peut faire l'amputation de la phalange; mais cela étant un peu douloureux, la plupart des malades préferent la chûte naturelle de l'os; pour l'accélérer, on panſe avec la teinture de myrrhe & d'aloës, ou d'autres médicamens exfoliatifs. *Voyez* EXFOLIATION.

L'appareil après l'opération du *panaris* ſe fait en appliquant par deſſus de la charpie, dont on remplit & couvre l'inciſion, une petite compreſſe circulaire, une autre en croix de malthe: compreſſe dont le plein eſt

posé sur le bout du doigt, & dont les quatre chefs entourent le doigt en dessus, en dessous, & aux parties latérales ; on maintient le tout avec une petite bandelette roulée circulairement sur la partie en doloire. Dans le premier temps, on met le bras en écharpe, voyez *ÉCHARPE* ; & sur la fin de la cure, on met le doigt dans une espece d'étui de peau ou de taffetas qu'on appelle *un doigtier.*

M. *Astruc*, auteur d'un traité des tumeurs & des ulceres, inprimé à Paris chez *Cavelier* en 1759, prétend que les auteurs qui ont multiplié les especes de *panaris*, n'ont connu ni la nature ni le siege de cette maladie. Il restreint cette dénomination au dépôt d'une très-petite quantité de lymphe roussâtre ou sanguinolente, qui se forme entre la racine de l'ongle & la couche cartilagineuse qui recouvre le périoste, & contre laquelle l'ongle est attaché ; ce leger commencement peut avoir les suites les plus fâcheuses, par les accidens qui surviennent, si on ne les prévient pas à temps par la méthode de *Fabricius Hildanus.* Cet auteur rapporte dans ses *observations*, qu'ayant été plusieurs fois appelé dans le commencement du *panaris*, il se hâtoit de faire sur le champ une incision à la peau qui couvre la racine de l'ongle où étoit le mal. Qu'il y découvroit après avoir raclé la racine de l'ongle, un ou deux petits points ou taches sur l'ongle, & que les ayant ouverts avec la pointe du bistouri, il en sortoit une ou deux gouttes d'une lymphe rousse, ce qui procuroit sur le champ la guérison du malade. *Guy de Chauliac*, & *Jean de Vigo* regardoient le *panaris* comme une maladie mortelle. Celui-ci dit qu'il n'y connoît point de plus grand remede que d'ouvrir le doigt promptement avant la parfaite maturation de l'abscès. *Ambroise Paré* s'applaudit d'avoir suivit ce précepte. Après avoir laissé couler le sang, il faisoit tremper le doigt dans du vinaigre chaud, où l'on avoit fait dissoudre de la thériaque. Il regardoit le *panaris* comme une maladie causée par une humeur vénéneuse. M. *Astruc* dit que le *panaris* n'arrive jamais qu'aux gens de travail qui sont exposés à se piquer ou à se coigner les doigts,

enforte que la caufe eft toujours externe. En n'admettant pour vrai *panaris* que la tumeur aux environs de l'ongle, fuivant la définition, on ne détruit point la vérité des faits & l'exiftence des maladies qui ont fait établir les différentes efpeces que nous avons décrites dans cet article, & qu'il eft indifpenfable de connoître & de favoir traiter.

PANNUS. Maladie de l'œil, qui confifte en la formation d'une membrane contre nature, qui s'étend fur la partie antérieure de l'œil, & qui quelquefois couvre la cornée tranfparente. *Voyez* ONGLE.

Le *pannus* eft une efpece d'ongle entrelacé de veines & d'arteres affez groffes. On le nomme *ongle variqueux* & *panniculus*; c'eft le *febel* des Arabes. [Y]

PANSEMENT, *PANSER*. Application d'un appareil propre à maintenir une partie en fituation, & à contenir les remedes qui lui font convenables. *Voyez* APPAREIL.

Les regles générales qu'il faut obferver en appliquant les appareils, fe réduifent à *panfer doucement*, pour exciter le moins de douleur qu'il eft poffible; *mollement*, c'eft-à-dire en n'introduifant point fans néceffité dans les plaies, des tentes, des bourdonnets & autres corps dilatans, dont l'application empêche la réunion & peut occafionner plufieurs autres accidens. *Voyez* BOURDONNET.

La troifieme regle prefcrit de *panfer promptement*, pour ne pas laiffer la partie trop long-temps expofée aux injures de l'air, dont l'impreffion peut coaguler les fucs & rétrecir le diametre des vaiffeaux. Il faut pour cette raifon fermer les rideaux du lit du malade pendant qu'on le *panfe*, & tenir auprès de lui du feu dans un réchaut.

Nous allons rapporter, d'après M. de *la Faye*, ce qu'il dit dans fes *principes de chirurgie*, fur la maniere dont on doit exécuter ces regles. On met d'abord le fujet & la partie malade dans une fituation commode, pour lui & pour le chirurgien; on leve les bandes ou bandages & les compreffes, fans remuer la partie; quand le pus ou le fang les ont collés à la partie, on

les imbibe d'eau tiede ou de quelqu'autre liqueur pour les détacher ; ſi c'eſt une plaie qu'on *panſe* , on en nettoie les bords avec la feuille de myrthe & avec un petit linge ; on ôte enſuite les plumaſſeaux , les bourdonnets, & les tentes avec les pincettes ; on eſſuye légérement la plaie avec une fauſſe tente ou un bourdonnet mollet, ou du linge fin , pour ne cauſer que le moins de douleur qu'il eſt poſſible , & pour ne point emporter les ſucs nourriciers ; on a toujours ſoin de tenir ſur la partie ou ſur l'ulcere un linge pour les garantir de l'impreſſion de l'air ; on fait les injections , les lotions , les fomentations néceſſaires ; on applique enſuite le plus doucement, le plus mollement , & le plus promptement qu'il eſt poſſible , un appareil nouveau , couvert des médicamens convenables , on fait enſuite le bandage approprié. *Voyez* BANDAGE.

Les intervalles qu'on doit mettre entre les panſemens doivent être déterminés par l'eſpece de la maladie , par ſon état , par les accidens auxquels il faut remédier , & par la nature des médicamens appliqués.

Le premier *panſement* ou la levée du premier appareil, ne doit ſe faire à la ſuite des grandes opérations, qu'après trois ou quatre jours ; à moins que quelque accident, une hémorragie , par exemple , n'oblige à le faire plutôt. Ce premier *panſement* ſeroit fort douloureux , ſi l'on n'attendoit pas que l'appareil humecté par le ſuintement ichoreux qui précede la ſuppuration, puiſſe ſe détacher aiſément. On panſe ordinairement les ulceres toutes les 24 heures , lorſqu'ils ſont en bonne ſuppuration ; ſi le pus étoit de mauvaiſe qualité , ou s'il ſe formoit en trop grande abondance , il ſeroit à-propos de multiplier les *panſemens* ; dans les plaies ſimples , les fractures , les hernies , les luxations où la nature doit agir avec tranquillité , il faut *panſer* rarement : il ne faut pas que le chirurgien qui eſt l'aide & le miniſtre de la nature , vienne la troubler dans ſes opérations par une curioſité mal placée. Les tumeurs & autres maladies ſur leſquelles on applique des cataplaſmes , doivent être *panſées* fréquemment ; afin de renouveller les médicamens qui s'alterent ou ſe cor-

rompent plus ou moins promptement, suivant leur nature. Les maladies qui n'exigent que des fomentations, ne doivent pas être découvertes des compresses qui les enveloppent, que pour voir les progrès ou la diminution des accidens. Dans ce cas, on renouvelle souvent les fomentations, mais on ne touche point chaque fois à l'appareil, puisqu'il suffit d'entretenir la partie chaude & humide. La fomentation ayant l'usage d'un bain local. *Voyez* *FOMENTATION.*

L'académie royale de chirurgie avoit proposé pour le prix qu'elle distribueroit en 1734, de *déterminer dans chaque genre de maladies chirurgicales, les cas où il convient de* panser *fréquemment, & ceux où il convient de* panser *rarement.* On trouve sur cette proposition deux mémoires imprimés dans le premier tome des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie, publié en 1753.

PANTOUFLE. Instrument ou bandage, de l'invention de M. *Petit*, pour contenir le tendon d'achille lorsqu'il est caché. Voyez *Rupture du tendon d'achille* au mot *RUPTURE*, & l'article *machine pour la réunion du tendon d'achille* dans ce supplément.

PARACENTHESE. Opération connue sous le nom de *ponction*; c'est la petite ouverture qu'on fait au bas-ventre des hydropiques pour tirer le fluide épanché dans sa cavité. Le mot de *paracenthese* est tiré du grec, & signifie *pungere* piquer, d'où vient le nom de *ponction.*

Les anciens se servoient d'une lancette pour faire cette opération; mais les modernes ont imaginé un poinçon garni d'une canule, instrument connu sous le nom de *trocart*, avec lequel on pratique la *paracenthese* de la maniere la plus simple & la plus sûre.

Il ne suffit pas que l'hydropisie soit caractérisée pour obliger à faire la *ponction*; il faut que le bas-ventre contienne une certaine quantité de liquides, pour la faire sûrement, & que l'administration des remedes internes capables d'évacuer les eaux, ait été infructueuse : alors il faut avoir recours à un moyen plus efficace pour procurer la sortie des humeurs épan-

chées ; la chirurgie prête ici fon fecours au médecin, qui y trouve une reffource que la vertu des médicamens lui avoit promife en vain. On s'affure de la collection des eaux par la plénitude du ventre, jointe à tous les fignes rationnels qui annoncent l'hydropifie du bas-ventre, & par des fignes moins équivoques qui annoncent la fluctuation, en appliquant la main à un côté du ventre, & frappant modérement le côté oppofé pour fentir la colonne d'eau. *Voyez* FLUCTUATION & *ONDULATION*.

Lorfque l'opération eft déterminée, il s'agit de favoir, dans quel endroit on doit la pratiquer. On peut établir ici d'après l'expérience & les meilleures obfervations, un lieu de néceffité & un lieu d'élection. Si l'ombilic formoit une tumeur aqueufe, comme cela s'eft vu quelquefois, quoique très-rarement, il feroit à-propos de percer la peau dans cet endroit, parce que par la feule ouverture de la peau, on procureroit l'iffue des eaux épanchées. Les perfonnes attaquées d'une hernie inguinale ou complete, qui deviennent hydropiques, ont une tumeur aqueufe ; le fluide épanché paffe dans le fac herniaire. La *ponction* des tégumens & de la portion du péritoine, procurera la fortie des eaux plus avantageufement que la perforation de toutes les parties contenantes dans le lieu d'élection, qu'on a fixé précifément au milieu & un peu au-deffous de la ligne qui feroit tirée de l'ombilic, à l'épine antérieure & fupérieure de l'os des iles.

Si la maladie a pour caufe l'obftruction du foie, on préfere le côté gauche pour l'opération ; & *vice versâ*, fi la rate étoit gonflée, ou qu'il y eut quelque skirre du côté gauche.

Pour pratiquer l'opération dans le lieu ordinaire, on avoit coutume de faire affeoir le malade dans un fauteuil : dans cette attitude les eaux fe portent dans la partie inférieure du bas-ventre & rempliffent le baffin. Il n'eft pas poffible de tirer la plus grande partie de ce qui fe trouve au-deffous du niveau de la canule. Il eft plus à-propos de faire coucher le malade fur le bord de fon lit un peu panché du côté où l'on

opere ; dans cette attitude, on remarque 1°. qu'avec l'attention de presser mollement la circonférence du ventre également dans tous ses points à mesure que l'eau coule, on met presque à sec la cavité qui la contenoit ; 2°. que le malade éprouve un soulagement marqué à mesure que son ventre se débarrasse, & qu'on ne voit jamais survenir ces défaillances & ces syncopes effrayantes qui ont porté les auteurs à prescrire qu'on doit tirer l'eau à plusieurs reprises : précepte inutile par l'absence des causes qui y avoient donné lieu, & précepte dangereux puisqu'il faudroit ou réitérer les ponction, ce qui ne seroit pas sans inconvéniens, ou laisser une canule dont le séjour attireroit des inflammations & autres accidens fâcheux.

Lorsque le malade est situé convenablement, un aide applique les deux mains sur la partie du ventre opposée à celle où doit se faire la *ponction* ; afin de pousser la plus grande partie des eaux de ce côté, & éloigner par-là les parois du ventre, des parties qu'elles contiennent, pour mettre ces parties à l'abri de la pointe du trocart. Alors le chirurgien qui a eu le soin d'examiner avec attention, avant que de venir au lit du malade, si le poinçon d'acier de son instrument n'est pas rouillé dans la canule, & qui a graissé la pointe de l'instrument armé de sa canule, pour qu'il perce avec plus de facilité & en causant moins de douleur ; le chirurgien, dis-je, tend la peau dans l'endroit désigné avec le doigt index & le pouce de la main gauche, & tenant le manche du trocart dans la main droite, le doigt index de cette main étendu sur la canule, pour fixer la longueur de l'instrument qui doit pénétrer dans la cavité du ventre, il le plonge, en perçant les parties contenantes jusqu'à ce qu'il sente que la pointe est dans le fluide épanché. Il prend la canule avec les doigts de la main gauche, & retire le poinçon avec la droite. Les eaux sortent par la canule. Si quelque partie flottante contenue dans le bas-ventre, se présentoit à l'extrêmité de la canule, & empêchoit les eaux de sortir librement, on éloigne l'obstacle avec une sonde boutonnée qu'on introduit dans la canule.

Quand on a tiré les eaux avec les attentions que nous avons indiquées plus haut, il faut ôter la canule : pour cet effet, on applique deux doigts de la main gauche sur la peau de chaque côté de la canule, qu'on retire facilement avec la main droite, en prenant la précaution de lui faire décrire un demi-tour.

Après l'opération, on applique sur l'ouverture une petite compresse trempée dans de l'eau-de-vie, & par-dessus une compresse d'un demi-pied en quarré, à sec ou trempée dans du vin chaud, & on la soutient par un bandage de corps suffisamment serré.

L'opération de la *paracenthese* ne remédie qu'à l'épanchement actuel, & ne dispense pas de l'usage continué des remedes capables de détruire les causes de l'hydropisie, & d'empêcher un nouvel amas de matieres. Si ces causes ne sont pas de nature à céder aux remedes les mieux indiqués, la *paracenthese* est un palliatif qui prolongue la vie des malades, souvent pendant plusieurs années, en les empêchant d'être suffoqués par la plénitude, & en préservant les visceres de l'atonie qu'ils contracteroient en baignant continuellement dans un fluide épanché contre l'ordre naturel. Il y a de personnes à qui l'on a fait quatre-vingt fois la ponction en dix-huit mois ; quelques personnes ont été guéries radicalement après avoir été percées trois ou quatre fois, quoiqu'elles n'eussent observé aucun régime, ni voulu s'assujettir à l'usage d'aucun remede. On n'approuve pas de telles dispositions dans les malades ; mais sans se rendre garant d'une pareille conduite, les faits qui nous l'ont fait connoître peuvent être regardés comme des témoins bien sûrs de l'utilité de la *paracenthese*. Les auteurs de réputation qui ont prétendu décrier cette opération, sans laquelle les meilleurs remedes n'opéreroit souvent aucun fruit, ont imprimé par cette fausse prévention une tache à leur nom dans la mémoire des gens raisonnables.

On a donné le nom de *paracenthese* à toutes les opérations qui s'exécutent par le moyen du trocart, & même par le bistouri, lorsqu'on fait une ouverture pour tirer un fluide quelconque épanché dans les ca-

vités naturelles. L'incision du ventre pour un écoulement sanguin ou purulent, & l'opération de l'empyeme à la poitrine, ont été appelés du nom de *paracenthese* ; l'étymologie autorise ces dénominations. On fait la ponction au scrotum avec le trocart dans l'hydropisie particuliere de ce sac. *Voyez* HYDROCELE. [Y]

PARAPHIMOSIS. C'est une maladie du penis, dans laquelle le prépuce est renversé & gonflé au-dessous du gland, ensorte qu'il n'est plus en état de le couvrir.

Ce mot est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *multùm* beaucoup, & l'autre *obligo*, *constringo*, *je serre*, *j'étrecis*, parce que le *paraphimosis* serre la verge comme un lien.

Cette incommodité est souvent un symptôme de maladie vénérienne. Elle peut arriver accidentellement, lorsque le prépuce est naturellement étroit, & qu'on le fait remonter avec violence par-dessus la couronne du gland, dont la largeur empêche le prépuce de descendre & de recouvrir l'extrémité de la verge : cela arrive souvent à des enfans dont le gland n'a point encore été découvert, & qui par fantaisie & curiosité, font remonter le prépuce par force : cela arrive aussi aux nouveaux mariés, qui font des efforts pour dépuceler de jeunes filles qu'ils auront épousées. *Dionis* dit qu'il a réduit un *paraphimosis* à un jeune homme à qui cela arriva le jour de son mariage, & qui accusoit sa femme de lui avoir donné du mal vénérien. L'auteur consola beaucoup ce jeune homme, en lui disant tout ce qui étoit capable de lui faire supporter avec satisfaction la douleur que sa femme lui auroit épargnée, si elle eût été moins sage.

La réduction du prépuce s'obtient différemment, suivant les circonstances. S'il n'y a pas long-temps que le prépuce étrangle le gland, & que l'inflammation de cette partie ne soit pas considérable, la réduction se fait aisément : on jette d'abord de l'eau froide sur la verge & sur les bourses ; ou l'on fait tremper ces parties dans un vaisseau qui en contienne. La fraîcheur de l'eau répercute le sang & les esprits, *voyez* REPERCUS-

SIFS ; & la verge se dégonfle ; par ce moyen le malade peut réduire lui-même son prépuce. Si l'inflammation avoit été portée à un certain point, la verge ne se flétriroit point assez pour que le malade pût parvenir à se recouvrir le gland ; il a alors besoin de la main du chirurgien, qui peut réussir par la méthode suivante : il prend la verge entre les deux doigts indices & du milieu des deux mains, dont les dos regarde le ventre du malade, & il amene le prépuce sur le gland qu'on comprime latéralement avec les deux pouces pour l'alonger. *Dionis* dit que les deux pouces doivent repousser le gland pour le faire rentrer dans sa bourse ; mais on sent que par cette maniere on rendroit la base du gland plus large, & l'on s'opposeroit à la réduction du prépuce.

Si l'inflammation est grande, il faudra faire des scarifications à la membrane interne du prépuce pour détruire l'étranglement : cette membrane forme des bourrelets séparés par des brides, qui sont des especes de ligatures circulaires ; ce sont ces brides qu'il faut principalement couper ; on passe à cet effet sous chacune d'elles une sonde cannelée très-deliée, elle sert à conduire la pointe d'un bistouri courbe. Lorsqu'on a détruit toutes les brides, on peut faire des scarifications avec la lancette ou le bistouri sur le bourrelet pour le fendre transversalement, c'est-à-dire, suivant la longueur de la verge ; ces incisions donnent issue à une limphe gangreneuse infiltrée dans le tissu cellulaire qui joint la peau du prépuce à la membrane interne : il n'est pas nécessaire de réduire le prépuce après l'opération ; j'en ai même vu des inconvéniens par la réunion qui se fait au prépuce, & qui a mis des malades dans le cas de l'opération du phimosis bien plus douloureux. *Voyez* *PHIMOSIS*. Après l'opération, on peut se contenter d'envelopper la verge avec des compresses trempées dans l'eau de vie camphrée tempérée par un peu d'eau. On ne risque rien de l'hémorragie ; il est à-propos de laisser dégorger un peu les vaisseaux qui ont été coupés par les incisions ; le sang s'arrête de lui-même au bout d'une demi-heure, ou d'une heure au plus. Vingt-

quatre heures après l'opération, on peut lever l'appareil & réduire le prépuce ; si le gland n'a aucune maladie qui exige qu'il soit découvert, comme chancres, porreaux, &c. on termine la cure par des injections déterſives, & enſuite par des deſſicatives.

Dans le cas de chancres, l'inflammation ne ſe diſſipe pas ſi facilement, on doit appliquer des cataplaſmes anodins ſur la partie, & panſer avec le même appareil que nous avons décrit pour le panaris, à l'exception de la croix de Malthe, qui doit être percée vis-à-vis de l'orifice de l'urethre. *Voyez* PANARIS. Il faut mettre enſuite la verge en une ſituation qui favoriſe le retour du ſang : pour cet effet il ne faut pas la laiſſer pendante, mais la coucher ſur le ventre, & l'aſſujettir par une petite bandelette à une ceinture de linge qu'on aura miſe autour du corps. [Y]

PAROTIDES. On donne le nom de *parotides*, à une tumeur inflammatoire, c'eſt-à-dire, accompagnée de chaleur, rougeur, douleur, & pulſation, dont la glande *parotide* eſt attaquée ; ces tumeurs ſont ordinairement malignes & critiquées ; elles ſurviennent à la ſuite des fievres malignes & peſtilentielles. Les *parotides* bénignes ſont plutôt œdémateuſes qu'inflammatoires ; elles ſont ordinaires aux enfans, & connues plus particuliérement ſous le nom d'*oreillons*.

Les *parotides* inflammatoires demandent, ſur-tout lorſqu'elles ſont critiques, à être déterminées à la ſuppuration, dès qu'on s'apperçoit, après l'uſage des maturatifs, d'un point de fluctuation au centre de la tumeur, on peut & l'on doit l'ouvrir ſans différer ; la continuation des cataplaſmes émolliens & réſolutifs procurera la reſolution de la circonférence de la tumeur, concurremment avec la fonte ſuppuratoire qui ſe fait au centre.

On ſe preſſe de faire l'ouverture des *parotides* enflammées, pour empêcher l'engorgement du cerveau, par la compreſſion que ces glandes engorgées font ſur les jugulaires. Quelques auteurs preſcrivent l'application d'une pierre à cautere pour entamer cette glande, & y attirer forcément la ſuppuration ; dans les virus

vénériens & ſcrophuleux, les glandes *parotides* deviennent skirreuſes par l'épaiſſiſſement de la lymphe, à quoi le froid extérieur auquel ces glandes ſont expoſées, ne laiſſe pas de pouvoir beaucoup contribuer. La réſolution de ces tumeurs dépend de l'efficacité des remedes internes, appropriés à la deſtruction du principe virulent. Les émolliens, les diſcuſſifs, & les fondans extérieurs ſont fort utiles. Si la *parotide* venoit à ſuppurer à la ſuite d'un engorgement vénérien, comme la tumeur s'eſt formée lentement & par congeſtion, on n'eſt pas obligé d'avoir recours aux moyens prompts que preſcrit le traitement méthodique de la *parotide* critique à la ſuite d'une fievre aiguë. Il faut laiſſer le pus ſe former comme dans les bubons des aînes, dont la *parotide* ne differe alors que par la ſituation du mal. Le pus peut être réſorbé ſans inconvénient pendant l'uſage des antivénériens; & s'il ſéjourne dans la tumeur, lorſqu'elle eſt bien en maturité, une légere inciſion à la partie déclive ſuffit pour évacuer le pus. L'attention du chirurgien éclairé eſt ſeulement de ne pas attendre que les tégumens ſoient émincis au point de ne pouvoir être conſervés.

La cure des *parotides* ouvertes eſt la même que celle des abſcès. *Voyez* *ABCÈS*, *ULCERES*, *DÉTERSIFS*, *&c.* [Y]

PARULIE. Tumeur inflammatoire qui ſurvient aux gencives, elle ſe termine quelquefois par ſuppuration; & lorſqu'à l'occaſion de la carie de l'os maxillaire, il ſurvient excroiſſance fongueuſes, on l'appelle *apulie*. *Voyez* à la fin de l'article *gencives*, les maladies auxquelles ces parties ſont ſujettes.

Le mot de *parulie* eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *juxtà*, proche, & l'autre *gencive*.

La ſaignée & les décoctions émollientes qu'on tient dans la bouche, peuvent procurer la reſolution des *parulies* benignes; l'application d'une figue graſſe, ou d'un morceau de pain d'épice, favoriſe la ſuppuration. *Voyez* *PAIN D'EPICE*. Il ne faut pas différer l'ouverture d'une *parulie*, de crainte que l'éroſion de la matiere ne s'étende juſqu'à l'os maxillaire, & en

devienne caufe d'accidens. Les lotions vulnérai-res & déterfives conviennent après l'ouverture de la tumeur.

Les fiftules qui fuccedent aux *parulies* font ordinairement entretenues par la carie d'une dent, & l'extraction de cette dent en eft le remede effentiel. *Voyez* *FISTULE.* [Y]

PAUPIERES (MALADIES DES). Les *paupieres* font fujettes à plufieurs maladies dont nous parcourrons les principales, & nous renvoyons les autres fous leurs articles particuliers.

Les enfans viennent quelquefois au monde avec les *paupieres* d'un œil ou des deux yeux, unies enfemble en tout ou en partie. Il eft vrai que c'eft un jeu rare de la nature, & beaucoup plus commun par accident ou maladie, que par vice de conformation, mais qu'elle qu'en foit la caufe, on ne fauroit croire combien il eft effentiel de charger de l'opération un chirurgien qui ait de l'expérience, de l'adreffe, & la main fûre pour ne point endommager l'œil; nous parlerons de cette concrétion des *paupieres* à la fin de cet *article.*

Les *paupieres* font fort fujettes à des tubercules & excroiffances de différentes grandeurs & figures; fi l'excroiffance eft petite, rouge, dure, immobile, & fituée au-deffous des cils, on l'appelle *orgeolet*, à caufe qu'elle a la figure d'un grain d'orge; quelquefois cette petite tumeur eft fituée en dehors près de la peau, & quelquefois en dedans de la *paupiere.* Voyez *ORGEOLET.*

Si le tubercule eft mobile, on l'appelle *chaleze*, s'il eft en forme de veffie remplie d'une humeur aqueufe, on la nomme *hydatide*, s'il eft fait comme un grain de grêle, on le nomme *grêle*; c'eft une petite tumeur blanche, raboteufe, plus dure & plus calleufe que l'orgeolet, naiffant à la partie extérieure & intérieure des *paupieres*, & renfermant une humeur qui reffemble en confiftance à du tuf ou à du gravier; on traite ce mal de même que l'orgeolet. *Voyez* *GRELE.*

Quelques-uns de ces tubercules tiennent de la na-

ture de l'athérome, du ſtéatome, & du méliceris; mais la plupart ſont de l'eſpece enkiſtée, les uns tenant à la peau par une racine fort mince, & les autres ayant une baſe fort large. Ces tubercules ne ſont pas à craindre quand ils ne cauſent aucune douleur, cependant ils demandent une attention particuliere lorſqu'il s'agit de les enlever par une inciſion, à cauſe de l'extrême délicateſſe de la *paupiere*. Les tubercules qui pendent à une racine, peuvent être extirpés par le moyen de la ligature, ou en les coupant ſur le champ avec des ciſeaux.

Les verrues qui viennent aux *paupieres* ne different des tumeurs dont on vient de parler, qu'en ce qu'elles défigurent la partie, & offenſent ſouvent la vue; ces verrues ont une racine groſſe ou petite : ont les extirpe par le moyen de la ligature ou du biſtouri, de même que les autres verrues; mais quand elles deviennent noirâtres ou livides, on ne doit pas y toucher, parce qu'on a tout lieu d'appréhender la gangrene. Les *paupieres* s'enflent ou ſe relâchent ſouvent au point de défigurer la partie, & de nuire à la vue. Cette maladie procede toujours ou de la paralyſie du muſcle releveur de la *paupiere*, ou du relâchement de la peau qui eſt au-deſſus. Il vient quelquefois aux *paupieres* une tumeur œdémateuſe ou aqueuſe qui empêche entiérement l'œil de s'ouvrir; il faut exactement diſtinguer ce cas du précédent, puiſqu'on y remédie aiſément par des cathartiques, des diurétiques, & des ſudorifiques, & en appliquant ſur la partie une compreſſe trempée dans l'eſprit de vin camphré, ou dans l'eau de chaux. Lors au contraire qu'elle eſt cauſée par un relâchement de la peau, il convient d'employer des remedes corroboratifs, comme un emplâtre d'huile noire de tartre, mêlée avec de la cire ou du baume du Pérou, de l'eau de la reine de Hongrie, de l'eſprit de vers de terre, & autres choſes ſemblables.

Suppoſé que ces remedes ne réuſſiſſent point, le mieux qu'on puiſſe faire, eſt de retrancher une portion ſuffiſante de la peau relâchée, pour la faire raccourcir & la faire rentrer dans ſon état naturel; mais cette opération délicate a rarement du ſuccès.

Ce qu'on nomme *mutilation de la paupiere*, eſt une maladie de l'œil, dans laquelle le bord de la *paupiere* eſt fendu, ou conſommé en partie ; enſorte que les angles de part & d'autre de cette fente, même les bords, ſe retirent & ſe renverſent. C'eſt une eſpece d'éraillement de la *paupiere* produit par une plaie, un ulcere, ou autre maladie. Quelque petite que ſoit cette fente ou cette mutilation de la *paupiere*, le mal eſt incurable ; la *paupiere* a trop peu d'épaiſſeur pour pouvoir être retaillée, & ſoutenir une ou deux aiguilles, autant de temps qu'il en faudroit pour procurer l'union.

Le trachome des Grecs qu'on appelle en françois *dartre des paupieres*, eſt une ulcération des *paupieres*, accompagnée de rougeur, de prurit, d'âpreté, d'inégalités, de ficoſités, de fentes, & de duretés dans la partie interne de l'une & de l'autre *paupiere* ; on en fait trois eſpeces, ou plutôt degrés différens.

Le premier eſt quand, en renverſant les *paupieres*, on voit qu'elles ſont en dedans rouges, inégales, cuiſantes ; on appelle cette eſpece *daſites*.

Le ſecond eſt quand ces ſymptômes ſont plus violens, & qu'il ſe forme aux *paupieres* de petits tubercules, à-peu-près comme des pepins de figue ; alors le mal prend le nom de *ficoſis*, *ficoſa palpebra*. Le troiſieme eſt quand la maladie eſt ſi invétérée, que la partie interne des *paupieres* eſt ulcérée avec des fentes & des duretés calleuſes : les Grecs nomment cette eſpece de dartre calleuſes des *paupieres*, *thiloſis* ; & les Latins, *colloſitas palpebræ* ; pour la cure, *voyez* TRACHOME.

Le dérangement des cils des *paupieres* qui ſe tournent quelquefois en dedans & irritent les yeux par de vives douleurs, accompagnées d'inflammation, eſt un mal qui ſe nomme *trichiaſe*. Voyez TRICHIASE.

Le renverſement & retirement des *paupieres* qui ne couvrent pas ſuffiſamment l'œil, ſe nomme *ectropium* & *lagophthalmie*. Voyez-en les *articles*, & joignez-leur la diſſertation ſavante de *Keeckius* ſur l'*ectropium*, car elle mérite d'être conſultée.

Quand les *paupieres* ſont collées l'une à l'autre, ou contre l'œil même, quelle qu'en ſoit la cauſe, cette maladie s'appelle concrétion des paupieres. *Celſe* ainſi que *Paul Eginete* en ont parlé. On diſtingue bien aiſément cette concrétion d'un accident paſſager qui arrive aux yeux par l'intervention de quelque matiere glutineuſe, ſans qu'il y ait une véritable coalition, comme on le voit quelquefois dans la petite vérole, & dans l'ophthalmie.

Quelquefois les *paupieres* ſont tellement collées l'une contre l'autre, qu'on ne ſauroit du tout ouvrir l'œil. Tantôt cet accident n'arrive qu'à un œil; d'autres fois à tous les deux; il arrive auſſi quelquefois que la *paupiere* s'unit avec la conjonctive, & cela plus ou moins fort, à proportion du nombre de fibres entre leſquelles ſe fait la coalition. Ces ſortes de maux viennent aux yeux quand cette partie ou la *paupiere* qui la couvre, ont été maltraitées par la petite verole, ou à la ſuite d'une violente inflammation, ou d'une brûlure, ſur-tout ſi elle a été faite avec de la poudre à canon, ou en un mot, de toute autre exulcération de quelque nature qu'elle ſoit; il n'eſt pas ſans exemple de voir des enfans naître avec cette défectuoſité, & des hommes ſains d'ailleurs, la contracter, à l'occaſion d'excroiſſances charnues à l'un ou l'autre angle de l'œil. *Heiſter* dans ſa chirurgie a vu l'un & l'autre arriver.

Le même auteur ajoute qu'il a vu les *paupieres* collées à la cornée, ce qui eſt difficile à concevoir, en tout cas c'eſt un fait rare, & il ne peut guere arriver qu'on en guériſſe ſans perdre la vue; en général la guériſon de la coalition des *paupieres* eſt très-incertaine, un des cas où il eſt plus difficile de décoller la *paupiere* de deſſus l'œil, c'eſt lorſque le mal eſt cauſé par une brûlure; ce qu'on peut tenter de mieux alors, eſt de faire force injections, d'introduire dans les yeux des médicamens humectans & émolliens, propres à les tenir toujours humides & mobiles, & à empêcher les parties enflammées de ſe coller l'une contre l'autre.

Quand

Quand la coalition des *paupieres* est une suite de la petite vérole, il est difficile de les détacher sans que l'œil en souffre par des cicatrices incurables; mais quand, à l'occasion de la petite vérole, ou d'une inflammation aux yeux, il arrive, ce qui n'est pas rare, que les *paupieres* s'attachent l'une à l'autre pendant le sommeil, par l'intervention de quelques humeurs gluantes, qui empêchent le malade d'ouvrir les yeux, alors le remede est simple : on se gardera bien de lui ouvrir les yeux de force, mais on délayera ces humeurs avec facilité par des injections d'eau tiede, & en bassinant la partie avec du lait chaud. Au moyen de quoi les *paupieres* ne manqueront pas de s'ouvrir.

Mais dans toutes les occasions, où pour remédier à la concrétion des *paupieres*, il est besoin de l'opération, on ne sauroit trop, comme je l'ai dit, en charger une main habile, sûre & expérimentée. Il faut aussi que le même chirurgien après avoir opéré, tâche d'empêcher par des précautions convenables, que les *paupieres* ne s'attachent de nouveau. Un des bons moyens pour y parvenir, est de mettre entre deux un petit linge très-fin, ou une feuille d'or enduite d'huile d'amandes douces; on les y laisse quelques jours, jusqu'à ce qu'on n'ait plus à craindre une nouvelle coalition. Cependant comme il arrive souvent que la personne incommodée ne peut rien souffrir entre sa *paupiere* & son œil, il faut alors se contenter de lui instiller dans l'œil un collyre d'eau de plantain, de tuthie & de sucre de saturne, & réitérer souvent cette instillation; en même temps le malade aura soin de frotter doucement, & remuer lui-même les *paupieres*, en les écartant de temps en temps avec les doigts.

Je finis par une remarque sur la concrétion des *paupieres* : c'est qu'il n'en faut point faire l'opération sur les enfans, par l'impossibilité qu'il y a de les engager à tenir les yeux ouverts; il faut donc attendre d'eux un âge raisonnable, d'autant plus que cette maladie n'est pas du nombre de celles qui se rendent plus fâcheuses par le cours de quelques années; je renvoie toujours le lecteur sur les maladies de l'œil à *Maître-*

jan; & c'eſt en particulier ſur les maladies des *paupieres* qu'on ſe plaît à voir ſa candeur & ſon amour pour la vérité. [D. J.]

PELICAN. Inſtrument dont on ſe ſert pour arracher les dents. La forme qu'on lui donne ordinairement eſt très-défectueuſe. *Voyez-en* la figure & la deſcription dans le *traité des inſtrumens de M. de Garangeot.*

PERFORATIF. *Voyez* TRÉPAN.

PERICYPHISME. Opération qui ſuivant l'étymologie du mot, conſiſtoit dans une inciſion autour du crâne; on pratiquoit cette opération pour guérir les fluxions opiniâtres des yeux, accompagnées de l'ulcération des paupieres, & d'une douleur de tête aiguë & profonde. *Paul Æginette, lib. VI, cap. VII*, vous donnera tous les détails de cette opération, qui n'eſt point pratiquée par les modernes. [D. J.]

PERISKYTISME ou PERISKYPISME. Opération que faiſoient les anciens ſur le crâne. Ce terme eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *autour*, & l'autre *couper* ou *écorcher* la peau.

Le *périsktiſme* étoit une inciſion qu'on faiſoit à la ſuture coronale depuis une tempe juſqu'à l'autre, & qui découvroit le crâne; on la faiſoit pour ſéparer le péricrâne du crâne.

Cette opération eſt abolie; quelques auteurs recommandent encore une opération approchante du *périskitiſme*, contre une maladie de la peau du viſage appelée par quelques-uns *couperoſe*. [D. J.]

PESSAIRE. Moyen dont on ſe ſert en chirurgie pour retenir la matrice dans ſa ſituation naturelle. On les fait ordinairement avec du liege, en maniere d'anneau rond ou ovale, qu'on trempe dans de la cire fondue pour en remplir les pores, & faire un enduit qui le préſerve de la pourriture. Quelques auteurs conſeillent l'uſage des *peſſaires* d'argent en forme de tuyau, dont la partie ſupérieure ſoit terminée par un petit godet percé, pour ſoutenir l'orifice de la matrice. Mais on a obſervé que les humeurs du vagin alterent l'argent, & forment aux *peſſaires* faits de cette matiere, des trous dans leſquels les chairs excoriées

par les inégalités de ces trous s'engagent ; ce qui produit des ulceres. Les perſonnes riches peuvent ſe ſervir de *peſſaires* d'or ; car on a remarqué que les humeurs du vagin n'alterent point ce métal. Ceux d'ivoires ſont plus convenables encore, & à l'abri de toute eſpece d'altération.

Les *peſſaires* en anneau ne conviennent point dans tous les cas. On trouve dans le *premier volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie* un mémoire de M. de *Garangeot* ſur pluſieurs hernies ſingulieres, dans lequel on lit une obſervation d'une hernie inteſtinale par le vagin. L'auteur voulut la contenir par un *peſſaire* ovalaire qui ne réuſſit que le premier jour. Le lendemain la malade ſentit de vives douleurs, avec un tiraillement conſidérable à l'eſtomac, & des vomiſſemens qui ne ceſſerent que par la ſouſtraction du *peſſaire* ; il étrangloit conjointement avec le pubis une portion d'inteſtin qui s'étoit gliſſée entre deux. On réduiſit l'hernie, & on appliqua un autre *peſſaire* d'une groſſeur convenable, auquel on donna la figure d'un bondon. Il étoit percé dans ſon milieu, & étoit armé de deux cordons pour pouvoir être retiré facilement, afin de le changer au beſoin.

Saviard rapporte pluſieurs obſervations ſur les deſcentes de matrice, & parle dans ſon obſervation XIII d'une matrice ſi groſſe, qu'elle ne pouvoit être retenue par les *peſſaires* ordinaires. Il en fit faire un d'acier, attaché à une ceinture par le moyen d'un reſſort qui ſe recourboit juſques dans la vulve, à l'extrêmité duquel il y avoit un petit écuſſon qui retenoit la matrice dans ſon lieu naturel.

Il y a un *peſſaire* élaſtique formé par un reſſort d'acier tourné en ſpirale. (1) On revêt cet inſtrument d'une toile cirée. Les anciens ſe ſervoient de *peſſaires* médicamenteux pour provoquer le flux menſtruel, pour arrêter le flux immodéré des regles, & contre la maladie qu'ils appeloient *ſuffocation de matrice.* Mais la

(1) *Voyez-en* la figure dans la planche XXXIV, fig. 11 d'*Heiſter*.

connoiſſance plus exacte de la nature des parties léſées, & du caractere des maladies, a fait rejeter de la pratique ces moyens inutiles. [Y]

PHAGEDENE, PHAGEDENIQUE ſe dit d'un ulcere profond & bourſouflé, qui mange & corrode les parties voiſines. *Voyez* ULCERE.

Ce mot eſt grec & ſignifie *manger*.

Médicamens *phagédéniques*, ce ſont ceux dont on ſe ſert pour manger les chairs fongueuſes. *Voyez* SARCOTIQUE & CAUSTIQUE, &c.

Ulcere *phagédénique*. *V.* PHAGEDENE & ULCERE.

Les éphémerides des curieux de la nature rapportent que les ulceres *phagédéniques* ont été ſouvent guéris avec la fiente des brébis.

Eau *phagédénique* ſe dit, en chymie, d'une eau que l'on tire de la chaux-vive ; elle eſt ainſi appelée de la vertu qu'elle a de guérir les ulceres *phagédéniques*.

Pour préparer cette eau, on met deux livres de chaux-vive dans une grande terrine, & l'on verſe deſſus environ dix livres d'eau de pluie. On laiſſe cette compoſition pendant deux jours en la remuant fort ſouvent ; enfin, après avoir laiſſé bien raſſeoir la chaux, on verſe l'eau par inclinaiſon, on la filtre, & on la met dans une bouteille de verre ; l'on y ajoute une once de ſublimé-corroſif pulvériſé, qui change alors ſa couleur blanche en jaune, & tombe au fond de la bouteille. Quand cette eau eſt raſſiſe, elle eſt propre à nettoyer les plaies & les ulceres, & manger les chairs ſuperflues, particuliérement dans les ulceres gangreneux ; auquel cas on peut y ajouter une troiſieme ou une quatrieme partie d'eſprit-de-vin. *Voyez* GANGRENE.

PHARINGOTOME. Inſtrument dont on ſe ſert pour ſcarifier les amygdales enflammées & ſi gonflées qu'elles empêchent la déglutition & menacent de ſuffocation, ou pour ouvrir les abſcès dans le fond de la gorge.

Ce mot eſt un compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *pharinx*, goſier ; & l'autre, *inciſio*, ſecſition, inciſion.

Cet inſtrument imaginé par M. *Petit* eſt une lancette cachée dans une canule ou gaîne d'argent, & que l'on

porte dans le fond de la bouche ſans aucun riſque, & ſans que les malades, qui pour l'ordinaire craignent beaucoup les inſtrumens tranchans, s'en apperçoivent.

Le *pharingotome* eſt composé de trois parties, d'une canule, d'un ſtilet & d'un reſſort.

La canule ſe diviſe en deux parties; la ſupérieure qui forme le manche de l'inſtrument, reſſemble à une petite ſeringue à injections; c'eſt une petite canonniere exactement cylindrique. Ce cylindre eſt creux, fort poli en dedans, & long de deux pouces ſur ſix lignes de diamettre. On fait ſouder ſur le milieu de cette cannonniere un anneau, exactement rond & poli ſur le côté du parallele au tranchant de la lancette; on paſſe le doigt du milieu dans cet anneau, lorſqu'on tient l'inſtrument.

La partie inférieure de la canule eſt un fourreau ou gaîne d'argent. Sa longueur eſt de quatre pouces & demi, ſa largeur de quatre lignes, & ſon diametre d'une ligne & un tiers y compris la cavité. Ce fourreau ne doit pas être ſoudé à la partie inférieure de la canonniere; il faut qu'il s'y monte par le moyen d'une vis, pour pouvoir nettoyer l'inſtrument avec facilité, après une opération qui a couvert de pus ou de ſang la lancette qui rentre dans le fourreau, dès que les inciſions convenables ſont faites.

La gaîne doit être légérement courbe, de façon que la convexité ſe trouve formée par un des côtés du fourreau, & la cavité par l'autre; cette légere courbure permet à l'œil de voir l'endroit abſcédé ou gonflé où l'on veut opérer; avantage que n'auroit point une gaîne droite.

La ſeconde partie du *pharingotome* eſt le ſtilet, ou pour mieux dire le mandrin: ſa matiere eſt d'argent comme toute la gaîne, & il eſt de deux ou trois lignes plus long qu'elle; les deux tiers de ſon corps doivent être applatis, afin de quadrer avec la cavité du fourreau ou gaîne. Ses deux extrêmités ſont différemment conſtruites, car l'une eſt émincée pour y ſouder une lancette à grain d'orge, aſſez forte pour réſiſter & ne pas s'émoucheter; l'autre extrêmité eſt exactement ronde, & repréſente un petit cylindre dans

l'étendue de deux travers de doigt, au bout duquel on fait faire un petit bouton en forme de pommette, & garni sur son sommet de petites cannelures radieuses pour recevoir le pouce par une surface inégale.

Un pouce ou environ au-dessous de cette pomme, il y a une plaque circulaire, placée horizontalement & soudée dans cet endroit ; l'usage de cette plaque est de peser sur le ressort à boudin, & de le pousser vers la partie inférieure de la canonniere, & d'empêcher le stilet de s'élever plus qu'il ne faut.

Enfin la troisieme partie du *pharingotome* est un ressort à boudin fait avec un ressort de montre tourné en cône ; on met ce boudin dans la canonniere, de sorte que lorsqu'on pousse le bouton du stilet, la petite plaque circulaire approche les pas de ce ressort l'un de l'autre, ce qui permet au stilet d'avancer vers l'extrêmité antérieure de la gaîne, & à la lancette de sortir tout-à-fait dehors pour faire des scarifications ou ouvrir des abscès. Aussi-tôt qu'on cesse de pousser le bouton avec le pouce, le ressort l'éloigne de la canonniere, & la lancette rentre dans sa gaîne. (1) [Y]

PHIMOSIS. Maladie de la verge, dans laquelle le prépuce est collé & fortement resserré sur le gland ; de maniere qu'on ne peut pas le tirer en arriere, pour découvrir le gland.

Ce mot est grec ; il signifie proprement une ligature avec une ficelle.

Quelquefois un *phimosis* cache des chancres qui sont sur le gland, ou qui l'environnent ; il est quelquefois si violent, qu'il cause une inflammation, & enfin la gangrene dans cette partie.

On distingue le *phimosis* en naturel & en accidentel. Le naturel vient de naissance ; il n'est point ordinairement dangereux, à moins qu'il n'y survienne une inflammation par l'acrimonie de l'urine, si elle séjourne long-temps entre le gland & le prépuce. L'accidentel est bénin ou malin. Le premier vient de quel-

(1) On peut voir la figure du *pharingotome* ou d'un instrument à-peu-près semblable & destiné aux mêmes usages dans *Heister*.

que cause externe qui irrite le prépuce, y attire une inflammation & un gonflement, & le fait tellement resserrer, qu'il se forme à son extrêmité un bourrelet circulaire qui l'empêche de se renverser & de découvrir le gland. Le *phimosis* malin est semblable à celui-ci; mais il reconnoît pour cause un virus vénérien; il survient souvent à la chaudepisse, aux chancres, & à d'autres maladies vénériennes qui attaquent la verge.

Le *phimosis* naturel peut mettre dans le cas d'une opération, même sans qu'il survienne d'inflammation; si l'ouverture du prépuce ne répondoit pas précisément à l'orifice de l'urethre, l'urine ne sortiroit point par un jet continu, mais s'épancheroit entre le gland & le prépuce. Le défaut de soin dans ce cas a souvent donné lieu à la concrétion de l'urine, & conséquemment à la formation des pierres dans cette partie. Si l'on a soin de presser le prépuce après qu'on a uriné, on évitera cet inconvénient; mais on sent que ces personnes sont hors d'état d'avoir des enfans, parce qu'il arrivera à la liqueur séminale ce qui arrive à l'urine; une petite scarification au prépuce à l'un des côtés de la verge, lui donnera la facilité de découvrir l'orificé de l'urethre, & levera les obstacles qui s'opposent à l'éjaculation.

On a imaginé un petit instrument d'acier élastique, pour dilater le prépuce trop étroit, l'extrêmité antérieure se met dans le trou du prépuce, & on dilate les branches en lâchant la vis qui le contient.

Lorsque le *phimosis* est accidentel, il faut saigner le malade relativement à la nature & au progrès de l'inflammation, faire une injection adoucissante entre le prépuce & le gland, appliquer des cataplasmes anodins & résolutifs, en observant la situation de la verge, qui doit être couchée sur le ventre, pour les raisons que nous avons dites au mot *paraphimosis*: ce n'est qu'après avoir employé tous ces moyens sans succès, qu'on doit en venir à l'opération. Le malade peut être assis dans un fauteuil, ou rester couché sur le bord de son lit: le chirurgien prend la verge de sa main gauche, & tient de sa main droite des ciseaux droits & mousses; il introduit une des deux lames à

plat, entre le prépuce & le gland au-delà de la couronne; on en releve ensuite la lame, & on coupe tout ce qui est compris entre deux; cette incision doit se faire au milieu de la partie supérieure, à l'opposite du filet. Si le prépuce étoit chancreux ou infiltré d'une lymphe gangreneuse, comme je l'ai vu presque toujours lorsque le *phimosis* a été négligé, il faut emporter tout le prépuce en ôtant les levres de la plaie obliquement pour aller finir au filet qu'il n'est point nécessaire de couper; cela se fait avec les ciseaux ou avec le bistouri.

La perfection de l'opération du *phimosis* consiste à couper également la peau & la membrane interne du prépuce. Pour cet effet, il ne faut point tirer la peau vers le gland; car par la section on mettroit une partie des corps caverneux à découvert; il faut au contraire retirer la peau de la verge vers le pubis avant de couper.

Feu M. de *la Peyronie* a corrigé l'ancien bistouri herniaire pour cette opération. *Voyez* *BISTOURI HERNIAIRE*. L'usage des ciseaux droit, autant qu'il est possible, être banni ou proscrit de la chirurgie opératoire; l'incision du prépuce se fait bien plus facilement avec un bistouri qui coule le long d'une sonde cannelée qu'on a introduite préliminairement entre le prépuce & le gland.

Le premier appareil de l'opération du *phimosis* consiste à arrêter le sang avec de la charpie seche; les plaies qui en résultent suppurent les jours suivans; & l'on dirige les soins pour en obtenir la cicatrice le plutôt qu'il est possible. *Voyez* *PLAIE*, *ULCERE*. [Y]

PHLEBOTOMIE. C'est ce qu'on appelle *saignée*, c'est-à-dire, l'art ou l'opération de tirer du sang. *Voyez* *SAIGNÉE*.

PHLEGMON. Inflammation sanguine qui fait éminence au dehors, & qui s'étend profondément dans la partie qu'elle occupe; on définit ordinairement le *phlegmon*, une tumeur circonscrite avec rougeur, chaleur, douleur & pulsation.

La cause du *phlegmon* est un engorgement dans les

extrêmités capillaires, artérielles sanguines, avec constriction & érétisme des vaisseaux engorgés. L'amas du sang dans des vaisseaux dont l'action seroit abolie ou empêchée, ne produit point une tumeur inflammatoire. *Voyez* *APOSTEME*.

Les signes qui font connoître le *phlegmon*, sont la rougeur, la chaleur, la circonscription, la tumeur, la dureté, la tension, la douleur, la pulsation, la fievre & l'insomnie; l'application du doigt sur la tumeur ne fait pas évanouir pour un moment la rougeur comme dans l'érésipelle. *Voyez* *ERÉSIPELLE*.

Pour guerir le *phlegmon*, il faut tâcher de procurer la résolution de l'humeur arrêtée dans la partie : aucun remede ne peut suppléer à la saignée; & si la plupart des *phlegmons* se terminent par suppuration, c'est parce qu'on n'a point employé les saignées aussi promptement & aussi abondamment qu'il l'auroit fallu. On ne peut que par une soustraction fort considérable de la partie rouge; rendre la masse du sang assez séreuse & assez fluide, pour que cette partie rouge qui contribue à l'étranglement & à l'embarras, se trouve inondée ou détrempée au point d'être facilement déplacée & entraînée par son véhicule devenu plus abondant. Tout consiste donc à rendre le sang fort aqueux, coulant, & moins inflammable; & il n'y a d'autre moyen pour y réussir que d'abondantes saignées pratiquées assez promptement.

Quoique la saignée soit le principal remede que l'on puisse employer pour procurer la résolution du *phlegmon*, il faut la seconder par d'autres remedes dont l'expérience a fait connoître l'utilité.

Dans le commencement de la maladie, on peut se servir avec succès des répercussifs. *Voyez* *RÉPERCUSSIFS*. Ces médicamens en resserrant, par leur vertu astringente, les vaisseaux sanguins, empêchent non-seulement une partie du sang d'entrer dans les vaisseaux resserrés, mais ils forcent celui qui est arrêté d'enfiler les vaisseaux collatéraux où la circulation n'est pas empêchée. Pour peu que l'inflammation ait fait de progrès, ces remedes ne doivent point être employés;

ils attireroient la mortification ; il faut avoir recours aux émolliens résolutifs pour relâcher l'étranglement qui arrête le cours du sang dans les capillaires artériels. On se sert efficacement du cataplasme avec la mie de pain cuite dans le lait, ou de celui des quatre farines cuites pareillement dans le lait ou dans de l'eau. Ces remedes farineux contiennent une huile mucillagineuse, relâchante, qui, secondée par les mêmes qualités qui se trouvent dans le lait, procure la détente des vaisseaux ; ces remedes contiennent aussi un sel ascescent qui leur donne une vertu légérement répercussive : c'est l'expérience qui a fait connoître l'excellence de ces remedes ; car en suivant l'idée qu'on s'est toujours faite de la résolution des tumeurs, on a donné le nom de *résolutifs* à des médicamens qui ont une vertu atténuante, incisive, pénétrante, propre à subtiliser l'humeur & à la faire évaporer par les pores de la peau ; tels que sont tous les remedes remplis de sels volatils, d'huiles éthérées, les liqueurs spiritueuses chargées d'huiles alkoolisées & d'huiles essentielles, ou d'huiles éthérées distillées. Mais tous ces remedes n'ont aucunement la vertu qu'on leur attribue ; loin de dissoudre & d'atténuer le sang, ils l'épaississent & le condensent pour la plupart ; ces remedes sont des stimulans violens qui n'agissent qu'en irritant les solides, & qui sont capables d'augmenter beaucoup l'inflammation, & d'en causer même où il n'y en a point.

Il semble cependant que ces remedes, en excitant le jeu des vaisseaux, devroient procurer le même effet que s'ils atténuoient les humeurs en agissant sur elles immédiatement, parce que l'action des vaisseaux augmentée paroît devoir les briser & les subtiliser : cet effet peut avoir lieu à l'égard des tumeurs œdémateuses causées par une crudité pituiteuse ; mais il n'en est pas de même du sang qu'un jeu des vaisseaux trop violent durcit & racornit. Si l'action violente des vaisseaux étoit un remede contre l'inflammation, la maladie, selon l'expression de M. *Quesnay*, seroit à elle-même son propre remede, puisqu'elle consiste

dans cette action même devenue excessive ; il ne seroit pas nécessaire d'avoir recours à des remedes capables d'exciter cette action déjà trop animée. L'usage inconsidéré des remedes résolutifs procure l'induration des tumeurs inflammatoires. *Voyez* INDURATION.

Lorsque le *phlegmon* est dans son état, on applique les émolliens tout simples en forme de cataplasme, & si la maladie donne des signes de résolution, on joindra les résolutifs aux émolliens, pour passer ensuite par degrés aux résolutifs seuls. *Voyez* RÉSOLUTIFS & RÉSOLUTION.

Si la tumeur donne des signes qu'elle suppurera, (*voyez* SUPPURATION,) on se sert des remedes gras & onctueux, *voyez* SUPPURATIFS ; & lorsque le pus est formé, le *phlegmon* est dégénéré en abscès. *Voyez* ABSCÈS. [Y]

PHLYCTENES. Ce sont de petites pustules ou vésicules qui causent des démangeaisons, & qui viennent sur la peau, principalement entre les doigts & autour du poignet. Elles sont pleines d'une sérosité lympide : elles dégénerent quelquefois en gales, & quelquefois en dartres. *Voyez* GALE, &c. On les guérit de même que les autres éruptions cutanées.

PHLYCTENES signifient aussi de petites vésicules ulcéreuses qui viennent quelquefois sur la conjonctive, & quelquefois sur la cornée de l'œil, semblables à autant de petites vessies pleines d'eau, que l'on appelle vulgairement *pustules* aux yeux.

Elles paroissent comme des grains de millet, & quand elles sont produites par une humeur fort corrosive, elles causent une violente douleur : les pustules qui viennent sur la conjonctive sont rouges ; celles qui viennent sur la cornée, sont noirâtres, si elles sont proche de la surface ; mais elles sont plus blanches, quand elles sont plus profondes ; on les guérit avec des dessicatifs & des discussifs.

On appelle aussi *phlyctenes* les vessies qui surviennent à la gangrene, aux brûlures, & à l'application d'un vésicatoire ; elles sont formées par l'amas de la lymphe entre la peau & l'épiderme. En coupant l'épi-

derme, on détruit la *phlyctene* : un peu de cérat camphré ſuffit pour deſſécher la peau dans les *phlyctenes* bénignes, telles que celles formées par la tranſpiration retenue, à l'occaſion de l'appareil & bandages dans les fractures. Les *phlyctenes* qui ſont le ſymptôme d'une maladie dangereuſe, ne ſont d'aucune conſidération ; c'eſt la maladie qui les a produites qui mérite l'attention du chirurgien. Le mot de *phlyctenes* eſt grec, & ſignifie *ferveo*, *je bous*. [Y]

PHLYSTENE, *phlyſtæna*. Eſpece d'ébullition, comme l'indique le mot grec qui veut dire *ebullio*, c'eſt une maladie qui produit des boutons pleins de ſéroſité, quelquefois gros, livides, pâles ou noirâtres : quand on les perce, la chair paroît deſſous comme ulcérées ; ces boutons ſont cauſés par une lymphe chaude & âcre ; ils viennent par-tout le corps, & quelquefois même ſur la cornée : *Celſe* en parle dans ſes ouvrages. [D. J.]

PHYGETHLON. Tumeur inflammatoire, éréſipélateuſe, dure, tendue, large, peu élevée, garnie de petites puſtules, accompagnée d'une douleur & d'une chaleur brûlante, & qui ne vient preſque jamais en ſuppuration. Ce mot eſt dérivé du grec, & ſignifie *j'engendre*.

Le *phygethlon* ne differe du phyma, qu'en ce qu'il ne s'éleve pas ſi haut ; il vient à maturité très-doucement, & ne produit qu'un peu de pus.

Gorræus définit le *phygethlon*, un phlegmon qui vient ſur les parties glanduleuſes, particuliérement autour du col, des aiſſelles & de l'aîne ; ce dernier eſt appelé bubon. *Voyez* PHLEGMON, *&c.*

Les cauſes & les ſymptômes du *phygethlon* ſont les mêmes que ceux du bubon commun. *Voyez* BUBON.

Il vient ſouvent après les fievres & les douleurs du bas-ventre, & on le guérit de même que les autres inflammations. [Y]

PHYMA ou PHYME. Ce mot déſigne, dans la ſignification générale, toutes ſortes de tubercules ou de tumeurs, qui s'élevent ſur la ſuperficie du corps ſans cauſe extérieure, augmentent, s'enflamment & ſuppu-

sent en peu de temps. Conformément à cette description, *Hippocrate* appelle *phymata*, toutes les éruptions ou tubercules qui viennent d'un sang vicié, & qui sont excitées sur la peau par un excès de force dans la circulation. 2°. *Phymata* dans *Galien*, désigne des inflammations des glandes qui surviennent tout d'un coup & suppurent en peu de temps. 3°. On trouve aussi le même mot employé pour désigner des tumeurs scrophuleuses auxquelles les enfans sont sujets. 4°. *Celse* rend le mot *phymata pulmonum*, par tubercules; *Seneque* en fait de même, & rapporte qu'une personne ayant reçu un coup d'épée d'un tyran qui en vouloit à sa vie, ne fut que légérement blessée, & eut le bonheur d'être guérie de ce coup par un abscès, *tuber*, qui l'incommodoit beaucoup. *Pline* qui raconte la même histoire lui donne le nom de vomique, *vomica* 5°. *Phine* chez les modernes, désigne une tumeur des glandes, ronde, plus petite, & plus égale que le phygethlon, moins rouge & moins douloureuse, qui s'éleve & suppure promptement. *Voyez* PHYGETHLON. [D. J.]

PINCETTES. Instrument dont on se sert pour panser les plaies, les ulceres, les fistules, introduire dans leur fond les pieces d'appareil qu'on ne sauroit y mettre avec les doigts, les en ôter dans le besoin, ou même en tirer les corps étrangers. Il y a plusieurs sortes de *pincettes*; celles qui sont à anneaux sont les plus en usage.

Elles sont composées de deux branches unies ensemble par jonction passée; ce qui rend une branche mâle & l'autre femelle.

Le corps au milieu des *pincettes* qui est formé par l'union des deux branches, les partage en partie antérieure, & en partie postérieure. La partie antérieure des *pincettes* est ordinairement appelée *bec*. Il commence à la partie antérieure de la jonction passée, & se continue l'espace de deux ou trois pouces, pour se terminer par une extrêmité fort mousse & fort arrondie.

L'extérieur des branches qui composent ce bec, est exactement poli & arrondi dans toute sa longueur, &

va insensiblement en diminuant jusqu'à l'extrêmité, où il est mousse. L'intérieur au contraire est applati depuis la jonction passée jusqu'à l'extrêmité de chaque branche, où l'on remarque des inégalités différentes, suivant les divers usages des *pincettes* : mais outre le plane de chaque branche, elles sont encore un peu courbées dans leur milieu ; ce qui fait que la *pincette* étant formée, on voit un petit espace entre chaque branche, qui s'efface à mesure qu'il s'approche de l'extrêmité du bec ; cette courbure est nécessaire, pour que l'extrêmité du bec pince exactement.

Les *pincettes* ont ordinairement des inégalités transversales & paralleles à la partie interne de leur extrêmité antérieure ; mais par ce moyen elles ne sont propres qu'au pansement des plaies : si l'on y pratiquoit des cavités longuettes, & qu'on fît garnir ces cavités de petites dents, ces *pincettes* n'en seroient pas moins propres aux pansemens des plaies ; & cette structure les rendroit en outre fort efficaces pour l'exstraction des corps étrangers. C'est une remarque de M. de *Garangeot* dans son *traité d'instrumens*, à l'article des *pincettes*.

La partie postérieure des *pincettes* est à-peu-près de la même structure que la partie postérieure des ciseaux, *voyez* CISEAUX, à la différence que l'anneau est plus petit, & le manche plus arrondi.

Les dimensions de ce manche, y compris les anneaux, sont de deux pouces de longueur, lesquels joints avec le corps ou le milieu qui a neuf lignes, & la tige qui est de deux ou trois pouces, font à-peu-près la longueur d'environ cinq pouces & demi.

PINCETTE A POLIPE (LA) differe peu de celle que nous venons de décrire. L'extrêmité postérieure est un peu plus longue, étant de trois pouces y compris l'anneau ; l'union est tout la même chose, par jonction passée. Mais leur bec est différent, il est très-légérement arrondi en dehors, plat en dedans, & va toujours en augmentant peu-à-peu, pour se terminer par une extrêmité fort mousse.

On pratique à l'extrêmité du bec deux petites fenêtres : ces ouvertures ont quatre lignes de hauteur sur

deux lignes & demi de diametre, enfin le bec a un pouce neuf lignes de long ſur près de quatre lignes de large, & la *pincette* n'a en tout qu'un demi-pied de longueur. *Voyez* *POLIPE*. (1)

Il y a des *pincettes* beaucoup plus longues pour tirer les polypes du nez par la bouche. (2)

M. *Levret* a imaginé des *pincettes* pour la ligature des polypes utérins; elles ont à leur bec de petites poulies dans l'épaiſſeur de l'extrêmité du bec. *Voyez* *POLYPE UTERIN*. (3)

PINCETTES ANATOMIQUES. Inſtrument compoſé de deux petites lames ſoudées & unies par un bout, qui s'écartent l'une & l'autre par leur propre reſſort, & qui ſe joignent à leur extrêmité, en les ſerrant avec les doigts.

Cet inſtrument a ordinairement quatre pouces de longueur, cinq ou ſix lignes de large à la baſe de chaque branche, qui va toujours en diminuant de largeur, & augmentant un tant ſoit peu d'épaiſſeur. Ces branches ſont entourées extérieurement d'un petit biſeau, & elles ont de petites inégalités tranſverſales à leur partie intérieure & inférieure, ce qui fait qu'elles ſerrent plus exactement.

L'uſage de ces *pincettes* eſt de ſoulever les parties délicates qu'on veut diſſéquer. Elles ſont auſſi très-utiles pour les panſemens des plaies, & n'effrayent point les malades, comme les *pincettes* à anneaux qu'ils craignent, parce qu'elles reſſemblent à des ciſeaux. [Y]

PIQUURE. Plaie faite par un inſtrument piquant. Les panaris ont preſque toujours pour cauſe une *piquure* d'aiguille; les *piquures* ſont ordinairement plus dangereuſes que les plaies plus étendues faites par inſtrument tranchant; le ſéjour du ſang dans le trajet de la diviſion, peut donner lieu à des abſcès; s'il y a

(1) Et la Pl. XIX d'*Heiſter*, fig. 9. & 10.

(2) *Voyez* la même Pl. d'*Heiſter*, fig. 11.

(3) Et la figure de l'inſtrument dans le traité de l'auteur ſur les polypes du nez & de la matrice.

quelque partie nerveuſe de piquée, il en réſulte quelquefois les accidens les plus graves, tels que la douleur, la tenſion inflammatoire, le ſpaſme de la partie, les convulſions de tout le corps; la fievre s'allume, & l'étranglement de la partie la fait tomber en gangrene. Ainſi la réunion des parties diviſées, qui eſt le but auquel l'art doit tendre dans toute ſolution de continuité contre l'ordre naturel, ne peut être obtenue primitivement dans les *piquures* qui ſont accompagnées de quelque accident; il faut pour y remédier faire ceſſer le déſordre local qui conſiſte dans la tenſion & le tiraillement des fibres bleſſées; une inciſion ſuffit dans les cas ſimples; les anciens brûloient toute l'étendue d'une plaie où un nerf avoit été piqué, avec de l'huile de térébenthine bouillante; cette cautériſation faiſoit ceſſer les accidens, comme on détruit la douleur des dents, en brûlant avec un fer rouge le nerf qui eſt à découvert par la carie: lorſque la cautériſation ne réuſſiſſoit pas, on n'héſitoit point à faire des inciſions tranſverſales pour couper abſolument les parties dont la tenſion étoit l'origine de maux formidables.

La *piquures* ou morſure des animaux vénimeux a des ſuites très-funeſtes, tant par la qualité délétere du poiſon, que par la bleſſure des parties nerveuſes. Dans les pays où la morſure des animaux venimeux eſt la plus dangereuſe, comme en Afrique, les habitans ne ſe guériſſent que par des applications extérieures; les ſecours de l'art ont toujours été dirigés dans la vue d'empêcher le venin de s'étendre, & de lui ouvrir une iſſue au-dehors; c'eſt ce qui a fait preſcrire de fortes ligatures au-deſſus de la bleſſure, & de laver promptement la plaie avec de l'urine ou de l'eau ſalée, de l'eau-de-vie, du vin chaud, du vinaigre, dans laquelle lotion on faiſoit diſſoudre de la plus vieille thériaque qu'on pouvoit trouver, le malade y tiendra la partie piquée aſſez de temps, & la liqueur doit être la plus chaude qu'il pourra la ſupporter; on applique enſuite de la thériaque. *Ambroiſe Paré* dit qu'il n'a jamais manqué de guérir ceux qu'il a traités ainſi; à moins que

que le venin n'eut déja gagné les parties nobles. Pour attirer le venin, il recommande l'application des animaux ouverts tout vivans, & enfin la cautérisation pour détruire la partie infectée ; les cordiaux alexipharmaques étoient prescrits pour l'intérieur, dans l'intention de pousser le virus au dehors.

Ce traitement a sans doute eu souvent le succès qu'on en espéroit : des personnes très-robustes ont pu résister à l'action des remedes chauds pris intérieurement, d'autres s'en sont très-mal trouvées ; il faut suivre les indications particulieres que l'état des choses présente, & être instruit par l'expérience qui conduit dans ces cas mieux que le raisonnement.

La morsure des chiens enragés cause rarement des accidens primitifs, & les plaies qui en résultent se guérissent aisément ; cela n'empêche pas que vers le quarantieme jour de la blessure, ceux qui ont été mordus, ne soient attaqués d'hydrophobie, maladie cruelle, dont on guérit par les antispasmodiques. Le venin qui cause ces accidens a une nature particuliere, & ses effets sont différens de tout autre venin connu ; des observations assez bien constatées semblent faire croire que si on eût dilaté & cautérisé les plaies, on auroit pu prévenir l'hydrophobie. Les frictions mercurielles, dans l'intervalle du temps qui se passe entre la morsure & la manifestation des symptômes de la rage, peuvent détruire le principe venimeux ; & les antispasmodiques ont réussi à guérir la rage caractérisée. *Voyez un essai sur l'hydrophobie*, par le docteur *Nugent*, traduit en françois, & qu'on trouve chez *Cavelier.*

La morsure des viperes ne donne pas tant de délai ; en peu d'heures les personnes mordues souffrent des anxiétés mortelles, le teint devient jaune ; elles vomissent de la bile verte ; le membre piqué devient douloureux, se gonfle prodigieusement & devient noir.

L'alkali volatil a été découvert par M. de *Jussieu*, comme un spécifique contre le venin de la vipere, mais on n'a pas de meilleur remede que de faire tremper promptement la partie blessée dans de l'huile d'olive

chaude : c'eſt un ſpécifique éprouvé, qui guérit comme par enchantement, en faiſant ceſſer les accidens qui paroiſſent être produits par l'action du venin ſur les parties vitales. *Voyez* les obſervations de M. *Pouteau*, célebre chirurgien de Lyon, dans un ouvrage qu'il a publié en 1760, ſous le titre de *mêlanges de chirurgie.* [Y]

PLAIE. Solution de continuité, ou diviſion des parties molles, récente & ſanglante, faite aux parties molles par quelque cauſe externe.

Toutes les choſes extérieures capables de faire quelque diviſion, peuvent être cauſe de *plaies*. Les unes piquent, d'autres tranchent, d'autres contondent, d'autres enfin cautériſent, par exemple, les *plaies* faites par une épée, une bayonnette & autre inſtrument piquant, ſont appelées *piquures*. Voyez *PIQUURE*. Celles qui ſont faites par un ſabre, un couteau, qui ſont des inſtrumens tranchans, ſont appelées *inciſions*. Les inſtrumens contondans, tels qu'un bâton, une pierre, & autres corps durs, &c. comme éclats de grenades, de bombes, balles de fuſil, ſont des *plaies* contuſes : les déchiremens que cauſe la morſure des animaux venimeux ou enragés, forment des *plaies* venimeuſes ; enfin le feu & toutes les eſpeces d'eau-forte produiſent de *plaies* connues ſous le nom de *brûlures*.

Ces différences de *plaies* viennent de leur cauſe, elles different encore par rapport à leur grandeur, à leur figure, à leur direction, & par les parties qui ſont intéreſſées.

Par rapport à la grandeur, à la figure & à la direction, les *plaies* s'étendent en longueur, en largeur & en profondeur : elles ſont en T, en X, en †, ou à lambeaux ; leur direction eſt droite, ou oblique ou tranſverſale par rapport à la ligne verticale du corps, ou par rapport à la rectitude des fibres des muſcles ; il y en a enfin qui ſont accompagnées de perte de ſubſtance.

La différence des *plaies* qui vient des parties où elles ſe trouvent, exige bien des conſidérations. Les *plaies*

font aux extrêmités ou au tronc ; celles-ci peuvent arriver à la tête, ou au col, ou à la poitrine, ou au bas-ventre ; elles peuvent pénétrer jufqu'aux parties internes, ou fe borner aux parties extérieures ; celles des extrêmités, ou celles qui ne font qu'aux parties externes du tronc, peuvent intéreffer les tégumens, les mufcles, les tendons, les vaiffeaux, les glandes, les articulations, &c. toutes ces différences ne font qu'accidentelles ; celles qui font effentielles, confiftent dans la fimplicité des *plaies*, dans leur compofition & dans leur complication.

La *plaie* fimple n'eft qu'une folution de continuité des parties molles, faite par quelque caufe externe, & qui ne demande que la réunion. *Voyez* RÉUNION.

La *plaie* compofée eft celle qui fe trouve jointe à quelqu'autre indifpofition qui ne demande pas un traitement différent de celui de la *plaie* fimple : telle eft, par exemple, une *plaie* faite aux parties molles par un inftrument tranchant, qui, en les divifant, a auffi divifé les os.

La *plaie* compliquée eft celle qui fe trouve jointe à quelqu'autre indifpofition, ou à laquelle il furvient des accidens qui demandent un traitement différent de la *plaie* fimple.

La *plaie* eft compliquée avec la caufe, ou avec quelque maladie ou avec quelque accident.

Lorfque l'inftrument qui a fait la *plaie* eft refté dans la partie bleffée, la *plaie* eft compliquée avec fa caufe. *Voyez* CORPS ETRANGERS.

Si quelque apofteme furvient à la partie bleffée, ou qu'il y ait fracture en même temps, la *plaie* eft compliquée avec maladie. Enfin la douleur, l'hémorrhagie, la convulfion, la paralyfie, l'inflammation, la fievre, le dévoiement, le reflux de matiere purulente, font des complications accidentelles des *plaies*.

La douleur, la convulfion, l'inflammation & la fievre viennent affez ordinairement de la divifion imparfaite de quelques parties aponévrotiques, nerveufes ou tendineufes ; le moyen le plus efficace pour faire ceffer ces accidens, confifte à débrider les étran-

glemens formés par le tiraillement des fibres de ces parties.

Le reflux des matieres purulentes, ſoit qu'on le regarde comme un vrai retour des matieres épanchées, ſoit qu'il vienne de l'érétiſme ou rétreciſſement des orifices des vaiſſeaux, qui empêche les ſucs de s'échapper; ce reflux, dis-je, peut être occaſioné par l'expoſition d'une *plaie* à l'air, par le mauvais régime, par les paſſions de l'ame, par l'application des remedes qui ne conviennent pas à l'état de la *plaie*, par un panſement dur & peu méthodique. *V.* BOURDONNET.

Les ſignes qui caractériſent le reflux des matieres purulentes, ſont la diminution de la ſuppuration, l'affaiſſement des bords de la *plaie*, la pâleur, la mauvaiſe qualité du pus trop liquide ou trop épais, jaune & de mauvaiſe odeur, les friſſons irréguliers ſuivis de fievres & de ſueur froide, la petiteſſe du pouls, enfin les ſymptômes d'un dépôt à la tête, à la poitrine ou au foie. *Voyez* DÉPÔT & DÉLITESCENCE.

Les ſignes des *plaies* peuvent être diviſés en commémoratifs, en diagnoſtics & en prognoſtics.

Les ſignes commémoratifs des *plaies* ſont les circonſtances qui ont accompagné la bleſſure lorſqu'elle a été faite, comme la ſituation du bleſſé & celle de la perſonne ou de la choſe qui l'a bleſſé; la groſſeur & la figure de l'inſtrument qui a fait la *plaie*.

Les ſignes diagnoſtics des *plaies* ſont ſenſuels ou rationnels: par la vue on connoît la grandeur extérieure d'une *plaie*, & ſi elle eſt avec perte ou ſans perte de ſubſtance, par le toucher, ſoit avec le doigt, ſoit avec la ſonde, on en découvre la direction, la profondeur & la pénétration; par l'odorat, on ſent les excrémens qui peuvent ſortir par les *plaies* de certaines parties; par le goût, on peut s'aſſurer de la qualité des liqueurs qui ſortent de certaines *plaies*.

Les ſens ne font pas toujours appercevoir ce qu'il y a à connoître ſur une *plaie*; la raiſon nous fait juger qu'une *plaie* s'étend juſqu'à certains endroits, par la léſion de l'action d'une certaine partie, par

la situation de la *plaie* & de la douleur, par les excrémens qui sortent de la *plaie*, ou qui ne s'évacuent pas comme à l'ordinaire; avec des connoissances anatomiques, on trouvera très-facilement dans les *plaies* l'explication de toutes ces choses.

Les signes prognostics des *plaies* se tirent des parties où elles sont situées, de leur cause, & de leurs différences essentielles.

En considérant les parties où les *plaies* se trouvent, on les regarde comme légeres, ou comme graves, ou comme mortelles.

Les *plaies* légeres sont celles de la peau, de la graisse, & des muscles; elles ne demandent que la réunion, lorsque d'ailleurs elles ne sont point compliquées d'accidens. *Voyez* RÉUNION.

Les *plaies* graves sont celles des parties membraneuses, tendineuses, aponévrotiques, & en particulier celles des articulations; le succès de leur cure est quelquefois douteux, à cause des accidens dont elles sont souvent accompagnées.

On appelle *plaies* mortelles celles des gros vaisseaux & des parties intérieures, quoique certaines puissent guérir; on entrera dans un plus grand détail du prognostic des *plaies* des parties intérieures, en parlant des *plaies* en particulier.

Les *plaies* faites par instrument tranchant sont moins fâcheuses que celles qui sont faites par instrument piquant; celles qui sont faites par instrument contondant sont plus fâcheuses que celles qui sont faites par un instrument tranchant ou piquant: les *plaies* simples ne sont point dangereuses, les composées le sont davantage; mais les compliquées sont toujours fâcheuses, plus ou moins, suivant la nature de la complication.

On distingue quatre états ou temps dans la durée des *plaies*. Le premier est celui où elle saigne; le second est celui où elle suppure; le troisieme est celui où se fait la régénération des chairs; & le quatrieme est celui où se fait la cicatrice.

La cure des *plaies* consiste dans la réunion des par-

ties divisées par les moyens dont on traite au mot *réunion* : mais lorsqu'une *plaie* est avec une perte de substance si considérable qu'on ne peut en rapprocher les levres, on fait suppurer légérement cette *plaie* ; dans le premier & dans le second temps, avec des suppuratifs doux ; dans le troisieme temps, on la déterge avec des sarcotiques ; enfin dans le quatrieme temps, on la desseche & on la cicatrise avec les dessicatifs & les cicatrisans.

Une chose essentielle dans la cure des *plaies* est d'éloigner les accidens qui pourroit empêcher la nature de procurer la guérison de la *plaie* : on met la partie dans une situation qui favorise le retour des liqueurs, & l'on garantit la *plaie* & la partie des impressions de l'air par l'appareil & les médicamens convenables. La saignée & le régime empêchent l'engorgement & l'embarras des liqueurs aux environs de la *plaie* ; enfin, on remédie aux accidens par l'usage des remedes convenables à leur espece.

Des plaies en particulier. Les *plaies* sont divisées par rapport aux parties où elles arrivent, en celles de la tête, du col, de la poitrine, du ventre, & des extrêmités.

Des plaies de la tête. Les *plaies* de la tête different entr'elles en ce que les unes sont faites aux parties contenantes, & les autres aux parties contenues.

Celles de la peau du crâne sont avec division, ou sans division ; les premieres sont l'effet de l'action d'un instrument tranchant ou piquant ; celles qui sont sans division forment une tumeur qu'on appelle vulgairement bosse ; elles sont faites avec des instrumens contondans. *Voyez* CONTUSION.

Les *plaies* faites au péricrâne par des instrumens tranchans simples, sont ordinairement simples comme celles qui sont faites à la peau par les mêmes instrumens. Mais celles qui sont faites par un instrument contondant ou piquant, sont quelquefois suivies d'accidens fort violens.

La contusion du péricrâne s'annonce par les signes suivans ; une douleur fort vive, mais extérieure ; l'as-

foupiffement du malade qui fe réveille néanmoins quand on le touche à quelque endroit de la tête, & fur-tout à celui où il a reçu le coup ; la rougeur du vifage ; le gonflement & la tenfion œdémateufe, & quelquefois inflammatoire de toute la tête, qui s'étendent jufqu'aux paupieres, mais qui fe bornent aux attaches des mufcles frontaux & occipitaux, & dont les oreilles font exemptes.

Tous ces fymptômes que la fievre accompagne, font des fignes de l'inflammation du péricrâne, & des effets confécutifs de la contufion que cette membrane a foufferte ; ces accidens confécutifs doivent être très-exactement difcernés ; car s'ils ne venoient point de l'affection du péricrâne, ils indiqueroient l'opération du trépan, quand même il n'y auroit point de fracture au crâne. *Voyez* l'article *TREPANER*, où nous expofons les cas douteux qui déterminent à faire ou à éviter cette opération.

On prévient l'inflammation du péricrâne par la faignée & par le régime ; & l'on remédie à l'inflammation par une incifion qu'on fait à cette membrane dans toute l'étendue de la contufion, en obfervant d'en fcarifier les bords & de couper plus de cette membrane que de la peau, pour éviter le tiraillement. Par ce moyen, on dégorge les vaiffeaux, on détend cette membrane, & on rétablit la circulation du fang dans fon état naturel.

Les bleffures au crâne par un inftrument piquant de quelque façon qu'elles aient été faites, n'ont pas de nom particulier ; mais celles qui font produites par un inftrument tranchant, ont trois noms, felon la maniere dont l'inftrument a été porté fur la partie. *Voyez ECOPÉ.*

Les inftrumens contondans, portés avec violence fur le crâne, peuvent produire la contufion, l'enfoncement, la fente & l'enfonçure.

La contufion proprement dite eft l'affaiffement des fibres offeufes, qui par la violence du coup fe font approchées.

L'enfoncement eft l'affaiffement de la premiere table

fur la feconde, ou de toutes les deux enfemble fur la dure-mere. Cela arrive principalement au crâne des enfans dont les os font mols, & peuvent s'enfoncer comme un pôt d'étain frappé par un coup violent.

La fente n'eft qu'une fimple divifion qui eft quelquefois imperceptible. *Voyez* TRICHISMOS. La fente fe fait quelquefois à un autre endroit du crâne que celui où le coup a porté. *Voyez* CONTRE-FISSURE.

L'enfonçure eft un affaiffement de plufieurs pieces du crâne qui a été fauffé.

Les principaux effets que les coups violens puiffent produire, font la commotion & la compreffion; la commotion eft toujours un accident primitif; il n'indique pas l'opération du trépan. *Voyez* COMMOTION & TREPANER. La compreffion eft tantôt un accident primitif, & tantôt un accident confécutif; celle qui vient du déplacement des os, eft du premier genre; mais celle qui eft l'effet de l'épanchement du fang ou de quelqu'autre liqueur fur la dure-mere, entre cette membrane & la pie-mere, entre celle-ci & le cerveau, ou dans la propre fubftance de ce vifcere, eft un accident confécutif qui exige l'opération du trépan. L'inflammation des méninges par la contufion du péricrâne, eft auffi une caufe de la compreffion du cerveau; mais l'affoupiffement léthargique confécutif, figne de toute compreffion, fe diffipe bientôt quand il vient du vice du péricrâne, lorfqu'on a débridé cette membrane comme nous l'avons dit plus haut. Il faut lire fur cette matiere les ouvrages des maîtres de l'art: tels que *Berengarius Carpenfis*, *de fractura cranii*; le *traité des plaies de la tête* de M. *Rohault*, *&c.* & principalement les *mémoires* qui traitent de cette matiere, dans le *premier volume de l'académie royale de chirurgie.*

Les fignes diagnoftics des fractures du crâne font quelquefois foumis aux fens, quand ces fractures fe font voir; lorfque les os frappés rendent un fon obfcur, tel que celui d'un pôt felé (ce figne eft équivoque); mais principalement lorfqu'on rencontre avec le doigt ou avec la fonde quelques inégalités, qu'on juge bien n'avoir pas été formées par les arteres

dans le temps que les os étoient encore mols.

Si les ſens n'apperçoivent aucune marque de fracture, la raiſon peut ſuppléer à leur défaut, en s'informant des circonſtances qui ont accompagné la bleſſure, en examinant les endroits du crâne qui ont été frappés, & en faiſant attention aux accidens qui ſurviennent.

Les ſignes prognoſtics des *plaies* de la tête ſe tirent de l'inſtrument qui a fait la bleſſure, de la partie bleſſée, des ſymptômes & des accidens. En général, les grandes fractures des os du crâne ſont moins fâcheuſes que les fortes contuſions. La commotion eſt ce qu'il y a de plus à craindre; on y remédie par le régime & les ſaignées.

Les *plaies* de la langue méritent une conſidération particuliere: on en parle au mot *réunion*.

Des plaies de la poitrine. Les cauſes des *plaies* de poitrine ſont les mêmes que celles des autres parties.

Les *plaies* de poitrine ſont pénétrantes ou non pénétrantes. Ce que nous avons dit des *plaies* en général donne une idée ſuffiſante de ces derniers. Au ſujet des *plaies* pénétrantes, il faut examiner ſi le coup qui les a faites n'a percé qu'un côté, ou s'il a traverſé juſqu'à l'autre; elles peuvent être ſans léſion des parties renfermées, auquel cas elles ſont ſimples; ou avec léſion de quelques-unes de ces parties, & alors elles peuvent être compliquées d'épanchement ou d'inflammation: le corps qui a fait la *plaie*, reſte quelquefois engagé dans les chairs ou dans les os, ou tombe dans la cavité de la poitrine. On a vu auſſi les parties contenues dans le bas-ventre former hernie dans la poitrine, en paſſant par l'ouverture d'une *plaie* de cette partie qui avoit percé le diaphragme & pénétré dans le ventre.

Les ſignes diagnoſtics des *plaies* de poitrine ſont connoître ſi la *plaie* eſt pénétrante, ſi les parties contenues ſont léſées, quelles ſont les parties léſées, & s'il y a épanchement.

L'emphyſeme qui ſe forme autour d'une *plaie* (*voyez* EMPHYSEME,) l'air & le ſang qui en ſortent,

l'introduction de la sonde dans la poitrine, sont connoître que cette *plaie* est pénétrante ; mais l'impossibilité d'introduire la sonde ne prouve pas toujours que la *plaie* ne pénetre pas. La direction oblique de la *plaie*, le changement de position des muscles, le gonflement des levres de la *plaie*, du sang caillé, un corps étranger, ou quelque partie arrêtée dans le trajet de la *plaie*, sont des obstacles à l'introduction de la sonde. Il faut s'abstenir de sonder les *plaies* de poitrine, car la sonde ne peut découvrir que la pénétration, sans faire connoître s'il y a quelque partie lésée ; or, la simple pénétration d'une *plaie* ne la rend pas fâcheuse ; le danger des *plaies* pénétrantes consiste dans la lésion des parties intérieures, lésion qui occasionne l'épanchement ou l'inflammation ; & ce ne sont que les symptômes qui nous font connoître ces accidens.

Les signes de la lésion du poumon sont la grande difficulté de respirer, la sortie d'un sang vermeil & écumeux, le crachement de sang, la douleur intérieure que le blessé sent en respirant, la fievre, &c.

Les *plaies* du cœur & des gros vaisseaux sont toujours suivies d'une mort ordinairement subite, mais retardée quelquefois par quelques circonstances ; un petit caillot de sang, l'instrument resté dans la *plaie*, la situation de la *plaie* derriere une des valvules du cœur, &c. ont quelquefois prolongé la vie des personnes blessées au cœur ou aux gros vaisseaux. On en a vu vivre quelques jours, quoique les ventricules fussent percés de part en part.

Les signes des *plaies* du diaphragme sont différens, suivant la différence des endroits de cette partie qui peuvent être blessés. La difficulté de respirer, la toux, la douleur violente, la situation & la direction de la *plaie*, la fievre, &c. fournissent les signes des *plaies* du corps charnu du diaphragme. La phrénésie, le ris sardonique, les défaillances, le hoquet, &c. sont les signes des *plaies* du centre aponévrotique de cette partie.

Nous avons détaillés les signes de l'épanchement au

mot *empyeme*, parce que ce mot ſignifie également la collection de la matiere, & l'opération qui convient pour donner iſſue aux matieres épanchées. *Voyez* EMPYEME.

Le prognoſtic des *plaies* de poitrine ſe tire des accidens : le danger conſiſte dans l'inflammation & dans l'épanchement. On remédie à l'inflammation par les ſaignées & le régime, & on évacue les matieres épanchées par l'opération de l'empyeme. Nous ne parlons pas de la cure des *plaies* du cœur & des gros vaiſſeaux, parce qu'elles diſpenſent de l'uſage de tout remede.

L'ouverture de l'artere intercoſtale eſt un accident aſſez grave des *plaies* de poitrine ; nous en avons parlé à l'article *ligature.*

Des plaies du bas-ventre. Les cauſes des *plaies* du bas-ventre ſont les mêmes que celles des *plaies* de poitrine.

Les *plaies* du bas-ventre different les unes des autres par rapport aux régions où elles ſe trouvent, & aux parties qu'elles intéreſſent ; on les diſtingue encore en celles qui ne ſont pas pénétrantes & en celles qui le ſont.

Les *plaies* pénétrantes dans la capacité de l'abdomen different entr'elles, en ce que les unes ſont avec léſion des parties contenues, & les autres ſans léſion ; les unes avec iſſue, & les autres ſans iſſue deſdites parties ; celles qui ſont avec iſſue des parties peuvent être avec étranglement des parties ſorties ; l'inſtrument perdu dans la cavité, engagé dans les chairs, ou enclavé dans les os, complique certaines *plaies* du bas-ventre.

Les ſignes diagnoſtics des *plaies* de l'abdomen font connoître ſi elles ſont pénétrantes, & quelle eſt la partie léſée.

La ſortie de l'épiploon, de l'inteſtin par la *plaie*, la différente largeur de l'inſtrument, comparée avec celle de la *plaie*, l'introduction du doigt dans la *plaie*, ſi ſon étendue le permet, ou celle d'une ſonde, en font connoître la pénétration. Pour ſonder le bleſſé,

il faut le mettre dans une ſituation ſemblable à celle où il étoit quand il a reçu le coup : il faut ſe rappeler ici ce que nous avons dit de l'introduction de la ſonde pour les *plaies* de la poitrine. Les mêmes obſtacles ſe préſentent pour les *parties* du bas-ventre ; & l'uſage de la ſonde n'y eſt pas plus utile ; les ſymptômes ſuffiſent pour nous faire juger des uns & des autres.

La difficulté de reſpirer, la petiteſſe & la dureté du pouls, ſon intermiſſion, la pâleur & la rougeur du viſage, la tenſion & les douleurs du ventre, l'amertume & la ſéchereſſe de la bouche, le froid des extrêmités, la ſuppreſſion de l'urine, les nauſées, les vomiſſemens, &c. ſont les ſymptômes de la léſion de quelques parties intérieures du bas-ventre.

La ſituation & la direction de la *plaie*, la ſituation de la douleur, celle où étoit le bleſſé, lorſque la *plaie* a été faite, la diſtenſion de l'eſtomac & des inteſtins par les alimens, & celle de la veſſie par l'urine, leur affaiſſement au moment de la bleſſure donnent lieu de conjecturer quelle eſt la partie offenſée.

La ſortie d'une grande quantité de ſang aſſez vermeil, & une douleur piquante qui s'étend juſqu'au cartilage xiphoïde, font connoître la léſion du foie ; la ſortie d'une moindre quantité de ſang que l'on dit devoir être noir, eſt un ſigne de la léſion de la rate ; le hoquet, le vomiſſement, les ſueurs, le froid des extrêmités, & l'iſſue des alimens dénotent la léſion de l'eſtomac : la ſortie de la bile eſt un ſigne bien certain de la léſion de la véſicule du fiel ; les nauſées, les fréquentes foibleſſes, des inquiétudes continuelles, une douleur extrême, une ſoif inſupportable, & principalement la ſortie d'une ſubſtance blanchâtre & chileuſe, font connoître la léſion des inteſtins grêles : la ſortie des matieres fécales, annonce la léſion des gros boyaux : la difficulté d'uriner, le mêlange du ſang avec l'urine ou la ſortie du ſang par l'urethre, & une douleur à la verge, font connoître que les reins, les uréteres, ou la veſſie ſont attaqués.

Il faut remarquer que quand les inteſtins ſont bleſ-

ſés, il ſort quelquefois par l'anus un ſang plus ou moins fluide & plus ou moins rouge.

S'il vient des inteſtins grêles, il eſt de la couleur du café ; s'il vient de l'iléon ou du commencement du colon, il eſt caillé ; & on rend fluide celui qui vient de l'extrêmité du colon ou du rectum. Le prognoſtic des *plaies* du bas-ventre ſe tire de la partie bleſſée, de la grandeur de la diviſion, des ſymptômes & des accidens qui ſurviennent.

Les *plaies* non pénétrantes qui piquent les aponévroſes des muſcles obliques, & traverſent les interſections tendineuſes des muſcles droits, ſont accompagnées d'accidens fort graves, qui ne ceſſent que par les inciſions & les débridemens, comme nous l'avons dit aux *plaies* de tête par la léſion du péricrâne ; il y a des *plaies* qui pénetrent dans le bas-ventre, qui les percent même de part en part, leſquelles ne ſont ſuivies d'aucun accident.

Les *plaies* des parties contenues ne ſont fâcheuſes que par l'inflammation & par l'épanchement.

Les grandes *plaies* du foie, de la rate, de l'eſtomac, des inteſtins, des reins, des uréteres, de la veſſie, de la matrice, ſont mortelles. Mais elles ne le ſont pas toujours ; l'épanchement de la bile, de l'urine, & des matieres ſtercorales dans la capacité du bas-ventre, attirent fort promptement une inflammation gangreneuſe aux inteſtins ; les *plaies* des gros vaiſſeaux & les grandes *plaies* des viſceres ſont mortelles par l'épanchement du ſang.

On prévient ou on calme l'inflammation dans les *plaies* du bas-ventre par le régime, les ſaignées, les fomentations émollientes, &c.

Les *plaies* avec iſſue des parties intérieures demandent qu'on faſſe la réduction de ces parties ; l'épiploon & les inteſtins ſont pour l'ordinaire les ſeules parties qui ſortent à la ſuite des *plaies* du bas-ventre ; quelquefois elles ſortent enſemble, & quelquefois ſéparément.

Quand l'épiploon ſe trouve altéré, ſi la portion eſt conſidérable on en fait la ligature dans la partie ſaine,

on retranche la partie gâtée, & on a soin de tenir le fil assez long pour qu'après la réduction il pende un bout de la ligature en-dehors ; lorsque l'épiploon & l'intestin sont sortis ensemble, & qu'ils ne sont point endommagés, on les réduit en observant de faire rentrer le premier celui qui est sorti le dernier.

Quand il est impossible de faire la réduction des parties, parce que la *plaie* forme un étranglement qui fait tomber les parties en mortification, on range les parties en les tirant doucement vers l'angle de la *plaie* opposé à celui où on doit l'agrandir ; on les couvre d'une compresse trempée dans du vin chaud, on glisse une sonde cannelée, ou la sonde ailée (*voyez* SONDE) le long des parties jusque dans le bas-ventre ; on coule un bistouri dans la cannelure pour étendre la *plaie*, afin de pouvoir faire la réduction des parties ; on fait ensuite l'opération de la gastroraphie. *Voyez* GASTRORAPHIE & SUTURE.

Lorsque l'épiploon & les intestins sont blessés, il faut examiner l'étendue & la situation de la lésion ; si l'épiploon n'est que légérement blessé, & dans la partie membraneuse, il faut le réduire ; s'il est blessé dans ses bandes graisseuses, & que quelques-uns des vaisseaux sanguins soient ouverts, on fait la ligature de cette partie au-dessus de l'ouverture du vaisseau, & on le coupe au-dessous de la ligature. *Voyez* LIGATURE DE L'EPIPLOON.

Si l'intestin n'est que légérement blessé, on le réduit ; si la blessure est grande, on recommande d'arrêter à la *plaie* des parties contenantes l'extrêmité du boyau qui répond à l'estomac, ce qui se fait par trois points d'aiguille qui partagent la circonférence de l'intestin en trois parties égales ; il reste en cet endroit un anus artificiel ; quand les *plaies* des intestins sont moyennes, on propose la suture du pelletier, c'est-à-dire de coudre les deux levres de la *plaie* du boyau comme les pelletiers cousent leurs peaux. Ceux qui conseillent cette suture disent qu'il faut observer de tenir les bouts du fil qui a servi à la suture, assez long pour pouvoir approcher l'intestin du bord interne

de la *plaie* des parties contenantes, afin de lui faire contracter adhérence dans cet endroit, & de pouvoir retirer le fil après la réunion des parties divisées. Sur la suture des intestins & du bas-ventre. *Voyez* SUTURE.

Quand l'estomac & les intestins grêles sont blessés, on ne fait prendre au malade des alimens qu'en très-petite quantité, & souvent même que des bouillons nourrissans en lavemens; quand les gros intestins sont blessés, on ne doit point donner de lavemens.

Nous parlerons plus amplement des *plaies* & sur-tout de celles des extrêmités, au mot *suture*. Sur les *plaies* des arteres. *Voyez* ANEVRYSME.

Les *plaies* d'armes à feu mériteroient un article assez étendue, si les bornes où nous sommes réduits le permettoient. Ce sont des *plaies* contuses, dont les grands accidens viennent du déchirement imparfait des parties membraneuses, tendineuses, & aponévrotiques, &c. Quand on débride bien ces *plaies*, on en fait cesser ordinairement les accidens; on les met en suppuration comme les ulceres, afin d'en faire tomber les chairs meurtries & contuses; on les panse ensuite comme des *plaies* ordinaires; on fait usage avec beaucoup de succès des saignées, des cataplasmes, & autres moyens capables de relâcher les parties tendues, &c. *Voyez le traité des plaies d'armes à feu* par *Paré*, par M. *Ledran*, par M. *Desport*, & autres, *& les mémoires de l'académie royale de chirurgie.*

Nous avons parlé de l'extraction des corps étrangers aux mots *corps étrangers*, *extraction*. [Y]

PLAIES *des nerfs*, *des tendons*, *des aponévroses*, *du périoste*, *&c.* Ces *plaies*, si on n'y remédie à propos, donnent lieu aux accidens les plus funestes, & la cure en est ordinairement très-difficile, parce qu'il survient presque toujours des convulsions & des inflammations extrêmement vives. On prévient quelquefois ces accidens, en versant de temps-en-temps dans la *plaie* du baume de Pérou ou de copahu, de l'huile de térébenthine, ou une mixture faite avec cette huile & l'eau de la reine d'Hongrie, qu'on fait chauf-

fer légérement; on applique par-dessus un cataplasme résolutif, composé avec le scordium, l'absinthe, l'abrotanum, les fleurs de sureau, de camomille, & autres qu'on fait bouillir dans le vin; on ne négligera pas en même-temps d'user intérieurement des adoucissans antispasmodiques. Si malgré tout cela la douleur ou les convulsions persistent toujours, c'en est fait ordinairement du malade, à moins qu'on ne se détermine à débrider convenablement les *aponévroses* ou le *périoste*, ou qu'on ne coupe en totalité la partie du *nerf* ou du *tendon* qui ne l'est qu'imparfaitement. A la vérité cette section totale privera ordinairement le membre du mouvement ou du sentiment, en tout ou en partie; mais dans un cas aussi désespéré, on sera fort heureux de pouvoir sauver la vie à ce prix; d'ailleurs, il n'est pas rare qu'à la faveur d'un bandage artistement fait & d'un traitement convenable, les *nerfs* ou les *tendons* coupés parviennent à se réunir, & qu'on recouvre en conséquence le mouvement & le sentiment du membre. *Heister*, *inst. de chirurgie*, *tome I*, *page* 78 *&* 79 *de la traduction françoise.* (1)

PLOMBER. Opération de chirurgien dentiste, qui consiste à mettre du plomb en feuille dans le creux d'une dent cariée, pour la conserver.

Pour *plomber* une dent, il faut nettoyer le creux que la carie a fait: on se sert à cet effet d'un instrument d'acier convenable; ensuite on introduit à différentes reprises un petit bouton de coton proportionné à l'ouverture, afin d'emporter les ordures, les débris d'alimens qui pourroient s'y être introduits. Cela étant ainsi disposé, on porte un peu de coton imbibé d'es-

(1) *Voyez* pour plus grand éclaircissement sur les *plaies* des nerfs & des tendons les chap. 11, 72 & 73, de la deuxieme part. des institutions de chirurgie; le chapitre de l'étranglement dans le traité de la gangrene de M. *Quesnay*, & l'excellent neuvieme chap. des *plaies* dans son traité de l'*art de guérir par la saignée*. in-12. Paris, 1736.

ſence de canelle dans le fond de la carie, pour deſſécher le nerf, qui pourroit ſouffrir ſans cette précaution, de la preſſion du plomb. Quand le nerf n'eſt pas douloureux, c'eſt-à-dire, lorſqu'on l'a deſſéché, ou dans les caries qui n'ont pas encore fait aſſez de progrès pour le mettre à découvert, on procede à l'intromiſſion du plomb, qu'on ſerre dans le creux de la dent avec une eſpece de fouloir, afin qu'il en rempliſſe bien tout le vuide. Une dent bien plombée reſte ainſi ſans faire de douleur juſqu'à ce que l'action des alimens & l'air, contre la dent & le plomb même, oblige à la replomber de nouveau. La carie eſt quelquefois placée ſi déſavantageuſement, & le trou eſt peu propre à retenir le plomb, qu'on ne peut compter ſur la conſervation de la dent par ce moyen. Le plus court alors eſt d'en faire faire l'extraction. [Y]

PLUMASSEAU. Arrangement de pluſieurs brins de charpie, beaucoup plus large qu'épais, & propre à être mis dans une plaie ou à la couvrir. Les *plumaſſeaux* doivent être proportionnés à la grandeur de la plaie. Ce mot vient du latin *pluma*, plume; parce que les anciens cauſoient des plumes entre deux linges pour le même uſage.

On couvre les *plumaſſeaux* d'onguens, de baumes, & autres médicamens de conſiſtance molle, ou on les trempe dans quelque liqueur appropriée à l'état de la plaie ou de l'ulcere ſur leſquels on les applique.

PLUMBAGO. Genre de plante à fleurs monopétales, en forme d'entonnoir profondément découpé.

On lit dans les mémoires de l'académie royale des ſciences, année 1739, pag. 471, que c'eſt un cauſtique ſi fort, qu'une fille qui s'en étoit frotée pour ſe guérir de la gale, fut écorchée vive; l'auteur (1) de ce récit ajoute, qu'en conſéquence de la même vertu, il a vu trois cancers invétérés & cenſés incurables par leur adhérence à des parties oſſeuſes, radicalement

(1) Feu M. de *Sauvages*, l'un des plus grands profeſſeurs en médecine qu'ait eu l'univerſité de Montpellier.

guéris. Ce remede, continue-t-il, dont le possesseur faisoit un grand secret, il n'étoit autre chose qu'une huile d'olive, dans laquelle il avoit fait infuser les feuilles de *plumbago*, & de cette huile on oignoit trois fois par jour l'ulcere chancreux, en répétant cette application jusqu'à ce que l'escarre noire se fût assez encroûtée, pour que le malade ne souffrit plus de vives douleurs par l'application du remede; ce qui exigeoit environ trois semaines: mais comment ce prétendu guérisseur de cancers n'a-t-il pas fait fortune? [D. J.]

PNEUMATOCELE. C'est une tumeur venteuse du scrotum. Les vapeurs renfermées causent quelquefois de la douleur par la tension qu'elles occasionnent.

Ce mot est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *air* ou *vent*; & l'autre, *tumeur*.

Il y a deux sortes de *pneumatocele*; dans l'une, l'air est répandu entre le dartos & la peau; elle se connoît par un boursouflement semblable à celui qu'on voit aux chairs des animaux que les bouchers ont soufilés immédiatement après les avoir tués, *voyez* EMPHYSEME: & dans l'autre, les vents sont contenus dans la cavité du dartos; alors la tumeur résiste, & le scrotum est tendu comme un ballon.

On observe que quelquefois les vents n'occupent qu'un des deux côtés du dartos, & d'autres fois ils remplissent les deux cavités de cette membrane musculeuse.

Dionis dit avoir vu des petits gueux qui se perçoient le scrotum, & qui en soufflant au-dedans par le moyen d'un chalumeau de paille, l'emplissoient tellement de vent, qu'il devenoit d'une grosseur extraordinaire; ils se couchoient ensuite à la porte d'une église, le scrotum découvert, & excitoient la pitié des passans dont ils recevoient la charité.

Le *pneumatocele* se guérit par les fomentations & les cataplasmes résolutifs, & par l'usage intérieur des remedes qui fortifient & augmentent la chaleur naturelle: si ces moyens sont administrés sans succès, on peut avoir recours à la ponction, & ensuite à l'application des compresses trempées dans le vin aroma-

tique chaud qu'on contient avec le fuſpenſoir qui eſt d'une grande utilité dans cette occaſion. *Voyez* SUSPENSOIR. [Y]

PNEUMATOMPHALE. Tumeur venteuſe de l'ombilic. Ce mot eſt grec, & ſignifie *air*, *vent* & *ombilic*.

Les ſignes & les moyens curatifs du *pneumatomphale* ſont les mêmes que du pneumatocele. *Voyez* PNEUMATOCELE.

Il faut obſerver bien attentivement que les auteurs ſcholaſtiques qui ont beaucoup trop multiplié les eſpeces des maladies par des noms particuliers, ont prétendu parler d'une tumeur venteuſe ſans déplacement des parties : alors on entendoit par *pneumatomphale*, une tumeur emphiſemateuſe au nombril. *Voyez* EMPHYSEME. L'hernie ombilicale, formée par une portion d'inteſtin paſſée à travers l'anneau de l'ombilic, forme une tumeur venteuſe par l'air contenue dans l'inteſtin ; alors les moyens curatifs ne doivent être relatifs qu'à la réduction de l'inteſtin. *Voyez* EXOMPHALE & HERNIE. [Y]

POLYPE. Tumeur qui ſe forme dans les narines par l'engorgement de la membrane pituitaire, ou par une congeſtion d'humeurs dans le tiſſu ſpongieux de cette membrane. Le nom de *polype* a été donné à cette maladie, parce qu'elle reſſemble, ſelon quelques-uns, à la chair du poiſſon *polype* par ſa couleur & par ſa conſiſtance ; & d'autres le nomment ainſi, à cauſe de la pluralité de ſes racines, ſemblables à celles des pieds de ce poiſſon.

Cette dénomination ne tombe donc que ſur des différences purement accidentelles ; & effectivement le *polype* n'eſt point un genre de maladie, mais une eſpece qu'on doit ranger dans la claſſe des *ſarcomes*.

Les *polypes* different en ce que les uns ſont mols & charnus, d'autres ont une molleſſe muqueuſe ; les uns ſont indolens, d'autres ſont douloureux ; il y en a de ſkireux, de carcinomateux, &c. Les uns ſont accompagnés d'émorrhagie ; il y en dont la cauſe eſt bénigne, d'autres ſont cauſés par un virus ſcrophuleux, vérolique, & autres. Les uns reſtent long-temps

petits, d'autres croiffent beaucoup en peu de temps; ceux qui ont acquis un volume confidérable font voûter la cloifon du nez dans l'autre narine, rempliffent tout l'efpace qui eft derriere la luette; jettent le voile du palais en devant; ils bouchent la trompe d'*Euftache*, en appuyant fur les cornets ou lames fpongieufes inférieures du nez, ils les affaiffent peu-à-peu contre les os maxillaires fupérieurs, ce qui comprime & oblitere l'orifice du conduit lacrymal; alors les larmes ne pouvant plus couler dans le nez, l'œil eft larmoyant, le fac lacrymal fe dilate, & peut former par fa rupture & celle des tégumens qui le recouvre, une fiftule lacrymale. *Voyez* FISTULE LACRYMALE.

Les fignes diagnoftics des *polypes* du nez ne font point difficiles, la difficulté du paffage de l'air par les narines lorfque le *polype* eft petit, le vice de la voix qui en eft l'effet, l'impoffibilité abfolue de refpirer fans avoir la bouche ouverte quand le *polype* eft gros, la préfence d'un corps étranger dont le malade fe plaint, font des fymptômes fuffifans pour déterminer à faire l'examen d'une maladie qu'on connoît à la fimple vue.

Pour juger des différences accidentelles des *polypes*, il faut, outre les fignes rationnels qui en indiquent beaucoup à un chirurgien éclairé, avoir recours à la fonde flexible & mouffe pour fentir où eft l'attache principale de la tumeur; fi elle a des adhérences à la voûte du palais, à la cloifon des narines, aux cornets fupérieurs ou inférieurs du nez, &c. les connoiffances qu'on tire de cet examen doivent diriger l'habile chirurgien dans l'opération.

Le pronoftic eft différent, fuivant la nature, les accidens, les complications du *polype*; ceux qui font blancs ou rougeâtres, d'une confiftance charnue, & indolens, font ceux dont on doit le plus, toutes chofes d'ailleurs égales, efpérer la guérifon.

Elle s'obtient par la cautérifation, la fection, l'extirpation & la ligature; la difcuffion des avantages & des inconvéniens de ces différens moyens, qui peuvent être utilement employés felon les circonftances, fournit matiere à un grand traité; nous allons, fuivant les

bornes qui nous sont prescrites, dire un mot sur chacun d'eux.

La cautérisation est rejetée mal-à-propos par la plupart des praticiens; je l'ai vue réussir en portant par les moyens méthodiques du beurre d'antimoine sur l'excroissance. *Voyez* PORTE-BOUGIE, sous l'article *porte-aiguille*. L'impression du caustique produit une petite escarre, & la réitération peut consumer totalement la maladie. Il seroit peut-être dangereux de prendre cette voie pour un *polype* carcinomateux, car on sait que l'application des caustiques effarouche beaucoup l'humeur cancéreuse. *Voyez* CANCER.

La section a été proposée par les anciens; ils conseilloient d'introduire dans les narines une petite espatule tranchante pour couper les racines du *polype*. On sent assez que ces auteurs n'avoient sur la chirurgie que des connoissances spéculatives: un instrument tranchant ne peut & ne doit jamais être porté à nu dans aucun endroit soustrait à la vue, à moins qu'il ne soit guidé par la présence du doigt. *Fabrice d'Aquapendente* a cependant trouvé un moyen de faire avec assurance la section des *polypes* du nez; il a imaginé des pincettes, dont les extrêmités recourbées en-dedans sont tranchantes, & qui par conséquent coupent la portion du *polype* qu'elles ont saisie, sans risque d'endommager l'organe du nez dans aucune de ses parties.

L'auteur assure s'être servi plusieurs fois de cet instrument avec succès; & son autorité est d'un si grand poids, sur-tout dans les choses de pratiques, qu'on pourroit, je pense, se servir bien utilement, du moins en bien des circonstances, de cet instrument entiérement abandonné.

L'extirpation ou l'arrachement est le moyen le plus usité pour la cure radicale des *polypes*. Le malade, qu'on a préparé par les remedes généraux & particuliers convenables à son état, s'assied sur une chaise, un peu panché, & tourné de façon que le jour permette de voir autant dans la narine qu'il est possible; un aide chirurgien tient le malade dans cette situation, en passant les mains croisées dessus sont front; & d'autres

aides lui tiennent les bras. L'opérateur prend les pincettes fenêtrées, (*voyez PINCETTE à polype*) ; il le tient avec la main droite, & en introduit l'extrêmité dans la narine ; il embrasse la tumeur le plus avant qu'il peut ; & quand il l'a serrée, il fait deux ou trois tours pour tordre le pédicule, & il l'arrache en donnant des demi-tours de main.

M. de *Garangeot* ne conseille pas qu'on détache violemment le *polype* par l'extirpation, lorsqu'il y en a quelque peu hors de la narine ; on y doit faire selon lui la ligature avec un fil double & ciré, puis embrassant la tumeur avec les pinces pour la tirer encore un peu ; on fera ensuite une seconde ligature, ou une troisieme, si l'on a pu le tirer encore ; on ne détachera point, suivant cette méthode, tout-à-fait le *polype* du nez ; le reste tombera par la suppuration avec la ligature. On se propose, par cette maniere d'opérer, de prévenir l'hémorrhagie, dont on assure que quelques personnes sont mortes après l'opération d'un *polype* nazal.

J'ai fait plusieurs fois l'extirpation d'un *polype* sans avoir eu d'hémorrhagie menaçante. *Fabrice d'Aquapendente* n'a jamais vu survenir dans l'usage de ses pinces tranchantes, d'hémorrhagie qui n'ait cédé à l'injection du gros vin ; ou simple, ou alumineux ; quelques praticiens se servent d'eau à la glace ; je me suis servi quelquefois d'oxicrat. Si l'hémorrhagie est imminente, & qu'elle ne cede point à ces moyens, il faut faire usage de celui dont M. *Ledran* est l'inventeur. On porte l'extrêmité d'une bandelette avec le doigt index de la main gauche derriere le voile du palais ; puis avec des pincettes introduites dans le nez, on saisit cette bandelette, sur le milieu de laquelle on a cousu un bourdonnet assez gros pour boucher l'ouverture postérieure de la fosse nazale ; on tamponne antérieurement la narine avec de la charpie ; par ce moyen le sang est retenu dans la cavité du nez, & le massif que sa coagulation y formera, est un moyen de compression sur le vaisseau, d'où vient l'hémorrhagie.

Si le *polype* a quelques restes qu'on veuille mettre en

ſuppuration, on peut, au moyen d'une bandelette ou ſeton chargé de médicamens convenables, panſer journellement l'intérieur du nez dans toute l'étendue de la foſſe nazale. La propreté exige qu'on tire la bandelette de la bouche dans le nez.

Les tumeurs *polypeuſes* qui deſcendent derriere la luette, & qui jettent la cloiſon charnue en devant, doivent être tirées par la bouche; dans ce cas on ſe ſert de pincettes dont les branches ſont courbes & ſuffiſamment alongées; on peut même dans quelques circonſtances, à l'imitation de M. *Petit*, couper avec un biſtouri la cloiſon charnue du palais.

M. *Levret*, de l'académie royale de chirurgie, a publié un traité ſur la cure radicale de pluſieurs *polypes* de la matrice, de la gorge, & du nez, opérée par de nouveaux moyens de ſon invention; il propoſe la ligature pour ceux du nez comme pour ceux des autres parties; l'étroiteſſe du lieu, ſouvent exactement rempli juſque dans toutes ſes anfractuoſités par la préſence du corps polypeux, pourra rendre cette ligature difficile à pratiquer.

L'auteur donne tous les moyens de ſurmonter les obſtacles autant qu'il eſt poſſible; il a particuliérement inventé un *ſpeculum-oris*, pour opérer avec ſûreté dans la gorge. *Voyez* SPECULUM-ORIS. Les inſtrumens qu'il propoſe pour le nez, ſont, au volume près, les mêmes que ceux dont nous allons parler pour les *polypes* de la matrice. [Y]

POLYPE DE LA MATRICE. La membrane qui tapiſſe intérieurement la matrice, eſt ſujette à une extenſion contre-nature, par la congeſtion des humeurs dans le tiſſu cellulaire qui l'unit au corps de cet organe; l'obſtruction des vaiſſeaux excrétoires ſuffit ici, comme au nez, pour former une tumeur ſarcomateuſe; cette tumeur, en augmentant, paſſe par l'orifice de la matrice qu'elle dilate un peu; mais parvenue une fois dans le vagin, & ne trouvant aucun obſtacle, elle y croît en tout ſens, & forme une tumeur liſſe & piriforme, ayant une baſe large & attachée au fond ou aux parois intérieurs de la matrice par un pé-

dicule, qui passe à travers l'orifice de cet organe.

Quelques auteurs ont cru, & ce n'est pas sans vraisemblance, que dans quelques circonstances cette maladie pourroit bien avoir été originairement une mole. *Voyez* MOLE.

Les accidens du sarcome utérin, qu'on nomme ordinairement *polype*, sont, outre la gêne que cause la présence d'un corps étranger, des écoulemens blancs fort incommodes & des pertes de sang fréquentes, qui ruinent insensiblement le tempérament des malades, & les font à la fin périr d'inanition.

L'hémorrhagie est l'effet de la rupture des vaisseaux variqueux, qui rampent sur la surface de la tumeur. *Voyez* VARICE.

Il faut exactement distinguer la maladie dont nous parlons, de la chûte & du renversement de matrice; la chûte de matrice forme une tumeur plus grosse par la partie supérieure que par l'inférieure, & plus cet organe s'abaisse & descend du côté de la vulve, moins le vagin qui lui sert alors de ligament a de profondeur; le renversement de matrice, c'est-à-dire, l'accident par lequel le fond de cet organe passe à travers son orifice, présente, de même que le *polype*, une tumeur dont la partie supérieure est étroite & passe à travers l'orifice; mais le pédicule n'est dans ce cas ni lisse, ni uni, comme dans le *polype*; d'ailleurs le renversement est un accident fort grave & imminent; le *polype* au-contraire est une maladie dont les accidens ne sont point urgens, & qui est des plus chroniques: le renversement de la matrice est ordinairement occasioné dans un acouchement par les tentatives indiscrettement faite pour l'extraction du placenta trop adhérent au fond de la matrice; le renversement de la matrice exige une prompte réduction, ou la gangrene survient par l'étranglement que fait l'orifice. Le sarcome ou *polype* de la matrice présente une autre indication; on ne peut guérir la malade que par la soustraction de la tumeur, & on ne peut la faire sûrement que par la ligature. La difficulté est de la pratiquer: cette ligature, lorsque la tumeur ne paroît point à

l'extérieur : M. *Levret* a rendu un grand ſervice à la chirurgie par l'invention des inſtrumens qu'il a mis au jour, pour lier les *polypes* tout près de l'orifice de la matrice, ſans être obligé de les tirer en-dehors ; tiraillement infructueux quand la matrice eſt dans ſon lieu naturel, & qui tourmenteroit cruellement les malades.

M. *Levret* avoit d'abord préſenté ſes inſtrumens à l'académie royale de chirurgie en 1743 ; mais ayant fait de nouvelles réflexions, il les a corrigés & multipliés ; & il vient d'en faire part au public en 1749, dans un ouvrage particulier ſur la cure des *polypes* : je me ſuis ſervi moi-même des premiers inſtrumens avec beaucoup de ſuccès.

La tumeur & la ligature tomberent au bout de deux fois vingt-quatre heures ; & quoique le pédicule fût gros comme le doigt, l'anſe de la ligature auroit à peine contenu le corps d'une plume d'oie.

Nous avons touché la malade après la chûte de l'excroiſſance ; nous avons trouvé l'orifice de la matrice en fort bon état : la malade a recouvré ſes forces de jour en jour, & il n'a plus été queſtion de pertes de ſang, ni d'écoulemens blancs ; elle a joui depuis d'une ſanté parfaite.

Cette obſervation prouve également la néceſſité qu'il y a de lier les *polypes* utérins, & l'utilité des inſtrumens avec leſquels cette ligature a été pratiquée.

M. *Levret* a beaucoup ſimplifié les moyens de faire la ligature des *polypes* de la matrice ; il a donné à ce ſujet un excellent mémoire dans le troiſieme tome des *mémoires de l'académie royale de chirurgie* ; il ſerre le pédicule avec un fil d'argent, dont les deux extrêmités paſſent dans deux cilindres creux adoſſés : la torſion du fil d'argent fait de la maniere la plus ſimple & la plus ſûre la conſtriction du pédicule de la tumeur. *Voyez l'ouvrage indiqué.* [Y]

POLYPE UTERIN. Voyez *POLYPES DE LA MATRICE.*

PORTE-AIGUILLE. Inſtrument dont on ſe ſert pour embraſſer exactement les aiguilles, & leur don-

ner plus de longueur, lorſqu'elles ſont ſi fines & ſi petites qu'on ne ſauroit les tenir avec les doigts. Cet inſtrument eſt une tige d'acier ou d'argent, longue de deux pouces, fendue ſelon preſque toute ſa longueur, en deux branches, pour former une eſpece de pincettes qui ſe ferme par le moyen d'un anneau ; au-dedans de chaque branche eſt une petite rainure longitudinale pour loger la tête de l'aiguille : elles ſe tiennent écartées par leur propre reſſort ; elles s'approchent quand on gliſſe l'anneau en avant, & s'ouvrent quand on le retire, la partie poſtérieure de la tige, qui ſert de manche, eſt une petite tête creuſe garnie dans ſa cavité de trous ſemblables à ceux d'un dé à coudre, pour pouſſer l'aiguille en cas de beſoin. Le *porte-aiguille* n'eſt peut-être utile que pour faire les ſutures aux plaies ſuperficielles. Il y a une autre eſpece de *porte-aiguille* inventé par M. *Petit*.

PORTE-BOUGIE. Canule d'argent qui a environ cinq pouces de longueur ; on l'introduit dans l'uretre juſques ſur les carnoſités, & on pouſſe avec le ſtylet les médicamens qu'on juge convenables. *Voyez* CARNOSITÉ & BOUGIE.

On peut s'en ſervir pour porter avec une paille une goutte de beurre d'antimoine ſur un polype du nez. *Voyez* POLYPE.

PORTE-PIERRE INFERNALE. Inſtrument fait comme un porte-crayon. Le porte-crayon s'engage au moyen d'une vis dans un étui garni d'un écrou. Le manche du *porte-pierre* peut être fait en canule, & ſervir de *porte-aiguille*. [Y]

POTENCE, *furcilla ſubalaris*. Bâton ou béquille en forme de la lettre T, dont les eſtropiés ſe ſervent pour ſe ſoutenir. Le bâton eſt de la longueur du corps depuis le deſſous de l'aiſſelle juſqu'au talon ; il eſt garni à ſon bout inférieur d'un morceau de fer à pluſieurs pointes, afin qu'il ne gliſſe point ſur un terrein uni ; la partie ſupérieure porte une traverſe de bois de 7 à 8 pouces, qu'on fait garnir ordinairement d'étoffe rembourrée, pour ne point bleſſer l'aiſſelle. Le mot de *potence* a vieilli dans le vulgaire ; on donne à ce

soutien le nom de *béquille*. Les personnes qui ont eu les jambes ou les cuisses fracturées, ou qui ont été tenues long-temps dans l'inaction des parties inférieures, par quelque cause que ce soit, ne peuvent marcher dans les premiers temps de leur guérison qu'avec le secours des *potences*. Elles leur servent de point d'appui jusqu'à ce que les muscles aient repris leur vigueur, & que les ligamens assouplis cedent à la force motrice.

Si, par quelqu'accident, une jambe demeuroit plus courte que l'autre, le malade seroit boiteux. On remédie à cet inconvénient, lorsqu'il est léger, en portant un talon plus haut que l'autre. Les personnes qui sont dans ce cas ne sont pas fermes, & ont besoin du secours d'une canne. Si la disproportion est trop considérable pour que l'augmentation de hauteur d'un talon puisse y remédier, on peut se servir utilement de la *potence* à siege, décrite dans *Ambroise Paré*, & qu'il dit avoir été découverte par maître *Nicolas Picard*, chirurgien du duc de Lorraine. Elle a un crochet de fer à la hauteur convenable pour servir d'étrier & porter la plante du pied. Une autre piece de fer en demi-cercle embrasse la cuisse sous le pli de la fesse, & sert de siege; ensorte que le pied est appuyé, & l'estropié est comme assis de ce côté, étant debout & en marchant.

Ces sortes de machines sont du ressort de la chirurgie, & appartiennent à l'opération de cet art, connue sous le nom de *prothese*. Voyez PROTHESE. [Y]

PRESBYTE, *en optique*, signifie ceux qui ne voient que les objets éloignés, & qui ne peuvent distinguer les objets proches, parce qu'ils ont le crystallin ou le globe de l'œil trop plat.

La raison de ce défaut de la vue est que quand les objets sont trop proches, les rayons qu'ils envoient après s'être rompus dans l'œil, atteignent la rétine avant de se réunir; ce qui empêche la vue d'être distincte.

On remédie à ce défaut par des verres convexes; ces verres font que les rayons entrent dans l'œil moins

divergens, d'où il arrive qu'ils se réunissent plutôt, & viennent se rassembler précisément sur la rétine.

Ce mot vient du grec & signifie *vieillard*. La raison en est que les personnes âgées sont ordinairement *presbytes*, parce que le temps applatit peu-à-peu la surface du globe de l'œil; de sorte que cette surface étant moins convexe, ne rompant pas assez les rayons pour les réunir précisément au fond de l'œil. Le crystallin s'applatit aussi à mesure qu'on avance en âge, & devient par-là moins propre à réunir les rayons.

Les *presbytes* sont le contraire des *myopes*, qui ont le crystallin trop convexe. *Voyez* MYOPE.

Si dans la jeunesse le crystallin est trop convexe, il arrive quelquefois qu'en s'applatissant dans la vieillesse il devient de la convexité nécessaire pour réunir précisément au fond de l'œil les rayons de lumiere qu'il réunissoit trop tôt auparavant. C'est pour cette raison qu'on dit que les vues courtes sont celles qui se conservent le mieux. *Voyez* MYOPE.

On peut aussi être *presbyte*, quand la distance entre la rétine & le crystallin est trop petite, quoique le crystallin soit d'ailleurs bien conformé; car en ce cas les rayons arrivent encore à la rétine avant de se réunir.

On voit par-là qu'il y a différentes causes pour lesquelles on est *presbyte*, & que ces causes en général peuvent se réduire ou au trop peu de convexité des parties & des humeurs de l'œil, ou au trop peu d'éloignement entre le crystallin & la rétine. *Article extrait & traduit de Chambers par M. d'Alembert.*

PROTHESE. *Opération de chirurgie* par laquelle on ajoute & l'on applique au corps humain quelques parties artificielles, en la place de celles qui manquent, pour exercer certaines fonctions; telles sont une jambe de bois, un bras ou un œil artificiel. *Voyez* POTENCE; ŒIL ARTIFICIEL, &c.

L'application d'une plaque au palais rongé par un ulcere, dépend de la *prothese*. Voyez OBTURATEUR.

Ce mot est grec & signifie *addition*, *application*. [Y]

PRURIT. (*Œcon. anim.*) Démangeaison vive causée sur la superficie de la peau.

Le *prurit* eſt de toutes les ſenſations la plus gracieuſe ; c'eſt le ſeul plaiſir du corps ; il excede la titillation de quelques degrés de tenſion, qui dans ce cas eſt ſi grande, qu'elle ne peut l'être plus ſans déchirer les nerfs. Rien de plus ordinaire que de voir ſuccéder une douleur vive au *prurit* lorſqu'il augmente ; & ſi on vient à s'écorcher dans l'endroit où il s'excite, on y ſent ſur le champ de la douleur, tant la nature la tient près du plaiſir.

Prurit. (*Chirurg.*) Démangeaiſon qu'on ſent à la peau à la circonférence des plaies & des ulceres. Le *prurit* eſt ordinairement l'effet des petites éruptions éréſipellateuſes.

On donne auſſi le nom de *prurit* à la démangeaiſon que reſſentent les galeux. *Voyez* Gale.

La tranſpiration ſupprimée & retenue ſous les pieces d'appareil dans les fractures, occaſionne le *prurit* ; on y remédie en donnant de l'air à la partie. *Voyez* Flabellation. Les lotions avec l'eau tiede animée d'un peu d'eau-de-vie, avec une légere leſſive, &c. enlevent la craſſe, débouchent les pores, & remédient au *prurit* en détruiſant la cauſe. L'excoriation qui ſuit le *prurit* ſe deſſeche par les mêmes ſecours, & par l'application d'un peu de cérat ſimple ou camphré. [Y]

PSOROPHTHALMIE. Maladie des paupieres, qui conſiſte dans l'inflammation de la membrane interne de ces parties vers le bord, accompagnée d'un écoulement de chaſſie âcre & prurigineuſe, avec de petites puſtules ſemblables à celles de la gale. Le mot de *pſorophthalmie* eſt grec, & ſignifie proprement *gale de l'œil.*

Cette maladie vient toujours de l'âcreté de la lymphe : elle eſt difficile à guérir ſur-tout dans les vieillards, & lorſqu'elle eſt invétérée.

Si les ulceres prurigineux n'occupent que les bords des paupieres, s'il y a peu d'inflammation, & qu'il n'y ait aucun indice de plénitude ni de cacochymie, on peut ſe contenter des remedes externes ; mais dans ce cas la maladie des paupieres feroit la ſuite d'une autre maladie, telle que la petite vérole pour laquelle on

auroit adminiſtré les remedes généraux. Hors des cas de cette nature, on doit preſcrire au malade un régime doux & refraîchiſſant pour tempérer la chaleur & l'acrimonie du ſang ; le ſaigner, s'il y a plethore ; faire uſage des purgations ſuivant le beſoin, & avoir recours au cautere ou au ſeton, quand la maladie eſt violente ou habituelle. Les bains domeſtiques ſont auſſi très-indiqués, & généralement tous les remedes propres à humeĉter le ſang, à fondre & à évacuer les humeurs, & à les détourner des paupieres.

Dans le ſoupçon où la certitude de l'exiſtence de quelques vices, comme le vénérien, le ſcrophuleux, le ſcorbutique, il ſeroit à propos d'uſer des remedes les plus propres à détruire le principe virulent.

A l'égard des remedes topiques, on doit ſe ſervir d'abord des remedes qui humeĉtent & adouciſſent, tels que la déco ĉtion des racines de guimauve, de fleurs de camomille, de mélilot ; il faut prendre garde de trop relâcher, de crainte que les vaiſſeaux ne deviennent variqueux, & que la membrane ne ſe bouſouffle de plus en plus par la perte de ſon reſſort. Quinze grains de ſel de ſaturne dans un demi-ſeptier de décoction ſuſdite, forme une lotion adouciſſante & deſſicative. Quand les paupieres ne ſont plus ſi dures ni ſi enflammées, on paſſe à des collyres déterſifs, tels que les donnent les eaux diſtillées de fénouil & de plantain, dans ſix onces deſquelles on fait diſſoudre un gros de ſucre-candi, & douze grains de vitriol blanc. L'onguent de tuthie eſt fort convenable dans ce cas. Les livres ſont pleins de formules très-recommandées : ceux qui ont une vraie idée de la nature du mal & de ſon état, ne manque point de remedes pour remplir les différentes indications qu'il peut préſenter. [Y]

PTERYGION. Maladie de l'œil, excroiſſance membraneuſe qui ſe forme ſur la conjonĉtive. *Voyez* ONGLE *de l'œil.*

Celſe donne auſſi ce nom à une excroiſſance charnue, qui vient aux ongles des pieds & des mains, & qui les couvre en partie.

La cauſe de cette derniere maladie vient de l'ac-

croissement de l'ongle vers ses parties latérales, ce qui le fait entrer dans la chair, & cause une douleur continuelle, très-souvent accompagnée de fievre ; l'ongle du pouce du pied est le plus sujet à cette affection, & dans ce cas on ne peut marcher qu'avec beaucoup de peine.

On a observé que les religieux déchaussés ne sont point sujets à cette infirmité ; ceux qui négligent de se couper les ongles, & ceux qui portent des souliers trop étroits, ou dont le pâton est trop dur, en sont incommodés, parce que l'ongle n'ayant pas la liberté de pousser en dehors croît vers les cotés.

On tente de guérir cette maladie, en consommant la chair superflue par les moyens des cathérétiques, & en employant ensuite les dessicatifs ; mais on travaille en vain, tant que les pointes de l'ongle subsistent, on ne peut guérir la maladie, & il faut en venir à l'opération.

Il faut d'abord faire tremper le pied dans l'eau chaude pour amollir l'ongle ; le chirurgien fait asseoir le malade sur une chaise plus haute que la sienne ; il met le pied du malade sur son genou, & avec un petit bistouri, il coupe en long la partie de l'ongle qu'il croit devoir ôter ; quand il l'a ainsi séparée du corps de l'ongle, il prend des pincettes pour saisir cette portion & la tirer le plus doucement qu'il lui est possible.

Il y a de petites pincettes incisives, fort commodes pour couper l'ongle. *Voyez* TENAILLES INCISIVES.

Si l'ongle étoit séparé du doigt, il ne faudroit point se servir du bistouri pour l'inciser ; on le coupe avec des ciseaux, en passant une des pointes dans le jour qui est entre le doigt & l'ongle, & coupant à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à la racine.

Cette opération est très-douloureuse, par rapport aux houpes nerveuses qui sont tiraillées. *Voyez* ONGLE *entré dans la chair*, au mot *ongles*.

Après l'opération, on enveloppera le doigt avec de

la charpie, une petite compresse circulaire, une croix de malthe & une bandelette, comme nous avons dit au mot panaris. *Voyez* PANARIS.

On conseille au malade de rester plusieurs jours sans marcher, & on le panse tout simplement avec une compresse trempée dans l'eau-de-vie; ce qui suffit pour la guérison.

Pour empêcher les récidives du mal, il faut avoir soin de se couper l'ongle, & de le ratisser de temps à autre avec un morceau de verre; en l'éminçant ainsi, les sucs nourriciers se portent vers le milieu, & l'ongle ne croit point sur les côtés. [Y]

PUNAIS. Qui a le nez puant. Cette affection dépend ordinairement d'une ulcere fétide dans le nez. *Voyez* OZENE.

La puanteur du nez dans ce cas ne seroit qu'accidentelle; mais il y a des gens qui puent naturellement. La lymphe excrémenteuse que fournit la membrane pituiteuse exhale en eux une odeur infecte, qu'on peut corriger par des moyens de propreté, mais qu'il seroit peut-être aussi dangereux de faire passer, en se servant de fumigations balsamiques & dessicatives, qu'il l'est de chercher à faire passer la puanteur des pieds par d'autres moyens que par l'extrême propreté. Quelques grains de cachou parfumés donnent dans la bouche une odeur, laquelle passant dans les narines, corrige celle que la morve a contractée. [Y]

PURULENT, PURULENTE. Qui est mêlé de pus. Tels sont les crachats des phthisiques, les selles des dysentériques, les urines de ceux qui ont des ulceres aux reins ou à la vessie. *Voyez* PUS.

Les avis se partagent quelquefois dans les consultations sur le caractere des excrétions, que les uns disent être *purulentes*, & que les autres assurent n'être que puriformes. La connoissance précise de l'état des choses est néanmoins d'une très-grande conséquence pour juger de la nature du mal, & faire les remedes convenables.

L'épreuve qui sert à caractériser la purulence des crachats dans la maladie de poitrine, consiste à faire cracher

cracher les malades dans une jatte d'eau. Les vrais crachats surnagent, & le pus va au fond du vase. Les signes commémoratifs fournissent de grandes inductions, l'état inflammatoire, les crachemens de sang qui avoient précédé, annoncent qu'il y a eu les symptômes qui doivent précéder la suppuration ou l'érosion, qui est toujours un état consécutif.

Les urines *purulentes* déposent une matiere blanche & fétide, qui s'étend dans de l'eau tiede, la rend laiteuse, & qui ne se coagule pas par le mêlange avec l'esprit-de-vin: au contraire des matieres visqueuses & glaireuses, qui sont une expression des glandes mucilagineuses de la vessie, lesquelles nagent dans l'eau en paquets ou flocons.

Il y a des cas où une excrétion vraiement *purulente* suinte par les pores de la peau sans ulcération; telle est la gonorhée virulente qui a son siege à la racine du gland, sur le prépuce. M. *Quesnay*, ancien professeur des écoles de chirurgie, & depuis premier médecin ordinaire du Roi, a publié en 1749, un traité de la *suppuration purulente* ou *suppuration* louable, telle qu'on la trouve dans les abscès bénins, ou qu'elle coule des ulceres qui sont de bon caractere. *Voyez* PUS. Le même auteur a promis un traité de la *suppuration putride*, matiere très-importante à connoître, & sur laquelle on n'a que des notions bien vagues & très-superficielles. *Voyez* PUTRIDE.

PUS. Matiere liquide, épaisse, blanchâtre, qui s'engendre dans les abscès, ou qui sort des plaies & des ulceres. La formation du pus & son écoulement sont connus sous le nom de *suppuration*. Elle est louable lorsque le *pus* est de bonne qualité, d'une couleur uniforme, & sans mauvaise odeur. La suppuration est putride lorsque les sucs qui forment le *pus* sont viciés par quelque cause que ce soit. *Voyez* PUTRIDE & PURULENT.

Il n'y a que les tissus cellulaires qui suppurent. La suppuration est une terminaison d'un engorgement inflammatoire. C'est l'action violente des arteres qui conjointement avec la chaleur extraordinaire qu'elle ex-

cite dans la partie, brise les vaisseaux, & mêle le sang, la lymphe, & les sucs graisseux qui se produisent sous la forme de *pus*. A l'égard de celui qui doit être fourni par les plaies & les ulceres, il n'est pas difficile de voir comment la nature produit cette liqueur, qu'on dit ne ressembler à aucune de celles du corps. Son excrétion me paroît un effet tout simple & tout naturel de la solution de continuité.

Le *pus* est produit par l'action organique des chairs qui forment le fond de la plaie ; mais ce n'est qu'un simple écoulement proportionné à la quantité des cellules graisseuses qui sont ouvertes dans la surface de la plaie. Ce n'est pas une secrétion nouvelle dans la partie comme on a pu le croire ; mais une excrétion des sucs qui, sans la solution de continuité, seroient déposés dans les cellules de la membrane adipeuse, & y auroient été modifiés différemment. On ne connoît, dira-t-on, dans nos humeurs aucun suc qui soit de la nature du *pus* : mais nous ne connoissons pas plus dans la masse générale la plupart des liqueurs particulieres qui sont filtrées dans différens couloirs. Y reconnoissons-nous la salive & la mucosité du nez ? y distinguons-nous le suc pancréatique & l'humeur spermatique, &c. On ne connoît ces humeurs qu'après qu'elles ont été formées & séparées dans les couloirs que la nature a destinés pour leurs fonctions. Le fond d'une plaie ne peut pas former un nouveau genre d'organe secrétoire, c'est-à-dire, un organe composé & destiné à un genre particulier de secrétion. Le *pus* n'est donc que la liqueur qui auroit été filtrée & déposée dans les cellules de la membrane adipeuse & qui s'écoule à-peu-près sous la même forme qu'elle auroit eue dans l'état naturel. Des sucs huileux mêlés intimement à une humeur séreuse qui leur sert de véhicule, & avec des sucs muqueux & lymphatiques, dont on ne peut savoir la proportion, forment le mêlange que nous appelons *pus* dans les plaies & dans les ulceres. *Voyez* les indications curatives des plaies qui suppurent, & des ulceres, au mot *déterſif*, & au mot *ulcere* ; sur la régénération des chairs, *voyez* l'article *INCARNATION*. [Y]

PUTREFACTION, PUTREFIER. La *putréfaction* eſt le dernier degré de la fermentation ; on la regarde preſque généralement comme l'extrême diſſolution des corps qui ſe corrompent.

PUTREFACTION *des parties du corps humain vivant.* Voyez *GANGRENE.*

La *putréfaction* des morts a été regardée comme le ſigne infaillible de leur état ; mais ce ſigne très-dangereux pour les ſurvivans ne ſeroit admiſſible qu'autant qu'on n'auroit pas d'autres ſignes très-certains de la mort. On les a indiqués ailleurs. (1) La *putréfaction* parfaite qui ſe manifeſteroit en quelque partie, ne mettroit pas infailliblement à l'abri du danger affreux de donner la ſépulture aux vivans. On voit tous les jours des perſonnes ſurvivre à la perte de quelque membre dont la pourriture s'étoit emparée. Ainſi la pourriture pourroit attaquer de même un ſujet dans l'état équivoque qui fait douter ſi une perſonne eſt morte ou vivante, c'eſt-à-dire, dans la ſituation où ſans avoir perdu la vie, elle ne ſe manifeſte néanmoins par aucune marque extérieure ſenſible aux perſonnes qui ne ſont pas profondément inſtruites ſur ce cas. C'eſt donc un précepte très-dangereux que de dire vaguement, que la *putréfaction* eſt le ſigne infaillible de la mort, & qu'on peut donner la ſépulture à ceux en qui la *putréfaction* ſe manifeſte.

Il auroit fallu diſtinguer du moins la pourriture qui attaque un corps vivant de celle qui s'empare d'un mort ; car chacune a des caracteres diſtinctifs qui lui ſont propres. 1°. La gangrene ſeche n'a pas lieu ſur un corps mort, parce qu'il n'y a ni la chaleur ni l'action des vaiſſeaux par laquelle les ſucs peuvent être durcis, & devenir avec les ſolides une maſſe homogene qui forme la croûte ſolide qu'on nomme *eſcarre*. La *putréfaction* propre aux morts eſt toujours une gangrene humide ; & au contraire de ce qui ſe paſſe en pareille

---

(1) Dans le traité de la *certitude des ſignes de la mort.* M. *Louis* prépare, dit-on, une ſeconde édition de cet excellent ouvrage.

maladie sur les vivans, il n'y a sur les morts ni tension, ni rougeur inflammatoire qui trace une ligne de séparation entre le mort & le vif : l'épiderme se ride, la peau est d'abord pâle, elle devient d'une couleur blanche, grisâtre ; elle prend après des nuances plus foncées ; elle devient d'un bleu qui tire sur le verd ; & ensuite d'un bleu noirâtre qu'on apperçoit à travers la peau, qui prend elle-même enfin cette derniere couleur. Ces observations seroient bien importantes dans l'opinion que la pourriture est le seul signe infaillible de la mort, & elles n'ont point été faites par ceux qui se sont fait une sorte de réputation, en se déclarant les apôtres de cette fausse doctrine. [Y]

PUTRIDE, *en chirurgie*, se dit des sucs corrompus qui coulent d'une plaie ou d'un ulcere. On appelle *suppuration putride* les humeurs dépravées qui forment une suppuration désavantageuse, qui sans avoir aucune couleur ni consistance déterminées, sont tantôt glaireuses & épaisses, tantôt très-fluides & comme dissoutes ; qui quelquefois sont fort limpides, d'autrefois d'une couleur obscure : elles sont souvent sanguinolentes ; tous ces caracteres se trouvent quelquefois ensemble : ce qui fait varier la couleur & la consistance des matieres. Mais leurs caracteres les plus inséparables sont la puanteur & l'acrimoine qui dénotent une suppuration vicieuse, & atteinte de quelque degré de putréfaction.

Ces vices dépendent de l'état gangreneux des chairs. *Voyez* GANGRENE & ULCERE PUTRIDE. [Y]

PYOULQUE. Instrument de *chirurgie* en forme de seringue, destiné à tirer de différentes cavités les matieres purulentes & sanieuses, qui ne sortiroient pas aisément. *Paré* en donne la figure à l'article *des ulceres des oreilles.*

Anel, chirurgien françois, qui avoit vu dans les armées des soldats charlatans qui se font bien payer pour *panser du secret*, c'est-à-dire, pour sucer les plaies faites par coups d'épée ; *Anel*, dis-je, qui avoit grande foi à cette succion, imagina une seringue ou *pyoulque*, qu'il a fait dessiner dans un traité qui a

pour titre : *l'art de sucer les plaies sans se servir de la bouche de l'homme*. Son objet étoit de garantir les blessés de l'infection qui auroit pu leur être communiquée par le contact des levres d'un homme mal sain ; & réciproquement pour garantir les suceurs du danger qu'ils pouvoient courir à pomper le sang de la plaie d'un homme vérolé ou scorbutique, &c.

Q

QUADRIGA : Espece de bandage décrit dans *Galien*, pour les luxations ou les fractures des côtes, des vertebres, des clavicules, du sternum, le nom de *quadriga* signifie un char à quatre chevaux ; les circonvolutions de la bande se croisent dans ce bandage comme les brides de ces chevaux. On l'appelle aussi *cataphracta*, mot qui chez les Grecs signifioit *cuirasse*, parce que ce bandage couvre la poitrine, comme les lames de fer des anciens soldats armés de toutes pieces. *Voyez* CATAPHRACTA.

On ne se sert guere de ce bandage dans les cas prescrits par les anciens ; car le bandage du corps suffit dans les fractures ou luxations du sternum, des côtes & des vertebres ; la capeline ou le spica, pour la fracture ou la luxation des clavicules. Le *quadriga* se pratique dans le premier appareil de l'amputation d'une mamelle cancéreuse, en faisant des circulaires en doloires autour de la poitrine, & quelques croisés sur le sternum, derriere le dos & sur les épaules, & finissant par des circulaires. Il faut avoir soin de mettre sous les aisselles des compresses plates & assez épaisses, pour empêcher que les tours de bande n'y fassent des impressions incommodes & douloureuses. [Y]

R

RACLOIRE. Inſtrument deſtiné à racler la langue pour enlever une pituite limoneuſe qui exude de ſes glandes. Dans l'état de ſanté, la langue eſt chargée, ſur-tout au réveil, d'une lymphe blanchâtre & mucilagineuſe : c'eſt cette humeur qui ſe porte ſur les dents, s'y attache & produit ces incruſtations tartareuſes qui ſont les cauſes éloignées de la carie. On prévient ces inconvéniens dans leur principe, en s'aſſujettiſſant à ſe bien racler & nettoyer la langue tous les matins avant que de ſe rincer la bouche ; il faut auſſi avoir la précaution d'ôter le limon dont les dents ſont couvertes. Bien des perſonnes ſe ſervent d'une petite regle d'écaille ſouple & flexible, longue de ſept à huit pouces, & large d'environ trois lignes. On la tient par les deux bouts, qu'on approche l'un de l'autre à un pouce de diſtance ; le centre courbé en arc eſt porté dans la bouche & ſert à racler la langue : en conſidérant ſa forme à ſa partie ſupérieure, on voit qu'elle a une dépreſſion dans le milieu, & qu'elle eſt compoſée de deux corps muſculeux qui font ſur les côtés deux éminences, ſelon toute ſa longueur. On s'eſt déterminé en conſéquence de cette ſtructure, à faire des *racloires* d'argent dont la lame eſt pour ainſi dire feſtonnée, ſuivant la concavité du milieu de la langue, & les deux convexités de ſes parties latérales. Les extrêmités un peu plus fortes ſont configurées en cœur, & ſervent à être maintenues entre le pouce & le doigt indicateur de chaque main.

Il y a des *racloires* faites en eſpece de rateau ſans dents, & qui ont une queue qui leur ſert de manche ; cet inſtrument s'appelle auſſi *gratte-langue*. Le ſieur de *Leſcluſe*, dans un traité qui a pour titre, *nouveaux élémens d'odontologie*, publié en 1754, dit avoir remarqué qu'il eſt preſque impoſſible de nettoyer exacte-

ment les dents à leur partie poſtérieure, & qu'il a imaginé un *gratte-dent* dont la queue eſt à pinces courbes. Les branches de cette pince ſe ſerrent par un anneau, comme un porte-crayon ; on met une éponge entre ces branches, & par ce moyen on enleve aiſément de deſſus les ſurfaces de toutes les dents, le limon qui forme le tartre ſi préjudiciable à leur durée & à celle des gencives. [Y]

RAFRAICHISSANS. (*Matiere médicale externe.*) Ce ſont des médicamens qui ont la vertu de tempérer & de calmer la chaleur extraordinaire qu'on ſent dans une partie ; telles ſont les lotions faites avec les ſucs de laitue, de pourpier, de grande & de petite joubarbe, l'eau de plantain, de mouron, de fleurs de lys blancs, de nenuphar, de morelle, le petit lait, l'eau de frai de grenouilles, &c. l'onguent blanc, l'onguent de céruſe, le nutritum fait avec la litharge, l'huile & le vinaigre ; le cérat *rafraîchiſſant* de *Galien*, camphré ou non camphré ; l'emplâtre de ſaturne, les trochiſques blancs de *Rhaſis*, &c.

Ces remedes agiſſent ſur les ſolides & ſur les fluides, en reſſerrant les premiers, ou en les diſpoſant à ſe contracter, & en diminuant le mouvement inteſtin des liqueurs. On met les *rafraîchiſſans* au nombre des répercuſſifs, & ils en font effectivement une claſſe. Ils ſeront donc nuiſibles lorſqu'il y aura à craindre de répercuter, même modérément ; mais l'application de ces remedes ſera très-utile quand on devra borner la force expanſive des liqueurs & la végétation concomitante des ſolides : ce qu'on obſerve principalement dans les cancers ulcérés. C'eſt pourquoi les *rafraîchiſſans* en diminuant le mouvement du ſang qui afflue ſur la partie, & en réprimant l'expenſion & l'orgaſme des humeurs qui y ſont en ſtagnation, & les repouſſant légérement par la contraction ou le reſſerrement qu'elles occaſionnent aux ſolides, la douleur, la chaleur & l'inflammation de la partie diminuent.

Ambroiſe Paré recommande l'uſage de l'huile d'œufs agitée long-temps dans un mortier de plomb, juſqu'à

ce qu'elle ſoit épaiſſie & devenue noire : on y ajoute un peu de camphre & de poudre d'écreviſſes brûlées ; ce liniment calme la douleur des cancers. Le ſucre de ſaturne dans de l'eau de plantain eſt un très-bon remede, ainſi que les ſucs de morelle ou de *ſempervivum* battus long-temps dans un mortier de plomb avec un pilon de même métal, &c. *Voyez* RAFRAICHISSEMENT. [Y]

RAFRAICHISSEMENT. L'action de rafraîchir, de rendre frais. Tout le monde ſait que le corps humain eſt affecté des changemens qui arrivent dans l'air par le chaud & par le froid : un certain degré de chaleur pas aſſez fort pour deſſécher ou détruire les ſolides, alonge & relâche les fibres ; de-là l'abattement & la foibleſſe qu'on ſent dans les jours chauds. L'effet de ce relâchement des fibres, & l'expanſion des fluides par la chaleur, ſont évidens à la vue & au toucher ; car les parties extérieures du corps ſont plus gonflées en temps chaud qu'en temps froid. Ces conſidérations, qui établiſſent une cauſe de la gangrene qui ſurvient ſi fréquemment aux plaies pendant les grandes chaleurs, nous indiquent les moyens de la prévenir par des ſecours fort ſimples. Une infinité d'accidens procedent de ce qu'on tient la chambre d'un homme attaqué de fievre, trop chaude ; car on l'expoſe par-là aux mauvais effets des vapeurs animales qui détruiſent l'élaſticité de l'air, & on le prive de l'avantage de la réfrigération par l'air frais, dont on ſait par expérience que les malades recherchent avidement la jouiſſance, juſques-là même qu'ils ſortent du lit pour ſe procurer du frais. Le *rafraîchiſſement* de la place qu'occupe un membre fracturé, prévient le prurit, & les démangeaiſons éréſipélateuſes que la chaleur occaſionne. Nous en avons parlé au mot *flabellation.*

Le renouvellement de l'air dans la chambre d'un malade, en donnant à ce fluide une libre entrée par l'ouverture des portes, des rideaux du lit, & même en quelque cas par l'ouverture des fenêtres, ou le faiſant entrer par des tuyaux ; en un mot la juſte diſtribution de l'air en général devroit faire, ſelon le

docteur *Arbuthnot*, une des principales branches du régime dans les maladies inflammatoires. Les ſoins trop ſcrophuleux des gardes ignorantes à cet égard, augmentent, dit-il, alongent & rendent ſouvent la maladie fatale ; cette erreur eſt encore plus dangereuſe dans les perſonnes robuſtes, & dont les ſolides ſont d'un tiſſu ſerré : que dans ceux dont l'habitude eſt lâche ; les corps retenant la chaleur à raiſon de leur denſité. [Y]

RAMOLLISSANT. (*matiere médicale externe.*) C'eſt la même choſe qu'émollient. On donne ce nom à tous les médicamens qui ont la vertu de rendre la ſoupleſſe aux parties ſolides trop tendues, & de redonner de la fluidité aux liqueurs épaiſſies, les liquides forment, par la lenteur de leur circulation, ou par leur ſtagnation, deux eſpeces de tumeurs, des douloureuſes, & des indolentes ; il y a des émolliens qui agiſſent dans le premier cas, en calmant la douleur ; ce ſont des émolliens anodins ; on en emploie d'autres dans le ſecond cas ; on les appelle émolliens réſolutifs, parce qu'ils ont la vertu de réſoudre les fluides épaiſſis. Il y en a qui agiſſent principalement ſur les ſolides trop tendus, ce ſont des émolliens relâchans.

La premiere claſſe d'émolliens que nous diſons être anodins, ſont des remedes remplis de mucilages aqueux & adouciſſans, dont les particules s'attachent aiſément aux vaiſſeaux, aſſoupliſſent leurs fibres, & les rendent moins ſuſceptibles d'agacement & d'irritation. A l'aide de la chaleur qu'on donne à ces médicamens, leurs parties déliées s'inſinuent dans les pores, raréfient inſenſiblement les humeurs, & leur font reprendre les voies ordinaires. Tels ſont l'eau tiede, le lait, l'althéa, la mauve, la pariétaire, le bouillon blanc, le violier, les ſémences de lin, de fénugrec, de pſyllium, &c. Ils conviennent en fomentation & en cataplaſmes dans les engorgemens inflammatoires.

La ſeconde claſſe d'émolliens eſt compoſée de médicamens qui uniſſent la vertu réſolutive à l'émolliente ; ils contiennent des parties actives qui donnent un peu

de reſſort aux vaiſſeaux, & qui les font agir ſur les liqueurs ſtagnantes ; la réſolution ſe fait ſi ces liqueurs ont aſſez de fluidité pour obéir à cette action : & dans le cas contraire les vaiſſeaux ſe briſent ſur les fluides épaiſſis, & il en réſulte une ſuppuration, ou purulente, ou putride, ſuivant la nature de l'humeur qu'on a miſe en diſſolution dans le lieu de ſa ſtagnation, en excitant à faux le jeu des vaiſſeaux. Les médicamens émolliens réſolutifs ou maturatifs ſe tirent principalement des matieres gommeuſes, telles que *le galbanum*, *l'opoponax*, *le ſagapenum*, *la gomme ammoniac.* Les quatre farines réſolutives, les fleurs de camomille & de mélilot, réduites en poudre, ſervent à faire des cataplaſmes émolliens réſolutifs, & les gommes ſuſdites entrent dans la compoſition d'emplâtres, qu'on met avec ſuccès ſur des tumeurs dures, dont on a calmé l'inflammation précédente, avec les cataplaſmes émolliens anodins, & qui ont enſuite été prédiſpoſées par les cataplaſmes émolliens réſolutifs. Les emplâtres *de vigo*, *de ſavon*, *de ciguë*, *de diabotanum*, *de diachylon gommé*, ſont propres à fondre les tumeurs rénitentes.

Les émolliens relâchans doivent produire dans les fibres un changement, par lequel elles deviennent plus alongées ſans ſe rompre. Il ſuffit pour cet effet, que des particules lubrifiantes s'inſinuent entre les ſolides, & les aſſoupliſſent. Les émolliens des deux premieres claſſes ont cette vertu, mais elle réſide éminemment dans les remedes onctueux, tels que le beurre, les huiles de lys, de lin, d'amandes douces, les graiſſes des différens animaux, & leurs moëlles. Les compoſés ſont l'*onguent d'althéa*, *de populeum*, *les huiles de chien*, *de vers*, *l'emplâtre de mucilage*, *celui de diachylon ſimple*, *&c.*

Ces remedes gras ne conviennent point ſur les parties enflammées ; ils deviendroient ſtimulans & ſuppuratifs ; mais on les employera avec ſuccès ſur la peau ſaine du ventre, pour remédier à l'inflammation des parties internes, comme dans le cas des hernies avec étranglement, de diſpoſition inflammatoire des inteſ-

tins, pour ramollir les articulations qui ne jouent pas, à cause de la sécheresse ou de la roideur des muscles & des liqueurs, &c. *Voyez* dans le second tome du recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie, plusieurs mémoires sur les remedes émolliens. [Y]

RAMPANT. C'est le nom d'un bandage qui se fait avec une bande dont les circonvolutions entourent la partie en forme de spirale, & en laissant entr'elles des espaces découverts. Ce bandage a la figure d'un serpent qui se traîne le long d'un arbre en l'entourant. *Voyez* *BANDE* & *BANDAGE*.

Ce bandage n'est employé que pour contenir des compresses sur un membre dans une grande étendue avec une bande assez courte, soit que la nécessité oblige de se servir de celle qu'on a sous la main, & souvent aussi par choix, pour ne pas surcharger la partie du poids d'une longue bande. Dans ce cas elle doit toujours être appliquée fort légérement, surtout dans le cas de gonflement; parce que serrant un peu, on augmenteroit la tuméfaction dans les intervalles que laissent entr'elles les circonvolutions de la bande. [Y]

RANCIDITÉ. Espece de corruption désagréable que les graisses & les substances huileuses contractent à la longue, & que la chaleur leur communique. Les médicamens huileux ne conviennent point en topiques sur les parties attaquées d'inflammation, parce que les huiles échauffées perdent leur caractere bienfaisant; & au lieu de relâcher & d'adoucir, comme on se le propose, elles deviennent âcres & irritantes par *rancidité*. Willis a parlé de la *rancidité* dans son traité de la fermentation.

M. *Quesnay*, dans sa dissertation sur les vices des humeurs, imprimée à la tête du premier tome de l'académie royale de chirurgie, met aussi la *rancidité* des humeurs du corps humain au nombre des effets que leur fermentation peut produire. Il se propose dans cet ouvrage important d'établir les principes physiques qui doivent servir de fondement à la doctrine de la

ſuppuration, de la gangrene, des tumeurs, des plaies, des ulceres, & d'autres ſujets de chirurgie. Les humeurs ſont infectées, & les ſolides diverſement irrités par les corpuſcules viciés qui ſont l'effet des différentes dépravations qu'une portion des fluides contractent. Le lait par exemple, qui ſe déprave dans l'eſtomac, y devient rance & amer. On voit des preuves de l'infection & de la malignité qu'il cauſe, dans les fievres conſidérables produites par cette dépravation. Suivant l'opinion commune, le lait eſt ſuſceptible de s'aigrir par une fermentation acéreuſe; & l'on croit que la plupart des maladies des enfans viennent d'acides fournis par un lait aigri dans les premieres voies; mais ne peuvent-elles pas venir plutôt de la partie butireuſe du lait qui devient rance, ou comme l'on dit vulgairement, d'un lait qui tourne en bile? Il eſt évident, dit M. *Queſnay*, que la malignité de cette derniere ſorte de fermentation, dont les matieres graſſes ſont ſuſceptibles, eſt bien plus malfaiſante que celle de la fermentation aceſcente. La diſpoſition que les matieres devenues rances ont à ſe corrompre, doit rendre ces matieres plus redoutables, que celles que la fermentation auroit rendues acides ou vineuſes; celles-ci peuvent être avantageuſes pour donner de la durée aux humeurs, dans les cas où l'action exceſſive des vaiſſeaux les détruiroit trop promptement. Il n'en eſt pas de même des matieres devenues rances: la partie graſſe ou huileuſe de ces matieres, qui domine ſur les ſels acides, & qui empêche que la fermentation ne puiſſe développer ces ſels, rend ces matieres fort ſuſceptibles de pourriture; ainſi on doit remarquer que les mauvais effets de ces matieres dépend plus de la pourriture qui ſurvient, que de la dépravation qu'elles avoient contractée d'abord par la fermentation. Plus on cherchera à s'inſtruire ſur la théorie & ſur la pratique de la chirurgie, plus on ſentira l'utilité de ces connoiſſances, pour aider directement ou indirectement à l'intelligence de pluſieurs points de doctrine qui concernent cet art; & ſur-tout pour éclaircir ce qui regarde les tumeurs graiſſeuſes, les hernies épiploïques

qui s'enflamment & suppurent ; les tumeurs froides, formées par des sucs muqueux & gélatineux, qui ne sont pas susceptibles de putréfaction, & qui se corrompent par *rancidité*. Voyez *ECROUELLES*. [Y]

RANULE. Tumeur qui vient sous la langue, & qui est produite par la dilatation du conduit excréteur des canaux salivaires inférieurs. *Voyez GRENOUILLETTE*.

La saignée des veines *ranules* a été fort préconisée par les anciens dans les esquinancies ; ils la regardoient comme un secours dérivatif, capable d'évacuer immédiatement le sang qui cause l'inflammation. *Hippocrate*, *Alexandre de Tralles*, & parmi les modernes, *Riviere*, *le Pois*, *Nicolas Pison* & *Sydenham* ; dont l'autorité est d'un si grand poids en pratique, s'accordent tous à faire tirer du sang des veines sublinguales, après quelques saignées faites au bras. M. *Van-Swieten* expose la doctrine de ces grands maîtres sur le choix des saignées, en adoptant la précaution des saignées préliminaires au bras, sans laquelle celle des *ranules* seroit, dit-on, dangereuse, parce qu'elle attire le sang sur les parties enflammées. A ces raisons, tirées de la connoissance de la circulation du sang, & de la distribution des vaisseaux, pour expliquer cet effet, M. *Van-Swieten* joint l'expérience de *Tulpius*, qui condamne l'usage prématuré de la saignée des *ranules*, dont il a observé des inconvéniens très-fâcheux ; il convient de rapporter une autorité plus ancienne ; c'est celle de *Lanfranc*, qui professoit la chirurgie à Paris à la fin du treizieme siecle : voici ce qu'il dit au chapitre de l'esquinancie, dans sa grande chirurgie. » Qu'on se donne bien de » garde de suivre le conseil de ceux qui prescrivent » d'abord la saignée des veines qui sont sous la langue : » il arrive souvent que le malade périt par cette sai» gnée qui n'a point été précédée de celle du bras, » principalement si le sujet est pléthorique. « Cette réflexion ne porte que sur la saignée des *ranules* faite prématurément. Quoique les auteurs anciens y aien eu grande confiance, lorsqu'elle étoit placée à-pro

pos, nous ne devons pas blâmer la pratique de nos jours où elle eſt abſolument négligée. La ſaignée des veines jugulaires auroit tous les avantages que les anciens tiroient de celles des ranules. *Alexandre de Tralles* dit expreſſement que n'ayant pu découvrir les veines ſublinguales, il ſe détermina à ouvrir les jugulaires, & que cette ſaignée eut tout le ſuccès poſſible; *Jaubert* préſume à cette occaſion, que la difficulté de ſaigner les *ranules* venoit de la tuméfaction conſidérable des parties de la bouche. Quoiqu'il en ſoit, l'ouverture de ces veines eſt d'une foible reſſource, & a beaucoup d'inconvéniens; elles fourniſſent rarement la quantité de ſang qu'on deſireroit, & dans d'autres circonſtances, on peut être fort embarraſſé à en arrêter l'hémorragie; il y en a des exemples funeſtes. Cette diſcuſſion ſe trouvera quelque jour expoſée dans les mémoires de l'académie royale de chirurgie, dans une diſſertation qui aura pour titre.... *du choix des ſaignées, & du danger de la métaſtaſe ſur le poumon, par l'effet des ſaignées du pied dans les eſquinancies inflammatoires.* (1)

RAPPORT. Le terme de *rapport* tire ſon origine du verbe latin *refero*, qui ſignifie *je rapporte*; mais on peut dire qu'il eſt encore de plus près dérivé du mot ſubſtantif *relatio*, qui ſignifie *rapport* ou récit d'une choſe.

Selon cette premiere idée, il faut entendre par les *rapports* en médecine & en chirurgie, des actes authentiques & publics, que les médecins & les chirurgiens titrés ſont obligés de faire en juſtice quand ils en ſont requis par le magiſtrat, pour certifier ſur leur conſcience de l'état de ceux qu'ils viſitent, ſoit ſains, malades, bleſſés, ou décédés, afin que les juges, ou ceux qui ont droit d'y prendre part, étant bien informés, faſſent ou ordonnent en conſéquence ce qui eſt raiſonnable pour le bien du public & des particuliers.

Des différences des rapports en chirurgie. Tous les

---

(1) Cette diſſertation, qui eſt de M. *Recolin*, eſt inſérée dans le quatrieme volume de l'académie.

rapports en chirurgie, quels qu'ils soient, peuvent se réduire à trois especes générales, qui sont les *rapports* proprement pris, les certificats d'excuse & les estimations.

Le *rapport* proprement pris, est une certification à justice faite par un ou plusieurs chirurgiens titrés, de l'état où ils ont trouvé le corps humain vivant ou mort, dans son tout, ou dans quelques-unes de ses parties. Ces *rapports* proprement pris, sont de trois especes; savoir, dénonciatifs, provisoires, & mixtes.

On nomme *rapports dénonciatifs*, ceux que toutes sortes de chirurgiens font de quelque blessure que ce soit, à l'heure même, ou bientôt après, en vertu de leur droit de maîtrise, à la requisition des blessés, ou de ceux qui s'intéressent pour eux, auxquels *rapports* les juges n'ont d'égard qu'autant qu'ils le croient justes & raisonnables: je dis que les juges n'ont à ces *rapports* dénonciatifs que l'égard qu'il leur plaît, parce que n'étant que des témoignages volontaires, ils sont sujets à suspicion.

Les *rapports* proprement pris de la seconde espece, que l'on nomme provisoires, sont ceux qui se font par les chirurgiens jurés en titre d'office préposés pour les *rapports*, & qui sont ordonnés par le juge; l'on obtient toujours pour les blessés, au moyen de ces *rapports*, quand les faits qui sont rapportés le méritent, des provisions, tant pour leurs alimens & médicamens, que pour leurs frais de poursuite.

Sous la troisieme espece de *rapports* proprement dits, que l'on peut appeler *rapports mixtes*, on comprend ceux qui sont donnés sur la simple requisition des blessés; mais qui étant faits ou approuvés par les chirurgiens titrés, ne laissent pas d'être provisoires, quoique la partie adverse en puisse contester l'exécution quand il s'agit d'une seconde provision, en demandan par une requête présentée au juge, une contre-visite; & en ce cas-là les juges nomment des chirurgiens d'office pour faire le *rapport*, qui prévaut même sur celui des chirurgiens titrés.

De la valadité des rapports en chirurgie. Comme l'u-

sage des *rapports* sur quelque matiere que ce soit, n'a été établie en justice que pour connoître des vérités dont les juges ne peuvent pas s'instruire par eux-mêmes, leurs lumieres toutes pénétrantes qu'elles soient, ne suffisant pas pour les éclairer à fond du détail de tous les faits qui concernent les différentes professions des hommes, il a été d'une grande importance, particuliérement à l'égard des *rapports* en chirurgie qui peuvent quelquefois décider de la vie ou de la mort des accusés, d'engager les chirurgiens à ne se point éloigner de la vérité dans la relation des faits qui dépendent de leur art.

Or, comme il se trouve peu de gens si confirmés dans le mal, qui ne soient intimidés par la religion du serment, c'est avec raison que l'on a ordonné que tous les titres dont les chirurgiens pourroient être revêtus, ne rendroient point leurs *rapports* valables, s'ils ne s'étoient astreints par un serment exprès, à faire ces actes avec fidélité.

C'est aussi pour cela, que de quelque caractere que les chirurgiens soient pourvu, ils ne sont admis par aucun juge civil ou criminel à faire des *rapports* en chirurgie, qu'après avoir prêtés ce serment entre leurs mains: & même que les juges subalternes sont toujours bien fondés à demander ce même serment dans les cas extraordinaires, aux chirurgiens qu'ils nomment d'office pour faire des *rapports*, quand même ils ne pourroient pas ignorer que ces dénommés ne l'eussent déja faits en des cours supérieures. C'est donc ce serment qui est la premiere condition essentielle à la validité des *rapports*; cependant les juges n'admettent à ce serment que des maîtres chirurgiens qui ont un titre qui réponde de leur suffisance.

Des conditions requises pour bien faire les rapports proprement pris. Il faut qu'un chirurgien, pour se bien acquitter de sa fonction en faisant les trois sortes de *rapports* proprement dits, observe nécessairement plusieurs choses.

1°. Il doit les faire dans un esprit d'équité, & avec une intégrité qui soit à toute épreuve; de maniere qu'elle

qu'elle ne puiſſe être ébranlée par des offres avantageuſes, ni ſéduite par les prieres de ſes proches, & qu'elle le rende ſourd aux inſtances de ſes amis, aux ſollicitations des puiſſances, & de tous ceux à qui il eſt redevable de bienfaits inſignes.

2°. Il faut qu'un chirurgien integre examine tout par lui-même, qu'il ne s'en rapporte en aucune façon à ſes collegues, ou à ſes ſerviteurs, dont l'ignorance & l'infidélité pourroient le faire tomber en faute ſans le ſavoir; c'eſt néanmoins à quoi beaucoup de chirurgiens manquent, principalement à Paris où il y a un grand nombre de privilégiés, qui n'ayant pas de titre pour faire des *rapports*, engagent un maître à les ſigner pour eux; ce que ces maîtres font trop légérement ſur la foi de ces ſubalternes, ſans voir les bleſſés ou les malades pour qui les *rapports* ſont faits.

3°. Un chirurgien judicieux eſt obligé à ne rien dire d'affirmatif dans ſon *rapport* ſur les cauſes abſentes, ſur les douleurs, & généralement ſur tout ce qui ne tombe pas ſous les ſens; parce que le récit qui lui en eſt fait, ſoit par le malade même, ou par les aſſiſtans, lui doit toujours être ſuſpect.

4°. Il doit prendre toutes les précautions poſſibles pour s'empêcher d'être trompé par des maladies feintes, par des contorſions, ou des convulſions ſimulées, du ſang ſeringué, des tumeurs apparentes, des contuſions en peinture, ou par de ſemblables artifices ou fourberies.

5°. Il doit faire ſes prognoſtics d'une maniere douteuſe, parce que l'événement des maux & des bleſſures eſt toujours incertain; & il vaut mieux dans les faits de conſéquence, ſuſpendre ſon jugement, que d'être trop déciſif, particuliérement quand il s'agit de prédire la mort, ou d'aſſurer la guériſon des bleſſés.

6°. Il eſt encore abſolument néceſſaire qu'il marque avec préciſion dans les *rapports*, la largeur & la profondeur des plaies, & qu'il déſigne bien les ſignes par leſquels on peut juger de la léſion des parties intérieures.

7°. Il doit faire ſon poſſible pour bien déclarer l'ef-

fence des bleffures, pour bien exprimer les accidens qui les accompagnent, & pour déterminer enfuite ce que l'on en peut efpérer, & ce que l'on en doit craindre, l'ordre qu'il faudra tenir dans la curation, dans quel temps à-peu-près elle pourra être accomplie ; le régime que l'on doit faire obferver aux malades, ou aux bleffés ; s'ils doivent refter au lit ou non, & s'ils ne pourront point vaquer à leurs affaires dans le temps même de leur traitement.

8°. Il faut encore qu'il obferve avec foin fi les bleffures pour lefquelles le *rapport* eft requis ou ordonné, ont été les véritables caufes de la mort, de l'impuiffance, ou des autres accidens qui font arrivés au bleffé ; & cette inftruction eft très-néceffaire dans la procédure criminelle ; parce que fi le bleffé eft mort par une autre caufe que celle de la bleffure qu'il a reçue, celui qui l'a bleffé n'eft pas refponfable de fa mort, fa bleffure n'ayant pas été mortelle par elle-même.

9°. Le chirurgien qui fait fon *rapport*, ne doit pas négliger de marquer fi le bleffé l'eft venu trouver pour être vifité ou panfé ; ou s'il a été requis de fe tranfporter chez lui pour en faire la vifite & le panfement ; en ce cas, il doit marquer s'il l'a trouvé couché ou débout, vaquant à fes affaires, ou dans l'impuiffance d'y donner fes foins.

10°. Il ne doit rien oublier de tout ce qui peut donner au juge quelque éclairciffement, pour juger avec équité & avec connoiffance de caufe : il doit fur tout cela s'exprimer en termes clairs & intelligibles, & ne fe point mettre en peine d'étaler fon prétendu favoir, en affectant de fe fervir de termes barbares & d'école, comme font plufieurs chirurgiens, qui croient ne parler favamment, que lorfqu'ils ne font point entendus.

11°. Un chirurgien judicieux doit bien prendre garde de ne pas paffer d'un excès à l'autre, & fous prétexte de bien éclaircir un fait, de ne pas charger fes *rapports* d'une longue fuite de raifonnemens. Ces fortes de difcours fcientifique ne peuvent être plus mal employés dans un récit, dont la perfection dépend de fa fimplicité, de fa précifion, & de fa briéveté, accom-

pagnée d'une grande exactitude, de la vérité des faits. Or, cet avis n'eft pas donné fans raifon, puifqu'il s'eft trouvé des chirurgiens affez extravagans, pour tracer des figures géométriques dans leurs *rapports*, & affez peu fenfés pour s'imaginer qu'ils fe rendroient recommandables aux juges, en leur faifant voir qu'ils pouvoient démontrer géométriquement l'effet des forces mouvantes, & la pefanteur des corps liquides, &c.

12°. Il ne doit pas préfumer de fon favoir & de fa capacité, jufqu'au point de fe croire infaillible; enforte qu'une telle préfomption l'empêche de prendre confeil dans les chofes douteufes & difficiles; parce que l'amour-propre aveugle celui qu'il obfede, & que cet aveuglement le conduit à l'erreur.

13°. Il eft enfin fort-à-propos que les *rapports* en chirurgie foient faits fans connivence, & avec tout le fecret poffible; c'eft pour cela que l'ordonnance porte qu'on les délivrera cachetés, parce que la révélation du fecret attire fouvent l'impunité du crime, & la perfécution de l'innocence.

Des certificats d'excufes ou exoënes. On entend par l'exoëne ou le certificat d'excufe, une certification par écrit donnée par un médecin ou par un chirurgien, conjointement ou féparément, fur l'état des particuliers, foit à leur fimple requifition ou par ordonnance de juftice, tendant à faire connoître à tous ceux qui ont droit d'y prendre part, la vérité des caufes maladives qui peuvent les difpenfer valablement de faire bien des chofes dont ils feroient tenus, s'ils jouiffoient d'une fanté parfaite.

Ces fortes de certificats font de trois efpeces; favoir, eccléfiaftiques, politiques & juridiques.

Les exoënes eccléfiaftiques tendent à obtenir du pape, des évêques, des prélats, & de ceux qui ont quelque fupériorité dans la hiérarchie eccléfiaftique, des difpenfes concernant l'exercice de certaines fonctions bénéficiales, l'obfervation des lois canoniques, la diffolution du mariage fur faits d'impuiffance, attribuée à l'un ou à l'autre des conjoints.

Les exoënes politiques regardent tout l'état en gé-

néral, ou le service des maisons royales en particulier.

Les premiers se font en France, à la requisition de ceux que leurs maladies ou leurs blessures empêchent de vaquer à leurs charges, emplois & fonctions. Ceux de la seconde espece, qui regardent le service des maisons royales, sont demandés par les officiers de ces maisons. Dans ces sortes d'exoënes politiques, on n'observe aucune formalité judiciaire, étant de simples certificats qui sont délivrés par ordre des supérieurs ; ou à la requisition des particuliers. La seule précaution qu'on y apporte, est de n'y avoir aucun égard, si ce n'est lorsqu'ils sont donnés par des médecins ou chirurgiens d'une réputation connue, & non suspects de subornation.

Les exoënes juridiques ont lieu dans les procédures civiles & criminelles, pour retarder le jugement d'un procès, dont l'instruction ou la poursuite demande la présence des parties.

Elles sont encore requises ou ordonnées, lorsqu'il est question d'élargir, de resserrer, ou de transférer un prisonnier que le mauvais air feroit périr infailliblement ; quand il s'agit de commuer la peine d'un forçat qui n'est pas en état de servir sur les galeres ; d'épargner dans ces pays-ci, ou de modérer les douleurs de la torture à un criminel que sa foiblesse met hors d'état d'en essuyer la violence.

La grossesse ou les couches des femmes sont encore des raisons valables pour les dispenser de comparoître en personne, afin de répondre aux accusations qui leur sont intentées.

Or, il faut pour la validité des exoënes, non-seulement une procuration spéciale de la part des exoënes, par laquelle on affirme à l'audience de la validité de l'exoëne ; mais l'ordonnance veut encore que l'on produise le *rapport* d'un médecin approuvé, qui ait affirmé de la vérité de sa certification par-devant le juge du lieu.

Au reste, toutes les circonstances marquées pour bien faire les *rapports* proprement pris, doivent être gardées dans les exoënes juridiques, sur-tout dans la procédure criminelle.

Des rapports comprenant les estimations des visites,

panſemens & médicamens. L'on doit e
rapport d'eſtimation en chirurgie, un j...ment
écrit donné par un ou par pluſieurs chirurgiens jur.
ſur l'examen d'un mémoire de panſement & de médicamens qui leur eſt remis par un chirurgien auquel le payement en eſt conteſté par celui qui en eſt le débiteur, ſoit qu'ils lui aient été faits ou fournis à lui-même, ou que le chirurgien y ait travaillé par ſon ordre, ou qu'il ait été condamné par juſtice à en faire les frais.

Les eſtimations ont dont lieu en chirurgie, lorſque les ſalaires ſont conteſtés par les débiteurs aux chirurgiens qui les ont traités, ſoit qu'ils refuſent abſolument d'entrer en payement, ou qu'ils leur faſſent des offres qui ne ſoient pas recevables; car en ce cas-là, les juges ordonnent que les mémoires concernant les opérations, panſemens & médicamens en queſtion, ſeront priſés & eſtimés par des experts, qui ſont quelquefois nommés d'office, mais ordinairement dont les parties conviennent; le demandeur en nomme un, & le défendeur un autre.

Mais au ſurplus, ſoit que les experts aient été nommés d'office, ou que les parties en ſoient convenues, on obſerve toutes les formalités néceſſaires, pour que les juges puiſſent faire droit aux parties avec toute l'équité poſſible.

Il y a ici des regles générales & particulieres à obſerver dans toutes ſortes d'eſtimations de chirurgie.

Par exemple: 1°. les experts doivent conſidérer le mérite de l'opération, parce que celles qui demandent beaucoup de dextérité & d'expérience, ou qui ſont penibles & laborieuſes, doivent être mieux payées que celles qui ſont faciles, communes, & que l'on fait ſans beaucoup de peine & de travail.

2°. Il faut quelquefois avoir plutôt égard à l'importance des maladies; par exemple, un chirurgien qui réunira en fort peu de temps une grande diviſion dans les chairs, par la ſuture, par la ſituation, & par un bandage convenable, méritera d'être beaucoup mieux récompenſé qu'un chirurgien ignorant qui aura tamponné une ſemblable plaie, & qui ne l'aura conduite à

ſa guériſon qu'après une longue ſuppuration, & qu'après avoir fait ſouffrir au bleſſé de cruelles douleurs qu'il lui auroit épargnées, auſſi-bien qu'un traitement fort ennuyeux, s'il eût été bien verſé dans ſon art, dont une des meilleures maximes l'engage à traiter ſes malades promptement, ſûrement, & avec le moins de déſagrément qu'il eſt poſſible.

Je ne prétend pourtant pas inférer de-là, que le temps qu'on emploie dans les traitemens ne doive pas être conſidéré dans les eſtimations de chirurgie, parce qu'il y a des maladies ſi grandes par elles-mêmes, qui ont de ſi fâcheuſes complications, & auxquelles il ſurvient un ſi grand nombre d'accidens que l'on ne peut très-ſouvent les guérir que par un long traitement. Il y en a même qui ſont légeres en apparence, & que la mauvaiſe diſpoſition des ſujets rend néanmoins très-longues & très-difficiles à guérir. Or, les experts doivent peſer ſur toutes ces choſes afin de faire leur eſtimation avec équité.

3°. L'on doit beaucoup inſiſter dans la taxe d'un mémoire ſur la qualité des perſonnes qui ont été traitées, auſſi bien que ſur leurs facultés ; car plus les perſonnes ſont élevées en dignités plus auſſi demandent-elles des ſujétions, de ſoins, de viſites, d'aſſiduités, qui méritent par conſéquent une plus ample récompenſe : outre que les fonctions des chirurgiens qui n'ont rien de fixe, ſont toujours payées à l'amiable par les honnêtes gens, ſelon le rang qu'ils tiennent, & cet uſage doit ſervir de regle dans les eſtimations.

La conſidération des facultés des malades n'eſt pas moins eſſentielle en ces rencontres que celle de leurs qualités, parce qu'il y a tel marchand, ou officier de robe, ou ſur-tout tel employé dans les fermes, qui s'incommoderoit moins en payant largement un traitement d'importance, que beaucoup de gens de la premiere qualité, dont les biens ne répondent pas à leur naiſſance.

4°. Il faut que les vues des experts s'étendent juſque ſur la diſtance des lieux ; car il ne ſeroit pas

raisonnable qu'un chirurgien qui auroit été d'un bout d'une grande ville à l'autre, pendant trois ou quatre mois, pour faire un traitement de conséquence, principalement à Paris, ou à un autre lieu & plus dans la campagne, ne fût pas mieux payé qu'un autre chirurgien qui auroit fait un pareil traitement dans son voisinage.

Enfin les experts doivent en même temps porter leur estimation à des prix honnêtes, équitables & indispensables.

Des talens nécessaires pour bien faire toutes sortes de rapports. Quoiqu'il soit vrai de dire, généralement parlant, que les chirurgiens les mieux versés dans la théorie & dans la pratique de leur art, sont aussi les plus capables de bien faire toutes sortes de *rapports* en chirurgie, il y a néanmoins des parties de cet art plus particuliérement requises pour y bien reussir, & ces parties dépendent ou de l'anatomie, ou de la doctrine des maladies chirurgicales, qu'il faut connoître par leurs propres signes, par pratique & par théorie. Il faut avoir aussi beaucoup d'expérience dans la bonne méthode de traiter ces maladies.

A l'égard de l'anatomie, il faut pour bien faire les *rapports*, savoir celle que l'on nomme *utile*, c'est-à-dire, celle qui tombe sous les sens, préférablement à celle qui est appelée *curieuse*, laquelle consiste dans certaines recherches que l'on fait avec le secours du microscope, des injections & des tuyaux qui servent, en introduisant de l'air dans les conduits, à les rendre plus visibles.

Il faut, par exemple, qu'un chirurgien, pour bien faire ses *rapports*, soit parfaitement instruit de la structure, de l'ordonnance, du nombre, & de la conjonction des os, parce qu'il ne peut sans cela bien connoître les fractures & les dislocations de ces parties, qui fournissent souvent matiere à faire des *rapports* : outre que ces masses solides étant fixes & permanentes, lui donnent lieu de mieux désigner la situation des autres parties, qui sont attachées aux corps durs, & auxquelles ils servent d'appui.

Il ne doit pas être moins informé de la situation, de l'ordonnance, du progrès des muscles, & des vaisseaux considérables, afin de pouvoir juger de l'issue des plaies, qui sont faites à la surface du corps, & aux extrêmités tant supérieures qu'inférieures, & cela tant par *rapport* à l'hémorrhagie, qui est plus ou moins fâcheuse, selon que les vaisseaux ouverts sont plus ou moins gros, qu'eu égard à la perte du mouvement de quelque organe, lorsque les tendons ou les ligamens des jointures se trouvent interessés dans les plaies.

Il est encore absolument nécessaire qu'un chirurgien, pour bien faire ses *rapports*, se soit appliqué à examiner la situation de tous les visceres dans les trois cavités principales, qui sont la tête, la poitrine & le bas-ventre ; comment ils sont placés dans les différentes régions qui partagent ces cavités, & comment ils correspondent au-dehors afin que la division que l'instrument offensif a fait à l'extérieur, lui donne lieu de juger quel viscere peut être blessé dans l'intérieur, quand les plaies sont pénétrantes.

La connoissance des maladies chirurgicales lui est absolument nécessaire pour en exprimer dans ses *rapports* l'essence, les signes, les accidens & les prognostics ; la pratique sur tout cela lui est encore plus nécessaire que la théorie : car quand il s'agira de caractériser une maladie, & de juger de ses suites, comme, par exemple, lorsqu'on sera en doute si certains sujets sont attaqués de vérole, de lepre, de scorbut, de bubons pestilentiels, de cancer, d'écrouelles, &c. un chirurgien qui aura beaucoup vu & traité de ces sortes de maladies, en jugera bien mieux, & plus sûrement qu'un autre qui se sera contenté de lire avec application les livres qui en discourent.

Il faut néanmoins qu'il soit savant, indépendamment qu'il doit être expérimenté dans la méthode de traiter ces maladies, afin de pouvoir marquer dans ses *rapports* l'ordre & le temps de leur curation, & de pouvoir juger si les autres chirurgiens y ont procédé méthodiquement ou non ; il faut de plus qu'il con-

noiſſe bien les remedes, leur prix & leur effet, tant pour ne pas adjuger dans les eſtimations le payement de pluſieurs remedes qui auroient été inutiles ou contraires à la maladie, qu'afin de pouvoir eſtimer ſelon leur juſte valeur, ceux qui ont été utilement adminiſtrés. Mais comme l'objet des plaies fournit ſeul plus de matiere aux *rapports* de chirurgie que toutes les autres maladies qui ſont du reſſort de cet art, il réſulte que le chirurgien doit s'y appliquer tout entier pour éviter les erreurs dans les *rapports* en ce genre; eh, combien de connoiſſances ne demandent-ils pas! Depuis *qu'Hippocrate* a avoué ingénument & en grand homme, s'être trompé en prenant dans une bleſſure à la tête la léſion de l'os pour une ſuture, que perſonne ne penſe pouvoir être à l'abri d'une faute après l'exemple du prince des médecins; mais ſur-tout ſi le chirurgien & le médecin s'apperçoivent dans le traitement d'une bleſſure avoir commis quelque erreur ſemblable, par négligence ou par ignorance, il eſt de leur devoir & de l'équité d'en faire l'aveu au juge dans leur *rapport*, afin que celui qui auroit porté le coup, ne ſoit point puni de la faute d'autrui.

Une autre obſervation plus importante dans tous les *rapports* des bleſſures, c'eſt de ne point attribuer légérement la mort qui a ſuivi, à la bleſſure comme à ſa cauſe; ſouvent la mort arrive tout-à-coup, en conſéquence des cauſes cachées juſqu'alors. On peut donc imputer mal-à-propos le terme de notre vie à des accidens qui n'y entrent pour rien, ou du moins pour peu de choſe. Souvent des ignorans, en viſitant des cadavres, au lieu d'étudier les bleſſures en forment d'imaginaires.

Enfin l'on ne ſauroit être trop circonſpect à définir le temps qui doit s'écouler entre la bleſſure & la mort pour décider que la plaie étoit abſolument mortelle. Nombre de perſonnes penſent que ſi le bleſſé paſſe le neuvieme jour, on ne doit point attribuer à la bleſſure la mort qui ſurvient, mais qu'au contraire, ſi le bleſſé meurt avant ce temps, la plaie étoit abſolument mortelle.

Cette idée n'eſt cependant qu'un préjugé populaire,

dont un habile homme ne doit point ſe préoccuper. Une artere étant coupée au bras ou à la cuiſſe, pourra cauſer la mort au bout de quelques heures, & même plus promptement. Quoique cette plaie ne fût pas abſolument mortelle, & qu'on eût pu y apporter du remede. Si un inteſtin grêle ſe trouve coupé près du pylore, le bleſſé pourra vivre quelques jours juſqu'à ce qu'il tombe en conſomption par défaut de nutrition, & cependant cette plaie ſera abſolument mortelle. Ces exemples ſuffiſent pour prouver combien la doctrine des *rapports* eſt délicate, & combien elle exige de talens, de prudence, de connoiſſances & de précautions.

Il nous reſte à donner quelques modeles généraux des différentes eſpeces de *rapports* dont nous avons parlé ; nous commencerons par les exoënes.

Exoënes pour une priſonniere. Rapporté par moi maître chirurgien juré à Paris, qu'en vertu de l'ordonnance de meſſieurs les officiers du grenier à ſel de cette ville, en date du 3 mars 1695, je me ſuis tranſporté ès-priſons du fort-l'évêque, aux fins de voir & viſiter, au deſir de ladite ordonnance, la nommée *Jacqueline Bataille*, âgée de 50 ans ou environ, à laquelle j'ai remarqué une glande tuméfiée & diſpoſée à ſuppurer, ſituée ſous l'aiſſelle gauche, & un grand nombre de puſtules dartreuſes aux feſſes & aux cuiſſes, outre qu'elle s'eſt plainte à moi d'avoir la fievre conſidérablement le ſoir ; toutes leſquelles indiſpoſitions me paroiſſent être cauſées par un ſang échauffé & corrompu, devenu tel par le mauvais air qu'elle reſpire depuis long-temps, & par l'uſage des mauvais alimens dont elle a été nourrie ; c'eſt pourquoi j'eſtime, ſous le bon plaiſir néanmoins des meſdits ſieurs du grenier à ſel, que ladite priſonniere a beſoin pour guérir de ſes incommodités, d'être ſaignée, purgée, & traitée ſuivant les regles de l'art, de reſpirer un meilleur air & d'uſer de bons alimens. De plus, elle doit coucher, boire & manger ſeule juſqu'à ce qu'elle ſoit en état de faire les remedes néceſſaires ; ſans ces remedes, elle ne manquera pas de communiquer ſes maux aux autres priſonniers. Fait à Paris, le jour & an que deſſus.

Rapport de la condition d'un coup d'arme à feu, pour ſavoir ſi l'arme a crevé dans la main du bleſſé, ou ſi le coup a été tiré exprès ſur ſa perſonne. Rapporté par moi ſouſſigné maître chirurgien juré à Paris, que de l'ordonnance verbale de noſſeigneurs du grand conſeil, j'ai vu & viſité le nommé *Edeme Hamon*, dit *Langevin*, en préſence de M. *Lucas*, procureur de la partie, qui ont requis de moi, ſi les bleſſures dudit *Langevin* ont été faites par une arme à feu crevée dans les mains du bleſſé, ou par un coup de cette arme qui lui auroit été porté en-dehors. Après avoir conſidéré avec attention toutes les cicatrices, leurs figures & leur ſituation, je les ai trouvées trop ramaſſées entr'elles pour procéder d'une arme à feu crevée entre les mains du bleſſé, laquelle cauſe toujours à la main de terribles écartemens, qui produiſent des cicatrices fort étendues ; ce qui me fait croire que ces cicatrices ont ſuccédé à un coup qui a été tiré de propos délibéré ſur la perſonne dudit *Langevin*. Fait à Paris, ce 14 avril 1662.

Rapport d'eſtimation de panſemens & médicamens pour une fracture compliquée à la cuiſſe. Nous médecin & chirurgien du roi en ſon châtelet de Paris, ſouſſignés, certifions qu'en vertu d'une ſentence contradictoire rendue au châtelet par M. le lieutenant-civil, en date du 15 février 1695, laquelle ordonne que les panſemens faits & fournis au ſieur T... capitaine au régiment de... par le ſieur B... chirurgien-major des hôpitaux du roi, ſeront par nous priſés & eſtimés, après avoir préalablement vu & viſité ledit ſieur T... pour certifier de ſa guériſon, nous avons procédé à ladite viſite, & que nous avons remarqué au dit ſieur T... deux cicatrices encore récentes, très-conſidérables & fort profondes ; ſavoir, l'une ſituée à la partie moyenne & antérieure de la cuiſſe droite, & l'autre à la partie moyenne & poſtérieure de la même cuiſſe, pareille à la précédente, que ledit bleſſé nous a dit être les veſtiges d'un coup de mouſquet, traverſant la cuiſſe de part-en-part & fracturant l'os dans ſon paſſage ; laquelle plaie nous a paru très-bien guérie, & avoir été très-ſagement traitée ; enſorte que bien-loin que le bleſſé

ait lieu de ſe plaindre de la claudication à laquelle il eſt réduit, au contraire, nous l'eſtimons fort heureux que la cuiſſe ait pu lui être conſervée après une ſi terrible bleſſure. Sur quoi nous étant appliqués à l'examen du mémoire qui nous a été mis ès-mains par ledit ſieur B... & après avoir peſé juridiquement ſur les ſoins, ſujétions & aſſiduités qu'il a été obligé de rendre audit bleſſé pendant plus de ſept mois tant en la ville d'Ath, qu'en cette ville de Paris, nous eſtimons que bien que la ſomme de 1200 liv. demandée par ledit ſieur B... ne ſoit pas exorbitante par rapport à un traitement auſſi conſidérable, & à ſon heureux ſuccès, il doit néanmoins ſe contenter de celle de 800 liv. attendu qu'il nous eſt notoire que les biens dudit ſieur T... ne répondent pas tout-à-fait à ſa qualité & à ſa naiſſance. Fait à Paris, le 16 dudit mois & an.

Rapport fait par des matrones de leur viſite d'une fille de trente ans qui avoit été forcée & violée. Nous *Marie Mirau*, *Chriſphlette Reine*, & *Jeanne Porte-poulet*, matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22e jour d'octobre de l'année préſente 1672, par l'ordonnance de M. le prévôt de Paris, en date du 15 de cedit mois, nous nous ſommes tranſportées dans la rue de Pompierre, & en la maiſon qui eſt ſituée à l'occident de celle où l'écu d'argent pend pour enſeigne, une petite rue entre deux, où nous avons vu & viſité *Olive Tiſſerand*, âgée de trente ans ou environ, ſur la plainte par elle faite en juſtice contre *Jacques Madout*, bourgeois de la ville de la Roche-ſur-Mer, duquel elle a dit avoir été forcée & violée.

Le tout vu & viſité au doigt & à l'œil, nous avons trouvé qu'elle a les *toutous* dévoyés, c'eſt-à-dire la gorge flétrie; les *barbes* froiſſées, c'eſt-à-dire l'os pubis; le lippion recoquillé, c'eſt-à-dire le poil; *l'entrepet* ridé, c'eſt-à-dire les levres; le *lippendis* pelé, c'eſt-à-dire le bord des levres; les *baboles* abattues, c'eſt-à-dire les nymphes; les *halerons* démis, c'eſt-à-dire les caroncules; l'*entrechenat* retourné, c'eſt-à-dire les membranes qui lient les caroncules les unes aux autres; le

barbideau écorché, c'eſt-à-dire le clitoris; le *guibbo-quet* fendu, c'eſt-à-dire le col de la matrice; le *guille-nard* élargi, c'eſt-à-dire le col de la pudeur; la *dame* du milieu retirée, c'eſt-à-dire l'hymen; l'*arriere-foſſe* ouverte, c'eſt-à-dire l'orifice interne de la matrice. Le tout vu & viſité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de... &c. Et ainſi nouſdites matrones, certifions être vrai à vous M. le prévôt, au ſerment qu'avons fait à ladite ville. Fait à Paris, le 25 octobre 1672.

Ce *rapport* de matrones avec l'explication des termes ici tranſcrite, eſt tiré du *tableau de l'amour conjugal* du ſieur *Nicolas Venette*, médecin. On l'a copié ſur le dictionnaire de Trévoux.

Rapport de la viſite d'une fille de dix ans, qui avoit été violée, & qui avoit en même temps contracté la verole. Rapporté par nous chirurgien du roi, en ſa cour de parlement, maître-chirurgien juré à Paris, & maîtreſſe ſage-femme jurée en titre d'office au châtelet de ladite ville, qu'en vertu d'une requête répondue par M. le lieutenant-criminel, en date du 27 ſeptembre dernier, laquelle ordonne que M. A L. C. âgée de dix-ſept ans, fille de Joſeph L. C. joueur d'inſtrumens, & de R. N. ſa femme, ſera par nous vue & viſitée; nous nous ſommes à cet effet aſſemblés en la maiſon de J. B. l'un de nous, auquel ladite M. A. L. C. nous a été amenée par ſon pere, lequel, avant qu'on procédât à la viſite en queſtion, nous a dit que ſadite fille avoit été violée il y a ſix mois ou environ, & que deux mois après ladite violence, il lui avoit paru des puſtules en différentes parties de ſon corps, accompagnées d'une inflammation douloureuſe au pharynx, & d'une grande douleur de tête, ſur quoi l'ayant viſitée en tout ſon corps, nous avons remarqué à ſa vulve les veſtiges d'une contuſion & d'un écartement, qui ont procédé de l'intromiſſion que l'on a faite en cette partie, que nous avons trouvée toute humectée du ſuintement des glandes vaginales. De plus nous avons remarqué à ladite fille une inflammation ulcéreuſe, & un gonflement ſenſible aux glandes du goſier nommées amygdales, &

quantité de pustules plates & farineuses à la tête, au bras, aux cuisses & en d'autres endroits de son corps, qui nous ont paru d'un mauvais caractere, & participer de virulence vénérienne : enfin ladite M. A. L. C. ayant été interrogée par nous de ce qu'elle ressentoit en tout son corps, elle s'est plainte de ressentir des douleurs continuelles à la gorge & à la tête depuis quinze jours, & principalement la nuit ; ce qui nous a déterminés à déclarer qu'elle a besoin d'être incessamment traitée de la maladie vénérienne dans toutes les formes. Fait à Paris, ce 9e jour du mois d'octobre 1698.

Rapport au sujet d'un enfant étouffé. Nous médecin & chirurgien du roi en son châtelet de Paris, soussignés, certifions que ce jourd'hui 21 décembre 1689, en vertu de l'ordonnance de M. le lieutenant-criminel, nous nous sommes transportés en la rue des Rosiers, quartier S. Antoine, où est demeurant *Josse Frocheux*, maître-cordonnier à Paris, pour voir & visiter le corps de *Crépinian Frocheux*, son fils, âgé de huit à neuf mois, décédé la nuit derniere, duquel nous avons trouvé la face de couleur violette & pourprée, la bouche & le nez couverts d'écume, & après l'ouverture que nous en avons faite, les poumons pleins d'un air écumeux, pour raison de quoi, & de la bonne disposition de toutes les autres parties de son corps tant intérieures qu'extérieures, nous avons jugé qu'il a été étouffé & suffoqué par quelque personne endormie, par quelque animal qui s'est couché sur son visage, ou de quelqu'autre maniere à-peu-près semblable, qui ne peut nous être connue ; & nous avons été en quelque façon confirmés dans ce jugement par plusieurs personnes présentes à ladite visite, qui nous ont assuré que ledit enfans étoit le jour précédent en parfaite santé. Fait à Paris, &c.

Rapport concernant un corps mort de la foudre. Rapporté par moi maître-chirurgien juré au bourg de Lonjumeau, qu'en vertu de l'ordonnanee de M. le prévôt au siege dudit bourg, j'ai vu en visite le corps de feu *Martin Josier*, dit *la Vallée*, âgé de 40 ans ou environ, étant au service du sieur *Bertrand Vaugire*, receveur

de la terre & marquifat de Chilly, en qualité d'un de fes charretiers; auquel j'ai d'abord obfervé qu'il exhaloit de fon cadavre une odeur fulphureufe, & je lui ai enfuite apperçu fur le haut de la tête un endroit plus froid que le refte du corps, ce qui m'ayant porté à examiner plus foigneufement ledit endroit, j'y ai trouvé nombre de poils brûlés & réduits en pouffiere de la largeur d'un écu, & au-deffous une petite ouverture, de figure ronde entourée d'un cercle noirci, pénétrante comme une efcarre dans toute l'épaiffeur des tégumens; puis ayant introduit ma fonde dans cette ouverture j'ai trouvé le crâne perforé dans toute fon épaiffeur, & ma fonde ne rencontroit aucun obftacle à pénétrer dans le vuide felon toute fa longueur; fur quoi, après avoir dilaté les tégumens, j'ai connu que le crâne étoit percé fur le milieu de la future fagitale. Après cela j'ai fcié le crâne, & j'ai reconnu que tant la dure & pie mere, que toute la fubftance du cerveau, étoient diffoutes en forme de bouillie délayée dans une liqueur noire. Enfin, examinant la bafe du crâne, j'ai apperçu un trou fe gliffant obliquement de la felle de l'os fphenoïde vers l'os du palais, que j'ai trouvé percé du côté droit, & deux dents canines brifées en mêmes parties, & le mufcle orbiculaire des levres tout noir & corrompu en-dedans. Toutes lefquelles obfervations font voir clairement que ledit *Jofier* a été frappé de la foudre, qui lui ayant percé le crâne de part en part, eft fortie par la bouche, pendant l'orage qu'il a fait ce matin. Fait au bourg de Lonjumeau, le 26 juin 1680.

Rapport concernant deux garçons rôtiffeurs l'un trouvé mort, & l'autre fort malade de la vapeur du charbon. Rapporté par moi maître-chirurgien juré à Paris, que ce 16 janvier 1681 j'ai été mandé avec empreffement, à cinq heures du matin, en la rue aux Ours, dans une maifon où eft demeurant le fieur L. maître-rôtiffeur à Paris, auquel lieu j'ai été conduit au cinquieme étage dans un petit réduit fermé de planches, où étoient giffans les nommés *Olivier Graville* & *Jacques Ufart*, deux garçons dudit fieur L. que j'ai trouvés ayant la face de couleur plombée, fans pouls, fans

parole, & avec une froideur univerſelle; & comme je me ſuis d'abord apperçu que la fumée du charbon les avoit réduits en cet état par la mauvaiſe odeur dont ce petit lieu étoit encore infecté, j'en ai fait promptement tirer l'un d'eux, qui eſt ledit *Jacques Uſart*, en qui j'ai remarqué quelques ſignes de vie par un battement fort obſcur que je lui ai ſenti à l'endroit du cœur, ledit *Olivier* étant mort ſans reſſource. Or pour ſecourir ledit *Uſart* encore vivant, je lui ai ouvert la bouche avec un inſtrument convenable, je lui ai fait avaler un vomitif, & je lui ai ſoufflé dans les narines de la poudre d'euphorbe pour lui exciter l'éternuement; leſquels remedes ayant opéré, ledit *Uſart* a ouvert les yeux & recouvré la parole, ſe plaignant d'une grande peſanteur de tête, & d'une extrême laſſitude & foibleſſe, après quoi j'ai conſeillé audit ſieur L... de faire appeler ſon médecin pour ordonner au malade en queſtion les autres remedes dont il a beſoin pour être parfaitement rétabli. Fait à Paris, &c.

Rapport de viſite du cadavre d'une femme qui s'étoit défaite elle-même par ſuſpenſion. Nous médecin & chirurgien du roi en ſon châtelet de Paris, ſouſſignés, certifions que ſur le requiſitoire de M. le commiſſaire M... nous nous ſommes tranſportés rue du Monceau-Saint-Gervais, vis-à-vis le grand portail de St. Yeau-de Greve, à la premiere chambre d'une maiſon où pend pour enſeigner la corne de cerf; auquel lieu, en préſence dudit ſieur commiſſaire & du ſieur *Bon de Billy*, l'un des chirurgiens du nouveau châtelet, nous avons viſité le cadavre d'une femme qui étoit âgée d'environ 65 à 70 ans, ayant la langue noire, épaiſſe, & ſortant un peu hors de la bouche avec un excrément gluant, rougeâtre & viſqueux, venant tant de la bouche que du nez, lequel cadavre on nous a dit être celui de N. D. veuve du nommé T. maître-couvreur à Paris: nous avons trouvé ledit cadavre droit, l'extrêmité des pieds à fleur de terre, & attaché par le col à une ſolive qui ſert de ſoutien à une ſoupente, par le moyen d'un cordon compoſé de deux rubans de fil de différente étendue, l'un large d'un pouce, & l'autre

plus étroit, faisant les deux ensemble plus de six aulnes de longueur, avec un gros nœud composé de plusieurs, lequel cordon pendant en bas, formoit une anse qui passoit entre le menton & le larynx par-dessous les angles de la mâchoire inférieure, & entre les oreilles & les apophyses mastoïdes, & par derriere sur les parties moyennes & latérales de l'occiput, ayant fait une profonde impression à toutes ces parties; & notamment au-dessous de la symphyse du menton, où étoit le nœud qui unissoit tous les bouts du licol, au-dessous duquel étoit encore une autre petite corde faisant six tours autour du col sans le comprimer; de sorte qu'ayant examiné toutes les circonstances ci-dessus énoncées, aussi-bien que celles qui sont inférées au procès-verbal dudit sieur commissaire, & après avoir examiné toutes les parties dudit cadavre, tant intérieures, qu'extérieures, les unes après les autres, nous avons reconnu que la seule cause de la mort de cette femme a été celle du licol qu'elle s'étoit elle-même préparé, selon toutes les apparences. Fait à Paris, le 7 mars 1690.

Certificat pour un religieux prêtre, tendant à obtenir en cour de Rome la permission de continuer à dire la messe. Nous soussignés, maîtres-chirurgiens à Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, qu'au mois de juillet dernier, & pendant une partie de celui d'août suivant, nous avons pansé le R. P. *Raymond*, prêtre religieux du Tiers-Ordre de St François, au couvent de Picpusse, de son pouce droit, brisé & dilacéré par la détente du ressort du gros horloge de la maison, dans les roues duquel cette partie se trouva embarrassée, & que nous fûmes obligés de lui extirper cet organe à l'heure même dans la jointure de sa premiere phalange avec l'os du métacarpe, étant impossible de le lui conserver; ce qui n'empêche pas néanmoins qu'il ne soit parfaitement guéri de cette amputation, que les autres quatre doigts de sadite main ne fassent leur action à l'ordinaire, & ne suppléent par conséquent en quelque maniere au défaut du pouce dont il est privé, au moyen de quoi il est encore en état de satisfaire

pleinement à la plupart des fonctions sacerdotales ; & notamment à celle de célébrer la sainte messe. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat pour valoir ce que de raison. Fait à Paris, ce 17 septembre 1696.

RAPPORTS DE CORPS MORTS. *Premier rapport de l'ouverture du corps de* CHARLES *IX.* L'an 1574, le 14 avant les calendes de juin, à quatre heures après midi, l'on fit l'ouverture du corps de *Charles IX*, *Très-Chrétien*, roi de France, dans laquelle on apperçut & observa ce qui suit : tout le parenchyme du foie se trouva exangue & desséché ; & les extrêmités de ses lobes vers les parties concaves tendantes à noirceur ; la vésicule du foie dénuée de bile, affaissée sur elle-même & un peu noirâtre. La rate étoit sans aucun vice ; il en étoit de même de l'estomac, dont le pylore étoit dans toute son intégrité, l'intestin colon étoit teint de jaune, & d'ailleurs dans son état naturel. L'épiploon étoit d'une mauvaise couleur, extenué à l'excès, brisé en partie, & sans aucune graisse. Les deux reins, la vessie de l'urine, & les uréteres n'avoient contracté aucun vice.

Le cœur étoit flasque, & comme tabide ; & il ne se trouva, contre l'ordinaire, aucune humidité remfermée dans le péricarde ; le poumon gauche étoit tellement adhérent aux côtes, jusqu'aux clavicules, contre l'ordre naturel, qu'on ne pût l'en détacher sans le rompre & le déchirer, & sa substance étoit toute pourrie, dans laquelle il s'étoit formé une vomique dont la rupture fournit une excrétion purulente, putride & de très-mauvaise odeur, & en si grande quantité qu'elle regorgeoit par l'âpre artere, laquelle purulence ayant intercepté la respiration, avoit causé à ce monarque une mort soudaine.

*Second rapport de l'ouverture du corps mort d'*HENRI *III.* Nous soussignés, conseillers-médecins & chirurgiens ordinaires du roi, certifions que le jour d'hier mercredi de ce présent mois d'août 1589, environ les dix heures du matin, suivant l'ordonnance de M. le grand-prévôt de France & hôtel du roi, nous avons

vu & diligemment visité le corps mort de défunt de très-heureuse mémoire & très-chrétien *Henri III*, vivant, roi de France & de Pologne, lequel étoit décédé le même jour, environ les trois heures après minuit, à cause de la plaie qu'il reçut de la pointe d'un couteau au ventre inférieur, au-dessous du nombril, partie dextre, le mardi précédent, sur les huit ou neuf heures du matin, & à raison des accidens qui survinrent à sa majesté très-chrétienne si-tôt après icelle plaie reçue, de laquelle & accidens susdits reçus, nous avons fait plus ample rapport à justice.

Et pour avoir plus ample connoissance de la profondeur de ladite plaie & des parties intérieutes offensées, nous avons fait ouverture dudit ventre inférieur avec la poitrine & la tête, après diligente visitation de toutes les parties contenues au ventre inférieur, nous avons trouvé une portion de l'intestin grêle, nommé ilion, percée d'outre en outre selon la largeur du couteau, de la grandeur d'un pied qui nous a été représenté saigneux plus de quatre doigts, revenant à l'endroit de la plaie extérieure; & préfondant plus avant, ayant vuidé une très-grande quantité de sang répandu par cette capacité, avec gros thrombus ou caillots de sang, nous avons aussi vu le mésentere percé en deux divers lieux, avec incision des veines & arteres.

Toutes les parties nobles, les naturelles & animales contenues en la poitrine, étoient bien disposées, & suivant l'âge, bien tempérées, & sans aucune lésion, ni vice, excepté que toutes les susdites parties, comme aussi les veines & arteres tant grosses que petites, étoient exangues & vuides de sang, lequel étoit très-abondamment sorti hors par ces plaies internes, principalement du mésentere, & retenu dedans ladite capacité, comme en un lieu étranger & contre la nature, à raison de quoi la mort de nécessité, & en l'espace d'environ dix-huit heures, est advenue à sa majesté très-chrétienne, étant précédée de fréquentes foiblesses, douleur extrême, suffocations, nausées, fievre continue, altération, soif intolérable, avec

de très-grandes inquiétudes, lesquelles indispositions commencerent un peu après le coup donné, & continuerent ordinairement jusqu'au parfait & final syncope de la mort, laquelle pour les raisons & accidens susdits, quelque diligence qu'on y eût pu apporter, étoit inévitable. Fait, sous nos seings manuels, au camp de St. Cloud, près Paris, le jeudi matin 3 d'août 1589.

*Troisieme rapport de l'ouverture du corps mort d'*HENRI *IV.* S'est trouvé par les médecins & chirurgiens soussignés ce qui suit : une plaie au côté gauche, entre l'aisselle & la mamelle, sur la deuxieme & troisieme côte d'en haut, d'entrée du travers d'un doigt, coulant sur le muscle pectoral vers ladite mamelle, de la longueur de quatre doigts, sans pénétrer au-dedans de la poitrine.

L'autre plaie au plus bas lieu, entre la cinquieme & sixieme côte au milieu du même côté, d'entrée de deux travers de doigt, pénétrant la poitrine, & perçant l'un des lobes du poumon gauche, & de-là coupant le tronc de l'artere veineuse, à y mettre le petit doigt, un peu au-dessus de l'oreille gauche du cœur. De cet endroit l'un & l'autre poumon a tiré le sang, qu'il a jeté à flots par la bouche, & du surplus se sont tellement remplis, qu'ils s'en sont trouvés tout noirs comme d'une échymose.

Il s'est trouvé aussi quantité de sang caillé en la cavité de ladite poitrine, & quelque peu au ventricule droit du cœur, lequel ensemble les grands vaisseaux qui en sortent, étoient tout affaissés de l'évacuation, & la veine-cave au droit du coup fort près du cœur, a paru noircie de la contusion faite par la pointe du couteau. Pourquoi tous ont jugé que cette plaie étoit seule & nécessaire cause de la mort.

Toutes les autres parties du corps se sont trouvées fort entieres & saines, comme tout le corps étoit de très-bonne température & de très-belle structure. Fait à Paris.

On ne lit point ce dernier *rapport* sans émotion, parce que l'imagination ne peut ici séparer la nature de

la plaie de la perſonne dont elle cauſa néceſſairement la mort, c'eſt-à-dire, du meilleur & du plus grand roi qu'ait eu la France; le vainqueur & le pere de ſon peuple, cependant cruellement aſſaſſiné par un horrible parricide dans ſa capitale & au milieu de ſes ſujets qui l'adoroient.

Comme la matiere des *rapports* eſt très-importante en elle-même & au bien public, on a cru devoir la traiter avec étendue; & pour ne rien omettre, on penſe qu'il eſt bon d'indiquer les principaux auteurs qu'on peut conſulter dans l'occaſion.

AUTEURS SUR LES RAPPORTS. Ammanus (Paulus.) *Medecina critica*, *ſive deciſoria*. Lipſ. 1677, *in*-4°.

Blegni (Nicolas.) *La doctrine des rapports en chirurgie*. Lyon, 1684, *in*-12. premiere édition.

Bonhius (Job.) *De renunciatione vulnerum*. Lipſ. 1689, *in*-4°. & 1711, *in*-4°. Amſtelod. 1732.

Codronchius (Bapt.) *Methodus certificandi*. Imoli. 1597. C'eſt le premier livre imprimé ſur les *rapports*; mais l'auteur, dans ſon ouvrage, ne reſpire que la philoſophie d'*Ariſtote*.

Deucherus. *De vulneris inſpectione poſt homicidium*. Helmſtadii, 1727, *in*-4°.

Feltmanus (Gerhaldus.) *De cadavere inſpiciendo*. Bræmæ, 1692, *in*-4°.

Fidelis (Fortunatus), italien. *De relationibus medicorum*. Lib. IV, Venet. 1617, *in*-4°. Lipſ. 1674, *in*-8o. bonne édition. Cet ouvrage concerne ſur-tout les *rapports* politiques; l'auteur eſt aſſez exact, quoique trop attaché aux opinions des anciens.

Gendri, maître chirurgien d'Angers. *Les moyens de bien rapporter en juſtice*. Angers, 1650, *in*-12. livre tombé dans l'oubli.

Paré (Ambroiſe) a traité dans ſes œuvres la matiere des *rapports*.

Reineſius (Thomas.) *Schola juriſconſultorum medica*. Lipſ. 1679, *in*-8°.

Sebiziſius (Melchior.) *Examen vulnerum corporis humani partium*. Argentorati, 1639, *in*-4°. Il y a

beaucoup de recherches anatomiques dans cet ouvrage

Suevus (Bernardus.) *Tractatus de inspectione vulnerum lethalium & sanabilium.* Marpurgi, 1629, *in*-4°.

Techmegeri (Hermanni-Friderici.) *Institutiones medico legales.* Jenæ. 1723, *in*-4°.

Valentini (Michael-Bernardi.) *Pandectæ medico-legales.* Francof. ad Mænum, 1701, *deux vol.* in-4°.

De Vaux. *L'art de faire les rapports en chirurgie*, Paris, 1693, 1730 & 1743, *in*-12. C'est un excellent livre, le plus simple, le plus sage, & en son genre, le meilleur de tous.

Velschius (Gotofred.) *Rectionale vulnerum lethalium indicium.* Lipsiæ, 1660, *in*-8°. 1674, *in*-4°.

Zacchias (Paulus.) *Romanus quæstiones medico-legales.* Avenione, 1660, *in-fol.* tome premier. Lugd. 1661, tome second, *in-fol.* & plusieurs fois réimprimé depuis ; c'est un auteur fort connu. *Article de M.* de *Jaucourt.*

RATE (*RETRANCHEMENT DE LA*). Opération de chirurgie par laquelle on extirperoit la *rate*. Le vulgaire ignorant imagine qu'on peut rendre un homme habile à la course en le dératant, c'est-à-dire, en lui extirpant la *rate*. Ce viscere est sujet à des engorgemens considérables de sang qu'on soulage par l'application des sangsues aux veines hémorrhoïdales, à des skirres qu'on résout par des emplâtres ou cérats émolliens & discussifs. *Fabrice d'Aquapendente*, célebre chirurgien-médecin de Padoue, rapporte des cures admirables de ce genre opérées par ses soins ; les anciens croyoient guérir les maux de *rate*, en cautérisant avec un fer rouge, en divers endroits, la peau sur la région de ce viscere. On a porté plus loin les tentatives cruelles & téméraires. Il y a cent cinquante ans qu'un particulier avoit acquis une certaine vogue en Italie par une opération sur la *rate* ; il couvroit l'hypocondre gauche d'une feuille de papier ; il appliquoit dessus le tranchant d'une hache, qu'il frappoit d'un grand coup de marteau : les malades s'en retournoient dans l'espérance d'être guéris. *Fabrice*

d'Aquapendente assure qu'un pauvre homme fut tué par cette opération, parce que la hache ayant été frappés trop rudement, le papier, l'abdomen & la *rate* furent fendus du coup. Quand on considere la situation de la *rate* dans l'abdomen, & les connexions qu'elle a par le moyen de ses vaisseaux & de sa membrane, avec l'estomac, le diaphragme, l'épiploon, le péritoine, &c. on concevra bien qu'il n'est pas possible de faire l'extirpation de ce viscere, sans exposer celui à qui on feroit cette opération, au danger de mourir d'hémorrhagie dans l'opération même, ou fort peu de jours après, par l'inflammation de tous les visceres circonvoisins avec lesquels il a des rapports médiats ou immédiats. Cependant le chevalier *Léonard Fioraventi* prétend avoir extirpé la *rate* à une femme de Palerme avec le plus grand succès, & que cette *rate* pesoit plus de trente-deux onces. Plusieurs auteurs qui regardent *Fioraventi* comme un charlatan du premier ordre, tiennent cette observation pour très-suspecte. On sait que les animaux sur lesquels on a fait l'expérience de l'extirpation de la *rate*, sont tous morts peu de temps après par le vice du foie. On en a tiré des inductions sur les usages particuliers & relatifs de ces deux parties si essentielles à la digestion. [Y]

REDRESSEUR DE TORTS. Ce mot en usage dans les romans des chevaliers errans, étoit pris dans un sens moral & appliqué à ceux qui réparoient les outrages, & les violences qu'on faisoit aux personnes. Nous les prenons ici dans un sens physique, pour signifier un chirurgien qui s'applique particuliérement à donner aux membres la configuration qu'ils ont perdue par la maladie connue sous le nom de *rachitis*. J'ai vu un privilégié à Paris, il y a quelques années, qui m'a appelé pour être témoin de plusieurs cures en ce genre. Il faisoit baigner les enfans pendant quelques jours pour assouplir les membres; il les frottoit ensuite tous les jours avec une pomade dont il faisoit un secret; elle étoit de couleur verte, & son odeur étoit assez forte. Cette composition m'a paru ressembler à l'onguent *martiatum*, décrit dans toutes les

pharmacopées; après quelques jours de ces embrocations, il mettoit des compresses, des éclisses & des bandages assez serrés pour rétablir les membres dans sa rectitude naturelle, j'ai vu des succès de cette méthode & assez prompts. Un enfant de sept à huit ans, entr'autres, rachitique depuis l'âge de deux ans, avoit les jambes torses faisant un arc en dedans au point qu'étant debout, comme il pouvoit s'y tenir, il portoit sur la partie moyenne de chaque jambe; elles formoient exactement un X; au bout de trois semaines les jambes étoient redressées, mais non assez pour pouvoir être abandonnées sans éclisses; des bains froids étoient très-bien indiqués pour raffermir ensuite les parties rétablies dans leur figure naturelle. [Y]

REDUCTION. Opération par laquelle on remet & on réduit en leur place les parties qui en sont sorties.

Ce terme est applicable à plusieurs maladies chirurgicales. Dans les luxations, l'indication curative est de remettre la tête des os dans les cavités d'où elle est sortie; on remédie dans les fractures à la solution de continuité, en mettant les pieces d'os à leur niveau naturel. On replace les parties molles qui font une tumeur dans les hernies; on repousse dans leur lieu naturel, le vagin, la matrice, l'anus descendus ou renversés.

Les préceptes généraux sur la méthode de réduire les luxations & fractures sont exposés aux mots *luxation* & *fracture*. La *réduction* des hernies peut se faire avec la main sans le secours de l'incision, par l'opération du taxis. *Voyez* HERNIE & TAXIS.

Pour parvenir à la *réduction* des hernies, il faut mettre le malade en situation convenable, couché sur le dos, les cuisses & les jambes fléchies; le bassin & la poitrine élevés, pour que les muscles du bas-ventre ne soient point tendus. On met un coussin sous la tête, pour qu'elle soit fléchie sur la poitrine, afin de relâcher les muscles sterno-mastoïdiens. Si la tête étoit renversée, ou seulement à plat, le moindre effort que

feroit le malade pour la relever, occafioneroit la contraction des mufcles droits du bas-ventre, parce qu'alors ces mufcles feroient obligés d'agir pour fixer la poitrine, & donner un point d'appui folide aux mufcles fterno-maftoïdiens, par la contraction defquels la tête feroit relevée.

Le malade placé, comme on vient de le dire, doit éviter tout effort capable de pouffer les inteftins du côté de la hernie. Le chirurgien embraffe la tumeur à fa racine, & le plus près de l'anneau qu'il lui eft poffible, il la manie doucement, tâche d'amollir & d'étendre les matieres contenues dans la portion d'inteftin. Il eft bien de tirer un peu à foi, fi cela fe peut fans effort, pour faire fortir doucement une plus grande portion d'inteftin dans le fac herniaire. On a vu fouvent le fuccès de la réduction à cette tentative, parce que les matieres étendues dans un plus grand efpace, ont fait moins de violence. On parvient quelquefois à réduire une partie de l'inteftin, fans pouvoir réuffir à une *réduction* entiere. C'eft fur-tout ici le cas de retirer un peu à foi l'inteftin, & de le comprimer mollement & latéralement; par ce moyen on alonge l'anfe que l'inteftin forme dans le fac herniere, & l'on fait refluer les matieres vers le ventre. Le poids du paquet inteftinal peut beaucoup contribuer à retirer dans le ventre les parties qui en font forties. Dans cette vue, on fait quelquefois coucher le malade, avec fuccès, du côté oppofé à la hernie, & j'ai vu des hernies dont les fymptômes fâcheux ne paroiffoient laiffer d'autre reffource que celle de l'opération, fe réduire d'elles-mêmes, en foutenant les malades la tête en bas & les pieds en haut.

Il y a des précautions à prendre dans les diverfes tentatives qu'on fait pour obtenir la *réduction* des hernies; & ces précautions font relatives à la ftructure des parties qui donne paffage à celles qui font déplacées. Dans la hernie inguinale, on doit diriger les parties vers la crête de l'os des îles : parce que l'anneau du mufcle oblique externe, entre les piliers duquel paffent l'inteftin & l'épiploon, enfemble ou fépa-

rement, étant formé par l'écartement des fibres aponévrotiques de ce mufcle, les parties ont fuivi cette obliquité dans leur iffue ; & on les fatigueroit inutilement en voulant les réduire fans être toujours attentif à cette direction. —

Dans la hernie crurale, il faut faire lever le genou du côté de la hernie, pour relâcher le ligament de *Fallope*, fous lequel paffent les parties, & on les repouffe vers l'ombilic. Dans l'exomphale, le malade doit avoir les feffes & la poitrine fort élevées, & on dirige les mouvemens de la main de façon à faire rentrer les parties perpendiculairement.

On s'apperçoit de la *réduction* de l'inteftin par un gargouillement affez fenfible, à l'inftant que la tumeur diminue de volume; il n'en eft pas de même de l'épiploon, qui ne rentre que peu-à-peu & fans aucun bruit. Sa tuméfaction confidérable, & les adhérences qu'il a contractées avec le fac herniaire, font des obftacles à fa *réduction* ; ce qui a lieu fur-tout dans les anciennes hernies.

Lorfque la *réduction* des parties eft faite, il faut que l'application d'un bandage convenable les contienne & s'oppofe à leur iffue. *Voyez* BRAYER. On doit le porter continuellement, parce que fi on laiffe retomber les parties dans le fac herniaire, ne fuffe qu'une feule fois, cela fuffit pour retarder de beaucoup la guérifon radicale qu'on peut efpérer d'obtenir, fur-tout dans la jeuneffe, en continuant affez long-temps l'ufage du brayer.

On ne doit point appliquer le bandage contentif que la hernie ne foit bien réduite, cependant cette regle générale fouffre une exception à l'égard des hernies épiploïques qu'il n'eft pas toujours poffible de réduire parfaitement, par les raifons que nous avons expofées. On ne laiffe pas de fe fervir avec fuccès d'un brayer, dont la pelotte creufe, faite en cuiller, & moulée fur la figure de la tumeur, comprimera mollement l'épiploon. Ce brayer empêchera qu'il ne forte davantage, & occafionera peu-à-peu fa flétriffure en affaiffant les cellules graiffeufes les unes fur les autres,

& empêchant le ſuc huileux qui s'y figeoit, d'y pénétrer. Cette méthode n'a point lieu, faute de point d'appui, pour une hernie où l'épiploon feroit tombé dans le ſcrotum.

Lorſque la hernie eſt réduite, ſi les ſignes d'étranglement qui n'auroient pas encore paru, venoient à ſe manifeſter, on y remédieroit ſuivant l'exigence du cas. *Voyez* HERNIE.

Les tentatives pour la *réduction* des hernies doivent ſouvent être précédées de ſaignées, de lavemens & de fomentations émollientes, de l'application des cataplaſmes de même vertu, afin de relâcher les parties enflammées. *Voyez* ETRANGLEMENT.

La *réduction* de l'anus, du vagin & de la matrice a été décrite aux mots *chûtes de l'anus*, &c. [Y]

REGENERATION. *Terme de chirurgie*, fort uſité dans les traités des plaies & des ulceres, pour exprimer la réparation de la ſubſtance perdue. Nous avons expoſé, au mot *incarnation*, qu'il ne ſe faiſoit dans les parties molles aucune *régénération*, & que ces plaies avec perte de ſubſtance ne ſe fermoient que par l'affaiſſement des vaiſſeaux ouverts, dont les orifices ſe dépriment & ſe collent les uns ſur les autres de la circonférence vers le centre; cette occluſion forme la cicatrice. *Voyez* INCARNATION, CICATRICE. La fauſſe doctrine de la *régénération* a été funeſte aux progrès de l'art.

Il n'en eſt pas ainſi des parties dures; il y a des exemples que des portions aſſez conſidérables de tout le diametre d'un os ont été enlevées, & que la nature les a régénérées; c'eſt-à-dire, qu'il s'eſt fait à leur place une concrétion de ſucs oſſeux qui a rempli les fonctions de l'os perdu. M. *Johnſton*, chirurgien à Dunfrier, a donné dans les *eſſais de la ſociété d'Edimbourg*, l'obſervation de deux tibia qui ſe ſont ſéparés de la jambe preſque dans toute leur étendue à un jeune garçon de dix à onze ans, & qu'il a été au bout de quelques mois en état de marcher; l'académie royale de chirurgie a reçu beaucoup de faits de cette nature, qu'elle pourra publier dans la ſuite de

ſes mémoires. Une choſe digne de remarque c'eſt que ces cures, dont on eſt plus redevable à la nature qu'à l'art, ne ſe ſont faites que ſur de jeunes perſonnes en qui la vertu végétative étoit dans toute ſa force, & qui n'avoient pas pris leur accroiſſement; la génération n'étoit pas à ſon dernier degré, ſuivant cet axiome, que la nutrition dans l'accroiſſement n'eſt que le progrès de la génération; *nutriri idem eſt ac generari, &c.* [Y]

REGORGEMENT, REGORGER ſe dit *en chirurgie* de la ſortie involontaire & continuelle de l'urine, dans le cas de rétention de ce fluide, lorſque la veſſie eſt portée au dernier degré d'extenſion.

Le *regorgement* eſt un ſymptôme qui trompe tous les jours les gens qui n'ont pas d'expérience. Ils n'imaginent pas qu'il y ait rétention des urines, puiſqu'elles coulent continuellement; & ils ſe croient diſpenſés de mettre la ſonde dans la veſſie, quoique ce ſoit le principal ſecours qui convienne aux malades dans ce cas. *Voyez* RETENTION D'URINE. [Y]

RELACHANT. (*Thérapeutiq. méd. & chirurg.*) Remede quelconque qui, ſoit pris intérieurement, ſoit appliqué extérieurement, eſt capable de relâcher, étendre ou ramollir les parties ſolides du corps animal, à l'exception des parties très-dures; ſavoir les os & les cartilages.

Les *relâchans*, conſidérés dans l'uſage intérieur, ne ſont abſolument pour les ſolidiſtes, que ce que ſont pour les humoriſtes, les délayans & les émolliens. Ce dernier mot a cependant un ſens un peu moins étendu que celui de *relâchant*, qui comprend outre toutes les eſpeces de remedes déſignées par le mot d'*émollient*, une autre eſpece de ſubſtance; ſavoir, les graiſſes des animaux & les huiles graſſes végétales.

Les *relâchans*, conſidérés dans l'uſage extérieur, comprennent outre l'application de toutes ces ſubſtances ſous les formes d'onguent, liniment, cataplaſme, fomentation, &c. l'application de l'eau tiede & pure en grande maſſe, c'eſt-à-dire, le bain tempéré, & la pareille application ou le bain d'une huile douce

végétale ; d'huile d'olive, par exemple, supposé que ce ne soit pas en supprimant toute transpiration, qu'il agisse dans le seul cas où il est employé. *Article de M. Venel.*

RENITENCE. Ce mot signifie proprement une *dureté* ou une *résistance* au tact. La *rénitence* est un des principaux caracteres des tumeurs skirreuses. *Voyez* SKIRRE.

Il est à propos de savoir juger par expérience des différens degrés de *rénitence*, pour estimer à quel point les humeurs épaisses qui forment la tumeur, sont privées de la sérosité qui leur servoit de véhicule dans l'état naturel, & régler les médicamens dont on peut user pour obtenir la résolution de la tumeur. On connoît aussi par le degré de *rénitence* bien apprécié, l'effet des médicamens qu'on a employés. Le froid contribue beaucoup à l'induration des tumeurs, & les glandes sont plus sujettes aux tumeurs dures que les autres parties, parce que la lymphe, fort susceptible d'épaississement, circule avec lenteur dans ces organes. Les glandes du col sont plus sujettes à devenir skirreuses que celles des aisselles & des aînes, parce qu'elles sont plus exposées au froid. Les amygdales s'enflamment aisément, & leur gonflement inflammatoire devient souvent une tumeur dure & *rénitente* par l'action du froid. *Voyez* ESQUINANCIE.

RENVERSÉ. On désigne par ce mot les plis qu'on fait faire à une bande dans un point de la circonférence d'un membre inégal, afin que la circonvolution de la bande, qui ne porteroit que par un de ses bords, ne fasse point de godet. Pour faire ce bandage, on observe dans les différens tours inégaux qui forment des doloires, des mousses & des rampans sur le membre ; on observe, dis-je, de renverser la bande aux endroits inégaux, à la partie postérieure, jamais sur la plaie ou l'ulcere. Pour éviter la multiplication des *renversés*, on garnit la partie inégale avec des compresses assez épaisses & graduées ; les *renversés* doivent être bien unis & les plus courts qu'il est possible. Pour y réussir, il ne faut pas dérouler trop la bande ; il faut tenir le globe assez près

de la partie, & diriger de l'autre main, qui eft libre, le pli qu'on veut faire faire à la bande; fans cette précaution, le *renverfé* eft long & pliffé en façon de corde. *Voyez* BANDE, BANDAGE, DOLOIRE, MOUSSE, RAMPANT. [Y]

REPERCUSSIFS. (*Matiere médicale externe.*) Ce font des médicamens qui ont la vertu de repouffer les humeurs qui font affluence fur une partie, ou qui s'y feroient déjà engagées. Ils ne peuvent être appliqués avec fruit que dans le commencement des tumeurs inflammatoires pour en empêcher le progrès, ou dans le cas où l'on prévoit une inflammation néceffaire fans l'application de ces médicamens qui la préviennent ou du moins la moderent.

On peut ranger les *répercuffifs* fous deux claffes, qui font les rafraîchiffans & les aftringens; chaque claffe contient des genres & des efpeces, qui different par leur nature & le degré de leur vertu.

Les répercuffifs rafraîchiffans fe tirent des remedes aqueux, tels que la laitue, le pourpier, l'endive, la lentille d'eau, le blanc d'œuf, le frai de grenouille, &c. Les répercuffifs aftringens font les rofes rouges, les balauftes, le fang de dragon, le bol d'Arménie, l'alun. Les auteurs mettent les narcotiques, tels que le folanum, la belladonna, la mandragore, l'opium, dans la premiere claffe; & dans la feconde toutes les plantes vulnéraires, aromatiques qui ont la vertu de fortifier & de corroborer les parties.

La doctrine des anciens fur l'ufage des *répercuffifs* étoit très-raifonnée, & fait honneur au favoir & au difcernement de ces premiers maîtres; dans le traitement des tumeurs contre-nature, ils avoient égard à la matiere antécédente, laquelle étoit l'humeur dont la tumeur fe fait, & dans le temps qu'elle eft encore en voie de former la fluxion. Dans ce premier temps on emploie d'après les préceptes de *Galien*, des *répercuffifs* plus ou moins forts, excepté en fix cas, très-clairement expofés par *Gui-de-Chauliac*: 1°. quand l'humeur eft virulente ou vénéneufe: 2°. lorfque la tumeur fe fait par crife: 3°. quand le fiege de la tumeur eft près de

quelque partie respectable par l'importance de ses fonctions : 4°. quand l'humeur est épaisse, crasse & visqueuse : 5°. quand la matiere est située profondément : 6°. & quand elle attaque les parties connues par les anciens sous le nom d'*émunctoires*. On sent assez, dans ces cas d'exception, quels sont ceux où les *répercussifs* seroient dangereux, & ceux où ils ne seroient qu'inutiles.

Dans les cas où l'humeur est vénéneuse, le danger de repousser en-dedans est manifeste ; cependant en certain cas, comme dans les charbons gangreneux, les *répercussifs*, défendus par la premiere exception, peuvent être employés utilement, non sur la tumeur, mais au-dessus du mal, pour défendre la partie supérieure du membre de la contagion des sucs corrompus, & donner aux vaisseaux le ressort nécessaire pour soutenir l'action vitale dans une partie où il y a des semences de mort. Pendant ce temps on administre les remedes généraux qui sont indiqués ; on établit un régime convenable ; on fait usage des remedes intérieurs appropriés pour corriger la mauvaise qualité des liqueurs, & l'on traite le vice local suivant les inclinations qu'il présente au chirurgien savant & expérimenté. Il y a des cas où l'on peut scarifier la partie pour procurer le dégorgement des sucs putrides ou putrescibles qui sont en stagnation.

Dans d'autres cas, on peut par l'application d'un cautere potentiel, fixer l'humeur sur la partie, & attirer une prompte suppuration. D'autres circonstances peuvent exiger de détruire promptement la partie par le cautere actuel, qui deche sse puissamment & fortifie les vaisseaux de la circonférence du mal.

Lorsque la tumeur se fait par crise, les *répercussifs* seroient dangereux, puisqu'ils agiroient directement contre l'intention de la nature, qu'il faut favoriser par des émolliens & des maturatifs ; c'est le cas de la seconde exception.

Il suffit de donner pour le cas de la troisieme exception l'exemple du danger des *répercussifs* appliqués extérieurement dans les maux de gorge, dont on a vu l'usage suivi de suffocation par la métastase de l'humeur sur la poitrine.

Les *répercussifs* détermineroient l'induration des tumeurs par congestion faites de sucs lymphatiques, disposés à l'épaississement. C'est le cas de la quatrieme exception.

Quand le siege de la tumeur est profonde, on appliqueroit en vain des *repercussifs*, à l'action desquels l'humeur ne seroit point soumise ; c'est le cas de l'inutilité de ces remedes qui fait l'objet de la cinquieme exception.

Le sixieme cas d'exception présente précisément le même inconvénient que le second ; parce que la matiere morbifique déposée sur certaines parties, doit faire regarder les tumeurs qui en sont formées comme critiques, quoiqu'elles ne soient pas la terminaison d'une fievre aiguë.

On applique avec succès les *répercussifs* dans les premiers momens d'une contusion ; on trempe le pied dans de l'eau très-fraîche, & même dans de l'eau à la glace, dans le cas d'entorse ; ayant toutefois égard aux circonstances où se peuvent trouver d'ailleurs les personnes auxquelles ce remede pourroit convenir ; telle est une femme qui auroit ses regles, une homme fort échauffé par exercice violent ; on risqueroit une suppression des menstrues dans le premier cas, & une fluxion de poitrine dans le second.

Les plaies contuses récentes admettent les *répercussifs* ; jusqu'au quatrieme jour ils appaisent la douleur, & préviennent l'inflammation, en procurant la résolution la plus prompte des sucs épanchés dans l'interstice des fibres déchirées & meurtries par la contusion, tels que les cataplasmes des quatre farines avec le vinaigre & un peu d'huile rosat, ou des embrocations avec l'oxirodinum. Les saignées faites à propos, & réitérées suivant l'exigence, vuident & favorisent beaucoup le bon effet des topiques *répercussifs*.

Bien des praticiens appliquent pour premiere piece d'appareil, dans le premier pensement d'une fracture, un défensif avec le bol d'Arménie, l'alun de roche & le blanc d'œuf. *Voyez* DEFENSIF.

Après les amputations des membres, on se servoit anciennement de *répercussifs* pour fortifier la partie supérieure : par exemple, après l'amputation de la jambe, le

le défensif s'appliquoit quatre travers de doigts au-dessus du genou : il étoit composé de sang de dragon, de bol d'Arménie, de terre sigillée, d'aloès, de mastic, mêlés en consistance de miel dans des blancs d'œufs & de l'huile rosat ; on appliquoit cette composition sur des étoupes trempées dans de l'oxicrat ; cette pratique négligée par les modernes, pourroit être remise en usage avec succès ; on ne manqueroit pas de raisons pour en faire connoître l'utilité.

Quand on applique des *répercussifs* au commencement des tumeurs inflammatoires, il faut les prendre dans la classe des rafraîchissans, & avoir égard au degré de chaleur ; on peut consulter à ce sujet *Fabrice d'Aquapendente*, au livre Ier. du pentateuque chirurgical, article du *phlegmon*, & le premier tome des prix de l'académie royale de chirurgie, dans lequel on trouvera deux mémoires sur cette question : *Déterminer les différentes especes de répercussifs, leur maniere d'agir, & l'usage qu'on en doit faire dans les différentes maladies chirurgicales.* [Y]

REPERCUSSION. Action des remedes répercussifs. La connoissance de la distribution vasculeuse dans toutes les parties du corps, rend raison de la maniere d'agir des remedes qui font rentrer dans les vaisseaux les humeurs extravasées ; ce sont des substances froides & astringentes qui font contracter les fibres, & poussent comme par compression les fluides dans les veines ; dans les engorgemens inflammatoires, l'astriction que les répercussifs donnent aux vaisseaux, fait rétrograder l'humeur, & la renvoie vers les anastomoses supérieures & collatérales. La *répercussion* est une espece de refoulement subit, à la différence de la résolution qui se fait peu-à-peu & par l'atténuation des particules du fluide engagé. Aussi les résolutifs n'ont-ils presque jamais d'inconvénient ; & les remedes capables de causer la *répercussion* sont dangereux dans tous les cas où leur usage ne peut être efficace, & où ils sont contre-indiqués. *Voyez* *RÉPERCUSSIFS*. Lors même qu'ils ne peuvent opérer la *répercussion*, ils ont des inconvéniens, comme de causer la gangrene dans les phleg-

mons, en fixant l'humeur qui n'a pas assez de fluidité pour céder à l'action répulsive, & en suffoquant le principe vital par un engorgement absolu ; ou de procurer l'induration dans le cas où l'humeur est épaisse & visqueuse, en dissipant l'humeur aqueuse qui sert de véhicule aux sucs albumineux & gélatineux, &c. [Y]

RÉSOLUTIFS. (*Matiere médicale externe.*) Ce sont des médicamens qui ont la vertu de dissiper les humeurs qui embarrassent les parties, & les distendent contre l'ordre naturel. La résolution est la terminaison la plus favorable des tumeurs contre nature ; il n'y a que les tumeurs critiques, qu'il est plus à propos de faire suppurer, de crainte que l'humeur morbifique rentrant dans le sang ne se porte sur des parties intérieures, où elle seroit moins favorablement placée.

Les humeurs arrêtées dans une partie, ne peuvent se résoudre qu'en rentrant dans la voie de la circulation par le moyen de l'action organique des vaisseaux. Il faut donc, pour obtenir la résolution, que les humeurs soient assez fluides pour reprendre cette voie ; & l'on doit exciter l'action des vaisseaux avec des remedes plus ou moins stimulans, suivant le degré de tension qu'ils ont. Ainsi, dans certains cas où les solides sont tendus & crispés, il faut avoir recours aux émolliens avant que de songer à l'administration des *résolutifs* ; & il faudra commencer par les plus doux, en les associant d'abord aux émolliens. Dans d'autres cas où l'action organique des solides est très-foible, on se sert d'abord des *résolutifs* stimulans les plus actifs. En général, on ne peut les employer avec connoissance de cause, qu'en ayant égard, comme nous venons de le faire remarquer, aux dispositions relatives des solides & des fluides dans chaque espece de tumeur, dont on se propose de procurer la résolution.

Les *résolutifs* les plus doux qui possedent des parties actives, capables d'atténuer les humeurs & de donner du ressort aux vaisseaux, joints à des mucilages adoucissans & émolliens, sont les fleurs de mélilot, de sureau, de camomille, de safran ; les farines de lin, de froment, de seigle, d'orobes, de lupins, de feves,

les plantes vulnéraires & légérement aromatiques viennent ensuite ; & enfin les aromatiques astringens, & tous les remedes corroborans & toniques, qui donnent beaucoup de ressort aux vaisseaux, sont des *résolutifs* plus actifs. Le camphre est un excellent remede, atténuant, calmant & *résolutif.* Tous les livres enseignent la méthode de formuler ces médicamens, & d'en faire des fomentations, des cataplasmes, &c. Les emplâtres fondans sont *résolutifs*, tels que les emplâtres de ciguë, de savon, de diabotanum, de vigo, avec ou sans mercure. Le mercure est le plus puissant *résolutif* qu'on connoisse ; il y a des cas où son application en pommade est seule spécifique.

Les sels alkalis fixes doivent être mis au rang des *résolutifs* les plus efficaces : on sait que dans l'usage inférieur le sel alkali fixe est un puissant diurétique & diaphorétique. Ce sel mis en mouvement par l'action des vaisseaux agit sur les humeurs crues & glutineuses, & même sur les sucs albumineux ou lymphatiques ; il les incise, les dissout & les rend plus fluides ; il excite l'action des vaisseaux, & donne par-là du mouvement aux liquides. On ne peut donc employer de meilleur *résolutif* que le sel alkali fixe, pour donner de la fluidité & du mouvement aux humeurs qui séjournent dans les vaisseaux d'une partie affoiblie, comme dans les anciens œdemes, dans les ulceres avec empâtement, dans les congestions qui restent à la suite de grandes plaies contuses, telles que celles par armes à feu ; on se sert alors avec beaucoup de succès des eaux minérales sulphureuses, fournies d'alkalis fixes naturels ; ou bien on a recours aux lessives de cendres de bois ou plantes qui fournissent beaucoup de sel alkali, comme le sarment de vigne ; le sel alkali dissout dans de l'eau, à la dose d'un gros sur pinte, a la même propriété que l'infusion des cendres dont on vient de parler. On se sert de ces dissolutions ou de ces lessives en forme de bains chauds & de douches. *Voyez* DOUCHES.

Tous les alkalis n'ont pas la même activité ; ceux des eaux thermales, c'est-à-dire, les alkalis naturels sont plus foibles que les artificiels ; cependant les

eaux minérales sont de puissans *résolutifs*, parce que ces eaux augmentent beaucoup la vertu de ces sels.

La dissipation de l'engorgement est le signe que la résolution se fait ; & dans les tumeurs inflammatoires, elle s'annonce par les rides de la peau sur la partie tendue. Le recueil des pieces qui ont concouru pour les prix de l'académie royale de chirurgie, *tome premier*, contient des mémoires instructifs sur les médicamens *résolutifs*.

Les *résolutifs* seroient sans effet, si l'on n'avoit l'attention de procurer des déplétions convenables qui favorisent & déterminent la résolution. [Y]

RÉSOLUTION. (*Médecine.*) On désigne sous ce nom tiré du latin *resolutio*, une terminaison ordinaire de l'inflammation. Elle a lieu lorsque les symptômes inflammatoires se dissipent insensiblement, sans qu'il reste aucun vice dans la partie : je dis *insensiblement*, pour distinguer la *résolution* de la délitescence qui se fait par la disparition subite des phénomenes qui caractérisent l'inflammation, & par le transport du sang *enflammé* dans un autre partie plus ou moins considérable ; dans la *résolution* le sang qui étoit arrêté, accumulé dans les extrêmités artérielles engorgées, ou dans les premieres ramifications lymphatiques, reprend peu-à-peu ses routes accoutumées ; les vaisseaux resserrés & tendus se dilatent & s'assouplissent ; le sang épaissi redevient fluxile ; s'il s'étoit égaré dans les vaisseaux séreux, il en est exprimé & rétrogradé dans les vaisseaux sanguins qui s'y abouchent ; ou devenu plus fluide, il parcourt tous les ordres décroissans des vaisseaux lymphatiques ; les contractions des arteres & l'augmentation de mouvement intestin, sont les premieres causes de la *résolution*. L'impétuosité modérée des humeurs, une certaine souplesse dans les vaisseaux, la légéreté de l'engorgement, aident beaucoup à cet effet ; le caractere de l'inflammation y concourt ; les éréსipelles se résolvent plus ordinairement que les phlegmons ; dans ceux-ci le sang est plus épais, l'engorgement plus profond, & la cause est interne : dans ceux-là le sang est très-fluxile, détrempé par la bile ou

la férosité, l'obstruction très-superficielle, due pour l'ordinaire plutôt au vice des vaisseaux que du sang, & la suite d'un dérangement extérieur. Les inflammations intérieures, ou plutôt les maladies inflammatoires, ne se résolvent jamais parfaitement ; il se fait toujours dans l'humeur qui produisoit l'inflammation, un changement, une espece de coction, & une évacuation critique. *Article de M. Daumont.*

RESOLUTION. Dissipation des humeurs qui par leur séjour engorgeoient une partie, & y formoient une tumeur contre l'ordre naturel. *Voyez* TUMEUR.

L'action des remedes résolutifs doit être aidée par l'usage des saignées dans les tumeurs inflammatoires, & des atténuans intérieurs, & des purgatifs dans les tumeurs blanches ou lymphatiques. *Voyez* RÉSOLUTIFS. [Y]

RETAILLÉ. Terme dont *Ambroise Paré* s'est servi pour dénommer celui qui a souffert une opération dans la vue de recouvrer le prépuce qui lui manquoit ; cette opération est décrite par *Celse*, lib. VII, c. XXV. Il croit la chose plus aisée sur un enfant que sur un homme ; plus encore sur quelqu'un à qui le défaut de prépuce est naturel, que sur un autre qui a été circoncis ; & beaucoup plus facile sur une personne qui a le gland petit, & la peau lâche, que sur une où ces choses sont contraires. Voici la méthode d'opérer que *Celse* propose pour ceux qui ont le paraphimosis naturel. Il faut prendre la peau autour du gland, & la tirer jusqu'à ce qu'il en soit couvert ; & après l'avoir liée, on coupera circulairement la peau auprès du pubis ; en la ramenant doucement vers le lien, la verge se trouvera découverte à sa partie supérieure en forme de cercle. On appliquera de la charpie sur cette plaie, & on contiendra la peau inférieurement, jusqu'à ce que la cicatrice soit faite. A l'égard de ceux qui ont été circoncis, qu'on nomme en latin *recutiti*, & qui méritent seuls le nom de *retaillés*, voici l'opération par laquelle ils peuvent l'acquérir ; c'est encore d'après *Celse* que j'en donnerai la description ; il en parle comme d'une chose d'usage ordinaire. On détachera la peau de la verge, en faisant

une incision sous le cercle du gland. Cette opération, dit-il, n'est pas douloureuse, parce qu'après l'incision on tire avec la main la peau de bas en haut jusqu'au pubis, ce qui se fait sans effusion de sang; on ramene ensuite la peau plus bas que le gland: alors on trempe la verge dans de l'eau froide, & on l'entoure d'un médicament répercussif; on met le malade à une diete très-rigoureuse, pour éviter les érections; lorsque l'inflammation est passée, on ôte l'appareil, & l'on fait un bandage qui commence depuis l'os pubis, jusqu'au bout de la verge, ayant eu soin de mettre un emplâtre retourné entre la peau & le gland, de façon que le médicament porte sur la plaie intérieure, afin de la cicatriser sans qu'elle contracte d'adhérence. *Ambroise Paré* qui ne cite point *Celse*, paroît néanmoins avoir emprunté de lui tout ce qu'il dit sur cette opération, en proposant les deux méthodes sans distinction, & disant que ceux qui ont été circoncis par commandement de la loi en leur enfance, se font faire cette opération afin de n'être pas reconnu pour juifs, lorsqu'ils viennent à quitter leur religion. *Celse* donne la bienséance, pour motif déterminant, ce que *Fabrice d'Aquapendente* tourne en ridicule, en désapprouvant cette opération. Et en effet, quelle bienséance, & quel ornement peut-on chercher dans une partie qu'on doit tenir cachée aux yeux de tout le monde? D'ailleurs, il remarque qu'il ne résulte aucune lésion de fonctions d'avoir le gland découvert. Les Juifs engendrent des enfans, & connoissent les femmes comme les autres hommes; il en conclut que cette opération n'est pas nécessaire, & qu'on ne doit point la pratiquer. *Paul d'Egine* rapporte les deux méthodes d'opérer d'après *Anthylus*; mais il a prévenu *Fabrice*, dans le jugement désavantageux porté contre cette opération douloureuse, faite sans besoin pour réparer un vice qui ne porte aucune atteinte aux fonctions, & dont l'indécence prétendue n'exige pas le tourment qu'il faudroit souffrir pour en être délivré. [Y]

RÉTENTION D'URINE. Maladie dans laquelle la vessie ne se débarrasse point de l'urine qu'elle contient,

Cette maladie cause en peu de temps beaucoup d'accidens très-fâcheux. Il paroît au-dessus des os pubis une tumeur douloureuse ; on sent aussi en portant le doigt dans le fondement une tumeur ronde ; la pression que la vessie fait par sa distension sur les parties qui l'environnent, y produit en peu de temps l'inflammation ; le malade sent une douleur insupportable dans toute la région hypogastrique ; il a des envies continuelles d'uriner, il s'agite, il se tourmente, & tous ses efforts deviennent inutiles ; bientôt il ne peut respirer qu'avec difficulté, il a des nausées ; la fievre survient ; ses yeux & son visage s'enflamment, & s'il n'est secouru promptement, il se forme quelquefois en peu de temps au périné des dépôts urineux, purulens & gangreneux.

La *rétention d'urine* qui produit tout ce désordre vient de plusieurs causes, plus ou moins difficiles à détruire : on peut les ranger sous quatre classes ; savoir, certaines maladies de la vessie, des corps étrangers retenus dans sa cavité, plusieurs choses qui lui sont extérieures, & quelques vices de l'uretre.

Les maladies de la vessie, qui peuvent occasioner la *rétention d'urine*, sont l'inflammation de son col, & la paralysie de son corps.

L'inflammation du col de la vessie rétrecit son ouverture au point que les efforts du malade ne sont pas suffisans pour vaincre la résistance que le sphincter opposé à l'issue de l'urine. Si l'inflammation n'est pas considérable, on peut introduire la sonde dans la vessie. *Voyez* CATHÉTERISME & ALGALIE. Si l'inflammation ne permet pas l'introduction de la sonde. On a promptement recours à la saignée ; je n'ai souvent réussi à sonder des malades qu'après leur avoir fait deux saignées du bras, à une heure de distance l'une de l'autre ; on emploie aussi avec succès les boissons adoucissantes, les bains, les lavemens émolliens, enfin tout ce qui est capable de calmer l'inflammation. Si tous ces moyens ne permettent pas l'introduction de la sonde, il faut en venir à une opération qui vuide la vessie ; car l'urine retenue entretient souvent l'inflam-

mation, & dès que l'urine eſt évacuée, les parties qui avoiſinent la veſſie n'étant plus comprimées, l'inflammation ceſſe, & on peut ordinairement ſonder le malade quelque temps après.

La ponction ſe peut faire au périné, ou au-deſſus de l'os pubis; pour la faire au périné on place le malade comme pour lui faire l'opération de la taille (*voyez* *LIENS*,) un aide trouſſe les bourſes, & le chirurgien tenant à la main un trocart un peu plus long qu'à l'ordinaire, le plonge dans la veſſie, entre l'os pubis & l'anus, dans le lieu où l'on fait l'opération au grand appareil. Il ſeroit plus avantageux pour les malades qu'on fît cette ponction plus latéralement pour ne bleſſer ni l'uretre ni le col de la veſſie. M. de *la Peyronie* l'a pratiquée dans ce lieu avec ſuccès. La méthode de donner ce coup de trocart dans la veſſie, ſe trouve déterminée à l'article de la lithotomie à la méthode de M. *Foubert*. Voyez *TAILLE*.

La ponction au-deſſus de l'os pubis a été propoſée par *Tolet*, chirurgien de Paris, & lithotomiſte du roi. Feu. M. *Mery*, auſſi chirurgien de Paris, en chef de l'hôtel-dieu, & anatomiſte de l'académie royale des ſciences, l'a pratiquée le premier. Dans la *rétention d'urine* la veſſie forme une tumeur au-deſſus de l'os pubis. On plonge le trocart de haut en bas dans la veſſie en piquant un peu au-deſſous de la partie la plus éminente de cette tumeur. J'ai fait deux fois cette opération avec ſuccès à deux vieillards, l'un de 65 & l'autre de 73 ans.

M. *Flurant*, maître en chirurgie à Lyon, vient de propoſer une autre méthode de faire la ponction à la veſſie, c'eſt de la percer par l'inteſtin rectum, avec un trocart courbe; il a fait cette opération avec ſuccès.

La paralyſie qui ſurvient à la veſſie peut avoir différentes cauſes, ſavoir la commotion de la moëlle de l'épine, après quelque coup ou chûte, la luxation d'une ou pluſieurs vertebres des lombes, ou quelque affection du cerveau; elle vient auſſi de la débilité des fibres charnues, à la ſuite des extenſions violentes, cauſées par une *rétention* volontaire d'urine & de la perte du reſſort de ces fibres par la vieilleſſe.

La *rétention d'urine* eſt un ſymptôme de paralyſie du corps de la veſſie, parce que les fibres motrices ne peuvent agir ſur l'urine qui diſtend paſſivement cet organe. Dans ce cas il faut ſonder le malade ; l'introduction de la ſonde n'eſt pas difficile, s'il n'y a point de complication par quelque maladie de l'uretre, & on laiſſe dans la veſſie une algalie tournée en S pour donner iſſue à l'urine, à meſure qu'elle diſtile des uréteres, afin que les fibres de la veſſie puiſſe reprendre leur ton naturel : ce que l'on peut favoriſer par des injections corroborantes.

Il y a une remarque fort importante à faire ſur la *rétention d'urine* par la paralyſie de la veſſie ; c'eſt l'écoulement involontaire de l'urine qui ſort par regorgement, lorſque la veſſie eſt pouſſée au dernier degré d'extenſion poſſible ; il ne faut pas que cet écoulement de l'urine en impoſe. La *rétention* n'en exiſte pas moins, & ſi l'on n'a recours à la ſonde, on voit ſurvenir des abſcès urino-gangreneux, comme nous l'avons dit dans la deſcription des ſymptômes & de leur progrès.

Les corps étrangers qui ſont dans la veſſie, & qui forment la ſeconde claſſe des cauſes de la *rétention d'urine*, ſont la pierre, le pus, le ſang, & les fungus ou excroiſſances charnues.

La pierre empêche la ſortie de l'urine en s'appliquant à l'orifice interne de la veſſie ; l'introduction de la ſonde ſuffit pour la ranger : quelquefois la pierre eſt petite & l'urine la pouſſe enfin dans l'uretre, où elle n'eſt pas moins un obſtacle à l'iſſue de ce fluide ; alors il faut tâcher de procurer la ſortie de ce corps étranger en injectant de l'huile dans l'uretre, en eſſayant de le faire couler le long du canal, & par autres moyens dont il a été parlé au mot *lithotomie* à l'article des *pierres dans l'uretre*. Voyez *LITHOTOMIE*. Le pus, le ſang, & les matieres glaireuſes qui cauſent la *rétention d'urine*, ne s'oppoſent point à l'intromiſſion de la ſonde, par laquelle on fait des injections capables de délayer & de diſſoudre ces matieres ; l'adminiſtration des remedes intérieurs qui rempliſſent les mêmes vues doit concourir avec ces moyens extérieurs.

Lorsqu'il y a dans la vessie des excroissances charnues qui bouchent l'orifice interne de cet organe, ou qui empêchent son corps de se contracter pour chasser l'urine, il faut faire une incision au périné, & placer une canule dans la vessie. *Voyez* BOUTONNIERE. Les injections avec l'eau d'orge, ou autre décoction convenable, détachent quelquefois ces fungus, & débarrassent la vessie lorsqu'ils suppurent; il y a certains fungus à base étroite, qu'on pourroit lier par la méthode dont il est parlé à l'article du polype, à l'occasion du polype de la matrice. *Voyez* POLYPE UTERIN.

La troisieme classe des causes de la *rétention d'urine* comprend les choses extérieures à la vessie; telles sont la grossesse, les corps étrangers ou les excrémens endurcis & arrêtés dans le rectum, l'inflammation de la matrice ou sa chûte, le gonflement des hémorrhoïdes, un dépôt autour de l'anus, & quelques tumeurs auprès du col de la vessie.

Dans la *rétention d'urine*, dans le cas de grossesse ou de la chûte de matrice, on sonde la malade avec la précaution que nous avons fait observer à l'article *cathétérisme*. Les lavemens émolliens & les laxatifs doux procureront la sortie des matieres retenues dans le rectum. L'inflammation de la matrice, du rectum, & le gonflement des hémorrhoïdes se traitent par les remedes qui conviennent en ces cas. S'il s'est formé un dépôt autour de l'anus, on l'ouvre le plutôt qu'il est possible; si une tumeur placée près le col de la vessie presse & comprime cette partie, & qu'il ne soit pas possible de sonder le malade, on fait la ponction au-dessus de l'os pubis; comme nous l'avons dit au commencement de cet article. On donne en même temps tous ses soins à la guérison de la tumeur du périné; ce traitement n'opere souvent qu'après plusieurs jours, le rétablissement du cours des urines par la voie naturelle, ce qui met dans la nécessité de laisser la canule dans la vessie au-dessus de l'os pubis; cette pratique est sujette à un inconvénient; la vessie s'affaisse par la sortie de l'urine; & si elle est susceptible de quelque contraction, ce qui est toujours, hors le cas de la paralysie; elle se

resserre au-dessous de la canule ; dès que l'extrêmité de la canule n'est plus dans la vessie, les urines ne sont plus conduites directement ; elles s'épanchent dans le tissu cellulaire, & ne sortent qu'après avoir imbibé ce tissu, où elles forment quelquefois des abscès. J'ai vu un exemple de cet accident. M. *Foubert* m'a montré un instrument avec lequel on peut faire la ponction au-dessus de l'os pubis sans craindre que la vessie abandonne la canule. C'est une canule courbe, dont l'intérieur est garni d'un ressort en spirale qui ne s'oppose point à la sortie de l'urine & par lequel on pousse une pointe de trocart, au moyen de laquelle on pénetre dans la vessie ; la ponction faite, la pointe du trocart se retire dans la canule ; cette pointe a une surface cannelée pour le passage des urines. La courbure de cette canule soutient la vessie, & empêche qu'elle ne s'affaisse au-dessous de ladite canule ; l'intérieur de la canule & du ressort qui y est renfermé, contient une languette de chamois qui sert de philtre à l'urine.

Les vices de l'uretre sont la quatrieme classe des causes de la *rétention d'urine* ; nous avons parlé de ces vices en parlant des carnosités. *Voyez* CARNOSITÉ.

Si le cas de la *rétention d'urine* est pressant, on peut faire la ponction au-dessus du pubis ou par le rectum, & y laisser la canule jusqu'à ce qu'on ait mis le canal de l'uretre en suppuration dans le cas de carnosité. Mais si le vice de l'uretre vient de brides & de cicatrices qui ne sont point des maladies par leur essence, mais au contraire des signes de guérison parfaite, les bougies suppuratives ne procureront aucun effet. Les caustiques qu'on pourroit employer causent, par l'irritation qu'ils excitent, des gonflemens & des irritations considérables ; dans ce cas il faut faire une opération au périné. La ponction ne suffit pas, il faut une incision ; on peut dans ce cas se conformer, comme dans la taille, à la méthode de M. *Foubert*. *Voyez* TAILLE.

Dans le cas du gonflement des prostates, il vaut mieux faire la boutonniere, afin de procurer plus facilement la suppuration de cette glande ; mais le vice de l'uretre empêchant qu'on ne se conduise sur la sonde

comme nous l'avons dit en parlant de cette opération ; le chirurgien, au défaut de ce guide, fait une incision aux tégumens, fend l'uretre, & après s'être bien représenté la structure & la position des parties, il porte dans la vessie un trocart dont la canule est fendue : à la faveur de cette fente, il fait une incision suffisante avec un bistouri pour y placer une canule, comme il a été dit à l'opération de la boutonniere ; on a pratiqué cette méthode avec succès ; le reste du traitement est semblable à celui de la boutonniere. *Voyez* BOUTONNIERE.

Toute cette matiere est fort bien traitée par M. de *la Faye*, dans ses remarques sur les opérations de *Dionis.* [Y]

RÉUNION. Action par laquelle on unit & maintient les levres d'une plaie rapprochées l'une de l'autre, afin que la nature puisse les consolider. *Voyez* CONSOLIDATION.

La *réunion* s'obtient par la situation de la partie, par le bandage & appareil méthodiques, & par la suture au moyen du fil & des aiguilles ; les premiers moyens sont préférables aux sutures, lorsqu'ils suffisent, & l'expérience a prouvé qu'ils suffisoient presque toujours ; comme M. *Pibrac*, directeur de l'académie royale de chirurgie, l'a prouvé dans une excellente dissertation sur l'abus des sutures, publiée dans le troisieme tome des mémoires de cette compagnie.

Les plaies en long se réunissent fort aisément par le bandage unissant. *Voyez* INCARNATIF. La situation de la partie, avec l'aide d'un bandage, suffit aux plaies transversales de la partie antérieure du col ; on a des exemples de plaies qui intéressoient la trachée-artere presque entiérement coupée, & qui ont été guéries par la seule attention de tenir la tête panchée en devant, le menton appuyé sur la partie supérieure de la poitrine : on réunira de même les plaies transversales de la partie postérieure du col, en tenant la tête suffisamment renversée en arriere par un bandage convenable, qui sera le divisif de la partie antérieure. *Voyez* DIVISIF.

Les plaies transversales du tendon d'*Achille* seront

réunies par le bandage & la situation de la partie. *Voyez* *RUPTURE*, *PANTOUFLE.*

Les plaies transversales de la partie extérieure du poignet, avec ou sans lésion des tendons extenseurs, peuvent être réunies en ayant soin de tenir la main renversée ; il y a une machine fort utile pour ce cas. *Voyez* *MACHINE pour tenir la main étendue.*

Mais ce qui fait voir les grandes ressources de l'art, entre les mains de ceux qui sont nés avec le génie propre à l'exercer, c'est le bandage imaginé depuis peu par M. *Pibrac*, pour la *réunion* des plaies transversales de la langue ; cette partie est sujette à être coupée entre les dents, dans des chûtes, ou dans des attaques de convulsions épileptiques ou autres ; les anciens recommandoient la suture ; on sent de quelle difficulté il est de coudre la langue ; l'espece de bride que M. *Pibrac* a inventée, porte un petit sac dans lequel on contient facilement la langue de façon à obtenir sans inconvénient la *réunion* de la plaie qui y a été faite.

Le détail des cures opérées par l'aide de ce bandage ingénieux, est dans le troisieme tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Les plaies obliques & transverses dont on ne peut espérer la *réunion* par la seule situation de la partie, admettent l'application des emplâtres agglutinatifs grillés, connus sous le nom de *suture seche.* On les avoit d'abord adoptés pour les plaies du visage, mais le bon effet dont ils y sont, a déterminé à les appliquer à la *réunion* de toutes sortes de plaies.

Pour se servir de la suture seche, on fait raser les environ de la plaie s'ils sont couverts de poils ; on lave la plaie pour la nettoyer des ordures, ou des simples caillots de sang qui s'opposeroient à la consolidation, comme des corps étrangers ; de l'eau tiede, ou de vin chaud suffisent pour cette lotion ; on rapproche ensuite les levres de la plaie, on les fait contenir par un aide, tandis qu'on applique les languettes enduites d'emplâtres de bétoine ou d'*André de la Croix.*

Dans le cas où l'on croiroit les points de suture indispensables, on en diminueroit le nombre, en interpo-

ſant alternativement avec un point, une languette agglutinative ; cette ſuture mixte épargnera de la douleur au malade dans l'opération, & une partie des accidens qu'attirent preſque toujours les points de ſuture.

Si un gonflement, une éréſipelle, ou quelque éruption cutanée, obligeoient de lever l'emplâtre agglutinatif, avant la conſolidation parfaite de la plaie, ou lorſque la cicatrice eſt récente, il faudroit avoir la précaution de le lever par l'une de ſes extrêmités, juſqu'auprès de la diviſion, en appuyant un doigt ſur la peau qui couvroit l'emplâtre, à meſure qu'il ſe détache, pour favoriſer ſa ſéparation, & empêcher les dilacérations qu'il pourroit occaſioner par ſon adhérence; on reprend enſuite l'autre extrêmité pour la conduire à pareille diſtance de l'autre levre de la diviſion ; on détache le reſte par de petits mouvemens oppoſés & alternatifs ; faute de prendre les meſures preſcrites, on riſqueroit de déchirer une cicatrice tendre, en tirant l'emplâtre d'un bout à l'autre ſuivant la même direction.

Le reſte du panſement d'une plaie, réunie par la ſituation de la partie, le bandage & la ſuture ſeche, ne differe point du traitement ordinaire des plaies. *Voyez* PLAIE & SUTURE. [Y]

RHACHISAGRE. Nom par lequel on peut déſigner la douleur arthritique qui attaque l'épine du dos ; c'eſt la maladie qu'on connoît auſſi ſous le nom de *lumbago* ou *rhumatiſme gouteux de l'épine*. Celui de *rhachiſagre* a été employé par le célebre chirurgien *Ambroiſe Paré*, & d'après lui, dans le lexicon *Caſtello-Brunonianum*. [Y]

RHACHITIS. Maladie qui attaque les os des enfans, & les rend enflés, courbés & tortus.

Cette maladie leur vient ſouvent d'être mal emmaillotés, d'être trop ſerrés dans certains endroits, & pas aſſez dans d'autres ; d'être placés de travers, ou d'être trop long-temps dans la même poſture, ou de les laiſſer trop long-temps humides ; elle vient auſſi du défaut de mouvement qui ſe trouve chez eux, & de l'uſage de le porter ſur les bras ; ce qui fait que leurs

genoux & leurs jambes sont trop long-temps dans une situation courbée ; ou par le manque de digestion, ce qui occasione les alimens à être inégalement distribués dans le corps ; ce qui fait qu'une partie des os prend de l'accroissement au défaut de l'autre.

Les enfans se nouent ordinairement entre les premiers 8 mois & l'âge de 6 ans. La partie qui se noue est lâche, flaccide & foible ; & si ce sont les jambes, elles ne peuvent plus porter le reste du corps. Toutes les parties qui servent au mouvement volontaire sont pareillement affoiblies & débilitées, & l'enfant devient pâle, incapable de tout, & ne se peut tenir droit ; sa tête devient trop forte pour le tronc, & les muscles du col ne peuvent plus la faire mouvoir, parce qu'ils perdent insensiblement leur force ; les poignets, la cheville du pied, & les extrêmités des côtes se gonflent, & se chargent d'excroissances noueuses, & les os des jambes & des cuisses viennent de travers & crochus ; pareil désordre saisit aussi leurs bras.

Si cette maladie continue long-temps, le thorax se rétrecit, d'où s'ensuit la difficulté de respirer, la toux & la fievre étique ; l'abdomen s'enfle, le pouls devient foible & languissant, & si les symptômes s'augmentent, la mort s'ensuit. Quand un enfant est capable de parler avant que de faire usage de ses jambes, c'est une marque qu'il est noué ; quand cette maladie commence de bonne heure, on peut y remédier par des appuis & des bandages que l'on applique aux parties attaquées ; mais quand les os sont parvenus à un état de rigidité & d'inflexibilité, il faut se servir d'autres inventions méchaniques, de différentes sortes de machines faites de carton, de baleine, d'étain, &c. pour remettre les os tortués dans leur direction naturelle ; on se sert de botines de fer blanc pour redresser les jambes ; on met aussi en usage une croix de fer pour comprimer les épaules lorsque les enfans deviennent bossus.

Les bains froids servent aussi dans cette maladie ; avant que les nœuds soient absolument formés, & pendant les mois de mai & de juin en tenant l'enfant

deux ou trois secondes dans l'eau, à chaque immersion.

Quelques-uns se servent de liniment de rumb, eau-de-vie tirée du sucre, & d'huile de palme; & d'autres d'emplâtres de minium & d'oxicroceum, que l'on applique sur le dos, de sorte que l'on en couvre l'épine entiere. On se sert aussi de frictions sur-tout le corps que l'on fait avec un linge chaud devant le feu, surtout à la partie affligée; l'huile de limaçons est encore bonne pour cette maladie. On tire l'huile de ces animaux en les pilant & les suspendant dans un sac de flanelle, & on enduit les membres & l'épine du dos du malade avec cette huile. Tout ce qui vient d'être dit est traduit de *Chambers*. On a cru devoir conserver ce qu'on pense en Angleterre d'une maladie qui y est très-commune, & qui paroît y avoir pris son origine il y a une centaine d'années.

Le *rhachitis* est une maladie particuliere aux enfans, qui consiste dans un amaigrissement de toutes les parties du corps au-dessous de la tête, dans une courbure de l'épine & de la plupart des os longs, dans un gonflement des épiphyses & des os spongieux, dans les nœuds qui se forment à leurs articulations, dans une dépression des côtes dont les extrêmités paroissent nouées, dans un rétrecissement des os des iles & des omoplates, pendant que la tête est fort grosse, & que le visage est plein & vermeil, le ventre est gonflé & tendu, parce que le foie & la rate sont d'un volume considérable.

On remarque que les enfans qui en sont attaqués, mangent beaucoup, & qu'ils ont l'esprit plus vif & plus pénétrant que les autres; & enfin, quand on ouvre ceux qui en meurent, on trouve que les poumons adhérens à la plevre sont livides, skirreux, remplis d'abscès, & presque toutes les glandes conglobées, gonflées d'une lymphe épaisse.

Glisson, fameux médecin anglois, prétend que la courbure des os arrive par la même raison qu'un épi de blé se courbe du côté du soleil, ou qu'une planche, du papier, un livre & autres choses semblables se

ſe courbent du côté du feu, parce que le ſoleil ou le feu enleve quelques-unes des parties humides qui ſe rencontrent dans les pores de la ſurface oppoſée, ce qui fait à l'égard de ces ſurfaces ce que feroient pluſieurs coins de bois que l'on mettroit dans les ſéparations des pierres qui compoſent une colonne ; car ſi tous les coins étoient du même côté, le pilier ou la colonne ſe courberoit du côté oppoſé.

Voulant faire l'application de cet exemple à la courbure des os, il dit qu'ils ſe courbent lorſque la nourriture ſe porte en plus grande abondance d'un côté que d'autre ; parce qu'un côté venant à s'enfler & à croître conſidérablement, oblige la ſurface oppoſée à ſe courber : c'eſt pour cette raiſon que le même auteur ordonne de frotter le côté courbé d'huile pénétrante & de linges chauds, pour rappeler la nourriture dans cette partie, & faire entrer dans ſes pores des particules nourricieres pour alonger ſes fibres ; & pour favoriſer cet effet, il veut qu'on applique des bandages & des attelles aux côtés oppoſés à la courbure.

Ce ſyſtême de *Gliſſon* a été réfuté par pluſieurs auteurs. On ne connoît aucune cauſe qui puiſſe produire une diſtribution inégale de la nourriture dans quelque os ; & l'on voit que, contre cette opinion, les os ſe courbent du côté où ils devroient recevoir le plus de nourriture.

Mayow propoſe un ſyſtême tout différent ; il dit que dans le rhachitis, les cordes tendineuſes & les muſcles ſont deſſéchés & raccourcis faute de nourriture, à cauſe de la compreſſion des nerfs de la moëlle de l'épine qui ſe diſtribuent à ces organes ; que par conſéquent dans leurs différentes contractions, ils font courber les os, de même qu'une corde attachée à l'extrêmité du tronc d'un jeune arbre l'obligeroit de ſe courber à meſure qu'il croîtroit.

On a fait quelques objections à ce ſyſtême, que M. *Petit* adopte dans ſon traité des maladies des os ; mais à la réfutation de ces objections, par laquelle il prouve que la courbure des os dépend de la contraction des muſcles, il ajoute que ſans leur molleſſe ils ne pour-

roient ſe courber. M. *Petit* explique la courbure de chaque os en particulier par la contraction des muſcles qui s'y attachent, la peſanteur du corps & leur courbure naturelle, trois cauſes qui ne peuvent agir qu'autant que les os ſeront mols.

La molleſſe des os étant la cauſe occaſionnelle de leur courbure, il faut rechercher la cauſe de cette molleſſe dans l'altération des humeurs nourricieres, qui ne peut être produite que par le mauvais uſage des choſes non naturelles.

Les cauſes primitives qui paroiſſent pouvoir agir ſur les enfans en altérant leurs humeurs, peuvent ſe réduire à cinq; ſavoir, les régions & les climats différens, les dents qui doivent ſortir ou qui ſortent, les vers auxquels ils ſont ſujets, le vice du lait & des autres alimens, & le changement de nourriture quand on le ſevre. M. *Petit* expoſe fort au long comment ces différentes cauſes contribuent au vice des humeurs, qui détruiſant la conſiſtance naturelle des ſucs nourriciers, produit la molleſſe des os; l'action des muſcles & la peſanteur naturelle du corps agiſſent principalement ſur l'épine, à cauſe de ſa courbure naturelle; les nerfs de la moëlle de l'épine ſont comprimés, & c'eſt à cette compreſſion qu'on peut attribuer tous les phénomenes qu'on remarque dans cette maladie. M. *Petit* répond à toutes les objections qu'on peut faire contre ſa théorie; & cet auteur finit l'article du *rhachitis*, en diſant que s'il s'eſt étendu beaucoup plus ſur les cauſes, & ſur l'explication des ſymptômes que ſur les formules, c'eſt qu'il eſt perſuadé que les maladies qui ſont bien connues indiquent elles-mêmes le remede qui leur convient. On voit par ce qui a été dit, qu'on peut prévenir cette maladie en prenant, autant qu'il eſt poſſible, des précautions contre les cauſes qui la produiſent, & qu'on peut la pallier & la guérir même entiérement, en s'attachant à bien diſcerner la cauſe pour la combattre par les moyens que le régime & les remedes fourniſſent contr'elle. [Y]

RHAGADES. Mot derrivé du grec, dont on ſe ſert pour ſignifier les fentes, crevaſſes, gerçures qui ſurvien-

nent aux levres, aux mains, à l'anus & ailleurs. L'humeur saline & âcre qui coule du nez dans le coryza, cause des gerçures aux orifices des narines & à la peau de la levre supérieure. Le froid qui cause un resserrement violent à la peau délicate des levres, la ride comme un parchemin mouillé qu'on expose à l'action du feu pour le sécher; les gerçures des levres occasionées par le froid se guérissent facilement, de même que toutes les autres scissures ou crevasses de la peau, avec la premiere pommade, pourvu qu'il n'y ait point de cause intérieure acrimonieuse ou virulente. Les *rhagades* qui sont des symptômes de lepre ou de gale, ne cedent qu'aux remedes convenables à la destruction de ces maladies. *Voyez* GALE.

Les *rhagades* du fondement sont souvent des symptômes de la maladie vénérienne: ils sont ordinairement accompagnés de callosités & souvent d'ulcération. Lorsqu'on a détruit le principe de la maladie par les remedes qui y sont propres, on voit les *rhagades* disparoître d'eux-mêmes; ceux qui viennent à la suite d'une diarrhée ou de la dysenterie, sont l'effet de l'irritation causée par des matieres âcres, & se guérissent comme toutes les crevasses bénignes, avec l'onguent rosat, le cérat de *Galien*, ou l'onguent populeum, & autres remedes semblables.

RHEXIS. Ce mot qui vient du grec, signifie *rupture*; les oculistes l'ont employé pour désigner l'œil crevé ou rompu; cet accident est l'effet d'une plaie ou d'un coup violent qui en déchirant le globe de l'œil, cause l'écoulement des humeurs qui y sont contenues. La chirurgie dans un cas si triste ne peut que remédier aux désordres qui accompagnent ou qui suivent cette blessure; calmer l'inflammation, appaiser la douleur, résoudre le sang extravasé, procurer la suppuration des membranes coupées, déchirées, ou contuses, mondifier ensuite & cicatriser l'ulcere, voilà à quoi le chirurgien doit s'occuper, & tels sont les objets de ses soins.

Les saignées, le régime, & les lotions émollientes résolutives, préviendront l'inflammation, calmeront

celle qui seroit survenue, & appaiseront la douleur. Les auteurs recommandent le sang de pigeon coulé dans l'œil comme un excellent remede ; je n'en ai jamais vu que de mauvais effets ; le lait dans lequel on a fait infuser du safran, donne un remede très-adoucissant & calmant ; pour faire suppurer la cornée, on en touche la plaie avec la frange d'une plume trempée dans du lait de femme, dans lequel on a délayé un jaune d'œuf frais avec un peu de safran ; lorsque l'inflammation est diminuée, on met en usage pour résoudre le sang extravasé, des compresses appliquées chaudement sur tout l'œil & les parties voisines, & trempées dans une décoction d'absynthe, d'hyssope, de camomille & de mélilot, faite dans le vin ; si la quantité du sang extravasé faisoit craindre sa corruption, on employeroit l'esprit-de-vin camphré ; lorsque la suppuration diminue & qu'il est question de passer des remedes dont nous avons parlé plus haut pour la favoriser, aux cicatrisans, on se sert des collyres secs dont nous avons parlé pour les ulceres de l'œil. *Voyez* *ARGEMON*. [Y]

RHOMBUS. On entend par ce mot une sorte de bandage rhomboïdal.

Pour faire ce bandage on prend une bande roulée à un chef ; on applique son extrêmité à l'endroit où l'on juge à-propos ; cela fait, on descend par des rampans jusqu'à l'extrêmité, & on remonte de même, en évitant les premiers tours de bande, tant en devant qu'en derriere ; les espaces qui se rencontrent entre ces tours de bandes sont de figure *rhomboïde*, ce qui a fait donner ce nom à ce bandage.

Il n'est d'usage que pour les extrêmités, & est purement contentif ; c'est un double rampant. *Voyez* *RAMPANT*, *BANDAGE*, *BANDE*. [Y]

RHYAS, ou RHÆAS. Consomption de la caroncule lacrymale, qui est au grand angle de l'œil.

Cette maladie est l'effet de l'ulcération de cette partie ; l'acreté des larmes & l'application inconsidérée des remedes mordicans, peuvent être la cause de l'inflammation & de l'ulcération qui produit la destruction de la caroncule lacrymale.

L'usage de cette partie fait voir que le *rhyas* occasionne un écoulement involontaire des larmes auquel on peut remédier. *Voyez* RHÆAS. [Y]

ROGMÉ. Espece de fracture du crâne, qui consiste en une fente superficielle ; c'est un mot grec qui signifie *fente*, *félure*. Voyez *PLAIE DE TETE*, *TRÉPANER*. [Y]

ROTULE (FRACTURE DE LA). Maladie assez fréquente, & sur laquelle on n'a que depuis peu de temps des notions précises. Quoique la *rotule* soit exposée, comme tous les autres os du corps, à être fracturée par des causes violentes extérieures, comme coups, chûtes, il est beaucoup plus ordinaire de voir la fracture transversale de la *rotule* causée par le simple effort des muscles extenseurs de la jambe, comme on le remarque dans la rupture du tendon d'*Achille*. V. *RUPTURE*.

Le diagnostic de la fracture de la *rotule* n'est pas difficile : la partie inférieure retenue par le ligament qui s'attache à la tubérosité du tibia reste en place, & l'action des muscles extenseurs tire vers le haut la partie supérieure de la *rotule* qu'on trouve écartée de l'autre portion de trois à quatre travers de doigt. Souvent une grosse tumeur du volume du poing, par espece de boursoufflure sous les tégumens, rend la partie fort difforme au premier coup-d'œil.

Le prognostic que les anciens portoient de cette fracture, étoit fâcheux ; selon *Ambroise Paré*, personne n'en guérissoit sans claudication ; cela n'est pas étonnant : on prenoit des mesures fort peu justes pour obtenir la consolidation des pieces divisées ; de-là il résultoit que la *rotule* demeuroit en deux pieces, ensorte que le genou restoit foible. Les blessés marchent bien en plat chemin ; mais pour monter ils sont contraints de porter la jambe qui fléchit & s'étend librement la premiere, & de tirer l'autre ensuite ; c'est le contraire en descendant. On en trouve la raison dans le défaut de fermeté du genou rompu dans la *rotule*.

Cet os est comme enchassé dans la capsule tendino-

aponévrotique des extenseurs de la jambe. Il ne se fait point de cal ; les pieces se réunissent par une espece de coëne cartilagineuse ; si l'on manque de bien rapprocher les pieces d'os dans le commencement, & de les maintenir bien exactement réunies, la consolidation est lâche, & l'on sent les pieces vaciller toute la vie ; j'en ai vu plusieurs exemples ; mais avec des soins bien suivis, on obtient une consolidation parfaitement solide. On a imaginé plusieurs bandages méchaniques pour contenir cette fracture, & ils m'ont tous paru moins mériter de préférence qu'un bandage méthodiquement fait. J'en parle avec connoissance de cause, ayant eu à traiter un assez grand nombre de ces fractures, tant à l'hôpital de la charité qu'en ville. Le point essentiel est d'empêcher l'action des muscles qui tendent à retirer la piece supérieure ; un bandange roulé qui assujettit les muscles par des circulaires bien faits depuis la partie moyenne supérieure de la cuisse jusqu'à la *rotule*, ne peut être suppléé par aucune autre invention. Les derniers tours de cette bande couvrent une compresse échancrée en arc, & posée au-dessus de la *rotule* qu'on loge dans cette échancrure ; un aide tire les chefs en bas le long des parties latérales de la jambe. On recouvre la *rotule* elle-même de tours de bande. Tous les bandages à jour sont défectueux & donnent lieu au gonflement du tissu cellulaire à l'endroit qui n'est pas comprimé mollement comme le reste. Une grande gouttiere de cuir de vache, ou de carton fort ; garnie de compresses, & qui sert comme de cuirasse à la partie postérieure du genou s'étendant à six ou huit travers de doigt sur la cuisse, & à pareille longueur sur la jambe, permet l'application d'une bande plus serrée, dont toute l'action est à la partie antérieure & inférieure de la cuisse & sur la *rotule*. Cette gouttiere empêche la flexion de la jambe, & encaisse, pour ainsi dire, le genou. Cet appareil très-simple m'a toujours bien réussi ; les malades qui l'ont porté deux mois ou deux mois & demi, ont été mis en liberté avec la *rotule* bien solidement remise. Je donnerai sur cet accident un mé-

moire détaillé dans la ſuite des mémoires de l'académie royale de chirurgie. [Y]

RUBEFIANS. Médicamens qui ont la vertu de rougir la peau. Tels ſont les ſinapiſmes. On s'en ſert pour attirer l'humeur goutteuſe ſur une partie, & la rappeler de l'intérieur à l'extérieur. Le bain de pied dans de la leſſive très-chaude, eſt un remede *rubéfiant*. La poudre de graine de moutarde dans le vinaigre rougit la peau, & la diſpoſe à inflammation. [Y]

RUGINE. Inſtrument qui ſert à racler un os.

Il y en a qui ſont pour nettoyer les dents, en ôter le tartre; d'autres pour ratiſſer & découvrir les os ulcérés.

Les *rugines* pour les dents ſont longues tout-au-plus de quatre pouces & demi, y compris le manche d'ébene ou d'ivoire taillé à pans. La tige eſt d'acier poli, de figure piramidale, d'environ deux pouces & deux lignes de longueur, terminée par une petite lame horizontalement ſituée ſur ſon extrêmité. Cette lame eſt plane en deſſous, compoſée en deſſus de pluſieurs biſeaux, qui forment un tranchant tout autour de cette lame, qu'on doit regarder comme la *rugine* proprement dit. Cette *rugine* eſt de différente figure, ou triangulaire ou pointue d'un côté, arrondie & tranchante de l'autre, ou olivaire & ſans ſaillie du côté oppoſé à la pointe. Ces différentes *rugines* ſervent à nettoyer & à ratiſſer les dents. On ſe ſert de celle qui paroît convenir le mieux par ſa figure, ſuivant la poſition de la dent qu'on veut nettoyer.

Les *rugines* dont on ſe ſert pour découvrir les os, examiner leur félure, ou en ôter la carie, ſont longues de cinq à ſix pouces. Leur lame tranchante tout autour, & taillée auſſi en biſeaux, eſt plus grande que celle des précédentes. Elle a un pouce de longueur ſur ſix lignes ou environ de largeur. Il y en a de quarrées, de pointues par un bout, arrondies par l'autre, de triangulaires, &c. [Y]

RUPTOIRE. (*Mat. med. externe.*) Médicament qui a la vertu de brûler & de faire une eſcarre aux parties ſur leſquelles on l'applique : c'eſt la même choſe

qu'un cautere *potentiel*. On prépare les médicamens *ruptoire* avec la chaux-vive, les cendres gravelées, &c. *Hildanus* en faisoit grand usage dans les parties gangrenées, pour séparer le mort du vif. *Ambroise Paré* les recommande fort dans les charbons pestilentiels, & autres tumeurs critiques, pourvu que l'inflammation ne soit pas excessive ; quand l'escarre est faite, on en procure la chûte par les remedes maturatifs & suppurans.

Le sujet du premier prix que l'académie royale de chirurgie a proposé en 1732 à sa naissance, étoit de déterminer pourquoi certaines tumeurs doivent être extirpées, & d'autre simplement ouvertes ; dans l'une & dans l'autre de ces opérations, quels sont les cas où le cautere est préférable à l'instrument tranchant, & les raisons de préférence. Les mémoires qui sont imprimés sur cette question, contiennent d'excellens principes sur l'usage des cauteres potentiels. L'académie a depuis donné la question de l'usage des remedes caustiques en général ; & tout ce qui regarde ces médicamens, a été traité d'une maniere satisfaisante. On peut avoir recours aux *dissertations* imprimées dans le recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie. [Y]

RUPTURE. Déchirement d'une partie à l'occasion d'une extension violente à laquelle elle n'a pu prêter. Les tendons trop tendus peuvent se casser ; on donne le nom de *rupture* à cet accident. M. *Petit* a donné à ce sujet plusieurs observations à l'académie royale des sciences, année 1722 & suiv. & a traité cette matiere dans son livre des *maladies des os*.

La *rupture* du tendon d'*Achille* est celle qui arrive le plus fréquemment ; c'est aussi cet accident qui fait le principal sujet des mémoires de M. *Petit*.

Cette *rupture* est complete ou incomplete. La possibilité de la *rupture* complete par un seul effort est prouvée par beaucoup de faits ; il suffit pour qu'elle arrive, que la partie tendineuse n'ait pu résister à la force avec laquelle elle étoit tirée en haut par la portion charnue, & en bas par le poids du corps. M. *Petit*

donne l'obſervation d'un ſauteur qui ſe rompit complétement les deux tendons d'*Achille* en ſautant ſur une table élevée de trois pieds & demi ; il n'y eût que les bouts des pieds qui porterent ſur le bord de la table ; ils n'y appuyerent qu'en gliſſant, & qu'autant qu'il falloit au ſauteur pour ſe redreſſer ; c'eſt dans cet effort qu'il ſe caſſa les deux tendons. Cet accident peut arriver en montant à cheval ou en carroſſe. On a des exemples de fracture de l'os du talon par la ſeule rétraction du tendon d'*Achille* dans un faux pas ; & les praticiens ſavent que la contraction forcée des muſcles extenſeurs de la jambe eſt capable de caſſer tranſverſalement l'os du genou. *Voyez* ROTULE. Si les os, comme il eſt prouvé, peuvent ſe caſſer par des cauſes ſi légeres en apparence, comment les tendons réſiſteroient-ils lorſque les muſcles ſeront obligés d'agir non-ſeulement pour réſiſter au poids du corps, mais même pour le relever avec force ? La fracture complete du tendon d'*Achille* n'eſt ſuivie d'aucune douleur, pourvu qu'il n'y ait aucun déſordre aux environs. On ſent ſous la peau une eſpace à mettre trois doigts, formé par l'éloignement des bouts caſſés, & le malade ne laiſſe pas d'étendre ſon pied par l'action des muſcles jambier & péronier poſtérieurs.

La *rupture* incomplete du tendon d'*Achille* occaſionne beaucoup de douleurs ; on y ſent une cavité qui deſcend & s'éleve en-dehors lorſqu'on plie le pied, & qui au contraire remonte & s'enfonce lorſqu'on étend le pied ; & l'inflammation qui s'empare ſur le champ de la partie, ne tarde guere à faire des progrès conſidérables.

La cure de la fracture du tendon d'*Achille* s'obtient facilement par le concert de l'art & de la nature. L'art y eſt abſolument néceſſaire pour rapprocher les bouts éloignés des tendons, & pour les maintenir rapprochés pendant que la nature travaille à la réunion. *Voyez* CALUS.

Pour faire la premiere opération, on fait coucher le malade ſur le ventre, on lui fait plier le jarret, on pouſſe le gras de la jambe vers le talon, & on appro-

che le talon vers le gras de la jambe, en étendant le pied jusqu'à ce que les deux bouts du tendon cassé se touchent. Pendant qu'on fait tenir les parties en cet état, on trempe une double compresse dans l'eau-de-vie, avec laquelle on entoure le lieu blessé; on applique une autre compresse plus épaisse, large de deux pouces, longue de deux pieds & demi postérieurement depuis le jarret jusques & par-delà les orteils, couvrant le gras de la jambe, le talon & la plante du pied; on assujettit cette compresse avec une bande longue de quatre aunes & large de deux doigts; on commence à faire trois ou quatre tours à l'endroit de la *rupture*, on porte ensuite la bande obliquement sur le pied, pour passer en travers sous la plante & venir faire une croix de Saint André sur le col du pied, en croisant le jet oblique qu'on y a porté. Quand on a fait ainsi trois ou quatre circonvolutions obliques de dehors en-dedans, & de dedans en-dehors, & passant sous le pied & croisant par-dessus, on remonte en faisant des circulaires jusqu'en-dessus du gras de la jambe; on fait tenir alors le globe de la bande par un aide, & on renverse les deux bouts de la compresse longuette, lesquels ne sont point engagés. Le bout du côté du jarrêt doit être renversé vers le talon, & celui de la plante du pied doit être renversé du côté du jarret. On les assujettit l'un à l'autre avec des épingles; & avec le reste de la bande on passe & on repasse plusieurs fois par-dessus en différens endroits de la jambe & du pied, mais sans serrer. Ces deux bouts ainsi renversés à contre sens l'un de l'autre & assujettis par la bande, retiennent le pied dans son dernier degré d'extension, de maniere que les bouts du tendon sont non-seulement rapprochés, mais se touchent & se poussent mutuellement. On prescrit le régime au malade convenablement; on le fait saigner deux ou trois fois selon qu'il est plus ou moins plétorique, & on fait humecter l'appareil avec de l'eau-de-vie de quatre en quatre heures. On peut lever l'appareil au bout de dix ou douze jours, pour examiner ce qui se passe; on le rapplique, & ordinairement la réunion est parfaite au bout de trente à quarante jours.

Les *ruptures* incompletes des tendons étant accompagnées d'inflammation & de douleur en conféquence de l'inégale traction des fibres tendineufes, exigent des faignées en plus grand nombre, & les malades ne guériffent pas toujours fans accidens, comme dans la *rupture* complete; parce qu'il fe fait communément adhérence des tendons à leurs gaînes, ce qui ôte cette facilité à gliffer, qui rend ces organes fi propres au mouvement.

M. *Petit* a imaginé une machine très-commode pour la réunion du tendon d'*Achille*, & qui eft moins embarraffante que le bandage que nous venons de décrire d'après lui. *Voyez* PANTOUFLE. [Y]

S

SACHET. (*Matiere médicale externe.*) C'eft une compofition de médicamens fecs & pulvérifés mis en un petit fac. Les *fachets* doivent avoir la figure des parties fur lefquelles on les applique. Ceux qu'on deftine à couvrir la tête font faits en maniere de bonnet ou de coëffe, ils font triangulaires pour couvrir l'œil. Les anciens donnoient la figure d'une cornemufe aux *fachets* qu'ils appliquoient fur la région de l'eftomac: ils faifoient oblongs, en forme de langue de bœuf, ceux qu'ils deftinoient pour la rate, &c. La matiere des *fachets* eft fournie par des feuilles, des fleurs, des fruits de différentes plantes. Les auteurs en donnent plufieurs formules. On a décrit, dans ce dictionnaire, au mot *cucuphe*, la compofition des bonnets piqués aromatiques pour fortifier la tête. *Ambroife Paré* en fournit un autre contre les affections froides du cerveau. Prenez du fon, une poignée; du millet, une once; du fel, deux gros; rofes rouges, fleurs de romarin, de ftœchas, de cloux de girofles, de chacun deux gros; feuilles de bétoine & de fauge, de chacune demi-poignée; on coupe toutes ces drogues en poudre

dans une coiffe qu'on fait chauffer à la fumée de la poudre d'encens & de sandarac, jetée sur des charbons ardens : on applique sur les yeux des *sachets* discussifs & résolutifs, composés avec les poudres de fleurs de mélilot, de camomille, de sureau, les sommités de romarin, les fleurs de stœchas, &c. auxquelles on ajoute de la poudre de café brûlé.

Pour dissiper des ventosités, on ajoute aux plantes ci-dessus spécifiées, les poudres de semences d'anis, de fenouil, &c. Pour soutenir les poudres & empêcher qu'elles ne se jettent de côté & d'autre, on les met sur du coton, & l'on pique la toile qui fait le *sachet*. On arrose quelquefois les *sachets* avec du vin chaud ou des eaux distilées : quelquefois on les expose à la vapeur de quelque parfum, à l'humidité vaporeuse de quelque eau distilée jetée sur une pelle rougie au feu, &c. *Voyez* *FUMIGATION*. Les plantes émollientes bouillies dans de l'eau s'appliquent aussi entre deux linges, sous la dénomination de *sachet* ; mais ce sont plutôt des cataplasmes que, pour plus grande propreté, on ne fait pas toucher immédiatement à la peau.

Il y a à Paris un empyrique qui vend un *sachet*, dit *anti-apoplectique*, que l'on porte au col avec un ruban, qui laisse pendre ledit *sachet*, grand comme l'extrêmité du pouce sur la région inférieure du sternum. Quoiqu'on ait dit de la vertu de ces sortes de parfums, il est difficile que la raison se prête à croire que les causes de l'apoplexie ne puissent prévaloir contre l'efficacité du *sachet* ; quelques personnes n'en blâment pas l'usage, parce qu'il est certain, dit-on, qu'il ne fait aucun mal ; mais n'en est-ce pas un très-grand que de mettre toute sa confiance à une pratique inutile qui empêche de se précautionner d'ailleurs par le régime, & des attentions severes contre l'atteinte d'un accident aussi formidable que l'apoplexie ? *Populus vult decipi, decipiatur.* [Y]

SAGE-FEMME. Celle qui pratique l'art des accouchemens. Les *sages-femmes* ont une maîtrise, & ne forme point de communauté entr'elles ; elles sont

reçues maîtreſſes *ſages-femmes* par le corps des chirurgiens, à la police duquel elles ſont ſoumiſes. Les lois pour les *ſages-femmes* de Paris ne ſont pas les mêmes que pour les *ſages-femmes* de province, tant des villes que des villages. A Paris, on ne peut être reçue à la maîtriſe de *ſages-femmes* avant l'âge de vingt ans ; il faut avoir travaillé en qualité d'apprentiſſe pendant trois années chez une maîtreſſe *ſage-femme* de Paris : ou trois mois ſeulement à l'hôtel-dieu. Les brevets d'apprentiſſage chez les maîtreſſes *ſages-femmes* doivent avoir été enrégiſtrés au greffe du premier chirurgien du roi, dans la quinzaine de leur paſſation, à peine de nullité ; & les apprentiſſes de l'hôtel-dieu ſont tenues de rapporter un ſimple certificat des adminiſtrateurs, atteſté par la maîtreſſe & principale *ſage-femme* de l'hôtel-dieu.

L'aſpirante à la maîtriſe de *ſage-femme* eſt interrogée à St. Côme par le premier chirurgien du roi ou ſon lieutenant, par les quatre prévôts du college de chirurgie, par les quatre chirurgiens ordinaires du roi en ſon châtelet, & les quatre jurées *ſages-femmes* dudit châtelet, en préſence du doyen de la faculté de médecine, des deux médecins du châtelet, du doyen des chirurgiens, & de huit autres maîtres en chirurgie. Si l'aſpirante eſt jugée capable, elle eſt reçue ſur le champ, & on lui fait prêter le ſerment ordinaire, dont les principaux points ſont de ne donner aucun médicament capable de cauſer l'avortement, & de demander du ſecours des maîtres de l'art dans les cas épineux & embarraſſans.

Pour les *ſages-fammes* de village, on n'exige point d'apprentiſſage. Toute aſpirante à l'art des accouchemens eſt admiſe à l'examen pour la maîtriſe, en rapportant un certificat de bonne vie & mœurs, délivré par ſon curé, qui ordinairement ne le donne qu'à celle dont les femmes de ſa paroiſſe ont pour agréable de ſe ſervir dans leurs accouchemens. Cette aſpirante eſt enſuite interrogée, moins pour donner des preuves de ſa capacité, que pour recevoir des inſtructions par le lieutenant du premier chirurgien du roi, les

prévôts & deux maîtres, ſur les difficultés qui ſe préſentent aux fâcheux accouchemens.

M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du roi, a fondé par ſon teſtament deux profeſſeurs & démonſtrateurs pour les accouchemens aux écoles de chirurgie. Chaque année ils font, l'un un cours pour les *ſages-femmes* & leurs apprentiſſes, l'autre pour les éleves en chirurgie. Il étoit perſuadé qu'une partie auſſi eſſentielle de l'art devoit être enſeignée pour l'utilité publique par des hommes conſommés dans la théorie & dans la pratique des accouchemens.

Il y avoit une loi parmi les Athéniens qui défendoit aux femmes d'étudier la médecine. Cette loi fut abrogée en faveur d'*Agnodice*, jeune fille qui ſe déguiſa en homme pour apprendre la médecine, & qui ſous ce déguiſement pratiquoit les accouchemens; les médecins la citerent devant l'aréopage; mais les ſollicitations des dames athéniennes qui intervinrent dans la cauſe, la fit triompher de ſes parties adverſes : & il fut dorénavant permis aux femmes libres d'apprendre cet art. *Voyez le dictionnaire de Bayle* au mot *Hiérophile*, *remarque A*. [Y]

SAIGNÉE. C'eſt une opération qui conſiſte dans l'ouverture d'une veine ou d'une artere avec une lancette, afin de diminuer la quantité du ſang. L'ouverture de l'artere ſe nomme *artériotomie*, (*voyez* *ARTERIOTOMIE*); & celle de la veine ſe nomme *phlébotomie*, voyez *PHLEBOTOMIE*. Pluſieurs médecins regardent la *ſaignée* comme le meilleur & le plus ſûr évacuant; mais néanmoins ſon uſage étoit très-rare parmi les anciens, quoiqu'il ſoit devenu préſentement très-fréquent. On dit que l'hyppopotame a appris le premier aux hommes l'uſage de la *ſaignée*; car quand cet animal eſt trop rempli de ſang, il ſe frotte lui-même contre un jonc pointu, s'ouvre une veine, & laiſſe couler ſon ſang juſqu'à ce que ſe ſentant déchargé il ſe veautre dans la boue pour l'étancher.

Il eſt peu important de ſavoir à qui l'on doit l'invention d'une opération ſi utile, & dont les effets admirables étoient connus dès les premiers temps de la

médecine. Nous avons parlé de l'ouverture de l'artere à l'article *arteriotomie*, & nous avons dit qu'elle n'étoit pratiquable qu'à l'artere temporale. Il n'en est pas de même de la phlébotomie; on peut ouvrir toutes les veines que l'on juge pouvoir fournir une suffisante quantité de sang. Les anciens saignoient à la tête; 1°. la veine frontale ou préparate, dont *Hippocrate* recommandoit l'ouverture dans les douleurs de la partie postérieure de la tête : 2°. la veine temporale, dans les douleurs vives & chroniques de la tête : 3°. l'angulaire, pour guérir les ophthalmies : 4°. la nazale, dans les maladies de la peau du visage, comme dans la goutte-rose : 5°. enfin la ranule dans l'esquinancie.

Toutes ces veines portent le sang dans les jugulaires; ainsi en ouvrant la jugulaire, on produit le même effet qu'on produiroit en ouvrant une de ces autres veines, & on le produit plus facilement & plus promptement, parce que les jugulaires étant plus grosses, elles fournissent par l'ouverture qu'on y fait une bien plus grande quantité de sang. *V*. RANULE.

On ouvre au col les veines jugulaires externes; au bras il y a quatre veines qu'on a coutume d'ouvrir; savoir, la céphalique, la médiane, la basilique, & la cubitale; on pique ordinairement les veines au pli du bras; mais on peut les ouvrir à l'avant-bras, au poignet & sur le dos de la main, lorsqu'on ne peut le faire au pli du bras.

On peut ouvrir deux veines au pied; la saphene interne, & la saphene externe : on ouvre ces vaisseaux sur la malléole interne ou externe; & si on ne peut ouvrir ces veines sur les malléoles, & sur-tout l'interne qui est la plus considérable, on peut en ouvrir es rameaux qui s'étendent sur le pied.

On ouvre les veines en long, en travers & obliquement; les grosses veines s'ouvrent en long; les petites & profondes, en travers; & les médiocres, obliquement.

On distingue deux temps dans l'ouverture des veines, celui de la ponction & celui de l'élévation; le premier est celui qu'il faut pour faire le chemin de

dehors en-dedans le vaiſſeau ; le ſecond eſt le temps qu'il faut employer pour faire le chemin de dedans en-dehors, en retirant la lancette. Pendant le premier temps, on fait la ponction avec la pointe & les deux tranchans ; & pendant le ſecond, on agrandit l'ouverture du vaiſſeau & des tégumens avec le tranchant ſupérieur de la lancette.

Avant l'opération, il faut préparer toutes les choſes convenables pour la pratiquer, une bougie ou une chandelle allumée, en cas qu'on ne puiſſe pas profiter de la lumiere naturelle, une compreſſe, une bande, & un vaiſſeau pour recevoir le ſang ; il faut en outre pour la *ſaignée* du pied avoir un chauderon ou un ſceau de fayance plein d'eau d'une chaleur ſupportable, pour raréfier le ſang & gonfler les veines. On eſt quelquefois obligé de s'en ſervir lorſqu'on ſaigne du bras, & que les vaiſſeaux ne ſe manifeſtent pas aſſez. Le chirurgien doit avoir une perſonne au moins pour éclairer, tenir le vaiſſeau qui eſt deſtiné à recevoir le ſang, & donner quelque ſecours au malade, en cas de foibleſſe ou d'autre accident.

Pendant l'opération, le malade doit être placé dans une ſituation commode ; il doit être couché, s'il eſt ſujet à ſe trouver mal. On cherche l'endroit où eſt l'artere & le tendon ; on poſe la ligature à la diſtance de trois ou quatre travers de doigt du lieu où l'on doit piquer. *Voyez* LIGATURE. On fait ſur l'avant-bras quelques frictions avec le doigt indice & du milieu. Après avoir choiſi le vaiſſeau qu'on doit ouvrir, on tire une lancette, on l'ouvre à angle droit, & on met à la bouche l'extrêmité de la chaſſe, de façon que la pointe de l'inſtrument ſoit tournée du côté du vaiſſeau qu'on doit ouvrir. On fait encore quelques frictions, & l'on aſſujettit le vaiſſeau en mettant le pouce deſſus, à la diſtance de trois ou quatre travers de doigt au-deſſous de l'endroit où l'on doit piquer. On prend enſuite la lancette par ſon talon, avec le doigt indicateur & le pouce ; on fléchit ces deux doigts ; on poſe les extrêmités des autres ſur la partie, pour s'aſſurer la main ; on porte la lancette doucement & plus

plus ou moins à-plomb, jusque dans le vaisseau; on agrandit l'ouverture en retirant la lancette; la sang rejaillit aussi-tôt. La personne chargée du vaisseau qui doit recevoir le sang, le présente, & on fait tourner le lancetier dans la main du bras piqué, pour faire passer plus vîte le sang par le mouvement des muscles. Pendant que le sang sort, on pose la main dessous l'avant-bras pour le soutenir. Quand le sang ne sort point en arcade, on lâche médiocrement la ligature; on met l'ouverture des tégumens vis-à-vis celle de la veine, ou l'on fait prendre différentes situations à cette ouverture.

Après l'opération, quand on a tiré la quantité suffisante de sang, on ôte la ligature; on approche les levres de la plaie, en tirant un peu les tégumens avec le doigt; on nettoie les endroits que le sang a tachés; on met la compresse sur l'ouverture, & on applique la bande.

Outre ce qui vient d'être dit, il y a plusieurs remarques à faire sur cette opération, suivant le lieu où on la pratique.

Dans la *saignée* du bras: 1°. le vaisseau qu'on doit ouvrir est quelquefois posé directement sur le tendon du muscle biceps, qui fait dans certains sujets une saillie. Il faut alors mettre en pronation le bras de la personne que l'on saigne; & ce tendon qui a son attache derriere la petite apophyse du *radius*, se cache, pour ainsi dire, & s'enfonce.

2°. Il ne faut jamais piquer, à moins que le vaisseau ne soit sensible au tact, quand même quelques cicatrices l'indiqueroient; car il seroit imprudent de piquer au hasard. Il y a des vaisseaux qui ne se font sentir que quelque temps après que la ligature est faite, & d'autres qu'il est nécessaire de faire gonfler en faisant mettre le bras dans l'eau tiede.

3°. Si la proximité du tendon ou de l'artere jointe à la petitesse du vaisseau, fait entrevoir quelque risque à saigner au pli du bras, il faut ouvrir la veine à l'avant-bras, au poignet, & même à la main.

4°. Quand les vaisseaux sont roulans, il faut bien

prendre ses mesures pour les assujettir, en mettant sa pouce dessus, ou en embrassant avec la main l'avant-bras par-derriere : cette derniere méthode les contient avec plus de fermeté.

5°. Une des regles les plus importantes de l'art de saigner est de porter la lancette plus ou moins perpendiculairement sur la peau, à proportion que le vaisseau est plus ou moins enfoncé. S'il est très-enfoncé, il faut porter la pointe de la lancette presque à-plomb ; si on la portoit obliquement, elle pourroit passer par-dessus ; si le vaisseau est si enfoncé qu'on ne le puisse appercevoir que par le tact, il ne faut point perdre de vue l'endroit sous lequel on l'a senti ; on peut le marquer avec le bout de l'ongle ; on y porte la pointe de la lancette, on l'enfonce doucement jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans le vaisseau ; ce qu'une légere résistance & quelques gouttes de sang font connoître ; alors on agrandit l'ouverture avec le tranchant supérieur de la lancette en la retirant. Comme ce sont ordinairement les personnes grasses qui ont les vaisseaux très-enfoncés, ils sont presque toujours entourés de beaucoup de graisse qui les éloigne de l'artere, du tendon & de l'aponévrose.

6°. Lorsque les vaisseaux sont apparens, ils sont quelquefois collés sur le tendon, sur l'aponévrose ou sur l'artere. Pour les ouvrir, il faut porter la pointe de la lancette presque horizontalement ; lorsqu'elle est dans la cavité du vaisseau, on éleve le poignet afin d'augmenter l'ouverture avec son tranchant. On évite d'atteindre des parties qu'il est dangereux de piquer, en portant ainsi la lancette horizontalement.

Pour la *saignée* de la jugulaire, on observe quelques particularités. On met le malade sur son séant, & on lui garnit l'épaule & la poitrine avec une serviette en plusieurs doubles. On pose la ligature comme il a été dit au mot *ligature*. On applique le pouce sur la ligature, & l'autre doigt sur la veine pour l'assujettir ; on fait l'ouverture comme dans la *saignée* du bras. Si le sang ne sort pas bien, on fait mâcher au malade un

morceau de papier ; & s'il coule le long de la peau, on se sert d'une carte en forme de goutiere, qui s'applique au-dessous de l'ouverture par un bout, & qui de l'autre conduit le sang dans la palette ; après l'opération, on applique une compresse & un bandage circulaire autour du col.

Pour faire la *saignée* du pied, on fait tremper les deux pieds dans l'eau chaude ; on en prend un qu'on pose sur un genou, garni de linge en plusieurs doubles ; on applique la ligature au-dessus des malléoles ; on remet le pied dans l'eau pendant qu'on prépare la lancette qu'on met à la bouche. On retire le pied, on en applique la plante contre le genou ; on cherche un vaisseau, on l'assujettit après avoir fait quelques frictions, on l'ouvre en évitant de piquer le périoste sur la malléole, ou les tendons sur le pied, l'on remet le pied dans l'eau ; & lorsqu'on juge avoir tiré la quantité suffisante de sang, on ôte la ligature, on essuie le pied, on applique la compresse, & on fait le bandage appelé *étrier*. Voyez *ETRIER*. On doit saigner de la main gauche au bras & au pied gauche, & de la main droite au bras & au pied droit.

Les accidens de la *saignée* sont légers ou graves. Les légers sont la *saignée* blanche, lorsqu'on manque d'ouvrir le vaisseau faute de prendre les précautions que nous avons prescrites, ou parce que le malade retire son bras, le trombus (*voyez* *TROMBUS*), l'échymose (*voyez* *ECHYMOSE*), la douleur & l'engourdissement par la piquure de quelques nerfs (*voyez* *PLAIES DES NERFS*) ; les accidens graves sont les piquures de l'aponévrose & du périoste, qui sont quelquefois suivis de douleurs & d'abscès (*voyez* *PLAIES DES APONÉVROSES ET DU PÉRIOSTE*; (la piquure du tendon (*voyez* *PLAIES DES TENDONS*) ; & enfin l'ouverure de l'artere. *Voyez* *ANÉVRYSME*.

M. *Quesnay* a fait un excellent traité de chirurgie, sur l'*art de guérir par la saignée* ; il y a un traité particulier sur l'*art de saigner*, *par Meurisse*, chirurgien de Paris, & un autre qui est plus à la portée des éleves, dans *les principes de chirurgie*, *par M. de la Faye*. [Y]

SAILLIE DE L'OS *après l'amputation des grandes extrêmités.* Pour prévenir cette *ſaillie*, lorſqu'on aura coupé les chairs d'un ſeul trait, on détachera la bande qui avoit ſervi à les aſſujettir, & on les relevera en haut, au moyen d'une compreſſe fendue ; on détachera avec un ſcalpel ou un biſtouri les muſcles qui ont des points d'adhérence à l'os, & on ſciera enſuite ce dernier au niveau des chairs relevées, c'eſt-à-dire, environ deux travers de doigt plus haut qu'on ne l'auroit fait ſans cela. On appliquera enſuite un appareil différent de celui dont on a coutume de ſe ſervir, & propre à ramener les chairs en bas. Tous ces moyens d'empêcher la *ſaillie* de l'os, à la ſuite du retranchement des membres, ont été indiqués par M. *Louis* dans un excellent mémoire ſur les amputations des grandes extrêmités, inſéré dans le ſecond volume *in*-4°. de l'académie royale de chirurgie. Cette matiere y eſt traitée par M. *Louis* avec la plus grande ſagacité. Les chirurgiens ne peuvent trop méditer les principes, auſſi ſimples qu'ingénieux, qu'il y donne ſur cet important ſujet, trop négligé juſqu'à lui.

SALIVATION MERCURIELLE. C'eſt celle qui eſt excitée par le mercure ; elle eſt proſcrite aujourd'hui du traitement des maladies vénériennes, parce qu'on en a reconnu le danger & l'inutilité ; ainſi nous n'en dirons rien de plus.

SANGSUE. (*Médecine thérapeutique & chirurgie.*) On ſe ſert des *ſangſues* en médecine pour faire en certaines parties du corps des ſaignées peu abondantes.

Ce moyen de tirer du ſang paroît avoir été inconnu à *Hippocrate* & aux médecins qui l'ont ſuivi, juſqu'à *Thémiſon*. Depuis ce dernier auteur, on s'en eſt ſervi dans pluſieurs maladies, plus ou moins, ſuivant les ſectes & les pays. Les méthodiques en faiſoient un très-grand uſage ; les Italiens s'en ſervent plus ſouvent que nous.

Lorſqu'on veut appliquer les *ſangſues*, on choiſit les plus petites de celles qui ſont rayées ſur le dos, & qui naiſſent dans l'eau la moins bourbeuſe. On les

affame en les tenant pendant quelques heures hors de l'eau. On excite par cette diete leur besoin de prendre de la nourriture ; on frotte doucement en lavant la partie à laquelle on veut qu'elles s'attachent. Alors on prend une *sangsue* avec un linge par la queue, & on la porte sur l'endroit frotté, où on la fait descendre par une bouteille à col étroit, un tube, un roseau sur cette partie : si elle refuse de s'y attacher, on y verse quelques gouttes de sang de poulet, de pigeon, &c. ou du lait ; on pique légérement la partie avec une épingle pour en faire sortir un peu de sang ; & enfin à son nouveau refus, on passe à d'autres, ou on attend qu'un jeûne plus long lui ait rendu le goût pour le sang qu'on veut qu'elle suce ; lorsque la *sangsue* est rassasiée, elle tombe d'elle-même. On l'engagera à tirer une plus grande quantité de sang en lui coupant la queue ; elle perdra par cette plaie une partie de celui qu'elle vient de sucer, & elle cherchera à réparer cette perte. On répete cette application de *sangsues*, jusqu'à ce que l'indication soit satisfaite. Si elles tardoient trop de se détacher, on ne l'arrachera pas avec violence, crainte d'attirer une inflammation, mais on jeteroit une petite quantité d'eau salée, de salive, d'huile de tartre, de cendres, &c. sur sa tête. Il reste après la sortie des *sangsues* une petite plaie que leur trompe a causée, qui fournit quelquefois une hémorrhagie, qu'on entretient par la vapeur de l'eau chaude, par le bain d'eau tiede ; & qu'on guérit communément par les astringens vulnéraires les plus doux, par la charpie rapée, l'esprit de vin ; on s'est vu cependant quelquefois obligé d'employer les plus forts.

L'application des *sangsues* doit être recommandée toutes les fois qu'on veut faire de petites saignées locales dans une partie où il y a une pléthore particuliere, & où la situation des vaisseaux, l'état foible & cachétique du malade, la longueur de la maladie ne permettent pas d'ouvrir de gros vaisseaux. C'est ainsi qu'elles sont utiles aux tempes & derriere les oreilles dans les délires, douleurs de tête ; qu'elles réussissent

contre les maladies inflammatoires des yeux, étant appliquées au grand angle; qu'elles ſont un excellent remede contre les maux multipliés que la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal peut produire, en les préſentant aux tumeurs que forment les varices; elles ont même un avantage dans tous ces cas au-deſſus de la ſaignée, c'eſt d'attirer les humeurs ſur la partie où on les applique, par l'irritation qu'elles cauſent. On ſe ſert également des *ſangſues* pour tirer du ſang du bras & du pied des enfans, & de ceux qui craignent la ſaignée, ou dont les vaiſſeaux ſont difficiles à ouvrir; on les applique au haut de la cuiſſe pour procurer le cours des regles; au col pour guérir de l'eſquinancie; mais ces derniers uſages ſont aſſez généralement abandonnés en France.

Les chirurgiens dans l'application des *ſangſues*, préferent les plus petites aux groſſes, en ce que leur piquure eſt moins douloureuſe; & entre les petites on choiſit celles qui ſont marquetées de lignes ſur le dos.

Il n'eſt pas impoſſible que les anciens aient appris à ſaigner de ces inſectes; car tout le monde ſait que lorſque les chevaux ſont attirés au printemps par l'herbe verte dans les étangs & dans les rivieres, de groſſes *ſangſues* qu'on appelle *ſangſues des chevaux*, s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorrhagie abondante, & qu'ils en deviennent plus ſains & plus vigoureux.

Si contre toute vraiſemblance, *Themiſon* n'eſt pas le premier qui ſe ſoit ſervi de *ſangſues*, il eſt du moins le premier qui en fait mention; *Hippocrate* n'en a point parlé; & *Cœlius-Aurelianus* n'en dit rien dans les extraits qu'il a fait des écrits de ceux qui ont pratiqué la médecine depuis *Hippocrate* juſqu'à *Themiſon*. Les diſciples de *Themiſon* ſe ſervoient de *ſangſues* en pluſieurs occaſions; ils appliquoient quelquefois les ventouſes à la partie d'où les *ſangſues* s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de ſang. *Galien* ne fait aucune mention de ce remede,

apparemment parce qu'il étoit particulier à la ſecte méthodique qu'il mépriſoit; j'avoue qu'il en eſt parlé dans un petit traité imparfait intitulé : *de cucurbitulis*, *de ſcarificatione*, *de ſanguiſugis*, *&c.* qu'on attribue à *Galien*, mais ſans aucun fondement ; car *Oribaſe* qui a écrit des *ſangſues*, liv. VII, dit avoir tiré ce qu'il en rapporte d'*Antile* & de *Menemaque*, l'un & l'autre de la ſecte méthodique, ou du moins ce dernier. Il y a apparence que l'on doit aux payſans la découverte de ce remede.

La *ſangſue* eſt, comme on ſait, une eſpece d'inſecte ou de ver aquatique, qui appliqué au corps, perce la peau, tire le ſang des veines, & procure quelquefois la ſanté par cette évacuation. C'eſt par cette raiſon que les médecins grecs & romains les ont employées de très-bonne heure. Comme il y en a de pluſieurs eſpeces, il ne ſera pas hors de propos d'établir ici quelques regles qui puiſſent en fixer le choix.

On prendra d'abord celles qu'on aura pêchées dans des ruiſſeaux, & dans des rivieres dont les eaux ſoient claires : ce ſont les meilleures. Celles qu'on trouve dans les lacs, dans les étangs, & dans les eaux croupiſſantes, ſont impures, & excitent quelquefois des douleurs violentes, des inflammations & des tumeurs. Les chirurgiens les plus expérimentés préferent encore aux autres, celles qui ont la tête petite & pointue, dont le dos eſt marqueté de lignes verdâtres & jaunâtres, & qui ont le ventre d'un jaune rougeâtre ; car lorſqu'elles ont la tête large, & tout le corps d'un bleu tirant ſur le noir, on les tient pour être d'une eſpece maligne. Mais une précaution qu'il eſt abſolument néceſſaire de prendre, c'eſt de ne jamais appliquer des *ſangſues* récemment pêchées dans les rivieres ou dans des eaux troubles ; il faut les tenir auparavant dans un vaiſſeau d'eau pure, & changer de temps en temps cette eau, dans laquelle elle ſe purgeront de ce qu'elles pourroient avoir de ſalé & de vénimeux. Lorſqu'elles auront vécu pendant un ou deux mois de cette maniere, on pourra s'en ſervir en ſûreté.

Avant que d'appliquer la *ſangſue*, on la tirera de l'eau, & on la tiendra pendant quelque temps dans un verre ou dans un vaiſſeau vuide, afin qu'étant altérée, elle s'attache ardemment à la peau, & tire des veines une plus grande quantité de ſang. Quand à la partie qu'il faut faire piquer, ce ſont ordinairement les tempes ou le derriere des oreilles, ſi la tête ou les yeux ſont affectés par une trop grande abondance de ſang, & ſur-tout ſi le malade eſt dans une fievre accompagnée de délire. On les applique auſſi quelquefois très-convenablement aux veines du rectum, dans le cas d'hémorrhoïdes aveugles & douloureuſes : les *ſangſues* ne feront pas moins bienfaiſantes dans les hémorrhagies du nez & dans les vomiſſemens & crachemens de ſang : elles ſont très-propres à procurer une révulſion, ſur-tout lorſque l'hémorrhagie provient de l'obſtruction des hémorrhoïdes.

Avant que d'appliquer la *ſangſue*, on commence par frotter la partie juſqu'à ce qu'elle ſoit chaude & rouge. On prend enſuite l'animal par la queue avec un linge ſec, on l'éleve, on le tient à moitié ſorti du vaiſſeau, & on le dirige vers l'endroit où l'on veut qu'il s'attache : ce qu'il fait avec beaucoup d'ardeur. S'il eſt à propos d'appliquer pluſieurs *ſangſues*, on s'y prendra ſucceſſivement ainſi que nous venons de l'indiquer. Lorſqu'elles refuſent de prendre, ce qui arrive quelquefois, on humectera la partie avec de l'eau chaude, ou avec du ſang de pigeon, ou de poulet : ſi cela ne ſuffit point, il en faut choiſir d'autres. L'application des *ſangſues*, à la caroncule dans le grand angle de l'œil après la phlébotomie, ſe fait avec beaucoup de ſuccès dans les maladies inflammatoires de cet organe. La crême & le ſucre inviteront les *ſangſues* à s'attacher à la partie qu'on en aura frottée.

Auſſitôt que les *ſangſues* ſont pleines de ſang, elles ſe détachent d'elles-mêmes ; s'il étoit à propos de faire une plus grande évacuation, on en appliqueroit de nouvelles, ou l'on couperoit la queue à celles qui ſont déjà attachées ; car elles tirent du ſang à meſure qu'elles en perdent. Si lorſqu'on aura tiré une quan-

tité suffisante de sang, elles ne lâchent point prise d'elles-mêmes, on n'aura qu'à jeter sur elles un peu de sel ou de cendres, & elles tomberont sur le champ. Cette méthode nous paroît la meilleure ; car lorsqu'on les détache de force, elles causent quelquefois une inflammation ou une tumeur. On remettra dans de l'eau claire celles à qui ont n'aura point coupé la queue, & on les gardera pour une autre occasion ; quant à celles qu'on a blessées, elles meurent toujours. On lavera les ouvertures qu'elles auront faites, avec de l'eau chaude, & on les pansera avec un emplâtre vulnéraire ; mais ces petites blessures guérissent ordinairement sans remede.

Ceux qui desirent en savoir davantage sur ces insectes, n'ont qu'à lire *Aldovrandus*, *Gesner*, *Botallus*, *Petrus Magnus*, *Sebizius*, *Heurnius*, *Cransius*, *Schroder* & *Sthal*, qui en ont traité plus au long.

L'hémorrhagie continue ordinairement pendant quelque temps, quelquefois pendant deux heures, & même davantage, après que les *sangsues* sont tombées. Comme on ne reçoit point alors le sang dans des vaisseaux, & qu'il est entiérement absorbé par le linge, il paroît être en beaucoup plus grande quantité qu'il n'est en effet. Cela suffit quelquefois pour alarmer le malade, & jeter dans une vaine consternation les assistans qui ne manque pas d'imaginer que l'hémorrhagie est très-abondante, & de craindre qu'il ne s'ensuive une foiblesse & la mort.

On préviendra ces terreurs paniques ; & l'on arrêtera en peu de temps l'effusion de sang, soit par la compression, soit par l'application d'un styptique, comme de l'eau-de-vie avec un peu de colcothar mis en poudre. Mais un fait plus ordinaire, c'est qu'on soit obligé de baigner avec de l'eau chaude la partie piquée pour en faire sortir le sang plus librement, lorsqu'il n'en vient point une quantité qui réponde au dessein qu'on avoit, en appliquant les *sangsues*. *Article de M. de Jaucourt*, extrait en partie d'*Heister*.

SARCOCELE. Tumeur contre-nature du testicule,

accompagnée de renitence, ſans douleur, du moins dans ſon commencement, & qui croît peu-à-peu, c'eſt ordinairement le corps même du teſticule, augmenté de volume par l'accroiſſement de ſa ſubſtance & l'engorgement de ſes vaiſſeaux : ce mot vient du grec & ſignifie *chair*, & *hernie*. Les anciens par rapport au ſiege de la tumeur, & à ſa reſſemblance avec celles qui ſont formées par déplacement de parties, l'ont appelée *ſarcocele*, & l'ont compriſe ſous le genre des hernies fauſſes ou humorales.

Les cauſes externes du *ſarcocele*, ſont les coups, les chûtes, les contuſions, les froiſſemens, les fortes compreſſions ; les cauſes internes viennent de l'épaiſſiſſement de la lymphe nourriciere, de la rétention de la matiere prolifique, ou de virus vénériens, cancéreux ou ſcrophuleux ; l'effet de ces différentes cauſes peut être très-prompt, & former une maladie aiguë inflammatoire, qu'on combat par le régime ſévere, par l'uſage des délayans, des ſaignées répétées, & par l'application des cataplaſmes anodins & réſolutifs ; mais on ne donne proprement le nom de *ſarcocele*, qu'à l'engorgement invétéré & permanent du teſticule ; l'uſage inconſidéré des réſolutifs trop actifs, peut cauſer l'induration du *ſarcocele*, qui devient d'abord skirreux, & qui peut enſuite dégénérer en cancer.

Il faut bien exactement diſtinguer le *ſarcocele* des autres eſpeces de tumeurs des teſticules, avec leſquelles on pourroit le confondre. On le diſtinguera facilement de la hernie inteſtinale ou épiploïque, puiſque dans le *ſarcocele* le pli de l'aîne eſt libre, à moins qu'il n'y ait complication des deux maladies ; ce qu'on connoîtra par les ſignes particuliers qui les caractériſent. *Voyez* HERNIE.

Foreſtus rapporte l'exemple d'un homme qui avoit une tumeur dure du teſticule, comme un skire, qui diſtendoit le ſcrotum ; elle fit des progrès pendant cinq ans : tout le monde jugeoit que s'étoit un *ſarcocele*, la tumeur devint molle par l'application des émolliens & des maturatifs ; elle ſe rompit enſuite,

& l'évacuation d'une grande quantité d'eau procura l'affaiſſement du ſcrotum & du teſticule, & la maladie guérit radicalement. C'étoit donc une hydrocele, qu'on avoit méconnue, & à laquelle on auroit pu porter remedes bien plutôt, ſans cette erreur dans le diagnoſtic. Le chirurgien trouve ſans ceſſe à faire uſage de ſon jugement dans l'exercice de ſon art; & celui qui ne mérite des éloges que par l'habileté de la main, ne poſſede pas la meilleure part.

Toute la ſubſtance du teſticule n'eſt pas toujours compriſe dans la tumeur; le *ſarcocele* ne paroît quelquefois que comme une excroiſſance charnue, qui s'éleve ſur le corps même du teſticule; c'eſt au tact à bien connoître l'état précis des choſes.

Le prognoſtic du *ſarcocele*, eſt différent, ſuivant les cauſes qui l'ont produit, ſuivant ſon volume & les progrès plus ou moins rapides qu'il a faits, & ſuivant les diſpoſitions qu'il a à ne pas changer de caractere, ou à ſuppurer s'il devient phlegmoneux, ou à dégénérer en cancer, s'il eſt d'une eſpece skirreuſe.

On eſpere ordinairement très-peu des médicamens, pour la guériſon de ce mal; les remedes généraux, qui ſont les ſaignées, les purgatifs, & les bains, préparent un bon effet des fondans apéritifs, & des emplâtres diſcuſſifs & réſolutifs, tels que ceux de ſavon, de ciguë, &c. *Rulandus* recommande comme un très-bon remede, le beaume de ſoufre, dont on oint la tumeur matin & ſoir; d'autres eſtiment beaucoup un emplâtre fait avec la gomme ammoniaque le bdellium, le ſagapenum, diſſous dans le vinaigre, avec l'addition de quelques graiſſes & huiles emollientes & réſolutives: les frictions mercurielles locales, & l'emplâtre de vigo, ſont convenables contre le *ſarcocele* vénérien; elles peuvent auſſi avoir un bon effet, s'il eſt ſcrophuleux. *Voyez* ECROUELLES.

Fabrice d'Aquapendente dit, d'après *Mathiole*, que la poudre de racine d'arrête-bœuf (anonis) priſe intérieurement pendant quelques mois, a la vertu de guérir le *ſarcocele*. *Scultet* aſſure s'en être ſervi pluſieurs fois avec ſuccès: ſi malgré ces remedes la tu-

meur fait des progrès, il faut absolument en venir à l'opération, qui doit être pratiquée différemment, suivant les différens cas.

Si la tumeur est skirreuse, & que les douleurs commencent à s'y manifester, c'est un signe qu'elle dégénere en cancer; le caractere spécial de la douleur servira à en juger avec assurance, elle sera lancinante. *Voyez* CANCER. Dans ce cas il ne faut pas différer l'extirpation du testicule. *Voyez* CASTRATION. C'est même le parti le plus assuré pour la guérison des *sarcoceles* invétérés, & sur-tout lorsqu'ils sont d'un volume considérable. *Municks* a vu emporter un testicule qui pesoit plus de vingt onces, le malade a guéri. *Fabrice d'Aquapendente* a fait la même opération pour un testicule carcinomateux, gros comme son chapeau; le malade fut guéri au bout de vingt jours; il a amputé un autre testicule tuméfié, qui paroissoit fort sain au-dehors, mais qui étoit tout pourri au-dedans: le motif qui l'a porté à opérer dans ce cas, étoit la résistance de cette tumeur invétérée à l'action des remedes.

Il n'est pas toujours nécessaire d'en venir à l'opération. Les auteurs proposent deux autres méthodes d'opérer, qui ont pour objet la conservation du testicule; dans le cas où cette partie n'est pas tuméfiée dans toute sa substance, & que le *sarcocele* est une tumeur particuliere qui s'éleve sur la surface, quelques auteurs conseillent de faire une incision à la peau du scrotum, tout le long de la tumeur, afin de l'extirper sans toucher au testicule: on fera suppurer la base qui y étoit adhérente, par les moyens des onguens digestifs; d'autres prescrivent l'application d'une traînée de pierre à cautere pour parvenir au même but; après la chûte de l'escarre, ils poursuivent l'éradication totale de la tumeur, par des remedes cathérétiques: c'est un procédé qui peut avoir du succès en quelque cas; mais il est bien douloureux & sujet à l'inconvénient de faire suppurer complétement, ou de faire tomber en pourriture gangreneuse la partie qu'on se propose de conserver, l'in-

cision paroît préférable : on a varié ſur la maniere de la faire : tout le monde n'approuve pas l'inciſion qui découvre la tumeur dans toute ſa longueur. *Municks* & quelques autres praticiens étrangers, recommandent une très-petite ouverture à la partie ſupérieure du ſcrotum, dans laquelle on introduira, au moyen d'une tente, des remedes ſuppuratifs pour mettre la maſſe charnue en ſuppuration. A chaque panſement, on aura ſoin, diſent-ils, de nettoyer la plaie ſans en exprimer tout le pus, afin qu'il ſerve à conſumer la tumeur. Voilà la raiſon du choix de la partie ſupérieure de la tumeur pour le lieu de l'inciſion ; mais je trouve que cette maniere de procéder à la guériſon du *ſarcocele*, eſt tronquée & copiée de *Fabrice d'Aquapendente*, qui la propoſe pour la cure de l'*hydro-ſarcocele* : voici comme il décrit ce moyen de curation. On fera une ouverture médiocre au ſcrotum, en ſa partie, non pas trop déclive ou tout-à-fait inférieure, mais à la partie moyenne ; par cette petite inciſion, on donnera iſſue à l'eau renfermée dans la tumeur ; on y introduit enſuite une tente fort longue, enduite d'un bon onguent ſuppuratif, tel que le mêlange de térébenthine avec de l'encens, le jaune d'œuf & le beurre ; on applique par-deſſus un emplâtre émollient & ſuppuratif, comme le diachylon gommé avec l'axonge ; on obſervera, continue notre ſavant praticien, que quoiqu'on ait des ſignes que le ſcrotum eſt plein de pus, il ne faut pourtant pas le laiſſer ſortir, mais le retenir exprès, avec grand ſoin, pour qu'il ſerve peu-à-peu à la putréfaction de la tumeur ; il faut toujours perſévérer dans l'uſage des remedes maturatifs, juſqu'à ce que la ſuppuration ait conſommé entiérement le mal, ce qui ne s'obtient qu'à la longue ; cette méthode, dit l'auteur, eſt très-aſſurée & réuſſit toujours bien pour détruire les hernies charnues, quel qu'en ſoit le volume. On peut s'en rapporter à la déciſion d'un auſſi grand maître ; ce moyen eſt préférable à la caſtration, dans tous les cas où elle ne ſera pas indiſpenſable.

J'ai vu des accidens mortels de l'ouverture préma-

turée des *sarcoceles* suppurés, & ce n'est pas sans raison que *Fabrice* dit expressément qu'il ne faut pas changer de remedes, mais de s'en tenir aux seuls maturatifs pendant que la suppuration se fait; on voit combien la description de cette méthode avoit été altérée désavantageusement par les copistes qui l'ont fait passer dans leurs ouvrages; ce qui prouve la nécessité de remonter aux sources, & l'utilité du travail par lequel on cherche à apprécier chaque chose, & à la mettre à sa juste valeur.

Dionis rapporte, dans son traité d'opérations qu'un Malabare des Indes avoit un *sarcocele* inégal, dur comme une pierre, d'un pied trois pouces & six lignes de longueur, & d'un pied trois pouces de largeur sur le devant, cette tumeur pesoit environ soixante livres; la relation en a été envoyée de Pontichery en 1710, par le pere *Mazares*, Jésuite. [Y]

SARCO-EPIPLOCELE. Hernie complete, faite par la chûte de l'épiploon dans le *scrotum*, accompagnée d'excroissance charnue. *Voyez* HERNIE & SARCOCELE.

Ce terme est composé de trois mots grecs, signifiant *chair*, *épiploon* & *hernie*. Nous avons donné au mot *sarcocele* les signes pour reconnoître l'excroissance charnue du testicule, & les moyens de traiter cette maladie par médicamens & par opération. Ce qui concerne la hernie épiploïque, est traité de même à l'article qui lui est propre. [Y]

SARCO-EPIPLOMPHALE. C'est la même hernie au nombril que le *sarco-épiplocele* au *scrotum*. Voyez SARCO-EPIPLOCELE & SARCOMPHALE.

SARCO-HYDROCELE. C'est un sarcocele accompagné d'hydrocele. Cette derniere maladie est ordinairement consécutive. C'est un accident produit par la premiere en conséquence de la pression & de la rupture des vaisseaux lympathiques du testicule engorgé. Ce mot est grec; il est composé de *caro*, chair, de *aqua*, eau, & de *ramex*, *tumor*, hernie, tumeur. *Voyez* SARCOCELE & HYDROCELE. On trouvera principalement au mot *sarcocele* la méthode de *Fabrice*

d'Aquapendente pour la guériſon radicale du *ſarco-hydrocele.* [Y]

SARCOME. Tumeur molle ſans changement de couleur à la peau indolente, formée par un amas contre nature de ſucs graiſſeux & lymphatiques. Les Grecs ont pris ces tumeurs pour des excroiſſances charnues, c'eſt pourquoi ils les ont appelées *ſarcomes*; elles ne ſont qu'une portion de la membrane cellulaire adipeuſe trop tuméfiée.

Toutes les parties du corps ſont ſujettes au *ſarcome*, c'eſt-à-dire à des tumeurs fongueuſes. C'eſt pourquoi on a donné ce nom aux tumeurs ou excroiſſances de la matrice & du vagin, & aux polypes du nez, ſur la ſurface du corps : tout *ſarcome* eſt une vraie loupe graiſſeuſe. *Voyez* LOUPE & LIPOME.

Quelques auteurs ont pris beaucoup de ſoin de diſtinguer le *ſarcome* d'avec le polype. Les ſignes qu'ils donnent pour les diſtinguer, paroiſſent aſſez mal-fondés, puiſqu'ils ne ſe tirent que de quelques circonſtances accidentelles & aſſez légeres. En conſultant avec exactitude la diviſion des différens genres de tumeurs humorales, on voit que le polype ne peut pas être regardé comme un genre de maladie, & que ſans égard à ſon eſſence, il a toujours été compris dans l'énumération des tumeurs qui prennent leur nom d'une reſſemblance plus ou moins ſenſible à quelque choſe qui leur eſt étranger. *Voyez* POLYPE.

Le *ſarcome* eſt le genre dont le polype eſt l'eſpece : cela eſt inconteſtable, puiſque les auteurs mêmes qui ont le plus cherché les différences caractéritiques du ſarcome & du polype, n'en mettent aucune entre les cauſes, les prognoſtics & la cure des maladies qu'ils ont déſignées par ces mots différens. Elles ſont donc de même nature, & ce ne ſont que des diſpoſitions purement accidentelles qui donnent lieu à des dénominations différentes.

Le *ſarcome* ſe guérit en l'extirpant avec l'inſtrument tranchant, ou en le conſumant avec les cauſtiques, ce qui rend la cure plus longue & plus douloureuſe; quoique par poltronerie la plupart des malades

préferent cette méthode curative à l'extirpation par le fer, on peut lier avec ſuccès les *ſarcomes* dont la baſe eſt étroite. Si le *ſarcome* eſt carcinomateux, il n'y a que l'extirpation, ſi elle eſt poſſible. *V.* CANCER. [Y]

SARCOMPHALE. C'eſt une excroiſſance charnue au nombril. Ce mot vient du grec, & ſignifie *chair* & *nombril.* Voyez SARCOME.

On peut tenter la cure du *ſarcomphale* par les remedes émolliens & réſolutifs. Si ce traitement ne réuſſit pas, & que la tumeur ſoit indolente & un peu vacillante, on peut en faire l'extirpation. Pour cet effet, on inciſe en long la peau qui recouvre la tumeur; on découvre la dureté ſarcomateuſe, & on la détache avec le biſtouri des adhérences qu'elle a contractées avec les parties voiſines. Il faut être muni de quelque poudre aſtringente pour arrêter le ſang qui ſort des vaiſſeaux qui portoient la nourriture au *ſarcome.* A la levée du premier appareil, on panſe la plaie avec le digeſtif; & lorſqu'on a procuré la ſuppuration, on mondifie l'ulcere, & on procede à la cicatriſer ſuivant les regles de l'art. *Voyez* ULCERE.

Si l'inſtrument tranchant avoit laiſſé quelques racines de l'excroiſſance, on pourroit les conſumer avec les cauſtiques.

Le *ſarcomphale* dégénere ſouvent en carcinome. *Voyez* CANCER. [Y]

SARCOTIQUE. (*Matiere médicale externe.*) C'eſt un remede qu'on ſuppoſe propre à faire revenir la chair dans les ulceres & dans les plaies avec perte de ſubſtance. Ce mot eſt grec, & s'exprime en françois par celui d'*incarnatif.* Nous avons prouvé, au mot *incarnation*, qu'il ne ſe faiſoit aucune réparation ni régénération de chairs dans le vuide d'une plaie & d'un ulcere. Auſſi voit-on que toutes les eſpeces de médicamens que les auteurs ont mis dans la claſſe des *ſarcotiques*, ſe trouvent exactement dans celle des deterſifs ou des deſſicatifs. *V.* DETERSIF & DESSICATIF. La raiſon en eſt ſimple. Comment les livres qui traitent de la matiere médicale pourroient-ils expoſer la vertu des remedes autrement que d'une maniere vague?

Les

Le remede qui eſt ſuppuratif dans un cas, eſt réſolutif dans un autre cas, il n'y en a aucun qui puiſſe être réſolutif dans tous les cas où il faut réſoudre. C'eſt une réflexion que fait M. *Queſnay* dans *ſon traité de la ſuppuration*, à l'occaſion même des *ſarcotiques* dont il décrit la maniere d'agir, ſuivant leur genre & leurs eſpeces dans des circonſtances différentes. Il ajoute que l'énumération des vertus des remedes que donnent les livres de pharmacie, nous inſtruit peu, & qu'il faut que les praticiens découvrent eux-mêmes dans la nature de chaque remede, les rapports qu'il peut avoir avec les indications particulieres qu'il a à remplir. [Y]

SCALPEL. Inſtrument tranchant qui ſert principalement dans les diſſections, mais dont on peut auſſi ſe ſervir au beſoin dans pluſieurs autres opérations, comme les amputations, pour couper les chairs & les membranes, qui ſont entre les deux os d'un bras ou d'une jambe, avant de ſcier l'os.

Il y a trois ſortes de *ſcalpels* : le premier eſt tranchant des deux côtés, & a un manche d'ébene ou d'ivoire, qui étant plat & mince à ſon extrêmité, ſert à ſéparer les parties membraneuſes & fibreuſes dans les préparations anatomiques.

La lame de cette eſpece de *ſcalpel* reſſemble à celle d'une lancette ; ſa longueur eſt de deux pouces y compris la queue qui eſt auſſi large que la baſe, plate dans toute ſon étendue, & percée par deux trous ; les ouvriers l'appellent *plate-ſemelle.* Le manche eſt fendu dans ſa baſe ſuivant ſa largeur, & la queue plate de la lame occupe cette fente, & y eſt fixée par deux clous qui traverſent le manche & la lame dans le milieu. La baſe de la lame a cinq lignes de large, & va en diminuant ſe terminer en pointe.

La ſeconde eſpece de *ſcalpel* ſe diviſe en lame & en manche. La lame a deux parties ; l'une eſt la baſe ou le talon, & l'autre eſt la partie tranchante. Le talon eſt une ſurface plate & irréguliérement quarrée, dont les bords poſtérieurs poſent ſur le manche ; du milieu de cette ſurface que les ouvriers appellent la *mitte*, s'éleve une queue d'un pouce & quelques lignes de long, de

figure pyramidale & irréguliérement arrondie, qu'on nomme la *foie*; elle est cimentée dans le manche avec du mastic. La partie tranchante est composée de quatre émoutures, ou biseaux; ces émoutures forment deux tranchans séparés par une vive arête ou ligne saillante, qui se continue depuis la pointe jusqu'au talon sur le plat de la lame. Le manche de cette seconde espece est à pans.

L'autre espece a un dos & ne tranche que d'un côté. Sa partie tranchante est semblable à celle du bistouri droit, & se monte comme le précédent sur un manche. Il est commode pour décharner un corps lorsqu'on veut l'embaumer ou en faire un squelette, &c.

Scultet, dans son *armamentarium*, décrit plusieurs autres sortes de *scalpels*, comme entr'autres le *scalpel trompeur*, qu'il appelle ainsi parce que sa lame étant cachée, le malade y est trompé. Les anciens en faisoient grand usage pour ouvrir & dilater les sinus; mais comme il peut tromper le chirurgien lui-même, il n'est plus en usage. Il y a un *scalpel* tranchant des deux côtés pour les setons; un *scalpel* pointu, tranchant des deux côtés, avec un manche d'os pour l'opération de l'ægilops; des *scalpels* semblables au scolopomachærion, &c. Le scolopomachærion lui-même est aussi une sorte de *scalpel*. Voyez ci-après *SCOLOPOMACHÆRION*. [Y]

SCAPULAIRE. Espece de bandage dont on se sert pour soutenir la serviette qui entoure la poitrine ou le bas-ventre. C'est une bande large de quatre doigts, & longue d'environ demi-aune, fendue dans son milieu pour y passer la tête, & dont les deux bouts pendent, l'un par devant & l'autre par derriere, & s'attachent à la serviette par des épingles, pour l'empêcher de descendre. [Y]

SCARIFICATEUR. Instrument de chirurgie qui sert à scarifier. *Voyez SCARIFICATION.*

Le *scarificateur* est une espece de boîte dans laquelle sont douze, quinze, ou dix-huit lancettes, qu'on bande avec un ressort, & qui se débandent avec un autre, & font toutes à la fois leur incision dans la

peau. Jufqu'à l'invention de cette efpece de *fcarificateur*, qui eft moderne, on fe fervoit au lieu de lancettes, de petites roues tranchantes.

L'ufage du *fcarificateur* eft d'évacuer le fang & les autres humeurs qui féjournent fous la peau, en y faifant un grand nombre d'ouvertures, lefquelles étant faites toutes à la fois, caufent une douleur bien plus fupportable que s'il falloit les fouffrir l'une après l'autre.

Cet inftrument n'eft en ufage qu'après l'application de ventoufes. *V.* *Ventouse.* On peut fe fervir d'une lancette ordinaire avec autant d'avantage, parce que la ftupeur qu'occafione à la peau l'application des ventoufes, permet qu'on faffe les fcarifications fans prefque caufer de douleur. Une longue defcription feroit affez hors d'œuvre pour un inftrument auffi peu utile que celui-là. Il fuffit de dire que la queue des lancettes eft mouffe, qu'elles tiennent à trois traverfes paralleles, & qu'elles font garnies chacunes à leur extrêmité d'un pignon dont les dents s'engagent dans une roue dentée. Chaque traverfe eft mobile, & tourne en pivot fur fon axe par le moyen de cette roue, qui fe bande comme la noix d'une platine à fufil, & fe débande par une autre. Cette roue en fe débandant fait agir les traverfes & les lancettes, & les fait mouvoir très-rapidement de droit à gauche fur la peau. Cette machine a un furtout avec des fentes par lefquelles paffent les lancettes ; ce furtout s'éloigne ou s'approche à volonté, de l'axe de l'inftrument par une vis ; par ce moyen les lancettes incifent plus ou moins profondément felon qu'on le defire. Cet inftrument vient d'Allemagne. Il differe peu du *fcarificateur* repréfenté dans *Ambroife Paré*, L. XII. c. v. Cet auteur en recommande l'ufage pour prévenir la gangrene, qui peut fuivre les contufions ; au lieu de lancettes il a trois rangs de roues tranchantes ; ce qui revient au même quant à l'effet. *Heifter* loue beaucoup le *fcarificateur* allemand. (1) Seroit-ce parce que M. de *Garangeot* l'a défapprouvé ? [Y]

---

(1) Voyez-en la figure dans fa chirurgie, *planche XII*, *fig.* 4.

SCARIFICATION. Opération par laquelle on fait plusieurs incisions à la peau avec une lancette, ou avec un instrument propre à cet usage. *Voyez* SCARIFICATEUR.

Saumaise ayant égard à l'étymologie grecque, voudroit qu'on écrivit *scarification.* Voyez ses notes sur *Solinus*, pag. 519, où il corrige *Pline* à ce sujet, LIB. XVII. Le pere *Hardouin* tient pour *scarification*, quoiqu'il convienne que les manuscrits portent *cariphatio.* Mais il ajoute que *Théodore Priscien* écrit *scarification.*

La *scarification* est d'usage principalement dans l'opération des ventouses; son effet est d'évacuer le sang. *Voyez* VENTOUSE.

La méthode de scarifier dans ce cas est de faire trois rangs d'incisions; celui du milieu en aura six, & les deux autres chacun cinq. On doit commencer par le rang, lorsqu'on scarifiera supérieurement. Les incisions doivent être entrelacées, c'est-à-dire, que l'angle supérieur des *scarifications* du premier rang réponde à l'intervalle que celles du second laissent entr'elles.

On fait aussi des *scarifications* sur les parties contuses, ou violemment enflammées, & qui ménacent de gangrene. Ces incisions sont des saignées locales qui débarrassent la partie suffoquée par la plénitude des vaisseaux, ou par l'épanchement du sang qui croupit dans la partie, dans le cas de contusion. *Voyez* CONTUSION & GANGRENE.

On fait des *scarifications* aux jambes, aux cuisses, au scrotum, & autres parties, lorsque les cellules graisseuses sont infiltrées de lymphe. *Voyez* ŒDEME. Mais ces *scarifications* sont souvent suivies de gangrene; on leur préfere de legeres mouchetures sur les endroits les plus luisans de l'œdeme; elles se font avec la pointe de la lancette, comme une égratignure; on les multiplie tant qu'on veut, parce qu'elles ne causent aucune douleur, & elles ne laissent pas de procurer le dégorgement des matieres: on couvre ordinairement les parties scarifiées de compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée, ou autres remedes, suivant l'indication. [Y]

SCIE. Instrument pour scier les os dans l'amputation des membres. *Voyez* AMPUTATION.

SCLEROPHTHALMIE. Espece d'ophthalmie dans laquelle les bords des paupieres & les yeux deviennent secs, durs, rouges & douloureux. Les paupieres dures & seches ne s'ouvrent qu'avec peine après le sommeil, à cause de leur dureté & de la sécheresse de la chassie qui les colle. *Voyez* OPHTHALMIE.

SCLEROSARCOME. (*Lexic. méd.*) Ce mot est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *dur*, & l'autre *sarcome*; c'est une tumeur dure & charnue qui affecte les gencives, & qui ressemble quelquefois à une crête de coq. Cette tumeur est souvent produite par une humeur scorbutique dont le sang est infecté. [D. J.]

SCOLOPOMACHÆRION. (*chirurg. anc.*) C'est un bistouri que les Grecs appeloient de ce nom, qui veut dire *bec de bécasse*. Il servoit à dilater les plaies trop étroites de la poitrine, & à ouvrir les grands abscès. *Aquapendente* le recommande pour l'ouverture du ventre des hydropiques au-dessous du nombril, afin d'en épuiser les eaux; mais on ne se sert point aujourd'hui de cette méthode. Le bistouri en question doit avoir un petit bouton de fer à sa pointe pour la dilatation des plaies de la poitrine, crainte de blësser le poumon. *Scultet* en a donné la figure dans son arsenal de chirurgie. [D. J.]

SEPTIQUE. C'est un remede topique qui corrode les chairs. C'est un escarrotique putréfiant, tel que la pierre à cautere, le beurre d'antimoine; le mot *septique* est grec, & signifie *putréfiant*, qui a la vertu de dissoudre, & de faire corrompre. *Voyez* CAUSTIQUE, ESCARROTIQUE.

M. *Pringle* de la société royale de Londres, & médecin des armées britanniques, a donné à la suite de ses observations sur les maladies des armées dans les camps & dans les garnisons, des mémoires excellens, lus à la société royale, sur les substances *septiques* & *anti-septiques*. Ses expériences prouvent qu'il y a beaucoup plus de substances qui résistent à la pourriture, qu'il n'y en a qui la favorisent. L'eau de chaux & le quinquina sont d'excellens *anti-septiques*, au point que des morceaux de chairs à demi-putréfiés, mis en macé-

ration dans une infusion de quinquina, ont rendu à cette chair son premier état. *Voyez* GANGRENE. [Y]

SERINGUE. Cylindre creux avec un piston garni à sa tête de filasse, de feutre ou de castor, bien uni & graissé, pour en remplir exactement la capacité, glisser facilement dedans, & pousser quelque liqueur dans une cavité ou en pomper les matieres purulentes. Il y a des *seringues* qui contiennent une chopine ou seize onces de liquides; d'autres pour injecter les plaies, les ulceres, les fistules, l'uretre, la vessie, le vagin, la poitrine; par conséquent il faut en avoir de différentes grandeurs. Celles qui servent à faire des injections dans la vessie, dans la poitrine, & dans les grands abscès, sont ordinairement longues de quatre pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diametre. On en a de plus petites par degrés, à proportion des cavités qu'on veut injecter. La plupart de ces *seringues* sont d'étain; leurs siphons ou canules qui s'adaptent à l'extrêmité antérieure du cylindre, sont plus ou moins longs, gros ou menus, droits ou recourbés, suivant le besoin. Quelques-unes ont le bout fait en poires, percé de petits trous, afin que la liqueur en sorte comme d'un arrosoir. Tel est celui qu'on emploie pour le vagin. Les petites *seringues* n'ont pour siphon qu'un petit tuyau pyramidal, soudé ou monté à vis au milieu de l'extrêmité antérieure du cylindre. Le piston de toutes les *seringues*, excepté de celles à lavement, est terminé postérieurement par un anneau dans lequel on passe le pouce pour appuyer dessus, & faire sortir la liqueur, pendant qu'on tient le corps de la *seringue* avec les autres doigts. On fait aussi des *seringues* de cuivre, assez grandes pour injecter les vaisseaux dans les préparations anatomiques. Les oculistes se servent d'une petite *seringue* d'argent, appelée *seringue oculaire* pour injecter les points lacrymaux (1). Elle est longue d'environ deux pouces. Son diametre a quatre lignes; son siphon long de dix lignes & demie s'adapte sur la *seringue* par le moyen d'une vis

(1) *Voyez* la Pl. XXI, fig. 14 d'*Heister*.

qui s'ajuste dans un écrou. L'extrêmité antérieure de ce siphon donne naissance à un petit tuyau d'environ trois lignes de longueur, qui est si fin qu'à peine apperçoit-on l'ouverture qui est au bout. Enfin l'on a inventé une espece de *seringue* pour injecter l'oreille par la trompe d'*Eustache*. Son corps est assez semblable à celui des autres petites *seringues*, mais son siphon est un canal de cuir long de trois pieds & demi sur trois lignes de diametre. A ce canal terminé en vis on ajoute encore un siphon auxiliaire long de six grands pouces, sur trois ou quatre lignes de diametre, fait d'étain, fort courbé & recourbé à contre sens vers son extrêmité, qui est terminée par un mamelon alongé, applani par-dessus, & dont la figure imite en quelque maniere celle d'un pigeon. Au bout de ce mamelon est un bouton haut de deux lignes, percé sur son sommet d'un petit trou. C'est ce bouton qui doit s'adapter à l'entrée de la trompe d'*Eustache* dans le fond de la bouche, derriere la cloison du nez. Deux choses particulieres à cette *seringue*, c'est 1°. une soupape de cuivre garnie de cuir appliqué sur la tête du cylindre, couverte d'un petit chapiteau d'étain sur lequel s'ajuste le siphon par le moyen d'un écrou d'étain qui y est lié, & qui reçoit une vis percée qui se trouve sur le sommet du chapiteau. Cette soupape en s'élevant permet à la liqueur de la *seringue* de passer dans le canal de cuir, & en refuse le retour en s'abaissant. 2°. C'est une pompe d'étain composée d'un tuyau long d'environ six pouces, sur trois lignes de diametre, dont l'extrêmité postérieure est évasée en mamelon, montée sur un petit réservoir de neuf lignes de large vers sa base, & sur une culasse quarrée large de huit lignes, haute de quatre. Toutes ces pieces se montent à vis. La culasse est percée d'un trou large de quatre lignes, bouchée par une cheville de bois aussi percée d'un trou, dont le diametre est d'environ une ligne & demie. Sur le sommet de cette cheville est attachée une soupape de cuivre garnie de cuir, qui permet à la liqueur qui entre par la culasse & le trou de la cheville, de passer dans le tuyau de la pompe & dans la *seringue*, & qui en

empêche le retour. La pompe se termine antérieurement par une vis percée qui s'engage dans l'écrou d'un petit canal pyramidal situé horizontalement à côté de la tête du corps de la *seringue*. C'est par cette pompe posée dans un grand pôt d'eau tiede qu'on charge la *seringue*. En la faisant jouer, l'eau entre par ce tuyau dans le cylindre, parcourt toute la machine, s'insinue dans la trompe d'*Eustache*, & sort par le nez & par la bouche. *Voyez le traité des instrumens de chirurgie* par M. de *Garangeot*, seconde édition, où il est marqué que le sieur *Guyot*, maître des postes à Versailles, a inventé cette *seringue* pour son utilité particuliere, & a été entiérement guéri d'une surdité de cinq ans, par le moyen de plusieurs injections d'eau chaude qu'il fit avec cette machine. (1)

Le mot de *seringue* vient du grec *syrinx*, *fistula*, flûte ; ou tout corps cylindrique creux.

On peut aussi se servir d'une *seringue* avec des siphons particuliers pour sucer les plaies sans se servir de la bouche. *Voyez* SUCCION.

Dans quelques pays étrangers, & sur-tout en Hollande, au lieu de *seringue* on se sert d'une vessie préparée comme on voit dans la trente-quatrieme planche de la chirurgie d'*Heister*, fig. 12. Le défaut où on peut se trouver de l'instrument convenable à faire des injections dans une partie, peut être réparé par l'usage de la vessie. *Hippocrate* a décrit cette maniere d'injecter. Nos *seringues* sont d'une invention moderne. [Y]

SETON. Bandelette de linge qui sert à entretenir la communication entre deux plaies.

Ce mot vient du latin *seta*, parce que l'on se servoit anciennement de crins de cheval pour la même intention.

Fabrice d'Aquapendente employoit un cordon de soie ; j'ai vu plusieurs chirurgiens qui se servoient de

---

(1) *Voyez* dans le supplément à la chirurgie d'*Heister* le précis d'un mémoire de M. *Sabatier*, sur les injections de la trompe d'*Eustache*.

ces meches de coton qu'on met dans les lampes ; mais on doit préférer une petite bande de toile, parce que le linge convient mieux aux plaies. On a soin d'effiler cette bandelette sur les bords, pour qu'elle passe plus facilement, & qu'elle s'applique plus mollement aux parois de la plaie.

Le *seton* est d'un grand secours pour porter les médicamens tout le long du trajet d'une plaie contuse qui a une entrée & une sortie, comme cela arrive ordinairement dans les plaies d'armes à feu ; quelques praticiens objectent que le *seton* est un corps étranger qu'on entretient dans la plaie, & qu'ainsi l'usage doit en être proscrit ; mais on ne peut lui refuser d'avoir de grandes utilités. Il empêche que les issues & les entrées des plaies se referme avant le milieu ; il sert à porter les remedes convenables dans toute leur profondeur, & à conduire aisément au-dehors les matieres nuisibles. Si le *seton* a quelquefois produit des accidens que l'on a vu cesser par la suppression qu'on en a faite, c'est que la plaie n'étoit point assez débridée, ou que le *seton* tiré d'un mauvais sens, accrochoit quelque esquille, laquelle en picotant des parties extrêmement sensibles, excitoit des douleurs cruelles, comme je l'ai remarqué plusieurs fois. Lorsque le *seton* est à l'aise dans la plaie, il ne produit aucun mauvais effet ; il procure au contraire de très-grands avantages. Lorsque la plaie est mondifiée, on ôte le *seton*, & alors elle se guérit fort aisément, s'il n'y a aucun obstacle d'ailleurs.

Pour poser le *seton* au travers de la plaie, il faut avoir une aiguille destinée à cet usage. *Voyez* *AIGUILLE*.

Le *seton* doit être fort long, parce qu'à chaque pansement il faut retirer ce qui est dans la plaie, & en faire suivre une autre partie, que l'on aura couverte d'onguent dans toute l'étendue qui doit occuper la longueur de la plaie. On coupe ensuite ce qui en est sorti, & qui est couvert de pus. Quand tout le *seton* est usé, & que l'on a encore besoin de s'en servir, il ne faut pas en passer un nouveau avec l'aiguille, mais on l'attachera au bout de celui qui finit, en observant autant

qu'il est possible de faire entrer le *seton* par le côté supérieur de la plaie, & de le faire sortir par celui qui en est l'égoût.

Quand on supprime le *seton*, on met assez ordinairement de la charpie brute sur toute la longueur de l'endroit sous lequel le *seton* a passé, & par dessus une compresse assez épaisse. En rapprochant par ce moyen les parois du sinus, on procure une prompte réunion.

SETON. Opération de chirurgie par laquelle on perce d'un seul coup la peau en deux endroits, avec un instrument convenable, pour passer une bandelette de linge d'une ouverture à l'autre, afin de procurer une fontanelle, ou ulcere dans une partie saine. *Voyez FONTANELLE*. Le *seton* se pratique le plus ordinairement à la nuque. Il y a bien des auteurs qui ne sont point partisans de cette opération. On fait contr'elle des objections, qui lui sont particulieres, ou communes avec les cauteres. Plusieurs personnes, fort éclairées d'ailleurs, ne croient pas qu'un trou fait à la peau & à la graisse puisse servir d'égoût aux humeurs viciées qui produisent des maladies habituelles, telles que les maux de tête invétérés, les ophtalmies opiniâtres, &c. Cette opinion est contredite par un grand nombre de faits, qui assurent l'utilité de ces sortes d'évacuations; elles peuvent même servir de préservatif, on a l'expérience que les personnes qui portent des cauteres, ne sont point attaquées de la peste. Voyez *Ambroise Paré* & autres auteurs, qui rapportent des observations positives à ce sujet.

Les raisons particulieres qu'on trouve dans les livres contre l'opération du *seton*, ont pour fondement la méthode cruelle dont on la pratiquoit. Des anciens pinçoient la peau avec des tenailles percées, & passoient un fer ardent au travers de ces ouvertures pour percer la peau.

Pour faire cette opération par une méthode plus simple & moins douloureuse, le chirurgien pince la peau & la graisse longitudinalement avec les pouces & les doigts indicateurs des deux mains; il fait prendre par un aide le pli de peau qu'il pinçoit de la main

droite, & de cette main il perce la peau avec un petit biſtouri à deux tranchans ; après avoir retiré ſon inſtrument, il paſſe la bandelette par le moyen de l'aiguille à *ſeton*, & on panſe les deux petites plaies avec de la charpie, une compreſſe, & quelques tours de bande. On peut avoir un biſtouri avec une ouverture, ou œil vers la pointe : par ce moyen on paſſera la bandelette en même temps qu'on fait les inciſions.

La ſuite des panſemens eſt la même que nous l'avons décrite *au mot* SETON, *piece d'appareil.*

Cette eſpece de fontanelle a ſur le cautere les avantages d'être faite dans le moment : la ſuppuration y eſt établie dès le ſecond jour ; & dans l'application du cautere il faut attendre la chûte de l'eſcarre, qui ne ſe fait ſouvent qu'au bout de douze ou quinze jours. L'ulcere produit par le *ſeton* eſt tellement ſoumis à la volonté du chirurgien, qu'on l'entretient tant de temps qu'on le deſire, & qu'on le guérit de même dès qu'on le ſouhaite, en ôtant la bandelette. L'ulcere qu'on a fait avec le cautere, ſe guérit quelquefois malgré qu'on en ait ; & ſouvent on deſireroit le guérir ſans pouvoir y réuſſir, du moins auſſi promptement que le *ſeton* ; dans le dernier cas la guériſon eſt une affaire de vingt-quatre heures, & l'ulcere du cautere doit être mondifié, détergé, & cicatriſé ; ce qui demande un temps plus long. [Y]

SINAPISME. C'eſt un médicament externe, âcre & chaud, compoſé ordinairement de ſemence de moutarde incorporé avec du vieux levain ; ſi le *ſinapiſme* étoit trop actif, il deviendroit véſicatoire. On ne s'en ſert que pour rougir la peau, & attirer ſur le lieu les humeurs nuiſibles. On s'en ſervoit anciennement dans les maux de tête invétérés, & dans les longues fluxions. Il ſert aujourd'hui à rappeler l'humeur de goutte ſur une partie. *Voyez* RUBEFIANT. Des frictions préparatoires avec un linge chaud préparent à l'effet du *ſinapiſme* : ce mot vient de *ſinapi*, moutarde. [Y]

SINDON. C'eſt un petit morceau rond de toile, dont on ſe ſert pour panſer la plaie cauſée par le trepan. *Voyez* TREPANER.

La premiere chose qu'on fait ordinairement après l'opération du trépan, est de jeter quelques gouttes de baume blanc sur la dure-mere, ensuite une cuillerée de miel rosat, qu'on a fait chauffer avec un peu de baume, on y met après un *sindon* de fine toile de lin : il s'applique immédiatement sur la dure-mere, & étant plus grand que le trou qui est au crâne, on en fait entrer la circonférence entre le crâne & la membrane, avec un instrument nommé *meningophilax*, voyez *MENINGOPHILAX* ; ensuite on y applique des plumasseaux de charpie, & par ce moyen le trou est tout-à-fait bouché. [Y]

SINUEUX se dit des ulceres étroits, profonds & tortueux. *Voyez SINUS & FISTULE.*

SINUOSITÉ. Tour & détour que fait un ulcere dans les chairs. *Voyez SINUS & FISTULE.*

SINUS. C'est une petite cavité ou poche oblongue qui se forme pour l'ordinaire à côté d'une blessure ou d'un ulcere, dans lequel le pus s'amasse.

Un *sinus* est proprement une cavité dans le milieu d'une partie charnue, qui se forme par le croupissement ou la putréfaction du sang ou des humeurs, & qui se fait à elle-même un passage.

Le *sinus* fistuleux est une ulcération étroite & longue. *Scultet* observe que les *sinus* profonds qui vont en-bas, sont difficiles à guérir ; cependant ce chirurgien entreprend de guérir toutes sortes de *sinus* en une semaine, par les médicamens dont il fait la description, *P.* 338, & avec un bandage bien collant. Il ajoute qu'il n'en vient jamais aux incisions, que quand il s'apperçoit que tous les remedes de la pharmacie sont impuissans ; & que pour ouvrir le *sinus* il ne fait point usage du bistouri ou scalpel trompeur, parce qu'il est bien plus sujet à tromper l'opérateur que le malade.

La méthode de *Scultet* pour la guérison des *sinus* sans opération, dépend plus de la compression & du bandage expulsif que des médicamens. *Voyez* les mots *COMPRESSION*, *COMPRESSE*, *EXPULSIF* & *FISTULE*. [Y]

SKIRRE. Tumeur contre-nature qui a essentiel-

lement cinq caracteres qui en font par conféquent autant de fignes pathognomoniques. Il eft 1°. dur & rénitent; 2°. indolent; 3°. fans changement de couleur à la peau; 4°. fans chaleur; 5°. il fe forme peu-à-peu & par une congeftion lente. Cette tumeur tire fon nom du mot grec *skirros*, qui fignifie proprement *un morceau de marbre*.

Le *skirre* eft formé par l'amas de fucs blancs lymphatiques endurcis; cette mauvaife difpofition de la lymphe vient de l'ufage d'alimens groffiers ou coagulans, de la vie oifive ou fédentaire, des foucis continuels, & chagrins violens, du froid extérieur & de quelques levains étrangers capables d'épaiffir les humeurs, tels que les virus véroliques, fcrophuleux, &c.

L'épaiffiffement particulier des humeurs recrementicielles dans quelque vifcere, y produit des tumeurs skirreufes; la bile épaiffie caufe un *skirre* dans le foie; le lait grumelé dans les mamelles; la femence dans les tefticules; le chyle dans les glandes du mefentere; la lymphe dans les glandes conglobées, &c. les coups ou contufions font des caufes externes d'engorgement lymphatique, que la reforption de la férofité qui fert de véficule à la lymphe, fait endurcir & dégénérer en *skirre*. Le *skirre* peut être œdémateux, phlegmoneux, ou cancereux. *Voyez* les mots *ŒDEME*, *PHLEGMON* & *CANCER*.

Le vrai *skirre* eft incurable, parce qu'il n'eft pas fufceptible de réfolution. Les remedes fondans & réfolutifs, tant intérieurs, qu'extérieurs, en donnant de l'action aux vaiffeaux, les feroient brifer contre la maffe skirreufe, & précipiteroient fa dégénération en cancer.

Il y a beaucoup de tumeurs skirreufes, dont l'humeur eft encore fujette à être détrempée & délayée, & qui par conféquent font réfolubles. Pour entreprendre avec prudence la réfolution du *skirre*, il faut obferver fi la conftitution du fang eft vifqueufe & gluante; ou fi elle eft falée, âcre, & muriatique. Dans le premier cas, on emploie les apéritifs & les

fondans d'abord à des doses très-légeres, pour ne point exciter inconsidérément des mouvemens violens dans l'humeur ; tels sont les préparations apéritives de mars ; les sels fondans, comme l'*arcanum duplicatum* ; le sel fixe de tartre. Quelques préparations mercurielles, comme l'aquila alba, l'æthiops minéral, les gommes fondantes, telles que la gomme ammoniaque ; les pilules de savon qu'on peut rendre plus actives avec les cloportes & le diagrede.

Extérieurement les cataplasmes émolliens & résolutifs, les fumigations avec le cinnabre & le storax, ou avec le vinaigre jeté sur des briques rougies au feu, les emplâtres de ciguë, de vigo, de diabotanum, &c.

Mais si la constitution du sang est âcre, il faut se servir avec la plus grande circonspection des fondans, & en adoucir l'action en usant de temps-en-temps de remedes purement délayans, humectans, & rafraîchissans, comme les bouillons avec le poulet ou le veau, & les plantes rafraîchissantes ; les bains & demi-bains, le petit lait, les eaux minérales ferrugineuses, & le lait d'ânesse.

Si le *skirre* est douloureux, ou qu'il ait de la chaleur, il faut éviter extérieurement toute composition emplastique, capable d'exciter des accidens, en augmentant le mouvement de l'humeur ; à moins qu'on ne pense qu'il devient phlegmoneux, & qu'il se dispose à suppurer ; mais ces apparences sont très-suspectes dans les parties où se forment ordinairement les cancers.

Le régime doit être extrêmement exact ; il faut éviter les alimens échauffans, & toutes les passions de l'ame. *Voyez le traité des tumeurs, par M. Astruc.* [Y]

SOLAIRE. Bandage pour la saignée de l'artere temporale. *Voyez* ARTERIOTOMIE, *article* où l'on a donné la maniere de faire ce bandage. [Y]

SOLUTION DE CONTINUITE'. Terme dont se servent les chirurgiens pour exprimer un dérangement qui arrive dans les parties du corps, par lequel leur cohésion naturelle est détruite, comme par une blessure ou autre cause.

La solution de continuité est une division, désunion ou séparation des parties continues, c'est-à-dire, des parties solides du corps. On lui donne un nom particulier, suivant la nature de la partie, la différence de la cause ou la maniere de l'application; comme plaie, rupture, fracture, piquure, ouverture, contusion, ulcere, corrosion, dilacération, exfoliation, carie, &c. *Voyez* PLAIE, RUPTURE, FRACTURE, &c. [Y]

SONDE. Instrument de chirurgie dont on se sert pour examiner & sonder l'état des blessures, ulceres, & autres cavités.

Il y a des *sondes* de différentes figures suivant leurs différens usages. La *sonde* pour les plaies & les ulceres, est une verge de fer, d'acier ou d'argent très-polie, longue tout-au-plus de cinq pouces & demi, mousse & boutonnée par ses extrêmités, afin qu'elle ne blesse pas les parties dans lesquelles on l'introduit. La plus menue s'appelle stilet, *stilus*. Elle est de la grosseur d'une aiguille à tricoter; une de ses extrêmités se termine en pointe ou en olive, l'autre est un peu mousse. Sa matiere est ordinairement d'argent. On a coutume de la faire recuire pour la plier facilement, & lui donner une figure convenable aux sinuosités ou détours des plaies & des ulceres. Les autres *sondes* sont plus ou moins grosses, suivant le besoin. Quelques-unes sont percées par un bout, comme les aiguilles, pour passer les setons: quelques stilets le sont aussi. L'usage des *sondes* est pour faire connoître la profondeur, l'étendue, le trajet des plaies & des ulceres, leur pénétration jusqu'aux os, les parties qui ont été offensées, les sinuosités des fistules, les clapiers qui s'y rencontrent, les fractures qu'il peut y avoir, les corps étrangers qui y sont engagés, la carie des os, &c.

Dans les plaies d'armes à feu, la *sonde* doit être terminée par un bouton olivaire, gros comme l'extrêmité du petit doigt, afin de ne point suivre ou faire de fausses routes dans les déchiremens qui accompagnent ces sortes de plaies.

Il y a des *sondes* cannelées, c'est-à-dire, creusées en gouttiere dans toute leur longueur, arrondies du

côté opposé. La cannelure doit être très-unie, & un peu plus large dans son commencement. La pointe doit être fermée, de façon que l'extrêmité d'un bistouri ne puisse pas passer l'obstacle qu'oppose l'arête qui est à l'extrêmité de la *sonde*. Le manche est une espece de trefle ou de cœur applati, ou une piece plate fendue, pour faire une fourchette propre à maintenir le filet de la langue quand on le veut couper aux enfans. Les *sondes* cannelées servent de conducteur aux instrumens tranchans pour agrandir les plaies & les ulceres sinueux ou fistuleux.

La *sonde* ailée ou gardienne des intestins dans les hernies avec étranglement, est très-commode pour servir à la dilatation de l'anneau de l'oblique externe, ou du ligament de l'arcade crurale, qui produisent cet étranglement. C'est une *sonde* cannelée comme la précédente, que M. *Petit* a faite couder aux deux tiers de sa longueur; sous le coude est soudée une plaque en forme de cœur, large d'un pouce, longue de deux. Les deux côtés de cette plaque représentent les ailes de la *sonde*. Quand on a introduit cet instrument qui sert de conducteur au bistouri, la plaque dont la pointe doit être enfoncée jusque dans l'ouverture, couvre les intestins & les garantit du tranchant du bistouri.

Les *sondes* pour la vessie sont particuliérement appelées *algalies*, voyez *ALGALIE*; la *sonde* pour l'opération de la taille, *catheter*. Voyez *CATHETER*.

La *sonde* de la poitrine est la même dont on se sert pour sonder la vessie des femmes. *Voyez ALGALIE*. L'usage de cette *sonde* à la poitrine est d'évacuer le sang & les autres matieres liquides épanchées dans cette cavité, d'y faire des injections, &c.

Il y a encore une espece de *sonde* qui sert à découvrir la carie des dents: elle est crochue, faite d'acier, longue d'environ trois pouces & demi; son milieu qui est ordinairement taillé à pans, sert de manche; ses deux extrêmités sont rondes, & vont en diminuant se terminer en une pointe un peu mousse; chacune d'elles est légérement recourbée à contre sens. C'est avec

avec l'une de ces pointes qu'on examine la carie & sa profondeur.

SPARADRAP. (*Terme de chirurgie & de pharmacie.*) Sorte de toile enduite d'emplâtre de chaque côté. Elle se fait en trempant de la toile demi-usée dans une composition emplastique, fondue & un peu refroidie. On la polit en la raclant avec une longue spatule. Il y a autant de sortes de *sparadrap* qu'il y a d'emplâtres dans lesquels on trempe cette toile ; on l'appelle communément *toile à Gautier*, probablement du nom de son inventeur. Elle sert à couvrir le pois qu'on met dans le trou d'un cautere, & peut être employée alternativement plusieurs fois, d'un côté & d'un autre ; on préfere dans ce cas une feuille fraîche de lierre. Le *sparadrap* sert à former des bougies pour le canal de l'uretre, & des sondes ou tentes emplastiques pour les sinus, &c. [Y]

SPATULE. Instrument dont les *chirurgiens* & les *apothicaires* se servent, qui est plat par un bout, & rond par l'autre, & qui sert à étendre les onguens.

Les chirurgiens ont de petites *spatules* d'acier ; les apothicaires ont aussi de glandes *spatules* de bois, pour remuer leurs drogues quand ils les délayent, les mêlangent, & les font bouillir.

La *spatule* des chirurgiens est longue de cinq pouces deux ou quatre lignes ; on la divise en deux parties, dont une qui est véritablement la *spatule*, se nomme la *palette*, & l'autre son *manche*. La palette va du manche en augmentant jusqu'à sa fin ; elle a deux pouces de long sur une ligne & demie d'épaisseur ; un des côtés exactement plane, & l'autre va doucement en s'arrondissant.

Le manche est une tige irréguliérement cylindrique ; il va un peu en diminuant jusqu'à son extrêmité où il se termine différemment suivant la volonté des chirurgiens.

Les uns y font ajouter de petites rainures transversales après l'avoir un peu applatie & recourbée, ce qui construit un élévatoire ; d'autres y font ajouter une sonde boutonnée ou cannelée.

Le manche doit avoir trois pouces deux ou quatre lignes de long; la matiere des *ſpatules* eſt de fer ou d'argent. Les premieres ſont plus fortes, & conviennent à la conſtruction d'un *élévatoire*; les autres ſont plus propres, & ne ſe rouillent pas.

La palette des *ſpatules* ſert à étendre les onguents tenaces & les emplâtres ſur le linge, le cuir, ou le taffetas, & à charger les plumaſſeaux, tentes & bourdonnets, des médicamens convenables, comme baumes, digeſtifs, & onguens aſſez mols; & comme cette palette a un côté plat, & l'autre d'une rondeur évaſée, ces mêmes médicamens ſont étendus & chargés en plus ou moindre quantité : on ſe ſert de la rondeur pour charger les plumaſſeaux un peu gras, & du côté plat pour les charger plus maigres. [Y]

SPECILLUM ou SPECULUM eſt un inſtrument de chirurgie qui ſert à ſonder & écarter les plaies, &c. C'eſt la même choſe que *ſonde.* Voyez *SONDE.* [Y]

SPECULUM. Nom qu'on a donné à différens inſtrumens qui dilatent des cavités. Ce mot eſt latin, & ſignifie *miroir*. On s'en eſt ſervi pour les inſtrumens qui font voir ce qui ſe trouve contre-nature dans les cavités qu'ils tiennent ouvertes.

SPECULUM ANI eſt un inſtrument dont on ſe ſert pour écarter le fondement, examiner le mal, tirer des os, & enlever toute matiere qui peut s'y être fixée. *Voyez DILATATOIRE.*

SPECULUM MATRICIS eſt un inſtrument dont on ſe ſert pour examiner & panſer les endroits qui ſe trouvent viciés dans les parties ſecretes des femmes. Il a la même forme que le *ſpeculum ani.* Voyez *DILATATOIRE.*

SPECULUM ORIS eſt un inſtrument qui ſert à examiner les maux de bouche. Il y en a de deux ſortes. L'un ſert à contenir la langue, afin de voir plus aiſément le fond de la bouche. *Voyez GLOSSOCATOCHE.*

L'autre eſt un inſtrument qui ſert à ouvrir & dilater la bouche par force, afin de faire prendre au malade du bouillon ou des remedes liquides.

Cet inſtrument eſt compoſé de deux colonnes cylin-

driques, hautes pour le moins de trois pouces, paralleles entr'elles, diſtantes l'une de l'autre d'un pouce & demi, poſées ſur un piedeſtal, dont la baſe eſt percée perpendiculairement en écrou. Au haut des colonnes ſont ſituées horizontalement deux plaques d'acier de figure pyramidale tronquées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont plus larges du côté des colonnes que vers leur pointe. L'inférieure eſt mobile, la ſupérieure eſt fixe. Elles ont extérieurement quatre entaillures formées par autant de biſeaux pour les empêcher de gliſſer quand elles ſont entre les dents. La plaque inférieure a trois trous. Ceux des côtés ſervent à loger les colonnes ſur leſquelles elles gliſſent; celui du milieu reçoit la ſoie d'une vis à double pas, qui paſſe par l'écrou du piédeſtal, & dont l'extrêmité inférieure eſt terminée en trefle pour les tourner. Quand on tourne cette vis, dont le ſommet eſt un chaperon ou tête demi-ſphérique au-deſſus de la plaque mobile; cette plaque s'éloigne plus ou moins de celle qui eſt fixe, en ſe baiſſant ou ſe hauſſant comme on veut, & fait par conſéquent ouvrir la bouche autant qu'il eſt néceſſaire. On trouve dans le traité d'inſtrumens de M. de *Garengeot* une deſcription beaucoup plus ample de cet inſtrument.

M. *Levret* a fait graver, dans ſon traité des *polypes*, un *ſpeculum oris* de ſon invention pour opérer aiſément dans le fond de la bouche, ſoit par la ligature des polypes du nez qui s'étendent derriere le voile du palais, ſoit pour amputer les amigdales extraordinairement tuméfiées; il faut ſe rendre maître du mouvement de la mâchoire inférieure & de la langue. Les divers *ſpeculum oris* ne rempliſſent que fort imparfaitement ſes intentions; ils gênent beaucoup l'opérateur, & dans quelques cas ils empêchent abſolument l'opération. Le nouveau *ſpeculum* n'a pas ces inconvéniens. On monte à vis le coin de bois, ſur la branche du côté oppoſé à celui où l'on doit opérer. Ce coin eſt entre les dents molaires. La plaque contient la langue. On avoit cru mal-à-propos que la ſurface polie de la plaque réfléchiroit dans le fond de

la gorge les rayons de lumiere d'une bougie : mais c'eſt une fauſſe ſpéculation, puiſque l'haleine ternit cette plaque.

SPECULUM OCULI ou MIROIR DE L'ŒIL. Inſtrument qui tient l'œil ouvert, & aſſujetti de maniere à permettre au chirurgien d'y faire les opérations convenables. M. *Petit* a imaginé le *ſpeculum* annulaire, qui convient pour aſſujetir la peau de la réunion des deux paupieres, & la bander afin de faire l'opération de la fiſtule lacrymale.

Il y a un autre inſtrument propre pour l'opération de la cataracte. C'eſt une eſpece de couliſſe plate & à jour, compoſée de deux jumelles exactement quarrées, qui ont environ trois pouces de longueur & de rectitude, ſur une ligne de large. Elles ſe recourbent enſuite, & ſe jettent en-deſſous de la longueur de ſix à ſept lignes, pour s'approcher & ne former plus qu'un corps, dont l'extrêmité eſt attachée à la corne d'un demi-cercle, dont la corde horizontalement ſituée peut avoir un pouce de longueur.

Ces jumelles ſont éloignées l'une de l'autre, de maniere qu'elles laiſſent un vuide ou une fente qui a une ligne de diametre : elles ſe tiennent à la même diſtance par de petites bandes traverſieres, deux en-deſſus, & deux en-deſſous, qui forment une canule à jour, obſervant que la bande qui eſt à ſept lignes du coude ſoit large, & ait dans ſon milieu un trou gravé en écrou, pour les uſages que l'on rapportera.

Ces jumelles ſont ſoudées par leur partie poſtérieure ſur une plaque alongée & artiſtement figurée, de quatorze lignes de long, & qui ſert de manche à l'inſtrument.

La ſeconde piece de cet inſtrument eſt mobile ; c'eſt une verge auſſi quarrée ; de trois pouces de long ſur une ligne de diametre : elle eſt, de même que les jumelles, coudée à la partie antérieure, & ſe jette en-deſſous pour former une petite tige de ſix à ſept lignes de long ; qui, de même que la précédente,

eſt attachée à la corne d'un demi-cercle auſſi horizontalement ſitué, de ſorte que les deux demi-cercles ſe touchant par leurs bouts, forment un anneau ovale d'un pouce de longueur & de huit lignes de large.

L'anneau ovale que nous venons d'examiner, a deux bords ; l'un inférieur, ou qui regarde le deſſous de l'inſtrument ; & l'autre ſupérieur, qui regarde le deſſus. Le premier devant être appliqué immédiatement ſur les paupieres, doit préſenter une ouverture plus ſpacieuſe, afin de s'accommoder à la figure globuleuſe de l'œil.

La ſituation de la ſeconde piece du *ſpeculum oculi* eſt d'occuper le vuide ou la fente qui ſe trouve entre les jumelles & entre les bandes traverſieres qui ſont en-deſſus & en-deſſous, de maniere qu'elle gliſſe là-dedans comme une couliſſe : mouvement qui s'exécute en pouſſant un petit bouton, qui eſt ſoudé ou monté à vis ſur la partie poſtérieure du corps.

Enfin la derniere piece de cet inſtrument eſt une petite vis, qui s'engageant dans l'écrou qui eſt pratiqué ſur la bande large des jumelles, tient l'anneau ferme dans l'ouverture qu'on lui a donné.

Pour ſe ſervir de cet inſtrument, on poſe la circonférence antérieure de l'anneau ſur le bord des paupieres, & en pouſſant l'anneau, on les écarte de maniere à voir le globe de l'œil fixé & arrêté.

On ſe ſert de cet inſtrument pour l'opération de la cataracte, & pour l'extirpation de quelques excroiſſances, &c. La nouvelle méthode d'opérer par l'extraction du cryſtallin, rend les ingénieuſes inventions inutiles.

Pour l'extraction des corps étrangers nichés dans l'angle que la membrane interne des paupieres fait avec le globe de l'œil, il n'y a point de meilleur *ſpeculum* qu'une bandelette, dont l'extrêmité garnie d'un emplâtre agglutinatif, s'applique ſur la paupiere pour l'écarter du globe. [Y]

SPERMATOCELE. Tumeur des teſticules & des vaiſſeaux déférens, cauſée par le ſéjour & l'épaiſſiſſement de la matiere ſpermatique.

La rétention de la matiere prolique donne lieu a un gonflement très-douloureux qui se dissipe par les saignées, la diete rafraîchissante, & les cataplasmes anodins. Si cette maladie n'est pas calmée promptement par ces moyens, elle dégénere en sarcocele. *Voyez* SARCOCELE. [Y]

SPHACELE. Corruption ou mortification totale de quelque partie, causée par l'interception du sang & des esprits.

Le *sphacele* est différent de la gangrene, en ce que celle-ci n'est qu'une mortification commencée, & pour ainsi dire le commencement du *sphacele*, qui est une mortification parfaite & achevée. *Voyez* GANGRENE.

On distingue le *sphacele* par la noirceur ou la lividité de la partie affectée, par sa mollesse, son insensibilité, & son odeur cadavéreuse.

Les causes du *sphacele* sont des ligatures trop serrées, des froids excessifs, les grandes inflammations, la morsure des chiens enragés, &c.

Un pied sphaceleux, suivant *Aquapendente*, doit être coupé dans la partie mortifiée un peu au-dessous du vif. Quand le pied est coupé, la chair morte qui reste doit être consumée en y appliquant un cautere actuel, répété à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le malade sente la chaleur du feu. *Voyez* AMPUTATION & GANGRENE. [Y]

SPICA. Nom qu'on donne à une espece de bandage, parce qu'il représente par ses tours de bande en doloires, les rangs d'un épi de blé.

Le *spica* est différent, suivant les parties auxquelles on l'applique. On en fait un pour la luxation de l'humerus, & pour la fracture de l'acromion & celle du bout externe de la clavicule; on fait aussi un *spica* pour le bubonocele, & pour la luxation de l'os de la cuisse.

Pour faire le *spica* qui convient à la luxation de l'humerus; on prend une bande de trois doigts de largeur, sur six aunes de longueur, & roulée à un chef. On pose l'extrêmité de la bande sous l'aisselle

opposée ; on tire un jet de bande de derriere en devant, en croissant obliquement les deux épaules ; on passe sur la tête de l'os luxé, sous l'aisselle, & on vient croiser sur le deltoïde : on descend sur la partie antérieure de la poitrine obliquement : on conduit la bande sous l'aisselle opposée, où l'on assujettit l'extrêmité de la bande. On revient par-derriere le dos sur le premier jet de bande, pour passer autour de la tête de l'humerus, en formant un doloire avec la premiere circonvolution de la bande : on fait trois ou quatre doloires, & ensuite un circulaire autour de la partie supérieure moyenne du bras. Ce circulaire laisse une espace en Δ ou triangle équilatéral avec le premier croisé de la bande, ce que les auteurs appellent *gerani*. On remonte ensuite par un rampant, & on conduit le globe de la bande sous l'aisselle opposée pour terminer par des circulaires autour du corps ; on arrête la bande avec des épingles à l'endroit où elle finit.

Avant l'application de ce bandage, on a soin de garnir le lieu malade & le dessous de l'aisselle avec des compresses.

Le *spica* pour la clavicule se fait de même, à l'exception que les croisés de la bande se font sur la clavicule.

Pour faire le *spica* de l'aîne, on pose le bout de la bande sur l'épine de l'os ilion du côté de la maladie ; on descend obliquement sur l'aîne, entre les parties naturelles ; on entoure la cuisse postérieurement ; on revient croiser antérieurement sur l'aîne ; on conduit la bande sur l'os pubis, au-dessus de l'os des iles du côté opposé ; on entoure le corps au-dessus des fesses, & on revient sur le bout de la bande pour continuer ; en faisant des doloires, quatre ou cinq circonvolutions comme la précédente : on finit par des circulaires autour du corps.

Le *spica* de la cuisse se fait de même à l'exception que les croisés qui forment les épis, se font sur la partie extérieure & supérieure de la cuisse. *Voyez* BANDE & BANDAGE. [Y]

SPINA VENTOSA. Maladie qui confifte en une carie interne des os, principalement vers les jointures, où elle a coutume de commencer fans douleur; enfuite la face interne du corps de l'os & la moëlle même fe corrompent. La carie pénetre peu-à-peu jufqu'à la furface externe; les os deviennent mols ou vermoulus, & fe caffent quelquefois ne pouvant réfifter à l'effort des mufcles dans les mouvemens violens & fubits auxquels ils font expofés; ou bien ils fe gonflent, & il y furvient une exoftofe. Quand l'os eft carié, le périofte fe détache, & fe corrompt auffi, fans qu'il paroiffe aucune tumeur au dehors. Pendant que l'humeur qui caufe cette maladie, ronge le périofte, il s'y excite à caufe de fa fenfibilité une douleur vive & piquante, comme fi l'on étoit percé par une épine, d'où vient le nom de ce cruel mal, c'eft-à-dire, du mot latin *fpina*, *épine*. Lorfque le périofte eft confumé, la douleur ceffe, l'humeur s'épanche dans les chairs, & forme une tumeur lâche, molle, indolente, fans changement de couleur à la peau; & comme cette tumeur femble remplie d'une humeur venteufe ou flatueufe, qu'elle imite l'œdeme, & que *ventofité* chez les Arabes fignifie *humeur œdémateufe*, on a ajouté au mot de *fpina*, celui de *ventofa* ou de *ventofitas fpinæ*. Cette efpece d'abfcès étant ouvert par lui-même ou par l'opération, il en fort un pus féreux, & il en réfulte un ulcere finueux ou fiftuleux, qui ne fe peut guérir que la carie ne foit enlevée par le fer ou par le feu. Il s'y joint ordinairement une fievre lente, & le malade meurt fouvent en confomption.

La caufe de cette maladie eft fouvent un virus vénérien dégénéré, ou un virus fcorbutique ou écrouelleux.

Avicenne a parlé du *fpina ventofa*, lib. IV. fenet. 4. tract. 4. c. IX. *Pandolfin* en a fait un traité entier, auquel *Mercklin* a ajouté des notes. M. *A. Severin* en a écrit auffi un traité, fous le nom de *pædarthrocace*, terme compofé de trois mots grecs. Ce ma attaque principalement les enfans & les jeunes gens

& rarement ceux de 25 ou 30 ans, à moins qu'ils n'en aient été incommodés auparavant ſans être guéris, & parce qu'il commence preſque toujours par les jointures.

Le prognoſtic eſt fort douteux; on a ſouvent vu cette maladie ſe reproduire ailleurs, après l'avoir détruite dans une partie.

Dans le commencement, lorſqu'il n'y a point encore ulcération à l'os, on peut tâcher de guérir cette maladie, après les remedes généraux, par un régime convenable, l'uſage de la décoction des bois ſudorifiques, l'application extérieure des cataplaſmes réſolutifs & aromatiques, les onctions mercurielles, & autres remedes ſuivant la ſagacité du guériſſeur. Si les ſecours, loin de diminuer les accidens, ſemblent augmenter les douleurs, c'eſt un ſigne qu'il ſe fait abſcès dans l'os; on ne peut l'ouvrir trop promptement, pour éviter les progrès de la carie que le pus augmente dans l'intérieur. M. *Petit* rapporte dans ſon *traité des maladies des os*, *à l'article de la carie*, avoir donné iſſue par l'opération du trépan, à un abſcès dans la cavité du tibia. Un homme avoit été traité méthodiquement de la vérole, traitement qui fit diſparoître une tumeur à la partie moyenne du tibia. Les douleurs ne ceſſerent pas entiérement; elles augmenterent quinze jours après être ſorti de chez M. *Petit*. Le malade avoit de la fievre; ſa jambe étoit devenue rouge, & même douloureuſe à l'extérieur. On délibéra dans une conſultation qu'il falloit ouvrir l'endroit où il y avoit eu tumeur, pour donner iſſue à quelque matiere qu'on ſoupçonnoit être infiltrée dans le périoſte, & cauſer ces accidens. L'inciſion ne procura aucun ſoulagement; on ſe détermina deux jours après à l'application du trépan qui procura une évacuation très-conſidérable d'un pus très-fétide. La moëlle étoit toute fondue, & le canal paroiſſoit preſque vuide. M. *Petit* appliqua trois autres couronnes de trépan, & coupa les ponts qui reſtoient des uns aux autres. Le cautere actuel fut appliqué pluſieurs fois pour détruire la carie, & le malade guérit. Il

y a plusieurs observations de cette nature, & on réussit presque toujours lorsque l'opération n'a pas été différée. Ce *spina ventosa* est une exostose suppurée. *Voyez* EXOSTOSE.

Il n'est pas toujours possible de détruire les exostoses & les caries. Lorsque par leur situation elles ne sont pas accessibles, il faut en venir au remede extrême, qui est l'amputation du membre. J'ai eu occasion d'ouvrir une tumeur qui sembloit aquo-flatueuse, à la partie interne & inférieure de la cuisse d'un jeune homme de 20 ans. Cette tumeur qui étoit sans changement de couleur à la peau, avoit été précédée par des douleurs assez vives dans l'os du fémur, ce qui caractérisoit un *spina ventosa*. Après avoir donné issue par une incision, à une grande quantité de matiere assez fétide, je portai mon doigt dans le foyer de cet abscès, il passa par-dessus le muscle vaste interne, à la partie postérieure du fémur, où je sentis un trou à l'os qui pénétroit dans la cavité. Il fallut nécessairement faire l'amputation de la cuisse, n'étant pas possible de travailler à la destruction de la carie dans un lieu où l'os est recouvert d'une aussi grande quantité de muscles & de vaisseaux considérables.

STAPHYLOME ou CHUTE DE L'UVE'E. Maladie de l'œil, formée par la membrane uvée qui passe au travers de la cornée, ouverte par une plaie ou un ulcere. Ce mot qui vient du grec, signifie *uvée*, grain de raisin, à raison de la couleur noire de la membrane qui fait saillie.

Le *staphylome* differe, suivant le volume de la tumeur: lorsqu'elle est considérable, elle occasione beaucoup de difformité à l'œil, & de douleur au malade, par l'irritation que cause la rencontre des cils, & le mouvement des paupieres. Cette espece de tumeur détruit entiérement la vue; on ne peut guérir les malades, qu'en liant la tumeur si la base est étroite, ou en l'ouvrant si la base est large; dans l'un & l'autre cas l'œil se vuide dès l'instant par l'incision, ou après la chûte de la ligature, & le

malade perd l'organe affecté. Si l'ouverture ou l'ulcere de la cornée est petite, la tumeur de l'uvée est appelée *miocephalon*, tête de mouche, par rapport à sa ressemblance à la tête de cet insecte. J'en ai guéri plusieurs de cette nature, en faisant souffler deux ou trois fois par jour un collyre sec, avec la tuthie, & le sucre candi en poudre. S'il y a inflammation à la conjonctive, on a égard à cet accident. *Voyez* *OPHTHALMIE*.

Le *staphylome* est une espece d'hernie de l'uvée; on pourroit essayer de le guérir, pourvu qu'il ne soit point d'un volume trop considérable, en le comprimant légérement par des compresses & un bandage appliqués sur la paupiere à l'endroit qui répond à la tumeur, ou, comme le propose M. de *la Faye* dans ses remarques sur les opérations de *Dionis*, par une petite lame de corne fort mince & concave, qui étant mise entre l'œil & la paupiere, entoureroit exactement & immédiatement le globe de l'œil. Ce moyen, dit cet auteur, pourroit faire rentrer peu-à-peu la partie de l'uvée qui forme le *staphylome*. [Y]

STÉATOCELE. Tumeur du scrotum, qui est composée d'une substance grasse qui s'y est amassée & qui ressemble à du suif. *Voyez* *STÉATOME*.

STÉATOME. Espece de tumeur enkistée, & qui est formée dans les parties molles par une matiere semblable à du suif.

Les *stéatomes* viennent de la graisse qui ne pouvant pas sortir des cellules adipeuses, forme des tumeurs & y dégénere en une espece de suif; on trouve dans ces tumeurs une membrane qui s'épaissit, & qui peut être séparée de toutes les parties voisines. On sauroit douter que cette membrane, ou ce sac, n'ait été dans son origine une cellule adipeuse. La méthode curative de cet accident est la même que celle de l'athérome & du méliceris. [D. J.]

STERNUM (FRACTURE DU). Solution de continuité de l'os *sternum*, à l'occasion de quelque coup ou chûte. Le *sternum*, comme les os du crâne, est susceptible de fracture & d'enfoncement. On reconnoît

la fracture à l'inégalité des pieces offeufes, & quelquefois à la crépitation qu'on entend en comprimant alternativement les pieces féparées. L'enfoncement fe connoît par la dépreffion ; la douleur, la difficulté de refpirer, la toux, & quelquefois le crachement de fang, font les fymptômes de la fracture & de l'enfoncement. Le crachement eft plutôt l'effet de la commotion que de la fracture. *Ambroife Paré* rapporte qu'il fut envoyé en 1563 par le feu Roi de Navarre pour panfer un gentilhomme de la chambre, bleffé devant Melun d'un coup de moufquet au milieu du *fternum*, fur fa cuiraffe : il tomba par terre comme mort, jetant une grande quantité de fang par la bouche, & il en cracha de fuite pendant l'efpace de trois mois. Le *fternum* étoit enfoncé. Pour en faire la réduction on fit coucher le bleffé fur le dos, ayant un carreau entre les épaules, & les os furent rétablis dans leur état naturel par la preffion latérale des côtes. On applique des compreffes trempées dans une liqueur vulnéraire fpiritueufe, & un bandage qui ne doit pas être trop ferré, afin de ne pas gêner la refpiration. Les faignées font dans cette fracture d'un grand fecours pour calmer les accidens, & pour les prévenir.

Le *fternum* eft un os fpongieux fujet à être altéré par la carie. On peut tenter fur cet os les opérations convenables pour enlever la carie ; tel que le trépan. Il y a fur la poffibilité de la réuffite de cette deftruction des parties viciées, deux obfervations très-importantes, l'une dans *Galien* & l'autre dans *Harvée* au traité *de generatione animalium*, où l'on voit que le *fternum* a été détruit en partie, & que les malades ont furvécu. Dans l'un & dans l'autre cas on touchoit le cœur, & l'on fentoit fes mouvemens dans le vuide qu'avoit laiffé la déperdition de fubftance du *fternum*. [Y]

STRABISME. Mauvaife conformation des yeux, qui confifte en une direction dépravée du globe de l'œil, qui rend louche, qui fait regarder de travers, foit en haut, foit en bas, foit fur les côtés. L'on

convient assez généralement que cette indisposition dépend de la contraction de quelques muscles de l'œil, & du relâchement de leurs antagonistes, & que les muscles contractés tirent le globe de leur côté, pendant que les muscles relâchés cedent à leur action. On donne pour preuve de ce sentiment, que les enfans sont sujets à devenir louches, par la faute de ceux qui les placent dans leurs berceaux, de maniere qu'ils ne voient la lumiere ou certains objets remarquables, qu'obliquement : les muscles habitués à cette contraction, s'y affermissent & tournent toujours les yeux de ce côté-là. Pour y remédier, on change la situation des enfans, on met du côté opposé les objets qui les attachoient ; on leur met des mouches de taffetas gommé pour leur faire tourner l'œil de ce côté. *Paul d'Ægine* a inventé un masque qui couvre les yeux, & où il n'y a que deux petits trous correspondans au centre de la vue, pour recevoir directement les rayons lumineux : c'est ce que les modernes ont nommé *bésicles*. M. de *Buffon* a parlé du *strabisme*, dans les mémoires de l'académie royale des sciences, & a conseillé d'obliger les enfans de se regarder souvent dans un miroir, afin de se redresser la vue. *Antoine Maîtrejan*, fameux chirurgien & oculiste, prétend que le *strabisme* ne dépend pas de l'action des muscles, mais d'une mauvaise conformation de la cornée transparente plus tournée d'un côté que de l'autre ; que c'est un vice naturel irréparable, & que tous les moyens proposés pour rendre la vue droite à ceux qui l'avoient de travers, ont été sans effet. Cette matiere offre encore un champ à des observations très-utiles. [Y]

STRANGURIE. Maladie qui occasione émission d'urine fréquente & involontaire, mais en très-petite quantité, & pour ainsi dire goutte à goutte, accompagnée de douleurs très-violentes.

Cette maladie doit être combattue par les adoucissans intérieurs & extérieurs, appliqués sous différentes formes, comme lavemens, demi-bains, fomentations, &c.

Si l'urine vient à se supprimer tout-à-fait, on aura

recours à la chirurgie. *V.* RETENTION D'URINE.

STYPTIQUE. Ce mot vient du grec, & signifie *resserrer.* Les *styptiques* sont des remedes propres à arrêter les hémorrhagies. Quand une hémorrhagie considérable est arrêtée par des absorbans, ou des *styptiques*, la cause de la suppression est toujours un grumeau de sang, contenu par la compression, de maniere que l'orifice du vaisseau en est bouché ; ce grumeau a deux parties, dont l'une est en dedans, l'autre en-dehors du vaisseau ; celle qui est en dehors est formée par la derniere goutte de sang, qui en se coagulant, s'est incorporée avec la charpie, la mousse, & les poudres dont on s'est servi pour arrêter le sang ; ces deux parties ne forment souvent qu'un grumeau tout d'une piece, qui, en dehors du vaisseau, forme comme un couvercle, & en dedans comme un bouchon : elles contribuent toutes deux à arrêter le sang au moyen de la solidité qu'elles acquierent par la coagulation, par leur adhérence en dedans, & avec les parties internes des vaisseaux, & en dehors, avec son orifice externe.

Lorsqu'on use de *styptiques* & d'escarrotiques, le grumeau se forme plus vîte que quand on n'emploie que des absorbans, ou de simples astringens. Dans le premier cas, le grumeau occupe un plus grand espace dans la cavité du vaisseau, & le bouchon entre plus profondément ; le couvercle, ou la portion externe du grumeau est aussi plus épaisse, parce qu'en même temps que les *styptiques* & les escarrotiques coagulent le sang, ils brûlent aussi une portion du vaisseau & de la chair adjacente, qui, s'incorporant avec le sang coagulé, forment avec lui un couvercle plus épais & plus large. Ces réflexions sont de M. *Petit.*

De tous les *styptiques*, le plus ordinaire, & peut-être le meilleur, c'est l'alcohol ou l'esprit-de-vin pur ; il arrête presque sur le champ les hémorrhagies, prévient la putréfaction, & forme une escarre solide quoique mince : de-là vient qu'il est la base de tous les secrets les plus vantés, pour arrêter les hémorrhagies, mais ce n'est point un *styptique* universel,

ni qui convienne dans tous les cas : il en eſt de même du *ſtyptique* de *Colbatch*, du *ſtyptique* balſamique du docteur *Eaton*, du *ſtyptique* royal, & du *ſtyptique* nommé boule médicinale, composé de limaille d'acier, & d'une égale quantité de tartre, porphyriſés avec de la meilleure eau-de-vie de France. [D. J.]

SUCCION. L'action de ſucer. Il y a dans les troupes du Roi des ſoldats qu'on appelle ſuperſtitieuſement pour la cure des plaies, & principalement celles qui ſont faites par inſtrument piquant & qui pénetrent dans la cavité de la poitrine ou du bas-ventre. Ces hommes n'ont aucune idée de la chirurgie ; ils le ſignifient eux-mêmes : ils *panſent du ſecret*, c'eſt leur expreſſion. Ce ſecret conſiſte à ſucer les plaies, à y faire couler enſuite quelque peu d'huile & de vin, en marmotant quelques paroles & diſpoſant les compreſſes en forme de croix. On trouve des perſonnes aſſez dépourvues de ſens pour ſe mettre entre les mains de ces ignorans & de ces impoſteurs, & qui ſe laiſſent tellement prévenir par leurs promeſſes, qu'elles refuſent tout ſecours de la part de la chirurgie.

On ſent aſſez que les plaies du bas-ventre avec léſion des inteſtins, les plaies de tête qui exigent le trépan, les plaies des gros vaiſſeaux dans les extrêmités, & tant d'autres qui exigent une grande expérience & beaucoup de ſoins intelligens de la part du chirurgien, ſoit par leurs cauſes, ſoit par leurs complications, ne ſont pas ſuſceptibles de guériſon par un moyen auſſi ſimple que l'eſt la *ſuccion*.

La méthode de ſucer pourroit cependant être bonne dans quelques cas. Un coup d'épée dans une partie charnue, où il n'y a aucun vaiſſeau conſidérable d'intéreſſé, occaſione un épanchement de ſang dans tout le trajet du coup : on procureroit une prompte guériſon en ſuçant une pareille plaie, parce qu'on la débarraſſeroit du ſang dont la préſence devient une cauſe de douleur, d'inflammation, & d'abſcès dans les interſtices des muſcles, accidens qui mettent quelquefois dans la néceſſité de faire des inciſions douloureuſes.

Les plaies de poitrine avec épanchement de ſang ſur le diaphragme, peuvent être guéries très-promptement par la *ſuccion* pourvu qu'elle ſoit faite à temps, c'eſt-à-dire, avant la coagulation du ſang épanché.

M. *Anel*, docteur en chirurgie, & chirurgien de Madame royale de Savoie, biſaïeule de Louis XV, perſuadé de l'utilité de la *ſuccion* des plaies, dans les circonſtances que nous venons d'expoſer, a donné un moyen de le faire ſans ſe ſervir de la bouche. Il y a effectivement du danger à ſucer la plaie d'un bleſſé qui ſe trouveroit atteint de quelque maladie contagieuſe, comme la vérole, le ſcorbut, &c. & les bleſſés qui ſeroient d'une bonne conſtitution ne riſqueroient pas moins de la part d'un ſuceur qui auroit quelque mauvaiſe diſpoſition.

L'invention de M. *Anel* conſiſte dans l'uſage de la ſeringue ordinaire, à laquelle il a adopté des tuyaux d'une figure particuliere. (1)

Pour ſe ſervir de cette ſeringue, il faut dégorger l'entrée de la plaie des caillots de ſang, ſi elle en étoit bouchée. Si c'eſt, par exemple, une plaie pénétrante dans la poitrine, on introduit une ſonde juſque dans la cavité. Cette ſonde cannelée ſera armée d'un fil; on étend ce fil à droite & à gauche pour qu'il ſe trouve engagé & preſſé par l'orifice du tuyau qui doit être appliqué ſur la circonférence de la plaie, en maniere de ventouſe: par ce moyen la ſonde eſt aſſujettie.

On ajuſte la ſeringue à ce tuyau, on en tire le piſton, & l'on pompe ainſi tout le ſang qui eſt épanché. On doit injecter enſuite dans la plaie un peu de baume tiede; & couvrir l'orifice externe de la plaie pendant un quart-d'heure, avec une compreſſe trempée dans l'eau vulnéraire. Alors on ſuce la plaie pour la ſeconde fois, afin d'ôter le baume ſuperflu, qui reſtant dans la plaie, & en écartant les parois, empêcheroit la réunion; & afin d'évacuer l'épanchement des humeurs

---

(1) Voyez la VI Planche d'*Heiſter*.

qui

qui auroit pu se faire depuis l'injection du baume, on applique une compresse & un bandage contentif, & on ne néglige point les autres secours qui peuvent favoriser la guérison, lesquels se tirent du régime & de l'administration des remedes convenables. [Y]

SUPPURATIF. Médicament qui facilite & procure la formation du pus dans une partie. *Voyez* PUS. Pour bien connoître les propriétés & la maniere d'agir des remedes *suppuratifs*, il faut savoir précisément en quoi consiste l'action de la nature qui produit le pus. *Voyez* SUPPURATION.

Nous répéterons ici ce que nous avons dit au mot *sarcotique* sur la vertu des remedes : elle varie suivant les cas où on les applique, de sorte que le même médicament qui est *suppuratif* dans une circonstance, procure la résolution dans une autre, & *vice versâ*. Quand les humeurs qui forment l'engorgement ne sont pas suppurables, & que les vaisseaux ont, ou trop ou trop peu d'action pour convertir les humeurs en pus, les remedes qui sont réputés les plus favorables à la suppuration, seroient appliqués vainement : la génération du pus ne peut donc être produite par aucun médicament qui ait spécifiquement la vertu suppurante; ainsi l'on doit admettre pour *suppuratifs* tout remede qui est capable dans certains cas déterminés de favoriser les symptômes nécessaires dans ces mêmes cas pour la formation du pus.

Quand l'inflammation d'une partie est considérable, les remedes émolliens, humectans & anodins calment l'érétisme des vaisseaux, rendent leurs oscillations plus libres, & peuvent, en conséquence, procurer la suppuration. Ainsi dans ce cas le cataplasme de mie de pain & de lait avec le safran paroît souvent *suppuratif*, ainsi que le cataplasme fait avec les pulpes émollientes. Quand on croit que la suppuration aura lieu, ce qu'on connoît aux signes qui annoncent qu'elle se fera, on ajoute des remedes gras & onctueux au cataplasme émollient, tels que l'onguent d'althéa, l'onguent de la mere, du basilicum, ou onguent *suppuratif*, ou simplement de l'axonge ou graisse de porc.

Si la tumeur eſt circonſcrite, & qu'il faille pour obtenir la ſuppuration conſerver la chaleur de la partie, & même augmenter un peu l'action des vaiſſeaux, les compoſitions emplaſtiques, en bouchant les pores, & ſtimulant les fibres, produiront l'effet requis. L'emplatre diachylum gommé, ou l'onguent de la mere, rempliront l'intention du chirurgien.

Quand il ne ſuffit pas de conſerver la chaleur de la partie, & qu'il eſt néceſſaire de l'augmenter, on a recours à des remedes plus actifs : le cataplaſme avec les oignons du lys & la thériaque, ou avec les farines réſolutives & le miel ; les feuilles d'oſeille cuites ſous les cendres, & mêlées avec la graiſſe de porc ; le levain avec les fientes de pigeon, de chevre, de porc ou de bœuf ; & tous les remedes réſineux & gommeux. Il y a donc des *ſuppuratifs* émolliens, des *ſuppuratifs* relâchans, des *ſuppuratifs* irritans ; il y en a d'anti-putrides, dans leſquels entrent des ſubſtances balſamiques : des eſpeces de différentes claſſes peuvent être employées ſucceſſivement, & combinées diverſement dans le traitement particulier d'une tumeur humorale qui ſe termine par ſuppuration. C'eſt au chirurgien à varier les remedes, ſuivant les indications qui ſe préſentent. On trouvera les meilleurs principes ſur cette matiere, dans le traité de la *ſuppuration purulente*, par M. *Queſnay*, & dans les mémoires qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie ſur les remedes *ſuppuratifs*, imprimés dans le ſecond tome du *recueil des prix*. [Y]

SUPPURATION. C'eſt l'action de la nature qui convertit des humeurs en pus. *Voyez* PUS. Lorſque la matiere purulente coule par une ſolution de continuité, l'action qui forme le pus ſe nomme plus particuliérement *digeſtion*. La *ſuppuration* proprement dite, eſt la formation du pus dans une partie enflammée, qui fait de la tumeur inflammatoire un abſcès. La production du pus dans les inflammations eſt un effet immédiat de l'action des arteres ſur les humeurs mêmes qu'elles contiennent, & ſur les graiſſes renfermées dans le tiſſu cellulaire enflammé ; car on remar-

que que ce ne font ni les mufcles, ni les tendons, ni les nerfs, ni les vaiffeaux principaux qui fuppurent, c'eft toujours la membrane adipeufe qui eft le fiege de la matiere fuppurée; les autres parties folides peuvent fe pourrir, mais elles ne fuppurent pas. *Voyez* PHLEGMON.

L'attention du chirurgien dans le traitement d'une inflammation, confifte à s'oppofer à la *fuppuration* s'il convient & s'il eft poffible de l'empêcher, & à la procurer ou à la favorifer quand elle eft avantageufe où inévitable. La réfolution eft fouvent la terminaifon la plus convenable. *Voyez* RÉSOLUTION & RÉSOLUTIF. Mais quand il eft néceffaire qu'une tumeur fuppure, on ne peut compter que fur l'inflammation pour obtenir une *fuppuration* louable; mais cette *fuppuration* qui forme un abfcès, n'eft pas une terminaifon naturelle de l'inflammation, puifqu'elle fuppofe en outre dans le tiffu adipeux une folution de continuité accidentelle, dans laquelle l'humeur purulente s'extravafe: les indications principales pour conduire une inflammation à *fuppuration*, doivent donc être de procurer cette folution de continuité dans l'intérieur de la partie malade, & de faciliter la colleƈtion du pus. M. *Quefnay*, qui a traité à fond cette matiere intéreffante dans un traité particulier dont nous avons recommandé la leƈture au mot *fuppuratif*, reconnoît quatre caufes principales de la formation de l'abfcès, ou de la dilacération du tiffu cellulaire; 1°. l'inflammation portée à un point qui ferme les routes des cellules graiffeufes entr'elles, & avec les veines qui réforbent les fucs qui s'épanchent naturellement dans les cellules: 2°. l'aƈtion violente des vaiffeaux qui produit une humeur âcre & putrefcente: 3°. la furabondance de l'humeur engorgée, qui rompt les parois qui la retiennent: 4°. les médicamens qui favorifent les différenres caufes.

On voit par cet expofé, que pour produire du pus il y a quelquefois l'indication de calmer une inflammation exceffive, qui fuffoque les vaiffeaux, & feroit tomber la partie en mortification; qu'il faut dans

d'autres cas ranimer une inflammation foible & languissante ; qu'ainsi il y a des suppuratifs émolliens & des suppuratifs stimulans.

La *suppuration* a un second état, qui est son accroissement : l'abscès est déjà commencé, il faut en procurer la maturation. Les remedes suppuratifs sont alors maturatifs ; mais le pus déjà formé coopere plus que tout à la destruction du tissu cellulaire, & à l'ampliation du foyer de l'abscès : tous les sucs engorgés, s'y déposent ; les accidens de la fievre qui accompagnoient l'inflammation commencent à cesser ; les pulsations locales qui étoient les agens de la formation du pus, diminuent ; & lorsque l'abscès est fait, ce dont on s'apperçoit par la mollesse de la tumeur & par la fluctuation des liqueurs épanchées, il leur faut procurer une issue. *Voyez* ABSCÈS, INCISION. [Y]

SUSPENSOIRE. Bandage qui sert à contenir l'appareil appliqué sur le scrotum.

Le *suspensoire* est une espece de poche dont on ne peut déterminer la largeur : il faut qu'elle soit proportionnée au volume du scrotum, il se fait ordinairement avec une piece de linge ou de futaine de 8 pouces en quarré, pliée en deux parties égales. On la coupe par un côté depuis le milieu jusqu'à la réunion des deux angles de cette extrêmité, en observant de décrire une ligne courbe. On coud ensuite l'endroit coupé, ce qui donne une espece de poche. On fait un trou au milieu de la partie supérieure de cette poche pour passer la verge. On coud ensuite un bout de bande de trois quarts d'aune de long, garnie de quatre œillets à l'un des angles supérieurs ; & un autre bout de bande d'un demi-pied, garni de même à l'autre côté. On place aux angles inférieurs deux autres bouts de bande de demi-aune pour faire passer sous les cuisses. Les chefs supérieurs s'attachent autour du corps comme une ceinture, & les inférieurs passent de devant en arriere ; & après avoir croisé chaque cuisse au dessous du moignon de la fesse, ils seront attachés aux côtés de la ceinture ; un à droite, l'autre à gauche. Le *suspensoire* est lui-même

un excellent ſecours, & un moyen curatif du varicocele. *Voyez* VARICOCELE. [Y]

SUTURE. Couture que l'on fait aux plaies, pour en tenir les levres rapprochées, afin que le ſuc nourricier puiſſe les réunir. *Voyez* PLAIES.

Les *ſutures* ne ſont pas le ſeul moyen que la chirurgie emploie pour maintenir les bords d'une plaie dans le contact mutuel qui eſt néceſſaire pour leur conſolidation. *Voyez* RÉUNION. On a beaucoup abuſé en chirurgie de l'opération de la *ſuture*, comme M. *Pibrac* l'a démontré dans une excellente diſſertation, inſérée au troiſieme tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Les ſcholaſtiques diſtinguent pluſieurs eſpeces de *ſutures*, qui ſe réduiſent à l'entrecoupée dont nous allons parler dans cet article; à l'enchevillée qui convient aux plaies pénétrantes du bas-ventre, *voyez* GASTRORAPHIE; à l'entortillée qui ſert aux plaies des levres, *voyez* BEC-DE-LIEVRE; & à la *ſuture* du pelletier, dont on preſcrit l'uſage pour les plaies des inteſtins. *Voyez* PLAIES DES INTESTINS. Les trois premieres ont été appelées *ſutures incarnatives*, & elles ſe font à points ſéparés; la derniere ſe nomme *reſtrinctive*, parce qu'elle s'oppoſe à l'iſſue des matieres contenues dans le canal inteſtinal; cette *ſuture* ſe fait à points continus, en ſurjettant le fil, comme les pelletiers font en couſant les peaux.

Quoique la réunion ſoit l'indication générale que donne la cure des plaies, il y a des cas où il ne faut point mettre en uſage les moyens de la procurer. Telles ſont: 1°. les plaies ſoupçonnées d'être venimeuſes, parce qu'il eſt à propos de donner iſſue au venin, & de faire pénétrer les remedes dans l'intérieur des parties où il s'eſt inſinué. 2°. Les plaies accompagnées de grandes inflammations, ne permettent pas l'uſage des *ſutures*, parce que les points d'aiguilles augmenteroient les accidens; mais on peut ſe ſervir des autres moyens uniſſans, s'ils peuvent avoir lieu. 3°. Les plaies contuſes devant néceſſairement ſuppurer, ne peuvent point être réunies, non plus que celles où il y a une dé-

perdition de ſubſtance, qui empêche l'approximation des bords de la plaie. 4°. On ne réunit point les plaies qui pénetrent dans l'intérieur de la poitrine. *Voyez* PLAIES DE POITRINE. 5°. Les plaies où il y a des gros vaiſſeaux ouverts, n'indiquent point la réunion : car il faut faire des ligatures, & comprimer l'orifice des vaiſſeaux ouverts ; ces cas, loin de permettre la réunion, exigent au contraire fort ſouvent qu'on faſſe des inciſions pour découvrir le vaiſſeau bleſſé. *Voyez* ANÉVRYSME FAUX.

Dionis, après pluſieurs auteurs plus anciens, a cru que l'on ne devoit point réunir les plaies où les os ſont découverts, à cauſe des exfoliations qu'il en faut attendre. Le précepte ne doit pas être pris à la rigueur : on ne doit le ſuivre que quand les os découverts ſont altérés : car s'ils ſont ſimplement découverts, ou même diverſés par un inſtrument tranchant, en rapprochant les parties nouvellement diviſées, on les préſervera de l'impreſſion de l'air qui eſt nuiſible aux os découverts ; & le ſuc nourricier des parties diviſées & rapprochées, fournira le baume le plus convenable pour leur réunion. On pourroit appuyer la pratique de réunir les plaies avec diviſion des parties oſſeuſes, ſur un grand nombre de faits ; nous avons entr'autres une obſervation communiquée à l'académie royale de chirurgie, par feu M. de *la Peyronie*, ſon préſident, qui eſt très concluante ſur ce point de l'art. Un homme reçut obliquement un coup d'inſtrument tranchant ſur la partie extérieure & moyenne du bras ; l'os en fut coupé net avec les muſcles & les tégumens qui le couvroient, enſorte que le bras ne tenoit qu'à une bande de peau de la largeur d'un pouce, ſous laquelle étoit le cordon des vaiſſeaux. M. de *la Peyronie* tenta la réunion, bien perſuadé qu'il ſeroit toujours aſſez à temps d'ôter le membre, ſi le cas le requéroit : il mit les deux extrêmités de l'os diviſé en leur ſituation naturelle, fit pluſieurs points de *ſuture* pour la réunion des parties molles, & appliqua un bandage capable de contenir la fracture ; ce bandage étoit fenêtré vis-à-vis la plaie pour la facilité des panſemens : on n'employa pour topique que de l'eau-de-vie, animée

d'un peu de ſel ammoniac, dont on fomenta auſſi l'avant-bras & la main qui étoit froide, livide & ſans ſentiment : on parvint à rappeler la chaleur naturelle : on panſa la plaie ; le huitieme jour, l'appareil en fut levé par la fenêtre du bandage ; le quatorzieme jour, pour le ſecond appareil, & la plaie parut diſpoſée à la réunion. Le dix-huitieme la cicatrice ſe trouva avancée, la partie preſque dans ſon état naturel, & le battement du pouls ſenſible : alors M. de *la Peyronie* ſubſtitua un bandage roulé au fenêtré : on eut ſoin de lever l'appareil de dix en dix jours ; après cinquante jours on l'ôta entiérement, & au bout de deux mois de la bleſſure, le malade fut entiérement guéri, à un peu d'engourdiſſement près dans la partie. On doit conclure de cette obſervation, qu'on doit tenter la réunion quelque grande que ſoit la plaie, & qu'il n'y a point d'inconvénient à l'eſſayer, pour peu que la conſervation d'un membre ſoit vraiſemblable : la nature ne demandant ſouvent qu'à être aidée, pour faire des prodiges.

Pour faire la *ſuture* entrecoupée, il faut avoir préparé l'appareil convenable ; il conſiſte en aiguilles, fils, plumaſſeaux, compreſſes & bandes ; les aiguilles doivent être plus ou moins grandes, ſelon la profondeur de la plaie. *Voyez* *AIGUILLE*. Les fils doivent par la réunion de pluſieurs fils cirés, former un cordonnet plat : ce cordonnet ſera proportionné à l'aiguille, comme l'aiguille à la plaie ; il ſera plus fort pour une plaie profonde que pour une ſuperficielle.

Tout étant diſpoſé, on lavera la plaie pour la débarraſſer des ordures, & autres corps étrangers qui peuvent y être, & en ôter les caillots de ſang qui s'oppoſeroient à la réunion ; le chirurgien doit alors conſidérer exactement la grandeur & la profondeur de la plaie : par l'étendue de la plaie, il décidera du nombre de points de *ſuture* qu'il faudra pour la réunir ; il feroit auſſi mal à propos de le multiplier ſans néceſſité, que de n'en pas faire autant qu'il convient ; dans les plaies qui n'ont qu'une direction, ſi un point ſuffit, il ſe fait ordinairement au milieu : s'il en faut

deux, on les fait à égale diſtance entr'eux, qu'il y en aura de chaque point à l'angle de la plaie dont il eſt le plus proche; s'il faut trois points, on commencera par celui du milieu, & les deux autres ſeront placés entre le premier & l'angle de la plaie, à droite & à gauche; ainſi du reſte. J'ai dit qu'ordinairement un ſeul point de *ſuture* ſe plaçoit au milieu de la plaie: car ſi la plaie étoit plus profonde vers un de ſes angles, ce ſeroit dans cet endroit qu'il conviendroit de faire la *ſuture*.

Lorſque les plaies ont pluſieurs directions, & qu'il y a un ou pluſieurs lambeaux, on doit commencer la *ſuture* par les angles des lambeaux, ſans quoi on reſqueroit de ne pas pouvoir réunir la plaie dans toutes ſes parties.

La profondeur de la plaie ſervira à déterminer à quelle diſtance de ſes levres chaque point doit être fait; le fil doit décrire une ligne courbe dans l'épaiſſeur des parties, & il faut que le milieu de cette courbe paſſe à une ligne du fond de la plaie; pour y réuſſir, il faut que l'aiguille entre d'un côté à une diſtance égale à la profondeur de la plaie, & qu'elle ſorte de l'autre côté à pareille diſtance; ſi l'on prénoit moins de parties, le milieu du fil n'iroit point juſqu'au fond de la plaie: on parvient à en réunir la ſuperficie; mais les bouches des vaiſſeaux qui ne ſont point affrontés dans le fond, laiſſe échapper du ſang & de la lymphe; il s'y forme une ſuppuration à laquelle il faut donner iſſue par une inciſion, lorſque la cicatrice eſt bien formée dans toute l'étendue de la ſuperficie de la plaie; ſi l'aiguille pénetre à trop de diſtance, on riſque d'embraſſer les parties au-delà du fond de la plaie, ce qui en cauſant une douleur inutile ne ſeroit pas ſans danger.

Pour pratiquer la *ſuture*, toutes ces meſures priſes, on rapproche les levres de la plaie: on les fait tenir dans cette ſituation par un aide: on prend l'aiguille avec la main droite; le doigt index & celui du milieu ſeront ſur la convexité de l'aiguille, & le pouce dan la concavité; la pointe ſera tournée du côté de la poi-

trine de l'opérateur, & le cordonnet dont elle sera enfilée, sera jeté extérieurement sur la main. Le chirurgien appuyera légérement le petit doigt & l'annulaire de sa main droite sur la partie blessée, & portera la pointe de l'aiguille sur la peau, à la distance convenable; le pouce & le doigt indicateur de la main gauche, appuyeront par leurs extrêmités sur le côté opposé à l'endroit où l'on doit faire entrer la pointe de l'aiguille, & par ce moyen on percera tout-à-la-fois les deux levres de la plaie; lorsque la pointe de l'aiguille est suffisamment sortie entre les deux doigts de la main gauche, qui par leur compression en favorisoit le passage, on tire l'aiguille par sa pointe avec ces deux doigts de la main gauche, en observant qu'en même temps qu'ils saisissent la pointe de l'aiguille pour la tirer, on porte deux doigts de la main droite, pour soutenir latéralement les parties que l'aiguille traverse: on continue de faire les autres points sans couper les fils que l'on tient fort lâches pour qu'ils formes des anses assez grandes pour faire les nœuds: quand on a fait autant de points que l'étendue de la plaie l'a requise, on coupe les anses par le milieu, & on fait les nœuds à la partie supérieure, ou à la moins déclive de la plaie, afin qu'ils ne s'imbibent ni de sang ni de pus; le nœud que l'on fait doît d'abord être simple, & être assujetti par un demi-nœud en rosette, afin de pouvoir être desserré ou resserré au besoin: dans cette vue M. *Ledran* conseille de graisser la superficie du nœud avec quelque huile ou pommade, & de mettre par-dessus une petite compresse aussi graissée. Ces préceptes généraux souffrent quelques excrytions.

1°. Lorsque les plaies sont profondes, on ne prend point les deux levres d'un seul coup d'aiguille: on pénetre du dehors au dedans, à un des côtés de la plaie, & après avoir retiré entiérement l'aiguille, on acheve le point en perçant l'autre levre du dedans au dehors.

2°. Dans les plaies à lambeaux le nœud ne doit pas toujours se faire à la partie supérieure, ou à la partie

la moins déclive de la plaie, car ſi le lambeau eſt fait de bas en haut, la réunion exige que le nœud ſe faſſe en bas ; & on doit déroger à toute regle qui eſt contraire à la fin qu'on ſe propoſe.

L'appareil conſiſte à mettre ſur la plaie un plumaceau trempé dans quelque baume vulnéraire, qui ne ſoit point trop deſſicatif, de peur qu'il ne s'oppoſe à la tranſudation purulente qui ſe fait toujours du plus ou du moins dans toutes les plaies : on poſe une ou deux compreſſes molletes ſur la plaie ; on entoure le membre avec un autre, & on maintient le tout par quelques tours de bande.

On prévient, ou on calme l'inflammation par la ſaignée & le régime ; on fomente la plaie avec l'eau & l'eau-de-vie tiede, & on ne leve l'appareil qu'au bout de trois ou quatre jours ; à moins qu'il n'y ait des accidens. S'il ſurvient inflammation, on relâchera les points juſqu'à ce qu'elle ſoit calmée, pour les reſſerrer enſuite : quand la réunion eſt faite, on ôte les fils en les coupant à la partie oppoſée au nœud : on les retire doucement & facilement : comme la cicatrice eſt nouvelle, il eſt bon de tenir quelques jours la partie en repos, & même d'appliquer quelques languettes d'emplâtres agglutinatifs pour la ſoutenir ; les plaies faites par les aiguilles, ſe guériſſent aiſement ; il ſuffit d'y couler un peu d'eau vulnéraire ou d'eau-de-vie. [Y]

SYNCHISE. Confuſion cauſée par des coups orbes, reçus ſur l'œil avec perte de la vie. Quand des coups orbes & violens, des chûtes ſur des corps durs & éminens, ou pareils accidens, ont fait tant d'impreſſion ſur l'œil, que ſes parties extérieures ſont déchirées, rompues, ſéparées, confuſes & brouillées avec perte de la vue ; c'eſt ce que les Grecs nomment *ſynchiſis*. Dans le cas de l'œil crevé ou rompu, état de l'œil que les auteurs appellent *rhexis*, les douleurs & l'inflammation ne ſont pas ſi grandes que dans la confuſion. Dans le *rhexis* tout eſt déjà détruit, dans le *ſynchiſis* tout n'eſt que confus, dilacéré, brouillé, mais la deſtruction de l'œil ſuit bientôt après. [D. J.]

SYNOVIE (maladies de la). La *synovie*, en latin *mucilago*, est une liqueur mucilagineuse qui sert, tant qu'elle est dans son état naturel, à oindre & à lubrifier les ligamens & les cartilages des jointures.

S'il artive par quelque cause que ce soit, que la *synovie* ne soit point dissipée, repompée, ou suffisamment broyée entre les os, elle s'accumulera peu-à-peu, remplira la cavité de la jointure, & ôtera aux os articulés la liberté du mouvement ; cependant la partie la plus subtile de ce mucilage se dissipera, & conséquemment le reste acquerra de la consistance. Comme le mouvement de la jointure est la cause principale de la dissipation de ce mucilage, après qu'il a rempli sa destination ; le mouvement étant gêné ou totalement détruit, le mucilage s'accumulera davantage, & le mal deviendra incurable, tant par l'épaississement de la liqueur, que par l'acrimonie qu'elle acquerra dans la stagnation, & qui rongera les surfaces cartilagineuses des os, & les ligamens dont les jointures sont entourées.

On reconnoît cette maladie par une tumeur à la jointure, qui est d'abord molle & qui s'étend peu-à-peu : l'articulation du genou y est plus sujette qu'une autre. *Hippocrate* dit, *aphor.* 25, *sect.* 5, qu'on soulagera considérablement ceux qui ont des tumeurs & des douleurs aux jointures sans ulcérer, en versant dessus une grande quantité d'eau froide. Des médecins célebres ont adopté depuis peu cette pratique. Peut-être est-elle capable de produire des effets salutaires lorsque le mal commence, en resserrant subitement les parties par le froid qu'on leur communique, & en contraignant ainsi l'humeur qui s'accumule à se dissiper, pourvu qu'elle soit suffisamment fluide. Mais si l'humeur est déjà épaisse ; si elle est en grande quantité, il n'est guere vraisemblable que l'eau froide puisse procurer un vrai soulagement.

On aura recours avec plus de succès aux frictions, au mouvement de la jointure affectée, aux fomentations pénétrantes du vin, de sel, de vinaigre & d'urine de personnes saines, avec une addition de plantes

aromatiques, comme le marrube, le fcordium & la rue; & aux cataplafmes préparés avec des fubftances femblables. Dans les cas opiniâtres, les embrocations d'eaux chaudes minérales, ou qu'on fera tomber lentement & de haut fur la partie affectée, foulageront beaucoup & guériront quelquefois radicalement. Au défaut d'eaux minérales, on fe fervira de fomentations pénétrantes, & l'on en ufera même en forme d'embrocation.

Nous lifons dans le *traité des maladies des os*, de M. *Petit*, qu'on obtiendra les mêmes effets avec l'eau de chaux vive; & une leffive de fel ammoniac verfée de haut fur la partie affectée; car l'eau de chaux vive & la leffive de fel ammoniac, donnent fur le champ un efprit de fel ammoniac très-pénétrant, qui paffe avec raifon par un atténuant des plus énergiques; mais fi la quantité de la *fynovie* accumulée eft fi grande qu'elle ne puiffe être diffipée par ces moyens, M. *Petit* veut que l'on ouvre la partie la plus baffe de la tumeur avec une lancette, qu'on pénetre jufqu'à la cavité de l'articulation; qu'on en faffe fortir la liqueur qu'elle contient, & qu'on acheve la cure avec les remedes dont nous venons de faire mention.

S'il arrive par quelque caufe que ce puiffe être, que les ligamens fe roidiffent, il y aura immobilité, quand même toutes les autres parties de la jointure feroient dans leur état naturel. Cette immobilité fera fuivie d'une tumeur, parce que la *fynovie* accumulée dans la cavité de la jointure ne fera point diffipée par le mouvement, d'où il s'enfuivra une anchylofe parfaite. Toutes les caufes capables de produire trop de roideur dans les fibres folides, ou même dans les vaiffeaux, peuvent donner lieu à l'anchylofe. Auffi voyons-nous, que prefque toutes les perfonnes fort agées, ont de la roideur & de l'inflexibilité aux jointures; ce qui provient en partie de la difette de l'huile graffe deftinée à la lubrification des os, en partie de la callofité, & quelquefois de l'offification des ligamens. On remarque la même chofe dans les hommes, qui ont été occupés à des travaux violens, avant que d'arriver à

un grand âge ; l'excès du mouvement musculaire a endurci en eux les parties solides du corps. L'anchylose est encore assez fréquemment une suite des violentes inflammations aux ligamens maltraités, ce qui donne lieu à la stagnation & à la coagulation du fluide dans les vaisseaux qui le contiennent. Ceux qui ont essuyé des attaques fréquentes de goutte, sont aussi quelquefois incommodés de l'immobilité des jointures. Passons aux autres vices de la *synovie*.

Lorsque cette humeur onctueuse devient trop âcre, elle ronge les os & les cartilage, & cela arrive souvent à ceux qui ont la vérole, le scorbut, les écrouelles ou un *spina ventosa*. Lorsque la secrétion de cette liqueur est très-petite, l'articulation devient roide, & lorsqu'on veut la mouvoir, on entend un craquement ainsi que les vieillards l'éprouvent. Lorsque le mucilage & la lymphe abondent trop, & que les vaisseaux absorbans ne s'acquittent point autant qu'il faut de leur office, il peut en résulter une hydropisie des articles, dont *Hildanus* a traité fort au long. Cette même cause relâche quelquefois si fort les ligamens, que les articulations en deviennent extrêmement foibles ; de-là naissent des luxations, dont la réduction est plus aisée que la cure ; quelquefois enfin, quand cette liqueur s'épanche en trop grande quantité, elle occasione plusieurs maux très-fâcheux ; tels que l'enflure, la douleur des jointures, des ulceres sinueux, des fistules, la carie des os, l'immobilité des articles, la maigreur, l'atrophie, des fievres hectique, & autres maladies semblables. *Hippocrate* a décrit avec beaucoup d'exactitude, la plupart des symptômes qui proviennent du mauvais état de la *synovie*, & *Hildanus* en rapporte des exemples qu'il a vus. *Article de M. de Jaucourt.*

SYNTHETISME. Terme usité en chirurgie par quelques auteurs, pour comprendre sous un seul mot les quatre opérations nécessaires pour remettre une fracture, qui sont l'extension, la coaptation, la réduction & le bandage. [D. J.]

SYRINGOTOME. Espece de bistouri circulaire avec

lequel on coupe la peau, la graisse, les duretés, & tout ce qui recouvre un canal fistuleux situé au fondement ou dans une autre partie.

On trouve dans *Scultet* & dans *Aquapendente* des figures de *syringotome* ; ce sont des bistouris courbes, des especes de petites faucilles boutonnées par leur extrêmité. On ne se sert point de ces instrumens. La chirurgie moderne a perfectionné le *siringotome*, en faisant souder à la pointe du bistouri courbe un stilet d'argent de figure piramidale : ce stilet a six ou huit pouces de long ; il est plus gros par sa base qui est soudée à l'acier, & il va doucement en diminuant pour se terminer par un petit bouton. Ce stilet doit être recuit, afin que l'argent ayant ses pores plus ouverts, soit mol & flexible.

Ce *siringotome* est gravé dans une dissertation sur la fistule à l'anus par *Bassius*, professeur à Hale, en 1718. On donne l'invention de cet instrument à M. Lemaire, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire à Strasbourg, quoiqu'on le trouve dans les anciens. (1)

Pour se servir de cet instrument dans l'opération de la fistule à l'anus, on introduit le stylet dans la fistule, on le fait sortir en-dehors par l'intestin, & en le tirant on coupe la peau, la graisse, les duretés, & tout ce qui couvre le canal fistuleux. *Voyez* *FISTULE À L'ANUS*. Cet instrument est peu en usage. [Y]

T

T C'est le nom d'un bandage ainsi dit à raison de sa figure. Il est destiné à contenir l'appareil convenable à l'opération de la fistule à l'anus, aux mala-

(1) Voyez-en la figure dans la chirurgie d'*Heister*, planche XXXV.

dies du périné & du fondement. On le fait avec deux bandes longues d'une aune ; & plus ou moins larges, ſuivant le beſoin. La bande tranſverſale ſert à entourer le corps ſur les anſes ; la perpendiculaire eſt couſue au milieu de celle-ci, elle eſt fendue juſqu'à ſix ou huit travers de doigt de la ceinture. Le plein de cette bande paſſe entre les feſſes, & s'appuye ſur le périné ; les deux chefs ſont conduits à droite & à gauche entre la cuiſſe & les parties naturelles, pour venir s'attacher à la ceinture par un nœud en bouche de chaque côté. *Voyez* ce que nous avons dit de ce bandage à l'article *fiſtule à l'anus*, au mot *fiſtule.* Il y a un T ſimple, & un T double. Dans celui-ci, il y a deux branches perpendiculaires, couſues à quatre travers de doigt de diſtance l'une de l'autre. Le double T convient plus particuliérement pour l'opération de la taille & pour les maladies du periné ; parce qu'on croiſe les deux branches ſur le lieu malade, & qu'on laiſſe l'anus libre & à découvert : avantage que n'a point le T ſimple. Sur les conditions du linge propre à faire le bandage en T, *voyez* le mot *BANDE.* [Y]

TACHE DU CRYSTALLIN. J'entends par *tache du cryſtallin*, une eſpece de cicatrice qui eſt communément blanche, qu'on remarque ſur ſa ſuperficie, & qui bleſſe la vue.

Elle eſt le plus ſouvent la ſuite d'un très-petit abſcès ou puſtule qui ſe forme ſur la ſuperficie du cryſtallin, dont l'humeur étant en très-petite quantité & bénigne, ſe réſout & ſe conſomme, ſans cauſer d'autre altération au cryſtallin, que celle du lieu où cette petite puſtule ſe trouve, & cet endroit du cryſtallin ſe cicatriſe enſuite.

Dans ſon commencement, on la connoît par un nuage fort léger, qui paroît ſur le cryſtallin, & par le rapport du malade qui ſe plaint que ſa vue eſt brouillée ; dans la ſuite le nuage devient plus épais, & blanchit enfin.

On ne peut cependant dans les premiers mois aſſurer poſitivement que ce ne ſoit pas le commencement d'une cataracte, ou d'une ulcération ambulante du

crystallin, parce qu'on ne peut juger de la nature de la pustule : mais quand après un, deux ou trois ans, cette *tache* reste dans le même état, on peut probablement assurer qu'elle y restera toute la vie. Quand cette *tache* est blanche, on la voit aisément, & quand elle est noirâtre ou très-superficielle, on ne la peut distinguer ; mais on conjecture qu'elle y est par le rapport du malade.

Selon l'endroit que cette *tache* occupe, les malades semblent voir devant l'œil, & en l'air, un nuage qui suit l'œil en tous les lieux où la vue se porte.

Les malades en sont plus ou moins incommodés, suivant qu'elle est plus grande ou plus petite, ou plus profonde, ou plus superficielle.

Les *taches du crystallin* ne s'effacent point, ainsi les remedes y sont inutiles : elles n'augmentent point, à moins qu'elles ne s'ulcerent de nouveau ; & elles ne s'ulcerent pas, sans qu'il se fasse une nouvelle fluxion d'humeurs sur cette partie ; mais quand cela arrive, le *crystallin* s'ulcere entiérement, & il se forme ainsi une cataracte purulente, au au moins une mixte qui tient de la purulente. [D. J.]

TACT. (*De la guérison des Maladies par le*). Les auteurs anciens & modernes rapportent comme une chose merveilleuse, & en même temps comme un fait positif la guérison de plusieurs maladies incurables ou opiniâtres, par le seul attouchement. Le roi *Pyrrhus* passoit pour avoir la vertu de guérir les rateleux, en pressant doucemenr de son pied droit le viscere des malades couchés sur le dos, après avoir fait le sacrifice d'un coq blanc. On lit dans *Plutarque* qu'il n'y avoit point d'homme si pauvre ni si abject, auquel il ne fît ce remede, quand il en étoit prié. Pour toute reconnoissance il prenoit le coq même qui avoit été sacrifié, & ce présent lui étoit très-agréable. *Suetone* attribue pareillement aux empereurs *Adrien & Vespasien* la vertu de guérir plusieurs maladies ; & *Dion* rapporte qu'*Agrippa* faisoit des cures singulieres par le pouvoir d'un anneau qui avoit appartenu à *Auguste*. Des naturalistes ne voyant aucun rapport entre la cause & l'effet pré-

rendu, ont regardé ces œuvres comme des illuſions & des preſtiges dont le diable étoit l'opérateur, par la raiſon que ces princes étoient païens, & qu'il eſt impoſſible au diable de faire de vrais miracles. C'eſt une des raiſons que donne *Gaſpard à Reje* dans ſon livre intitulé *Elyſius jucundarum quæſtionum campus*. Mais cet auteur qui n'a point de principes fixes, prétend ailleurs que la vanité des princes, la baſſeſſe des courtiſans & la ſuperſtition des peuples ont été la ſource des ſingulieres prérogatives qu'on a attribuées aux maîtres du monde, qui vouloient exciter l'admiration en s'élevant au-deſſus de la condition humaine. Bientôt après il change d'opinion; & croit que la nature opere des merveilles en faveur de ceux qui doivent commander aux autres hommes, & que Dieu a pu accorder même à des princes païens, des dons & des privileges extraordinaires. C'eſt ainſi, dit-il, que les rois d'Angleterre guériſſent de l'épilepſie, les rois de France des écrouelles; mais en bon & zélé ſujet de la couronne d'Eſpagne, il croit qu'il convenoit que le plus grand roi de la chrétienté eût un pouvoir ſupérieur, c'eſt celui de faire trembler le démon à ſon aſpect, & de le chaſſer par ſa ſeule préſence du corps de ceux qui en ſont poſſédés. Tel eſt, ſelon lui, le privilege des rois d'Eſpagne.

André Dulaurens, premier médecin du roi *Henri IV*, a compoſé un traité de la vertu admirable de guérir les écrouelles par le ſeul attouchement, accordée divinement aux ſeuls rois de France très-chrétiens. Cette cérémonie ſe pratiquoit de ſon temps aux quatre fêtes ſolemnelles, ſavoir à pâques, à la pentecôte, à la touſſaint & à noël, ſouvent même à d'autres jours de fête, par compaſſion pour la multitude des malades qui ſe préſentoient; il en venoit de tous les pays, & il eſt ſouvent arrivé d'en compter plus de quinze cents, ſurtout à la fin de la pentecôte, à cauſe de la ſaiſon plus favorable pour les voyages. Les médecins & chirurgiens du Roi viſitent les malades pour ne recevoir que ceux qui ſont véritablement attaqués d'écrouelles. Les Eſpagnols, avoient le premier rang, ſans aucun titre

que l'ufage, & les François le dernier; les malades des autres nations étoient indifféremment entre deux. Le Roi en revenant de la meffe où il a communié, arrive accompagné des princes du fang, des principaux prélats de la cour romaine & du grand aumônier, trouve les malades à genoux en plufieurs rangs; il récite une priere particuliere, & ayant fait le figne de la croix, il s'approche des malades; le premier médecin paffe derriere les rangs, & tient à deux mains la tête de chaque écrouelleux à qui le Roi touche la face en croix en difant, *le Roi te touche*, *& Dieu te guérit*. Les malades fe levent auffi-tôt qu'ils ont été touchés, reçoivent une aumône, & s'en vont. A plufieurs, dit *Dulaurens*, les douleurs très-aiguës s'adouciffent, & s'appaifent auffi-tôt; les ulceres fe defféchent à quelques-uns, aux autres les tumeurs diminuent; enforte que dans peu de jours, de mille il y en a plus de cinq cents qui font parfaitement guéris.

L'auteur fait remonter l'origine de ce privilege admirable à *Clovis* qui le reçut par l'onction facrée. Il rapporte tout ce que différens écrivains on dit à ce fujet, & il réfute *Polidore Virgile* qui attribue la même vertu aux rois d'Angleterre. Il eft vrai qu'on tient pour certain qu'*Edouard* a guérit une femme des fcrophules; mais c'eft un cas particulier, & cette guérifon fut accordée au mérite de ce roi qui pour fa grande piété a été mis au rang des faints. On traite dans cet ouvrage avec beaucoup plus d'érudition que de goût, de tout ce qui a été écrit d'analogue à ce fujet par les anciens; on prouve que l'imagination ne peut en aucune façon contribuer à la guérifon des écrouelles à l'occafion de l'attouchement des Rois, & l'on réfute une objection qui méritoient une difcuffion particuliere. Pour contefter le pouvoir furnaturel qui fait le fujet de la queftion, l'on convenoit que les Efpagnols, & en général les étrangers, recouvroient effectivement la fanté, & que c'étoit l'effet du changement d'air & de la façon de vivre; ce qui réuffit pour la guérifon de plufieurs autres maladies; mais des confidérations pathologiques fur le caractere du mal, & fur la gué-

rifon radicale des François fans changement d'air ni de régime, on conclut que ce n'eft point à ces caufes que les étrangers doivent rapporter le bien qu'ils reçoivent, mais à la bonté divine, qui par une grace finguliere a accordé ce don précieux de guérir aux Rois très-chrétiens.

L'application de la main d'un cadavre ou d'un moribond fur des parties malades, a été regardée par quelques perfonnes comme un moyen très-efficace de guérifon. Suivant *Van-Helmont*, la fueur des mourans a la vertu merveilleufe de guérir les hémorrhoïdes & les excroiffances. *Pline* dit qu'on guérit les écrouelles, les parotides & les goëtres, en y appliquant la main d'un homme qui a péri de mort violente : ce que plufieurs auteurs ont répeté ; *Boyle* s'explique un peu plus fur l'efficacité de ce moyen, à l'occafion d'une perfonne qui a été guérie d'une tumeur efcrophuleufe par la main d'un homme mort de maladie lente, appliquée fur la tumeur jufqu'à ce que le fentiment du froid eût pénétré fes parties internes ! quelques-uns recommandent qu'on faffe avec la main du mort des frictions affez fortes & affez long-temps continuées, jufqu'à ce que le froid ait gagné la tumeur ; ce qu'il eft difficile d'obtenir, puifque le mouvement doit au contraire exciter de la chaleur. Il y en a qui préferent la main d'un homme mort de phthifie, à raifon de la chaleur & de la fueur qu'on remarque aux mains des phthifiques, qu'on trouve très-fouvent fort humides à l'inftant de leur mort. Suivant *Bartholin*, des perfonnes dignes de foi ont ufé avec fuccès de ce moyen, & croient que la tumeur fe diffipe à mefure que le cadavre fe pourrit, ce qui arrive plutôt en été qu'en hiver. J'ai vu plufieurs femmes venir dans les hôpitaux me demander la permiffion de tenir la plante du pied d'un homme à l'agonie fur un goëtre jufqu'à ce que cet homme fût mort, affurant très-affirmativement que leurs meres, ou d'autres gens de leur connoiffance avoient été guéries par ce moyen. L'expérience doit tenir ici lieu de raifonnement : comment nier à des gens la poffibilité des faits qu'ils atteftent, & qui

leur donne de la confiance pour une pratique qui par elle-même ne peut inſpirer que de l'averſion ? [Y]

TAIE. Tache blanche qui ſe forme à la cornée tranſparente. *Voyez* ALBUCO & LEUCOMA, termes que l'uſage a franchiſés.

TAILLE. C'eſt l'opération de la lithotomie, par laquelle on tire la pierre de la veſſie.

Cette opération eſt une des plus anciennes de la chirurgie; on voit par le ſerment d'*Hippocrate* qu'on la pratiquoit de ſon temps, mais on ignore abſolument la maniere dont elle ſe faiſoit. Aucun auteur n'en a parlé depuis lui juſqu'à *Celſe*, qui donne une deſcription exacte de cette opération. L'uſage s'en perdit dans les ſiecles ſuivans; & au commencement du ſeizieme, il n'y avoit perſonne qui oſât la pratiquer, du moins ſur les grands ſujets. Les veſtiges que l'ancienne chirurgie a laiſſés de l'opération de la *taille* ne ſont que les traces d'une timidité ignorante : la plupart de ceux qui avoient la pierre ne trouvoient aucun ſoulagement ; les enfans pouvoient eſpérer quelque reſſource juſqu'à l'âge de quatorze ans : après cet âge l'art étoit ſtérile pour eux. C'eſt en France qu'on a d'abord tenté d'étendre ce ſecours ſur tous les âges ; les tentatives effrayerent ; les préjugés des anciens médecins les rendoient ſuſpectes. Selon *Hippocrate* les plaies de la veſſie étoient mortelles. *Germain Collot* mépriſa enfin cette fauſſe opinion ; pour tirer la pierre, il imagina une opération nouvelle. Ce cas eſt célebre dans notre hiſtoire. *Voyez l'hiſtoire de Louis XI, par Varillas, page* 340. Un archer de Bagnolet (d'autres diſent *un franc-archer de Meudon*) étoit condamné à mort ; heureuſement pour lui, il avoit une maladie dangereuſe. Le détail n'en eſt pas bien connu ; l'ignorance des temps l'a obſcurci ; la deſcription qu'en ont donnée les hiſtoriens, eſt confuſe & contradictoire : on y entrevoit ſeulement que ce miſérable avoit la pierre. *Mezeray* aſſure ſans fondement que cette pierre étoit dans les reins ; il paroît évident qu'elle étoit dans la veſſie. Quoi qu'il en ſoit, il ne dut la vie qu'à ſa pierre ; l'opération qui pouvoit le délivrer de ſes maux, fit la

ſeule punition des crimes qu'il avoit commis : c'étoit un eſſai qui paroiſſoit cruel ; on ne voulut pas même y ſoumettre ce miſérable par la violence ; on le lui propoſa comme à un homme libre, & il le choiſit. *Germain Collot* tenta l'opération avec une hardieſſe éclairée, & le malade fut parfaitement rétabli en quinze jours. *Voyez les recherches hiſtoriques ſur l'origine, ſur les divers états, & ſur les progrès de la chirurgie en France, Paris* 1744. La plus ancienne des méthodes connues de faire l'opération de la *taille* eſt celle de *Celſe*, à laquelle on a donné le nom de *petit appareil.* Voici la maniere d'y procéder.

Méthode de Celſe ou *petit appareil.* Un homme robuſte & entendu, dit cet auteur, *lib. VII. c. XXVI.* s'aſſied ſur un ſiege élevé, & ayant couché l'enfant ſur le dos, lui met d'abord ſes cuiſſes ſur les genoux ; enſuite lui ayant plié les jambes, il les lui fait écarter avec ſoin, lui place les mains ſur ſes jarrets, les lui fait étendre de toutes ſes forces, & en même temps les aſſujettit lui-même en cette ſituation ; ſi néanmoins le malade eſt trop vigoureux pour être contenu par une ſeule perſonne, deux hommes robuſtes s'aſſeyent ſur deux ſieges joints enſemble, & tellement attachés qu'ils ne puiſſent s'écarter. Alors le malade eſt ſitué de la même maniere que je viens de le dire, ſur les genoux de ces deux hommes, dont l'un lui écarte la jambe gauche, & l'autre la droite, ſelon qu'ils ſont placés, tandis que lui-même embraſſe fortement ſes jarrets.

Mais ſoit qu'il n'y ait qu'un homme qui tienne le malade, ou que deux faſſent cette même fonction, les épaules du malade ſont ſoutenues par leur poitrine, ce qui fait que la partie d'entre les îles qui eſt au-deſſus du pubis eſt tendue ſans aucunes rides, & que la veſſie occupant pour lors un moindre eſpace, on peut ſaiſir la pierre avec plus de facilité ; de plus on place encore à droite & à gauche deux hommes vigoureux, qui ſoutiennent & empêchent de chanceler celui ou ceux qui tiennent l'enfant. Enſuite l'opérateur, de qui les ongles ſont bien coupées, introduit dans l'anus du malade le plus doucement qu'il lui eſt poſſible, l'in-

dex & le doigt du milieu de la main gauche, après les avoir trempés dans l'huile, tandis qu'il applique légérement les doigts de la main droite ſur la région hipogaſtrique, de peur que les doigts venant à heurter violement la pierre, la veſſie ne ſe trouvât bleſſée : mais il ne s'agit pas ici, comme dans la plupart des autres opérations, de travailler avec promptitude, il faut principalement s'attacher à opérer avec ſûreté : car lorſque la veſſie eſt une fois bleſſée, il s'enſuit ſouvent des tiraillemens & diſtenſions des nerfs qui mettent les malades en danger de mort. D'abord il faut chercher la pierre vers le col de la veſſie ; & lorſqu'elle s'y trouve, l'opération en eſt moins laborieuſe. C'eſt ce qui m'a fait dire qu'il ne falloit en venir à l'opération, que lorſqu'on eſt aſſuré par des ſignes certains que la pierre eſt ainſi placée ; mais ſi la pierre ne ſe trouve pas vers le col de la veſſie, ou qu'elle ſoit placée plus avant, il faut d'un côté paſſer les doigts de la main gauche juſqu'au fond de la veſſie, tandis que la main droite continue d'appuyer ſur l'hipogaſtre, juſqu'à ce que la pierre y ſoit parvenue. La pierre une fois trouvée, ce qui ne peut manquer d'arriver en ſuivant la méthode preſcrite, il faut la faire deſcendre avec d'autant plus de précaution, qu'elle eſt plus ou moins petite, ou plus ou moins polie, de peur qu'elle n'échappe, & qu'on ne ſoit obligé de trop fatiguer la veſſie ; c'eſt pourquoi la main droite poſée au-delà de la pierre s'oppoſe toujours à ſon retour en arriere, pendant que les deux doigts de la main gauche la pouſſent en en-bas, juſqu'à ce qu'elle ſoit arrivée au col de la veſſie, vers lequel, ſi la pierre eſt de figure oblongue, elle doit être pouſſée, de façon qu'elle ne ſorte point par l'une de ſes extrêmités ; ſi elle eſt plate, de maniere qu'elle ſorte tranſverſalement ; la quarrée doit être placée ſur deux de ſes angles, & celle qui eſt plus groſſe par un de ſes bouts, doit ſortir par celle de ſes extrêmités qui eſt la moins conſidérable ; à l'égard de la pierre de figure ronde, on ſait qu'il importe peu de quelle maniere elle ſe préſente ; ſi néanmoins elle ſe trouvoit plus polie par une de ſes parties, cette partie la plus liſſe doit paſſer la premiere.

Lorſque la pierre eſt une fois deſcendue au col de la veſſie, il faut faire à la peau vers l'anus une inciſion en forme de croiſſant qui pénetre juſqu'au col de la veſſie, & dont les extrêmités regardent un peu les cuiſſes; enſuite il faut encore faire dans la partie la plus étroite de cette premiere ouverture & ſous la peau une ſeconde inciſion tranſverſale qui ouvre le col de la veſſie, juſqu'à ce que le conduit de l'urine ſoit aſſez dilaté, pour que la grandeur de la plaie ſurpaſſe celle de la pierre; car ceux qui par la crainte de la fiſtule, ne font qu'une petite ouverture, tombent, & même avec plus de danger, dans l'inconvénient qu'ils prétendent éviter, parce que la pierre venant à être tirée avec violence, elle ſe fait elle-même le chemin qu'on ne lui a pas fait ſuffiſant, & il y a même d'autant plus à craindre, ſuivant la figure & les aſpérités de la pierre: de-là peuvent naître en effet des hémorrhagies & des tiraillemens & divulſions dans les nerfs; & ſi le malade eſt aſſez heureux pour échapper à la mort, il lui reſte une fiſtule qui eſt beaucoup plus conſidérable par le déchirement du col, qu'elle ne l'auroit été ſi on y avoit fait une inciſion ſuffiſante.

L'ouverture une fois faite, on découvre la pierre dont le corps & la figure ſont ſouvent très-différens; c'eſt pourquoi ſi elle eſt petite, on la pouſſe d'un côté avec les doigts, tandis qu'on l'attire de l'autre. Mais ſi elle ſe trouve d'un volume conſidérable, il faut introduire par-deſſus la partie ſupérieure un crochet fait exprès pour cela: le crochet eſt mince en ſon extrêmité, & figuré en eſpece de demi-cercle, applati & mouſſe, poli du côté qui touche les parois de la plaie, & inégal de celui qui ſaiſit la pierre: dès qu'on l'a introduit, il faut l'incliner à droit & à gauche pour mieux ſaiſir la pierre & s'en rendre le maître, parce que dans le même inſtant qu'on l'a bien ſaiſie, on pénetre auſſi-tôt le crochet: il eſt néceſſaire de prendre toutes ces précautions, de peur qu'en voulant retirer le crochet, la pierre ne s'échappe au-dedans, & que l'inſtrument ne heurte contre les levres de la plaie, ce qui feroit cauſe des inconvéniens dont j'ai déjà parlé.

Quand on eſt ſûr qu'on tient ſuffiſamment la pierre ; il faut faire preſque en même temps trois mouvemens, deux ſur les côtés, & un en devant, mais les faire doucement, de façon que la pierre ſoit d'abord emmenée peu-à-peu en devant ; enſuite il faut élever l'extrêmité du crochet, afin que l'inſtrument ſoit plus engagé ſous la pierre, & la faſſe ſortir avec plus de facilité ; que s'il arrive qu'on ne puiſſe pas ſaiſir commodément la pierre par ſa partie ſupérieure, on la prendra par ſa partie latérale, ſi on y trouve plus de facilité ; voilà la maniere la plus ſimple de faire l'opération.

Celſe dit plus loin, que *Meges* imagina un inſtrument droit, dont le dos étoit large, le tranchant demi-circulaire & bien affilé ; il le prenoit entre l'index & le doigt du milieu, en mettant le pouce par-deſſus ; & le conduiſoit de façon qu'il coupoit d'un ſeul coup tout ce qui faiſoit ſaillie ſur la pierre.

Telle eſt la deſcription que *Celſe* fait de la lithotomie. Tous les auteurs qui l'ont ſuivi, n'ont preſque fait que le copier. *Gui de Chauliac* donna aſſez de réputation à cette méthode, pour qu'elle en prît le nom ; & c'eſt à elle que l'art a été borné juſqu'au commencement du XVIe. ſiecle. Elle ne peut être pratiquée que ſur de petits ſujets, & la chirurgie étoit abſolument ſans reſſource pour les grands, à moins que la pierre ne fut engagée dans le col de la veſſie ; car hors cette circonſtance, il n'eſt pas poſſible d'atteindre la pierre avec les doigts, & de la fixer au périnée.

C'eſt cette opération à laquelle on a donné depuis le nom de *petit appareil.* On appelle encore ainſi l'inciſion qu'on fait ſur la pierre engagée dans l'uretre. Pour la pratiquer on tire un peu la peau de côté ; on inciſe la peau, & le canal de l'uretre dans toute l'étendue de la pierre ; on la tire avec le bout d'une ſonde, ou une petite curette. La peau reprenant ſa ſituation naturelle, couvre l'ouverture qu'on a faite à l'uretre & empêche que l'urine ne ſorte par la plaie, qui très-ſouvent eſt guérie en vingt-quatre heures.

Du grand appareil. La méthode de *Celſe* étoit une

méthode imparfaite à plusieurs égards : les grands sujets attaqués de la pierre étoient abandonnés aux tourmens & au désespoir. Le petit appareil étoit la ressource des seuls enfans ; encore cette opération se faisoit ridiculement. *Gui de Chauliac* prescrivoit la précaution de faire sauter le malade, pour que la pierre se précipitât vers les parties inférieures. On fouilloit sans lumiere dans la vessie, on n'avoit aucun égard à la structure & à la position des parties que le fer intéressoit. Enfin on chercha des regles, pour conduire les instrumens avec certitude ; *Germain Collot* tenta le premier une opération nouvelle qu'il imagina. Cette tentative entreprise avec une hardiesse éclairée, donna les plus grandes espérances ; le malade qui en fut le sujet fut parfaitement guéri en moins de 15 jours, comme nous l'avons dit au commencement de cet article.

Cette opération, malgré de si heureux commencemens, est restée long-temps dans l'oubli. *Jean des Romains* chercha la route qu'on pouvoit ouvrir à la pierre, & enfin par ses travaux l'art de la tirer dans tous les âges devint un art éclairé. *Marianus Sanctus* son disciple, publia cette méthode en 1524. Elle a souffert en différens temps & chez différentes nations des changemens notables en plusieurs points, & principalement dans l'usage des instrumens.

Pour la pratiquer, on fait situer le malade convenablement. *Voyez* LIENS. On lui passe un catheter dans la vessie, sur lequel on fait avec un lithotome à lancette, une incision commune à la peau & à l'uretre, avec les précautions que nous avons prescrites en parlant de l'opération de la boutonniere, laquelle ne differe point de l'ancienne méthode de faire le grand appareil pour l'extraction de la pierre.

Les bornes de cette incision exposoient les malades, pour peu que leurs pierres eussent de volume, à des contusions, & à des déchiremens, dont les suites étoient toujours presque fâcheuses ; après l'incision, on mettoit le conducteur mâle dans la cannelure de la sonde, & on le poussoit jusque dans la vessie. On glis-

soit un dilatatoire sur le conducteur afin d'écarter tout le passage, on retiroit le dilatatoire pour placer le conducteur femelle, & à la faveur de ces deux instrumens on portoit une tenette dans la vessie pour tirer la pierre.

Toutes ces précautions ne mettoient point à l'abri du déchirement & de la contusion du col de la vessie. On sentit la nécessité d'étendre davantage l'ouverture vers cette partie. C'est cette coupe à laquelle on a donné le nom de *coup de maître.* Elle a donné lieu à la variation des lithotomes, comme nous l'avons expliqué à cet article. *Voyez* LITHOTOME.

M. *Marechal* a supprimé le dilatatoire ; il suppléa à son usage par l'écartement des branches de la tenette, lorsqu'elle est introduite dans la vessie. Il trouva de même qu'il étoit moins embarrassant de se servir du gorgeret que des conducteurs, & il abandonna totalement ceux-ci. *Voyez* GORGERET.

Quelque perfection qu'on ait tâché de donner à cette opération, elle a des défauts essentiels : la division forcée d'une portion de l'uretre, du col de la vessie, & de son orifice, la contusion des prostates ; leur séparation du col de la vessie comme si elles eussent été disséquées, sont des marques du délabrement qui suit nécessairement cette opération. Si la pierre est grosse, & que le malade ait eu le bonheur d'échapper aux accidens primitifs de l'opération, il reste le plus souvent incommodé d'une incontinence d'urine & souvent de fistules. La considération de ces inconvéniens, & du danger absolu de cette méthode, a fait recourir au haut-appareil, ou *taille* hypogastrique, opération au moyen de laquelle on tire la pierre hors de la vessie par une incision que l'on fait à son fond, à la partie inférieure du bas-ventre, au-dessus de l'os pubis. On doit cette méthode à *Franco*, chirurgien provençal. *Voyez* HAUT-APPAREIL.

Correction du grand appareil, connu sous le nom d'appareil latéral. Le grand appareil, tel que nous l'avons décrit, consiste à faire une incision au périnée parallelement & à côté du raphé : cette incision, comme nous l'avons dit, a été étendue inférieurement

du côté du col de la vessie par une coupe interne. Pour la faire cette coupe interne, sans risque de couper le rectum, on a diminué la largeur du lithotome, on l'a même échancré pour que le tranchant supérieur pût glisser dans la cannelure de la sonde, en s'ajustant à sa convexité. *Voyez* LITHOTOME. Toutes ces précautions, & l'attention tant recommandée de ne point faire violemment l'extraction de la pierre, & d'en préparer le passage par des dilatations lentes au moyen de l'écartement des branches des tenettes précédé de l'introduction du doigt trempé dans l'huile rosat tiede, & coulé dans la gouttiere du gorgeret, toutes ces précautions & ces attentions ne mettent point à l'abri des accidens que nous avons rapporté. Il n'est pas possible d'ouvrir à toutes les pierres un passage qui leur soit proportionné, & l'on ne peut éviter un délabrement fâcheux, pour peu que la pierre ait de volume, parce qu'on est obligé de la tirer par la partie la plus étroite de l'angle que forment les os pubis par leur réunion. On est même fort borné par l'incision des tégumens; on ne peut la porter en bas à cause du rectum; & si on coupe trop haut, la peau des bourses qu'on a été obligé de tirer vers l'os pubis, se remettant dans sa situation naturelle, recouvre toute la partie supérieure de l'incision de l'uretre, ce qui donne lieu à l'infiltration de l'urine, & de la matiere des suppurations dans le tissu graisseux du scrotum, source des abscès qui surviennent fréquemment à cette méthode; & dont on accuse, souvent mal-à-propos, celui qui a troussé les bourses.

On évite ces inconvéniens en faisant une incision oblique qui commence un peu au-dessus de l'endroit où finit celle du grand appareil décrit, & qui se porte vers la tubérosité de l'ischion. C'est à cette coupe oblique & plus inférieure que celle du grand appareil ordinaire, que les modernes ont donné le nom d'*appareil latéral*. Mais doit-on donner ce nom à une méthode qui ne permet l'entrée de la vessie qu'en ouvrant l'uretre ou le col de cet organe? La *taille* de *Frere Jacques* n'étoit que le grand appareil; son peu

de lumieres en anatomies, sur-tout dans les premiers temps, permet de croire qu'il n'étoit que l'imitateur d'un homme plus éclairé que lui, à qui il avoit vu pratiquer cette opération qu'on croyoit nouvelle. On lit dans *Fabricius Hildanus*, *lib. de lithotom. vesicæ*, que l'incision de la *taille* au grand appareil se doit faire obliquement, *ab osse pubis versùs coxam sinistram.* La pratique de notre opération au grand appareil étoit défectueuse ; c'étoit un des effets de la décadence de la chirurgie par l'état d'avilissement où elle avoit été plongée quarante ans auparavant que *Frere Jacques* se fît connoître en France. *Voyez* le mot CHIRURGIEN.

De l'opération de Frere Jacques. Frere Jacques étoit une espece de moine originaire de Franche-Comté, qui vint à Paris en 1697. Il s'annonça comme possesseur d'un nouveau secret pour la guérison de la pierre. Il fit voir aux magistrats une quantité de certificats qui attestoient son adresse à opérer. Il obtint la permission de faire des essais de sa méthode à l'hôtel-dieu sur des cadavres, sous les yeux des médecins & des chirurgiens de cet hôpital. M. *Mery*, qui en étoit alors chirurgien-major, fut pareillement chargé par M. le premier président d'examiner les épreuves de *Frere Jacques*, & de lui en faire son rapport.

M. *Mery* dit que *Frere Jacques* ayant introduit dans la vessie une sonde solide, exactement ronde sans rainure, & d'une figure différente de celles des sondes dont se servent ceux qui taillent suivant l'ancienne méthode, il prit un bistouri semblable à ceux dont on se sert ordinairement, mais plus long, avec lequel il fit une incision au côté gauche & interne de la tubérosité de l'ischion, & coupant obliquement de bas en haut, en profondant, il trancha tout ce qui se trouva de parties depuis la tubérosité de l'ischion jusqu'à sa sonde qu'il ne retira point. Son incision étant faite, il poussa son doigt, par la plaie, dans la vessie, pour reconnoître la pierre. Et après avoir remarqué sa situation, il introduisit dans la vessie un instrument (qui avoit à-peu-près la figure d'un fer à polir de relieur) pour dilater la plaie, & rendre par ce moyen la sortie

de la pierre plus facile ; ſur le dilatatoire qu'il appeloit ſon *conducteur*, il pouſſa une tenette dans la veſſie & retira auſſitôt ce conducteur ; & après avoir cherché & chargé la pierre, il retira la ſonde de l'uretre, & enſuite ſa tenette avec la pierre de la veſſie par la plaie, ce qu'il fit avec beaucoup de facilité, quoique la pierre fût à-peu-près de la groſſeur. d'un œuf de poule.

Cette opération étant faite, je diſſéquai, continue M. *Mery*, en préſence de MM. les médecins & chirurgiens de l'hôtel-dieu, les parties qui avoient été coupées par la diſſection que j'en fis, & en les comparant avec les mêmes parties oppoſées que je diſſéquai auſſi, nous remarquâmes que *Frere Jacques* avoit d'abord coupé des graiſſes environ un pouce & demi d'épaiſſeur, qu'il avoit enſuite conduit ſon ſcalpel entre le muſcle éreċteur & accélérateur gauche ſans les bleſſer, & qu'il avoit enfin coupé le col de la veſſie dans toute ſa longueur par le côté, & environ demi-pouce du corps même de la veſſie.

Sur ce rapport on permit à *Frere Jacques* de faire ſon opération ſur les vivans, il tailla environ cinquante perſonnes ; mais le ſuccès ne répondit pas à ce qu'on en attendoit ; on fit de nouveau l'examen des parties bleſſées, & on reconnût que les unes étoient tantôt intéreſſées, & tantôt les autres, enſorte qu'on peut dire de *Frere Jacques* qu'il n'avoit point de méthode ; car une méthode de tailler doit être une maniere de tailler ſuivant une regle toujours conſtante, au moyen de laquelle on entame les mêmes parties toutes les fois. Ce ſont les termes de M. *Morand*, dans ſes *recherches ſur l'opération latérale* inſérées dans les *mém. de l'acad. royale des ſcienc. ann.* 1731. *Freres Jacques* n'avoit donc point de méthode : il entamoit la veſſie, tantôt dans ſon col, tantôt dans ſon corps ; il ſéparoit quelquefois le col du corps ; ſouvent il traverſoit la veſſie, & l'ouvroit en deux endroits ; enfin il intéreſſoit l'inteſtin rectum qui ne doit point être touché dans cette opération, &c.

M. *Mery* publia en 1700 un traité ſous le titre d'*ob-*

ſervations ſur la maniere de tailler dans les deux ſexes pour l'extraction de la pierre , pratiquée par Frere Jacques. L'auteur releve vivement toutes les fautes commiſes par le nouveau lithotomiſte , en donnant des louanges à ſa fermeté inébranlable dans l'opération.

Frere Jacques profita de la critique de M. *Mery* & des conſeils qui lui furent donnés par MM. *Fagon* & *Felix* , premiers médecin & chirurgien du Roi. La principale cauſe des déſordres de l'opération venoit du défaut de guide. *Frere Jacques* opéroit ſur une ſonde cylindrique ; mais lorſqu'il eut fait uſage de la ſonde cannelée , il pratiqua ſon opération avec beaucoup de ſuccès. On a de lui un écrit intitulé , *nouvelle méthode de tailler*, munie des approbations des médecins & des chirurgiens de la cour , qui lui virent faire à Verſailles trente-huit opérations ſans perdre un ſeul de ſes malades. *Frere Jacques* y reproche à MM. *Mery* & *Saviard* de l'avoir décrié comme ſectateur d'un nommé *Raoulx* qui étoit un frippon, de n'avoir pas aſſez examiné par eux-mêmes, & d'avoir écrit contre lui ſur des oui-dires , par plaiſir de blâmer l'opérateur , & l'opération.

M. *Raw* , fameux profeſſeur en anatomie , & en chirurgie à Leyde , vit opérer *Frere Jacques* , & pratiqua enſuite l'opération de la *taille* avec un ſuccès étonnant ; mais il ne publia rien là-deſſus. M. *Albinus* a donné un détail circonſtancié de tout ce qui regarde l'opération de M. *Raw* ſon prédéceſſeur. Il prétend qu'il avoit perfectionné la *taille* du *Frere Jacques* , & qu'il coupoit le corps même de la veſſie au-delà des proſtates. Mais en ſuivant la deſcription de M. *Albinus* , & ſe ſervant de la ſonde de M. *Raw* , on voit qu'il eſt impoſſible de couper le corps de la veſſie ſans toucher aux proſtates , à ſon col & à l'uretre , & on penſe que M. *Albinus* s'eſt mépris ſur la méthode de M. *Raw* dont nous ignorons abſolument les particularités , autres que les ſuccès extraordinaires dont elle étoit ſuivie.

Opération de Cheſelden. La diſſertation de M. *Albinus* ſur la *taille* de *Raw* , excita l'émulation des chi-

rurgiens, & les porta à faire des expériences propres à les conduire à la perfection annoncée dans cet ouvrage.

M. *Chefelden* fit les premieres tentatives ; il rencontra en fuivant ponctuellement la defcription de M. *Albinus*, des inconvéniens qui le conduifirent à une nouvelle opération ; voici la méthode de la pratiquer.

On fait fituer le malade à l'ordinaire : on introduit un catheter dans la veffie par l'uretre : on couche le manche de la fonde fur l'aîne droite du malade, où un aide qui doit être très-adroit & très-attentif, la tient affujettie d'une feule main, pendant que de l'autre il foutient les bourfes ; par cette fituation de la fonde, l'uretre eft collé & foutenu contre la fimphyfe des os pubis, ce qui l'éloigne du reftum autant qu'il eft poffible de le faire, & la cannelure de la fonde regarde l'intervalle qui eft entre l'anus & la tubérofité de l'ifchion.

L'opérateur prend un lithotome particulier, avec lequel il fait une très-grande incifion à la peau & à la graiffe, commençant à côté du *raphé*, un peu audeffous de l'endroit où finit la fection dans le grand appareil ordinaire, & finiffant un peu au-deffous de l'*anus*, entre cette partie & la tubérofité de l'Ifchion. Cette incifion doit être pouffée profondément entre les mufcles, jufqu'à ce qu'on puiffe fentir la glande proftate : alors on cherche l'endroit de la fonde, & l'ayant fixée où il faut, fuppofé qu'elle eût gliffé, on tourne en haut le tranchant du biftouri : comme la main gauche de l'opérateur n'eft pas occupée à tenir la fonde, le doigt index de cette main, étant introduit dans la plaie, reconnoît la cannelure de la fonde, & fert à y conduire fûrement la pointe du lithotome, & en le pouffant de bas en haut, entre les mufcles érecteurs & accélérateur, on coupe toute la longueur des proftates de dedans en dehors, pouffant en même temps le rectum en bas, avec un ou deux doigts de la main gauche ; par ces précautions on évite toujours de bleffer l'inteftin : l'opération fe termine de la maniere

ordinaire, par l'introduction du gorgeret sur la cannelure de la sonde, & par celle des tenettes sur la gouttiere du gorgeret.

Cette opération a l'avantage d'ouvrir une voie suffisante pour l'extraction des pierres, par la partie la plus large de l'ouverture de l'angle des os pubis, & on est sûr de ne point intéresser le rectum. Toutes les parties qu'on déchire & qu'on meurtrit dans le grand appareil ordinaire, sont coupées dans l'opération de *Cheselden*; & c'est un principe reçu, que la section des parties est plus avantageuse que leur déchirement, sur-tout lorsque ce déchirement est accompagné de contusion.

M. *Cheselden* pratiquoit cette opération en Angleterre avec de grands succès; il avoit abandonné le haut-appareil pour cette nouvelle façon de *tailler*, dont M. *Douglas* donna la description; mais les maîtres de l'art ne la jugerent point suffisamment détaillée, pour savoir en quoi consistoit positivement la nouvelle méthode. M. *Morand* voulut s'assurer des choses par lui-même, il passa en Angleterre, & vit opérer M. *Cheselden*; il lui promit de ne rien publier, sur cette opération, avant la description que l'auteur se proposoit de communiquer à l'académie royale des sciences. *Voyez les recherches sur l'appareil latéral;* mémoires de l'académie des sciences, année 1731.

Pendant le voyage de M. *Morand* à Londres, M. de *Garengeot*, & M. *Perchet*, premier chirurgien du roi des deux Siciles, qui gagnoit alors sa maîtrise à l'hôpital de la Charité, firent dans cet hôpital plusieurs tentatives sur des cadavres: guidés par les fautes de *Frere Jacques*, & par les observations de M. *Mery*, ils parvinrent à faire le grand appareil obliquement, entre les muscles érecteur & accélérateur gauche, & à inciser intérieurement le col de la vessie & un peu de son corps. M. *Perchet*, après bien des expériences, pratiqua cette opération avec réussite. *Voyez* ce détail dans le *traité des opérations* par M. de Garengeot, *sec. édit. tom. II.*

L'opération de la *taille* étoit, comme on voit, l'obj-

l'objet des recherches des grands maîtres de l'art. Feu M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du Roi, aussi distingué par ses grandes connoissances que par la place qu'il occupoit, fut consulté de toutes parts sur la matiere en question. Les chirurgiens lui rendoient compte de leurs travaux, & demandoient qu'il les éclairât de ses conseils; les magistrats des villes du royaume où il y avoit, ou bien où l'on vouloit avoir des lithotomistes pensionnés pour pratiquer l'opération, & pour y former des éleves, écrivoient au chef de la chirurgie, pour qu'il décidât quelle étoit la meilleure méthode de *tailler*. Il travailla en conséquence à la description d'une méthode, où l'on incise les mêmes parties que dans l'opération de M. *Cheselden*, mais par un procédé différent. L'opérateur, entr'autres choses, tient lui-même le manche de la sonde; ce que M. *Cheselded* fait faire à un aide, & qui, selon quelques auteurs, est un inconvénient, parce que la position juste de la sonde, fait toute la sûreté de l'opération; un aide mal-adroit, ou plus attentif à ce que fait l'opérateur qu'à ce dont il est chargé, peut donc faire manquer la route que l'on doit tenir.

Je vais donner ici la description dont M. de *la Peyronie* est auteur, parce qu'elle est faite avec beaucoup de précision, & qu'elle n'a jamais été imprimée.

Opération de M. de la Peyronie. Il faut situer le malade sur une table, le lier & le faire tenir à l'ordinaire, le couchant un peu plus sur le dos que dans le grand appareil; dans cette situation la partie inférieure du périné, sur laquelle on doit opérer, se présentant mieux, on opere avec plus de facilité; la sonde cannelée doit être d'acier; on l'introduit dans la vessie (*voyez* CATHÉTÉRISME,) & ensuite l'aide qui est chargé de trousser, assujettit avec le creux de la main droite, tout le paquet des bourses, qu'il range sans le blesser, vers l'aîne droite: il étendra le doigt indicateur de la même main, le long du raphé sur toute la longueur du muscle accélérateur gauche, qu'il cache tout entier sous ce doigt, il ne découvre tout-

au-plus qu'une très-petite portion latérale gauche de ce muſcle.

Cet aide couche le doigt indicateur de la main gauche, à trois ou quatre lignes de l'indicateur droit, ſur le muſcle éreƈteur gauche, & le couvre entiérement auſſi ſuivant ſa direƈtion; enfin ce même aide étendra autant qu'il pourra la peau qui ſe trouve entre ſes deux doigts indicateurs, en faiſant effort comme pour les écarter l'un de l'autre.

L'opérateur penche vers l'aîne droite la tête de la ſonde, qu'il tient de la main gauche : alors la partie convexe de la courbure de la ſonde, où eſt la rainure, s'applique à gauche ſur toutes les parties où l'on doit opérer; car premiérement elle répond à la partie latérale gauche du bulbe, qui eſt le premier endroit où le canal de l'uretre ſera ouvert, enſuite à la partie latérale gauche de la portion membraneuſe de l'uretre; enfin à la proſtate du même côté, & l'extrêmité de la ſonde s'étend dans la cavité de la veſſie, environ à deux ou trois lignes au-delà de ſon col; cette courbure de la ſonde ainſi placée, fait extérieurement entre les deux doigts de l'aide, une petite éminence à la peau, dont l'endroit le plus ſaillant répond à-peu-près au bulbe, qui eſt le lieu par où l'on commencera l'inciſion.

Pendant que l'opérateur tient de la main gauche la ſonde aſſujettie en cet état, il s'aſſure au juſte, avec l'indicateur de la main droite, du point le plus ſaillant de la convexité de la ſonde, lequel doit répondre à la partie inférieure latérale gauche du bulbe de l'uretre. Il coupe enſuite avec ſon biſtouri la peau qui couvre cette portion du bulbe, & il continue ſon inciſion de la longueur de deux ou trois travers de doigts, ou davantage, ſelon la grandeur du ſujet, en ſuivant toujours le milieu de l'intervalle qui ſe trouve entre les doigts indicateurs de l'aide; cette inciſion coupe ſeulement la peau & la graiſſe, car pour les muſcles, il n'y a tout-au-plus que l'accélérateur qui puiſſe être effleuré dans ſa partie latérale gauche.

Après cette incifion, les parties du conduit qui font pouffées par la courbure de la fonde, forment dans l'endroit où la peau & les graiffes font coupées, une boffe fort fenfible, fur-tout vers la partie inférieure latérale gauche du bulbe. Il faut commencer alors par couper cette partie ; pour cet effet, on porte la pointe du biftouri au point le plus éminent de cet endroit qui fait boffe, on pénetre jufque dans la cannelure de la fonde, que l'on tient toujours bien affujettie, & l'on coupe la partie latérale gauche du bulbe ; on continue de gliffer la pointe du biftouri le long de la cannelure, on coupe tout de fuite la partie membraneufe de l'uretre, le mufcle tranfverfal gauche, & la bande tendineufe fituée derriere ce mufcle : on coupe enfin la proftate gauche & le bourrelet de la veffie : la proftate fe trouve coupée dans une épaiffeur de deux ou trois lignes, & environ deux lignes à côté du verumontanum.

Après cette derniere incifion, on fait tenir le manche du biftouri par l'aide, avant de retirer la pointe dudit biftouri hors de la cannelure de la fonde, le chirurgien prend le gorgeret avec fa main droite, & le conduit, à la faveur de la lame du biftouri dans cette cannelure ; lorfqu'il y eft placé, l'aide retire le biftouri, afin que l'opérateur puiffe gliffer le conducteur, le long de la rainure qu'il ne doit jamais abandonner jufqu'à ce qu'il foit arrivé dans la veffie ; dès qu'il y eft, il retire la fonde ; il prend enfuite le manche du gorgeret de la main gauche, & le baiffe doucement vers le fondement, pour gliffer le long de ce conducteur le doigt indice de la main droite, graiffé d'huile : on écartera peu-à-peu avec ce doigt, fans fecouffes, les levres de l'incifion, jufque dans la veffie, afin de dilater l'ouverture que l'on a faite, & de détruire les brides s'il s'y en trouve, & même de les couper s'il y en avoit quelqu'une qui réfiftât au doigt, ou qui empêchât de l'introduire facilement. Il fera aifé de les couper avec un biftouri ordinaire, conduit fur ce doigt, ou bien le long de la rainure du conducteur ; outre tous les avantages que l'on retire de l'introduc-

tion du doigt dans la vessie, on a souvent celui de toucher la pierre, de s'assurer du lieu où elle est située, de sa figure, de son volume, & de la maniere la plus facile de la charger, & la plus avantageuse pour la tirer : on peut d'ailleurs s'assurer de son adhérence s'il y en a.

Après avoir ainsi préparé les voies, on introduit aisément la tenette à la faveur du gorgeret; on touche la pierre avec la tenette, que l'on ouvre, & que l'on tourne ensuite de façon qu'une des serres passe dessous la pierre & l'embrasse en maniere de cuiller; on la charge, & on la tire doucement & sans effort.

L'opération faite selon cette méthode n'est sujette à aucune variation. On coupe toujours les mêmes parties; ce qu'on incise, ce qu'on divise ou écarte avec le doigt ou les instrumens, n'est susceptible par lui-même d'aucun accident fâcheux. La seule artere qu'on peut ouvrir, est une branche de la honteuse interne, qui se distribue dans le bulbe de l'uretre. Elle se trouve rarement sur la route de l'incision; quand même on ouvriroit cette artere, l'inconvénient ne feroit pas grand; elle n'est pas considérable, elle se retire dans les graisses & tarit ordinairement sans secours; si elle s'opiniâtre à fournir, il est facile d'en arrêter le sang par la compression. S'il y a des fragmens, ou une seconde ou troisieme pierre dans la vessie, on se conduit comme on a fait pour la premiere pierre.

Les instrumens pour faire cette opération sont; 1°. la sonde cannelée, qui est la même que dans le grand appareil ordinaire. *Voyez CATHETER*. Cependant elle satisferoit mieux aux vues de cette méthode, si elle étoit un peu plus convexe, & que le bec fut plus long de deux lignes ou environ que les sondes ordinaires.

2°. Il faut un bistouri (*voyez LITHOTOME*,) dont le tranchant soit large environ de quatre ou cinq lignes, & long environ de neuf ou dix, & que la pointe soit courte. Le manche doit être fixé à la lame; s'il est mobile on l'assujettira à l'ordinaire avec une bandelette.

3°. Le gorgeret comme pour l'opération ordinaire. *Voyez* GORGERET.

4°. On a besoin de tenettes de toutes especes, pour employer celle qui paroîtra la plus convenable à chaque opération en particulier.

Toutes les différentes manieres de pratiquer la *taille* au périné, ont été imaginées dans la vue d'ouvrir un passage suffisant aux pierres qui ont un volume plus que médiocre, & d'éviter les contusions inévitables dans l'opération du grand appareil, tel qu'on la pratiquoit avant *Frere Jacques*. Malgré ces perfections, il faut avouer qu'il n'est pas possible de faire par l'uretre, & par le col de la vessie, une ouverture proportionnée, au volume des grosses pierres, c'est-à-dire, une ouverture qui mette à l'abri des meurtrissures & des déchiremens violens. On n'exagere point en disant que depuis vingt ans cent chirurgiens plus ou moins versés dans l'opération de la *taille*, ont imaginé des instrumens particuliers pour inciser le col de la vessie avec les prostates, des bistouris lithotomes, des gorgerets à lames tranchantes, qui agissent par des méchaniques différentes; mais quelque attention qu'on donne pour étendre ensuite par l'introduction du doigt & par l'écartement gradué des branches de la tenette la plaie du col de la vessie par-delà son orifice, on sent toujours beaucoup de résistance pour l'extraction d'une grosse pierre; sa sortie est difficile, la nature des parties s'y oppose: l'uretre est tissu de fibres aponévrotiques qui ne cedent pas aisément; leur déchirement sera d'autant plus douloureux & accompagné de meurtrissures que les parties extérieures auront été plus ménagées; car plus l'incision exterieures sera étendue, moins il y aura de résistance, & plus l'extraction sera facile, sur-tout lorsqu'on aura coupé obliquement fort bas pour pouvoir tirer la pierre par la partie la plus large de l'ouverture de l'angle que les os pubis forment par leur réunion.

Les expériences qui nous ont procuré les différentes méthodes dont nous venons de parler, avoient pour objet d'ouvrir le corps même de la vessie. Tous les

praticiens à qui nous en ſommes redevables cherchoient à découvrir la route que l'on diſoit avoir été tenue par M. *Raw*. On convenoit généralement qu'une pierre paſſeroit avec moins de difficulté entre les parties charnues, capables de prêter ou de ſe déchirer ſans peine, qu'entre des parties aponévrotiques qui offroient beaucoup de réſiſtance. Ce ſeroit ſans contredit un avantage des plus grands, ſur-tout dans le cas des pierres molles, qui, malgré toutes les attentions de l'opérateur, ſe briſent au paſſage par la réſiſtance des parties; cet inconvéniens oblige à reporter pluſieurs fois les tenettes dans la veſſie; on fatigue cet organe, & pour peu qu'il y ait de mauvaiſe diſpoſition de la part du ſujet, les accidens qui ſurviennent cauſent ſouvent des déſordres irréparables.

C'eſt par toutes ces conſidérations qu'on deſiroit pouvoir mettre communément en uſage le haut-appareil; il met à l'abri des délabremens du col de la veſſie, d'où réſultent les fiſtules & les incontinences d'urine: dans cette méthode la pierre ne trouve à ſon paſſage que des parties d'une tiſſure aſſez lâche: l'inciſion des parties contenantes peut être ſuffiſamment étendue; le corps de la veſſie ſouffre ſans réſiſtance une extenſion aſſez conſidérable, & une diviſion qui diſparoît preſque tout-à-fait auſſi-tôt que la pierre en eſt ſortie; ce ſeroit donc la méthode de préférence, ſi certaines circonſtances que nous avons rapportées ne la rendoient ſouvent impraticable; il y a même des cas où elle ſeroit poſſible ſans qu'on dût la mettre en uſage, comme lorſqu'il faut faire ſuppurer & mondifier une veſſie malade. Tout concourt donc à faire ſentir le prix d'une méthode par laquelle on ouvriroit le corps même de la veſſie par une inciſion au périné, ſans intéreſſer le col de la veſſie ni l'uretre. Cette méthode a été trouvée par M. *Foubert*; elle eſt le fruit des recherches qu'il a faites pour découvrir la maniere de tailler attribuée à M. *Raw* par M. *Albinus*.

La méthode de M. *Foubert* eſt la ſeule à laquelle on a pu donner légitimement le nom de *taille latérale*. Nous allons en donner la deſcription, d'après le mé-

moire communiqué par l'auteur à l'académie royale de chirurgie, & qui est inséré dans le premier volume des *recueils* de cette compagnie.

Opération de M. Foubert. La méthode de M. *Foubert* consiste à ouvrir un passage aux pierres, par l'endroit le plus large de l'angle que forment les os pubis, sans intéresser le col de la vessie ni l'uretre. Toutes les perfections qu'on a données au grand appareil, en procurant une ouverture plus grande que celle qu'on pratiquoit anciennement, tendoient à diminuer les inconvéniens de cette opération, parce qu'elles facilitent l'introduction des instrumens, & qu'elles épargnent une partie de déchirement que feroit la pierre si l'ouverture étoit moins étendue. Cependant il est toujours vrai qu'elles n'empêchent pas que les pierres un peu grosses ne fassent une dilacération fort considérable, & qu'elles ne remédient point à d'autres inconvéniens qui dépendent du lieu où l'on opere, qui est trop serré par l'angle que forment les os pubis; ce qui rend l'extraction de la pierre fort difficile, & occasione des contusions qui ont souvent des suites fâcheuses. D'ailleurs on ne peut éviter de couper ou de déchirer diverses parties organiques qui accompagnent le col de la vessie, comme un des muscles accélerateurs, le verumontanum, la prostate, le col même de la vessie, & le conduit de l'urine. Le déchirement ou la section de ces parties, qui de plus sont meurtries par la pierre, peuvent avoir beaucoup de part aux accidens qui arrivent à la suite de l'opération, & sur-tout aux incontinences d'urine, & aux fistules incurables qui restent après ces opérations, comme nous l'avons dit plus haut.

La méthode de M. *Foubert* n'est point sujette à ces inconvéniens. Il entre dans la vessie par le lieu le plus favorable, en ouvrant cet organe à côté de son col & au-dessus de l'uretre. On n'a dans cet endroit d'autres parties à couper que la peau, le tissu de graisses, le muscle triangulaire, un peu du muscle releveur de l'anus, un peu du ligament de l'angle du pubis & de la vessie.

Pour pratiquer cette opération, il faut des instrumens particuliers. On pénetre dans la vessie à travers la peau & les graisses avec un long trocart dont la canule est cannelée. *Voyez* TROCART. La ponction de la vessie est ou impossible ou dangereuse, si ce vaisseau ne contient pas une suffisante quantité d'urine. Ainsi cette opération ne convient pas à ceux qui ne gardent point du tout ce liquide. Les personnes fort grasses ne sont pas non plus dans le cas d'être taillées par cette méthode, parce que leur vessie n'est pas ordinairement susceptible d'une suffisante extension, & qu'il y a de l'inconvénient à chercher la vessie cachée profondément sous l'épaisseur des graisses qui recouvrent la partie de cet organe qu'il faut inciser.

Dans le cas où la vessie est capable de s'étendre suffisamment & de retenir l'urine, on pratique la méthode de M. *Foubert* d'une maniere brillante. La difficulté de mettre la vessie d'un pierreux dans l'état convenable à cette opération, n'a été surmontée qu'après bien des tentatives & des réflexions. M. *Foubert* essaya d'abord les injections : c'est à ce moyen qu'il eut recours pour dilater la vessie du premier malade qu'il tailla en mai 1731. il remarqua qu'il étoit extrêmement difficile d'injecter la vessie ; car non-seulement l'injection fut fort douloureuse au malade, mais elle ne se pût faire même que fort imparfaitement, parce que la douleur l'engageoit à faire des mouvemens ou des efforts qui chassoient une grande partie de l'eau qu'on poussoit dans la vessie. Dans un second malade M. *Foubert* s'étant aperçu, en le sondant, que sa vessie étoit espacieuse, & en ayant jugé encore plus sûrement par la quantité d'urine qu'il rendoit à chaque fois qu'il pissoit, il lui recommanda, la veille de l'opération, de retenir le lendemain matin ses urines, ce qu'il fit facilement, M. *Foubert* l'ayant trouvé endormi lorsqu'il arriva pour le tailler. La circonstance avantageuse d'une grande vessie se trouve rarement dans ceux qui ont des pierres, sur-tout lorsqu'elles sont grosses, & c'est dans le cas précisement où il convient le plus de pratiquer la méthode dont nous parlons. L'auteur,

consulté par un malade dont la vessie étoit fort étroite & qui rendoit avec beaucoup de douleur très-peu d'urine à-la-fois, crut que son opération ne pouvoit convenir dans ce cas. Il lui vint cependant en idée que s'il accoutumoit le malade à boire beaucoup, la quantité d'urine que formeroit cette boisson pourroit dilater peu-à-peu la vessie : cette tentative eut tout le succès possible ; car non-seulement la vessie parvint à contenir une quantité d'urine assez considérable pour permettre l'opération, mais de plus le malade sentoit beaucoup moins de douleur en urinant.

M. *Foubert* eut recours au même expédient pour pouvoir *tailler* par sa méthode un homme qui urinoit à tout instant & très-peu à-la-fois. Il commença à lui faire boire par verrées, de demi-heure en demi-heure, le matin, une chopine de tisane faite avec du chiendent, de la réglisse & de la graine de lin. Il lui augmenta cette boisson de jour en jour de demi-septier, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à deux pintes. On s'apercevoit chaque jour de la dilatation de la vessie par la quantité d'urine que le malade rendoit à chaque fois. Au bout de huit jours, il en urinoit au moins un verre & demi à-la-fois, & avec bien moins de douleur qu'auparavant.

Je me suis étendu sur cette préparation, parce qu'elle est d'une grande utilité. En cherchant à étendre l'usage de sa méthode, M. *Foubert* a rendu un service essentiel à toutes les autres, dont le succès dépend très-souvent de l'état de la vessie. Si cet organe est racorni, les instrumens qu'on y introduira le fatigueront, & pourront même le blesser, quoique conduits par les mains les plus habiles. J'ai éprouvé plusieurs fois l'utilité de la préparation prescrite par M. *Foubert*, elle doit passer en dogme, & être mise au rang des découvertes les plus avantageuses qu'on ait faites sur la *taille*, depuis cinquante ans qu'on travaille sans relâche dans toute l'Europe, à la perfection de cette opération.

Il ne suffit pas que la vessie soit capable de contenir une suffisante quantité d'urine, il faut qu'elle en contienne effectivement pour que l'on puisse *tailler* suivant

la méthode de M. *Foubert.* Cet auteur a manqué quelquefois d'entrer dans la veffie avec le trocart dans le cas où il ne s'y trouva point d'urine, les malades ayant piffé un peu avant l'opération, fans en avoir donné avis. Pour fe garantir de cet inconvénient, il a trouvé un moyen bien fimple, par lequel on peut s'affurer du degré de plénitude de la veffie. On introduit un doigt dans l'anus, & avec la main appuyée fur l'hypogaftre, on fait plufieurs mouvemens alternatifs, par lefquels on peut connoître exactement à travers les membranes du rectum le volume ou la plénitude de la veffie. On s'apercevroit facilement, par cet examen, fi la veffie n'étoit pas affez remplie d'urine ; alors on différeroit l'opération.

Pour s'affurer de la plénitude de la veffie, il y a encore un autre moyen très-facile & bien fûr. C'eft qu'après avoir accoutumé les malades à boire plufieurs jours, jufqu'à ce que leur veffie foit parvenue à contenir un verre ou deux d'urine : il faut, le jour qu'on doit faire l'opération, que le malade boive le matin une ou deux pintes de fa tifane ordinaire, & attendre pour opérer que le befoin d'uriner le preffe : dans ce moment, on appliquera le bandage de l'uretre pour retenir les urines, & on fera fur le champ l'opération.

Elle exige différentes précautions : on doit être attentif fur-tout dans les perfonnes âgées, à examiner la capacité du rectum, parce qu'il y a des fujets où cet inteftin eft extrêmement dilaté au-deffus du fphincter. Dans ce cas on rifqueroit non-feulement dans cette méthode, mais dans toutes les autres, d'ouvrir le rectum ; s'il fe trouvoit rempli de matieres, alors il voudroit mieux remettre l'opération & vuider l'inteftin.

Cette précaution eft d'ailleurs néceffaire pour que la veffie puiffe, lorfqu'on la comprime, comme nous le dirons dans l'inftant, affaiffer le rectum, & approcher davantage de l'os facrum, afin d'être percée plus fûrement par le trocart à l'endroit qu'il convient : dans cette vue il ne faut pas manquer la veille de l'opé-

ration de faire donner le foir un lavement au malade.

Pour pratiquer cette opération, on place le malade comme dans le grand appareil. Un aide releve les bourfes de la main droite, & de la main gauche il comprime l'hypogaftre avec une pelote. Le chirurgien introduit le doigt index de fa main gauche dans l'anus; il pouffe le rectum du côté de la feffe droite pour bander la peau du côté gauche à l'endroit où il doit opérer, & pour éloigner l'inteftin du trajet de l'incifion qu'il faut faire. Enfuite il cherche à travers la peau & les chairs avec la doigt index de la main droite, la tubérofité de l'ifchion & le bord de cet os depuis l'extrêmité de cette tubérofité jufqu'à la naiffance du fcrotum. Dans les premieres épreuves fur les cadavres, M. *Foubert* marqua avec un crayon de pierre noire un peu mouillé par le boun, un point environ à deux lignes du bord de la rubérofité, & environ à un pouce au-deffus de l'anus, abaiffé & tiré du côté oppofé par le doigt placé dans le fondement; il marqua un autre point à quatorze ou quinze lignes plus haut que le premier, environ à deux lignes du raphé, & environ auffi à deux lignes du bord de l'os pubis. Il tira une ligne de l'un de ces points à l'autre pour marquer extérieurement le trajet de l'incifion qu'il devoit faire, & qui devoit régner le long du mufcle érecteur fans le toucher, & aller fe terminer au bord de l'accélérateur. Ces mefures bien prifes, la ligne qui devoit régler toute l'opération marquée avec exactitude, & le doigt toujours placé dans le fondement pour abaiffer le rectum & le porter du côté droit, il prit fon trocart de la main droite, il en plaça la pointe à l'extrêmité inférieure de la ligne. La cannelure du trocart regardoit le fcrotum : il enfonça cet inftrument jufque dans le corps de la veffie, en le conduifant horizontalement fans l'incliner, ni d'un côté ni d'autre; il perça la veffie à quatre ou cinq lignes au-deffus de l'uretre, & à-peu-près à la même diftance à côté du col de la veffie.

Auffitôt qu'on a pénétré dans la capacité de ce vifcere, on en eft averti par la fortie de l'urine qui s'é-

chappe par la cannelure du trocart ; alors on retire le doigt du fondement : on quitte le manche du trocart qu'on tenoit avec la main droite pour le prendre de la main gauche, ſans le déranger ; on tire le poinçon de ſa canule de quatre ou cinq lignes ſeulement, afin que la pointe de cet inſtrument ne déborde pas le bout de la canule. On prend le lithotome de la main droite ; on gliſſe le dos de ſa lame dans la cannelure jusqu'à ce que la pointe de cet inſtrument ſoit arrêté par le petit rebord, qui eſt à l'extrêmité de cette cannelure. La réſiſtance qu'on ſent à la pointe du lithotome, & une plus grande quantité d'urine qui s'écoule, font connoître avec certitude que l'inſtrument eſt ſuffiſamment entré dans la veſſie. Il faut alors faire l'inciſion aux membranes de la veſſie ; & pour cet effet, la main droite, avec laquelle on tient le lithotome, étant appuyée fermement ſur la main gauche, avec laquelle on tient le manche du trocart, on leve la pointe du lithotome, & dans le même moment on abaiſſe un peu le bout du trocart, pour faciliter l'inciſion des membranes de la veſſie. On incline un peu le tranchant de la lame du couteau du côté du raphé, afin de donner à cette inciſion une direction pareille à celle de la ligne que nous avons dit avoir été tracée extérieurement pour les épreuves ſur les cadavres. Lorſque l'extrêmité du lithotome paroît aſſez écartée de celle du trocart, pour avoir fait à la veſſie une ouverture ſuffiſante, qui, ſur un ſujet adulte de *taille* ordinaire, doit être d'environ treize ou quatorze lignes ; on rabat la pointe du couteau dans la cannelure du trocart en le retirant d'environ un pouce ; & l'on fait enſuite une manœuvre contraire à celle que je viens de décrire. Car au-lieu d'écarter le trocart de la pointe du lithotome, c'eſt le manche de cet inſtrument qu'il faut éloigner de celui du trocart, afin d'achever entiérement l'inciſion qu'on a faite à la peau, aux chairs & aux graiſſes qui ſe trouvent depuis la ſurface de cette peau juſqu'à la veſſie, & on dirige le tranchant du lithotome ſelon la ligne que nous avons dit avoir été tracée dans les premiers eſſais de cette méthode, mais il ne faut pas

trop l'étendre, de crainte d'approcher trop de l'uretre & de couper l'accélérateur. On est moins retenu sur l'incision de la peau & des graisses : en retirant le lithotome, on peut étendre cette incision extérieure jusque proche le scrotum.

Lorsque l'incision est entiérement achevée, on quitte le lithotome, & on prend le gorgeret particuliérement destiné à cette opération. *Voyez* GORGERET. On glisse son bec dans la cannelure du trocart, pour le conduire dans la vessie de la même maniere qu'on y a conduit le lithotome, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on soit arrêté par le rebord de la cannelure : alors on retire le trocart ; on retourne en-dessus la goutiere, qui étoit en-dessous lorsqu'on a introduit le gorgeret. Ce gorgeret est formé de deux pieces ou branches, qui peuvent s'écarter, & servir s'il est besoin de dilatateur. On porte le doigt dans cette gouttiere pour examiner l'étendue de l'incision, on introduit les tenettes, on retire le gorgeret, & on termine l'opération à la façon ordinaire.

Après l'extraction de la pierre, il faut mettre une canule dans la vessie, pour entretenir, autant de temps qu'il est nécessaire, le cours des urines & des matieres de la suppuration. Sans cette méthode de panser, lorsque les urines s'arrêtent, ou bien lorsque les suppurations deviennent abondantes, & qu'elles n'ont pas un cours assez libre, le tissu cellulaire s'enflamme, & s'engorge ; ce qui occasione des infiltrations, & même des abscès gangreneux qui causent quelquefois la mort. La canule a encore un autre usage que je ne dois pas omettre, qui est que lorsque une pierre trop grosse ou irréguliere a ouvert quelques vaisseaux considérables, on peut facilement par son moyen se rendre maître du sang, parce qu'elle sert à contenir la charpie qu'on emploie pour comprimer les vaisseaux.

Quelques mauvais succès ont fait découvrir un avantage très-important dans cette nouvelle maniere de tailler.

Aucunes méthodes n'ont pu ouvrir aux grosses pierres une issue suffisante pour pouvoir les tirer, sans exposer

les parties par où elles passent à une violence, qui a ordinairement des suites funestes ; & quoique M. *Foubert* ait eu dans ses premieres opérations la satisfaction de tirer heureusement des pierres d'un volume considérable, il lui est cependant arrivé en tirant des pierres extrêmement grosses d'avoir eu à forcer une si grande résistance, que les pierres ont causé dans leur passage des contusions & des déchiremens qui ont fait périr les malades, les uns fort promptement, & les autres à la suite d'une suppuration très-considérable & très-longue.

Ces malheurs porterent M. *Foubert* à faire l'examen des parties qui paroissoient former le plus d'obstacle à la sortie de ces pierres. Il reconnut que c'étoit le cordon des fibres du bord inférieur du muscle triangulaire, & la partie du muscle releveur qui descend, à la marge du sphincter de l'anus, qui causoient la principale résistance. Lorsque le volume de la pierre excede l'incision que l'on fait à ces muscles, elle entraîne avec elle vers le fondement les portions de ces muscles qui s'opposent à son passage, & forme en ramassant leurs fibres, une bride très-difficile à rompre. Quand M. *Foubert* eut reconnu que la resistance dépendoit principalement de ces portions de muscles, il comprit qu'il étoit aisé de lever l'ostacle, non-seulement parce qu'il n'y avoit aucun inconvénient à couper la bride qui le forme, mais encore parce que la pierre qui la porte vers le dehors, rend cette petite opération très-facile. Dans cette idée il fit faire un bistouri courbe à bouton qui pût être porté facilement entre les branches de la tenette sur la pierre, à l'endroit de la bride, pour la couper. On a quelquefois recours au même expédient dans les autres méthodes, mais avec bien moins d'avantage, parce que l'on coupe la prostate & le col de la vessie ; au lieu que M. *Foubert* ne coupe qu'un petit paquet de fibres qui est sans conséquence : & depuis qu'il a observé cette pratique, il a tiré des pierres fort grosses avec un heureux succès.

Nouvelle méthode latérale. M. *Thomas* persuadé des avantages de la méthode dont nous venons de parler,

a travaillé à la rendre plus facile, & a cru pouvoir y ajouter des perfections, en la pratiquant de haut en bas; au lieu que M. *Foubert* incise les parties de bas en haut : le procédé est tout-à-fait différent; c'est une autre méthode d'incifer le corps de la vessie vis-à-vis le périné, à côté de son col. Il y a aussi quelque différence dans la coupe des parties. M. *Thomas* a présenté à l'académie royale de chirurgie un mémoire dans lequel il admet la supériorité de l'opération, par laquelle on fait la section du corps de la vessie, à la pratique de couper son col; ensuite il met sa méthode d'opérer en parallele avec celle de M. *Foubert.* Dans celle-ci le trajet du trocart dans la ponction qui fait le premier temps de l'opération, devient la partie inférieure de l'incision complétée, parce qu'on la fait sur la cannelure du trocart de bas en haut. M. *Thomas* agit différemment; il porte le trocart immédiatement au-dessous de l'os pubis, un peu latéralement; & le trajet de cet instrument forme la partie supérieure de l'incision. Par cette inversion de méthode, si l'on peut se servir de cet terme, M. *Thomas* craint moins de manquer la vessie; il y pénetre sûrement, quoiqu'elle contienne une moindre quantité d'urine. L'incision se fait ensuite de haut en bas, & l'instrument tranchant après avoir fait l'ouverture suffisante au corps de la vessie, coupe en glissant vers l'extérieur, du côté de la tubérosité de l'ischion, & fait jusqu'aux tégumens une gouttiere, que M. *Foubert* n'obtient qu'accessoirement par un débridement, au moyen d'un bistouri boutonné, dans le cas de résistance des parties externes à la sortie des pierres considérables : encore la borne-t-il aux fibres du muscle transversal. La section prolongée jusqu'à la peau, est essentiellement de la méthode de M. *Thomas*, & elle prévient l'infiltration de l'urine dans le tissu cellulaire, dont M. *Foubert* a reconnu les mauvais effets, & qu'il empêche par l'usage d'une canule : mais dans la nouvelle méthode il n'en faut point, si ce n'est en cas d'hémorrhagie; & l'expérience a déjà montré que cet accident n'étoit point ordinaire. M. *Thomas* pour pratiquer son opé-

ration, a un inſtrument qui réunit au trocart une lame tranchante qui s'ouvre à différens degrés, & un petit gorgeret pour conduire les tenettes dans la veſſie, lorſque l'inciſion eſt faite.

J'ai donné dans un mémoire, imprimé à la fin du *troiſieme tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie*, mes réflexions pour la perfection de cet inſtrument, & pour le plus grand ſuccès de la méthode. J'avois vu à bicêtre an malade opéré deux mois auparavant par M. *Thomas*; il étoit reſté un petit trou par où ſuintoit de l'urine fort claire; la cicatrice étoit d'ailleurs très-ſolide dans toute ſon étendue. Quoique cet homme guérit par le ſeul ſecours de l'embonpoint qu'il recouvra, je crus pouvoir dire d'après les expériences que j'avois faites de cette méthode de *tailler* ſur différens cadavres, que la fiſtule pouvoit avoir lieu lorſque l'angle inférieur de la plaie de la veſſie, ſeroit au-deſſous du niveau de ſon orifice; parce que l'urine trouveroit moins de réſiſtance à paſſer par-là, qu'à reprendre ſa route naturelle. Je propoſois un moyen fort ſimple d'éviter cette cauſe de fiſtule; c'étoit de faire coucher le taillé ſur le côté oppoſé à la plaie, & de placer dans la veſſie par l'uretre, une algalie, pour déterminer conſtamment le cours de l'urine par cette voie; j'avançai même, comme on peut le voir dans le mémoire cité, qu'on obtiendroit en peut de jours la conſolidation parfaite de la plaie lorſque rien d'ailleurs n'y mettroit obſtacle; le ſuccès a paſſé mes eſpérances. M. *Thomas* a taillé en ma préſence, & de pluſieurs de nos confreres, un jeune homme de vingt ans ou environ: il ſuivit le conſeil donné, & au bout de cinquante heures la plaie étoit parfaitement cicatriſée. Cet exemple eſt très-frappant, & mérite bien qu'on en conſerve la mémoire. M. *Buſnel* a pratiqué cette méthode avec ſuccès, & il y a apparence que ceux qui voudront s'y exercer, trouveront qu'elle eſt auſſi facile à pratiquer qu'avantageuſe. Il en ſera ſans doute fait une mention plus étendue dans une deſſertation particuliere qu'on lira dans la ſuite des volumes de l'académie royale de chirurgie.

Méthode de tailler les femmes. Les femmes sont en général moins sujettes aux concrétions calculeuses dans la vessie que les hommes. La conformation des parties permet en elles la sortie de germes ou de noyaux pierreux assez gros. Cette construction particuliere des organes fait aussi que les différentes manieres de *tailler* les hommes ne leur sont point applicables. Je ne rapporterai point ici les différentes méthodes qu'on a proposées, ou mises en usage, pour tirer la pierre de la vessie des femmes. J'en ai fait le parallele dans un ouvrage particulier sur cette matiere, destiné à être publié dans un des premiers volumes que l'académie royale de chirurgie mettra au jour; je me bornerai à la description sommaire des opérations d'usage, & auxquelles les chirurgiens paroissent s'être fixés.

Celle qui est la plus généralement pratiquée se nomme *le grand appareil.* Elle est fort facile, & c'est probablement cette raison qui en a si long-temps caché les défauts. Pour y procéder, on place la malade de même que les hommes : un aide écarte les levres & les nymphes; l'opérateur introduit au moyen d'une sonde cannelée, le conducteur mâle dans la vessie, puis le conducteur femelle, *voyez* *CONDUCTEUR*; & à l'aide de ces deux instrumens, on pousse la tenette dans la vessie; on retire les conducteurs; on charge la pierre, & l'on en fait l'extraction. Les instrumens tranchans sont bannis de cette maniere d'opérer; on croit dilater simplement l'uretre & le col de la vessie très-susceptible d'extension, comme on le prouve par des exemples bien constatés, de la sortie spontanée de très-grosses pierres. J'ai eu occasion d'examiner ces sortes de faits; j'ai vu à la vérité des pierres considérables poussées naturellement hors de la vessie, mais ç'a toujours été par un travail très-long & très-pénible. Les pierres sont quelquefois plus de six mois au passage avant que de le pouvoir franchir; & les malades pendant ce temps souffrent beaucoup, & sont incommodées d'une incontinence d'urine dont ordinairement elles ne guérissent jamais, à raison de la perte du ressort des parties prodigieusement dilatées, & depuis

un ſi long-temps. Pour juger du grand appareil, il faut obſerver ce qui ſe paſſe dans les différens temps de l'opération. Les conducteurs ſe placent aſſez commodément ; mais l'introduction des tenettes n'eſt pas à beaucoup près ſi facile. C'eſt un coin que l'on pouſſe, & qui ne peut pénétrer qu'aux dépens du canal de l'uretre, dont le déchirement eſt fort douloureux. En forçant ainſi tout le trajet, on meurtrit le col de la veſſie, & il faut avoir grand ſoin de retenir les croix des conducteurs avec la main gauche ; de les tirer même un peu à ſoi, pendant que par une action contraire, on pouſſe les tenettes avec la main droite. Faute de cette précaution, on pourroit par l'effort de l'impulſion, percer le fond de la veſſie avec l'extrêmité des conducteurs. On lit dans *Saviard*, *obſerv. XXXVII*, un fait ſur cet accident.

Lorſque les tenettes ſont introduites, & qu'on a chargé la pierre le plus avantageuſement qu'il a été poſſible, on en vient à l'extraction qui ſe fait avec beaucoup de déſordre & de difficultés : en tirant du dedans au dehors, on étend forcément le corps de la veſſie à la circonférence de ſon orifice ; on meurtrit & on déchire le col de cet organe ; on en détache entiérement le canal de l'uretre, effet néceſſaire de l'effort conſidérable qu'il faut faire, parce que les parties en ſe rapprochant les unes ſur les autres du dedans au dehors, forment un obſtacle commun très-difficile à ſurmonter, ou du moins qu'on ne ſurmonte jamais qu'avec violence. Le délabrement que cette opération occaſione eſt plus ou moins grand, ſuivant le volume des pierres ; il eſt de conſéquence même dans le cas des petites : je l'ai remarqué dans toutes les épreuves que j'ai faites avec attention, pour m'aſſurer de l'effet de cette méthode dans différentes circonſtances ; & les épreuves ont été conſidérablement multipliées pendant ſix ans que j'ai paſſé à l'hôpital de la ſalpêtriere, où j'ai diſpoſé à mon gré d'un très-grand nombre de cadavres féminins.

C'eſt à ces extenſions forcées & à ces déchiremens inévitables, que l'on doit attribuer les incontinences

d'urine que tous les praticiens disent être fréquemment la suite de cette opération ; maladies fâcheuses dont il n'est pas possible d'espérer le moindre soulagement lorsque la pierre est grosse, & qu'en conséquence le délabrement a été considérable. En supposant même, comme le dit M. *Ledran* dans son *traité d'opérations*, que la malade ne périsse pas de l'inflammation ; ce que plusieurs personnes préféreroient s'il étoit permis, à une guérison qui leur laisse une infirmité aussi désagréable que l'est une incontinence d'urine.

Pour éviter les déchiremens que cause une grosse pierre, M. *Ledran* pratique la méthode suivante. Il introduit une sonde dans la vessie ; il tourne la cannelure de cette sonde de maniere qu'elle regarde l'intervalle qui est entre l'anus & la tubérosité de l'ischion. On passe le long de cette cannelure un petit bistouri, jusque par-delà le col de la vessie, pour l'inciser. L'opérateur a un doigt dans le vagin, pour diriger la cannelure de la sonde, afin de ne pas couper le vagin. Après avoir fendu par l'introduction du bistouri, l'uretre & le col de la vessie, on retire le bistouri ; on introduit un gorgeret, le long duquel on porte le doigt dans la vessie, pour frayer le passage à la tenette avec laquelle on saisit la pierre.

Cette opération est précisement pour les femmes, ce qu'est l'opération attribuée à M. *Chefelden* pour les hommes. C'est la même méthode d'opérer ; il faut dans l'une & dans l'autre un aide pour tenir la sonde ; ce sont les mêmes parties intéressées, l'uretre & le col de la vessie ; elles doivent donc avoir les mêmes inconvéniens. On peut les voir dans le *parallele des tailles* de M. *Ledran*, à l'*article* de la méthode qu'il attribue à M. *Chesenden*. J'ai pratiqué la méthode de M. *Ledran* sur les cadavres ; elle permet l'introduction des tenettes sans résistance ; mais pour peu que la pierre ait de volume, elle ne sort pas sans effort. M. *Ledran* a parfaitement observé les déchiremens que produit la sortie de la pierre dans cette méthode ; & il décrit en praticien éclairé, les pansemens méthodiques qui conviennent pour donner issue aux suppurations qui en sont

la ſuite. J'ai examiné en différentes occaſions, qu'elles pouvoient être les cauſes de ces déſordres, je me ſuis aperçu que l'ouverture intérieure étoit, dans cette méthode, plus étendue que l'extérieure, & qu'ainſi toutes les parties à travers leſquelles la pierre doit paſſer, ſe raſſemblant pendant l'extraction, formoient une réſiſtance commune, qu'on ne pouvoit vaincre, qu'en froiſſant, meutriſſant, & déchirant comme dans le grand appareil. Si au-contraire la coupe externe avoit plus d'étendue, la pierre paſſeroit toujours d'un endroit étroit par un plus large; la réſiſtance des fibres ne feroit point commune, leur rupture feroit ſucceſſive: on éviteroit par-là les inconvéniens des meurtriſſures, & des déchiremens forcés.

J'ai cru qu'une opération, au moyen de laquelle on feroit une inciſion des deux côtés, auroit tous ces avantages. Il n'y a certainement par rapport à la plaie, aucun inconvénient à faire des deux côtés, ce qui ſe pratique à un. Je fis faire d'abord une ſonde fendue des deux côtés, pour pouvoir faire deux ſections latérales à l'uretre en même temps. Les épreuves de cette opération ſur les cadavres, m'y firent remarquer des avantages eſſentiels. 1°. On peut tirer de groſſes pierres avec facilité. L'uretre étant coupé latéralement dans toute ſon étendue, & le bourrelet muſculeux de l'orifice de la veſſie, étant inciſé intérieurement. J'ouvre par cette double inciſion une voie d'autant plus libre à la ſortie des pierres, que l'ouverture eſt toujours plus grande à l'extérieur que dans le fond, parce que l'inſtrument tranchant qui entre horizontalement, fait ſon effet en pouſſant vers l'intérieur les parties externes qui ſont les premieres diviſées : de façon, qu'en retirant du dedans au dehors les tenettes chargées de la pierre, elles paſſent ſucceſſivement par une voie plus large. Le ſecond avantage eſſentiel eſt de pouvoir mettre dans beaucoup de cas les malades à l'abri de l'incontinence d'urine : parce que la plaie étant faite par un inſtrument bien tranchant, & les parties diviſées faiſant peu d'obſtacles pendant l'extraction, elles n'en ſont pas fatiguées; leur réunion

peut donc se faire d'autant plus facilement, que l'incision qui a été faite transversalement, lorsque le sujet étoit en situation convenable, ne forme plus ensuite que deux petites plaies latérales & paralleles, qui viennent obliquement du col de la vessie aux deux côtés de l'orifice du vagin : plaies dont les parois s'entretouchent exactement même sur le cadavre, en mettant un peu de charpie mollete dans le vagin pour lui servir de ceintre.

Assuré par un grand nombre d'épreuves, de l'effet que produisoit cette méthode, je fis faire un instrument qui la rend plus prompte, plus sûre & plus facile à pratiquer. Cet instrument réunit à la fois les avantages de la sonde, du lithotome & du gorgeret. Il est composé de deux parties, dont l'une est le bistouri & l'autre un étui ou chappe, dans laquelle l'instrument tranchant est caché. *Voyez* la description que j'en ai donnée au mot *lithotome*.

Pour faire l'opération, il faut mettre le sujet en situation convenable, & qu'un aide souleve & écarte les nymphes. Je prends alors l'instrument, la soie du bistouri dégagée du ressort qui la fixoit. J'en introduis le bec dans la vessie. Je le contiens avec fermeté par l'anneau avec le doigt index & le pouce de la main gauche. Mon instrument étant placé, & dans une direction un peu oblique, en sorte que l'extrêmité soit vis-à-vis du fond de la vessie, je presse le lithotome, & je fais invariablement deux sections latérales d'un seul coup. Je retire de suite le tranchant dans la chappe, & je tourne mon instrument d'un demi-tour de poignet gauche, en rangeant la canule dans l'angle de l'incision du côté droit. J'introduis les tenettes dans la vessie à l'aide de la crête qui est sur la chappe, après leur avoir fait le passage par l'introduction du doigt index de la main droite, trempé dans l'huile rosat. On cherche la pierre & on la tire avec facilité : cette opération se fait très-promptement, & l'on est sûr des parties qu'on coupe, l'instrument ne pouvant faire ni plus ni moins que ce que l'on a dessein qu'il fasse. M. de la *Peyronie*, dont le nom est si cher à la chi-

rurgie, approuva les premiers essais de cette méthode : je l'ai pratiquée avec le plus grand succès, & entre autres sur une dame âgée de plus de soixante ans, qui souffroit depuis dix ans de la présence d'une pierre considérable dans la vessie. Au bout de huit jours elle a été parfaitement guérie, & dès le quatrieme elle conservoit ses urines : M. *Buttet*, maître-ez-arts, & en chirurgie à Etampes, témoin de cette opération, l'a pratiquée depuis avec un pareil succès, dans un cas qui en promettoit moins, puisque les pierres étoient multipliées, & que la plus grosse se brisa en plusieurs parties ; les fragmens sortirent d'eux-mêmes dans la suite du traitement, & la malade malgré une réunion plus tardive de la plaie, guérit sans incontinence d'urine. M. *Caqué*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rheims, a aussi adopté ma méthode qui lui a réussi ; je donnerai l'histoire de l'origine & des progrès de cette opération dans un plus grand détail, mais qui seroit déplacé dans un dictionnaire universel. [Y]

TALPA, en françois *taupe* ou *taupiere*, & en latin *talparia*, & *topinaria*. Tumeur qui se forme sous les tégumens de la tête, ainsi appelée, parce qu'elle ressemble aux élevations que les taupes font dans les prés en fouillant la terre.

Le siege ordinaire de cette tumeur est dans le tissu cellulaire qui est entre le cuir chevelu & la calotte aponévrotique des muscles frontaux & occipitaux. Quelques auteurs assurent en avoir vu qui étoient adhérentes au crâne. *Amatus Lusitanus* rapporte l'observation d'une *taupe*, à l'extirpation de laquelle on trouva le crâne carié, avec ulcération des meninges & de la propre substance du cerveau.

Il faut donc exactement distinguer l'espece de tumeur qui se presente sous l'apparence de celle qu'on nomme *talpa*. Souvent le virus vénérien produit ces sortes de tubercules, & à l'ouverture de la tumeur suppurée, on trouve le crâne carié : la maladie a ses racines au crâne même ; c'est le périoste tuméfié & suppuré qui occasione la tumeur des tégumens. *Voyez* VEROLE.

Le *talpa* ſimple & proprement dit, eſt une tumeur de la nature de l'athérome formée par congeſtion, & qui contient une humeur ſuiffeuſe. Ce n'eſt qu'une maladie locale, aſſez commune à gens qui ſe portent bien d'ailleurs. Beaucoup de perſonnes ont trois, quatre & même un plus grand nombre de ces tumeurs ſans en être incommodées. Il y en a qui s'élevent & forment une tumeur ronde, qui a un pédicule ſuſceptible d'être lié avec autant de facilité que de ſuccès pour la cure radicale.

Fabrice d'Aquapendente multiplie les remedes internes & externes pour la guériſon du *talpa*; mais il faut toujours, ſelon cet auteur même, en venir à l'ouverture. Il ne conſeille qu'une ſimple inciſion, lui qui dans des abſcès folliculeux, ou, ce qui eſt la même choſe, dans les tumeurs enkiſtées; recommande ſi expreſſément de diſſéquer les tégumens & d'emporter exactement la poche qui contient la matiere. C'eſt le ſentiment de *Marc-Aurele Severin* ſur le *talpa*, & qui a été adopté par *Helwigius*, dont on trouve les obſervations ſur cette maladie dans *la médecine ſeptentrionale de Bonet*, *tome premier*. J'ai ſouvent réuſſi par la ſeule ouverture; on vuide la tumeur comme une ſimple taupe, & elle guérit de même. [Y]

TAUPE. Eſpece de tumeur dure, qui ſurvient à la tête, avec une ouverture par laquelle on peut exprimer la matiere tenace. Cette tumeur eſt un follicule membraneux, contenant une matiere groſſiere, & ayant un trou au milieu. Ce petit réſervoir qui contenoit auparavant une humeur fluide, ſe remplit d'une matiere épaiſſe, parce que ce qu'il y a de plus conſtant s'évapore, & ce qui reſte s'épaiſſit toujours davantage, la tumeur recevant toujours une nouvelle matiere, devient toujours plus dure; les liqueurs qui couloient dans la membrane s'y arrêtent & la gonflent; d'un autre côté, les vaiſſeaux ſanguins étant comprimés, le ſang y coule plus lentement, s'y dépouille de ſa partie fluide, & forme une couleur noire. Il ſemble réſulter delà qu'il y a des réſervoirs où ſe ramaſſe la

matiere que filtrent les arteres qui ſont voiſines des conduits excrétoires. *Voyez* TALPA. [D. J.]

TAXIS ſignifie la réduction de quelque partie du corps dans ſa place naturelle. Telle eſt dans les hernies la réduction de l'inteſtin, ou de l'épiploon, qu'on fait rentrer dans la capacité du bas-ventre, en les maniant artiſtement avec les doigts. *Voyez* RÉDUCTION, INSTETIN, & EPIPLOON.

C'eſt auſſi par le *taxis* que ſe fait la réduction des os déplacés dans les luxations & les fractures. [Y]

TEIGNE. Maladie appelée par les auteurs arabes *ſahafati*, & qui reſſemble aux achores. *Voyez* ACHORE.

La *teigne* eſt une ſorte de lepre. Les auteurs en comptent ordinairement trois eſpeces ; ſavoir, une *ſeche*, une *humide*, & une *lupineuſe* ; mais qui ne ſont en effet que divers degrés de la même maladie.

Turner définit la *teigne*, un ulcere qui vient à la tête des enfans par une humeur vicieuſe, corroſive, ou ſaline ; & qui rongeant les glandes cutanées, en détruit avec le temps le tiſſu.

Cette maladie eſt appelée *teigne*, parce qu'elle reſſemble aux trous que fait au papier, &c. l'inſecte qui porte le même nom. Dans le premier état, la peau eſt couverte d'une matiere blanche, ſeche, croûteuſe ou écailleuſe ; dans le ſecond état, elle paroît grenue ; dans le troiſieme, elle eſt ulcérée.

Les remedes internes propres pour la *teigne*, ſont les mercuriaux, les purgatifs convenables, les adouciſſans. La ſalivation, ſur-tout par les onctions mercurielles, a quelquefois réuſſi, après que les autres méthodes s'étoient trouvées inutiles. Les remedes externes ſont les fomentations avec les racines de patience, d'ariſtoloche, de raphanus ruſticanus, d'abſynthe, &c. bouillies dans l'eau, & exprimées, auxquelles on ajoute l'eſprit-de-vin camphré, &c. des linimens avec le lard, des onguens avec le précipité blanc & le ſoufre pulvériſé ; ou avec la poudre de vitriol romain & de vitriol blanc, le précipité rouge, &c.

On traite de la *teigne*, & avec ſuccès, une quantité de pauvres enfans à l'hôpital de la ſalpêtriere ; on ne

fait point ou fort peu d'usage de remedes intérieurs : on emploie un emplâtre très-agglutinatif, qui ne s'arrache qu'avec peine, & qui enleve la racine des cheveux ; lorsqu'on a emporté les cheveux des endroits affectés, on guérit les malades avec un onguent dessicatif doux.

Par le traitement on déracine le mal avec sûreté. L'extraction des cheveux déchire le bulbe & laisse couler l'humeur âcre qui y séjourne, & qui est la cause du mal. Il est assez ordinaire que les malades guérissent avec une dépilation, ce qui attire quelquefois des reproches au chirurgien ; de sorte, dit *Paré*, que plusieurs ont laissé la cure aux empyriques & aux femmes. On réussit quelquefois à détruire en apparence cette maladie par les remedes dessicatifs, que les empyriques & les femmelettes n'ignorent point ; mais on trouve dans les auteurs une infinité d'exemples qui doivent faire prendre des précautions pour éviter la suppression indiscrete de l'humeur de la *teigne*. Les saignées, les purgations, les fondans mercuriels, les cauteres & les vésicatoires en détournant cette humeur supprimée, peuvent garantir le genre nerveux de sa malignité.

Ambroise Paré propose, d'après *Jean de Vigo*, un onguent qu'il dit être souverain pour la guérison de la *teigne* : en voici la composition. Prenez hellebore noir & blanc, orpiment, litharge d'or, chaux-vive, vitriol, alun, noix de galle, suie & cendres gravelées, de chacune demi-once : vif argent éteint avec un peu de térébenthine & d'axonge, trois onces : verd-de-gris, deux gros. Pulvérisez ce qui doit l'être ; puis prenez sucs de bourrache, de scabieuse, de fumeterre, de lapathum & du vinaigre, de chacun cinq onces, & vieille huile, une livre. Faites bouillir jusqu'à la consomption des sucs ; sur la fin de la cuisson on mettra les poudres, en ajoutant une demi-once de poix liquide & autant de cire qu'il en faudra pour donner la consistance d'onguent. [Y]

Le docteur *Cook*, médecin anglois, propose un remede fort simple pour la guérison de cette maladie : c'est de mettre quatre onces de vif argent très-pur dans deux pintes d'eau ; de faire bouillir le tout dans un

pot de terre vernissé, jusqu'à réduction de la moitié de l'eau, & de conserver cette eau dans une bouteille pour l'usage, qui consiste à s'en frotter la tête. Cette même eau peut aussi être employée tant intérieurement qu'extérieurement pour détruire les vers, pour faire passer toutes les éruptions de la peau, pour guérir les ulceres, & pour purifier le sang.

TELEPHIEN. Ulcere dont la guérison est difficile. *Voyez* ULCERE.

Ce mot vient de *Telephe*, qui avoit été blessé par *Achille*, & dont la plaie dégénéra en un mauvais ulcere. [Y]

TENAILLES INCISIVES. Instrument de chirurgie dont on se sert pour couper des esquilles & des cartilages. Il y en a de différentes especes; la premiere est longue de sept pouces & demi; c'est une espece de pincette dont les branches sont jointes par jonction passée.

L'extrêmité antérieure de chaque branche est un demi-croissant, un peu alongé, plus épais près de sa jonction, mais qui va en diminuant d'épaisseur, pour augmenter en largeur, & se terminer par un tranchant qui a un pouce quatre lignes d'étendue. Les extrêmités postérieures de ces branches ont environ cinq pouces, elles sont épaisses près de leur jonction, où elles ont cinq lignes & demie de large; leur surface extérieure est placée près de leur jonction, & elle devient plus large & arrondie vers leur extrêmité, afin de leur tenir lieu de poignée; ces extrêmités sont naturellement écartées l'une de l'autre, par un ressort de deux pouces sept lignes de long, dont la base est attachée sur la branche femelle, par un clou rivé.

Pour peu qu'il y ait de résistance dans les parties qu'on veut couper avec ces *tenailles*, on a beaucoup de difficultés, parce que les deux tranchans s'affrontent & s'appliquent perpendiculairement l'un sur l'autre: on se sert plus commodément de l'espece de ciseaux appelés par les ouvriers *cisoires*. *Voyez* CISOIRE. Cet instrument connu des ouvriers qui coupent le fer, peut être fort utile en chirurgie; il a beaucoup de force,

parce que la puiſſance eſt éloignée du point d'appui, & que la réſiſtance eſt proche, & en outre parce que les tranchans ne ſont point oppoſés l'un à l'autre, comme dans la *tenaille inciſive* que nous venons de décrire.

L'uſage des ciſoires conſiſte à couper des eſquilles d'os, des côtes, des cartilages, &c.

Il eſt une autre eſpece de *tenaille inciſive*, fort utile pour couper les ongles des pieds & des mains, & principalement ceux qui entrent dans la chair. *Voyez* PTERIGIUM. On s'en ſert auſſi pour couper les petites eſquilles d'os, & principalement les grandes inégalités qui ſe trouvent quelquefois après l'opération du trépan, ou bien les pointes qui percent, ou peuvent percer la dure-mere. Ces ſortes de pincettes n'ont pas plus de quatre pouces de longueur; les branches ſont jointes par jonction paſſée; leur partie antérieure eſt une petite lame longue de dix lignes, évuidée en dedans, convexe & polie en dehors, coupée en talus depuis la jonction juſqu'à la pointe, & terminée en pointe; chaque lame eſt tranchante par l'endroit qu'elles ſe joignent; les deux branches poſtérieures, qui ſont la poignée, ſont recourbées en arc, & ſe tiennent écartées par un ſimple reſſort, qui doit avoir au moins un pouce de long. [Y]

TENDON D'ACHILLE (BLESSURES DU). Les bleſſures du *tendon d'Achille* ſont de cruels accidens, fort délicats à traiter, & qui par conſéquent ne doivent pas être inconnus aux maîtres de l'art.

Non ſeulement le *tendon d'Achille* eſt expoſé à la rupture, mais encore à différentes ſortes de bleſſures. S'il eſt piqué, percé, ou coupé, ſeulement en partie, le malade ſe trouve attaqué de ſymptômes très-dangereux, qui ſont d'autant plus terribles, que ce *tendon* eſt plus gros que les autres. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que les anciens médecins ont regardé les bleſſures de ce *tendon* comme mortelles, ou du moins comme inguériſſables. Les ſymptômes qu'éprouve le malade lorſque le *tendon* eſt conſidérablement bleſſé, ſont moins cruels que quand la plaie eſt plus légere; en-

sorte qu'alors il faut achever de le couper pour faire cesser la douleur & les convulsions ; cependant il n'est pas impossible de réunir sans suture le *tendon d'Achille*, aussi bien que d'autres *tendons* offensés, si l'on peut bander le pied de maniere que les deux extrêmités du *tendon* soient maintenues dans un état de contact.

Nos chirurgiens ont finalement hasardé de réunir le *tendon* par la voie de la suture ; & *Cowper* nous en a laissé une description détaillée, que M. *Heister* a rendu encore plus intelligible que le fameux chirurgien de Londres ne l'a donnée lui-même.

Le blessé avoit 30 ans ; le *tendon d'Achille* de sa jambe gauche étoit entiérement coupé à la distance de trois travers de doigts du calcaneum ; la partie supérieure étoit retirée en en-haut d'environ deux pouces. *Cowper* commença par découvrir par la voie de l'incision les tégumens, pour pouvoir parvenir aux extrêmités du *tendon*. Il prit deux aiguilles droites & menues, & introduisit, au moyen de la premiere aiguille, un fil de soie ciré dans la partie supérieure du *tendon*, à un demi-pouce du bout. Avec une autre aiguille enfilée pareillement d'un fil de soie, il perça de même la partie supérieure du *tendon*, la faisant entrer un peu plus bas que la premiere ; ensuite il passa les deux aiguilles dans la partie inférieure du *tendon*. Il étendit le pied du malade, & fit approcher les deux extrêmités du *tendon* au point qu'elles se touchassent, en tirant les deux bouts de fil l'un à l'autre, lesquels il lia de maniere que les extrêmités du *tendon* fussent maintenues en état de contact, faisant toujours tenir au blessé son pied alongé ; puis il coupa les bouts des fils.

Cela fait, il pansa la plaie avec de la charpie qu'il trempa dans l'huile de térébenthine, & y appliqua une compresse & un bandage. Mais afin que le pied fût toujours comme il le falloit, dans un état d'extension, & que les extrêmités du *tendon* continuassent de se toucher, il fit une espece d'arc de carton fort & épais, qu'il appliqua tellement à la partie antérieure du pied & de la jambe, que le pied ne pût point

avoir de mouvement, ni la ſuture ſe rompre. *Cowper* obſerve que le bleſſé ſe plaignit de douleurs aiguës, lorſqu'il lui perça avec l'aiguille la partie ſupérieure du *tendon*, mais qu'il n'en ſentit point lors de la perforation de la partie inférieure.

L'opération faite, le malade fut mis au lit; on lui tira du bras quatorze onces de ſang, pour obvier, par cette grande ſaignée, aux accidens qui pouvoient ſurvenir, on lui donna ſur le ſoir une once de ſyrop de diacode, pour lui procurer du repos.

Le lendemain le malade ſe trouva aſſez bien : il avoit dormi : ſeulement il ſe plaignit que pendant la nuit il avoit ſenti des douleurs lancinantes au gras de la jambe, lorſqu'il lui étoit arrivé de s'éveiller. Le troiſieme jour *Cowper* panſa la plaie de même que le premier, y ajoutant ſeulement une fomentation d'abſynthe, de ſauge, de romarin & de feuilles de laurier. Le quatrieme jour la plaie parut humectée d'une humeur ſéreuſe, appelée *ſynovie*; le ſix, cette matiere étoit épaiſſie; le huit, elle l'étoit encore davantage, après quoi elle diſparut d'elle-même.

Pendant tout ce temps-là les deux extrêmités du *tendon* ne s'écarterent point du tout; mais il parut à l'endroit de leur conjonction une ſubſtance blanche, ſur laquelle M. *Cowper* appliqua du baume de térébenthine & de la teinture de myrrhe.

Bientôt après cette ſubſtance ſe diſſipa, & alors les deux extrêmités parurent couvertes d'une autre ſubſtance fongueuſe & charnue. M. *Cowper* ne mit plus rien alors que de ſec ſur la plaie, tantôt de la charpie ſeche, & tantôt de la poudre de térébenthine, le dixieme jour un des fils parut lâche, *Cowper* le coupa & le retira. Deux ou trois jours après l'autre fil étant lâche auſſi, il le coupa & le retira de même. Pendant tout ce temps le pied étoit toujours étendu, au moyen du carton qui étoit toujours attaché par deſſus. Au bout de trente jours, le malade fut en état de marcher un peu, mais en boîtant. Petit-à-petit il marcha plus aiſément, & ſur la fin du ſecond mois, il recouvra entiérement l'uſage de ſon pied.

La deſtruction du *tendon d'Achille* emporte avec elle celle de la faculté qui produit le mouvement du pied ; ainſi, à moins que ce *tendon* ne ſoit bien repris, le bleſſé en demeure eſtropié pour toujours. [D. J.]

Voici une continuation ſur le même accident, par M. *Louis*, chirurgien & ſecrétaire de l'académie de chirurgie. Elle eſt tirée d'un mémoire de M. *Petit*, dont M. de *Fontenelle* a donné l'extrait qui ſuit, dans les recueils de l'académie des ſciences.

Les *tendons* ſont des eſpeces de cordes qui par une de leurs extrêmités partent d'un muſcle, & par l'autre s'attachent à un os ; de ſorte que quand le muſcle eſt en action, ou ſe contracte, le *tendon* tire à ſoi l'os auquel il eſt attaché, & lui fait faire le mouvement dont il eſt capable. Les *tendons* ſont d'une nature à ne s'étendre pas, ſi ce n'eſt dans des contractions de leurs muſcles extraordinaires & outrées : en ce cas-là, ſi l'os qu'ils doivent tirer ne peut leur obéir aſſez & les ſuivre, ou l'os caſſe par la traction du *tendon* trop forte, ou le *tendon* ſe rompt par ſon extenſion trop violente.

Il faut encore conſidérer que dans certaines actions, comme celle de ſauter de bas en haut, tout le poids du corps eſt porté, & même ſurmonté par un nombre de muſcles, qui ayant été mis dans une forte contraction, ſe débandent bruſquement tout-à-la-fois, & par-là cauſent le ſaut. Si dans l'inſtant où les muſcles étendent violemment leurs *tendons*, il arrive un accident qui faſſe que ces *tendons* ſoient encore tirés en en-bas par tout le poids du corps, il ne ſera pas étonnant qu'ils ne réſiſtent pas à une extenſion ſi exceſſive. C'eſt ainſi que le ſauteur de M. *Petit* ſe caſſa le *tendon d'Achille* ; il vouloit ſauter ſur une table élevée de plus de trois pieds, il n'en attrapa que le bord du bout de chaque pied, où le *tendon d'Achille* étoit alors fort étendu par l'effort néceſſaire ; il retomba droit, & dans cette chûte le *tendon d'Achille* fut encore étendu par le poids de tout le corps qui le tiroit. On peut ajouter que la force de ce poids fut augmentée par l'accélération d'une chûte de trois pieds.

Le *tendon d'Achille* eſt formé par l'union intime des *tendons* de deux muſcles différens, l'un appelé les *jumeaux*, l'autre le *ſolaire*. Si ces deux *tendons* qui compoſent celui d'*Achille*, ſont caſſés, la rupture eſt complete ; elle eſt incomplete, s'il n'y a que l'un des deux dans l'incomplete que M. *Petit* a vue, c'étoit le *tendon* des jumeaux qui étoit caſſé, l'autre reſtant entier. Il ne faut pas entendre que cette diviſion des ruptures ſoit fondée ſur un grand nombre d'expériences. M. *Petit* n'en a vue qu'une incomplete, qu'il n'a reconnue pour telle, & diſtinguée de la complete, que par une grande exactitude d'obſervations ; & il a jugé de plus que celle qu'*Ambroiſe Paré* a rapportée, étoit de la même eſpece. Pour l'autre incomplete, il ne fait guere que la conjecturer par une eſpece d'analogie. Il ne s'agira donc ici que de la premiere incomplete, qui ſera en oppoſition avec la complete.

Il y a entr'elles des différences, dont quelques-unes pourroient ſurprendre. L'incomplete eſt très-douloureuſe, & la complete ne l'eſt point. Lorſqu'un *tendon* eſt abſolument rompu, ſes deux parties ſéparées ſe retirent naturellement, comme feroient celles d'une corde à boyau, l'une d'un côté, l'autre d'un côté oppoſé. Si elles tiennent à des parties voiſines, elles ne pourront ſe retirer, ſans les tirailler, les agiter, les irriter, & cela avec d'autant plus de force, & par conſéquent d'autant plus douloureuſement, que leur adhéſion ſera plus grande. Cela peut aiſément aller au point de cauſer des inflammations qui s'étendront enſuite, la fievre, des inſomnies, des délires. Mais hors de ce cas-là, deux parties du *tendon* ſéparées ſe retirent paiſiblement chacune de ſon côté, & il n'y a nul autre mal, que le *tendon* caſſé, devenu inutile. Cela eſt ſi vrai, que pour prévenir les douleurs & les accidens qui naîtroient d'un *tendon* à demi-rompu, on le coupe tout-à-fait. Le *tendon d'Achille* eſt enfermé dans une gaîne, où il coule librement ; il n'a point d'attache aux parties voiſines, & par-là, ſa rupture complete eſt ſans douleur.

Mais il n'en va pas de même de l'incomplete. Le ſeul

tendon des jumeaux étant rompu, il ſe retire en en-haut, & en en-bas, tandis que le *tendon* du ſolaire ne ſe retire point. On voit aſſez là un principe de déchirement d'autant plus violent, que l'adhérence & l'union de ces deux *tendons* qui forment celui d'*Achille*, eſt effectivement très-grande.

Le principe général veut pourtant être conſidéré plus particuliérement. Il n'y a de douleur qu'à l'endroit de la portion ſupérieure du *tendon* rompu, & non à l'inférieure. Quand la portion ſupérieure du *tendon* des jumeaux va en en-haut, parce qu'elle y eſt tirée par la partie charnue de ce muſcle auquel elle tient, elle eſt en même temps tirée en en-bas par le ſolaire reſté ſain en ſon entier; & cette contrariété d'actions fait un déchirement douloureux dans les fibres qui réſiſtent: mais la portion inférieure du même *tendon* ne tenant plus du tout au muſcle des jumeaux, mais ſeulement au ſolaire, elle obéit ſans réſiſtance aux mouvemens du ſolaire, qui ne ſont point combattus par l'autre. Ce n'eſt que dans les premiers temps que cette différence entre les deux portions du *tendon* rompu ſubſiſte en ſon entier: dans la ſuite la douleur de la portion ſupérieure peut avoir été ſi vive, qu'elle aura cauſé de l'inflammation aux parties voiſines; mais quoique la portion inférieure s'en reſſente, elle eſt encore la moins douloureuſe, ce que l'on reconnoît ſenſiblement au toucher.

Dans la rupture complete, on fléchit le pied du malade ſans lui cauſer aucune douleur; on augmente ſeulement une eſpece de vuide ou de creux que laiſſent néceſſairement entr'elles les deux portions du *tendon d'Achille* entiérement ſéparées l'une de l'autre. Dans la rupture incomplete, cette même flexion du pied ne peut ſe faire ſans beaucoup de douleur, parce que ce creux qu'on tend à augmenter, ne ſe peut augmenter ſans un déchirement, ou tiraillement des parties imparfaitement ſéparées.

Dans la rupture incomplete, on peut marcher, mais en ſouffrant; dans la complete on ne peut marcher, quoiqu'on ne ſouffre point. A chaque pas que l'on

l'on fait, la jambe qui demeure en arriere, soutient seule tout le poids du corps, & il faut que la ligne de direction de ce poids tombe vers le milieu du pied de cette jambe posé sur le plan; or M. *Petit* fait voir que c'est le *tendon d'Achille*, qui par son action porte cette ligne de direction sur le pied où elle doit être, qu'il fait en quelque sorte la fonction de gouvernail, & que par conséquent lorsqu'il ne peut plus absolument la faire, on ne marche plus. Il est très- important en chirurgie de connoître toutes les différences des deux ruptures; on saura les discerner dans l'occasion, & on se conduira plus sûrement. Quand on ne les discerneroit que par leurs effets, ce seroit toujours beaucoup; mais il vaut sans comparaison mieux que les effets soient accompagnés de la connoissance des causes.

M. *Petit* ne traite point de la deuxieme rupture incomplete, qui seroit celle du seul *tendon* du muscle solaire, il ne l'a point vue, & il y a plus de sagesse à ne point prévenir les faits par des conjectures hasardées. Il croit seulement que cette rupture doit être plus rare que la premiere incomplete, & il en donne les raisons tirées de la différence des deux *tendons* qui composent celui d'Achille. *Hist. de l'acad. des sciences*, *années* 1725 & 1728. [D. J.]

TENETTE. Instrument de chirurgie, qui sert à saisir & tirer la pierre de la vessie dans l'opération de la taille. *Voyez TAILLE.*

La *tenette* est une espece de pincette fort polie, composée de deux pieces qui ont la figure de deux S fort alongées; chaque piece se divise en quatre parties.

La premiere est l'anneau qui est plus rond & plus grand que ceux de ciseau, parce qu'on est obligé d'avancer les doigts plus avant dedans, afin d'avoir plus de force.

Les anneaux des *tenettes* sont faits par la courbure de l'extrêmité de la branche.

Ce qui suit l'anneau jusqu'à la jonction se nomme la *branche*; sa figure est cylindrique; elle va en augmentant de volume pour avoir plus de force dans les efforts

qu'on fait pour tirer la pierre ; les branches sont un peu courbées, & laissent un espace entr'elles, pour ne point pincer les parties.

La partie qui suit la branche, représente le milieu de l'S, & est par conséquent courbé en deux sens : cet endroit est plus large que la branche & fort arrondi dans tous ses angles ; il a intérieurement une dépression qui se joint par entablure avec la dépression de l'autre piece. Cette jonction est assujettie par un clou exactement limé sur les deux pieces, de sorte qu'il est à leur niveau, & ne fait aucune saillie ; c'est ce que les couteliers appellent *rivure perdue*. La quatrieme partie des *tenettes* est ce qu'on appelle *leurs prises* ; ce sont deux especes de cuillers fort alongées, caves en dedans, convexes & fort polies en dehors, & formant par leurs extrêmités un bec camus & fort adouci.

La partie antérieure de ce bec, que les ouvriers nomment *le mord des tenettes*, doit être fort artistement construite pour bien charger les pierres ; on doit éviter avec grand soin que leur cavité aille jusques auprès de l'entablure, & encore plus les dents qu'on a coutume d'y graver en façon de râpe ; ces défauts font souvent serrer la pierre auprès du clou ; & comme elle cause pour lors un écartement des anneaux, on s'imagine qu'elle est bien grosse. Cela n'arrive point si la cavité ne commence qu'à un demi-pouce de l'entablure, & si elle est dans son commencement fort lisse, polie, & comme en glacis, afin que la pierre ait plus de facilité à glisser vers l'extrêmité du mord. Pour cette raison il n'y aura que trois ou quatre rangées de dents vers l'extrêmité de chaque cuiller ; il ne faut pas que les extrêmités se touchent quand la *tenette* est fermée ; on courroit risque de pincer la vessie.

Les tenettes doivent être d'un bon acier, & d'une trempe qui ne soit ni trop dure ni trop molle. Il y en a de droites & de courbes : celles-ci servent à prendre la pierre cantonnée dans les côtés de la vessie.

Il faut en avoir de grandes, de moyennes, & de petites, pour s'accommoder aux différens âges des malades & aux différentes situations de la pierre. Les

plus grandes ont ordinairement huit à neuf pouces de longueur, trois pouces de mord; plus d'un d'entablure, & environ cinq pouces de branches, y comprenant les anneaux.

Les moyennes & les petites *tenettes* diminuent à proportion. Il eſt des *tenettes* propres à caſſer de groſſes pierres dont on ne pourroit faire l'extraction; les pointes pyramidales qui en garniſſent les mords ſe montent à vis. On a donné le nom de *tenette* à une eſpece de pincettes propoſées par M. *Helvetius* pour l'opération du cancer. Elles ne ſont point en uſage. Quant après l'extirpation il reſte quelque dureté carcinomateuſe ou skirreuſe qu'on ne peut ſaiſir avec les doigts, on ſe ſert de l'érigne pour les ſoulever & permettre au biſtouri de les enlever. *Voyez* CANCER & ERIGNE. [Y]

TENTE eſt un rouleau de charpie, d'une figure cylindrique, que l'on met dans les plaies & dans les ulceres.

Les *tentes* s'emploient pour empêcher qu'une plaie ne ſe ferme trop tôt. Mais pluſieurs auteurs de chirurgie, & en particulier l'auteur du livre intitulé *le chirurgien d'hôpital*, donnent quantité d'exemples où l'uſage des *tentes*, & ſur-tout des *tentes* dures, s'eſt trouvé nuiſible, ayant prolongé le traitement, attiré des inflammations, produit des ſinus, la mortification, &c. dans les plaies & les ulceres. *Voyez* BOURDONNET. Pour remédier à ces inconvéniens, il propoſe que les linimens, &c. ſoient d'une conſiſtance liquide, ou par eux-mêmes, ou en les échauffant; & que lorſque *les tentes* paroiſſent indiſpenſablement néceſſaires, comme dans les grandes cavités, on peut agrandir l'ouverture, & mettre au lieu de *tentes* des bourdonnets mollets, qui n'auront pas les inconvéniens des *tentes*. *Voyez* ULCERE.

On ſe ſert d'une *tente* dure, longue & groſſe comme le petit doigt dans les panſemens de l'opération de la fiſtule à l'anus. Pour faire cette *tente*, on prend pluſieurs brins de charpie longs de ſix pouces; on les range à côté les uns des autres; on les plie par le mi-

lieu & on en fait un rouleau lié exactement par des circonvolutions de charpie dans l'étendue de deux pouces & demi ou environ. On étend le reste de la charpie pour en faire une tête circulaire & orizontale au corps de la *tente*. Nous avons parlé de la méthode de la placer sans douleur au mot *fistule à l'anus*.

La chirurgie moderne a proscrit les *tentes* du traitement des plaies à la suite de l'opération de la taille. Cette réforme a commencé du temps de *Fabricius Hildanus*. Cet habile praticien discute les raisons de ceux qui désapprouvoient les *tentes*, & il conclut pour leur usage. Ce point de pratique est digne de l'attention des maîtres de l'art ; & je pense qu'il y a bien des faits favorables à leur méthodique application. Les observations contraires pourroient n'en montrer que l'abus.

L'académie royale de chirurgie a proposé, pour le prix de l'année 1734, de déterminer quels sont, selon les différens cas, les avantages & les inconvéniens de l'usage des *tentes* & autres dilatans. Le mémoire qui a été couronné & celui qui a concouru pour le prix, sont imprimés dans *le premier tome* de l'ouvrage intitulé, *recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie*. Les inconvéniens des dilatans ne sont point dissimulés ; on dit tout ce qu'il est possible d'imaginer pour les bannir de la pratique. On reconnoît cependant qu'il y a des cas qui exigent qu'on s'en serve, & ces cas sont rangés sous trois classes. La premiere renferme les cas où les dilatans sont utiles avec un peu ou point d'inconvéniens. La seconde, qui semble rentrer dans la premiere, comprend les cas où l'utilité qui résulte des dilatans, surpasse les inconvéniens annexés à leur usage. La troisieme classe est de ceux où les inconvéniens mêmes des dilatans deviennent nécessaires. Le détail de tous ces points de discussions meneroit trop loin ; nous avons rempli notre tâche, en indiquant les sources où l'on peut prendre les renseignemens plus étendus sur ces objets. [Y]

TESTICULES (INFLAMMATION DES). L'un ou

l'autre des *testicules*, & quelquefois tous les deux, sont attaqués d'une inflammation accompagnée de tumeur, & de douleurs cruelles, sur-tout lorsque cette inflammation est un peu considérable.

Ce mal peut venir de deux causes : 1°. de quelque injure extérieure, comme un coup, une chûte, une contusion ; ce qui arrive souvent en montant à cheval avec précipitation, & sans prendre garde à soi. 2°. d'une maladie vénérienne, comme d'une gonorrhée, imprudemment & trop tôt arrêtée.

On distinguera l'inflammation des *testicules*, de toute autre maladie, sur-tout de l'hernie au scrotum ; lorsqu'il y aura l'une des causes dont nous venons de parler, & que le malade se plaindra de gonflement, de chaleur, & de rougeur aux *testicules* ; que la tumeur & l'inflammation se manifesteront à l'examen des parties, & sur-tout lorsqu'en touchant le *testicule* affecté, on le trouvera d'une grosseur contre-nature, & quelquefois égale à celle du poing.

Cette maladie ne veut point être traitée légérement, car souvent il survient un abscès ou sphacele ; le malade en perd la virilité ou la vie ; ou le mal dégénere en un skirre, ou en un cancer que la mort suit infailliblement, ou enfin en sarcocele ou hydrocele, maladies fort incommodes.

On emploie pour résoudre l'inflammation des *testicules*, les mêmes remedes qui sont recommandés pour l'inflammation des mamelles ; sur-tout le vinaigre de litharge, l'eau de chaux mêlée avec l'esprit-de-vin camphré, la tuthie, & la pierre calaminaire.

Pour le temps de la nuit, où les fomentations ne se font pas commodément, on appliquera l'emplâtre de grenouilles avec une quantité double de mercure, ou l'emplâtre de diachylon. Il ne faudra pas négliger les digestifs intérieurs.

Si le mal provient de quelque injure extérieure, ou d'un sang épaissi, on recourra aux poudres d'yeux d'écrevisses préparées, d'écailles d'huitres, &c. à l'*arcanum duplicatum*, & aux décoctions de racines, de bois, & des plantes discussives : on défend tout ce qui

échauffe le ſang, & toute nourriture de difficile digeſtion ; ſi la chaleur eſt violente, il eſt néceſſaire de mêler un peu de nître avec les poudres dont on a fait mention, & d'ajouter quelque eſprit de vitriol ou de ſoufre dans la boiſſon du malade ; s'il eſt pléthorique, on lui tirera du ſang par le bras.

Lorſque quelque maladie vénérienne eſt la cauſe de l'inflammation, on uſera de purgatifs, mêlés avec le mercure doux, & de tous les remedes qui operent contre le virus vénérien : on ne négligera point les tiſanes faites de régliſſes & d'anis bouilli dans l'eau, ou autres ſemblables ; outre qu'elles temperent ou atténuent le ſang, elles tendent encore à calmer l'inflammation. Si l'on a appelé le chirurgien trop tard, ou ſi l'inflammation eſt trop violente pour céder aux remedes diſcuſſifs que nous venons d'indiquer, il faut s'attendre à la ſuppuration ou à la gangrene, & par conſéquent recourir aux remedes ſuppuratifs.

Si le pus eſt mûr, & que l'abſcès tarde à s'ouvrir de lui-même, on y fera une inciſion, on évacuera la matiere, on nettoyera la plaie avec quelque onguent digeſtif, ou quelque injection ſpiritueuſe qui réſiſte à la putréfaction, & l'on achevera la cure avec un baume vulnéraire ; on facilitera la digeſtion de la matiere, & l'on diminuera les douleurs avec l'emplâtre de juſquiame, & celle de diachylon avec les gommes : cependant on travaillera fortement à détruire le virus vénérien ; quand bien même le ſcrotum ſeroit conſumé, & le *teſticule* expoſé à la vue, ſi l'on ſait tirer parti des remedes digeſtifs & balſamiques, la ſubſtance détruite du ſcrotum ſe régénere quelquefois ; enfin l'art ne connoît point d'autre ſecours. *Heiſter*, *chirurgie.* [D. J.]

TESTUDO. Tumeur large & mollaſſe, ou amas d'humeurs impures, entre le crâne & la peau, appelé auſſi *talpa*, comme reſſemblant aux tournoyemens ſouterreins de la tortue & de la taupe. *Voyez* *TALPA.*

TETIERE. Bandage de tête uſité lorſque la tête a été bleſſée. *Voyez* *COUVRE-CHEF*.

THRUMBUS. Tumeur formée par un ſang épan-

ché, & grumelé sous les tégumens en conséquence d'une saignée.

La cause de cette tumeur vient de ce qu'on n'a pas fait l'ouverture de la peau assez grande, faute d'élévation, ou quand il se presente un morceau de graisse à l'ouverture, alors une portion du sang qui ne peut sortir librement, se glisse dans les cellules du corps graisseux, & forme la tumeur dont nous parlons.

Quand le *thrumbus* est petit, il suffit de mouiller avec de l'eau fraîche, la compresse qu'on applique sur la plaie; la résolution se fait à merveille par ce petit secours. Si la tumeur est considérable, il faut mettre du sel marin entre les doubles de la compresse mouillée. La résolution s'opere très-aisément & sans autre inconvénient que l'échymose consécutive du bras. Dans les personnes dont le sang est vicié; sur-tout lorsqu'on a négligé les secours indiqués, le plus petit *thrumbus* attire la suppuration des levres de la plaie. *Voyez* SAIGNÉE. [Y]

TIRE-BALLE. Instrument de chirurgie, qui tire son nom de son usage. Il y en a de plusieurs especes: le premier est un vilebrequin avec une pointe en double vis, appelée par les ouvriers *meche*, longue de cinq ou six lignes, terminée par deux petits crochets: le corps de ce vilebrequin, qui est une espece de poinçon, est une longue tige d'acier, ronde, polie, longue d'environ un pied; son extrêmité postérieure est une vis garnie par le bout, d'un trefle ou d'un anneau pour servir de manche: ce poinçon se met dans une canule dont la base est un écrou pour recevoir sa vis, qui est affermie par deux traverses soutenues sur deux colonnes: on introduit cet instrument dans la plaie, la vis cachée dans la canule, & lorsque l'extrêmité de la canule touche la balle, on tourne le poinçon pour faire enfoncer la meche dans ce corps étranger: pour le retirer doucement.

L'on ne prescrit l'usage de ce *tire-fond* que pour les balles enclavées dans les os; mais si le corps étranger, au-lieu d'être une balle, étoit par exemple un morceau de fer tellement enchassé dans l'os qu'aucun des instru-

mens consacrés pour l'extraction des corps étrangers ; ne pût avoir prise sur lui, on voit bien que cet instrument ne pourroit pas le percer : dans ce cas, on pourroit dans quelques circonstances, trépaner l'os aux parties voisines du corps étranger, & passer dessous celui-ci des élévatoires, ou d'autres instrumens pour l'ôter.

Le second *tire-balle*, est à-peu-près semblable au précédent ; mais au-lieu de meche, l'extrêmité antérieure de la tige est divisée en trois lames minces, élastiques, longues de quatre pouces, recourbées en dedans & polies en dehors : elles forment chacune une petite cuiller : en tournant la vis qui est au bas de la tige, de gauches à droite, on fait écarter les trois cuillers ; en la tournant de droite à gauche, on les fait rapprocher l'une de l'autre, & l'instrument se ferme : il doit être fermé quand on l'enfonce dans la plaie ; lorsqu'on touche la balle, on l'ouvre doucement, on embrasse le corps étranger avec les cuillers, & on le retire après avoir refermé un peu l'instrument.

Ce *tire-balle* approche fort de celui qui se nommoit *alphonsin* ; mais il n'avoit point de canule : les trois cuillers se fermoient par le moyen d'un anneau coulant, en le passant en avant ; & s'ouvroient en le retirant. La partie cave des cuillers étoit garnie des dents pour mieux saisir les balles.

Les becs de grue, de cane, de corbeau, &c. sont pareillement des especes de *tire-balle*.

L'ancienne chirurgie qui n'avoit point encore apperçu la nécessité d'agrandir les plaies d'armes à feu par les incisions, & contr'ouvertures convenables, avoit beaucoup multiplié les especes de *tire-balles* dont l'usage est actuellement fort borné. [Y]

TIRE-FOND. Instrument, dont quelques personnes se servent pour enlever la piece d'os sciée par le trépan, lorsqu'elle ne tient plus guere. Cet instrument qui a environ trois pouces, peut être divisé en trois parties. Le milieu est une tige d'acier de quatorze lignes de long, ornée de certaines façons qui dépen-

dent de l'habileté du coutelier. La partie ſupérieure eſt un anneau qui ſert de manche à l'inſtrument. La partie inférieure eſt une double vis de figure pyramidale appelée par les ouvriers *meche* ; elle a neuf lignes de longueur, & ſa baſe peut avoir quatre lignes de diametre. Lorſqu'on veut ſe ſervir de cet inſtrument, il faut dès qu'on a jugé à-propos d'ôter la pyramide de la couronne, introduire la meche dans le trou formé par le perforatif ; on tient avec le pouce & le doigt indice de la main droite l'anneau qui ſert de manche au *tire-fond* ; enſuite le pouce & l'indice de la main gauche appuyés du côté du trou, on tourne doucement juſqu'à ce qu'on ſente que la meche tienne avec fermeté ; on retire le *tire-fond* en détournant, & on acheve de ſcier l'os avec la couronne juſqu'à ce qu'il vacille ; on introduit alors la vis du *tire-fond* avec les mêmes meſures que nous venons de preſcrire, dans l'écrou qu'elle s'eſt formé dans l'os ; par ce moyen on ne riſque pas d'enfoncer la piece d'os ſur la dure-mere ; on l'enleve au-contraire perpendiculairement, en donnant de petites ſecouſſes pour rompre les fibres oſſeuſes qui la tiennent encore attachée. On peut convenir avec les partiſans de cet inſtrument, qu'il n'eſt point dangereux, lorſqu'on ſait bien s'en ſervir ; mais il eſt inutile, ſi la piece d'os qu'on ſe propoſe d'enlever, étoit trop adhérente, le *tire-fond* emporteroit la table externe, comme je l'ai vu arriver pluſieurs fois, ce qui rend la ſuite de l'opération difficile ; & ſi l'on ne fait uſage du *tire-fond* que lorſque la piece d'os ne tient preſque plus, on peut ſe diſpenſer de cet inſtrument ; car avec une feuille de myrrhe, le manche d'un ſcalpel, ou l'extrêmité d'une ſpatule qui a la figure d'un élévatoire, on enleve très-facilement la piece ſciée par la couronne du trépan. [Y]

TIRE-TETE. Inſtrument propre aux accouchemens ; il y en a de pluſieurs eſpeces : 1°. le *tire-tête* de *Mauriceau* eſt compoſé d'une canule & d'une tige de fer. La partie antérieure de la canule eſt une platine immobile, circulaire, large d'un pouce ſix lignes, ſituée horizontalement, légérement concave en deſſus,

un peu convexe en dessous, percée dans son milieu pour communiquer avec le canal de la canule. La tige qui se met dans la canule porte à son sommet une platine semblable à la premiere, excepté que ses deux surfaces sont un peu convexes & qu'elle est mobile, ensorte qu'elle est perpendiculaire & collée le long de la tige; mais elle s'abaisse, & devient horizontale comme l'autre dans le besoin. La partie inférieure de la tige est faite en double vis, qui entre dans un écrou ou clé figurée en trefle, ou en cœur. Tout l'instrument est long de dix à onze pouces. Il sert à tirer la tête de l'enfant mort, arrêtée au passage. Pour cet effet, on lui fait une ouverture ou fente au crâne entre les pariétaux, avec la lance du même auteur décrite en son lieu. On tourne l'écrou de la tige du *tire-tête* de droite à gauche pour le baisser. On pousse le bout de la tige dans la canule, pour faire avancer la platine mobile & la rendre perpendiculaire. On introduit cette platine dans le crâne de l'enfant par l'ouverture qu'on y a faite; on tourne l'écrou de gauche à droite après avoir fait faire, par un tour de poignet, la bascule à la platine pour la rendre horizontale; par ce moyen cette platine mobile s'approche de l'autre qui est restée au dehors, & les pariétaux se trouvent engagés avec le cuir chevelu entr'elles.

On auroit beaucoup de facilité à tirer directement la tête de l'enfant, si la prise étoit suffisante. Les plus habiles accoucheurs regardent avec raison cet instrument comme inutile; on en trouve une description très-détaillée dans le traité des instrumens de M. de *Garengeot*; ce que nous en avons dit, suffit avec la figure pour le faire connoître.

2°. Le forceps ou *tire-tête* en forme de pinces; il est fort convenable dans le cas indiqué & dans plusieurs autres. *Voyez* FORCEPS.

3°. Le *tire-tête* d'*Amand*; c'est un réseau de soie qu'*Amand*, chirurgien de Paris, inventa pour tirer la tête de l'enfant séparée du corps, & restée seule dans la matrice. Ce réseau a neuf pouces de diametre,

il eſt garni à ſa circonférence de quatre rubans attachés à quatre points oppoſé. Ce réſeau ſe fronce en forme de bourſe, au moyen de deux cordons qui en font le tour. Au bord extérieur de la circonférence, il y a cinq anneaux de ſoie, dans leſquels on loge l'extrêmité des doigts pour tenir le réſeau étendu ſur le dos de la main. Pour ſe ſervir de cette machine, il faut, ſuivant l'auteur, introduire dans la matrice la main graiſſée & munie de ce réſeau. On tire un peu les rubans pour l'étendre, on enveloppe la tête, on dégage ſes doigts des anneaux, on retire doucement ſa main, on ſerre les cordons pour faire froncer la machine comme une bourſe; & quand la tête eſt bien enveloppée, on la tire hors de la matrice.

M. *Levret* ne trouve dans ce moyen qu'un produit d'imagination ou ſuperflu ou impraticable. En effet, s'il étoit poſſible d'aller coïffer la tête d'un enfant avec ce réſeau, quelle difficulté pourroit-il y avoir de la tirer ſans ce ſecours ? & ſi le jeu de la main n'eſt pas libre dans la matrice, il ne ſera pas poſſible de faire le moindre uſage de ce réſeau. Auſſi, malgré cette prétendue invention, on a été réduit juſqu'à préſent à la dure néceſſité de ſe ſervir de crochets, toutes les fois que la main n'a pas été ſuffiſante.

M. *Levret* a fait conſtruire un inſtrument qu'il deſtine particuliérement à tirer la tête ſéparée du corps & reſtée ſeule dans la matrice. Il en donne une deſcription très-amplement détaillée dans un ouvrage intitulé : *obſervations ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs accouchemens laborieux, &c.* Ce nouveau *tire-tête* eſt composé de trois branches d'acier plates, flexibles & faiſant reſſort, longues d'environ un pied, larges de ſix lignes, plus minces à leur fin qu'à leur baſe, où elles ſont percées de deux trous & courbées convenablement. L'union de ces trois branches ſe fait par leur extrêmité antérieure au moyen d'un axe qui a une tête horizontale formée en goutte de ſuif très-liſſe, & l'autre bout duquel eſt en vis pour entrer dans un petit écrou fait auſſi en goutte de ſuif.

Ces trois branches ſont montées par leur baſe ſur un arbre, c'eſt un cylindre d'acier de deux diametres différens; les deux tiers de la partie inférieure ſont d'un moindre diametre, mais deux viroles d'acier qui ſe montent deſſus, en font un cylindre égal, dont la partie ſupérieure a une entaille percée de deux trous taraudés, pour recevoir deux vis à tête plate qui y fixent la baſe de la premiere branche, & qui eſt la plus courte. La ſeconde branche ſe monte ſur la virole qui occupe le milieu de l'arbre, & eſt par conſéquent un peu plus longue que la premiere; & la troiſieme branche finit à la virole inférieure par deux vis, comme la ſeconde branche à la virole ſupérieure. Une de ces vis eſt à tête plate, & l'autre a une tête longue, olivaire & cannelée. La vis à tête eſt à droite à la ſeconde branche, & à gauche à la troiſieme; ces vis ſont en même temps des pieces de pouces, au moyen de quoi l'on fait tourner les branches avec les viroles ſur leſquelles elles ſont montées.

Pour fixer la progreſſion de ces deux branches de chaque côté à un tiers de la circonférence du manche, chaque vis à tête olivaire déborde intérieurement la virole, & entre dans un petit foſſé creuſé ſur un tiers de l'étendue circulaire de l'arbre. Cet arbre ſe monte à vis ſur une tige d'acier qui paſſe au travers d'un manche d'ébene, & qui eſt fixé à ſon éxtrêmité par une vis qui entre dans le bout taraudé de la tige.

Quoique cet inſtrument paroiſſe fort composé, il eſt néanmoins très-ſimple dans ſon opération. Pour s'en ſervir on le graiſſera avec du beurre ou autre corps onctueux; on portera le doigt index de la main gauche inférieurement dans l'orifice de la matrice, & on introduira ſur ce doigt l'extrêmité de l'inſtrument fermé par-delà la tête de l'enfant, comme on conduit une algalie dans la veſſie en ſondant par-deſſus le ventre. *Voyez* CATHÉTÉRISME.

On fera gliſſer enſuite les branches ſur la tête de côté ou d'autre, pour mettre la partie extérieure des branches toujours réunies ſous l'os pubis; on les dégagera alors à droite & à gauche: le développement des

branches forme un sphéroïde ouvert, lequel embrasse la tête du fœtus que l'on tirera avec beaucoup de fermeté. On peut lire dans l'ouvrage de l'auteur les avantages de l'effet, & de la construction de ce nouveau *tire-tête*. [Y]

TOPHUS, en françois *pierre* ou *gravelle* des paupierres. Petite tumeur blanche, raboteuse, dure & calleuse, qui se forme à la partie extérieure ou intérieure des paupieres ; l'humeur renfermée dans cette petite tumeur ressemble en consistance ou à de la pierre, ou à du tuf, d'où lui vient son nom de *tophus* ; cependant elle ne differe de la grêle des paupieres, que parce qu'elle est unique, raboteuse, & plus dure ; mais elle veut être traitée de même, tant pour l'opération que pour les remedes ; ainsi *voyez* les mots *ORGEOLET* ou *GRELE des paupieres*. [D. J.]

TOPIQUE. On appelle *topiques*, les remedes qu'on applique extérieurement sur diverses parties du corps pour la guérison des maladies.

Les médecins ont établi pour maxime, que les remedes peuvent devenir utiles ou pernicieux, suivant l'usage & l'application qu'on en fait ; & cette maxime est non-seulement vraie par rapport aux remedes internes, mais encore par rapport aux *topiques* ou applications externes, comme nous allons le voir.

On prescrit souvent les bains mêlés d'herbes céphaliques pour les maladies de la tête, sans songer qu'ils nuisent dans plusieurs cas, comme dans les foiblesses des nerfs, les achores, les catarres, &c.

Les emplâtres céphaliques dans les hémorrhagies, les apoplexies, les maux qui procedent de cause externe, sont plus nuisibles qu'utiles, parce qu'ils empêchent la transpiration de la partie & qu'ils obstruent les pores de la tête. On croit aussi que les oignemens des baumes odoriférans sont fort efficaces contre les maux de tête, accompagnés d'un sentiment de pesanteur ; au-contraire, ces sortes de *topiques* disposent à l'assoupissement par leurs qualités sédative, anodine ; mais les linimens balsamiques préparés avec de l'esprit-de-vin rectifié, & des huiles de marjolaine, de la-

vande, &c. peuvent être à propos, parce qu'ils dif- cutent & ouvrent les pores.

On commet beaucoup d'erreurs en fait de *topiques* pour les maladies des yeux. Dans leur inflammation les collyres incraffans, épaiffiffans ne conviennent pas certainement; il faut employer des fubftances, qui, fans acrimonie font difcuffives; tel eft par exemple, le camphre. Si l'inflammation eft accompagnée d'une lymphe âcre & faline, il faut ufer d'un mucilage de graines de coins, mêlées avec du fafran & du camphre. Quand l'inflammation eft violente & dangereufe, l'ef- prit-de-vin camphré appliqué tiede avec une addition du baume du Pérou, produit quelquefois d'excellens effets pour rétablir le ton des fibres.

Le vitriol à caufe des parties de cuivre qu'il con- tient, paffe chez plufieurs praticiens pour excellent dans les maux des yeux; mais cela n'eft que rarement vrai; ce collyre, par exemple, eft contraire dans toutes les inflammations, & dans toutes les fluxions chaudes & âcres; il ne convient que quand les hu- meurs font épaiffes, fales & fordides, fans âcreté. Tout ufage de collyre eft déplacé dans la difcrafe de la lymphe & du fang, car il faut commencer par cor- riger les fluides viciés.

Dans les maladies d'oreilles, les *topiques* qu'on met intérieurement, ne conviennent que pour la dureté d'ouie qui vient de l'endurciffement de la cire. Les abfcès dans l'oreille interne demandent un traitement particulier; c'eft de tâcher de les empêcher de dégéné- rer en ulcere par des injections balfamiques tiedes, tels que les effences de myrrhe.

Les *topiques* pour les hémorrhagies du nez font rare- ment utiles, à moins qu'on ne commence par des faignées, des frictions, l'immerfion des pieds dans l'eau tiede, & quelquefois en employant le fecours des doux diaphorétiques.

La plupart des *topiques* recommandés pour les maux des dents font plus de mal que de bien, outre que le mal de dents vient fouvent de rhumatifme ou d'une fluxion âcre qui fe jette fur une dent cariée, &

conféquemment c'eft la fluxion qu'il faut guérir.

Tous les *topiques* externes dans les maladies cutanées du vifage & de la tête, doivent être adminiftrés avec prudence, en y joignant les remedes internes pour corriger & dériver les humeurs peccantes. C'eft une malheureufe pratique, que d'ufer pour les boutons au vifage, du mercure fublimé ou d'une folution foible de mercure précipité, parce que de telles fubftances reçues dans les pores produifent de grands maux de tête, & la perte des dents.

Dans le décharnement des gencives, on prefcrit prefque toujours l'ufage des aftringens ; mais fi ce défordre procede du défaut de fuc nourricier, ou de l'obftruction des fines arteres des gencives, elles perdront de plus en plus leur fuc nourricier par les remedes aftringens ; en ce cas, il faut laver la bouche & les gencives avec des décoctions de vin, impregnées de fauge, & d'une petite quantité de fel ammoniac. On emploie fouvent les *topiques* dans les maladies du thorax, c'eft-à-dire pleuréfie ou péripneumonie, mais le meilleur dans ces fortes de cas, eft de s'abftenir de tout *topique* ; que fi on en juge quelques-uns néceffaires, il faut les compofer d'efprit-de-vin camphré ; mitigé & rendu anodin par une addition de fafran.

Dans les douleurs d'eftomac, les *topiques* ne font bienfaifans qu'appliqués convenablement ; ce n'eft point alors fur le creux de l'eftomac qu'il faut les porter, comme on fait ordinairement dans la cardialgie ; mais il faut les appliquer fur le dos, vers la huitieme ou la neuvieme vertebre. Si c'eft l'orifice droit qui eft affecté, on appliquera les remedes fur l'eftomac vers le côté droit.

Si la douleur violente, caufée par une pierre arrêtée dans les ureteres, demande l'ufage des *topiques*, c'eft du moins dans la direction des ureteres qui eft depuis les reins jufqu'aux aînes ; & c'eft avec bien de la prudence qu'ils doivent être adminiftrés ; car fi la douleur eft accompagnée de fpafmes, & qu'on applique des fubftances chaudes & fpiritueufes, on aug-

mente la douleur, & l'on occaſione de terribles ſymptômes, il faut au-contraire ſaigner le malade pour relâcher les parties irritées.

Dans le flux exceſſif des regles, la plus ſûre méthode eſt de s'abſtenir des *topiques*, ſur-tout des *topiques* narcotiques, & de leur ſubſtituer l'uſage d'autres remedes.

Les médecins & les chirurgiens ont imaginé une infinité de *topiques* dans les tumeurs des veines hémorrhoïdales ; mais l'art conſiſte à appliquer ces différens remedes ſuivant les circonſtances ; par exemple, ſi la douleur eſt exceſſive, les ſubſtances anodines & émollientes, ſeront les plus ſalutaires ; ſi la tumeur incommode par ſon volume, les fomentations de vin préparées avec les balauſtes & les fleurs de roſe, peuvent être bonnes.

Quant au déſordre des articulations, les *topiques* ſont toujours mal employés dans les douleurs arthritiques & dans la goutte ; c'eſt ce dont tous les habiles médecins conviennent ; ſi cependant la douleur eſt accompagnée d'une certaine inſenſibilité, comme il arrive ſouvent aux vieillards, alors on peut fortifier les nerfs par des linimens balſamiques, & tâcher d'attirer le fluide nerveux ſur les parties affoiblies.

La plupart des *topiques* nuiſent dans l'éréſipele ; il faut traiter cette maladie par des remedes internes, laiſſer libre la tranſpiration dans les parties affectées, en appliquant ſeulement des ſachets pleins d'herbes parégoriques ; qui par leur douce influence, tiennent les pores ouverts, & les relâchent, s'ils ſont reſſerrés.

Dans les bubons malins & critiques, les *topiques* ſont d'une pratique dangereuſe : mais ſi le bubon tend à ſuppuration, on doit appliquer l'emplâtre de diachylon avec les gommes.

Pendant l'éruption & la ſuppuration de la petite vérole, il faut s'abſtenir de tous linimens *topiques* ; ce n'eſt que dans le déclin & vers le temps du deſſéchement des puſtules, qu'il eſt permis d'uſer d'huile d'amandes douces, mêlée avec le camphre & le blanc de baleine, pour tempérer l'acrimonie des boutons.

La cure de toutes les maladies cutanées, doit commencer & finir par les remedes internes, capables de corriger la matiere peccante, de la diſpoſer à l'excrétion, & en même temps de la chaſſer. A cette claſſe de remedes appartiennent les diaphorétiques émolliens, les infuſions laxatives, les préparations de mercure & d'antimoine.

Les *topiques* qui conviennent le mieux ſur les parties paralytiques, ſont des onguens faits de graiſſe d'animaux & d'huiles diſtillées, telles que celles de riz, de romarin, de lavande, de marjolaine, de genievre, &c. car il eſt queſtion de rétablir le ton des parties nerveuſes dans leur état naturel; enſorte qu'il n'y ait ni trop de relâchement, ni trop de conſtriction, ni trop d'humidité, ni trop de ſécheresſe.

Dans les tumeurs œdémateuſes des pieds, la plupart des *topiques* ſont contraires; le meilleur eſt de faire le ſoir autour du pied un bandage convenable pour renforcer les fibres; il eſt bon d'uſer en même temps de fomentations de vinaigre fort, mêlé avec de l'eſſence d'ambre, & verſé ſur des briques rougies au feu.

Ces détails ſuffiſent ſur l'utilité ou le mal que peuvent faire les *topiques* dans leur uſage & leur application. (*Art. de M. de Jaucourt.*)

TORTICOLIS. Maladie qui fait pencher la tête de côté: les anciens n'en ont point parlé; les modernes l'ont appelée *caput obſtipum*, dénomination employée par les meilleurs auteurs latins pour ſignifier *la tête penchée.* Il ne faut pas confondre le *caput obſtipum* permanent avec la tenſion & la roideur du col, à l'occaſion d'une fluxion rhumatiſmale ſur cette partie, ni avec le penchement de tête qui eſt un effet de la mauvaiſe diſpoſition des vertebres, tel que l'avoit le poëte *Scarron*, qui dit en parlant de lui-même:

Parmi les torticolis,
Je paſſe pour des plus jolis.

Cette façon de porter la tête de côté peut avoir été

contractée par mauvaise habitude dès l'enfance, ou dans un âge plus avancé par affectation ; car il y a des gens qui seroient bien naturellement, & qui par air, se rendent ridicules. Cette tournure de tête est un geste de tartuffe, & *Horace* le conseille à ceux qui veulent tromper par flatterie, *stes capite obstipo.*

Suetone reproche à *Tibere* qu'il portoit la tête roide & de côté par orgueil ; les secours de la chirurgie ne sont point utiles à ceux dont le corps n'est vicié que par des causes morales. Les progrès de cet art n'ont pas fait imaginer aux chirurgiens françois d'opération pour redresser la tête inclinée par la convulsion des muscles.

Tulpius, savant médecin d'Amsterdam, au milieu du dernier siecle, rapporte l'histoire de la guérison d'un enfant de 12 ans, qui dès son plus bas âge, portoit la tête penchée sur l'épaule gauche par la contraction du muscle scalene : on avoit essayé en vain de fomentations pour relâcher les parties dont la roideur & la corrugation causoient la maladie ; les colliers de fer n'avoient pu parvenir à redresser la tête : il fut décidé dans une consultation faite par l'auteur avec deux autres médecins très-habiles, qu'on commettroit l'enfant aux soins d'*Isaac Minnius*, chirurgien très-renommé, qui avoit opéré avec succès dans plusieurs cas de la même espece. Il forma d'abord une grande escarre par l'application d'une pierre à cautere ; il coupa ensuite avec un bistouri le muscle qui tiroit la tête ; mais *Tulpius*, qui fait un tableau assez embrouillé de cette opération, remarque qu'elle fut pratiquée avec beaucoup de lenteur & de peine, effet de la timidité & de la circonspection avec lesquelles on agissoit dans la crainte de blesser les arteres & les veines jugulaires.

L'auteur désapprouve ce procédé, & conseille à ceux qui voudront courir les hasards d'une opération aussi dangereuse, de rejeter l'usage préliminaire du caustique, qui a causé des douleurs inutiles au malade qui ne lui en a point épargné dans l'opération, & dont l'effet a été nuisible, en dérobant à la vue de l'opérateur les parties qu'il devoit diviser, & les rendant plus dif-

ciles à couper. Il ajoute des conſeils à ces réflexions : il faut, dit-il, prendre toutes les précautions convenables pour que l'opération ne ſoit point funeſte, & ne pas la faire à différentes repriſes, mais couper d'un ſeul coup le muſcle, avec toute l'attention qu'exige une opération de cette nature.

Job à Meekren, chirurgien d'Amſterdam, qui a donné un excellent recueil d'obſervations medico-chirurgicales, parle auſſi de l'opération convenable au *torticolis*, qu'il a vu pratiquer ſous ſes yeux à un enfant de 14 ans. Le tendon du muſcle ſterno-maſtoïdien fut coupé d'un ſeul coup de ciſeaux très-tranchans, avec une adreſſe ſinguliere par un chirurgien nommé *Flurianus*, & ſur le champ la tête ſe redreſſa avec bruit. L'auteur donne l'extrait de la critique de *Tulpius* ſur l'opération décrite plus haut, pour faire connoître qu'on avoit profité de ſes remarques.

Parmi nos contemporains, M. *Sharp* célebre chirurgien de Londres propoſe la ſection du muſcle maſtoïdien, dans le cas où le *torticolis* dépend de la contraction de ce muſcle, pourvu que le vice ne ſoit pas ancien & ne vienne pas de l'enfance ; car, dit-il, il ſeroit impoſſible de mettre la tête dans une ſituation droite, ſi l'accroiſſement des vertebres s'étoit fait néceſſairement de travers. Voici l'opération qu'il décrit pour les cas où elle ſera praticable. Ayant placé le malade ſur une table, on coupe la peau & la graiſſe par une inciſion tranſverſale, un peu plus large que le muſcle, & qui ait environ le tiers de ſa longueur depuis la clavicule. Enſuite paſſant avec circonſpection un biſtouri à bouton par-deſſous le muſcle, on tire en dehors cet inſtrument, & en même temps on coupe le muſcle. On n'eſt pas en danger de bleſſer les gros vaiſſeaux ; on remplit la plaie avec de la charpie ſeche, pour en tenir les levres ſéparées avec les ſecours d'un bandage propre à ſoutenir la tête : ce que l'on continuera durant tout le traitement, qui eſt pour l'ordinaire d'environ un mois.

Suivant cet expoſé de M. *Sharp*, cette opération eſt commune ; ſi cependant on fait réflexion à la nature

& aux caufes de la maladie, & à ces différences qui font qu'elle eft récente, habituelle ou originaire, conftante ou périodique, idiopathique on fympathique, provenant de fpafme, ou fimplement de la paralyfie des mufcles du côté oppofé, & que d'autres mufcles que le fterno-maftoïdien peuvent être attaqués, on conviendra que cette opération peut à peine avoir lieu. J'ai coupé avec fuccès des brides de la peau qui tenoient la tête de côte depuis beaucoup d'années, à la fuite des brûlures du col; & j'ai vu de ces brides qui auroient pu en impofer pour le mufcle maftoïdien.

M. *Mauchart* a fait foutenir dans l'univerfité de Tubingue une thefe au mois de décembre 1737, fur cette maladie, *de capite obftipo.* Elle eft très-méthodiquement faite en parlant des parties affectées. On avance que tous les mufcles qui font mouvoir la tête & le col peuvent être le fiege du mal; on n'en exclut pas le mufcle peaucier, dont les attaches font à la clavicule & au bord de la mâchoire inférieure, depuis l'angle jufqu'à la fymphife : quelquefois les vertebres du col font dans une difpofition vicieufe, que la fection des mufcles ne détruiroit point; fouvent les mufcles ne font qu'obéir à la caufe qui agit, le principe moteur même qui eft attaqué par l'affection primitive des nerfs.

L'auteur examine les caufes prochaines & éloignées du mal; parmi celles-ci il compte le froid, les convulfions, le virus vénérien, & l'impreffion du mercure dans la mauvaife adminiftration des frictions mercurielles. Les remedes doivent donc être variés fuivant l'intelligence des médecins ou des chirurgiens, & relativement à toutes ces connoiffances : on confeille les remedes généraux, les purgatifs doux répétés, les diaphorétiques, les apéritifs incififs, les antifpamodiques, les cataplafmes émolliens fur les parties trop tendues; des toniques & des fortifians fur les parties foibles; les mercuriels, fi le virus vénérien eft la caufe du mal; les eaux thermales, telles que celles de Plombieres, qui ont opéré une guérifon bien conftatée du *torticolis*, les frictions, les véficatoires, les fai-

gnées du pied & de la jugulaire, les fetons à la nuque, les cauteres ; les bandages qui redreffent la tête ; le collier de *Nunk* par lequel on fufpend la perfonne (ce qui n'eft pas fans danger) ; enfin la fection des parties contractées avec l'inftrument tranchant, conduit avec les précautions convenables. Cette differtation eft inférée dans le fecond volume des *difputationes chirurgicæ felectæ*, par M. de *Haller*. [Y]

TORTUE. Efpece de tumeur qui fe forme à la tête. *Voyez* TESTUDO & TALPA. [Y]

TOURNIQUET, *torcular*. Machine avec laquelle on fufpend la circulation du fang dans un membre, jufqu'à ce qu'on y ait fait les opérations qui conviennent.

Les anciens fe fervoient d'un lacs tiffu de foie ou de fil, dont ils entouroient le membre, & le ferroient jufqu'à la fufpenfion parfaite du cours du fang ; cette ligature avoit encore, felon eux, l'avantage d'engourdir le membre & de modérer les douleurs des opérations.

La douleur, la meurtriffure & la contufion que ce *tourniquet* occafionoit, produifant fréquemment la gangrene, ou des abfcès confécutifs, on chercha de nouveaux moyens d'éviter les hémorrhagies : on perfectionna d'abord l'application du lien circulaire, pour faire moins de douleur, & de meurtriffure à la peau: on entoura le membre avec une compreffe affez épaiffe, fur laquelle on mettoit le lacs : on pofoit enfuite deux petits bâtons fous lacs, l'un en-dedans, l'autre endehors du membre, & on les tournoit jufqu'à ce qu'il fût fuffifamment ferré. C'eft de cette maniere, dit M. *Dionis*, dans fon traité d'opérations, que les voituriers ferrent avec un bâton les cordes qui tiennent les ballots fur leurs charrettes. Cet auteur donne l'époque de l'invention de ce *tourniquet* : il en fait honneur à un chirurgien de l'armée françoife, pendant le fiege de Befançon en Franche-Comté. Je crois avoir lu quelque part que ce chirurgien étoit aide-major de l'armée, & qu'il fe nommoit *Morel*. Il a paru depuis peu une differtation dans les journaux, pour prouver que

que ce *Morel* étoit chirurgien de la ville de Beſançon.

Le *tourniquet* a encore bien des inconvéniens ; les modernes y ont fait des corrections notables. Pour arrêter le ſang dans le tronc de l'artere, il faut comprimer le moins qu'il eſt poſſible, les parties voiſines ; c'eſt pourquoi l'on met longitudinalement ſur le cordon des vaiſſeaux une compreſſe épaiſſe & étroite de deux pouces ; avant l'application de la compreſſe circulaire par-deſſus cette derniere compreſſe, & à la partie oppoſée au trajet des vaiſſeaux, on met une compreſſe quarrée en ſix ou huit doubles, recouverte d'une lame de corne ou de carton ; on fait ſur cet appareil deux tours, avec le cordon de ſoie ou de fil, que l'on noue ſur la lame d'écaille ou de carton, &c. mais on le doit nouer aſſez lâche, pour pouvoir faire une anſe des deux circulaires, ſous laquelle on fera paſſer un petit bâton pour ſerrer enſemble les deux tours du lien : la compreſſe épaiſſe qui eſt appliquée ſur les vaiſſeaux, les comprime alors, & empêche que le lacs ne faſſe des contuſions aux parties latérales en les ſerrant trop. La plaque d'écaille un peu courbe, ou le morceau de carton de cuir, &c. placés ſur la partie oppoſée à celle où l'on doit faire la compreſſion, empêchent que le garrot, ou petit bâton, ne pince la peau.

M. *Petit* a préſenté à l'académie royale des ſciences, en 1718, un *tourniquet* de ſon invention (1) beaucoup plus parfait que l'ancien, tout rectifié qu'il paroiſſe. Il eſt compoſé de deux pieces de bois, l'une ſupérieure, & l'autre inférieure : l'inférieure eſt longue d'environ quatre pouces & demi, large de près de deux pouces, un peu ceintrée en-deſſous, légérement convexe en-deſſus, & échancrée par ſes extrêmités : de ſon milieu s'éleve une éminence ronde, haute de ſept lignes, ſur huit lignes & demie de diametre. La ſupérieure eſt à-peu-près ſemblable, mais un peu plus courte ; l'éminence qui s'éleve de ſon milieu, a ſix

(1) M. *Heiſter* y a fait quelques corrections. *Voyez ſes inſtrumens de chirurg.* Planches V & VII.

lignes de hauteur, & son diametre un pouce & demi : cette éminence est percée verticalement par un trou dont la cavité est un écrou qui sert à loger une vis de bois dont le sommet est un bouton applati des deux côtés pour la tourner. Les pas de cette vis sont au nombre de quatre ou cinq, chacune doit avoir quatre lignes de diametre, afin qu'elle fasse son effet par le moyen d'un demi-tour. Enfin toute la machine est assujettie par une cheville de fer qui traverse les deux pieces par le milieu, & la vis dans toute sa longueur, & qui est rivée sous la piece inférieure, & sur le sommet du bouton, de maniere pourtant que la vis peut tourner sur cette cheville comme sur un pivot.

Pour se servir du *tourniquet*, on entoure la partie avec une bande de chamois double, large de quatre travers de doigts ; c'est la compresse la plus douce dont on puisse se servir : à une des extrêmités de cette bande est attaché un double coussinet, de la longueur & de la largeur de la piece inférieure du *tourniquet*. Il faut de plus une compresse étroite ou pelote cylindrique, pour comprimer la route des vaisseaux. Cette pelote est construite d'une bande de linge roulée assez ferme, & couverte de chamois ; sur la partie externe de cette pelote, est cousu par ses extrêmités un ruban de fil, appellé *tire-botte*, ce qui forme une passe pour la bande de chamois ; par ce moyen la pelote est mobile, afin qu'elle puisse se mettre au point convenable, suivant la grosseur du membre ; il faut de plus un ruban pour fixer la compresse & la pelote autour du membre ; ce ruban doit être attaché par son milieu, sur la partie externe de la bande de chamois ; la pelote cylindrique se place sur le trajet des vaisseaux ; le double coussinet doit répondre à la partie opposée, & la bande de chamois entoure le membre circulairement : tout cet appareil est retenu par le ruban qu'on noue à côté du double coussinet.

Alors on pose le *tourniquet* au-dessus du double coussinet, à la partie du membre opposée au cours des gros vraisseaux : on assujettit le *tourniquet* par un lacs double, qui a une boutonniere pour permettre le pas-

ſage de l'écrou de la plaque ſupérieure : on voit à côté une anſe formée par la duplicature du lacs, pour recevoir un des chefs de ce lacs, qui après avoir paſſé par cette anſe, ſert à former une roſette avec l'autre chef; ce qui contient le *tourniquet*, en place.

Pour faire la compreſſion on donne à la vis un demi-tour, ou un tour de droit à gauche : pour lors la piece ſupérieure s'éloignant de l'inférieure, le lacs tire le cylindre & le ſerre contre les vaiſſeaux, ce qui les comprime parfaitement bien.

Ce *tourniquet* a l'avantage, 1°. de comprimer moins les parties latérales, que le *tourniquet* ordinaire; 2°. de n'avoir pas beſoin d'aide pour le tenir ni pour le ſerrer, ou pour le lâcher; 3°. l'opérateur peut lui même, par le moyen de la vis, arrêter plus ou moins le cours du ſang dans l'artere; 4°. quand on craint l'hémorthagie après l'opération, on peut laiſſer ce *tourniquet* en place, & en cas que l'hémorrhagie ſurvienne, le malade, au défaut d'autres perſonnes, peut ſe ſerrer lui-même autant qu'il eſt néceſſaire; 5°. on ne riſque pas que le membre tombe en mortification par la conſtriction de ce *tourniquet*, parce qu'il ne ſuſpend point le cours du ſang dans les branches collatérales.

On peut obſerver ici que l'étendue des deux plaques contribue autant que l'épaiſſeur de la pelote, à diminuer la compreſſion du lacs ſur les parties latérales du membre, ce qui fait qu'on doit avoir des *tourniquets* de différentes grandeurs, ſelon le volume des membres.

M. *Petit* a imaginé en 1731, une autre eſpece de moyen, pour ſe rendre maître du ſang; nous en avons parlé à l'article *hémorrhagie*. Voyez *HÉMORRHAGIE*.

M. *Heiſter* décrit un inſtrument propre à comprimer l'ouverture d'une artere, qui eſt une eſpece de *tourniquet* (1). Il eſt compoſé d'une plaque de cuivre légérement cambrée, large d'un pouce & demi & longue de trois; à une des extrêmités de cette lame, il y a deux rangs de petits trous, pour y pouvoir coudre une

---

(1) *Voyez* ſa V planche, fig. 2.

courroie ; à l'autre extrêmité, il y a deux petits crochets ; le milieu de cette lame eſt percé en écrou, à travers duquel paſſe une vis aſſez forte ; la partie ſupérieure de cette vis eſt applatie, & forme une piece d'un pouce, & la partie inférieure porte une petite plaque ronde, qui a environ un pouce de diametre ; la courroie qui eſt couſue par l'un de ſes bouts à une des extrêmités de la grande lame, eſt percée à l'autre bout de pluſieurs trous en deux rangs, pour que cette machine puiſſe ſervir à différentes parties ; ces trous ſervent à accrocher la courroie aux deux crochets qui ſont à l'autre extrêmité de la grande lame.

Pour ſe ſervir de cet inſtrument pour arrêter une hémorrhagie par la compreſſion, il faut mettre des tampons de charpie ſur le vaiſſeau ouvert, les couvrir de quelques compreſſes graduées, & appliquer ſur la derniere de ces compreſſes la petite plaque orbiculaire : alors on entourera fortement le membre avec la courroie, que l'on accrochera par ſon extrêmité libre aux crochets, & en tournant la vis, on comprimera l'appareil, & on ſe rendra maître du ſang.

Il faut obſerver (ce dont M. *Heiſter* ne fait aucune mention), que l'extrêmité de la vis doit être rivée de façon que la plaque orbiculaire ne tourne point avec elle ; ce feroit un inconvénient pour la compreſſion, car en tournant la vis, on pourroit déranger les compreſſes, elles ſe pliſſeroient au-moins, ce qui en rendant la compreſſion inégale & douloureuſe, peut former des ſinus dans l'appareil par leſquels le ſang pourroit s'échapper ; on évitera tout cela, ſi la vis eſt de façon qu'elle tourne ſur la plaque orbiculaire.

Il faut pour cet effet que la vis ſoit percée dans toute ſa longueur & traverſée par une cheville dont la plaque orbiculaire ſoit la baſe, & ſur laquelle cheville la vis tournera ſans fin. [Y]

TRACHÉE-ARTERE (Plaies de la). Il importe de ſavoir que les plaies de la *trachée-artere* ne ſont pas toujours mortelles, & que ſes parties cartilagineuſes ſe peuvent reprendre comme les charnues. J'en ai vu à la Haye l'exemple dans un homme de mé-

rite, qui, par un excès de mélancolie, s'étoit coupé la gorge sans ménagement avec un rasoir. Le chirurgien le rétablit en peu de temps. *Fabricius* rapporte un cas semblable ; *Dionis* déclare avoir guéri un homme qui reçut un coup de pistolet à la gorge dans une chasse de sanglier ; la balle entroit par le côté droit du col, & sortoit par le gauche, en lui perçant la *trachée-artere*. *Garengeot* en cite aussi des exemples.

On trouve encore plus anciennement dans un petit traité intitulé : *question chirurgicale sur l'opération de la bronchotomie*, composé par *Habicot*, chirurgien de Paris, d'autres exemples de personnes qui ont été complétement guéries de blessures faites à la *trachée-artere*. Deux de ces personnes y avoient été blessées par un instrument tranchant, & un autre l'avoit été par un coup d'arquebuse. Il étoit survenu à la gorge de ces trois blessés un gonflement & une inflammation si considérables, qu'on avoit lieu de craindre la suffocation. *Habicot* mit une petite canule de plomb dans la plaie de la *trachée-artere* de deux de ces blessés, afin que l'air pût sortir librement de leur poumon & y entrer de même ; il fit une ouverture à la *trachée-artere* du troisieme pour le même sujet. Quand les accidens cesserent, il ôta la canule, & les plaies guérirent parfaitement.

Un jeune homme de 14 ans, qui avoit voulu avaler plusieurs pieces d'or enveloppées dans un linge pour les dérober à la recherche des voleurs, avoit pensé étouffer, parce que le paquet s'étoit engagé dans le pharynx, de maniere qu'on n'avoit pu le retirer ni le faire descendre dans l'estomac ; son col & sa face étoient tellement enflés, qu'il en étoit méconnoissable. *Habicot* lui fit l'opération de la *bronchotomie*, après laquelle le gonflement se dissipa ; il fit descendre avec une sonde de plomb le paquet dans l'estomac. Le jeune homme guérit de l'opération, & rendit par l'anus ses pieces d'or à diverses reprises.

Lorsque la plaie des tégumens n'est point vis-à-vis de celle de la *trachée-artere*, l'air trouvant un obstacle à sa sortie, peut s'insinuer dans le tissu cellulaire

de la peau, ce qui produit un emphyſeme. M. *Arnaud*, chirurgien de Paris, vit un jeune homme bleſſé depuis trois ou quatre jours à la *trachée-artere* d'un coup de piſtolet, bleſſure qui avoit produit un emphyſeme univerſel. Cet habile praticien dilata ſur le champ la plaie des tégumens, & découvrit celle de la *trachée-artere*, pour faire correſpondre ces deux plaies l'une à l'autre. Il appliqua ſur l'ouverture de la *trachée-artere* un morceau de papier mouillé, & panſa la plaie à l'ordinaire. Le malade déſenfla peu-à-peu & guérit.

Il eſt cependant bon de remarquer qu'une bleſſure à la gorge eſt mortelle, lorſque les carotides & les jugulaires internes ſont ouvertes. Ainſi une perſonne qui auroit reçu, ou qui ſe ſeroit fait avec un inſtrument tranchant porté en travers, une bleſſure qui pénétreroit juſqu'à l'œſophage mourroit infailliblement en peu de temps, car l'œſophage ne pourroit être ouvert de cette maniere, ſans que les carotides & les jugulaires internes ne le fuſſent auſſi.

Mais quoiqu'il y ait quelquefois des plaies à la gorge par leſquelles les alimens ſortent, il ne faut pas toujours croire que la *trachée-artere* & l'œſophage ſoient ouverts. Les alimens qui ſortent par les plaies ne ſont point entrés dans l'œſophage, car s'ils en venoient, il faudroit qu'ils paſſaſſent par l'ouverture de la *trachée-artere*, ce qui ne pourroit ſe faire ſans qu'il en tombât dans ce canal qui eſt toujours ouvert, & par conſéquent ſans que le bleſſé n'en fût ſuffoqué. Ces ſortes de plaies par où les alimens s'échappent, pénetrent juſqu'au fond du goſier entre l'épiglotte & la racine de la langue; quelques points de ſuture entrecoupée, la ſituation de la tête, & un régime de vivre convenable paroiſſent les ſeuls moyens qu'on puiſſe employer pour guérir ces plaies. [D. J.]

TRACHELAGRA. Eſpece d'affection artritique ou rhumatiſmale qui attaque le col. *Ambroiſe Paré* paroît s'être ſervi le premier de ce terme, à l'imitation de ceux de *podagre*, *chiragre*, *&c.* qui ſignifient *la goutte aux pieds*, *aux mains*. Voyez TORTICOLIS.

TRACHEOTOMIE. C'eſt la même choſe que la

bronchotomie & la laryngotomie. *Voyez ces mots.*

TRACHOMA. Ce mot désigne une aspérité de la partie interne des paupieres, accompagnée de démangeaison, de rougeur, & souvent de pustules semblables à des grains de millet. Les degrés de cette maladie sont le sycosis & le tylosis, ou plutôt ce sont les deux plus fâcheux accidens auxquels puisse aboutir le *trachoma*.

Cette maladie est une espece de dartre des paupieres : elle vient ordinairement de l'acreté des larmes. Pour la guérir, on prescrit au malade un régime de vivre doux & humectant pour tempérer la chaleur & l'açreté du sang & des humeurs : on le saigne s'il y a plénitude ; on le purge par en bas ; on emploie ensuite les bouillons amers ; on fait usage des bains d'eau tiede, & généralement de tous les remedes propres à humecter, à fondre & à évacuer les humeurs impures ; on passe quelquefois du cautere au seton, pour détourner les humeurs de dessus les paupieres.

Quant aux topiques, on se sert d'abord de ceux qui humectent & amollissent les solides, & qui sont capables de tempérer la chaleur de la partie ; tels sont les fomentations avec la décoction des racines de guimauve, de feuilles de violier, de fleurs de camomille & de mélilot, des semences de lin & de fougere, &c. on passe ensuite aux remedes qui détergent & dessechent les ulceres. *Voyez* ARGEMON. [Y]

TRANSFUSION. Opération célebre dans le dernier siecle, & qui consiste à faire passer du sang des vaisseaux d'un animal, immédiatement dans ceux d'un autre.

La maniere de procéder à la *transfusion* a varié dans les différens temps & les différens pays : dans le commencement, les chirurgiens inhabiles à cette opération, la firent avec moins de précautions & d'adresse, & par conséquent avec plus de douleur & de danger que dans la suite, où l'habitude de la pratiquer fit imaginer successivement de nouveaux moyens de la faciliter & de la rendre moins douloureuse. Les Etrangers rendent aux François le témoignage non équi-

voque que c'eſt par eux qu'elle a été perfectionnée.

La méthode des Italiens étoit extrêmement cruelle. M. *Manfredi* rapporte que pour faire la *transfuſion* ſur les hommes, les chirurgiens de Rome marquent ſur la peau avec de l'encre le chemin de la veine par laquelle ils veulent faire entrer le ſang; enſuite, ils enlevent cette peau, & font avec le raſoir une inciſion ſuivant la marque, d'environ deux pouces de long, afin de découvrir la veine & la ſéparer des chairs environnantes; ils paſſent après une aiguille enfilée par-deſſous la veine pour la lier par le moyen d'un fil ciré avec la canule que l'on doit introduire dedans pour y faire paſſer le ſang. En ſuivant cette méthode, outre les douleurs longues & vives qu'on cauſe au malade, on eſt ſûr d'exciter une inflammation qui peut être funeſte, & on riſque d'offenſer l'artere & le tendon, ou d'exciter quelqu'autre accident.

La méthode ſuivie à Paris par M. *Emmerets* eſt beaucoup plus ſimple, & à l'abri de tous ces inconvéniens. Les inſtrumens néçeſſaires ſont deux petits tuyaux d'argent, d'ivoire ou de toute autre matiere, recourbés par l'extrêmité qui doit être dans les veines ou arteres des animaux qui ſervent à la *transfuſion*, & de ceux ſur qui on la fait; par l'autre bout ces tuyaux ſont diſpoſés de façon à pouvoir s'adapter avec juſteſſe & facilité; peu en peine de faire ſouffrir les animaux qui doivent fournir le ſang qu'on veut *transfuſer* aux hommes, le chirurgien prépare commodément leur artere; il la découvre par une inciſion longitudinale de deux ou trois pouces, la ſépare des tégumens & la lie en deux endroits diſtans d'un pouce, ayant attention que la ligature qui eſt du côté du cœur puiſſe facilement ſe défaire; enſuite il ouvre l'artere entre les deux ligatures, y introduit un des tuyaux, & l'y tient fermement attaché: l'animal ainſi préparé, le chirurgien ouvre la veine du malade (il choiſit ordinairement une de celles du bras), laiſſe couler ſon ſang autant que le médecin le juge à propos, enſuite ôte la ligature qu'on met ordinairement pour ſaigner, au deſſus de l'ouverture, & la met au-deſſous; il fait

entrer fon fecond tuyau dans cette veine, l'adapte enfuite à celui qui eft placé dans l'artere de l'animal, & emporte la ligature qui arrêtoit le mouvement du fang; auffi-tôt il coule, trouvant dans l'artere un obftacle par la feconde ligature, il enfile le tuyau, & pénetre ainfi dans les veines du malade. On jugeoit par fon état, par celui de l'animal qui fourniffoit le fang, & par la quantité qu'on croyoit transfufée du temps où il falloit ceffer l'opération; on fermoit la plaie du malade avec la compreffe & le bandage, comme dans la faignée du bras. On peut favoir à-peu-près quelle eft la quantité du fang qu'on lui a communiqué, 1°. en pefant, avant & après l'opération, l'animal dont on a employé le fang; 2°. en lui tirant le refte de fon fang, parce qu'on fait la quantité totale qu'en contient un animal de telle efpece & de telle groffeur; 3°. en connoiffant combien les tuyaux dont on fe fert peuvent fournir de fang dans un temps déterminé, & comptant les minutes & les fecondes qui s'écoulent pendant l'opération. M. *Tardy* propofa une *transfufion* réciproque dans les hommes qui fut faite de façon que le même homme donnât du fang à un autre homme, & en reçût du fien en même temps; mais cette opération très-cruelle & très-compliquée, n'a jamais eu lieu que dans fon imagination; & il eft à fouhaiter que les médecins plus avares du fang humain, dont la perte eft fouvent irréparable, s'abftiennent avec foin de toutes ces efpeces d'opérations, fouvent dangereufes & jamais utiles. *Article de M. Menuret.*

TRÉPAN, *terebra*, *terebella*, *trepanum*. Inftrument de chirurgie. C'eft une efpece de vilebrequin de fer & d'acier, propre pour percer & fcier en rond les os, principalement ceux du crâne. Il eft compofé de deux pieces, l'une eft le vilebrequin ou le *trépan* proprement dit, l'autre eft l'arbre fur lequel on le monte, & qui le foutient.

Il y a trois fortes de *trépan*; l'*exfoliatif*, voyez EXFOLIATIF; le *perforatif*, & le *couronné*.

Le *trépan* perforatif eft ainfi appelé parce qu'il n'a

d'autre action, que de percer. Il faut confidérer à cet inftrument fon milieu & fes extrêmités. Le milieu du perforatif eft une tige d'acier exactement polie, perpendiculaire, & de différente ftructure pour la beauté & la propreté de l'inftrument.

La partie fupérieure de cette tige eft une plaque taillée à pans à fa circonférence, mais exactement plàne du côté de la fcie, & limée de maniere qu'elle ne foit pas polie, afin de l'appliquer plus intimement fur la partie inférieure de l'arbre du *trépan*. Les couteliers nomment cette petite plaque *la mitte*.

Du fommet de cette mitte s'éleve une tige ou fcie de la hauteur d'un pouce, qui porte deux lignes & demie en quarré. A une des furfaces de cette fcie, & environ deux lignes & demie de la mitte, on pratique une hoche ou entaille fituée tranfverfalement, & dont les deux bords font diftans d'une ligne & demie l'une de l'autre. Cette entaille peut avoir une ligne de profondeur dans fa partie fupérieure, d'où elle vient obliquement trouver le bord inférieur.

La même furface dans laquelle l'entaille eft pratiquée, ne fe continue pas quarrément jufqu'à fon fommet, mais elle forme un bifeau en doucine, de trois lignes & demie de longueur & dont nous dirons l'ufage.

La partie inférieure, ou la lame du perforatif, reffemble à une lame qui fe termine par une pointe tranchante fur les côtés. La trempe de cet inftrument doit être douce, afin qu'il ne s'égrene point.

L'ufage le plus commun du perforatif eft de faire d'abord un trou fur le crâne pour y placer la pyramide du *trépan* couronné. *Voyez* TRÉPANER.

On s'en fert auffi pour faire plufieurs trous fur d'autres os; pour percer, par exemple, des exoftofes, afin de les enlever enfuite plus facilement par le moyen du cifeau & du maillet de plomb. *Voyez* EXOSTOSE.

Le *trépan* couronné a trois parties. La moyenne & la fupérieure ne different en rien des mêmes parties du perforatif, dont nous venons de parler. Le *trépan* cou-

ronné eſt ainſi appelé, parce que ſa partie inférieure repréſente une couronne. C'eſt une tige d'acier qui ſoutient une eſpece de boiſſeau de figure conique en dehors & en dedans, & qui eſt heriſſé par le bas de dents tranchantes qui forment une ſcie circulaire. Chaque dent eſt à l'extrêmité d'un biſeau : tous les biſeaux ſont tournés de droite à gauche pour couper dans le même ſens. Ils ne tombent pas perpendiculairement de la partie ſupérieure de la couronne à l'inférieure, mais ils deſcendent obliquement & en ſpirale, non-ſeulement pour mieux couper, mais pour chaſſer par leur obliquité la ſciure qui ſe ſépare au fond de l'ouverture. La couronne eſt plus étroite par ſon extrêmité que par ſa culaſſe, afin que la piece d'os qu'on ſcie puiſſe y monter facilement à meſure qu'elle avance, & qu'on ait la facilité de pencher le *trépan* de côté & d'autre pour ſcier également. Sa profondeur eſt d'environ dix lignes ; ſa largeur varie ; car il y a de grandes, de moyennes, & de petites couronnes. Le diametre de la plus grande eſt de neuf à dix lignes dans ſon fond, & de ſix à ſept à ſon entrée ; les autres diminuent à proportion.

Dans le fond de la couronne, ſe monte de gauche à droite une pyramide faite comme un poinçon, ovale ou quarré, terminée par ſon extrêmité inférieure en façon de langue de ſerpent, tranchante ſur les côtés, pointue comme le perforatif, & un peu plus longue que la couronne. Son extrêmité ſupérieure eſt une vis de trois lignes de hauteur. Cette pyramide ſe monte & ſe démonte par le moyen d'une clef d'acier, qui eſt un tuyau ovale ou quarré long au-moins de deux pouces & demi, pour recevoir & embraſſer juſte la pyramide, & terminé par un anneau ou un trefle qui ſer de manche. On fait entrer la pyramide dans la cavité de cette clef ; on tourne de gauche à droite pour la monter, & de gauche à droite pour l'ôter.

L'uſage du *trépan* couronné eſt de faire une ouverture au crâne, pour donner iſſue au ſang ou au pus épanché ſur la dure-mere, ou ſur le cerveau ; pour ouvrir des abſcès dans le canal des os longs ; pour

trépaner

trépaner le ſternum dans le cas d'abſcès ou d'épanchement quelconque entre les deux lames du médiaſtin; pour retirer des corps étrangers engagés dans les os; pour enlever des eſquilles, ou pieces d'os enfoncées. *Voyez* TRÉPANER.

L'arbre qui ſert à porter les différentes pieces dont nous venons de détailler la conſtruction, a beaucoup de reſſemblance au vilebrequin dont les ſerruriers ſe ſervent.

Pour le bien examiner, nous le conſidérerons ſous trois parties; deux ſont perpendiculaires l'une à l'autre, & la troiſieme eſt une branche coudée qui repréſente un demi-cercle fort alongé & irréguliérement arrondi, mais très-ſymmétriquement conſtruit.

La partie ou l'extrêmité ſupérieure de l'arbre du *trépan* eſt comme la baſe de toute la machine. C'eſt une piece d'acier très-polie, qui a environ un pouce deux lignes de longueur ſur quatre à cinq lignes de diametre; elle eſt taillée à huit pans. La partie ſupérieure de cette piece octogone eſt une mitte ſur laquelle le manche eſt appuyé. Du milieu de la mitte s'éleve une ſcie, ou petite tige d'acier fort ronde & polie, d'un pouce & demi de hauteur ſur près de deux lignes d'épaiſſeur; & cette ſcie eſt cachée & contenue dans le manche, par la méchanique que nous allons expliquer.

Le manche de l'arbre du *trépan* doit être conſtruit de deux pieces, qui ſont ordinairement d'ébene ou d'ivoire; la partie inférieure de ce manche eſt plus longue que large; elle reſſemble aſſez à une petite pomme de canne bien tournée; il y a une vis à ſon ſommet, & elle eſt percée dans toute ſon étendue. Ce canal contient & renferme une petite canule de cuivre, qui entre avec beaucoup de juſteſſe, & qui eſt très-polie en dedans, afin de permettre à la ſcie qu'elle entoure, d'y tourner & d'y faire ſes mouvemens; c'eſt pourquoi cette ſcie eſt comme rivée ſur la canule par un petit écrou qui s'engage ſur la vis qui eſt à ſon ſommet, ce qui eſt beaucoup plus commode que la rivure que les couteliers ont coutume d'y mettre. Voilà quelle

eſt la méchanique qui cache & contient la ſcie de l'arbre du *trépan* ce que l'on appelle *la noix*. Cette partie ſupérieure de l'arbre eſt couronnée par une pomme d'ébene ou d'ivoire, applatie, convexe en dehors, & cave en-deſſous ; elle ſe joint avec l'autre partie du manche par un écrou, gravé dans la partie cave de la pomme, & qui ſe monte ſur la vis qui eſt à la partie ſupérieure de l'autre piece du manche.

La partie inférieure de l'arbre du *trépan* eſt perpendiculaire à celle dont on vient de parler : on la nomme *la boîte*, parce qu'elle ſert à emboîter la ſcie des couronnes & des autres *trépans*. Pour que cette partie ſoit bien conſtruite, elle ne doit point être ronde & tournée en écrou, comme on le voit dans pluſieurs auteurs, parce qu'alors les ſcies des couronnes ſont en vis ; ſtructure qui a beaucoup d'inconvéniens : un des principaux eſt que cette vis ſe monte à contre-ſens du jeu de la couronne ; lorſqu'on trépane, elle ſe ſerre quelquefois à un tel point, qu'il faut un étau pour la démonter. D'ailleurs il eſt plus long & plus embarraſſant de monter une vis dans un écrou, que de faire entrer une ſcie quarrée dans une boîte de même figure. La boîte eſt à pans, elle a environ un pouce & demi de longueur. La ſurface de la boîte qui eſt diamétralement oppoſée à celle qui touche à la manivelle ou branche courbe qui joint la partie ſupérieure & l'inférieure, eſt fendue de la longueur de dix lignes par une ouverture qui pénetre juſques dans la cavité de la boîte, & qui ſert à y placer un petit reſſort à baſcule, dont l'extrêmité inférieure faiſant éminence en-dedans de la boîte, eſt taillée en talus, & très-polie, afin de gliſſer facilement ſur la ſurface ou biſeau de la ſcie des *trépans*, pour s'engager dans leur hoche ou entaillure.

La troiſieme piece de l'arbre eſt la branche ou manivelle. C'eſt un arc irréguliérement arrondi, dont les extrêmités tiennent aux parties ſupérieure & inférieure de l'inſtrument. Cet arc eſt plus ou moins orné, ſuivant le goût & l'adreſſe de l'ouvrier. Il doit y avoir dans ſon milieu une petite boule tournante d'acier,

ovale, ayant environ un pouce de diametre ſur quinze lignes de longueur. Cette petite boule doit être garnie de petits ſillons, moins pour l'ornement, qu'afin de préſenter des ſurfaces inégales aux doigts, & d'être tenue avec plus de fermeté. Cette boule doit tourner autour d'un eſſieu, ce qui facilite beaucoup l'action de la machine, & en rend le mouvement bien plus doux.

Nous allons expliquer la maniere de ſe ſervir de tous ces inſtrumens en parlant de l'opération à laquelle ils conviennent, dans l'article qui ſuit.

TRÉPANER. Pratiquer l'opération du trépan; c'eſt faire une ouverture au crâne pour relever des pieces d'os qui piquent ou qui compriment la dure-mere ou le cerveau, ou pour donner iſſue aux matieres épanchées ſous le crâne, ou pour enlever des pieces d'os cariés.

Cette opération ſe pratique ordinairement à la ſuite des plaies ou des coups à la tête. Il faut voir ce que nous avons dit à l'*article des plaies de tête* au mot *plaie*. Nous parlerons ſimplement ici de la maniere de faire l'opération. Nous traiterons enſuite des cas douteux pour l'opération du trépan; & nous expoſerons les raiſons qui peuvent en pareil cas déterminer à pratiquer ou à éviter cette opération.

Lorſque l'opération du trépan eſt indiquée, & qu'on a découvert le lieu où il la faut faire, par les inciſions convenables, de la façon dont nous l'avons dit à l'*article des plaies de tête*; il faut mettre le malade dans une ſituation commode; ſa tête doit être ſtable, & pour ainſi dire inébranlable pendant l'opération; & l'endroit du crâne que l'on doit ouvrir, doit, autant que cela eſt poſſible, être le lieu le plus élevé, afin que la couronne y porte perpendiculairement. Pour ſatisfaire à toutes ces vues, on éloigne le lit du mur, pour que les aides puiſſent ſe placer commodément & contenir fermement la tête du malade, ſous l'oreiller duquel on place un plat d'étain ou une planche.

Les inſtrumens ſeront rangés ſur un plat, & l'appareil qu'on doit appliquer après l'opération, doit

être rangé fur un autre, de façon que les pieces fe préfentent dans l'ordre qu'elles doivent être employées.

Tout étant ainfi bien difpofé, le chirurgien prend la couronne montée de fa pyramide, *voyez* TRÉPAN COURONNÉ ; & il la pofe perpendiculairement fur l'endroit du crâne qu'il veut percer. Les dents de la couronne doivent anticiper un peu fur la fracture pourvu que les pieces d'os foient folides ; il tourne enfuite deux ou trois fois, en appuyant fuffifamment la pyramide fur le crâne pour y faire une impreffion qui ferve de guide au perforatif. *Voyez* TREPAN PERFORATIF.

Le chirurgien prend alors l'arbre du trépan monté du perforatif : on tient ces deux inftrumens joints enfemble, comme une plume à écrire ; on pofe enfuite la pointe du perforatif dans la marque que la pyramide de la couronne a gravée fur le crâne ; on fait avec le pouce & le doigt indicateur de la main gauche un cerceau qu'on pofe horizontalement fur la pomme de l'arbre du trépan ; on met le menton dans ce cerceau ; on prend avec les trois premiers doigts de la main droite le milieu de l'arbre pour tourner de droite à gauche & faire un trou au crâne capable de loger la pyramide de la couronne.

Avant de relever le perforatif, il faut avoir l'attention de donner un demi-tour de gauche à droite fans appuyer avec le menton, & de porter les doigts qui étoient appuyés fur la pommette de l'arbre, auprès du crâne pour prendre l'inftrument & l'ôter perpendiculairement du trou où il eft engagé.

L'aide qui eft chargé des inftrumens, démonte le perforatif ; & met à fa place une couronne, pendant que l'opérateur ôte avec un petit linge ou une fauffe tente, la fciure que le perforatif a produite. Le chirurgien reçoit l'arbre fur lequel on a monté la couronne ; il porte la pyramide dans le trou fait par le perforatif ; il fe met dans la même fituation où il étoit en fe fervant de ce premier inftrument ; & tournant de droite à gauche, il fcie l'os circulairement.

Si la couronne ne pose pas perpendiculairement, la circonférence de l'os n'est pas coupée également de tous les côtés : le chirurgien doit s'en appercevoir, parce qu'il s'éleve plus de sciure d'un côté que de l'autre; dans ce cas, il penche son instrument du côté où il y en a le moins, & il passe un peu plus légérement sur le côté opposé.

Quand le chemin de la couronne est bien frayé, on ôte le trépan, en donnant le demi-tour, & en portant la main droite à la base de la couronne, comme nous l'avons dit en parlant du *perforatif*; pendant qu'un aide démonte la pyramide & nettoie les dents de la couronne avec une petite brosse de crin, le chirurgien opérateur porte un petit stylet plat & mousse dans l'impression faite par la couronne, & il ôte la sciure avec une fausse tente : il reprend ensuite la couronne; il continue de scier jusqu'à ce que la piece d'os soit vacillante & qu'elle puisse être enlevée avec la feuille de myrthe. On a la précaution de relever plusieurs fois la couronne pour la nettoyer, & l'on examine à chaque fois si l'on scie l'os également : mais il faut avoir beaucoup d'égards à l'épaisseur des os; & quand on a passé le diploé, on doit aller avec prudence pour ne pas enfoncer l'os sur la dure-mere. On s'apperçoit qu'on a scié le diploé, à la résistance qui augmente, & à la sciure blanche que la table interne fournit après celle du diploé qui est plus rouge.

Toutes les fois que l'on sent de la difficulté & de la résistance à la couronne en tournant l'arbre du trépan, c'est une marque que les petites dents de la couronne s'enfoncent trop; pour lors on donne un demi-tour de gauche à droite; & on recommence de nouveau, mais un peu plus légérement.

Quand la piece d'os est enlevée, il faut emporter les inégalités de la circonférence interne du trou, par lesquelles la dure-mere pourroit être blessée dans ses battemens; on se sert à cet effet du couteau lenticulaire. *Voyez* COUTEAU LENTICULAIRE.

Quand il y a du sang épanché sur la dure-mere,

on recommande, pour en procurer la ſortie, de faire faire une grande inſpiration au malade, & de lui pincer le nez. Cette méthode n'eſt pas toujours praticable ; un malade, dans un aſſoupiſſement léthargique, n'eſt pas dans le cas de ſe prêter à ce qu'on ſe propoſe ; d'ailleurs les trépans doivent, autant que faire ſe peut, être pratiqués aux parties déclives, de ſorte que les fluides épanchés ſortent facilement ; & lorſque cela n'eſt pas poſſible, l'expérience a fait voir qu'on étoit obligé d'avoir recours aux injections & aux contre-ouvertures. *Voyez* *CONTRE-OUVERTURE* & *INJECTION*.

Lorſque le trépan a été appliqué à l'occaſion des pieces d'os qui comprimoient la dure-mere ou qui perçoient les membranes & pénétroient dans le cerveau, il faut relever ces parties avec l'élévatoire. *Voyez* *ELEVATOIRE*.

Le panſement de l'opération conſiſte dans l'application d'une petite piece de linge de la grandeur du trou. (*voyez* *SYNDON*), de la charpie, des compreſſes & un bandage convenable. *Voyez* *COUVRE-CHEF*.

La matiere dont nous traitons, pourroient donner lieu à des diſſertations auſſi étendues qu'importantes : on peut conſulter à ce ſujet les différens *traités de chirurgie*, & particuliérement *le premier volume de l'académie royale de chirurgie*, où l'on trouve pluſieurs mémoires, dans leſquels M. *Queſnay* détermine par des obſervations très-intéreſſantes les cas où il faut multiplier les trépans ; les remedes qui conviennent le mieux pour la cure des plaies du cerveau ; les moyens dont on ſe ſert pour hâter l'exfoliation des os du crâne ou pour l'éviter, &c. Nous allons rapporter, d'après le mémoire *du trépan dans les cas douteux*, les raiſons qui peuvent en pareils cas déterminer à recourir au trépan, ou à éviter cette opération.

De tous les ſignes qui peuvent déterminer à *trépaner*, il n'y en a point de plus déciſifs que les fractures & les enfoncemens du crâne. Cependant il y a des exemples des bleſſés qui ont guéri dans quelques-uns de ces cas, ſans avoir été trépanés. Mais ces obſervations ne

doivent point en imposer ; on doit se défier de toute observation où l'on ne rapporte que le succès, sans parler des indications qui peuvent y conduire : ces observations nous instruisent peut pour la pratique, surtout quand elles sont contredites par d'autres qui l'emportent infiniment sur elles. Les observateurs éclairés ont remarqué qu'on ne pouvoit se dispenser de l'opération du trépan dans le cas de fracture que lorsque les pieces des os fracturés étoient assez écartées l'une de l'autre pour permettre la sortie du sang qui auroit pu s'épancher sur la dure-mere. Il y a des cas où l'écartement d'une suture voisine de la fracture, a dispensé de l'opération du trépan ; mais ces cas méritent une attention singuliere ; car l'épanchement peut se faire des deux côtés de la suture ; & alors l'évacuation ne peut ordinairement se faire que d'un côté, à cause que la dure-mere peut encore rester adhérente vers le bord d'un des os écartés, & retenir le sang qui seroit épanché sous la portion de l'os à laquelle la dure-mere seroit restée attachée. Il faudra donc appliquer le trépan de ce côté malgré l'écartement de la suture. Toute cette doctrine est appuyée sur des observations dont on sent toute la conséquence, & dont il résulte qu'on peut dans certain cas, s'écarter des regles les plus invariables de l'art, mais qu'on ne doit le faire qu'avec beaucoup de connoissance & de circonspection.

Il est un autre cas bien plus embarrassant, même pour les plus grands maîtres ; ce sont les coups à la tête sans lésion apparente aux os, souvent même sans plaie ni contusion aux chairs ni à la peau, lesquels sont suivis d'épanchement sous le crâne, & qui d'autres fois n'en causent point, quoiqu'ils soient accompagnés de circonstances ou d'accidens qui donnent lieu d'en soupçonner. Les accidens qui arrivent dans les blessures de la tête où il n'y a point de fractures, déterminent, lorsqu'ils sont graves, plusieurs praticiens à *trépaner*. D'autres se contentent de combattre ces accidens par les saignées & les autres remedes qui peuvent servir à les dissiper. Les uns & les autres réussissent souvent ; mais ils se trompent sou-

vent auſſi. M. *Queſnay*, par l'uſage qu'il a ſu faire des différentes obſervations communiquées à l'académie, découvre, dans les ſuccès même, les circonſtances ou les particularités qui peuvent aider à diſtinguer les cas où l'on peut ſe déterminer le plus ſûrement qu'il eſt poſſible ſur le parti qu'on doit prendre. La diſtinction des accidens en primitifs & en conſécutifs, fait le principal fondement des dogmes que l'on poſe ſur cette matiere. *Voyez* COMMOTION. Les accidens conſécutifs preſcrivent l'opération du trépan ; & ceux qui arrivent beaucoup de temps après le coup, ſont les plus preſſans pour l'opération. Il faut ſur-tout faire attention que les accidens conſécutifs ne dépendent pas de l'inflammation du péricrâne, comme nous l'avons dit en parlant des plaies de tête.

Il y a un troiſieme cas où l'application du trépan eſt douteuſe. Il arrive quelquefois qu'après des coups à la tête, il reſte à l'endroit de la bleſſure, quoiqu'elle ſoit guérie, une douleur fixe, qui au-lieu de diminuer avec le temps, augmente de plus en plus malgré tous les topiques auxquels on peut avoir recours ; ce qui a pluſieurs fois obligé d'y faire des inciſions pour découvrir l'os. Les uns ont prit le parti de le ruginer ; les autres d'en attendre l'exfoliation ; d'autres enfin ont jugé en devoir venir à l'opération du trépan.

M. *Queſnay* rapporte des obſervations où l'on voit que ces moyens ont diverſement réuſſi, ſelon les différens cas. Quoiqu'on ſoit arrivé à la même fin par différens procédés, on ne doit pas y avoir recours indifféremment : ces obſervations laiſſent entrevoir que l'opération du trépan ne doit avoir lieu, que quand on ſoupçonne que l'os eſt altéré preſque dans toute ſon épaiſſeur, ou lorſque quelques accidens font croire que la cauſe du mal eſt ſous le crâne, comme ſeroit une carie à la face interne des os dont il y a des exemples ; ou enfin, lorſqu'ayant jugé à propos d'attendre l'exfoliation, elle n'a pas fait ceſſer les accidens. Mais quand la douleur paroît extérieure, qu'elle augmente lorſqu'on preſſe ſur l'endroit où elle ſe fait ſentir, on doit tout eſpérer de l'exfoliation, ſur-tout ſi après

avoir découvert l'os, on n'y apperçoit qu'une légere altération ou une carie superficielle. Il faut pour s'en assurer, avoir recours à la rugine : son usage peut d'ailleurs avoir ici d'autres avantages, comme d'accélérer beaucoup l'exfoliation, de faire cesser la douleur avant que l'exfoliation soit arrivée ; mais ce dernier effet dépend sur-tout de bien découvrir toute la surface de l'os, qui est altérée, afin que cette altération ne communique plus à aucun endroit avec le péricrâne. [Y]

TRICHIASIS. Maladie des paupieres, causée par des poils qui rentrent en-dedans.

Ce dérangement des cils excite une douleur vive qui est suivie d'inflammation, d'un écoulement continuel de larmes, & souvent d'ulceres de l'œil. Tous ces symptômes augmentent considérablement la cause dont ils dépendent, & sont souvent cause de la perte de la vue.

La cure de cette maladie doit commencer par l'administration des remedes généraux, si l'on juge qu'il en soit besoin. On se sert d'une fomentation émolliente pour tâcher d'humecter & de ramollir les bords des paupieres ; ce qui peut faire changer la disposition défectueuse des cils.

Si ces remedes sont inutiles, il faut, avec une petite pincette, arracher les uns après les autres les cils qui piquent l'œil. Cet organe n'étant plus piqué, la fluxion s'appaisera plutôt, & on aura le temps de retablir le bord des paupieres avant que les cils aient repoussé. *Voyez le traité des maladies des yeux, de M. Antoine Maitrejan, chirurgien.*

On a aussi donné le nom de *trichiasis* à une maladie de la vessie, dans laquelle on rend les urines épaisses & chargées de filamens semblables à des poils. *Voyez le comment. de Gal. sur l'aph. 76. sect. IV. d'Hippoc.* [Y]

TRICHISMOS. Epithete qu'on donne à une fracture des os plats, si fine qu'elle est presque imperceptible. On l'appelle aussi fente capillaire, *rima capillaris.*

Pour n'être point trompé sur cette espece de frac-

ture, il faut paſſer de l'encre ſur la dépreſſion capillaire; on rugine enſuite l'endroit; ſi l'os eſt réellement fracturé, on voit une ligne noire produite par l'encre qui a pénétré la fracture. Cela eſt important dans les fêlures du crâne pour ſe déterminer à l'opération du trépan, ou pour s'en abſtenir. *Voyez* TREPAN. [Y]

TROCART ou TROISQUARTS, eſt un poinçon d'acier, long d'environ deux pouces & demi, exactement rond, emmanché par ſon extrêmité poſtérieure dans une petite poignée faite en poire, terminé par l'extrêmité antérieure en pointe triangulaire. C'eſt des trois angles tranchans qui forment la pointe de cet inſtrument qu'il tire ſon nom. Les auteurs latins le nomment *acus triquetra*.

Le poinçon dont nous venons de parler, eſt renfermé dans une canule d'argent proportionnée à ſon volume. L'extrêmité antérieure de la canule eſt ouverte non-ſeulement par le bout, mais encore par les côtés, pour donner une iſſue plus facile aux matieres liquides épanchées dans quelque capacité. Cette canule doit être taillée extérieurement en biſeau, afin qu'elle s'adapte ſi juſte au commencement de la pointe triangulaire du poinçon, qu'elle n'excede ſa groſſeur que le moins qu'il eſt poſſible. Par ce moyen le *trocart* armé de ſa canule pénetre plus aiſément les parties qu'il doit diviſer, & cela épargne beaucoup de douleur au malade.

La partie poſtérieure de la canule eſt une plaque exactement ronde, dont la face poſtérieure eſt un peu cave, & l'antérieure un peu convexe. Cette plaque eſt percée de deux petits trous pour pouvoir paſſer des fils en anſe, afin d'aſſujettir au beſoin la canule par une ceinture ou un circulaire.

M. *Petit* a perfectionné la conſtruction de cet inſtrument. Il a fait alonger le pavillon de la canule en forme de cuiller, terminée en bec d'aiguiere, pour faciliter la ſortie du fluide, & empêcher qu'il ne coule ſur la peau. Cet avantage ſeroit de petite conſidération, parce que les fluides épanchés forment une arcade en

fortant de la canule, fur-tout dans l'opération de la paracenthefe ou ponction au ventre des hydropiques, *voyez* PARACENTHESE ; mais cet alongement a une utilité marquée, & relative à une autre addition que M. *Petit* a faite au *trocart*; c'eft une petite rainure qui s'étend extérieurement tout le long de la canule. Cette dépreffion eft fort avantageufe pour l'ouverture des dépôts internes, des tumeurs enkiftées & autres cas où l'on eft fort aife de connoître la nature du fluide épanché avant que de fe déterminer à faire une opération ; & lorfqu'on veut incifer, la cannelure longitudinale qui fe trouve à la furface extérieure de la canule, fert à conduire le biftouri : & la gouttiere de la partie poftérieure fert de piece de pomme ou de manche à la canule qui remplit parfaitement l'office de fonde cannelée.

On fe fert du *trocart* dans l'opération de l'hydrocele. *Voyez* HYDROCELE. Dans ce cas, quelques chirurgiens ont un *trocart* plus menu & plus court que celui que nous venons de décrire pour la paracenthefe.

M. *Foubert* fe fert d'un grand *trocart*, dont la canule eft ouverte pour pratiquer fa méthode de tailler. *Voyez* cette méthode & les inftrumens qui lui font particuliers, au mot *taille*.

M. *Petit* a imaginé un *trocart* pour les contre-ouvertures : fa canule eft ronde, garnie d'une rainure fur le long de fon corps, & de deux yeux à fon extrêmité pour y paffer une bandelette. La conftruction du manche de ce *trocart* eft femblable à celle du pharingotome. *Voyez* PHARINGOTOME.

M. *Foubert* s'eft fervi auffi du *trocart* courbe pour faire la ponction de la veffie au-deffus de l'os pubis, dans le cas de l'impoffibilité abfolue de fonder les malades attaqués de rétention d'urine, & pour aller à l'urgent, attendu que les bougies fe frayent une route dans la veffie par la voie naturelle. M. *Flurant*, chirurgien de Lyon, où il jouit d'une réputation méritée, fe fert d'un pareil *trocart* pour le même cas ; mais il fait la ponction par l'inteftin rectum : c'eft une opération nouvelle dont il eft l'auteur, & qui a eu des fuccès. Ses

obſervations ſont inſérées dans l'ouvrage d'un de ſes confreres, intitulé, *mélanges de chirurgie*, publiés en 1760. [Y]

TROMBUS. Petite tumeur qui ſurvient à l'occaſion d'une ſaignée. *Voyez* THRUMBUS. [Y]

TUMÉFACTION eſt l'action de s'enfler, ou de s'élever en tumeur. *Voyez* TUMEUR.

Il arrive ſouvent dans la gonorrhée des inflammations, & des *tuméfactions* des teſticules, ſoit par la foibleſſe des vaiſſeaux, les mouvemens violens, l'uſage indiſcret des aſtringens, le défaut de purgation, ſoit par quelque autre cauſe ſemblable. *Voyez* GONORRHÉE.

TUMEUR eſt une élévation contre-nature qui ſurvient à quelque partie du corps. Ce mot vient du latin *tumere*, s'enfler, ſe gonfler.

Les *tumeurs* ſont formées, 1°. par l'accumulation & le ſéjour de quelque humeur; ce ſont alors des *tumeurs* humorales, nommées *apoſtemes*, lorſqu'elles attaquent les parties molles, *voyez* APOSTEME; & *exoſtoſe*, lorſqu'elles affectent les parties dures, *voyez* EXOSTOSE. Il y a des *tumeurs* qui ſont cauſées par le déplacement de quelques parties organiques. Ce ſont des *hernies* lorſque la *tumeur* eſt faite par des parties molles, *voyez* HERNIES; & des *luxations*, lorſque les parties dures ont ſouffert quelque dérangement. *Voyez* LUXATION.

La troiſieme claſſe des *tumeurs* reconnoît pour cauſe la préſence de quelque corps étranger. On entend par *corps étrangers* toutes les choſes qui n'entrent point actuellement dans la compoſition de notre corps. Les uns ſont formés au-dedans de nous, les autres viennent du dehors; les uns & les autres peuvent être animés ou inanimés.

Ceux qui ſont formés chez nous ſont de deux eſpeces. Les uns ſe ſont formés d'eux-mêmes: telles ſont la pierre dans les reins, dans les ureteres, dans la veſſie, dans la véſicule du fiel, ou dans toute autre partie du corps; la môle dans la matrice, les vers & autres inſectes dans les inteſtins, ou dans quelqu'autre partie.

Les autres ſont devenus corps étrangers, parce qu'ils ont ſéjourné trop long-temps dans le corps : tel eſt un enfant mort dans la matrice ; ou parce qu'ils ſe ſont ſéparés du tout, telles ſont les eſquilles des os, une eſcarre, &c.

Les corps étrangers venus de dehors, ſont entrés dans le corps en faiſant une diviſion, ou ſans faire de diviſion. Un dard, une balle de fuſil, un éclat de bombes, & tous les corps portés avec violence ſont dans le premier cas. Ceux qui entrent ſans diviſion, ſont les corps de toute eſpece qui s'introduiſent dans les ouvertures naturelles ; telles que les yeux, le nez, le goſier, les oreilles, l'anus, le vagin, l'uretere, la veſſie.

Quelques-uns mettent au rang des corps étrangers l'air qui, en s'inſinuant dans l'interſtice des parties, forme des *tumeurs* qui ont différens noms, ſuivant les différentes parties qu'il occupe. *Voyez EMPHYSEME.*

Tous les corps étrangers doivent être tirés dès qu'il eſt poſſible de le faire, de crainte que ceux qui ſont engendrés dans le corps, tels que les pierres de la veſſie, n'augmentent en volume, ou que ceux qui ſont venus de dehors n'occaſionent, par leur preſſion, des accidens qui empêchent leur extraction, ou qui la rendent difficile.

Il y a différentes manieres d'extraire les corps étrangers. On ne peut tirer les uns que par une ouverture qu'on eſt obligé de faire, comme la lithotomie, pour l'extraction de la pierre urinaire. *Voyez TAILLE.* On peut tirer les autres ſans faire aucune diviſion.

Si on tire un corps étranger par l'endroit par lequel il eſt entré, cette maniere s'appelle *attraction* ou *expulſion.* Si au-contraire on le fait ſortir par une ouverture oppoſée à celle où il eſt entré, cette maniere s'appelle *impulſion.*

La diverſité des corps étrangers qui peuvent entrer, les différens endroits où ils ſe placent, les moyens ſinguliers qu'il faut quelquefois inventer pour en faire l'extraction, enfin les accidens que ces corps étrangers occaſionent, demandent quelquefois de la part

des chirurgiens beaucoup de génie & d'adresse. On trouve dans le premier volume des *mémoires de l'académie royale de chirurgie* un grand mémoire très-intéressant sur les différens moyens de procurer la sortie des corps étrangers de l'œsophage, par M. *Hevin*, secretaire de cette académie pour les correspondances, & premier chirurgien de madame la Dauphine.

Avant que de faire l'extraction d'un corps étranger de quelque espece qu'il soit, on doit se rappeler la structure de la partie où il est placé; s'informer & s'assurer, s'il est possible, de la grosseur, de la grandeur, de la figure, de la matiere, de la quantité, de la situation du corps étranger, & de la force avec laquelle il a été poussé dans le corps, s'il est venu de dehors: il faut outre cela mettre le malade & la partie dans une situation commode, & telle que les muscles soient dans un état de relâchement, & enfin faire choix des instrumens les plus convenables pour en faire l'extraction.

Les corps étrangers, entrés & engagés dans quelque ouverture naturelle, doivent être tirés promptement. On doit auparavant faire des injections d'huile d'amande douce pour lubrifier le passage, & faciliter par ce moyen la sortie du corps. Quant aux corps étrangers qu'on ne peut tirer sans faire de division, ou sans agrandir l'ouverture déjà faite par le corps, *voyez* INCISION, CONTRE-OUVERTURE & PLAIE *avec corps étranger.*

Les instrumens dont on se sert pour faire l'extraction des corps étrangers sont les curettes, pour tirer ceux qui sont engagés dans l'oreille, ou dans l'uretre; les différentes especes de repoussoirs & de pincettes pour tirer ceux qui sont engagés dans le gosier, les tenettes, les pinces de différentes especes pour tirer les pierres, les balles, & autres corps semblables. *Voyez* TIRE-BALLE. Lorsque le corps étranger peut être saisi avec les doigts, ils sont préférables à tout autre instrument. *Voyez* CORPS ETRANGERS; & sur ceux qui sont dans la trachée-artere, *voyez* l'article TRACHÉOTOMIE. [Y]

V

VAGIN (MALADIES DU). Ce conduit eſt ſujet à des maladies qui lui ſont propres, telles ſont les hémorrhagies, la chûte ou deſcente, qui n'eſt autre choſe que la prolongation de la membrane interne du *vagin* ; les excroiſſances, qu'on diſtingue en ſarcomes, fungus ou champignons, & la clôture par vice de conformation ou par accident.

I. Les veines du *vagin* ſont ſujettes à la dilatation variqueuſe, comme les veines du fondement. Les femmes groſſes & les filles nubiles, en qui les vaiſſeaux de la matrice ne ſe ſont pas encore ouverts, ſont particuliérement attaquées de cette maladie, ainſi que les femmes qui ont le corps de la matrice obſtrué ; parce que dans toutes ces circonſtances, le ſang qui doit ſervir à la menſtruation, ne pouvant s'amaſſer dans les vaiſſeaux propres à cette fonction, engorge ceux du *vagin* avec leſquels ils communiquent. Lorſque ces vaiſſeaux exceſſivement diſtendus par la plénitude viennent à ſe crever, il en réſulte un flux hémorrhoïdal, diſtingué du menſtruel, en ce que l'effuſion du ſang ne ſe fait pas en temps marqué, mais par intervalle ſans regle & ſans ordre. La dilatation des veines du *vagin* eſt auſſi fort ſouvent une ſuite des maladies propres de cet organe, telles que les inflammations, rhagades ou excroiſſances.

Les auteurs qui diſent généralement & vaguement que le traitement des hémorrhoïdes du *vagin* eſt le même que de celle du ſiege, n'ont pas aſſez conſulté les différentes cauſes de ces maladies. Les fomentations faites avec la décoction de graines de lin, de racines d'althéa, de feuilles de bouillon blanc, peuvent bien calmer dans l'un & l'autre cas la tenſion inflammatoire ; on peut être ſoulagé par l'uſage des lini-

mens prefcrits contre le gonflement des hémorrhoïdes ; tels que l'onguent populeum, les huiles de pavot, de nénuphar, d'amandes douces battues long-temps en un mortier de plomb, avec l'addition d'un jaune d'œuf & d'un peu d'opium. Mais on ne parviendra jamais à la guérifon radicale du mal fecondaire qu'après avoir détruit le primitif : ainfi il faudra dans le cas d'obftruction de la matrice, obtenir la défopilation de ce vifcere, avant que de pouvoir employer efficacement des remedes contre les hémorrhoïdes de *vagin* qui feroient l'effet de cette obftruction. Nous en difons autant des autres caufes.

II. La defcente du *vagin* n'eft jamais une chûte ou relaxation de la totalité de ce conduit : la tumeur à laquelle on donne ce nom, eft fimplement un alongement d'une portion de la tunique intérieure du *vagin*. Ces prolongations viennent le plus fouvent après des accouchemens laborieux, difficiles ou trop fréquens, fur-tout dans les femmes d'une conftitution délicate, & font l'effet de la trop grande diftenfion que le *vagin* a foufferte. La tunique externe reprend fon reffort, & l'interne qui eft naturellement ridée ne fe rétablit pas fi aifément ; & s'il y a quelque pli trop alongé, il forme une expanfion qui fort de la vulve, comme on voit la tunique intérieure du rectum former la chûte de cet inteftin, maladie affez fréquente aux enfans. *Voyez* CHUTE DU FONDEMENT.

Il n'eft pas difficile de diftinguer la chûte du *vagin* de la defcente de matrice ; pour peu qu'on connoiffe par l'anatomie la difpofition naturelle des parties, on ne pourra tomber en aucune méprife fur ce point ; l'introduction du doigt fuffira pour s'en affurer. La defcente de matrice préfente un corps d'un certain volume, ferme, liffe, & où l'on peut aifément reconnoître l'ouverture tranfverfale de fon orifice qui s'avance antérieurement, & qui eft la partie la plus étroite ; dans la prolongation de la tunique intérieure du *vagin*, le doigt fe porte plus haut que la tumeur, qu'on fait n'être qu'un corps flexible formé par un pli membraneux.

Cette

Cette maladie eſt plus incommode que douloureuſe; elle cauſe une mal-propreté qui exige des ſoins habituels, faute deſquels il réſulteroit des inconvéniens; les malades ſont auſſi moins capables de remplir les devoirs du mariage. D'ailleurs par la négligence des moyens curatifs, les alongemens peuvent devenir skirreux, & former des tumeurs ſpongieuſes, qui donnent lieu à l'engorgement variqueux des vaiſſeaux, d'où réſultent des écoulemens ſanguinolens, & quelquefois des pertes de ſang.

L'indication curative eſt de fortifier la partie relâchée, par l'uſage des aſtringens capables par leur effet de la réduire à ſon état naturel. On ſe ſert avec ſuccès d'une éponge fine, ou d'un peſſaire fait avec du linge roulé & trempé dans une décoction de fleurs de ſumach, de balauſtes, de noix de gale faite avec du gros vin, ou de l'eau de forge de maréchal, ou rendue ſtyptique par l'addition d'un peu d'alun. On peut auſſi recevoir avec ſuccès ſur une chaiſe percée, & par le moyen d'un entonnoir, la fumigation des roſes de provins ſeches, d'encens de maſtic, de laudanum en poudre, &c.

III. Les excroiſſances ont auſſi leur ſiege dans la tunique interne du *vagin*; il y en a de molles, de dures; les unes ſont flaſques & ſpongieuſes, les autres pleines de vaiſſeaux variqueux: les excroiſſances qui ſont ſans ulcération, ſont des eſpeces de ſarcomes; ſi elles ſont produites par une végétation charnue à l'occaſion d'un ulcere fongueux, on les nomme *champignons*. *Voyez* HYPERSARCOSE.

Parmi les excroiſſances il y en a à baſe large, d'autres qui ont une racine ou pédicule grêle; les unes ſont bénignes, c'eſt-à-dire, qu'elles dépendent d'un vice purement local; les autres ſont malignes, & viennent ordinairement du vice vénérien: celles-ci demandent d'abord le traitement qui convient à la cauſe qui les a produites.

La cure locale conſiſte dans la deſtruction des excroiſſances: tous les auteurs ont preſcrit avec raiſon de ne pas irriter par des médicamens âcres & cauſti-

que, les excroiſſances skirreuſes & douloureuſes, de crainte qu'elles ne dégénerent plus promptement en cancer. La ligature, ſi elle eſt poſſible, eſt préférable, ou l'extirpation par l'uſage des ciſeaux eſt le moyen le plus ſûr. On arrête facilement le ſang avec de la charpie trempée dans de l'eau alumineuſe. *Ambroiſe Paré* conſeilloit l'uſage d'une eau cathérétique pour conſumer les racines des excroiſſances du *vagin*, & empêcher leur reproduction. Elle aura lieu principalement pour les excroiſſances charnues, ſuites de l'ulcération. Prenez eau de plantin, ſix onces; verd-de gris & alun de roche, de chacun deux gros; ſel commun, deux onces; vitriol romain & ſublimé, de chacun demi-gros: mêlez le tout pour s'en ſervir au beſoin. On ſe ſervira enſuite d'injections avec le vin blanc miellé, & de médicamens deſſicatifs. Quelques auteurs preſcrivent le jus de pourpier avec un peu de poudre de ſabine, comme un remede excellent pour faire tomber les verrues du *vagin*.

IV. La clôture du *vagin* ſe borne ou à la ſimple imperforation de la vulve, (*voyez* IMPERFORATION), ou le *vagin* eſt fermé dans une grande étendue, par des brides & cicatrice qui ſont des ſuites des ulceres de cette partie. Le *vagin* fermé contre l'ordre naturel peut nuire à quatre fonctions enſemble, ou ſéparément; la menſtruation, l'uſage du mariage, la conception & l'accouchement; il n'y a de recherche que dans l'opération pour détruire les obſtacles. *Paul d'Ægine* & *Frabrice d'Aquapendente* ont conſeillé cette opération, que M. *Aſtruc* a décrite plus amplement dans ſon *traité des maladies des femmes*, *tome I.* [Y]

VALET A PATIN. Pincettes dont le bec alongé reſſemble à celui d'une canne, & qui ſervoient aux anciens pour faire la ligature des vaiſſeaux après l'amputation.

Cet inſtrument eſt compoſé principalement de deux branches; l'une mâle & l'autre femelle; on peut diviſer chaque branche en trois parties, qui ſont le corps, l'extrêmité antérieure, & la poſtérieure.

Le corps de la branche mâle a en dedans une avance

plate, arrondie dans son contour de quatre lignes de saillie, large d'un demi-pouce, & épaisse d'une ligne & demi. Cette éminence est percée dans son milieu, & on remarque à chaque côté de sa base, une échancrure semi-lunaire ou ceintrée, creusée sur le ventre de la branche.

Le corps de la branche femelle porte intérieurement deux avances, dont les dimensions sont les mêmes que celles de la branche mâle; elles sont percées dans leur milieu; elles sont sur les côtés & laissent entr'elles une cavité ou mortaise, qui reçoit l'avance de la branche mâle, pour composer une charniere. La jonction des deux pieces est fixée par un clou rivé sur les éminences de la branche femelle.

L'extrêmité antérieure de l'instrument, est la continuation des branches; elles se jettent légérement en dehors de la longueur d'un pouce quatre lignes, puis formant un coude très-mousse, elles diminuent considérablement d'épaisseur pour former le bec, qui a près d'un pouce de long, & qui est garni intérieurement de petites rainures & éminences transversales, qui se reçoivent mutuellement.

L'extrêmité postérieure est la continuation des branches qui se jettent beaucoup en dehors; ces branches diminuent d'épaisseur & augmentent en largeur, depuis le corps jusqu'à l'extrêmité, afin de présenter une surface plus étendue, & d'être empoignée avec plus d'aisance: l'extrêmité est un peu recourbée en dedans. Enfin il y a un double ressort, formé par un morceau d'acier plié en deux, dont la base est arrêtée par une vis sur la branche femelle, tout-auprès de la branche postérieure de l'instrument, pour que le bec pince sans risque de manquer prise.

On recommandoit de saisir avec le *valet à patin*, l'extrêmité du vaisseau qu'on vouloit lier; de laisser ensuite pendre l'instrument, & de faire la ligature avec le fil & l'aiguille, comme nous l'avons dit à l'article *amputation*. Voyez aussi *LIGATURE.*

On ne se sert plus de cet instrument, du-moins pour le cas en question. J'en ai donné la description,

parce que je crois que cette eſpece de pinces n'eſt point inutile en chirurgie. L'avantage qu'elle a ſur toutes nos pincettes, c'eſt qu'au moyen de ſon reſſort, on eſt diſpenſé du ſoin de ſerrer, & que l'on peut être aſſuré que ce qui a été bien ſaiſi avec le *valet à patin*, n'échappera pas. [Y]

VARICE. Les médecins donnent le nom de *varice*, à ces tubercules inégaux, noueux, & noirâtres des veines, qui ont coutume de ſe former en différentes parties de l'habitude du corps, mais le plus ſouvent autour des chevilles, & quelquefois plus haut, comme aux jambes, aux cuiſſes, au ſcrotum, & même à la tête & au bas-ventre.

Cette maladie affecte ordinairement les femmes groſſes, auſſi-bien que les perſonnes qui ont le ſang épais, ou qui ſont affligées de douleurs dans les hypocondres, d'une obſtruction au foie, ou d'un ſkirre.

Plus les *varices* augmentent, plus elles viennent douloureuſes & incommodes, par la tenſion que les membranes ſouffrent; elles s'ouvrent même quelquefois, & rendent beaucoup de ſang, ou bien elles dégénerent en des ulceres extrêmement malins. Les petites *varices* ſont rarement incommodes; auſſi n'emploie-t-on guere les ſecours de la chirurgie pour y remédier.

Pour empêcher cependant qu'un mal auſſi peu conſidérable en apparence n'augmente, & ne nuiſe à la fin au malade, il convient de lui ouvrir la veine ſans délai, de lui tirer une bonne quantité de ſang, & de lui preſcrire enſuite un régime convenable. Cela fait, on aſſurera le pied malade, le mieux qu'il ſera poſſible, avec un bandage expulſif, en le reſſerrant à meſure qu'il ſe lâchera, & ſe donnant bien de garde de l'ôter, tant qu'on aura lieu de craindre que la maladie augmente.

Cela nous apprend que les anciens délivroient leurs malades des *varices* dont ils étoient affligés, par le cautere ou l'inciſion : mais les modernes ſe ſervent d'une méthode beaucoup moins cruelles. Lorſque les *varices* ſont devenues d'une groſſeur conſidérable, on ſe ſert du bandage dont on vient de parler, pour com-

primer & fortifier les veines qui ſont dilatées au-delà de leur juſte meſure ; on a pris ſoin de tremper auparavant le bandage dans du vin rouge chaud, dans une décoction aſtringente, ou dans du vinaigre & de l'alun, & l'on applique par-deſſus une plaque de plomb fort mince, en l'aſſujettiſſant de façon qu'elle ne puiſſe point tomber.

Dionis aſſure qu'il ne connoît point de meilleur moyen pour comprimer les *varices*, qu'une bottine de peau de chien, ou d'autre peau ſemblable, que l'on taille & proportionne à la groſſeur de la jambe, en y pratiquant des œillets pour la lâcher en dehors, à l'aide d'un cordon, & la ſerrer autant que le malade peut le ſouffrir ; au moyen de quoi la jambe éprouve une compreſſion égale, ſans qu'on ſoit obligé de l'ôter la nuit : on peut auſſi faire ces ſortes de bottines avec du gros linge.

Le remede le plus efficace contre les *varices*, ſi l'on en croit *Harris*, *diſſert. chirug. VIII*, eſt de frotter la partie affectée le plus ſouvent qu'on peut, avec de la teinture de myrrhe, & de la couvrir enſuite avec l'emplâtre de ſoufre de ruland. Ce remede produit beaucoup plus d'effet, lorſqu'on a ſoin de comprimer la partie avec un bandage, ou avec les bottines dont on vient de parler.

Les chirurgiens de l'antiquité guériſſoient les *varices* par le cautere ou l'inciſion ; cette derniere opération conſiſtoit à couper la peau qui couvre la *varice*, à ſaiſir la partie viciée de la veine avec un crochet, à la retrancher entiérement, & à panſer enſuite la plaie avec une emplâtre. *Gouey*, dans ſa *chirurgie*, prétend que la maniere la plus prompte, & en même temps la plus ſûre de guérir les *varices*, eſt de paſſer une aiguille courbe enfilée de deux fils cirés au-deſſous du vaiſſeau variqueux, de les couper près de l'aiguille, & d'en couler un au-deſſus de la *varice* ; de lier ces deux fils à un bon pouce l'un de l'autre ; de couper la veine entre deux, & de laiſſer ſortir une quantité ſuffiſante de ſang ; après quoi l'on panſe la plaie avec quelque digeſtif, & l'on fait garder le lit au malade

jufqu'à ce qu'elle foit tout-à-fait confolidée ; mais cette méthode n'a point eu de partifans, & avec raifon.

L'opération des anciens par le cautere, confiftoit à couper la peau, à découvrir la veine, & à la cautérifer avec un fer rouge, en écartant les levres de la plaie avec des crochets pour ne point les brûler ; cela fait on panfoit la plaie avec des remedes propres pour les brûlures. *Harris* regarde ces méthodes comme infenfées & cruelles : il faut avouer cependant que les *varices* caufent quelquefois des douleurs fi violentes, qu'il eft à craindre qu'il n'en réfulte quelque rupture durant la nuit, avec danger de mort ; pour lors l'on eft obligé d'avoir recours au biftouri, & à l'aiguille.

De quelque façon que l'on remédie aux *varices*, il faut pour empêcher qu'elles ne reviennent, s'abftenir de tout aliment groffier, manger peu, & n'ufer que de liqueurs légeres ; telles que l'eau, le gruau à l'angloife, & autres infufions faites avec des plantes convenables. On doit auffi faire beaucoup d'exercices, fe frotter tous les jours les pieds, & fe faire faigner deux fois par an, dans le printemps, & dans l'automne.

Ces précautions font également néceffaires à ceux dont les *varices* ne font que commencer, & qui veulent fe mettre à couvert des accidents qui demandent le fer & le feu. *Muys* parle d'une *varice* compliquée, dont il tiroit tous les ans une livre de fang, à deffein de prévenir l'éruption des ulceres. *Heifter*. [D. J.]

VARICOCELE. Tumeur contre nature des tefticules ou du cordon fpermatique, occafionée par l'engorgement des veines de ces parties : les caufes de cette maladie font les mêmes que celles des varices. *Voyez Varices.*

Dans cette maladie on fent le tefticule ou le corps panpiniforme compofé de gros nœuds : fi l'on n'y remédie pas d'abord, la dilatation occafionée par le fang engorgé, fera fuivie de douleur & de gonflement à l'épidydime & au tefticule ; elle pourra auffi donner

lieu par la ſuite à une hydrocele. *Voyez* HYDROCELE. La ſituation horizontale du corps eſt très-avantageuſe dans cette maladie, parce que dans cette poſition le retour du ſang devient plus libre.

Quand le malade eſt debout, il faut qu'il porte un ſuſpenſoir, afin de prévenir le tiraillement & la douleur que pourroit cauſer le poids du ſcrotum, en laiſſant les bourſes libres & pendantes. Ce bandage doit être par cette raiſon d'un uſage conſtant dans toutes les tumeurs de cette partie. *Voyez* SUSPENSOIR.

Si le *varicocele* a fait beaucoup de progrès, & que les vaiſſeaux ſe trouvent généralement engorgés, il faut avoir recours aux ſaignées & aux autres évacuations générales, pour tâcher de les vuider un peu; & on employera les topiques aſtringens pour en rétablir le reſſort.

Si la douleur étoit conſidérable, & ſi la tumeur menaçoit de quelqu'autre fâcheux accident, il faudroit inciſer les tégumens, découvrir les veines variqueuſes, les inciſer pour en procurer le dégorgement, & en faire enſuite la ligature; on obſervera de ne pas comprendre toutes les ramifications dans la ligature, afin d'en conſerver pour le retour du ſang.

On trouvera des obſervations très-intéreſſantes ſur cette maladie, & ſur l'opération dont nous venons de parler, dans le traité d'opérations que feu M. *Petit* avoit promis, & dont les héritiers de ce grand chirurgien ne doivent pas priver le public. [Y]

VARICOMPHALE. Tumeur du nombril formée par des vaiſſeaux veineux dilatés. Elle eſt bleuâtre, ou d'un brun livide, avec ou ſans douleur, ſuivant le degré de plénitude des vaiſſeaux engorgés, & la diſpoſition inflammatoire accidentelle. La tumeur variqueuſe eſt quelquefois une complication de la hernie inteſtinale ou épiploïde. *Voyez* EXOMPHALE. La cure des varices de l'ombilic doit être tentée par l'uſage des remedes généraux & l'application locale des remedes aſtringens, aidée d'une compreſſion méthodique. Si ces ſecours ſont ſans effet, il faut en venir à l'opération, qui conſiſte à vuider le ſang au moyen d'une inciſion

par la lancette ; lorſque le dégorgement eſt fait, on applique des plumaceaux & des compreſſes trempées dans une eau aſtringente & deſſicative que l'on continue juſqu'à la guériſon, s'il eſt poſſible de l'obtenir. [Y]

VENERIENNE, (MALADIE) *lues venerea*, *vérole ou groſſe vérole*, eſt une maladie contagieuſe, qui ſe contracte par une humeur impure, reçue ordinairement dans le coït ; & ſe manifeſte par des ulceres & des douleurs aux parties naturelles & ailleurs. *V. VÉROLE*.

On dit communément que cette maladie parut pour la premiere fois en Europe en 1493 ; d'autres néanmoins veulent qu'elle ſoit beaucoup plus ancienne, & prétendent que les anciens l'ont connue, mais ſous d'autres noms.

Becket en particulier a tâché de montrer qu'elle eſt la même choſe que ce que nos ancêtres appeloient la *lepre* ; & que dans pluſieurs anciens écrits anglois, dans des chartres, &c. elle eſt nommée *brenning* ou *burning*, c'eſt-à-dire, *brûlure* ou *incendie*.

Cet auteur, pour prouver ſon opinion, a recherché les actes concernant les mauvais lieux qui ſe tenoient anciennement, ſous la juriſdiction de l'évêque de Vinceſtre.

Dans des conſtitutions touchant ces mauvais lieux, & qui ſont datées de l'an 1162 ; il eſt ordonné entre autre choſes, *que tout teneur de mauvais lieu ne pourra garder aucune femme qui ſoit attaquée de la maladie dangereuſe appelée burning* ; & dans un autre manuſcrit de vélin, qui eſt préſentement ſous la garde de l'évêque de Vinceſtre, & qui eſt daté de 1430, il eſt encore ordonné, *que tout teneur de mauvais lieu ne pourra garder chez lui aucune femme attaquée de la maladie appelée brenning, mais qu'il la mettra dehors, ſous peine de payer au ſeigneur une amende de* 100 *ſchelins*.

Becket, pour confirmer ſon ſentiment, cite une deſcription de la maladie, tirée d'un manuſcrit de *Jean Arden*, écuyer & chirurgien du roi *Richard* II & du roi *Henri IV*. *Arden* définit la maladie appelée *brenning*, une certaine chaleur interne & une excoriation de l'uretre.

Cette définition ſuivant la remarque de *Becket* donne une parfaite idée de ce qu'on appelle une *chaude-piſſe* ; elle s'accorde avec les dernieres & les plus exactes découvertes anatomiques ; & elle eſt exempte de toutes les erreurs où *Platerus*, *Rondelet*, *Bartholin*, *Wharton*, & d'autres écrivains modernes ſont tombés au ſujet de cette maladie. *V.* *CHAUDE-PISSE* & *GONORRHÉE*.

Quant à l'idée que la lepre eſt la même choſe que la *vérole*, il faut convenir que beaucoup de ſymptômes de ces deux maladies ſe reſſemble aſſez ; cependant on ne ſauroit faire grand fond là-deſſus.

C'eſt une tradition commune, que la *maladie vénérienne* parut pour la premiere fois dans l'armée françoiſe qui étoit campée devant Naples, & qu'elle fut cauſée par quelques alimens mal ſains. De-là vient que les François la nomment *maladie de Naples*, & les Italiens *mal françois*.

Mais d'autres remontent beaucoup plus haut, & croient qu'elle n'eſt aurre choſe que l'ulcere horrible dont *Job* fut attaqué ; c'eſt pourquoi dans un miſſel imprimé à Veniſe en 1542, il y a une meſſe à l'honneur de St. *Job*, pour ceux qui ſont guéris de cette maladie, parce qu'on croyoit qu'ils avoient été guéris par ſon interceſſion.

Mais l'opinion la plus commune parmi les plus habiles médecins, eſt que la *maladie vénérienne* vient originairement des Indes Occidentales, & que les Eſpagnols l'apporterent des iſles de l'Amérique, où elle étoit fort commune avant que les Eſpagnols y euſſent jamais mis le pied. De-là vient que les Eſpagnols la nomment *ſarva des Indes*, ou *las buvas*. Herrera dit néanmoins que les Eſpagnols porterent cette maladie au Mexique, au lieu de l'avoir apportée de ce pays-là.

Liſter & d'autres prétendent qu'elle doit ſa premiere origine à une ſorte de ſerpent dont on aura été mordu, ou dont on aura mangé de la chair. Il eſt certain que les hommes qui ont été piqués du ſcorpion, ſont fort ſoulagés par le coït ; mais *Pline* aſſure que les femmes en ſont incommodées ; ce qui prouve bien que la maladie vient originairement de quelque perſonne ainſi empoiſonnée.

Lister ajoute qu'il n'y a pas lieu de douter que la *maladie vénérienne* ne soit venue d'une pareille cause ; car lorsqu'un homme a été mordu de quelque bête venimeuse, la verge devient extrêmement tendue. Le malade attaqué de satyriasis ne respire que le coït, la nature semblant demander cela pour remede.

Mais ce qui guérit les hommes ainsi mordus, se trouve pernicieux aux femmes, qui par ce moyen sont infectées du venin & le communiquent aux autres hommes qui ont commerce avec elles, & c'est ainsi que la maladie s'est répandue.

Les premiers symptômes qui surviennent ordinairement après qu'on a eu affaire avec une personne infectée, sont une chaleur, une enflure & une inflammation de la verge, ou de la vulve, avec une ardeur d'urine. Le second & le troisieme jour il survient d'ordinaire une gonorrhée, appelée autrement *chaude-pisse*, qui au bout de quelques jours est suivie d'une chaude-pisse cordée. *Voyez* CHAUDE-PISSE.

Quelquefois néanmoins il n'y a point de gonorrhée ; mais le virus pénetre dans les aînes à travers la peau, & il y vient des bubons ou poulains, avec des pustules malignes dans toutes les parties du corps. *Voyez* BUBON.

Quelquefois aussi il vient au scrotum & au périné des ulceres calleux ; d'autres fois il vient entre le prépuce & le gland un ulcere calleux & rongeant, appelé *chancre*. Voyez CHANCRE.

Ajoutez à cela de violentes douleurs nocturnes, des nodus, des chaleurs à la paume de la main & à la plante des pieds ; & de-là des gersures, des excoriations, des condylomes, &c. Autour du fondement, des chûtes de poil, des taches rouges, jaunes ou livides ; l'enrouement, le relâchement, & l'érosion de la luette ; des ulceres au palais, & au nez ; des tintemens d'oreille, la surdité, l'aveuglement, la gratelle, la consomption, &c. mais tous ces symptômes attaquent rarement la même personne.

Sydenham observe que la *maladie vénérienne* se communique par la copulation, l'alaitement, le tact, la

respiration ; & qu'elle se manifeste premiérement dans les parties où elle est reçue. Lorsque le virus est reçu avec le lait de la nourrice, il se manifeste ordinairement par des ulceres de la bouche.

Le traitement varie suivant la différence des symptômes & des degrés de la maladie. Pour ce qui est du premier degré, qui est la gonorrhée virulente, *voyez* *CHAUDE-PISSE* & *GONORHÉE*.

Voici la méthode du docteur *Pitcairn*. Après avoir fait vomir deux ou trois fois, il ordonne le mercure doux deux fois par jour, durant quelques jours. Lorsque la bouche fait mal, il laisse le mercure doux pendant trois ou quatre jours, & il purge de deux jours l'un. Dès que la bouche ne fait plus de mal, il recommence le mercure doux, & ainsi alternativement, jusqu'à ce que les symptômes cessent.

On tient communément que la salivation mercurielle est le seul remede efficace pour la *maladie vénérienne* confirmée. Cependant il y a des gens qui croient que les frictions mercurielles données en petite quantité de loin à loin sans exciter la salivation, non-seulement sont moins fâcheuses & moins dangereuses, mais encore réussissent mieux dans cette maladie que la salivation. *Voyez* *SALIVATION*.

Sydenham dit qu'il fait saliver tout de suite, sans aucune évacuation préliminaire, ni préparation quelconque. Voici quelle est sa méthode. Il ordonne un onguent, fait avec deux onces de saindoux & une once de mercure crud. Il veut que le malade se frotte lui-même les bras & les jambes trois fois de suite avec le tiers de cet onguent, mais sans toucher les aisselles, ni les aînes, ni l'abdomen. Après la troisieme friction, les gencives s'enflent d'ordinaire, & la salivation survient : si elle ne vient pas assez-tôt, il ordonne huit grains de turbith minéral dans de la conserve de roses rouges ; ce qui produit le vomissement, & ensuite la salivation. Si après cela elle diminue avant que les symptômes aient entiérement disparu, il la ranime par une dose de mercure doux. La diete & le régime sont les mêmes que pour la purgation.

Les fumigations mercurielles peuvent être de quelque utilité dans le traitement de la *maladie vénérienne*. *Voyez* FUMIGATION.

Les sauvages de l'Amérique sont fort sujets à la *maladie vénérienne*, mais ils ont des secrets pour s'en débarrasser, qui sont, dit-on, beaucoup plus sûrs & moins dangereux que les frictions mercurielles, ou que les préparations de mercure que l'on emploie ordinairement pour la guérison de ces maux. M. *Kalm*, de l'académie royale de Suede, ayant voyagé dans cette partie du monde, est parvenu à decouvrir le remede dont ces peuples se servent, & qu'ils cachoient avec le plus grand soin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la racine d'une plante que M. *Linnæus* a décrite sous le nom de *lobelia*, & que *Tournefort* appelle *rapuntium americanum*, *flore dilutè cœruleo*, en françois la *cardinale bleue*. On prend cinq ou six de ces racines, soit fraîches, soit séchées. On en fait une décoction dont on fait boire abondamment au malade le matin & dans le cours de la journée. Cette boisson purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte lorsqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abstient pendant la cure, des liqueurs fortes & des alimens trop assaisonnés; ordinairement en observant ce régime, il est guérit en quinze jours ou trois semaines. On se sert de la même décoction pour laver les ulceres *vénériens* qui peuvent s'être formés sur les parties de la génération. Les sauvages dessechent aussi ces ulceres avec une racine seche & pulvérisée, que l'on répand sur la partie affligée; cette racine est celle d'une plante que M. *Linnæus* appelle *geum*, *floribus nutantibus*, *fructu oblongo*, *seminum caudâ molli plumosâ*, *floræ suecicæ*, p. 424; c'est la même que *G. Bauhin* désigne sous le nom de *caryophyllata aquatica*, *nutante flore*, 321; en françois *benoîte de riviere*.

Lorsque le malade a fait usage pendant quelques jours de la décoction de la *lobelia* décrite ci-dessus, sans que l'on apperçoive aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que M. *Gronovius* appelle *ranunculus*, *foliis radicalibus*, *reniformibus*, *cre-*

natis, *caulis digitatis*, *petiolatis*, *Gronovii flor. virginiana*, 166 ; en françois *renoncule de virginie*. Après avoir lavé ces racines, on en met une petite quantité dans la décoction de la *lobelia* ; mais il en use avec précaution, de peur d'exciter des irritations, des purgations trop vives & des vomissemens. Toutes ces plantes se trouvent en Europe, ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. *Kalm* nous apprend que d'autres sauvages d'Amérique se servent avec encore plus de succès pour la même maladie de la décoction d'une racine désignée par M. *Linnæus* sous le nom de *ceanothus*, ou de *celastus inermis*, *foliis ovatis serratis*, *trinerviis*, *Hort. Glifford.* 73 ; & *Gronovii flor. virginiana*, 25. Cette plante est plus difficile à avoir que les autres ; cependant il y en a des pieds au jardin royal des plantes. M. *Bernard de Jussieu* soupçonne que cette racine est la même qu'une racine inconnue qui lui fut donnée il y a quelques années, & dont la décoction guérissoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées ; jamais il n'a pu découvrir le lieu natal de cette racine si efficace, quelque peine qu'il se soit donné pour cela : ce savant botaniste croit que le *ceanothus* est la plante appelée *evonymus belgii*, *corni fœminæ foliis*, *Commelin. Hort. Amstel.* I. p. 167. tom. LXXXVI. M. *Kalm* dit que cette décoction est d'un beau rouge, & se fait de même que celle de la *lobelia*. Il nous dit que lorsque le mal est fort enraciné, on joint à la décoction du *ceanothus* celle du *rubus*, *caule aculeato*, *foliis ternatis*, *Linnæi flor. suecicæ*, 410 ; c'est le *rubus vulgaris fructu nigro* de *G. Bauhin*, 479 ; en françois *ronce*. M. *Kalm* assure de la façon la plus positive qu'il n'y a point d'exemple qu'un sauvage n'ait point été soulagé & parfaitement guéri de la vérole la plus invétérée en faisant usage de ces remedes. *Voyez* les mémoires de l'académie de Stockholm, année 1750.

VENTOUSE. Petit vaisseau, ordinairement de verre, & fait en poire, qu'on applique sur la peau pour attirer avec violence les humeurs du dedans en-dehors. *Voyez* *VENTOUSER*.

VENTOUSER. Opération qui a pour objet d'attirer le ſang & les humeurs vers la peau, & de tirer du ſang dans certains cas.

On prend une petite cucurbite de verre, connue ſous le nom de *ventouſe*; on raréfie l'air dans la cavité de ce vaiſſeau, en y introduiſant la flamme d'une lampe ou celle d'un peu d'eſprit-de-vin allumé, puis on applique ſur le champ la *ventouſe* ſur la partie qu'on veut *ventouſer*.

La maniere la plus ordinaire de procurer la raréfaction de l'air eſt d'attacher quatre petites bougies ſur un morceau de carte taillé en rond; on allume ces bougies, & l'on place cette eſpece de chandelier ſur la partie qu'on couvre avec la *ventouſe*. On ne l'appuye fermement ſur la peau qu'après que l'air a été bien échauffé & raréfié. Lorſque la *ventouſe* porte exactement, les bougies s'éteignent & la tumeur s'éleve. Il eſt à propos de frotter la partie qu'on veut *ventouſer*, avec une ſerviette chaude, afin d'y attirer le ſang. Dès que la *ventouſe* eſt appliquée, on la couvre d'une ſerviette chauffée, afin d'entretenir plus long-temps la chaleur.

Les *ventouſes* ſont ſeches ou humides. On nomme *ventouſe ſeche*, celle après laquelle on ne fait point de ſcarifications; elle a pour objet de procurer la tranſpiration, & d'attirer les humeurs du centre à la circonférence. Quand on inciſe le lieu *ventouſé*, les *ventouſes* ſont appelées *humides* ou *ſcarifiées*. Celles-ci ſont conſidérées comme les vicaires ou ſubſtituts de la ſaignée: ce qui eſt fort en uſage en Allemagne où la ſaignée n'eſt pas ſi fréquente qu'en France. Pour avoir du ſang des ſcarifications, il faut appliquer de nouveau la *ventouſe*, & en réitérer l'application juſqu'à ce qu'on ait tiré la quantité de ſang néceſſaire. L'opération finie, on eſſuie bien tout le ſang; on lave la partie avec du vin tiede, on applique enſuite un emplâtre deſſicatif tel que celui de céruſe.

On recommande les *ventouſes* ſur les épaules dans les affections ſoporeuſes contre les maux de tête invétérés, les fluxions habituelles ſur les yeux, qui ont

réſiſté à tous les autres ſecours. On applique auſſi les *ventouſes* ſur la région des reins, dans le lumbago, ou douleurs rhumatiſantes de cette partie, &c.

Les Anglois *ventouſent* ſans feu. Au lieu de raréfier l'air enfermé dans la *ventouſe* par le moyen de la chaleur, on le fait en pompant avec une ſeringue appliquée exprès. La tumeur ſe forme comme dans l'application de la *ventouſe* échauffée. Voici la raiſon de ce phénomene. L'air enfermé dans la *ventouſe* étant raréfié, la partie ſe trouve déchargée d'une grande partie de l'air qui la preſſoit, & de celui qui preſſe tout le reſte du corps; en conſéquence de quoi le ſang & les humeurs dilatent les vaiſſeaux, & forment une tumeur vers la partie *ventouſée*, où il y a moins de reſiſtance que par-tout ailleurs.

Les anciens appliquoient des *ventouſes* aux mamelles pour arrêter les regles, & aux cuiſſes pour les provoquer, ſur le nombril pour la colique, ſur la tête pour relever la luette, &c. ils croyoient auſſi que l'application d'une *ventouſe* ſur le nombril étoit capable de retenir l'enfant dans la matrice, & de retarder un accouchement qui auroit menacé d'être prématuré, &c. [Y]

VERGE (AMPUTATION DE LA). Opération par laquelle on retranche le membre viril attaqué de ſphacele ou de cancer. L'amputation de la *verge*, & la cure que cette opération exige, n'ont pas été juſqu'ici conſidérées ſous le point de vue le plus ſimple; l'art a des progrès à attendre des reflexions que la combinaiſon de pluſieurs faits peut ſuggérer. *Scultet*, qui avoit connu à Padoue un homme à qui l'on avoit coupé le membre viril avec ſuccès, fit cette opération en 1635, à un bourgeois de la ville d'Ulm, à l'occaſion de la gangrene dont cette partie étoit attaquée. Il coupa dans le vif avec un biſtouri, arrêta l'hémorrhagie avec le fer ardent, & mit une canule dans le canal de l'uretre pendant la cure, qui a été heureuſe & de peu de durée. La chirurgie de nos jours, devenue plus douce dans ces moyens, rejetera d'abord l'uſage du feu dans ce cas, à moins que la mortification n'ait fait des progrès au-delà de la partie qu'on peut amputer,

mais alors ce ne fera pas dans la crainte de l'hémorrhagie qu'on employeroit ce moyen ; mais dans l'intention de brûler des chairs gangreneufes & empêcher le progrès de la pourriture.

Ruyfch parle dans la trentieme de fes *obfervations anatomiques & chirurgicales*, de l'amputation de la *verge* à un payfan qui y avoit un cancer ulcéré de la groffeur du poing : on introduifit une fonde par l'uretre dans la veffie, on lia fortement le membre viril au-deffus du mal, avec un cordon affez mince, mais très-fort ; cette ligature fut très-douloureufe : le lendemain ont fit une feconde ligature, pour avancer la mortification de la partie affectée : on ne fit l'amputation que le cinquieme jour, lorfque la partie fut tombée tout-à-fait en fphacele : on laiffa la fonde dans la veffie encore pendant un ou deux jours. Après la guérifon, on a donné à cet homme un tuyau d'ivoire qu'il ajuftoit au bas du ventre, lorfqu'il vouloit rendre fon urine, de peur de mouiller fes habits.

L'opération de *Ruyfch* a été fort longue & fort douloureufe ; la fection avec un inftrument tranchant eft l'affaire d'un clin d'œil ; la méthode de *Scultet* eft donc préférable, & l'on ne voit pas fur quelle raifon *Ruyfch* a pu fonder le procédé qu'il a tenu. Il a été fuivi en 1743 à l'hôpital de Florence, dans un cas où la néceffité de l'amputation n'étoit pas trop prouvée : quoi qu'il en foit, on fe determina à lier la partie fur une canule d'argent ; les douleurs furent fort vives ; la partie ne tomba que le neuvieme jour ; le malade fut parfaitement guéri le vingt-troifieme : on mit dans l'extrêmité de l'uretre un petit bourdonnet un peu dur, de figure conique. *Ruyfch* fupprima la fonde deux jours après la chûte des chairs gangrenées ; elle étoit abfolument néceffaire dans l'ufage de la ligature, par laquelle on a étranglé la partie pendant cinq jours ; on s'en eft paffé dans tout le refte de la cure. *Scultet* s'en eft fervi. J'ai employé cette canule pendant les premiers jours du traitement d'un homme qui s'étoit mutilé dans un délire mélancolique, le bleffé foible & tranquille, n'en étoit point incommodé, mais lorfque

fes

ses forces furent un peu rétablies, le jet de l'urine chassoit la canule : je l'ai supprimé le huitieme jour ; le malade levoit l'appareil quand il vouloit uriner, & il n'y a eu aucun inconvénient de cette part. *Fabrice d'Aquapendente* recommande d'engager un petit tuyau de plomb dans le conduit de l'urine après l'amputation de la *verge*. J'ai reconnu que cette précaution étoit superflue ; c'est seulement dans les derniers jours de la cure, qu'il est à-propos de mettre une petite bougie dans l'orifice, pour qu'il ne se fronce pas : l'urine en seroit dardée plus loin, mais par un jet plus fin, & il y a de l'inconvénient à une trop grande diminution du diametre du canal à son extrêmité. A l'égard du tuyau d'ivoire que *Ruysch* a conseillé à son malade après la guérison ; il est de l'invention d'*Ambroise Paré*, qui en donne la figure & la description au *chap. IX* de son trente-troisieme livre. J'ai vu faire à l'hôpital militaire de metz, l'amputation de la *verge* près du ventre, par mon pere, il y a plus de vingt-cinq ans, à un tambour du régiment de Lyonnois ; on lui fit faire une canule de cuivre, semblable à celle que *Paré* recommandé, c'étoit un aqueduc dont il se servoit pour pisser dans les rues. *Paré* ne la propose même que pour cette circonstance, en disant que ceux qui ont entiérement perdu la *verge* jusqu'au ventre, sont en peine lorsqu'ils veulent uriner, & sont contraints de s'accroupir comme les femmes. Cette nécessité n'est pas démontrée, le canal de l'uretere n'a point d'action pour chasser l'urine. L'*amputation de la verge* ne retranche aucune des parties qui servent à l'expulsion du liquide : le malade que j'ai guéri pisse en jet à une assez grande distance du corps ; il est seulement obligé d'essuyer les dernieres gouttes, inconvénient dont l'usage de la canule ne le dispenseroit pas.

VEROLE GROSE. Maladie vénérienne. *Voyez* VÉNÉRIENNE.

Pour former un traité de la *maladie vénérienne*, voici le plan qu'il faudroit suivre.

Maladie vénérienne inflammatoire chronique. La premiere comprend la gonorrhée, les chancres vénériens,

les tumeurs inflammatoires des testicules; les bubons qui suppurent, ou non; les ulceres rongeans de la gorge & du voile du palais; la carie des os du nez & du crâne; les douleurs nocturnes de membres; toutes les maladies inflammatoires de la peau; les fics & les meures; les hémorrhoïdes enflammées & tuméfiées.

Je ne traiterai présentement ni de la cause, ni de la guérison de cette premiere espece.

Je communiquerai seulement mes pensées & observations, & celles de plusieurs auteurs, sur la *maladie vénérienne chronique.*

On l'observe dans le corps humain produite par trois causes.

La premiere : les reliquats de cette maladie, qui n'a pas été guérie radicalement : ce qui arrive très-souvent.

La seconde : les différentes manieres de contracter cette maladie, les constitutions foibles par le tempérament, par l'âge, ou par les infirmités.

La troisieme : les enfans issus de peres infectés de la même maladie.

La pratique constante dans la guérison de la *maladie vénérienne* nous montre que très-rarement elle est parfaite, & principalement dans le sexe; les praticiens gémissent de ne pouvoir guérir radicalement dans les femmes les gonorrhées *vénériennes*, & quelquefois dans les hommes. Quand la *maladie vénérienne* est tellement avancée qu'elle attaque la gorge ou le scrotum avec des tumeurs dans les cordons, & que les malades ont été guéris par la salivation ou par d'autres évacuations mercurielles, il arrive rarement qu'ils soient guéris radicalement : quelquefois les médecins en sont cause, ordinairement les malades, & bien souvent le degré trop exalté du virus vérolique.

Dans la supposition même que celui qui a été infecté par la *maladie vénérienne*, ait été parfaitement guéri, il est constant que son corps restera toujours plus foible & plus susceptible de recevoir ce virus, qu'il n'étoit avant l'infection. Le mercure détruit toujours cette huile animale, cet humide radical, cause de l'élasticité & de la vigueur de nos fibres.

Le corps dans cet état de foibleſſe reſte diſpoſé à contracter le virus vérolique à la prochaine cohabitation avec une perſonne infectée.

Il eſt à remarquer que celui qui a été infecté de *petite vérole ſuppuratoire*, ne gagnera point cette maladie, quoiqu'il ſoit inoculé avec le même virus, comme le docteur *Matty* l'a expérimenté ſur lui-même, & que ceux qui ont été affectés de la *maladie vénérienne*, gagneront cette maladie autant de fois qu'ils cohabiteront avec des perſonnes vérolées : ſigne certain, ou que la *maladie vénérienne* ne ſe guérit pas ſi radicalement que la petite *vérole*, ou que ces deux virus ſont d'une nature tout-à-fait différente.

L'expérience nous enſeigne chaque jour que toutes les perſonnes qui cohabitent avec une femme infectée ne gagnent pas ſon mal, au moins en apparence. Si a perſonne la plus ſaine & la plus robuſte en eſt infectée, la nature agira avec toutes ſes forces pour chaſſer & dompter le *ſtimulus* vénérien : elle excitera de la chaleur & de la douleur dans la partie ; il ſe formera de nouveaux fluides à l'aide deſquels elle domptera le venin qui finalement ſera chaſſé, & le malade ſouvent, avec l'aide de l'art ou ſans ſon ſecours ſera guéri ; quelquefois auſſi il ſe formera un ulcere ou une inflammation qui ſe terminera par ſuppuration.

Mais celui qui, foible par ſa conſtitution, par ſon âge, ou par d'autres maladies, aura cohabité avec une femme gâtée ne reſſentira rien ; le virus entrera dans le corps, en attaquera le plus intime, & ne viendra à ſe manifeſter que par la ſuite du temps, & par des ſignes qui ſont les mêmes qui caractériſent les maladies chroniques.

Ceux qui contractent cette maladie dans ces dernieres circonſtances, par les voies naturelles ou par *libidines vagas*, ne reſſentent aucun de ces ſignes qui caractériſent la *maladie vénérienne* inflammatoire ; au contraire, ils ſentent quatre ou cinq jours après, une laſſitude, une peſanteur, principalement dans les reins, quelques vertiges, une reſpiration de temps en

temps gênée ; ils deviennent triſtes ; ils ont le viſage pâle ; quelques jours après, il paroît un ou deux boutons ſur le viſage, des ophthalmies plus ou moins inflammatoires, mais ſans ardeur ni douleur auſſi fréquentes qu'aux véritables.

Par la ſuite du temps les digeſtions deviennent lentes & imparfaites ; on ſent du poids à l'eſtomac, des vents ; quelquefois des douleurs ; à d'autres ce ſont des tranchées dans le ventre, qui ordinairement eſt pareſſeux ; cet état alors eſt ſi analogue à la maladie hypocondriaque & à la paſſion hyſtérique ou vapeurs, qu'il faut un médecin bien expérimenté pour diſtinguer ces différens états, & aller à leur véritable cauſe.

Cette maladie invétérée a produit l'épilepſie, la manie, la cataracte, la ſurdité & le polype du nez & d'autres parties du corps humain.

C'eſt auſſi de la même maniere que cette maladie dans de telles circonſtances infecte le genre nerveux, & toute l'étendue de la membrane celluleuſe où réſident les liqueurs les plus fines & les plus actives de notre corps.

Mais cette maladie ſe manifeſte par d'autres ſignes, tels qu'ils feroient produits par les maladies ſimples qui naiſſent des altérations de la bile & du ſang.

Il paroît une jauniſſe plus ou moins foncée ; à d'autres, crachement de ſang, douleur de poitrine, ſans la moindre toux au commencement.

Dans les pays méridionaux cette maladie ſe montre ſouvent par la pthiſie, qui ſe termine par une diarrhée mortelle ; les frictions mercurielles données avec modération ſont le remede qui les guérit parfaitement.

Bien ſouvent on eſt attaqué d'aſthme convulſif ; ordinairement alors les gencives ſont pâles, & tout l'intérieur de la bouche & la gorge même, ou de la couleur du ſang de bœuf parſemée de points comme de ſuif ; les gencives quelquefois tuméfiées & rongées ; bien ſouvent des douleurs de dents qui ſe pourriſſent peu-à-peu.

Si ceux qui ont contracté cette maladie, ſont plus

robuſtes, & que leur genre de vie les oblige à s'exercer, alors tout le mal ſe montre dans la ſuperficie du corps.

Les rhumatiſmes, les ſciatiques, la goutte aux genoux & aux pieds, plus comme un œdeme que comme une inflammation; avec ces maladies naiſſent toutes les maladies de la peau depuis les éphélides juſqu'aux dartres. On a vu les ongles devenir ſi raboteux, ſi épais, & ſi difformes, que les mains en étoient inutiles.

Dans ces conſtitutions l'effet principal du virus vénérien eſt d'endurcir la bile dans la véſicule du fiel, & l'urine dans les reins; il s'y forme des pierres & de la gravelle, & il n'y a que le mercure accompagné d'autres remedes légérement purgatifs qui en ſoit le véritable remede.

On a obſervé une difficulté opiniâtre d'avaler, même les liquides, & les remedes mercuriels ont ſeuls pu vaincre ce terrible ſymptôme.

Mais dans le ſexe cette ſorte de virus vénérien eſt plus terrible, tant par l'embarras de le guérir, que par les ravages qu'il y cauſe.

Il produit, comme dans les hommes, tous les ſymptômes des maladies hypocondriaques, les fleurs blanches de différentes couleurs. On a vu après la mort les ovaires pourris ou pleins d'hidatides; il ſe forme de polypes dans le vagin & dans l'utérus, de tumeurs dans les mamelles, dans le temps encore qu'elles ſont réglées quoiqu'irreguliérement, & quelquefois avec des tranchées inſuportables avant de paroître. Les migraines & tous les maux des glandes engorgées ont montré bien ſouvent que ces dérangemens provenoient de la cauſe mentionnée.

S'il étoit permis de révéler ici dans la langue vulgaire tous les maux que cauſent à l'eſpece humaine les iniquités qui ſe commettent en contractant cette maladie, je pourrois augmenter malheureuſement leur catalogue; mais en faveur des médecins je citerai un paſſage de Levinus Lemnius; *de oculis naturæ min. Antuerpiæ* 1574, pag. 174, 175, dans lequel on verra que les ſoupçons ci-deſſus indiqués ſont fondés ſur l'obſervation de 200 ans.

Tres ſunt morbi inter ſe affines & cognati, non tam lethales, quam fœdi, ac contagioſi, quorum alter in alterum tranſit, ac permutatur : lues venerea, ſeu morbus gallicus, elephantiaſis, ſeu vulgaris lepra, quæ in ſcrophis grando dicitur, quorum genus eſt icteritia nigra. Hi ſuperioribus annis intolerandis modis homines excarnificabant, nunc prorſus miteſcere cœperunt minuſque infeſti ſunt.

Et il continue, en parlant ainſi de la *maladie vénérienne. Semper tamen veſtigia inhœreſcunt, veteriſque morbi reliquiœ telinquuntur, quæ ſi in pulmonem decumbunt, raucos illos eſſe, atque anheloſos perſpicis. Si in articulos podagrœ, ac chiragrœ, & quœ ſubinde recurrit iſchiatico dolore obnoxios. Sic omnes ficoſi articulari morbo laborant. At non omnes podagrici, aut coxendicis cruciatu affecti, morbi gallici labe affecti ſunt : quod ſi in extimam cutem ſuffunditur humorum colluvies, ſcabra cute afficiuntur, ac corticoſa, lychenibus, impetigine, mentagra, ac porrigine deformati, non ſine capillorum de fluvio, &c.*

On peut très-facilement prévoir les maladies des enfans nés de parens attaqués & tourmentés de la *maladie vénérienne* chronique. Si ces victimes de la lubricité ſont aſſez bien conſtitués pendant les premieres années de leur enfance, il leur ſort par la ſuperficie de tout le corps, & particuliérement par toute la tête, de ces croûtes qui ſuintent une matiere âcre & corroſive, ſi dangereuſe à guérir ou à ſupprimer.

S'ils ſont foibles & avec aſſez de vigueur pour vivre de la troiſieme juſqu'à la neuvieme année, ils ſont attaqués du rhachitis, du ſpina ventoſa, des écrouelles, & des exoſtoſes.

A l'âge de puberté paroiſſent les toux, l'enrouement, les crachemens de ſang qui ſe terminent par la pthiſie & la mort; le lait, & les bouillons de tortues ſont inutiles, dans les *maladies vénériennes* tranſmiſes par la génération.

Généralement ces enfans ſont nés pour punir les peres de leur lubricité, *per libidines vagas* : ils ſont ſpirituels, aimables, & careſſans; mais ils ſont nés

pour mourir au plus tard dans l'âge de l'adolescence, car il est rare qu'ils atteignent leur vingt-huitieme année.

Toutes ces observations & ces raisonnemens seroient inutiles, s'ils ne contribuoient à soulager la misere humaine, & comme cet ouvrage est destiné pour le bien des mortels en société, on communiquera le remede reconnu jusqu'à présent comme le plus inutile pour vaincre ces maux.

Prenez du mercure bien dépuré, quatre onces; du miel le plus pur, demi-once; broyez-le dans un mortier de fer jusqu'à extinction, en ajoutant peu-à-peu quatre gros de camphre; du beurre de cacao, huit onces ' ou du suif de cochon, en pareille quantité. Broyez le tout continuellement pendant soixante & dix heures. On frottera tous les jours les jambes jusqu'aux talons, à l'entrée de la nuit, & après un très-léger souper, avec demi once de cet onguent. Le lendemain matin on fera boire au malade, à jeun, une livre de décoction de salsepareille; il dînera avec des viandes rôties de jeunes animaux; & l'on continuera le même traitement pendant l'espace de quelques mois, ou jusqu'à ce que les accidens aient disparu.

Ordinairement ces frictions n'excitent point de salivation; il en arrive cependant quelquefois, & alors, ou il faut interrompre les frictions, ou détourner le flux de bouche en tenant le ventre libre.

On préservera le malade de l'humidité & du froid, afin que la transpiration soit plus abondante le jour & la nuit. Un médecin habile suppléera aisément à ce qu'il pourroit y avoir à ajouter à ce que nous venons de prescrire. *Article de M. le docteur Sanchez.*

VERRUE, par le vulgaire *poireau*, en latin *verruca*.

Les *verrues* sont de petites excroissances ou tubercules brunâtres qui viennent sur plusieurs parties du corps; mais plus ordinairement sur le visage & sur les mains.

Elles varient pour la forme & pour la grosseur. Les unes sont grosses & plates, d'autres menues, d'au-

tres reſſemblant à une poire pendante par la queue. On ne les extirpe pas pour la douleur ou le danger, mais pour la difformité qu'elles cauſent, ſur-tout lorſqu'elles ſont placées ſur des endroits viſibles, comme le viſage, le col, ou les mains des femmes belles d'ailleurs. Quoiqu'on cite une infinité de remedes, les uns ſympathiques, d'autres purement ſuperſtitieux & frivoles, dont on vante l'efficacité ; il n'y a rien de plus ſûr ni de plus prompt que la main du chirurgien. Voici les principales méthodes qu'il emploie.

Celle qui mérite le premier rang eſt la ligature. On la pratique pour les *verrues* qui ſont menues du côté de la racine, & en quelques manieres pendantes. On paſſe autour de la *verrue* un crin de cheval, ou un fiſ de ſoie ou de chanvre qu'on ſerre bien fort. La *verrue* privée par ce rétreciſſement de ſes vaiſſeaux, des ſucs qui la nourriſſoient, ſe deſſeche & tombe.

Un autre moyen eſt d'employer un inſtrument d chirurgie, embraſſant la *verrue* avec un crochet ou une pince, & de la ſéparer enſuite bien adroitement avec des ciſeaux ; on applique après cela pendant quelques jours la pierre infernale, ou quelques autres remedes corroſifs ; afin que s'il reſſort une portion de la racine, qui pût pouſſer un nouveau tubercule, elle ſe trouve détruite.

Si les *verrues* ſont d'une groſſeur extraordinaire, il faut avoir recours aux corroſifs ; & afin que ces remedes puiſſent bientôt conſumer la partie ſaillante, on commence par couper la ſommité dure du tubercule avec un raſoir, ou une paire de bons ciſeaux ; cela fait, on applique de temps en temps ſur la plaie de l'huile de tartre par défaillance, ou quelque eſprit acide, dont le plus doux eſt l'eſprit de ſel. Si l'on ne réuſſit pas, on ſubſtituera des remedes plus forts, par exemple, de l'eſprit ou de l'huile de vitriol, de l'eau forte ou du beurre d'antimoine.

Pour les *verrues* tendres & mollettes, on vient quelquefois à bout de les emporter ſimplement, en les frottant ſouvent avec le ſuc jaune de la grande chélidoine ou le lait d'éſule.

Mais il faut apporter bien de la précaution dans l'usage des corrosifs autour des paupieres ou des yeux, de crainte qu'il n'en entre dans l'œil, & que la vue n'en soit éteinte. Il faut aussi avoir attention que les parties adjacentes au tubercule ne soient point endommagées par le corrosif. Pour cet effet, il convient d'environner la *verrue* d'un anneau ciré ou d'une emplâtre perforée dont la *verrue* sorte, au moyen de quoi on la pourra cautériser sans risque pour les parties circonvoisines. On peut appliquer le corrosif plusieurs fois par jour. On détruira par la même méthode les autres tubercules, & toutes les difformités cutanées de même espece.

La quatrieme façon d'extirper les *verrues* est d'y appliquer un fer rouge de la largeur du tubercule, de maniere qu'il pénetre jusqu'au fond de la racine. Il est vrai qu'il n'y a point de méthode plus violente ; mais il faut avouer aussi, que si la douleur est aiguë, c'est l'affaire d'un moment. On applique sur l'endroit cautérisé du basilicon ou de l'onguent digestif, & pardessus une emplâtre réfrigérative, comme, par exemple, l'emplâtre de frai de grenouille. On ne sauroit exprimer combien cette méthode est efficace en ce que ces excroissances détruites ne reviennent jamais.

Il y a une cinquieme méthode qui est seulement particuliere aux empyriques, c'est de frotter d'abord & d'échauffer le tubercule avec quelque onguent émollient, puis de l'arracher & de l'emporter de vive force avec le pouce & l'index. Mais outre que cette méthode est fort douloureuse, elle est fort souvent inutile, la *verrue* repoussant ordinairement de sa racine qui n'a pas été exactement arrachée.

Enfin nous ne devons pas manquer d'observer qu'il se voit quelquefois, sur-tout au visage, aux levres, & près des yeux une espece de *verrues* livides ou bleuâtres, qui semblent tendre à un carcinome ou à un cancer ; il faut laisser ces sortes de *verrues* telles qu'elles sont, plutôt que d'en tenter l'extirpation ; car dès qu'elles ont été irritées par la main du chirurgien, elles dégénerent en carcinome, & font enfin périr la

patient d'une maniere déplorable. *Heifter* [D. J.]

VERRUE DES PAUPIERES. Maladie des paupieres. Voici ce qu'en dit *Maitrejan*, le meilleur auteur à confulter.

On fait que les *verrues* font des prolongations des fibres nerveufes, & des vaiffeaux qui rampent fous l'épiderme; ces prolongations forment de petites excroiffances ou de petites tumeurs qui s'élevent au-deffus de la peau, & qui attaquent les paupieres, comme beaucoup d'autres parties du corps. Elles naiffent ou fur leur fuperficie extérieure ou fur l'intérieure, ou fur leur bord; delà les différentes efpeces de *verrues* des paupieres, fur lefquelles nous allons entrer dans quelque détail.

La *verrue* des paupieres qui a la bafe ou racine grêle ou longue, & une tête plus large & de médiocre grandeur appellée par les Grecs *acrochordon*, vient plus fouvent fur la fuperficie extérieure ou au bord des paupieres. C'eft la premiere efpece de *verrue* pendante, nommée par les Latins *verruca penfilis*.

Celle qui eft appelée thymace (thymus) à caufe qu'elle reffemble en figure & en couleur à la tête du vrai thym blanc de Candie ou *verrue poracée*, pour fa reffemblance à la tête d'un porreau, feconde efpece de *verrue pendantes*, eft une petite éminence charnue pareillement étroite, mais plus courte par le bas & l'arge par le haut, âpre, inégale ou crevaffée pardeffus, de couleur blanchâtre ou rougeâtre, & fans douleur quand elle eft bénigne; quand elle eft maligne, cette éminence eft plus grande, plus dure, plus âpre, de couleur livide, fanieufe, douleureufe, lorfqu'on la touche ou qu'on y applique des remedes. Elle fe forme plutôt en la partie inférieure des paupieres, & quelquefois auffi en l'extérieure. Quand cette *verrue* eft petite, elle retient le nom de *thymace*; & quand elle eft fort grande, on l'appelle un fic, *ficus* en latin, à caufe de fa reffemblance à une figue.

Celle qui à la bafe large, nommée par les Latins *verruca feffilis*, qu'on peut appeler *fourmilliere*, & du latin *formica*, parce que par le grand froid elle caufe

des douleurs qui imitent le picotement des fourmis, eſt une éminence de la peau peu élevée, ayant la baſe large & qui diminue vers le haut; cette *verrue* eſt calleuſe, quelquefois noire, & le plus ſouvent rougeâtre ou blanchâtre; elle a pluſieurs petites éminences ſemblables aux grains d'une mûre, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *meurale*, ou *morale:* elle vient aſſez ordinairement à partie intérieure des paupieres. Voilà les trois eſpeces de *verrues* qui arrivent le plus communément dans ces parties. Je n'ai rapporté leurs différens noms, qu'afin qu'on les puiſſe connoître dans les auteurs.

Les *verrues* extérieures ſont plus ſeches, plus fermes, moins ſujettes à ſaigner, quoiques crevaſſées, & ſouvent elles ſont preſque de la couleur de la peau, particuliérement quand elles ne ſont pas chancreuſes; quand elles attaquent la ſuperficie intérieure des paupieres, elles ſont humides, mollaſſes, ſujettes à ſaigner au moindre attouchement; quelquefois purulentes, à cauſe qu'elles s'échauffent & s'ulcerent aiſément par l'humidité du lieu & le frottement fréquent des paupieres; leur groſſeur le plus ſouvent n'excede pas celle d'un pois, & leur couleur eſt ordinairement d'un rouge blanchâtre.

Les *verrues* pendantes ont des vaiſſeaux à leur baſe qui les abreuvent, & qui ſont ſi conſidérables, eu égard à leur peu de volume, que lorſqu'on les extirpe, il en ſort du ſang aſſez abondamment. Quelquefois elles tombent, ſe diſſipent & ſe guériſſent d'elles-mêmes, particuliérement celles qui viennent en la partie intérieure des paupieres, & qui renaiſſent aſſez ſouvent; quelquefois même les unes & les autres s'enflamment, s'abſcedent ou s'ulcerent; & quelquefois auſſi, après être tombées, abſcédées ou ulcérées, leur racine reſtante groſſit inſenſiblement, & ſe convertit en une tumeur ſkirreuſe.

La premiere eſpece, quand on l'extirpe, ne laiſſe aucune racine, & par conſéquent ne revient point; mais la ſeconde eſpece, à cauſe d'une petite racine ronde & quelquefois filamenteuſe qui reſte enfoncée dans

la chair eſt ſujette à germer de nouveau, à moins qu'on ne conſomme cette petite racine.

Les *verrues* à baſe large rarement guériſſent, ſi on ne les panſe, & même ſouvent on ne les peut couper ſans qu'il y reſte un ulcere, dont les ſuites ſeroient fâcheuſes ; c'eſt pourquoi on ne coupe que celles dont la baſe n'a pas plus d'étendue que le corps.

Les *verrues* malignes & chancreuſes ne guériſſent point par les remedes, & il eſt très-rare qu'elles guériſſent par l'opération quand leurs racines ſont groſſes & dures, qu'elles rampent en pluſieurs endroits de la paupiere, à moins qu'on n'emporte la piece qui les contient, encore cette opération eſt fort ſuſpecte.

On diſſipe, on emporte les *verrues* des paupieres par les remedes ou par l'opération. Les remedes ne conviennent qu'aux *verrues* de leur ſuperficie extérieure, l'œil ne pouvant ſouffrir de tels remedes, ſi on vouloit s'en ſervir pour les *verrues* intérieures, & l'opération convient également aux extérieures & aux interieures.

Les remedes diſſipent & emportent les *verrues* en deſſéchant & abſorbant l'humeur qui les nourrit, ce qui fait qu'elles s'atrophient enſuite, & s'évanouiſſent ; de ces remedes, les uns agiſſent ſi lentement, qu'à peine s'apperçoit-on de leurs effets ; les remedes lents ſont le ſuc laiteux de piſſenlit, le ſuc de chicorée verrucaire, de geranium robertianum, de pourpier, de mille feuille, &c. mais les autres remedes agiſſent plus puiſſamment, comme le ſuc de racines de grande chélidoine, la poudre de ſabine, &c. Il faut préférer ces derniers, & pour s'en ſervir, on doit incorporer la poudre de ſabine avec un peu de miel, pour en oindre les *verrues* trois ou quatre fois par jour, ou les oindre de même du ſuc de chélidoine juſqu'à ce qu'elles diſparoiſſent. Mais on les détruit plus promptement par les remedes cauſtiques, je veux dire, en les touchant légérement avec l'eau-forte, l'eſprit de vitriol, l'eau de ſublimé, ou bien on peut employer la liqueur ſuivante.

Prenez du verdet, de l'alun & du ſel commun, une

dragme de chacun, du vitriol romain & du ſublimé corroſif, de chacun une demi-dragme ; pilez ces choſes, & les faites bouillir dans quatre onces d'eau de pluie ; filtrez la liqueur, & la conſervez dans une phiole pour vous en ſervir comme deſſus : prenez bien garde qu'il n'entre d'aucun de ces remedes dans l'œil.

L'opération qui eſt le plus ſûr moyen & le plus prompt pour emporter les *verrues* conſidérables des paupieres, ſoit extérieures ou intérieures, ſe fait en deux manieres, ou en les liant ou en les coupant. La ligature convient aux deux eſpeces de *verrues* pendantes, quand elles ſont en dehors des paupieres, ou à leurs extrêmités : on les lie d'un nœud de chirurgien le plus près de la peau qu'on peut, avec un fil de ſoie ou de lin ; ce nœud ſe fait en paſſant deux fois l'extrêmité du fil par l'anneau qu'on forme d'abord, & par ce moyen on le ſerre quand on veut, de jour à autre, juſqu'à ce que la *verrue* ſoit tombée. S'il reſte quelque petite racine, on la conſomme en la touchant avec quelques-unes des eaux cauſtiques ſuſdites, pour empêcher qu'elle ne repullule ; enſuite on deſſeche l'ulcere reſtant ou avec l'onguent de tutie, ou avec quelque collyre deſſicatif.

La ligature ne ſe pratique point pour les intérieures, parce que le fil feroit un corps étranger qui incommoderoit trop l'œil ; ainſi on les coupe. Pour le faire, on prend avec le pouce & le doigt indice de la main le bord de la paupiere, on la renverſe, & avec des ciſeaux qu'on tient de l'autre main, on coupe les *verrues* tout près de la peau, ſoit qu'elles ſoient à baſe large ou à baſe étroite ; on laiſſe enſuite abaiſſer la paupiere, & le ſang s'arrête preſque toujours de lui-même ; s'il tardoit à s'arrêter, on feroit couler dans l'œil quelques gouttes d'un collyre fait avec quinze grains de vitriol blanc, & un ſcrupule de bol de levant lavé, diſſous dans deux onces d'eau de plantain, rendue fort mucilagineuſe par l'infuſion de la gomme arabique ou tragacanth. On deſſeche enfin l'ulcere avec un collyre deſſicatif.

On coupe auſſi les *verrues* extérieures des paupieres,

& celles qui pendent à leur bords de la même maniere que les intérieures ; & pour le faire plus sûrement, on étend avec deux doigts la paupiere & on les tranche avec la pointe des ciseaux ; si le sang ne s'arrête pas, on se sert d'une poudre faite avec une partie de vitriol romain calciné, deux parties de gomme arabique, & trois parties de bol de levant ; on en met un peu sur un plumasseau qu'on applique sur la plaie, & que l'on contient avec les doigts jusqu'à ce que le sang soit arrêté. On applique ensuite dessus une petite emplâtre de diapalme, une compresse, & le bandage ordinaire qui finissent la cure. [D. J.]

VESICATOIRE. Remede topique qui ulcere la peau & fait élever des vessies pleines de sérosité ; les cantharides en sont la base. On le prépare en emplâtre, ou en cataplasme, en pêtrissant dans ce dernier cas la poudre de cantharides avec le vieux levain. On panse communément la plaie, quand le *vésicatoire* a fait son effet, avec des feuilles de poirées enduites de beurre frais.

VESSIE (HERNIE DE) Cet accident est assez rare pour que M. *Mery* ait cru qu'il ne pouvoit être qu'un vice de conformation ; en effet, la raison qui l'a frappé est très-propre à frapper tout le monde. La *vessie* pleine d'urine est trop grosse pour passer par les anneaux par où un intestin passe ; sa figure ne le permet point, & elle est trop fortement attachée de tous côtés pour pouvoir tomber accidentellement dans le scrotum ; cependant les habiles chirurgiens pensent aujourd'hui que la *hernie de vessie* peut, aussi-bien que celle d'intestin ou d'épiploon, avoir des causes accidentelles, savoir la suppression d'urine, & les grossesses. Voici les preuves qu'en donne M. *Petit* dans les *mémoires de l'académie des sciences*, *année* 1717.

Ce n'est pas, dit-il, dans le temps où la suppression d'urine dilate excessivement la *vessie* qu'elle peut passer par les anneaux, elle y est certainement moins disposée que jamais ; mais c'est dans ce temps-là qu'elle prend des dispositions à y passer lorsqu'elle se sera vuidée. Elle est élargie & applatie par la suppression, ce

que montre l'ouverture de ceux qui sont morts de cette maladie. De plus, la vieillesse seule ou la foiblesse de constitution suffisent pour donner cette figure à la *vessie*. Dans la suppression, les malades sentent qu'elle est poussée avec force contre les anneaux par les muscles du bas-ventre & de la poitrine. Quand on urine dans l'état naturel, la *vessie* rapproche ses parois du côté de son col par la contraction de ses fibres charnues; mais dans l'état contre-nature, les fibres qui ont perdu leur ressort ne peuvent plus replacer la *vessie* de cette maniere, ni détruire la figure qu'elle a prise, ou l'effet de l'impulsion qu'elle a reçue vers les anneaux. D'ailleurs les anneaux sont affoiblis par la grande dilatation que la suppression d'urine a causée à toute cette région, & par conséquent ils sont moins en état de s'opposer à le *vessie* qui tend à y entrer. Tous ces accidens souvent renouvellés peuvent produire la hernie dont il s'agit.

La portion de la *vessie* engagée dans les anneaux, & qui forme la hernie, est toujours nécessairement au-dessus de la portion qui reste à-peu-près en sa place naturelle, & les deux communiquent ensemble. Si la communication est libre, toute la tumeur se vuide quand le malade urine, & elle se vuide sans bruit; parce qu'il n'y a point d'air dans la *vessie*, comme il y en a dans les intestins. Si la communication n'est pas libre, c'est-à-dire s'il y a étranglement, le malade n'a qu'à presser sa tumeur avec la main, toute l'urine contenue dans la portion supérieure de la *vessie* se vuide dans l'inférieure, & toute la tumeur disparoît, ce qui est un signe certain de cette sorte de hernie.

Elle est donc caractérisée par les difficultés d'uriner; on rend alors par l'uretre une partie de l'urine, & un moment après il en sort autant; on prend différentes situations pour s'en délivrer, & l'on est souvent obligé de presser la tumeur & de la relever en-haut, afin d'uriner commodément.

Toutes ces différentes manieres de se soulager du poids de l'urine ne viennent que par l'étranglement de la *vessie*, qui la partage comme en deux : tout aussi-

tôt que la premiere s'est vuidée, il faut changer de situation, ou presser la seconde tumeur, pour faciliter l'écoulement de l'urine qu'elle contient, & l'engager à sortir par l'uretre.

Dans la hernie d'intestin où il y a étranglement, la cause du retour des matieres contenues dans les intestins vers l'estomac, & par conséquent du vomissement, est fort évidente. Dans la *hernie de vessie* avec étranglement, le vomissement est rare, foible, & ne vient que tard. M. *Petit* a remarqué qu'il est suivi du hoquet, au-lieu que dans l'autre hernie il en est précédé.

La fluctuation & la transparence doivent être des signes communs à la *hernie de vessie*, & à l'hydrocele, puisque de part & d'autre, c'est de l'eau renfermée dans un sac membraneux.

Les grossesses fréquentes peuvent aussi être une cause de la *hernie de vessie*. On sait que dans les derniers mois l'enfant appuye sa tête contre le fond de la *vessie*, qui ne pouvant plus[a], lorsqu'elle se remplit d'urine, s'élever du côté de l'ombilic, est obligée de s'étendre à droit & à gauche, & de former deux especes de cornes disposées à s'introduire dans les anneaux d'autant plus facilement qu'ils sont affoiblis par l'extension violente que souffrent toutes les parties du bas-ventre : les faits qui fondent cette idée sont vérifiés par les cadavres de femmes qui sont mortes avancées dans leur grossesse ou peu de temps après l'accouchement.

La *hernie de vessie* peut être compliquée avec celle d'intestin ou d'épiploon, & il est même assez naturel que la premiere, quand elle est forte, produise la seconde ; car alors la *vessie*, engagée fort avant dans un anneau, tire après elle la portion de la tunique interne du péritoine qui la couvre par derriere, & cette portion forme un cul-de-sac où l'intestin & l'épiploon peuvent ensuite s'engager facilement.

En voilà assez pour faire appercevoir à ceux qui y feront réflexion & sur-tout aux anatomistes, tout ce qui appartient à la *hernie de vessie*, soit simple soit compliquée,

pliquée, & même pour leur donner lieu d'imaginer les précautions & les attentions que demandera l'opération chirurgicale. M. *Petit* a pouſſé tout cela dans les plus grands détails qu'il n'eſt pas poſſible de ſuivre ici. *Hiſt. de l'acad. royal. des ſciences*, *an*. 1717. [D.J.]

VESSIE (*Plaies de la*). Quoique *Hippocrate* ait regardé les *plaies de la veſſie* comme mortelles, & qu'il ait dit, *tract. de morb. L. I*, *c. III*, qu'elles ne pouvoient point ſe refermer, nous ſommes aujourd'hui convaincus que la *veſſie* que l'on inciſe dans l'opération de la pierre ſe referme & ſe guérit.

Nous ſavons auſſi qu'elle peut être percée par une balle d'arme-à-feu, ſans que le malade périſſe. Si par bonheur dans ce moment, la *veſſie* ſe trouve pleine d'urine, la guériſon eſt encore plus heureuſe. On a vu des perſonnes heureuſement rétablies chez qui la balle & autres corps étrangers étoient reſté dans la *veſſie*, ce qui eſt preſque une preuve qu'elle étoit alors pleine d'urine. Dans ce cas, après avoir fait à la plaie extérieure ce qui y convient, M. *Ledran* penſe qu'il n'eſt pas hors de propos de mettre un algali par l'uretre, afin que l'urine s'écoule ſans ceſſe; car ſi la *veſſie* ſe remplit, cela écartera ſes parois & les levres de la *plaie*; alors l'urine pourra s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire qui l'entoure, ce qui peut y cauſer des abſcès & autres accidens; au lieu que l'état ſain de ce tiſſu cellulaire, eſt ce qui contribue le plus à faire la réunion de la *veſſie*.

De tous les malades à qui il étoit reſté des corps étrangers dans la *veſſie*, les uns les ont rendus par l'uretre avec l'urine avant qu'ils ſe fuſſent incruſtés de gravier, & les autres ont eu la pierre qu'il a fallu dans la ſuite extraire par l'opération ordinaire. Alors on a trouvé que ces corps étrangers, comme balles, morceaux d'étoffe, &c. faiſoient le noyau de la pierre.

Mais quoique les *plaies de la veſſie*, & même celles du fond de cet organe ne ſoient pas abſolument mortelles, les obſervations heureuſes ſur ce ſujet ſont néanmoins fort rares, & cette conſidération nous engage d'en citer deux exemples rapportés dans l'*hiſtoire*

de l'académie des sciences, année 1725; l'un de ces faits a été envoyé de Suisse avec des attestations.

Un maçon de Lausanne, âgé de 25 ans, reçut en 1724 un coup de fusil dans le bas-ventre; la balle, qui pesoit une once, entra dans la partie gauche de l'abdomen, à un pouce de l'os pubis & à deux doigts de la ligne blanche, perçant le bas du muscle droit, l'artere épigastrique, le fond de la *vessie*, & de l'os sacrum dans leurs parties latérales gauches, & elle sortit à trois doigts à côté & au-dessus de l'anus. Les tuniques des vaisseaux spermatiques du côté gauche furent blessées, ce qui attira une inflammation au testicule gauche & au scrotum. Le déchirement de la *vessie* fut considérable, puisque l'urine ne coula plus que par les plaies. Il n'y eut cependant aucun intestin d'offensé, ni aucuns gros nerfs; mais le malade eut de grandes hémorrhagies pendant quelques jours, vomissemens, diarrhées, insomnies, délire, fievre continue; en un mot, tant de fâcheux symptômes qu'on craignoit à chaque instant pour sa vie. On fit des remedes internes & externes, & en particulier des injections de la *vessie*; ces injections procurerent la dissolution d'un sang coagulé, qui s'opposoit à la sortie naturelle de l'urine; enfin le malade se rétablit au bout de sept semaines.

La seconde observation heureuse d'une guérison de *plaie de la vessie*, est de M. *Morand*. Un soldat des invalides ayant reçu un coup de fusil à l'hypogastre, qui perçoit le fond de la *vessie*, y porta long-temps la balle perdue; après la guérison parfaite de sa plaie, il vint à être incommodé d'une grande difficulté d'uriner, on le sonda, & on lui trouva la pierre. Il fut taillé au grand appareil, & on lui tira une assez grosse pierre, qui avoit pour noyau la balle entrée par la plaie du fond de la *vessie*, & autour de laquelle s'étoient incrustées les matieres fournies par les urines. Le malade néanmoins guérit très-bien. Il a donc eu deux cicatrices à la *vessie*, une à son fond par le coup de feu, l'autre à son col par l'opération de la taille, & les deux plaies par conséquent se sont également bien fer-

nées. C'eſt ſur de ſemblables obſervations que l'on a entrepris de faire l'opération de la pierre au haut appareil, différent du grand appareil, comme ſavent les gens du métier. [D. J.]

VIRULENT. Ce qui eſt infecté de virus; ce qui eſt d'une qualité nuiſible, maligne & contagieuſe. La ſuppuration des ulceres cancéreux eſt une ſanie *virulente*. Voyez *CANCER*, *&c.* [Y]

ULCÉRATION. C'eſt une petite ouverture, ou un trou dans la peau, cauſée par un ulcere. *Voyez ULCERE.*

Les remedes cauſtiques produiſent quelquefois des *ulcérations* à la peau. *Voyez CAUSTIQUES.* L'arſenic ulcere toujours les parties auxquelles il s'attache. Un flux-de bouche ulcere la langue & le palais. *Voyez ARSENIC* & *SALIVATION.*

ULCERE. C'eſt une ſolution de continuité, ou une perte de ſubſtance dans les parties molles du corps, avec écoulement de pus provenant d'une cauſe interne, ou d'une plaie qui n'a pas été réunie.

Galien définit l'ulcere une éroſion invétérée des parties molles du corps, en conſéquence de quoi elles rendent, au lieu de ſang, une eſpece de pus, ou de ſanie, ce qui empêche la conſolidation.

Etmuller définit l'*ulcere* une ſolution de continuité provenant de quelque acidité corroſive, qui ronge les parties, & convertit la nourriture propre du corps en une matiere ſanieuſe. Lorſqu'il arrive une pareille ſolution de continuité dans une partie oſſeuſe, elle ſe nomme *carie*. Voyez *CARIE.*

Galien pour l'ordinaire emploie indifféremment les noms d'*ulcere* & de *plaie*; mais les Arabes & les modernes après eux, y mettent une diſtinction. *Voyez PLAIE.*

On a exclu du nombre des plaies toutes les diviſions des parties molles, qui ont pour cauſe le mouvement inſenſible des liqueurs renfermées dans le corps même ou qui ſont occaſionées par l'application extérieure de quelques ſubſtances corroſives; & on leur a donné le nom d'*ulceres*. Toutes les plaies dont les bords en-

flammés viennent à suppurer, dégénerent en *ulcere*.

On croit communément que les *ulceres* spontanés viennent d'une acrimonie, ou d'une disposition corrosive des humeurs du corps, soit qu'elle soit produite par des poisons, par un levain vérolique, ou par d'autres causes.

Les *ulceres* se divisent en *simples* & en *compliqués*. Il se divisent encore par rapport aux circonstances qui les accompagnent, en *putrides* ou *sordides*, dont la chair d'alentour est corrompue & fétide; en *venimeux*, dont la matiere étant épaisse ne flue pas, mais engendre des vers, &c. en *virulens*, qui au lieu de pus ou de sanie, rendent un pus de mauvaise qualité, &c.

On les distingue encore par rapport à leur figure en *sinueux*, *fistuleux*, *variqueux*, *carieux*, &c. *Voyez* SINUS, FISTULE, VARIÇES, CARIE.

Lorsqu'il survient un *ulcere* dans un bon tempérament, & qu'il est aisé à guérir, on le nomme *simple*.

Lorsqu'il est accompagné d'autres symptômes, comme d'une cacochymie qui retarde beaucoup, ou empêche la guérison, on le nomme *ulcere compliqué*.

Un *ulcere simple* n'est accompagné que d'érosion, mais les *ulceres compliqués* qui surviennent à des personnes sujettes au scorbut, à l'hydropisie, aux écrouelles, peuvent être accompagnés de douleurs, de fievre, de convulsions, d'un flux abondant de matiere, qui amaigrit le malade, d'inflammation & d'enflure de la partie, de callosité des bords de l'*ulcere*, de carie des os, &c.

ULCERE *putride* ou *sordide*, est celui dont les bords sont enduits d'une humeur visqueuse & tenace, & qui est aussi accompagné de chaleur, de douleur, d'inflammation, & d'une grande abondance d'humeurs qui se jettent sur la partie. Avec le temps l'*ulcere* devient plus sordide, change de couleur & se corrompt; la matiere devient fétide, & quelquefois la partie se gangrene. Les fievres putrides donnent souvent lieu à ces sortes d'*ulceres*.

ULCERE *phagédenique*, est un *ulcere* rongeant, qui

détruit les parties voisines tout-à-l'entour, tandis que ses bords demeurent tuméfiés. Lorsque cet *ulcere* ronge profondément, & se répand beaucoup, sans être accompagné d'enflure, mais se pourrit, & devient sale & fétide ; on l'appelle *noma*. Ces deux sortes d'*ulceres phagédeniques*, à cause de la difficulté qu'ils ont à se consolider, se nomment aussi *dysepulota*. Voyez *PHAGEDÆNA*.

ULCERES *variqueux*, sont accompagnés de la dilatation de quelques veines. *Voyez VARICE*. Ils sont douloureux, enflammés & tuméfient la partie qu'ils occupent : quand ils sont nouveaux, & qu'ils sont occasionés par l'usage des corrosifs, ou proviennent de la rupture d'une varice, ils sont souvent accompagnés d'hémorrhagie.

Les veines voisines de l'*ulcere* sont alors distendues contre-nature ; & on peut quelquefois les sentir entrelacées ensemble en façon de réseau autour de la partie.

Ces sortes d'*ulceres* surviennent communément aux jambes des artisans obligés par leur état d'être debout. Pour remplir l'indication des veines, il faut avoir recours à un bandage qu'on doit même continuer assez long-temps après la guérison. Le bandage le plus convenable est un bas étroit, qui dans ce cas est d'une utilité particuliere. On se sert avec un grand succès d'un bas de peau de chien qn'on laisse, afin qu'il serre plus exactement.

On peut ouvrir une varice pour faire dégorger les vaisseaux tuméfiés. Quand il n'y a qu'une varice, qu'elle est grosse & douloureuse, on peut l'emporter en faisant la ligature de la veine au-dessus & au-dessous de la poche variqueuse, comme on fait dans l'anévrysme vrai.

ULCERES *sinueux*, sont ceux qui de leur orifice s'étendent obliquement ou en ligne courbe. On peut les reconnoître au moyen de la sonde, ou d'une bougie, &c. ou par la quantité de matiere qu'ils rendent à proportion de leur grandeur apparente.

Ils vont quelquefois profondément, & ont divers

contours. On ne les diſtingue des fiſtules que parce qu'ils n'ont point de calloſités, ſinon à leur orifice. *Voyez* SINUS.

ULCERES *fiſtuleux*, ſont des *ulceres* ſinueux & calleux, & qui rendent une matiere claire, ſéreuſe & fétide. *Voyez* FISTULE.

ULCERES *vieux*, ſe guériſſent rarement ſans le ſecours des remedes internes, qui doivent être propres à abſorber & à détruire le vice humoral. Tels ſont particuliérement les ſudorifiques, les décoctions des bois, les antimoniaux, les préparations tirées de la vipere, les volatils; mais par-deſſus tout les vomitifs ſouvent réitérés.

Dans les *ulceres* rebelles, la ſalivation mercurielle eſt ſouvent néceſſaire. Les vieux *ulceres* ſont ſouvent incurables, à moins qu'on n'ouvre un cautere à la partie oppoſée.

La guériſon en ſeroit même fort dangereuſe ſans cette précaution. Car la matiere dont la nature avoit coutume de ſe débarraſſer par ces *ulceres* invétérés, ſéjournant dans la maſſe du ſang, ſe dépoſe ſur quelque viſcere, ou cauſe une diarrhée colliquative, ou une fievre qui emporte le malade.

Les *ulceres* ſimples & ſuperficiels ſe guériſſent ordinairement en appliquant ſur le mal un plumaſſeau chargé de baume d'Arcæus ou de baſilicum, & par-deſſus le plumaſſeau une emplâtre de diachylon ſimple, ou de minium, & panſant une fois le jour, ou plus rarement.

La fréquence des panſemens doit ſe régler ſur la quantité & ſur la qualité du pus. Un *ulcere* dont le pus eſt en quantité modérée, & de qualité louable, doit être panſé plus rarement que celui qui ſuppure beaucoup, ou dont les matieres acrimonieuſes pourroient en ſéjournant dans la cavité de l'*ulcere*, occaſioner des fuſées & autres accidens.

S'il n'y a que l'épiderme de rongé, il ſuffit d'appliquer un petit onguent, comme le deſſicatif rouge, ou le diapompholyx, &c. que l'on étend mince ſur un linge.

S'il pousse des chairs fongueuses, on peut les ronger avec la pierre infernale, ou avec un cérat dans lequel on a mis un peu de précipité rouge ou d'alun calciné, &c. lorsqu'il s'agit de guérir les *ulceres* simples, qui sont produits par l'ouverture des tumeurs ordinaires, on fait d'abord suppurer l'*ulcere* avec les digestifs. *Voyez DIGESTIFS.* Dès que la suppuration commence à diminuer, & que l'on voit paroître dans toute l'étendue de la plaie des grains charnus, rouges & vermeils, l'on cesse entiérement l'usage des onguens, de peur que la suppuration venant à continuer, ne nuise au malade par la dissipation qu'elle produiroit du suc nourricier; & pour empêcher en même temps l'excroissance des chairs fongueuses sur les levres de la plaie, on fait usage des détersifs, parmi lesquels, les lotions lixivielles sont les plus efficaces; on passe ensuite à l'usage des remedes dessicatif & cicatrisans. *Voyez DÉTERSIFS* & *CICATRISANS.*

Les évacuations sont absolument nécessaires dans le traitement des *ulceres* compliqués, lorsque l'état du malade permet de les employer. Si l'*ulcere* est fistuleux, sinueux, carcinomateux, &c. & la matiere fétide, séreuse ou sanieuse, il est à-propos de joindre le calomelas aux purgatifs, ou de le donner par petites doses entre les purgatifs, afin de ne pas exciter la salivation.

Outre l'usage des purgatifs, il faut ordonner aussi une tisane sudorifique, sur-tout quand on soupçonne que l'*ulcere* est vénérien. Durant ce temps-là on fera les pansemens convenables.

Lorsque l'*ulcere* ne cede pas à ce traitement, on propose ordinairement l'usage des anti-vénériens; ils ne manquent guere de procurer la guérison, quoique tous les autres remedes aient été inutiles. Si le malade est trop foible pour soutenir la fatigue d'une salivation continue, on peut la modérer, & l'entretenir plus long-temps à proportion de ses forces.

Les remedes externes pour les *ulceres* sont des digestifs, des détersifs, des sarcotiques & des cicatrisans.

Belloste propose un remede, qu'il dit être excellent

pour la guériſon des *ulceres*. Ce n'eſt autre choſe qu'une décoction de feuilles de noyer dans de l'eau avec un peu de ſucre : on trempe dans cette décoction un linge, que l'on applique ſur l'*ulcere*, & on réitere cela de deux en deux, ou de trois en trois jours.

L'auteur trouve que ce remede ſimple & commun fait ſuppurer, déterge, cicatriſe, empêche la pourriture, &c. mieux qu'aucun autre remede connu.

Un *ulcere* aux poumons cauſe la phthiſie.

La maladie vénérienne produit beaucoup d'*ulceres* ſur-tout au prépuce & au gland dans les hommes, au vagin, &c. dans les femmes ; à la bouche & au palais dans les uns & les autres. *Voyez* VÉNÉRIENNE.

Les *ulceres vénériens* ſont de différentes ſortes ; ceux qui deviennent calleux & carcinomateux ſont appelés *chancre*. Voyez CHANCRE.

Le traité des *ulceres* eſt un des plus importans de la chirurgie ; on ne peut dans un dictionnaire que donner des notions très-générales ſur un genre de maladie, qui pourroit, ſous la plume d'un écrivain éclairé & précis, fournir la matiere de deux volumes *in*-4°. *Hoc opus, hic labor.* [Y]

ULCERE *de l'œil. Voyez* NUBECULA & NEPHELION.

UNISSANT. Ce qui ſert à rapprocher & à réunir les parties diviſées. *Voyez* BANDAGE UNISSANT au mot *incarnatif*.

Les ſutures ſont les moyens que la chirurgie recommande pour la réunion des parties dont la continuité eſt détruite récemment, par cauſe externe. On a fort abuſé de ce ſecours. *Voyez* SUTURE & PLAIE. [Y]

URETRE. *Cabrol* rapporte un cas bien rare d'une jeune fille de dix-huit ans, qui eut l'*uretre* tellement bouché par une membrane qui s'y forma, que l'urine vint à ſortir par le nombril, lequel pendoit ds la longueur de trois pouces, comme la crête d'un coq d'inde, & jetoit une odeur inſupportable.

Pour remédier à cette incommodité, il fit une inciſion à cette membrane, & introduiſit une canule de

plomb jusqu'à la vessie pour entretenir le passage de l'urine ouvert. Il fit le lendemain une ligature à la partie saillante du nombril, par où l'urine avoit pris son cours jusqu'alors, & il l'extirpa au-dessous de la ligature; enfin, il traita l'ulcere, la cicatrisa avec des dessicatifs, & la cure fut achevée au bout de douze jours.

USTION, en latin *ustio*, *inustio*, du verbe *urere* ou *inurere*, brûler. L'*ustion* se prend encore pour cautérisation, comme *brûler* se prend pour *cautériser*; ce dernier terme est même plus de l'art; mais il semble qu'on pourroit établir cette différence entre ces deux premiers mots, que *ustion* désigne plus absolument l'action du feu actuel; au-lieu que *cautérisation* peut désigner quelquefois l'effet du *cautere* actuel, comme celle-ci du *cautere* potentiel.

L'*ustion* est un des plus puissans secours & des plus généraux, dont la médecine ait jamais fait usage contre les maladies obstinées, on pourroit l'appeler le *vésicatoire* par excellence, ses effets réunissant tous ceux des vésicatoires dans la plus grande célérité & intensité d'action & de vertu. *Voyez* *VÉSICATOIRE.*

Les instrumens qui servent à l'*ustion* ont été appelés par les anciens *cauterium*, cautere, c'est-à-dire *instrument dont on se sert pour brûler quelque chose*; on les divise en actuels & en potentiels. *Voyez* *CAUTERE.*

Les cauteres actuels dont il s'agit ici, peuvent être d'or, d'argent, de cuivre, de fer, ou de quelqu'autre matiere: leurs figures chez les anciens étoient très-variées, il y en avoit en forme de coin, de trident, de forme olivaire, &c. (*Voyez dans Paul d'Ægine, cap. de alæ ustione, hepatis ustione, pag.* 563.) *Hippocrate* employoit les fers chauds, les fuseaux de buis, trempés dans l'huile bouillante, &c. Les autres anciens se servoient encore pour cautériser, d'un champignon de lin cru, ou d'une excroissance fongueuse qui se trouve sur les noyers ou sur les chênes, que *Paul d'Ægine* appelle *isca*, (*voyez Paul d'Ægine, pag.* 570), & qu'on faisoit brûler sur la partie; ce qui revient à-peu-près aux *ustions* pratiquées chez les

Chinois, les Egyptiens, & chez quelques autres peuples des Indes, avec le *moxa* ou coton d'armoise. *Voyez* MOXA. Enfin, il y avoit les ventouses ignées qu'on pourroit regarder comme un autre moyen de cautériser; cependant la méthode la plus pratiquée étant celle de brûler avec le fer chaud, c'est celle-là sur toutes les autres, qu'on doit entendre par le mot *ustion.*

Les anciens employoient les *ustions* dans toutes les maladies chroniques. L'axiome *quæ ferrum non sanat, ignis sanat, &c.* & qui par-tout se rapporte principalement à celle-ci, on se servoit en conséquence des *ustions* dans les phthisies, les suppurations de poitrine, les hydropisies, les asthmes, les maladies de la rate, dans celles du foie, dans la goutte, dans la sciatique, dans les maux de tête, &c. on doit juger par ce que nous dit *Hippocrate*, de la facilité avec laquelle les Scythes nomades se faisoient cautériser, & par tout ce qu'il nous apprend de sa pratique, combien ce remede étoit familier parmi les anciens. Le reflux des arts en Europe y apporta le même goût pour les *ustions. Forestus* nous dit que de son temps, c'étoit la coutume en Italie de cautériser les enfans au derriere de la tête, pour les guérir ou les préserver de l'épilepsie; il ajoute que les femmes de la campagne alloient dans les villes porter leurs enfans aux prêtres, qui, outre les personnes de l'art, se mêloient de cette opération, & y employoient ou le fer chaud ou les charbons ardens. *Voyez Forestus, tom. I. pag.* 494.

Les *ustions* se faisoient donc à l'occiput & à différens endroits de la tête, plus ou moins près des sutures. Elles se faisoient encore au dos, à la poitrine, au ventre, aux environs de l'ombilic, aux hypocondres, aux cuisses, aux jambes, à la plante des pieds, aux doigts, &c. en observant néanmoins que ce ne fût que sur les parties charnues : car le cautere potentiel devoit être préféré pour les parties osseuses & les nerveuses. On n'y employoit ordinairement qu'un seul instrument; mais il étoit des opérations chirurgicales, comme de celle qu'on pratiquoit pour l'hydrocele, dont

Paul d'Ægine nous a conſervé le manuel, où l'on employoit juſqu'à dix ou douze cauteres ou fers brûlans. *Voyez Paul d'Egine*, *cap. de herniâ aquoſâ.* On entretenoit pendant quelques jours les *ulceres* produits par l'*uſtion*, ainſi que le recommande *Hippocrate*, en y jetant du ſel, ou y appliquant quelqu'autre ſubſtance propre à faire fluer ces ulceres. Dans les *uſtions* qui ſe pratiquoient contre les ſuppurations de poitrine, on introduiſoit dans les eſcarres de la racine d'ariſtoloche, trempée dans de l'huile. *Voyez Paul d'Ægine*, *lib. VI. de remed. pag.* 569.

Les *uſtions* ſont préférables à beaucoup d'égards aux cauteres potentiels, dans l'ouverture de quelques abſcès & le traitement de beaucoup de plaies. 1°. Leur effet eſt beaucoup plus prompt & beaucoup plus puiſſant. 2°. Ils purifient les parties en abſorbant l'humidité, leur redonnent du ton & les révivifient, pour ainſi dire ; au lieu que l'effet des autres *cauteres* eſt très-lent ; qu'ils ajoutent à l'état d'*atonie* ou de cachexie de la partie, & que leur vertu eſt beaucoup moindre. On ne laiſſoit pourtant pas de les employer dans pluſieurs cas avant le cautere actuel, comme pour une préparation à celui-ci, il eſt même quelques ouvertures de dépôts critiques qu'il feroit plus utile de faire avec le cautere potentiel, qu'avec le biſtouri qui eſt la pratique ordinaire.

Les *uſtions* ſont capables de procurer dans beaucoup de cas des révolutions très-promptes & très-ſalutaires. On les employoit très-efficacement pour arrêter les hémorrhagies ; l'irritation & la ſuppuration des ulceres produits par ce moyen, déchargeoient ſouvent un organe voiſin, du pus ou des autres matieres qui étoient contenues, & procuroient des guériſons radicales ; les livres, tant anciens que modernes, ſont pleins de curations merveilleuſes opérées par cette méthode. Je ne ſais pas par quelle fatalité il eſt arrivé qu'elle ſoit preſque inuſitée dans la pratique moderne ; des perſonnes même très-célebres dans l'art ont fait juſqu'ici de vains efforts pour la rétablir en la propoſant avec les mortifications convenables ;

on a fait valoir contre leurs raiſons, toutes les horreurs de cette manœuvre qu'on a toujours trop exagérées. *Article de M. Fouquet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*

VULNERAIRE (PLANTE). Les médecins appellent *plantes vulnéraires* celles qui guériſſent les plaies & les ulceres tant internes qu'externes. Or les plaies ſont quelquefois accompagnées d'hémorrhagies, ou bien elles dégénerent en ulceres lorſqu'elles ſont vieilles, ou même il ſurvient des inflammations autour des plaies; enfin il ſe fait encore un amas d'humeurs qui venant à s'épaiſſir dans les vaiſſeaux, forment des obſtructions. Toutes ces circonſtances ſont fort contraires à la guériſon des plaies. C'eſt pourquoi ſelon que ces plantes peuvent remédier à ces différens obſtacles, on les diviſe en pluſieurs claſſes, & ſur-tout en trois principales.

La premiere claſſe contient les *plantes vulnéraires* aſtringentes, leſquelles en fronçant l'extrêmité des vaiſſeaux ou épaiſſiſſant le ſang, arrêtent les hémorragies, & procurent une prompte réunion des parties. La ſeconde claſſe contient les *plantes vulnéraires* déterſives, qui diſſolvent la mucoſité âcre attachée aux bord des plaies; & la troiſieme claſſe renferme les *plantes vulnéraires* réſolutives qui calment l'inflammation des plaies & réſolvent les tumeurs en adouciſſant l'acrimonie des humeurs, & en relâchant les fibres qui ſont en criſpation. [D. J.]

FIN.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

FIG. 1. Fanons.

2. Arceau.

3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, Machine pour les fractures compliquées. *Voyez* dans le dictionnaire l'article *FRACTURE*, & le supplément au mot *BOITE*.

PLANCE II.

FIG. 1. Bandage pour les plaies de la langue, imaginé par M. *Pibrac*.

2. L'instrument dans tous ses détails.

3. L'instrument en place, la langue contenue dans le petit sac de toile fine. *Voyez* tom. II, pag. 50, au mot *LINGUAL*, adj. (*Bandage*).

4. Lithotome caché. *Voyez* sur son usage le troisieme tome des mémoires de l'Acad. royale de Chirurg. & ce qui en est dit dans le dictionnaire, tom. II, pag. 17, au mot *LITHOTOME*.

5. Trocar pour la bronchotomie. *Voyez BRONCHOTOMIE*.

PLANCHE III.

Pantoufle pour la réunion du tendon d'Achille.

FIG. 1. Genouilliere.

2. Pantoufle.

3. Le treuil.

4. La clef *ou* manivelle.

5. Machine de fer-blanc pour la réunion des tendons extenseurs des doigts. *Voyez* l'article *MACHINE*.

Explication des Figures.

PLANCHE IV.

Fig. 1. La pantoufle en ſituation.

2. *Speculum oris* de nouvelle invention. *Voyez* le traité des polypes de M. *Levret*, explication de la quatrieme planche, Fig. 15 & 16, & dans ce dictionnaire l'article *Speculum oris*.

Voici une explication plus détaillée de la pantoufle de M. *Petit*.

Cette planche repréſente un inſtrument ou bandage de l'invention de M. *Petit*, pour contenir le tendon d'*Achille* lorſqu'il eſt caſſé. *Voyez* Rupture du tendon d'*Achille* au mot *Rupture*.

Cette pantoufle eſt de maroquin ; le quartier en eſt coupé à l'exception d'une bande de deux pouces de largeur au milieu de la partie poſtérieure. A ce bout de quartier eſt couſue une courroie de cuir rouſſi d'environ quinze lignes de largeur, & de longueur convenable pour s'attacher à la jarretiere.

La jarretiere eſt d'une ſeule piece, mais elle forme deux circulaires de quatre travers de doigt chacun. L'un eſt pour entourer la partie inférieure de la cuiſſe ; & l'autre, la partie ſupérieure de la jambe. Chaque circulaire porte extérieurement à une de ſes extrêmités deux boucles ; & eſt terminé à l'autre par deux petites courroies. Cette jarretiere eſt de cuir rouſſi, & eſt garnie extérieurement de chamois.

Au milieu de la partie extérieure du circulaire inférieur de la jarretiere, il y a un paſſant de cuir pour contenir la courroie attachée par un bout au talon de la *pantoufle*.

Sur le milieu de la partie extérieure du circulaire ſupérieur de cette jarretiere, eſt attachée fixement une platine de cuivre, de laquelle s'élevent parallélement deux montans terminés par deux plaques circulaires, percées pour laiſſer paſſer l'eſſieu d'un treuil. Il y a ſur le milieu de ce treuil deux crochets ou boutons, pour retenir l'extrêmité libre de la courroie couſue au talon de la *pantoufle*. Ce treuil a une roue à rochet, dont les dents ſont arrêtées par un petit reſſort à cri ou à clapette. Fig. 4. On peut au moyen d'un petit mentonet dégager le reſſort d'avec les dents de la roue, lorſqu'il eſt néceſſaire de relâcher le pied. Le treuil eſt percé quarrément dans toute ſon étendue. En conſéquence la manivelle, Fig. 4, qui le fait mouvoir, eſt une tige d'acier quarrée, terminée par une plaque ou tête applatie ; c'eſt en quelque ſorte la clef de l'inſtrument. Cette clef eſt mobile & ne reſte point à l'inſtrument.

La Fig. 1, Pl. V, montre cette machine en ſituation. Son uſage eſt de tenir le pied en extenſion & la jambe en

flexion au degré qu'on le trouve convenable. Le circulaire inférieur de la jarretiere, en comprimant les têtes des muscles auxquels le tendon d'*Achille* appartient, empêche la rétraction de ces muscles ; ce qui est important pour la cure. De plus, ce bandage, en contenant de la maniere la plus efficace la jambe fléchie & le pied étendu pour les raisons que nous avons déduites en parlant de la rupture du tendon ; ce bandage, dis-je, a l'avantage de laisser la jambe & le talon libres ensorte qu'on peut appliquer les compresses & autres pieces, d'appareil convenables aux accidens & complications de cette rupture, & panser journellement le malade, si le cas le requiert, sans causer le moindre dérangement à la machine contentive : ce qu'on ne peut obtenir dans l'usage du bandage décrit au mot RUPTURE, quoique quelques personnes s'obstinent à le préférer à la *pantoufle*. On peut consulter à ce sujet le traité des maladies des os de feu M. *Petit*, & le discours préliminaire de la derniere édition publiée en 1758, chez *Cavelier*.

PLANCHE V.

FIG. 1. L'instrument de *Roonhuis* pour déclaver la tête.

2. Le lithotome de M. *Louis* pour la taille des femmes. Les lignes ponctuées montrent le jeu de la lame tranchante.

3. La chape vue par derriere.

4. La chape de profil.

5. La lame tranchante du côté de la crête qui lui sert de guide dans la chape.

6. Canule pour la bronchotomie. *Voyez* l'article BRONCHOTOMIE.

7. Gondole pour baigner l'œil. *Voyez* l'article BASSIN OCULAIRE.

Voici une description plus circonstanciée du lithotome de M. *Louis*.

Cette planche représente le lithotome de M. *Louis* pour la taille des femmes, instrument spécialement destiné à sa méthode, qui consiste à ouvrir l'urethre par deux sections latérales.

Il a deux parties, dont l'une est le bistouri ou lithotome, FIG. 2, & l'autre un étui ou chape dans laquelle l'instrument tranchant est caché, FIG. 3.

Le bistouri est composé d'une lame & d'une queue ou soie : la lame est longue de deux pouces & demi : les côtés sont bien tranchans, & la pointe mousse. Sa largeur est dif-

férente, suivant les différens sujets : elle est de dix lignes pour les plus grands, & de six pour les enfans. La queue ou soie a quatre pouces & demi de long, en y comprenant la piece de pouce faite en cœur ou en trefle : la tige de cette queue a une crête dans toute sa longueur à sa face supérieure.

La seconde partie de l'instrument que j'ai nommée la *chape*, est faite de deux pieces jumelles qui jointes ensemble forment une caisse de la même configuration que la lame du bistouri ; cette chape est vue de profil, Fig. 4. Chacune des pieces qui la composent est terminée par un bec de deux pouces & demi de long, & s'unit en un bouton olivaire pour former conjointement une sonde ou canule ouverte latéralement pour le passage de l'instrument tranchant, Fig. 5. A l'extrêmité opposée, la chape fournit avec le concours des deux pieces un alongement quadrangulaire, long de douze à quatorze lignes, dans lequel passe la soie du *lithotome*. Il y a une rainure en dedans de la partie supérieure pour loger la crête de la tige du *lithotome*, & un petit ressort au-dessous de l'avance qui tient à la plaque inférieure, pour gêner un peu cette tige, afin qu'elle ne glisse pas d'elle-même, & que le *lithotome* soit contenu lors même qu'on ne le soutient pas, lorsque l'incision est faite, & qu'on porte les tenettes dans la vessie.

Chaque piece de la *chape* a encore des particularités qui la distinguent. La piece supérieure a extérieurement sur son milieu une crête pour servir de conducteur aux tenettes ; la piece inférieure, Fig. 3, a dans son milieu un anneau auquel est soudé une piece de pouce, & l'on voit sur ses côtés les têtes de vis qui unissent les deux lames de la chape. Cet instrument est d'argent, & la lame d'acier. Nous avons exposé ses avantages à l'article TAILLE.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Tire-tête à trois branches, imaginé par M. *Levret* pour l'extraction de la tête restée seule dans la matrice. *a* L'instrument fermé pour son introduction. *b* Le développement de deux de ses branches mobiles pour entourer la tête. *cc* La virole mobile sur l'axe *d*. Les autres pieces représentent tout ce qui entre dans la construction de cet instrument ingénieux, dont l'auteur a abandonné l'usage pour un double crochet.

2. Forceps de la correction de M. *Levret* pour les accouchemens. *Voyez* les articles FORCEPS & TIRE-TETE.

pl. I

fig. 1.

fig. 2

fig. 4.

fig. 3

fig. 8.

fig. 9.

fig. 5

fig. 5

fig. 7.

fig. 6.

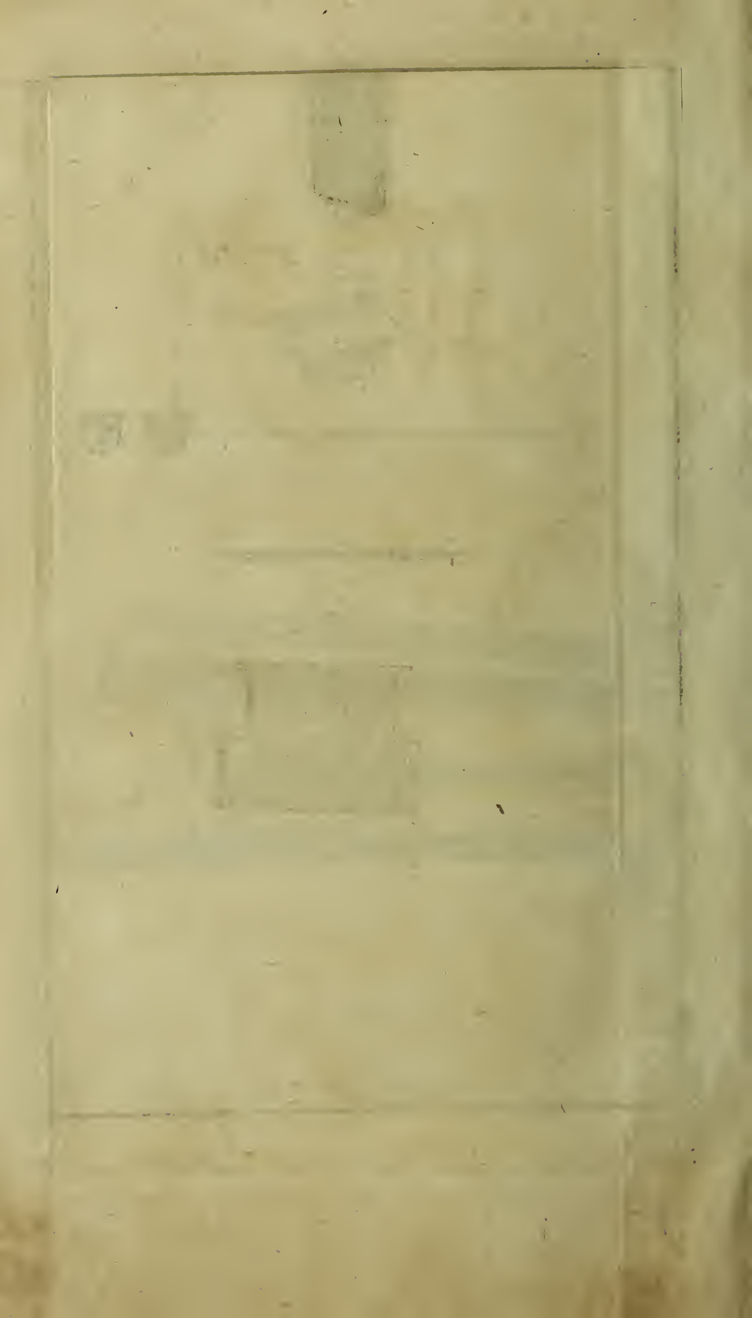



fig. 1.
fig. 2
fig. 3.
fig. 4.
fig. 5.
a
b
E
F
c
d



pl. III.

fig. I

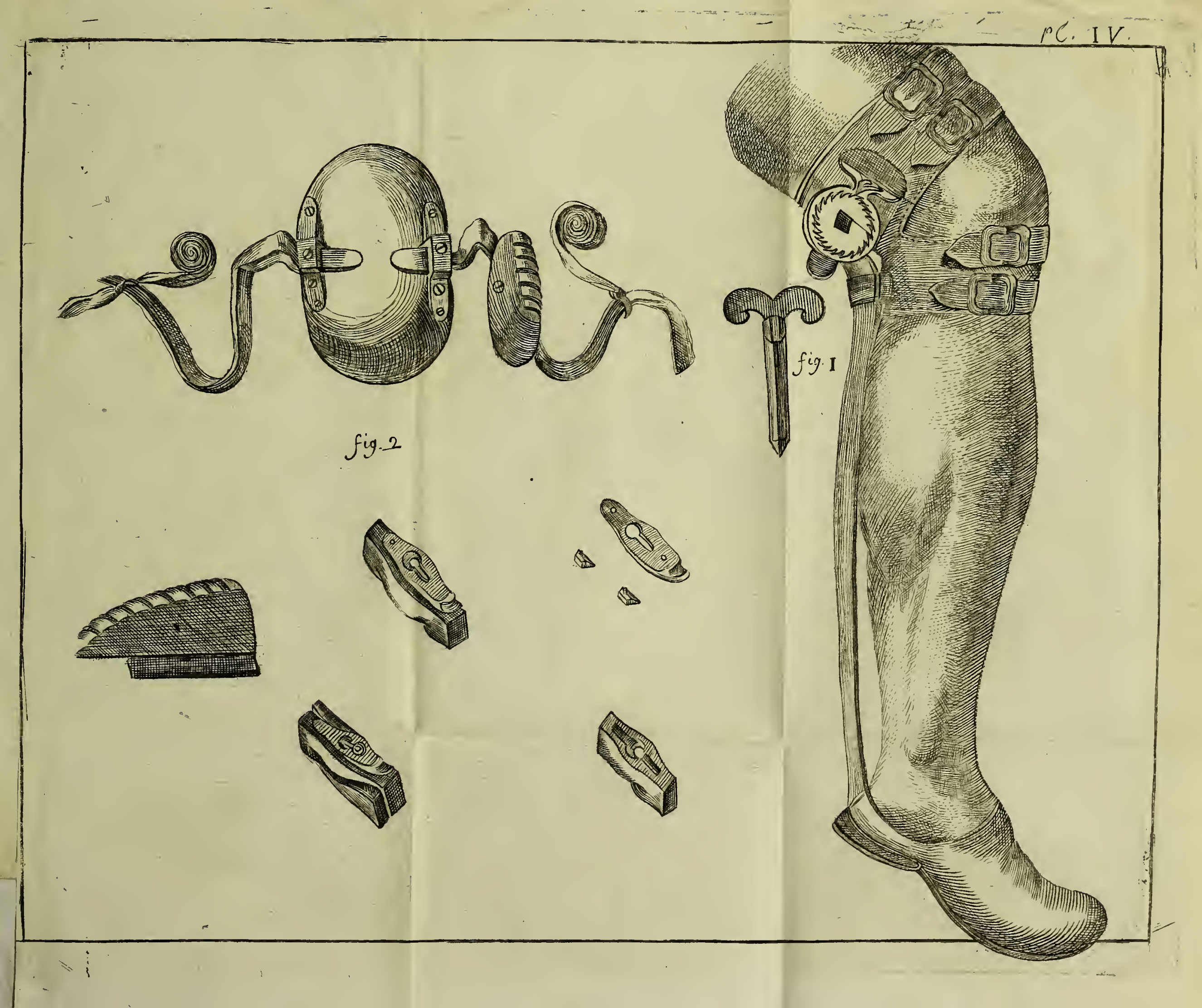
fig. 4.

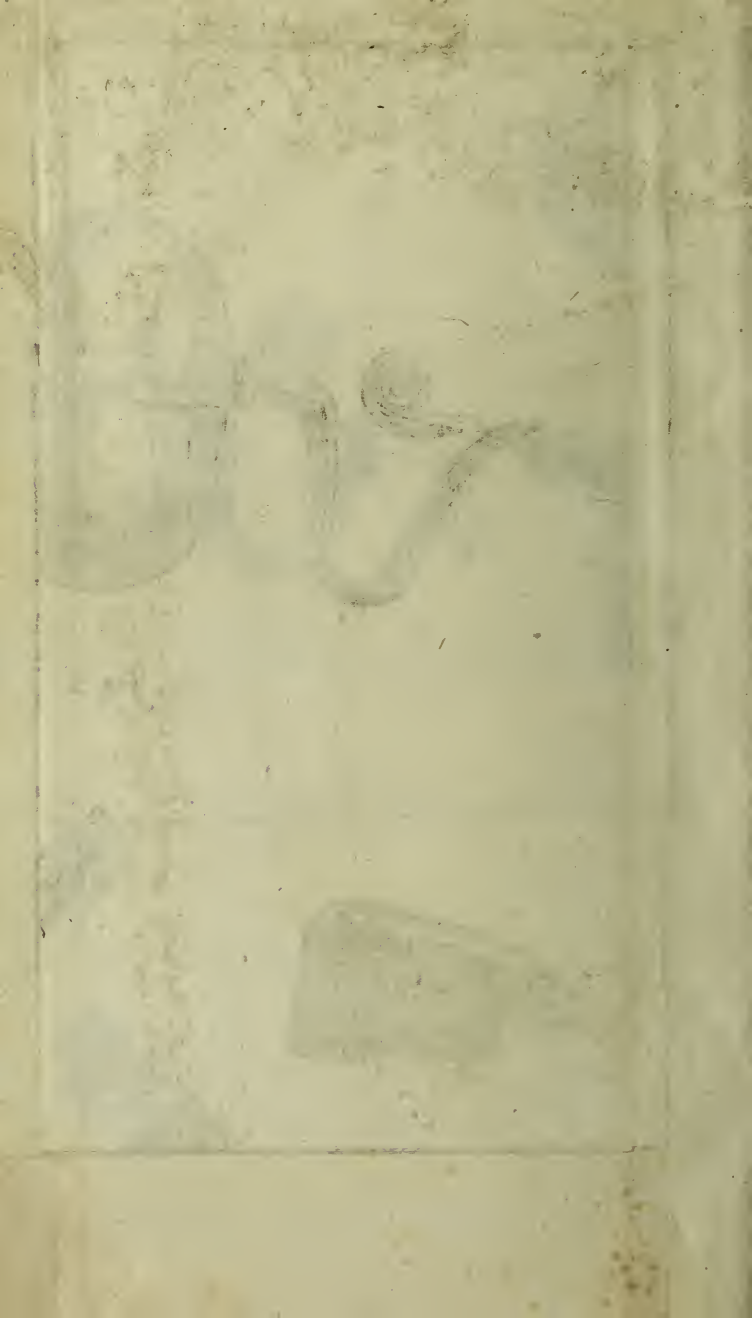
fig. 5.

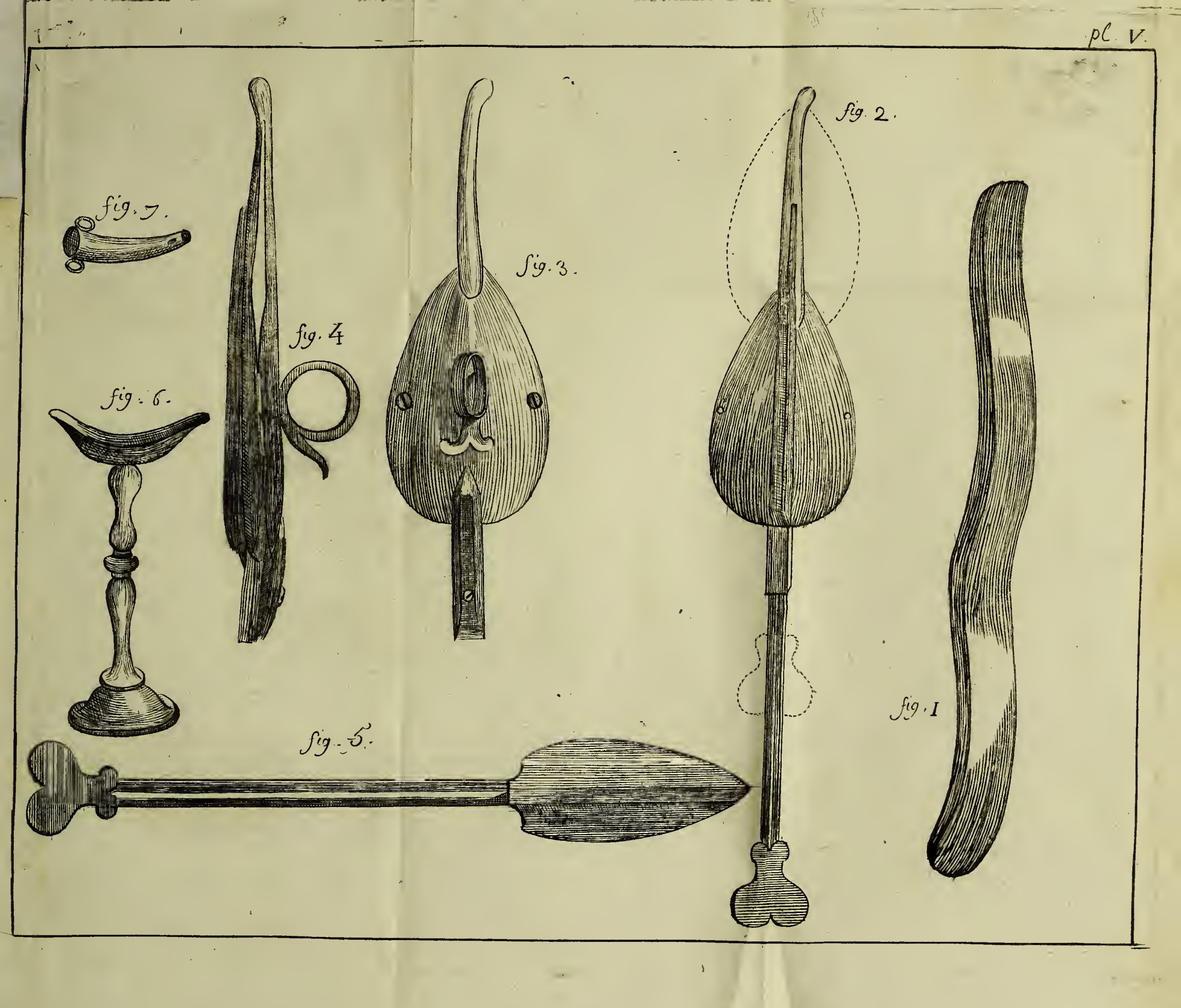
fig. 2.

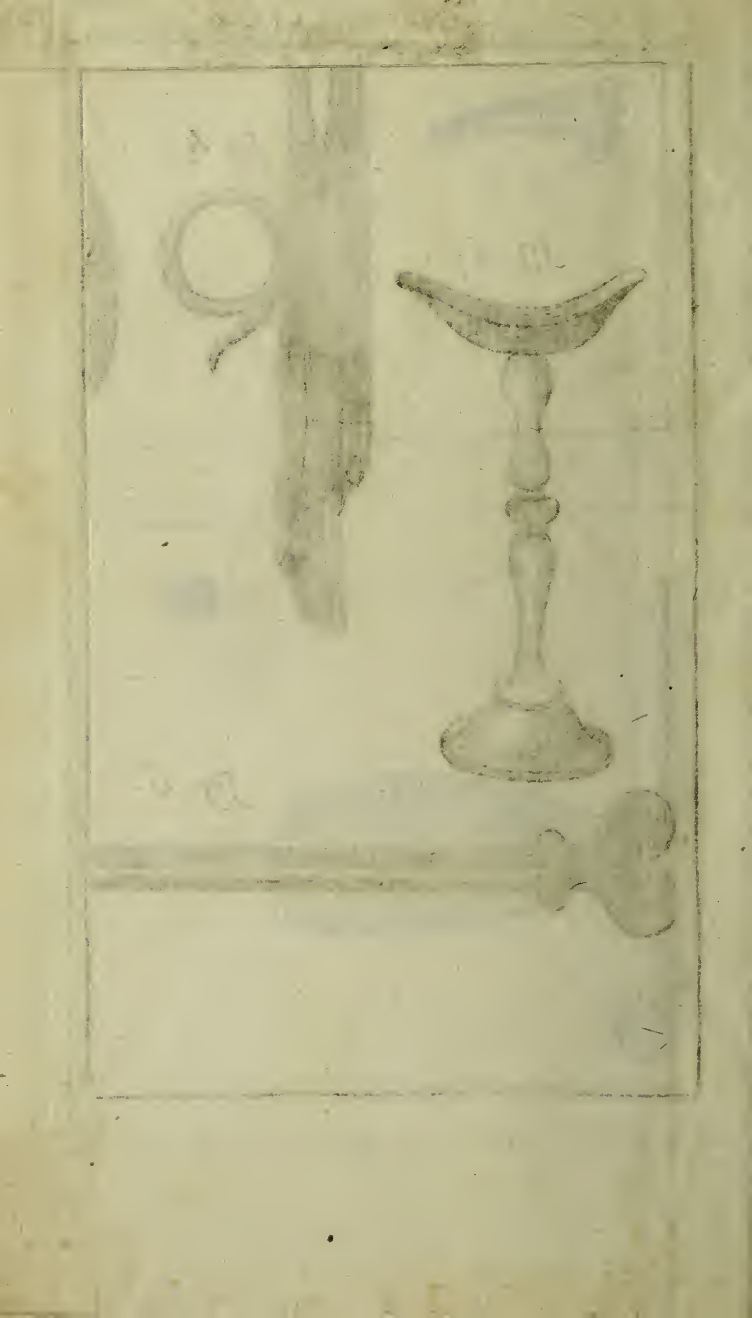
fig. 3.

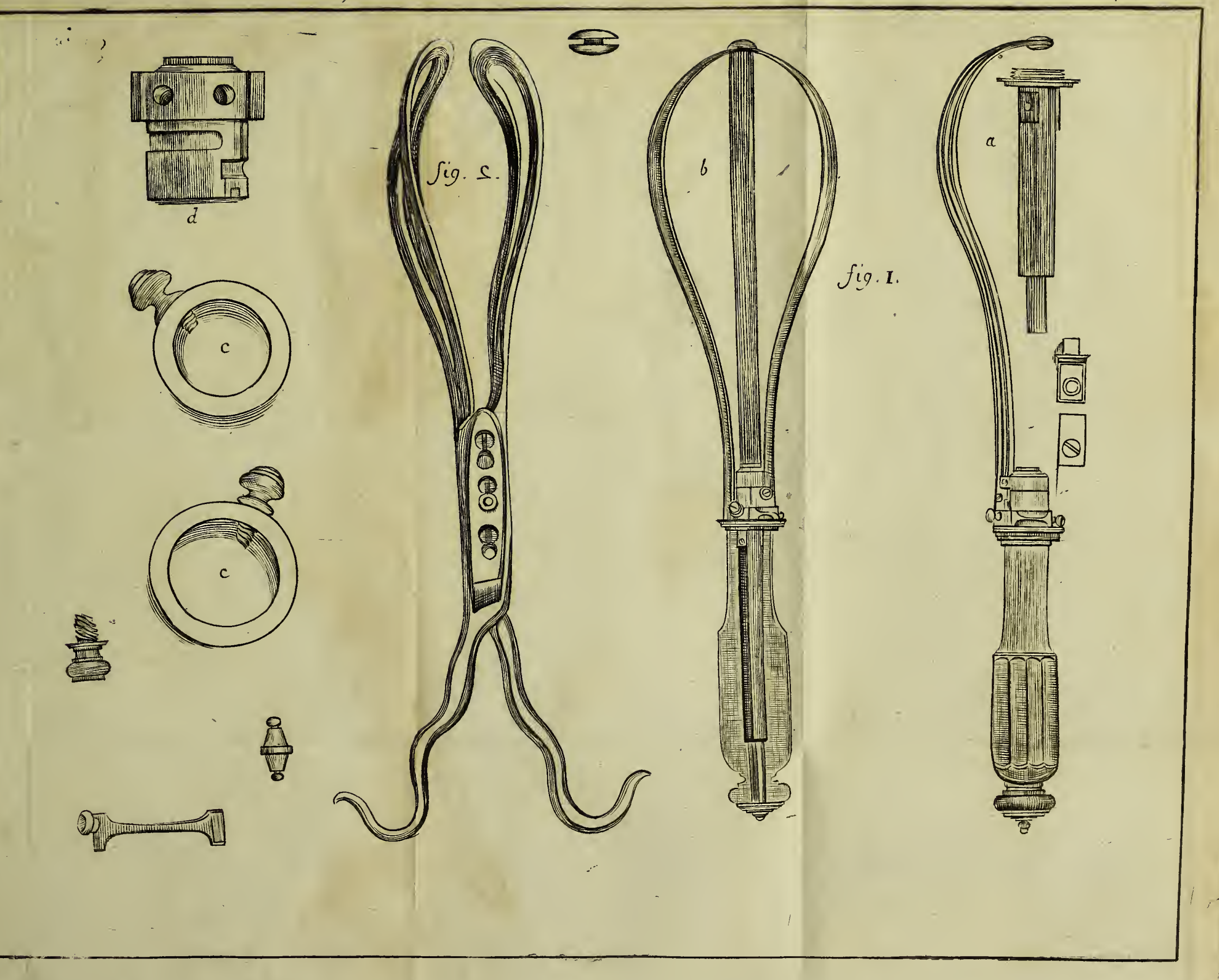



fig. 1
fig. 2




pl. V.
fig. 7.
fig. 6.
fig. 4
fig. 3.
fig. 2.
fig. 5.
fig. 1




d
c
c
fig. 2.
b
fig. I.
a







